

MONNAIES

VENTE SUR OFFRES

DATE DE CLÔTURE : 5 décembre 2012

*MONNAIES CAROLINGIENNES, ROYALES, FÉODALES,
MONNAIES MODERNES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES*



cgb.fr
• • •
numismatique

Arnaud CLAIRAND - Stéphane DESROUSSEAUX - Michel PRIEUR

Bonjour

Depuis des années pour certains, depuis moins longtemps pour d'autres, vous recevez, en fonction de vos domaines de collection, quatre à cinq catalogues de Ventes Sur Offres par an. Une fois les ventes sur offres passées, le catalogue finit souvent sa vie au mieux sur une étagère de votre bibliothèque numismatique.

Cgb.fr ne souhaite pas abaisser la qualité de ses catalogues VSO ; nous avons toujours refusé l'impression sur papier recyclé car ce support risquait d'altérer le rendu des monnaies présentées. Les VSO en couleurs et sur papier épais permettent en effet de rendre correctement les états de conservation, mais aussi la régularité ou les irrégularités des champs, le velours de frappe, etc...

Cgb.fr se trouve aujourd'hui confronté à un dilemme motivé par deux facteurs. Tout d'abord : le numérique et le e-commerce. Cette nouvelle technologie offre un accès systématique, gratuit et sans limite de temps à l'ensemble des VSO, tout en permettant d'afficher les monnaies présentées en plein écran et de zoomer sur les moindres détails.

Ensuite : la sensibilité de cgb.fr aux problèmes environnementaux. En effet, bien que le récent sommet de Rio de Janeiro (Rio + 20) se soit soldé par un retentissant échec, l'avenir de la planète n'en demeure pas moins une priorité.

D'un côté, cgb.fr tarde son entrée dans le monde du développement durable en refusant l'utilisation du papier recyclé. D'un autre côté, en étant présent sur internet depuis plus de 15 ans, cgb.fr devrait mécaniquement voir ses impressions de catalogues diminuer. Or le résultat est tout autre : les habitudes étant par définition tenaces, nous avons continué à envoyer nos catalogues à tous les participants VSO sans nous soucier de notre empreinte écologique. Aujourd'hui, cgb.fr souhaite apporter sa pierre à l'édifice et contribuer ainsi à la réduction de la consommation de papier en France afin de lutter efficacement contre la déforestation et les émissions de dioxyde de carbone.

C'est en cela que nous offrons à tous nos clients connectés la possibilité suivante : OUI, je souhaite aller sur internet voir les VSO car je n'ai plus besoin de catalogue papier et je m'inscris pour recevoir systématiquement les informations sur les ventes sur offres via le lien suivant : <http://www.numishop.eu/mailngliste.php?popup=drc>

Merci de répondre OUI directement à joel@cgb.fr

MONNAIES

VENTE SUR OFFRES

*MONNAIES CAROLINGIENNES, ROYALES, FÉODALES,
MONNAIES MODERNES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES*

DATE DE CLÔTURE : 5 décembre 2012
RÉSULTATS : 7 décembre 2012



LES LOTS SONT VISIBLES

EN NOS LOCAUX

de la réception du catalogue au

5 décembre 2012

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

du lundi au samedi

de 9h00 à 17h00

**COMPTOIR GÉNÉRAL
FINANCIER (C.G.F.)**

36, rue Vivienne, 75002 PARIS

Téléphone : 33/(0)1 40.26.42.97

Télécopie : 33/(0)1 42.36.66.38

à défaut : 33/(0)1 40.41.97.80

SUR INTERNET

dès la mise en ligne avec tous les textes et toutes les photos agrandies en plein écran sur notre site :

<http://www.cgb.fr>

Liste des prix réalisés et liste des invendus diffusées

dès le 7 décembre 2012

Il est possible de déposer des ordres par e-mail à **vso@cgb.fr**

REMERCIEMENTS

MANUEL ALVES DA SILVA - AGNÈS ANIOR
ROLAND BARTHOLD - ÉMILIE BOUVIER - LAURENT COMPAROT - JOËL CORNU
MICHAËL COSENZA - JEAN-MARC DESSAL - SAMUEL GOUET
PIERRE DE KERANGUÉ - DIDIER LELUAN - FATIMA MAHFOUDI
SYLVAIN MARCADET - CHRISTOPHE MARGUET
NICOLAS PARISOT - JEAN-LUC PELLETAN - ÉRIC PRIGNAC
FABIENNE RAMOS - LAURENT SCHMITT - LAURENT VOITEL



N° 348 A/

© CGF 2012, ISBN 978-2-916996-52-3

Éditions Les Chevau-Légers - C.G.F. 36, rue Vivienne - 75002 PARIS

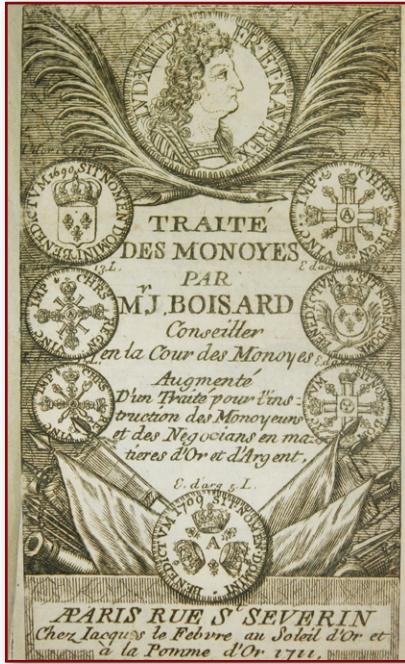
SAS au Capital de 200.000 € - RCS Paris B 732 049 036 - APE 4761Z - TVA CEE FR 93.732.049.036

Matériel et Services Informatiques : ADT/ Jean-Luc Pelletan : 33(0)1 64 58 69 95

Photographie et infographie : Émilie Bouvier, Éric Prignac et les rédacteurs du catalogue

Imprimé dans la Communauté Européenne par Imprimerie CHIRAT - 33- (0)4 77 63 25 44

INTRODUCTION



Avec **MONNAIES 56** vous allez découvrir un catalogue de 531 numéros regroupant un panel varié de monnaies carolingiennes, royales, féodales, modernes et étrangères.

Les monnaies royales, féodales et étrangères ou françaises frappées avant 1795 représentent 337 numéros au sein de cette vente **MONNAIES 56**. Comme lors de la plupart des ventes précédentes, nous proposons plusieurs monnaies carolingiennes inédites ou rarissimes comme un denier de Charlemagne de la région parisienne (n° 1) ou de Louis le Pieux au portrait frappé à Tours (n° 4). Cette vente présente également de nombreuses monnaies royales absentes des différentes éditions du *Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI* de Frédéric Droulers. Les monnaies féodales ne sont pas en reste avec, en particulier, une imitation de Philippe de Vienne probablement frappée dans le château de Pymont (n° 277) ou un rarissime gros de Besançon de 1541 (n° 280). Les collectionneurs de monnaies normandes seront particulièrement bien « soignés » avec la dispersion de la collection Claude Lainé, consacrée notamment aux Normands et Normands de Sicile (n° 319-333).

Les monnaies modernes, avec 189 numéros (n° 338-526), proposent, quant à elles, un ensemble hétéroclite avec en particulier, pour le XIX^e siècle, une jolie série de monnaies de visite en argent de Bonaparte à Louis-Philippe et, pour le XX^e siècle, une autre d'essais de l'État français à l'effigie de Pétain. Vous y trouverez également de nombreuses pièces de qualité (avec plus d'une dizaine de nouveaux exemplaires de la Collection Idéale) et « à pedigree » (voir en particulier les essais de la Collection X. et G. C.). Ne manquez pas non plus l'unique pièce de 5 francs 1818 L répertoriée à ce jour (ce millésime n'avait jamais été vu par Sobin) et le très rare essai de 5 centimes par Rude au module de 21 mm correspondant à celui de l'essai de 10 centimes et non recensé dans les principaux ouvrages de référence. Les cinq derniers numéros de la vente sont consacrés à de beaux et rares livres numismatiques.

Ne tardez donc plus : feuilletez, trouvez ce qu'il vous manque et misez... Vous avez jusqu'au 5 décembre 2012 pour enrichir votre Collection de l'un ou plusieurs des 531 lots de **MONNAIES 56**.

Michel PRIEUR

RÈGLEMENT DE LA VENTE SUR OFFRES

La vente sur offres est une vente au plus offrant où les offres sont transmises par correspondance.

La vente sur offres permet de cerner au mieux le prix d'une monnaie, au bénéfice tant de l'acheteur que du vendeur car l'évaluation est faite par des milliers de lecteurs et non par un seul spécialiste.

LES DATES :

Le dépôt a été clos le **15 octobre 2012**, la clôture de la vente est prévue pour le **5 décembre 2012**, les résultats seront envoyés aux participants le **7 décembre 2012** et les déposants seront réglés le **31 décembre 2012**. Les invendus seront proposés au prix de départ jusqu'au **22 décembre 2012**.

L'EXPOSITION :

Les monnaies sont visibles dès réception du catalogue, strictement sur rendez-vous, au 36, rue Vivienne 75002 Paris.

LE CATALOGUE :

Les **PHOTOS** sont faites directement en lumière normale, strictement à la taille réelle.

Les **DESCRIPTIONS** sont faites en toute "science et conscience". Elles comportent toutes les indications dont peuvent avoir besoin non seulement le collectionneur d'aujourd'hui mais encore le chercheur ou le numismate de demain ou d'après demain. De nombreuses pièces de cette vente sont rares, très rares ou rarissimes. Ces monnaies seront demain dans votre collection mais les informations qui les concernent doivent rester disponibles pour tous.

Les **ÉTATS DE CONSERVATION** sont jugés avec sévérité afin de garantir une parfaite conformité avec la réalité.

Les **RÉFÉRENCES** sont choisies pour définir au mieux la monnaie pour tous les lecteurs. Une bibliographie regroupe tous les ouvrages utilisés.

Les **PRIX DE DÉPART** sont définis sur nos conseils par le déposant et constituent un minimum.

Les **ESTIMATIONS** sont un guide pour l'acheteur et représentent une tentative de prévision du prix réalisé. Il ne peut exister de "cote", donc d'estimation crédible, que si la monnaie est disponible sur le marché en quantité suffisante pour équilibrer la demande : ce n'est pas le cas pour l'immense majorité des monnaies de **MONNAIES 56** qui n'ont pas été offertes en vente à l'identique depuis des années. Plus les monnaies sont rares, plus notre estimation peut être beaucoup trop basse : elle ne constitue en aucun cas un maximum.

LES ORDRES :

RÉACTION : Rédigez vos ordres le plus lisiblement possible sur le bordereau, en respectant vos préférences, sans vous préoccuper de l'ordre du catalogue. N'oubliez ni de donner vos adresse postale, téléphone ou fax, ni de préciser si vos ordres doivent, en cas de besoin, être augmentés de 10, 20 ou 30 %. Donnez autant d'ordres que vous le souhaitez en spécifiant si nécessaire un budget maximum. Ne mettez pas d'ordres au-dessous du prix de départ, ils ne seraient pas pris en considération.

Les offres comportant des centimes d'euro seront arrondies à l'euro inférieur. Les donneurs d'ordres sont responsables du règlement de leurs achats même quand ils ont agi pour des tiers. Les ordres sont fermes et définitifs. Signez votre bordereau !

ENVOI :

Faites-nous parvenir vos bordereaux par tout moyen à votre convenance mais le plus rapidement possible, du fait des délais postaux... Afin d'éviter tout risque postal, envoyez si possible une copie de votre bordereau par fax au **33(0)1 42 36 66 38**, à défaut au **33(0)1 40.41.97.80** ou par e-mail : **vso@cgb.fr**. Si vous souhaitez que vos ordres ne soient lus qu'après la date de clôture, veuillez l'indiquer sur votre enveloppe (**CGF/VSO ORDRES - 36, rue Vivienne 75002 PARIS**) et n'y mettre que votre bordereau.

ATTRIBUTION :

Chaque lot est attribué au collectionneur qui a donné la meilleure offre mais celui-ci ne paye que l'offre inférieure à la sienne augmentée de :

- 15 euros pour les monnaies attribuées à moins de **150 euros**
- 30 euros pour les monnaies attribuées entre **151 et 1.000 euros**
- 100 euros pour les monnaies attribuées entre **1.001 et 1.500 euros**
- 200 euros pour les monnaies attribuées au-dessus de **1.501 euros**

sauf si la différence entre les deux offres était inférieure à cette somme.

S'il n'y a qu'une offre et quelle que soit son importance, la monnaie est attribuée au prix de départ.

Si deux offres identiques ont été reçues, l'offre reçue la première l'emporte.

Les monnaies invendus seront proposées au prix de départ, après l'envoi des résultats, **jusqu'au 22 décembre 2012.**

Toutes les offres sont considérées comme valides pour l'établissement du prix final, même si ces offres ne sont pas exécutées du fait d'un budget épousé.

Attention : SUR LE MONTANT TOTAL DE VOTRE FACTURE, 10% (HT + TVA 19,6% soit 12% AU TOTAL) SONT AJOUTÉS AFIN DE PARTICIPER AUX FRAIS DE LA VENTE.

RÉSULTATS :

La liste des résultats (prix réalisés et invendus) est envoyée aux donneurs d'ordres et aux clients qui ont payé leur catalogue. Sur la liste des prix réalisés, figurent le prix atteint et l'offre la plus élevée pour permettre à notre clientèle de vérifier la validité des résultats et l'estimation de la pièce faite par l'acheteur.

EXPORTATION :

La législation française ayant changé, nous sommes obligés pour les monnaies antérieures à 1500 et d'une valeur supérieure à 1.500 euros, de faire la demande systématique d'un certificat d'exportation pour tous les pays auprès du Ministère de la Culture. Les délais d'obtention de ces documents sont de quatre semaines environ.

Sauf pour les 27 pays membres de l'UE, les formalités, bien que simplifiées, exigent de notre part un travail réel. Nos clients étrangers devront nous indiquer le plus clairement possible où et comment ils souhaitent recevoir leurs monnaies et s'ils sont assurés ou non. Les frais réels liés à l'exportation sont à la charge de l'acheteur (minimum : 15 euros, et, maximum : 100 euros).

RÈGLEMENT DE LA VENTE SUR OFFRES

LA COMPTABILITÉ :

Une facture est adressée à l'acquéreur avec la liste des prix réalisés et comporte une participation forfaitaire aux frais d'emballage, de port et d'assurance de 10 euros ; cette participation n'est pas due pour les monnaies enlevées en nos locaux. Les monnaies sont expédiées dès réception du règlement soit en recommandé, soit en valeur déclarée dans les autres cas.

LES GARANTIES :

Nous garantissons sans limite de temps l'authenticité des monnaies vendues et leur conformité à la description dans la limite du prix payé dans notre vente.

Nous garantissons une totale confidentialité des identités et des ordres d'achat des acheteurs pendant la durée de la vente, sauf insertion dans la liste des prix réalisés de l'offre la plus élevée.

Nous garantissons aux vendeurs les délais de règlement des monnaies déposées. De la même manière que les organisateurs se réservent le droit de refuser des dépôts sans avoir à justifier leur refus, ils se réservent le droit de refuser des ordres d'achat dans les mêmes conditions.

CONTESTATION :

Nous recevrons les contestations justifiées cinq jours au plus tard après réception des monnaies par l'acheteur.

CLAUSE DE JURIDICTION : Paris. La volonté de participation à cette vente entraîne l'adhésion sans restriction au présent règlement. Seul le texte français fait foi. La participation à la présente vente manifeste l'adhésion inconditionnelle au présent règlement par le donneur d'ordres.

PRIX DU CATALOGUE : le prix du catalogue est de **10 euros** jusqu'au **5 décembre 2012**, **20 euros** après cette date.

COMMENT LIRE NOS DESCRIPTIONS

Chaque pièce est intégralement décrite, avec entre parenthèses **l'indication du métal, le diamètre de la monnaie, l'orientation des coins**, en général à 6 h, c'est-à-dire en frappe monnaie, ou bien à 12 h en frappe médaille. Bien sûr, pour les monnaies antiques toutes les autres possibilités horaires se rencontrent, les coins n'étant pas toujours ajustés. Votre pièce est alors semblable à une horloge : à vous de remonter les aiguilles du temps. Enfin, nous précisons **le poids**.

Vous aurez aussi l'indication du poids théorique en grammes ainsi que le titre exprimé en millièmes quand il est connu. Suivent de nombreuses références bibliographiques qui vous permettront de répertorier vos monnaies. Enfin, après les indications sur le degré de rareté, l'état de conservation et le prix, vous trouverez sous le descriptif des commentaires sur la monnaie, éventuellement la traduction des légendes, un historique ou une histoire de la période.

Le catalogue a été rédigé par **Arnaud Clairand, Stéphane Desrousseaux et Michel Prieur**. Pendant la durée de la vente et jusqu'au **5 décembre 2012**, ils se tiennent à votre disposition pour vous fournir toutes informations complémentaires.

INTERNET, OUTIL D'INFORMATION ET DE PARTAGE

Toutes les monnaies de **MONNAIES 56** sont illustrées sur Internet. C'est-à-dire près de **1100 photos**.

Toutes ces photos sont en couleurs et visibles en plein écran, avec un agrandissement moyen de cent fois.

Toutes ces photos peuvent être imprimées – en couleurs – sur l'imprimante personnelle de tous ceux qui consultent notre site, des bords de la Seine aux confins de l'Asie.

MONNAIES 56, comme toutes nos ventes, restera en ligne comme référence sans limite de temps. Pour voir **MONNAIES 56** :

- <http://www.cgb.fr> puis cliquer sur l'écu de 5 francs pour pénétrer dans l'espace « Monnaies ». Cliquer alors sur le dix louis pour entrer dans l'espace « Ventes sur offres ». Cliquer enfin sur **MONNAIES 56** pour accéder à la table des matières.

- Plus directement allez à <http://www.cgb.fr/monnaies/vso/v56/index.html>.

La table des matières est classée chronologiquement. Il vous suffit de cliquer pour aller à la page où celle-ci commence. Vous y trouverez le texte du catalogue et la photo agrandie en couleurs. L'index détaillé vous permettra de retrouver facilement la monnaie que vous cherchez.

N'hésitez surtout pas à vous promener dans la vente : une monnaie en plein écran n'a aucune commune mesure esthétique avec ce que montre la meilleure loupe. Le champ de vision, complet, les détails, précis, la taille de l'agrandissement, géant, transforment une monnaie en bas-relief !

Même si vous ne collectionnez qu'une seule période, n'hésitez pas à vous promener, comme dans un musée.

MAIL BID SALE TERMS

A mail bid sale is an auction where all bids are submitted in writing.

The mail bid sale helps the collector to better determine the value of a coin, which benefits both buyer and seller, as the coin's selling price is the result of input from thousands of participants and not just the opinion of a single specialist.

DATES :

Cutoff for consignments was **October 15th 2012**, bid sheets must be received by no later than the close of business on **December 5th 2012** ; notification of successful bidders and list of prices realized will be sent to bidders on **December 7th 2012**. Settlement to consignor will occur on **December 31st 2012**. Unsold lots will be offered at their opening prices till **December 22nd 2012**.

LOT VIEWING :

The coins in this sale will be available for viewing as soon as the catalogues have been shipped. [Viewing will be at 36, rue Vivienne, 75002 Paris, and is by appointment only.](#)

THE CATALOGUE :

PHOTOS depict the actual size of the coins, and are shot under normal lighting conditions. All enlargements are specified as such. All **DESCRIPTIONS** have been made in good faith. We have included all the information we thought helpful - not only to the collector but to the scholar as well. This sale contains coins that range from rare to extremely rare. After the sale, the coins will have dispersed in your various collections, but the data will remain available to everyone.

GRADING has been strict and realistic.

REFERENCE books have been chosen for each coin to help each collector to attribute every coin with precision. A **BIBLIOGRAPHY** is provided with a listing of all books used in the preparation of this catalogue.

The **OPENING BIDS** have been determined in consultation with each consignor, and constitute the minimum bids that will be accepted.

ESTIMATES are, in our opinion, the approximative values of each lot. Of course, this evaluation can only be accurate for coins that appear often enough on the market to satisfy collector demand. As many of the coins in **MONNAIES 56** have not been offered for years, estimates for many items may be somewhat conservative. The rarer the coin, the farther off our estimate may be. In any case, **it is never intended as a maximum**.

BIDS :

SUBMITTING THE BID SHEET

Write your bids as clearly as possible on the bid sheet. **Please follow your own preference order**. Do not forget to give your mailing address, daytime phone and fax numbers. **Please specify if your bids can be increased by 10, 20 or 30% if necessary**, in order to obtain the lots you want. You may submit as many bids as you wish and you may set a **total spending limit amount cutoff**. **No bids will be accepted for less than the opening bids**. Any bids under these amounts will be ignored **as well as cents in bids including cents of euros**. Submission of a bid constitutes a guarantee to pay for all lots won. All bidders are responsible for the bids they submit, including bids made on the behalf of third parties. This is not an approval sale. Don't forget to sign your bid sheet !

SENDING YOUR BIDS : send us your bids any way you want but the sooner the better due to slow mail delivery. To avoid any delay, please fax a copy of your bid sheet to +33-1-42 36 66 38 or +33-1-40.41.97.80 or send by e-mail : vso@cgb.fr. If you wish to be sure your bids remain unknown until the close of the sale, please specify so on the envelope (CGF / VSO ORDRES, 36, rue Vivienne 75002 PARIS) and include only your bids in the envelope.

WINNING BIDS :

Each lot will be won by the highest bidder but he will only pay at the second best bid plus :

- 15 euros for coins bringing less than 150 euros
- 30 euros for coins bringing between 151 and 1.000 euros
- 100 euros for coins bringing between 1.001 and 1.500 euros
- 200 euros for coins bringing over 1.501 euros

An exception will be made in the case where the difference between the highest and second highest bid would be less than the normal increment.

If a lot receives only one bid, it will be sold at the opening bid regardless of the amount bid.

If two identical bids are received on one lot, the bid reaching us first will win the lot.

Coins not sold will be available at their opening prices till **December 22nd 2012**.

The computer takes all bids to figure out the final price, even if some bids are void due to completed budget.

10% (HT + VAT 19,6% = 12%) IS ADDED TO THE TOTAL SUM OF YOUR BILL AS A CONTRIBUTION TO THE COST OF THE AUCTION.

RESULTS

The realized price list (including unsold lot numbers) is sent to the bidders and to collectors who paid for the catalogue. The realized price list includes the realized prices and the highest bid registered for each lot.

EXPORT:

Due to a change in French legislation, we are now systematically required to obtain an export certificate from the Ministry of Culture before sending coins dating before 1500 and worth more than 1 500 euros to all countries. It Usually takes us four weeks to obtain these documents.

Coins sent to countries within the European Union require no formalities. Time and care are needed for coins exported outside of the European Union. We thank you in advance for your patience. Customers wishing their coins exported would help us greatly if they would state clearly and in detail how and where they wish to receive their coins, and what, if any, insurance they might have for such shipments. Actual costs (**minimum : 15 euros, and, maximum : 100 euros**) for shipping and export will be added to your invoice.

PAYMENT:

A detailed invoice will be sent to successful bidders including a charge of 10 euros to cover shipping and insurance. This charge does not apply to coins picked up at our premises by the buyer. Upon receipt of payment, coins will be sent registered or by declared value shipment.

GUARANTEE:

We guarantee the authenticity of all coins sold without time limit up to the price paid for the coin. We further guarantee complete confidentiality. The identities of the bidders and the amount of their bids will not be revealed but the highest bids for each coin which will be included in the realized price list.

The auctioneers reserve the right, at their sole discretion, to refuse any item for sale and to refuse any bid.

DISPUTES:

Any disputes regarding any item in this auction must be received by us within five days of receipt by the buyer. Submission of a bid constitutes full acceptance of the mail bid sale terms.

COURT OF JURISDICTION is Paris. Submission of bids constitutes absolute acceptance of these conditions of sale. The French text is the only text having legal force. This translation is only to serve as a guide to English-speaking clients.

PRICE OF CATALOGUE : Until December 5th 2012 the price of the catalogue is **10 euro**, and **20 euro** afterwards, including the realized price list.

REFERENCE RATES ON 19 th October 2012			
USA 1\$	0.7669 €	SUISSE 1 CHF	0.8271 €
ANGLETERRE 1£	1.2303 €	JAPON 100 JPY	0.9682 €
OR (kilo)	42761 €	OR (Napoléon de 20 Francs)	248,23 €

GRADINGS					
FRANCE	USA	ANGLETERRE	ALLEMAGNE	ITALIE	ESPAGNE
B (Beau)	from 6 to 14	VG (Very good)	SGE (Sehr Gut Erhalten)	B (Bello)	BC (Bien conservada)
TB (Très Beau)	from 15 to 39	F (Fine)	S (Schön)	MB (Molto bello)	BC +
TTB (Très très beau)	from 40 to 54	VF (Very fine)	SS (Sehr schön)	BB (Bellissimo)	MBC (Muy bien conservada)
SUP (Superbe)	from 55 to 62	XF / EF (Extremely fine)	VZ (Vorzüglich)	SPL (Splendido)	EBC (Extraordinia- mente bien conser- vada)
SPL (Splendide)	MS 63 and 64	MS (Mint State)	Fast stempel- glanz	-	-
FDC (Fleur de Coin)	MS 65 to MS 70	UNC (Uncirculated)	Stempelglanz	FDC (Fior di Conio)	SC (Sin circular)

VERKAUFSVORSCHRIFTEN

Diese Versteigerung ist ein Verkauf an den Meistbietenden. Die Gebote werden ausschliesslich schriftlich eingereicht. Diese Art von Versteigerung erlaubt es, den Wert einer Münze besser festzulegen, was sowohl dem Käufer als auch dem Verkäufer zu gute kommt, da die Wertschätzung durch Tausende von Lesern erfolgt und nicht nur durch einen Spezialisten.

DATEN :

Die Hinterleungen wurden am **15. Oktober 2012**. Der Versteigerungsschluss ist für den **5. Dezember 2012** vorgesehen; die Verkaufsergebnisse werden den Teilnehmern am **7. Dezember 2012** zugeschickt und die Deponenten werden am **31. Dezember 2012** bezahlt. Die unverkauften Münzen werden bis zum **22. Dezember 2012** zum Mindestpreis angeboten.

AUSSTELLUNG :

Nach Erhalt des Kataloges können die Münzen, und dies ausschliesslich auf Verabredung, an Ort und Stelle, d.h. 36, rue Vivienne 75002 Paris, besichtigt werden.

KATALOG :

Die **PHOTOS** wurden direkt bei normalem Licht gemacht, die Grösse entspricht der strikten Realität ohne jegliche Vergrößerung. Die **BESCHREIBUNGEN** wurden nach bestem "Wissen und Gewissen" durchgeführt. Sie beinhalten alle Anmerkungen, die nicht nur von aktuellen Sammlern sondern auch von Forschern oder zukünftigen Numismatikern benötigt werden. Viele Stücke dieses Verkaufs sind selten, sehr selten oder äusserst selten. Diese Münzen werden bald zu Ihrer Sammlung gehören, die entsprechenden Informationen werden jedoch für alle zugängig sein.

Der **ERHALTUNGSZUSTAND** wurde streng beurteilt, um eine perfekte Übereinstimmung mit der Realität zu gewährleisten. Die **REFERENZEN** wurden gewählt, um die Münzen für den Leser besser zu definieren.

Eine Bibliographie gruppirt alle benutzten Literaturen.

Die **MINDESTPREISE** wurden vom Deponenten auf unsern Rat hin festgelegt und entsprechen einem Minimum.

Die **SCHÄTZUNGEN** sind für den Käufer ein Anhalt und stellen einen Prognoseversuch des realisierten Preises dar. Eine glaubhafte Schätzung oder "Quote" kann nur existieren, wenn die Münze in ausreichenden Mengen auf dem Markt zu finden ist, um die Nachfrage auszugleichen. Dies ist jedoch nicht der Fall, was eine gewaltige Mehrheit der Münzen in **MONNAIES 56** betrifft, die seit Jahren nicht zum Kauf angeboten wurden. Je seltener die Münzen sind, um so grösser ist die Möglichkeit, dass unsere Schätzung viel zu niedrig ist ; sie stellt unter keinen Umständen ein Maximum dar.

GEBOTE :

ABFASSUNG : Schreiben Sie Ihre Gebote so leserlich wie möglich **auf dem Gebotsbogen nieder**, vorzugshalber in der Reihenfolge des Kataloges. Vergessen Sie bitte nicht, Ihre genaue Postadresse, Telefon oder Fax anzugeben, und vermerken Sie, ob Ihre Gebote, wenn notwendig, **um 10, 20 oder 30 % erhöht werden müssen**. Sie können soviel Gebote angeben, wie Sie wünschen **und eventuell ein Höchstbudget vermerken**.

Gebote unter dem Mindestpreis können nicht berücksichtigt werden ; **Gebote, die Eurocents enthalten werden auf den vollen Euro abgerundet**. Die Bieter sind persönlich für die Zahlung verantwortlich, selbst wenn Sie für eine andere Person gehandelt haben. Die Gebote sind fest und verbindlich. Unterschreiben Sie Ihren Gebotsbogen !

SENDUNG :

Schicken Sie uns Ihre Gebotsbogen wie Sie wünschen, jedoch so schnell wie möglich aufgrund der Posttermine.... Um Verspätungen durch die Post zu vermeiden, senden Sie vorzugshalber ebenfalls eine Kopie per Fax an folgende Nummer : +33-1-42 36 66 38, oder +33-1-40.41.97.80 oder per e-mail : vso@cgf.fr. Wenn Sie wollen, dass Ihre Gebote erst nach Versteigerungsschluss gelesen werden , vermerken Sie es bitte auf dem Umschlag (**CGF/VSO ORDRES 36, rue Vivienne, F- 75002 PARIS**), in welchen Sie nur Ihren Gebotsbogen stecken.

ZUTEILUNG :

Jedes Los wird dem Sammler zugeteilt, der das höchste Gebot gemacht hat. Er zahlt jedoch nur das nächst niedrigere Gebot zuzüglich :

- 15 euros für die Münzen unter **150 euros**
- 30 euros für Münzen zwischen **151 und 1.000 euros**
- 100 euros für Münzen zwischen **1.001 und 1.500 euros**
- 200 euros für Münzen über **1.501 euros**,

ausser wenn die Differenz zwischen den beiden Geboten unter diesen Beträgen liegt.

Falls es nur ein Gebot gibt, gleich in welcher Höhe, wird die Münze zum Mindestpreis zugeteilt.

Falls mehrere Gebote identisch sind, wird das erst eingegangene Gebot berücksichtigt.

Die unverkauften Münzen werden nach Versand der Ergebnisse bis zum **22. Dezember 2012 zum Mindestpreis** angeboten. Alle Gebote sind für die Errechnung des Endpreises gültig, selbst wenn diese Gebote aufgrund eines erschöpften Budgets des Bieters nicht berücksichtigt werden.

UM DIE VERKAUFSKOSTEN ZU DECKEN, WERDEN AUF DEN GESAMTBETRAG IHRER RECHNUNG

10 % + MWST 19,6 % D.H. INSGESAMT 12 % ZUGESCHLAGEN.

ERGEBNISSE :

Die Ergebnisliste (realisierte Preise und unverkaufte Münzen) wird den Bieter und den Kunden die uns darum gebeten oder den Katalog gekauft haben, zugeschickt. Damit unsere Kunden die Gültigkeit der Ergebnisse überprüfen können, sind auf dieser Liste neben den realisierten Preisen auch die Höchstgebote vermerkt.

VERSAND :

Die französische Gesetzgebung hat sich geändert. Wir sind gezwungen, für Münzen, die aus den Jahren vor 1501 stammen und einem Wert von mehr als 1.500 euro haben, systematisch beim Kulturministerium einen Antrag auf ein Ausfuhrzertifikat für alle Länder anzufordern. Die Frist für die Erlangung dieser Dokumente liegt unrhschnittlich bei vier Wochen. Ausser für die 27 Länder der EWG, wo der Export ohne Schwierigkeiten verläuft, beanspruchen die Formalitäten für andere Länder, obwohl heute vereinfacht, unsererseits gewisse Aufwendungen. Unsere ausländischen Kunden müssen uns so klar wie möglich mitteilen, wo und auf welchem Wege Sie ihre Lose erhalten wollen, und ob sie versichert sind oder nicht. Die Exportkosten fallen zu Lasten des Käufers (**minimum : 15 euros, und, maximum : 100 euros**).

VERRECHNUNG :

Der Käufer erhält eine Rechnung, zusammen mit der Liste der realisierten Preise, welche eine Pauschalbeteiligung an Verpackungs-, Porto- und Versicherungskosten in Höhe von 10 euros beinhaltet. Diese Kostenbeteiligung wird nicht erhoben, falls die Lose an Ort und Stelle abgeholt werden. Die Münzen werden per Einschreiben oder Wertbrief nach Erhalt der Zahlung verschickt.

GARANTIE :

Wir garantieren die Echtheit der verkauften Münzen und ihre Übereinstimmung mit den Beschreibungen. Wir garantieren die vollkommene Vertraulichkeit, was die Identität der Käufer und ihre Gebote betrifft. Die Höchstgebote werden jedoch in der Ergebnisliste vermerkt.

Wir garantieren den Verkäufern die fristgerechte Zahlung ihrer hinterlegten Münzen.

Die Verkaufsveranstalter behalten sich jedoch das Recht vor, Münzen zum Depot sowie Kaufsgebote ohne Rechtfertigung zu verweigern.

BEANSTANDUNGEN :

Gerechtfertigte Beanstandungen werden bis zu fünf Tagen, nach Erhalt der Münzen durch den Käufer, entgegengenommen.

RECHTSKLAUSEL :

Gerichtsstand ist Paris. Die Teilnehmer dieses Versandverkaufs unterwerfen sich unbeschränkt den vorstehenden Verkaufsvorschriften. Nur der französische Text dieser Vorschriften ist rechtskräftig.
Ein schriftliches Gebot entspricht einem Einverständniss mit den Auktionsbedingungen.

KATALOGPREIS : bis zum **5. Dezember 2012** kostet er **10 euro** und **20 euro** nach diesem Datum.

COMMENT ENCHÉRIR EN VENTE SUR OFFRES

Pour résumer, une Vente Sur Offres (**MONNAIES**) est tout simplement une vente aux enchères par courrier. La Vente Sur Offres a les avantages de la vente à prix marqués et ceux de la vente aux enchères classique, mais surtout, elle est simple et pratique.

Quels sont les avantages ?

Alors que la vente à prix marqués bénéficie toujours aux collectionneurs qui reçoivent les catalogues en premier par la poste, (les délais postaux sont inégaux selon les pays, les régions, les villes, parfois même les rues !), vous avez TOUS entre quatre et cinq semaines pour étudier le catalogue de la vente sur offres, ou le consulter sur notre site, et envoyer vos bordereaux d'ordres.

La vente sur offres est simple : inutile de se déplacer pour aller dans une salle des ventes, vous réfléchissez à vos ordres, vous comparez avec votre collection chez vous, tranquillement : vous avez plusieurs semaines, si nécessaire, pour faire vos ordres.

La vente sur offres n'est pas réservée aux professionnels : pas de clins d'œil, pas de signes secrets, pas de jeux de mains : votre ordre est traité par ordinateur comme tous les autres.

En vente sur offres, vous pouvez mettre vos ordres selon vos priorités. L'ordinateur travaille sur tous les numéros en même temps et n'a pas besoin de suivre l'ordre du catalogue.

En vente sur offres, pas d'urgence, vous n'avez pas besoin de vous précipiter sur le téléphone ni de réfléchir dans la salle pendant les enchères à ce que vous souhaitez faire. Vous avez du temps, chez vous, devant votre collection.

En vente sur offres, vous ne payez que rarement le maximum que vous avez fixé : vous payez seulement l'ordre au-dessous de vous plus une enchère.

Tout est transparent : les offres maximum reçues sont publiées : vous reconnaîtrez la vôtre ou saurez de combien vous avez « raté » le lot désiré.

COMMENT ENCHÉRIR EN VENTE SUR OFFRES

Comment ça marche ?

Chaque numéro du catalogue est décrit de la même façon que dans un catalogue classique : la différence tient à l'absence de prix net de vente, remplacé par deux prix : le prix de départ et celui d'estimation.

Le prix de départ correspond à la valeur minimum à laquelle le lot sera vendu, toute offre doit être supérieure ou égale au prix de départ.

Le prix d'estimation correspond au prix auquel nous pensons que le lot devrait se vendre, dans les catalogues **MONNAIES**. Bien entendu, plus le lot est rare, plus vous pouvez légitimement penser que notre estimation est trop basse et miser bien au-delà.

Comment miser ?

Avec votre catalogue, vous recevez un bordereau nominatif. Celui-ci se présente comme un bordereau normal mais n'est pas traité comme en vente à prix marqués : le prix que vous notez en face de chaque lot est le prix maximum auquel vous êtes acheteur du lot, en aucun cas vous ne paierez plus que ce prix. Deux autres éléments sont à prendre en compte : le budget et l'ordre des lots. Le budget est totalement indépendant des ordres : vous pouvez proposer 2000 euros d'ordres mais avec un budget de 500 euros, vous obtiendrez des lots jusqu'à concurrence de 500 euros en suivant l'ordre dans lequel vous avez rempli votre bordereau : dès que le plafond de 500 euros sera atteint le dépouillement de ce bordereau sera stoppé.

Le ET et le OU

Notre système d'attribution des lots est capable de gérer les ET et les OU, lors de votre sélection, vous pouvez soit lister des lots dans l'ordre de vos préférences, ils seront alors tous pris en compte individuellement, soit grouper certains lots avec des OU. En inscrivant le numéro puis le mot OU sur la ligne suivante puis l'autre lot etc... le groupe ainsi formé sera géré en bloc (mais toujours dans l'ordre d'écriture), dès qu'un de ces lots est attribué, les autres sont exclus. Vous pouvez donc nous donner comme instruction de vous acheter, par exemple, le n° 332 ou le n° 333. L'ordinateur vous attribuera un seul lot, le premier possible, en suivant votre ordre.

COMMENT – BIEN – REMPLIR SON BORDEREAU ?

Si vous n'avez pas besoin de budget

Notez lisiblement les lots que vous désirez acheter sur le bordereau, et proposez une offre pour chacun, cette offre doit être supérieure ou égale au prix de départ, c'est le seul impératif. Bien entendu, plus elle est élevée, plus vous avez de chances de « battre » les autres candidats.

Vous pouvez insérer des « OU » qui vous permettent de miser sur plusieurs lots tout en étant certain de n'en acheter qu'un seul. Cette possibilité vous permet d'étager vos offres : si plusieurs lots de même type sont proposés, n'hésitez pas à offrir un prix normal pour le premier puis d'augmenter progressivement sur les autres en insérant des OU, dès qu'une offre sera gagnante, le lot correspondant sera attribué et les autres seront effacés. Inutile de préciser ET à chaque ligne, ceci est pris en compte par défaut.

COMMENT ENCHÉRIR EN VENTE SUR OFFRES

QUELQUES RÉPONSES...

.....AUX QUESTIONS POSÉES LORS DE MONNAIES

"Je veux acheter un type de monnaie, en état splendide, mais à 2500 euros maximum, comment faire pour augmenter mes chances ?"

Le choix se porte sur certains numéros, par exemple 927 / 928 / 929 et 930 (sans rapport avec le présent catalogue) voici la façon la plus efficace de remplir le bordereau :

Budget : 2500 euros

**927 2350 euros
928 2380 euros
929 2450 euros
930 2500 euros**

*ou bien :
(le résultat est
identique)*

Pas de budget

**ou 927 2350 euros
ou 928 2380 euros
ou 929 2450 euros
ou 930 2500 euros**

Le numéro 927 sera traité en priorité, vous avez la possibilité de l'obtenir à un prix nettement inférieur à votre budget, sinon, chacun des autres sera traité dans l'ordre de votre liste, jusqu'au dernier. Bien entendu, si vous détenez la seule offre sur un des lots et que les précédents ne vous sont pas attribués, vous l'obtenez au prix de départ (par exemple 2500 euros pour le 930).

"Je n'ai pas proposé la meilleure offre, et j'ai pourtant obtenu un lot à mon prix, comment est-ce possible ?".

Certaines offres sont suspendues en cours de dépouillement du fait des "ou" et des budgets, l'offre existe donc dans les résultats ("offre maximum reçue") mais le lot ne lui est pas attribué, le client suivant devient donc gagnant à son offre, sans majoration.

"Si j'avais su que ce lot n'aurait pas d'offres j'aurais misé ! Je viens de le rater dans les invendus ! "

Le budget est là pour ça ! Après avoir sélectionné les lots qui vous manquent vraiment, si d'autres exemplaires vous intéressent, totalisez vos offres sur les premiers et utilisez ce chiffre comme budget. Une fois le budget indiqué, listez, à la suite des lots que vous recherchez particulièrement, ceux que vous êtes prêts à acheter à un prix intéressant en proposant des offres plus raisonnables (prix de départ + 10% par exemple). De la sorte, vous obtiendrez automatiquement (dans la limite du budget et de l'ordre du bordereau) les invendus avant même qu'ils ne le soient !

N'oubliez pas de dater et de signer votre bordereau.

- Après la publication des résultats, profitez de la possibilité qui vous est offerte d'obtenir les lots éventuellement disponibles au prix de départ. Celui-ci est le plus souvent bien inférieur à l'estimation générale du marché.

- **Rédigez votre bordereau le plus lisiblement possible**, il permet d'améliorer la qualité de notre service.

- **Faites-nous parvenir vos ordres le plus rapidement possible.**

- BONNE LECTURE À TOUS -

TOUT SAVOIR

Souvent vous nous posez la question, à la boutique, en bourses ou sur internet, voire par téléphone : "Comment fait-on pour vendre des monnaies dans vos catalogues ?". Nous vous répondons à chaque fois avec précision et concision, et plusieurs d'entre vous nous ont déjà interpellés : "N'avez-vous pas une circulaire pour les vendeurs ?". La voici.

Actuellement, dans chaque vente **MONNAIES**, en dehors des collections spécialisées, vous avez en moyenne 1.000 numéros offerts tant en monnaies qu'en médailles, jetons ou livres dont les prix de départ débutent très bas et montent sans limite (le maraboutin d'Alphonse III du Portugal avec un prix de départ de 75.000 euros dans **MONNAIES 33**, n° 1500 est actuellement notre record).

En ventes sur offres, nous ne pouvons pas prendre de monnaie dont le prix de départ est inférieur à 200 euros. Pourquoi ? À cause du coût de l'insertion dans nos ventes d'une monnaie qui tout compris revient entre 35 et 40 euros, comprenant les frais de gestion, la fiche signalétique, la photo, les frais d'impression et d'envoi du catalogue.

La deuxième question qui nous est alors posée : "*Mais que faisons-nous alors des monnaies dont le prix de départ est inférieur à 200 euros ?*"



Si vous vendez une unique monnaie ou un groupe hétéroclite de monnaies, nous ne pouvons pas déroger à cette règle du prix de départ minimum. En revanche, si vous apportez une collection importante de niveau "*collection de référence*", avec de très nombreuses monnaies au-dessus de 200 €, nous conserverons les petites valeurs pour ne pas disperser l'ensemble et nous voudrons au contraire conserver l'aspect "*d'ensemble*" de la collection, en ne séparant pas ce que le temps et la patience ont réuni. Dans **MONNAIES VI**, Collection Kolsky, il y eut des prix de départ (et de vente !) à 0,15 € mais aussi à 7000 €.

Hors "*collection de référence*", dans n'importe quel ensemble, il y a toujours des pièces de qualité inférieure ou de "*pétits achats*". Dans ce cas-là, nous pouvons bien sûr vous proposer un prix et racheter directement et immédiatement ce qui a peu de valeur, réservant la VSO aux bonnes pièces.

Autre question qui nous est souvent posée : "*Dans vos ventes, vous avez pourtant souvent des monnaies dont le prix de départ est inférieur à 200 euros ?*"

Dans ce cas, les monnaies nous appartiennent et nous pouvons nous permettre de déroger à la règle car notre marge est plus importante. Par ailleurs, nous considérons que c'est notre obligation de proposer aussi à nos clients un panel diversifié de monnaies : une monnaie peut être exceptionnelle sans être chère (1 franc Semeuse 1920 en FDC 66 à 40 €) et les petits collectionneurs d'aujourd'hui seront les gros collectionneurs de demain !

Que vous vouliez vendre une monnaie, vos doubles, une partie de votre collection ou toute votre collection, la première chose à faire est de prendre contact avec nous afin de l'étudier et nous vous proposerons la solution qui vous convient le mieux.

Au **Comptoir Général Financier (C.G.F.)**, nous avons construit une équipe de numismates spécialisés qui se tiennent à votre disposition afin de vous aider à préparer votre dépôt pour l'une de nos prochaines ventes.

Laurent SCHMITT : *monnaies antiques (grecques, romaines et byzantines), organisation et calendrier des ventes*, schmitt@cgb.fr

Samuel GOUET : *monnaies gauloises et mérovingiennes*, samuel@cgb.fr

Nicolas PARISOT : *monnaies antiques (romaines, byzantines, gauloises et mérovingiennes)*, nicolas@cgb.fr

Arnaud CLAIRAND : *monnaies carolingiennes, royales, révolutionnaires, féodales et librairie ancienne*, clairand@cgb.fr

VOUS SOUHAITEZ VENDRE ?

Stéphane DESROUSSEAUx : *monnaies françaises et étrangères depuis la Révolution*, stephane@cgb.fr

Michel PRIEUR : *logistique et conseils personnalisés*, prieur@cgb.fr

Fatima MAHFOUDI : *gestion des ventes sur offres*, vso@cgb.fr

Mais une seule adresse pour vos dépôts : **36 RUE VIVIENNE 75002 PARIS**, tél : 01 40 26 42 97

En vous renseignant, vous rejoindrez les 1035 déposants que nous avons eus en 56 ventes sur offres, depuis 1996.

Dans chaque vente, actuellement, il y a entre 100 et 120 déposants différents. Demain, vous pouvez devenir l'un d'entre eux, n'hésitez pas à nous poser des questions et surtout à prendre contact avec nous afin de trouver ensemble la solution la plus adaptée à votre situation.

La question qui revient ensuite le plus souvent : "le coût de notre prestation ou plus prosaïquement notre taux de commission ?"

Notre commission générale est de 20% HT. (+ TVA 19,60% sur la commission), soit environ 24% TTC sur le prix de vente.

Nous ne prenons pas de commission sur les monnaies invendues (usuellement 15% d'une vente).

Nous fixons ensemble les prix de départ et d'estimation en fonction de notre expérience et de la réalité du marché du moment.

Au moment du dépôt, chaque client reçoit un bordereau informatique des monnaies confiées. À chaque étape de la vente sur offres (résultats et règlement), le client est informé de l'évolution de son dépôt. Nous rappelons à nos clients déposants que nos ventes **MONNAIES** présentent deux phases bien distinctes, la première comme une vente au plus offrant, la seconde phase après les résultats comme une vente à prix marqués, au prix de départ. Tous les déposants sont réglés comptant TRENTE jours après la publication des résultats, ce qui est d'une rapidité exceptionnelle sur le marché.

Notre fichier client contient actuellement plus de **54.000 noms**. Nous envoyons en moyenne **3.000 catalogues MONNAIES** parmi nos clients acheteurs. Nous recevons en moyenne plus de **800 ordres par vente**. Nos résultats parlent pour nous, en moyenne, le résultat des ventes générales dépasse les **80% de pièces vendues** sur l'ensemble de la vente. Depuis 1996 et MONNAIES 1, dans nos 56 catalogues de ventes **MONNAIES**, nous vous avons proposé plus de **76.000 lots** pour votre plus grand plaisir, notre plus grand bonheur.

Nos ventes sont intégralement présentées sur **INTERNET** et le restent après la vente comme une archive vivante (**plus de 4,1 millions de visiteurs depuis 1997**), actuellement près de **360.000 pages et plus de 328.000 images** ce qui en fait l'un des sites numismatiques les plus importants au monde.



COMPTOIR GÉNÉRAL FINANCIER
36 rue Vivienne - PARIS

PIÈCES À VENDRE : MODE D'EMPLOI POUR UN DÉPÔT

Vous avez pris votre décision : vous allez déposer des monnaies, médailles, jetons ou livres pour une prochaine vente sur offres, **MONNAIES**, voici la marche à suivre :

Nous contacter et prendre rendez-vous avec le ou les spécialistes des monnaies de votre dépôt.

À savoir : faire une vente sur offres de la qualité des **MONNAIES** demande beaucoup de travail, il suffit de regarder nos catalogues, en général plus de 300 pages pour les ventes générales. Nous réalisons habituellement quatre ventes sur offres par an, en général au printemps (mars/avril et en mai/juin), au début de l'automne (octobre) et au début de l'hiver (décembre/janvier). Nous avons parfois des ventes intermédiaires spécialisées qui peuvent prendre place à n'importe quel moment de l'année, sauf excepté, les acheteurs étant en vacances.

Réunir, classer et décrire, mettre en page textes et images, imprimer le catalogue, le mettre en ligne sur Internet, l'envoyer, recevoir les clients et les ordres, attribuer et gérer la vente, puis enfin régler les déposants, c'est environ six mois de travail. Il est donc très difficile de faire plus de deux à trois ventes sur offres sans nuire à l'une des étapes précédentes. Ce qui fait la force et le succès de nos ventes sur offres **MONNAIES** a un prix : le temps consacré à chaque vente.

1° DÉPOSER : Nous prenons des dépôts toute l'année en vue de la préparation de l'une de nos prochaines ventes sur offres **MONNAIES**. Le délai de réalisation n'excède en général pas six mois, excepté pour les dépôts multiples, les très grosses collections ou les dépôts répétitifs. Il faut prendre contact avec l'un de nos numismates spécialisés qui choisiront et fixeront les prix de départ et d'estimation avec vous. Lors du dépôt vous recevrez un bordereau où figurent le prix de départ et le prix d'estimation convenus de chaque objet avec le taux de commission et le numéro de la vente dans laquelle elle figurera.

2° COMMENT CHOISIR : Dans une vente sur offres **MONNAIES**, nous essayons d'éviter l'aspect répétitif des monnaies, nous ne mettons jamais exactement deux fois la même monnaie. Par ailleurs, il arrive que nous refusions des monnaies car nous ne pensons pas pouvoir les vendre à l'optimum. Toutes les monnaies, même très rares, ne sont pas toujours photogéniques et nous ne "trafiquons" pas nos photographies numériques. Certaines monnaies ne doivent donc pas être vendues par correspondance. Venez nous voir avec les monnaies que vous souhaitez céder, nous vous conseillerons sans engagement de votre part.

3° OPTIMISER LES OBJETS À CÉDER : pensez à réunir, si vous en disposez, toutes les informations sur la monnaie que vous désirez vendre, provenance, date d'achat, "pedigree", anecdote particulière, classement spécialisé, référence peu connue, exemple d'une autre vente de la même rareté. Chacun de ces éléments, bien employés, nous permet de mettre encore mieux en valeur chacune de vos monnaies et de les rendre plus désirables. Aidez-nous, dans la mesure de vos connaissances, à faire partager à un acheteur ce que votre monnaie a de particulier. Notre rôle est d'apporter le maximum d'informations sur l'objet à vendre, mais nous ne sommes que les intermédiaires nécessaires entre l'**ACHETEUR** et le **VENDEUR**.

Après la vente, notre meilleure publicité, c'est votre satisfaction. Si les acheteurs sont aussi nombreux à participer à nos ventes sur offres (en moyenne 1.200 par vente), c'est parce qu'ils ont pu tester notre fiabilité. La confiance que nous témoignent les acheteurs est votre meilleure garantie d'une "bonne vente".

N'hésitez pas à interroger vos amis numismates, à leur demander de vous raconter "leurs ventes" ou... "leurs achats" dans les catalogues **MONNAIES**. C'est leur témoignage qui vous convaincra de venir nous confier vos doubles, la partie de votre collection qui ne vous intéresse plus ou, pour plus de la moitié des cas, la collection de l'oncle ou de l'arrière grand-père !

Enfin, acheteurs ou vendeurs, nous vous garantissons la confidentialité des ordres comme des dépôts expressément sauf dans le cas d'une collection où son propriétaire veut laisser une trace et avoir son nom sur le catalogue comme dans le cas de la collection Kolsky, **MONNAIES VI**.

"Rappelez-vous que le marché est la réunion de vendeurs et d'acheteurs dans le respect de chacun et le plaisir de TOUS".

TABLE DES MATIÈRES



n° 173 A/

MONNAIES CAROLINGIENNES.....	n° 1 à 17
MONNAIES ROYALES, DU MOYEN-ÂGE ET DE LA RENAISSANCE.....	n° 18 à 75
MONNAIES DES ROIS LOUIS.....	n° 76 à 212
MONNAIES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE	n° 213 à 228
POIDS MONÉTAIRES ET JETON FRANÇAIS	n° 229 à 230
MONNAIES FÉODALES.....	n° 231 à 303
MONNAIES ÉTRANGÈRES (avant 1795).....	n° 304 à 335
POIDS ET BALANCES	n° 336 à 337
MONNAIES DU DIRECTOIRE DU CONSULAT ET DU PREMIER EMPIRE	n° 338 à 365
MONNAIES NAPOLÉONIDES.....	n° 366 à 372
MONNAIES DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE 1814, DE NAPOLÉON II, DE LA RESTAURATION, DU PRÉTENDANT HENRI V ET DE LA MONARCHIE DE JUILLET	n° 373 à 422
MONNAIES DE LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE AU SECOND EMPIRE	n° 423 à 441
MONNAIES DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE À LA FIN DU FRANC.....	n° 442 à 520
MONNAIES ÉTRANGÈRES.....	n° 521 à 526
OUVRAGES NUMISMATIQUES	n° 527 à 531

10 % DE CONTRIBUTION AUX FRAIS DES VENTES SUR OFFRES POUR LES ACHETEURS

Nous avions fait le pari de ne pas augmenter les frais des ventes sur offres lors du passage à la couleur, tout en perfectionnant encore le contenu et en améliorant mise en page et rédaction.

Nous l'avons fait depuis **MONNAIES 29** et **PAPIER-MONNAIE 10** en demandant aux acheteurs de contribuer aux frais, comme cela se passe pratiquement partout où des ventes de qualité sont organisées.



En effet, proposer aux acheteurs des catalogues d'une qualité telle que ceux-ci se vendent ensuite en librairie est un service qui a un coût. Il n'avait pas encore de prix, il en a maintenant un, dix pour cent du montant total de la vente, plus TVA (le monsieur de Bercy n'oublie personne...)

Il était par ailleurs injuste que seuls les vendeurs doivent assumer les frais... Ce qui était le cas jusqu'à présent.

Dans la pratique, les factures que reçoivent les acheteurs depuis **MONNAIES 29** et de **PAPIER MONNAIE 10**, portent en dernière ligne (avant les frais de port) des frais acheteur de 10% (plus TVA), comme ceux - pour des pourcentages différents - de Drouot ou de nos confrères étrangers.

Ainsi, la rédaction et mise en page de nos VSO prendra tout le temps nécessaire, pour continuer d'en faire, en plus d'une large offre de monnaies ou billets superbement illustrée et décrite, un livre que l'on a plaisir à feuilleter, bien après la fin de la vente.

1° Vous aviez misé sur le n° 17, Denier au portrait de Charles le Simple, Robert et Raoul à 3 600 euros avec un prix de départ de 2 500 euros et une estimation de 3500 euros - vous êtes l'unique enchérisseur, vous obtenez la pièce à 2 500 euros + 299 euros pour les frais (soit 250 euros + 49 euros de TVA sur les frais) soit un total de 2 799 euros pour le numéro 556.

2° Pour le même numéro, il y a trois offres à 2 600, 3 000 et 3 600 euros. Vous êtes le meilleur enchérisseur à 3 600 euros, vous obtenez le lot à 3 000 + 200 euros pour les monnaies attribuées au-dessus de 1 501 euros, soit un total de 3 200 euros, augmentés des frais de vente, en l'occurrence de 382,72 euros (soit 320 euros + 62,72 euros de TVA sur les frais) soit un total de 3 582,72 euros pour ce même numéro.

Dans ces deux cas, votre facture est toujours inférieure à votre maximum qui, sur cette pièce, était de 3 600 euros !

3° Pour le même objet, nous avons toujours trois ordres, mais cette fois-ci à 2 500, 3 400 et 3600 euros. Le n° 17 vous est attribué à 3 600 + 200 euros pour les monnaies attribuées au-dessus de 1 501 euros, augmentés des frais de vente, en l'occurrence 430,56 euros (soit 360 euros + 70,56 euros de TVA sur les frais) soit un total de 4 030,56 euros.

Les 10% ne s'appliquent jamais sur le budget ou les augmentations de budget, mais uniquement sur chacun des numéros de la vente.

Merci pour votre attention et bonne vente.

Michel PRIEUR
prieur@cgb.fr

MONNAIES CAROLINGIENNES

CHARLES I^{er} DIT « CHARLEMAGNE » (24/09/768-28/01/814)

Charles est devenu roi en 768 à la mort de son père Pépin le Bref et s'est partagé le royaume avec son frère Carloman (768-771) sous l'œil vigilant de leur mère Berthe aux grands pieds. Carloman meurt en 771. Dès 773, Charles s'attaque au royaume lombard et s'empare de Pavie l'année suivante en détrônant Didier. Il est couronné roi des Lombards et confirme la donation de Constantin à Rome. La première expédition en Espagne en 778 se solde par un échec (Roncevaux). En 781, il nomme Pépin roi d'Italie et Louis, roi d'Aquitaine. En 788, il annexe la Bavière après en avoir déposé le duc. Il mène une grande croisade contre les Saxons entre 787 et 803. Ces derniers se convertissent au christianisme. Le 25 décembre 800, il est couronné empereur à Rome par Léon III mais il faudra attendre 812 pour que son titre soit reconnu par Michel I^r (811-813) de Byzance. Charles, déjà agé, veut régler sa succession entre ses trois fils, mais Pépin et Charles le précédent dans la mort. En 814, c'est Louis qui hérite de l'empire unifié par Charlemagne.



1. Denier, n.d., c. 768-781, Région parisienne, (Ar, Ø 18 mm, 9 h, 1,19 g).

A/ CARO/LVS. (Charles), en deux lignes dans le champ.
R/ autour d'une croix ancrée et bouletée.

Ce denier présente de hauts reliefs mais est frappé sur un flan irrégulier et voilé. Petite fente à 11 heures au droit.
G. -- Prou. - MG. --.

RRR. TTB 4000 € / 7500 €

Monnaie de la plus grande rareté qui ne semble connue qu'à deux exemplaires.

Ce type monétaire est attribué à la région parisienne en raison de la croix ancrée et bouletée du revers. Ce type de motif se retrouve notamment sur des deniers de Pépin (Morrison et Grunthal, n° 35, p. 79).



n° 1



2. Denier, n.d., c. 768-781, Tours, (Ar, Ø 19,5 mm, 9 h, 1,62 g).

A/ x CARLVS RE+FR. (Charles, roi des Francs). Croix.
R/ + TVRONIS, (O rond), (légende commençant à 2 heures). (Tours). Monogramme carolin (KAROLVS).

Ce denier est frappé sur un flan voilé et est recouvert d'une patine grise hétérogène. La croix du droit apparaît légèrement en négatif au revers. G. (13/214) - Prou. 443 - MG. 147 - N. 44 p. 55 - JN, Tours n° 6-6 p. 84.

RR. TTB 1200 € / 2000 €

Ces deniers de Charlemagne peuvent aisément se confondre avec ceux de Charles le Chauve. L'attribution à Charlemagne repose sur la forme du O de TVRONIS qui est rond sous Charlemagne et losangé sous Charles le Chauve (Cf. notamment JN Tours, p. 84, n° 6-6). Ce type de denier se rencontre notamment dans les trésors de Dorestadt et de Biebrich (812). Il existe une variété de ce type monétaire avec la légende commençant à 11 heures.



www.cgb.fr

MONNAIES CAROLINGIENNES

LOUIS I^{er} LE PIEUX OU LE DÉBONNAIRE (25/01/814-20/06/840)

Louis, qui était roi d'Aquitaine depuis 781, devint empereur sans problème à la mort de son père en 814, seul fils légitime survivant. Dans la première partie de son règne, jusqu'à l'année 829, il continua l'œuvre de son père et son monnayage. La naissance de Charles d'un second mariage en 823 avec Judith de Bavière va amener ses autres fils, Lothaire, Pépin et Louis à se révolter contre lui. Il fut détroné deux fois en 830 et 833 et le royaume resta divisé jusqu'à sa mort en 840.



- 3.** Obole, n.d., c. 822-840, Melle, (Ar, Ø 16 mm, 1 h, 0,80 g). A/ + HLVDOVVICVS IM. (Louis, empereur). Croix formée de quatre triangles autour d'un point. R/ + METAL-LVM. (Religion chrétienne). Deux coins et deux marteaux. Cette obole est frappée sur un flan assez large et voilé. Exemplaire recouvert d'une patine grise.
G.-pl. 17, n° 76 - Prou. 714 - MG. 397 - N. 33 p. 94 - Dp. 608.
RR. TB+ 750 € / 1200 €
Obole appartenant à une série particulièrement intéressante avec deux coins et deux marteaux, symboles monétaires de l'atelier minière et de l'extraction minière des mines mérovingiennes et carolingiennes de Melle (Deux-Sèvres). Georges Depeyer recense une dizaine d'exemplaires d'oboles de ce type. Un exemplaire était présent dans le trésor de Tessoualle (840-850).



- 4.** Denier, n.d., c. 814-818, Tours, (Ar, Ø 19 mm, 5 h, 1,67 g). A/ + HLVDOVVICVS IMP AVC. (Louis empereur et auguste). Buste lauré et drapé à droite. R/ TVR-O-NES. (Tours). Porte de ville.
Ce denier est frappé sur un flan large et présente de petites taches brunes résultant d'une oxydation. Exemplaire d'une assez grande fraîcheur de frappe. G. (pl. 18/113) - Prou. 833 - MG. 429.
RRR. TTB+ 3800 € / 5800 €
Monnaie de la plus grande rareté.

Ce denier présente un buste avec des cheveux hirsutes. Ce type de buste est différent de ceux publiée en 1996 dans le catalogue des Journées numismatiques de Tours, p. 61. D'après Simon Coupland, ces deniers au buste auraient été frappés entre 814 et 818.



- 5.** Denier à la légende chrétienne, n.d., c. 822-840, (Ar, Ø 20 mm, 9 h, 1,61 g).

A/ + HLVDOVVICVS MP. (Louis, empereur). Croix cantonnée de quatre besants.

R/ XPISTIANA RELIGIO. (Religion chrétienne). Temple tétrastyle avec un fronton triangulaire sommé d'une croisette, une croix au centre posée sur deux degrés.
Ce denier est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise. Haute reliefs.

G.- Prou. 1016 var. (23/1016 var.) - MG. 472 - MEC. 1/794 - N. 5.

TTB+ 220 € / 350 €

La légende de revers (la religion chrétienne), inaugurée par Charlemagne, s'accompagne de la représentation d'un temple. C'est une nouvelle preuve de l'union du pouvoir politique et de l'Église inaugurée en 754 par le premier carolingien, Pépin le Bref. Un changement de taille dans les deniers intervient vers 822. Il est alors fabriqué 20 sous ou 240 deniers dans une livre de 18 onces, ce qui donne un poids théorique de 2,039 g. Ce type va être frappé pendant plus de deux siècles dans l'Occident médiéval. Le denier au temple est normalement une monnaie anonyme, sans lieu d'émission. Néanmoins, certains ateliers caractéristiques ont pu être isolés : c'est le cas de Dax, Orléans, Dorestadt, Maastricht, Trèves, Milan et Venise. Nous avons certainement affaire à un exemplaire posthume mais de bon poids (1,72 g), antérieur à la fin du IX^e siècle. Ces monnaies ont été imitées par Louis le Germanique (840-876), Louis II le Bégué (877-879) ou Louis III de Saxe (876-882) ou enfin Louis III de France (879-882), sans oublier Louis III l'Aveugle (901-905).



MONNAIES CAROLINGIENNES

PÉPIN II D'AQUITAINE (839-852)

Pépin II d'Aquitaine (823-865) est le fils ainé de Pépin I^e (797-838) et le petit-fils de Louis le Pieux. Il succède à son père Pépin I^e, mort le 13 décembre 838, en s'emparant illégalement du trône et en prenant Toulouse en 843. Charles II le Chauve essaye de l'en déloger mais est obligé de reconnaître sa souveraineté sur l'Aquitaine en échange du serment de vassalité. En revanche, Pépin perd le comté de Poitiers. Les années suivantes ne sont qu'une suite ininterrompue de guerres et de trahisons. Toulouse et Poitiers sont pillées par les Normands. En 852, Pépin est livré à Charles le Chauve qui le fait enfermer à Saint-Médard de Soissons. Il s'en échappe et se révolte à nouveau contre son oncle. Les dix dernières années de sa vie, Pépin essaye vainement de reprendre possession de son royaume et meurt captif à Senlis en 865.



6. Denier, n.d., c. 846-848, Melle, (Ar, Ø 22 mm, 11 h, 1,63 g).

A/+ PIPINVS REX EQ. (Pépin, roi d'Aquitaine). Croix. R/+ METVLLO. (Melle). Monogramme de Pépin (PIPINVS). Ce denier est frappé sur un flan large et régulier. Exemplaire ayant été nettoyé et recouvert d'une légère patine grise. Exemplaire présentant quelques faiblesses de frappe. G.n° 2-3 (37/2-3) - Prou. 689-690 - MG. 606.

RRR. TTB 400 € / 850 €

D'après Simon Coupland, ces monnaies de Pépin II pour Melle furent frappées sur une courte période entre 845 et 848 (voir « The coinage of Pippin I and II of Aquitaine », RN, 1989, p. 194-222 et « The early coinage of Charles the Bald, 840/864 », NC, 1991, p. 121-158).

G.- Prou. - MG. 844 - N. 200D.

RRR. TB+ / TTB..... 350 € / 550 €
Il existe une variété avec : après l'R de REX, variété se rencontrant à la fois sur les deniers et les oboles.

Ces oboles sont émises par le monastère de Saint-Denis comme l'indique la lettre M en fin de légende du revers (Monasterium). Pour cet atelier, nous aurions une forme très particulière au datif avec une faute en fin de légende. Le monastère avait été construit par Dagobert I^e vers 630 et reconstruit ensuite par Pépin le Bref. Louis le Pieux et Charles le Chauve lui firent de nombreuses donations. Il y avait déjà un atelier carolingien sous Pépin le Bref.



8. Denier, n.d., c. 840-864, Melle, (Ar, Ø 20,5 mm, 7 h, 1,64 g).

A/+ CARLVS REX FR. (Charles, roi des Francs). Croix. R/+ METVLLO, (légende commençant à 1 heure). (Melle). Monogramme carolin (KAROLVS).

Ce denier est frappé sur un flan large, légèrement irrégulier et voilé. Exemplaire présentant de très hauts reliefs, recouvert d'une patine grise et présentant les traces d'un choc sur la tranche. G. 209, p. 159 (13/209) - Prou. 692-697 - MG. 1063 - MEC. 1/923-933 - N. 94 (à Charlemagne, sic).

TTB+ 190 € / 380 €

L'atelier de Melle frappa pendant plusieurs siècles des monnaies au nom de Charles le Chauve.



9. Denier, n.d., c. 840-864, Melle, (Ar, Ø 20,5 mm, 9 h, 1,52 g).

A/ Même description. R/ Même description.
Ce denier est frappé sur un flan large et régulier. Exemplaire présentant une usure régulière et recouvert d'une patine grise. G. 209, p. 159 (13/209) - Prou. 692-697 - MG. 1063 - MEC. 1/923-933 - N. 94 (à Charlemagne, sic).

TTB 180 € / 350 €

CHARLES II LE CHAUVE

(20/06/840-6/10/877)

Charles le Chauve est devenu roi à la mort de son père, Louis le Pieux, le 20 juillet 840. Au traité de Verdun en 843, l'empire carolingien est partagé entre les trois fils de Louis. Lothaire reçoit la Lotharingie, Louis le Germanique, la Francia Orientalis et Charles la Francia Occidentalis. Le type à la légende chrétienne est antérieur à 864 et à la réforme de l'édit de Pitres, mais il doit être postérieur à 843. Il a pu être frappé entre 850 et 860.



7. Obole, n.d., c. 864-875, Saint-Denis, (Ar, Ø 15,5 mm, 12 h, 0,68 g).

A/+ CRATIA D-I REX. (Charles, roi par la grâce de Dieu). Monogramme carolin (KAROLVS).

R/+ SCIDIONVI M, (Den forme de delta, point au-dessus du M). (Monastère de Saint-Denis). Croix.

Cette obole est frappée sur un flan assez large et est décentrée au droit. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise.



MONNAIES CAROLINGIENNES



10. Denier, n.d., c. 840-875, Bourges, (Ar, Ø 20 mm, 2 h, 0,96 g).

A/+ **CARLVS REX**, (Charles, roi). Buste habillé et lauré à gauche de Charles le Chauve.

R/BITV/RICES, (Bourges), en deux lignes dans le champ. Ce denier est frappé sur un flan voilé qui présente une trace de pliure. Le portrait du roi est particulièrement bien venu à la frappe. Exemplaire recouvert d'une patine grise hétérogène. G. (22/44) - Prou. 737-738 - MG. 1069 var. - N. 17 p. 127.

R.R. TTB 2900 € / 5500 €

Rare monnaie carolingienne avec le buste du roi.

Ce rare type monétaire à portrait, présente plusieurs variétés de légende de droit, notamment REX qui est parfois noté RE.



11. Denier, n.d., c. 840-855, Toulouse, (Ar, Ø 21 mm, 9 h, 1,60 g).

A/+ **CARLVS REX F.** (Charles, roi des Francs). Croix.

R/+TOLOSA CIVI, (légende commençant à 5 heures). (Cité de Toulouse). Monogramme carolin (Karolus avec le L rétrograde). Ce denier est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier. Quelques faiblesses de frappe.

G. (23/71) - Prou. 814 - MG. 1102.

R. TTB 180 € / 280 €

Le trésor d'Auzeville (Haute-Garonne) (D.I/26), découvert en 1878, contenait plus de 439 monnaies dont au moins 394 furent décrites et 320 ont été de nouveau étudiées par Jean Duplessy. La totalité des monnaies examinées sont de l'atelier de Toulouse. Le trésor débute avec deux deniers de Charlemagne et un de Louis le Pieux. Toutes les autres pièces appartiennent à Pépin II (839-864) et aux premières années du règne de Charles le Chauve. Jean Duplessy situe l'enfouissement vers 850. Ce denier est d'un type similaire au trésor d'Auzeville.



12. Denier, n.d., Dorestadt, (Ar, Ø 20 mm, 12 h, 1,41 g).

A/+ **CALRVL REX FR.** (Charles, roi des Francs). Croix cantonnée aux 1 et 4 d'un triangle.

R/+DORESTADO, (légende commençant à 3 heures). (Dorestadt). Monogramme carolin (KAROLVS).

Ce denier est frappé sur un flan assez large et voilé. Exemplaire recouvert d'une patine grise. G. - Prou. - MG. - N. - RRR. TTB

1500 € / 3500 €

Semble complètement inédit et manque aux ouvrages consultés.

Cet exemplaire n'est pas recensé dans les ouvrages de référence consultés, car il présente deux triangles dans le 1^{er} et le 4^{er} canton de la croix du droit. Nous avions déjà vendu dans la VSO MONNAIES 42, n° 23 un denier de style très proche, présentant un annelet dans le quatrième canton de la croix du droit.



n° 10

n° 12 A/



MONNAIES CAROLINGIENNES

EUDES ET MONNAYAGE IMMOBILISÉ À SON NOM (29/2/888-01/01/898 et X^e siècle)

Eudes (860-898) est le premier roi robertien, fils de Robert le Fort (+866), marquis de Neustrie. Eudes, comte de Paris dès 882, défend héroïquement la ville contre les Normands lors du siège vers 885-887. Élu et couronné en 888, il est sacré à Compiègne. Dès ce sacre, une lutte qui va durer dix ans l'oppose à Charles III le Simple, le fils posthume de Louis II le Bégue. Charles est couronné en 893. Eudes choisit Charles comme son successeur et meurt en 898. La lutte va durer encore un siècle entre carolingiens et robertiens avant que Hugues Capet, duc des Francs, ne devienne le premier roi capétien.



13. Denier, n.d., c. 888-950, Limoges, (Ar, Ø 23 mm, 12 h, 1,65 g).

A/+ GRATIAD-IRE, (légende commençant à 4 heures). (Eudes, roi par la grâce de Dieu). Monogramme ODO entre deux croisettes, (O losangés).

R/+ LIMOVICAS CIVIS, (O losangé). (Cité de Limoges). Croix. Ce denier est frappé sur un flan très large et irrégulier laissant apparaître l'essentiel des grênetis extérieurs. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise et présentant quelques faiblesses de frappe. De petites rayures à 4 heures au revers.

G. 26 (47/26) - Prou. 779-783 - MG. 1332 var. - MEC. 1/973 - N. 24 - Bd. 388 var. - PA. 2274 var.

R. TTB+ 220 € / 380 €

Exemplaire de poids lourd (1,65 g).

Il existe en effet de nombreuses imitations du denier de Limoges pour les X^e et XI^e siècles, telles que celles décrites par Poey d'Avant ou Boudeau (n° 388). En raison du style des lettres et de son poids nous situons l'émission de ce denier à la première moitié du X^e siècle. Elle peut d'ailleurs avoir été frappée du vivant d'Eudes.

ITALIE - VENISE (875-880)

Suite au décès de Louis II, Venise tente de s'affranchir de l'autorité de l'empereur. Cette période fut marquée par l'émission d'un monnayage très rare.



14. Denier, n.d., c. 875-880, Venise, (Ar, Ø 19,5 mm, 5 h, 1,46 g).

A/+ DS CVSERVA ROMANO MP. (Seigneur, protège notre empereur romain). Croix cantonnée de quatre besants.

R/ + XPE SALVA VENECIAS. (Le Christ est le salut de Venise). Façade de temples à deux degrés, sommée d'une croix coupant la légende en haut et portant une croix. Ce denier est frappé sur un flan large et légèrement voilé.

Exemplaire taché au droit comme au revers. La croix du droit apparaît légèrement en négatif au revers.

G.- Prou. - MG. - CNI/VII. 1-12 var. (pl. 7, n° 5 var.) - Biaggi 2748 p. 485.

RRR. TTB 9500 € / 20000 €

Ce type de denier est particulièrement rare et est hors cote dans le Biaggi. Le CNI recense toutefois plusieurs exemplaires avec des légendes variées. Cet exemplaire présente une légende de droit non recensée avec CVSERVA au lieu de CVNSERVA. Ce type monétaire est daté de la période 875-880, c'est-à-dire au moment où Venise tente de s'affranchir de l'autorité impériale après le décès de Louis II.

CHARLES II LE CHAUVE ET MONNAYAGE IMMOBILISÉ À SON NOM (843-06/10/877 et X^e siècle)

Charles est né à Francfort-sur-le-Main le 13 juin 823 et est le plus jeune fils de Louis le Pieux. La préférence que lui accorda son père sur ses aînés aboutit à de nombreux conflits. Il s'allia à son frère Louis le Germanique pour combattre leur frère ainé, Lothaire. Ce dernier fut défait le 25 juin 841 à côté d'Auxerre. En 843, avec le traité de Verdun, Charles et Louis se partagèrent l'Empire. Tous les pays situés à l'ouest de l'Escaut, de la Meuse, de la Saône et du Rhône revinrent à Charles. En 875, il se rendit en Italie où il se fit couronner empereur par le pape Jean VIII. Après la mort de son frère Louis le Germanique survint le 28 juillet 876, Charles annexa ses territoires. Les neveux de Louis se révoltèrent contre l'autorité impériale et, le 8 octobre 876, Charles fut battu à Andernach. Cette défaite le força à reconnaître l'autorité et l'héritéité comtale. Il mourut à Avrieux, en Savoie, le 6 octobre 877.



15. Denier, n.d., c. 864-980, Tours, (Ar, Ø 19 mm, 7 h, 1,36 g).

A/+ GRATIA D- REX. (Charles, roi par la grâce de Dieu).

Monogramme carolin (KAROLVS). R/ + TVRONES CIVITIAS, (V et R liés, O losangé). (Cité de Tours). Croix.

Ce denier est frappé sur un flan voilé. Exemplaire présentant des faiblesses de frappe et recouvert d'une patine grise hétérogène.

G.pl. 36/267 - Prou. 450-451 - MG. 916 var. - N. 221 - Fécamp. 6956-7030.

RR. TB+ 300 € / 500 €

Variante avec CIVITIAS au lieu de CIVITAS.

Ce type monétaire, avec un O losangé, est attribué à Charles II dit « le Chauve » mais pourrait éventuellement appartenir au règne de Charles III le simple en raison de sa présence dans les dépôts monétaires de Savigny-sous-le-Lude, Saumur ou Fécamp.

www.cgb.fr

MONNAIES CAROLINGIENNES



16. Denier, n.d., c. 875-877, Arles, (Ar, Ø 21 mm, 6 h, 1,37 g).

A/+ CARLVS IMPERAT. (Charles, empereur). Croix.
R/ + ARELAT CIVIS X, (légende commençant à 9 heures). (Cité d'Arles). Monogramme carolin (KAROLVS). Ce denier est frappé sur un flan assez large et irrégulier. Exemplaire présentant des faiblesses de frappe et sur lequel la croix de droit apparaît en négatif au revers. Patine grise. G.cf. n° 10 (pl. 40/10) - Prou. 869 - MG. 1496 - N. 232C.
RR. TB+ 290 € / 450 €
Ce type monétaire, avec le titre d'empereur, est considéré par Morrison et Grunthal comme une monnaie pouvant avoir été frappée après 877.

D'après Pierre Crinon, ce denier de poids lourd peut appartenir aux règnes de Charles le Simple (898-923), de Robert (922-923) ou au début de celui de Raoul (923-936). Cet exemplaire est issu de coins qui ne sont pas illustrés dans l'étude de Pierre Crinon publiée lors des Journées Numismatiques de Tours en 1997. À la même période, des monnayages d'association sont également connus pour Tours/Orléans.



CHARLES LE SIMPLE, ROBERT ET RAOUL (898-923-936)

Charles le Simple (898-923), de Robert (922-923) ou au début de celui de Raoul (923-936).



17. Denier au portrait, n.d., c. 898-936, Tours-Chinon, (AR, Ø 19,5 mm, 11 h, 1,26 g).

A/ TVRON-. (Tours). Tête à droite, diadémée, le buste cuirassé. R/+ CAINONICASTRO. (Château de Chinon). Croix. Ce denier est frappé sur un flan large et irrégulier présentant les traces d'un petit choc à 4 heures au droit. Une petite faiblesse de frappe de 1 à 3 heures au revers, sinon les reliefs sont bien venus et la tête est nette. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise hétérogène.

Bd. 187 (50 f) - PA.n° 1669 (pl. 31/22) - Fécamp.- - JN Tours, 1997, cf. n° 1-2/1, p. 86.

RRR. TTB+ / TTB..... 2500 € / 3500 €
L'une des premières monnaies féodales tourangelles et chinonaises avec un portrait particulièrement bien venu à la frappe.

n° 17



www.cgb.fr



n° 14



MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



n° 22 A/



n° 42 A/



n° 42 R/



n° 22 R/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

HUGUES CAPET (03/7/987-24/10/996)

Le millénaire capétien de 1987 a célébré Hugues Capet comme le premier « roi de France » et comme le premier prince de sa dynastie. Aucune de ces deux propositions n'est vraie. Élu en 987, Hugues monta sur un trône déjà ancien et prestigieux, celui de la monarchie fondée par Childerix et Clovis cinq siècles plus tôt. Nul n'eut le sentiment que le « roi de France » succédait au « roi des Francs ». Lui-même n'était pas un homme nouveau. Au contraire, il appartenait au lignage le plus prestigieux du royaume, après la dynastie carolingienne, celui de Robert le Fort, comte d'Anjou, mort en 866 en luttant contre les Normands. Ce lignage avait déjà donné trois rois à la France : Eudes (887-898), Robert I^e (922-923), grand-père d'Hugues, et Raoul (923-936). Né vers 941, Hugues portait le titre de « duc de France » ou « duc des Francs », appellation vague qui lui donnait une sorte de prééminence dans l'ancienne Neustrie, entre Seine et Loire. Après la mort accidentelle du roi Louis V, en 987, il fut préféré par les grands à Charles de Lorraine, son compétiteur carolingien, grâce à l'aide de l'archevêque de

Reims Adalbérion et sans doute, en arrière-plan, avec l'appui de l'empereur germanique. Le nouveau roi consacra les premières années de son règne à lutter contre son rival, qui s'était emparé de Laon, ancienne capitale carolingienne. Emprisonné en 990, Charles mourut en 992.

L'accession d'Hugues au trône était arrivée en un moment où les grands vassaux des pays entre Loire et Seine commençaient de se rendre indépendants de leur suzerain. Le Capétien fut donc un roi faible, privé des moyens d'une grande politique. La royauté conservait pourtant une grande importance symbolique, qui mettait son titulaire hors de pair vis-à-vis des autres grands : reconnu sur toute l'étendue du royaume, jusqu'à Barcelone, il était le chef naturel des évêques, l'interlocuteur du pape et de l'empereur. Les chroniques ne disent rien des dernières années du règne. Hugues Capet mourut en 996, après avoir pris soin de faire sacrer son fils ainé, Robert : c'était le premier pas vers la pérennité et l'hérédité de la nouvelle dynastie.



18. Denier, n.d., c. 987-996, Beauvais, (Ar, Ø 23 mm, 6 h, 1,22 g) A/[HE]RVEVS HVGO REX, (H E liés et V E liés). (Hervé, Hugues roi). Croix cantonnée aux 2 et 3 d'un besant. R/

BELVA[CVJS CIVI•TAS. (Cité de Beauvais). Monogramme carolin (KAROLVS).

Ce denier est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier. Exemplaire présentant des faiblesses de frappe et recouvert d'une légère patine grise. C. 12-13 - L. 6 - Dy. 1.

R. TB+ 320 € / 520 €
Exemplaire provenant de MONNAIES 39, n° 37.

L'ensemble du monnayage d'Hugues Capet n'est constitué que de deniers de Beauvais et Laon et d'oboles qui ne sont connus que pour Beauvais. Ces monnaies sont souvent mal frappées. Monnaie recherchée.

ROBERT II LE PIEUX (24/10/996-20/07/1031)

Second des Capétiens, fils d'Hugues Capet, le roi Robert, monté sur le trône en 996, a dû à son penchant pour les choses de l'Église et à sa popularité auprès du clergé le surnom de « pieux ». Élève à Reims du célèbre Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an Mil, il savait le latin, composait de la musique et emportait des livres en voyage, toutes choses qui le distinguaient de la plupart des seigneurs de son temps. D'abord marié à Rosala, fille du comte de Flandres, qu'il réputa, il s'unit ensuite à Berthe, veuve du comte de Blois. Parrain des enfants de la comtesse, le roi ne put faire reconnaître ce mariage par l'Église et dut en conclure un troisième avec Constance, fille du comte d'Arles. Princesse au caractère difficile, dont les meurs méridionales détonnaient au nord de la Loire, Constance donna trois fils à Robert. Le premier, Hugues, fut associé au trône en 1017, le second, Henri, le fut en 1026, à la mort de son ainé. Sa

mère préféra le troisième, Robert, et le poussa à la révolte. Tout le règne fut assombri par les troubles dus aux trois mariages du roi et aux querelles permanentes entre le monarque, sa troisième femme et leurs enfants. À l'intérieur, le roi lutta, dans une suite de petites guerres indécises, contre le pouvoir croissant des grands barons. Son grand succès fut la conquête du duché de Bourgogne, en 1002. Mais, au sud de la Loire, l'influence royale atteignit son étiage. À l'extérieur, Robert II s'efforça, sans grand succès, de contrer l'expansion de l'Empire germanique. C'est alors que l'ancien royaume de Bourgogne et l'Italie passèrent au pouvoir de l'empereur. Prince faible, comme son père, Robert, il fut cependant, comme Hugues Capet avant lui, maintenir l'alliance de la couronne et du clergé et assurer la pérennité de la dynastie, en associant ses fils au trône. Par sa longueur même, son règne contribua à ancrer davantage la troisième race royale.



19. Denier, n.d., c. 1020-1031, Paris, (Ar, Ø 21 mm, 8 h, 1,21 g).

A/ ROT BER TVS. (Robert, roi). Dans le champ REX.

R/ •PARISIVS CIVITAS. (Cité de Paris). Croix.

Ce denier est frappé sur un flan voilé et plié. Exemplaire présentant quelques faiblesses de frappe ainsi que des

taches vertes au droit. C. 17 - L. 9 - Dy. 4.

RRR. TB+ 450 € / 900 €

Le monnayage de Robert II pour Paris est assez rare. Arnaud Clairand, dans l'étude du dépôt monétaire de Neung-sur-Beuvron, a montré que ces monnaies avaient fait l'objet de plusieurs émissions, simultanément au monnayage d'Orléans qui était alors placé sous le contrôle d'Hugues, fils de Robert II. L'émission de ces deniers de Paris sont à situer à la fin du règne, vers 1020-1031.

www.cgb.fr

PHILIPPE III LE HARDI (25/08/1270-5/10/1285)

Né en 1245, second fils de saint Louis, Philippe III lui succéda à l'âge de vingt-cinq ans. Ayant ramené en France l'armée croisée entraînée par son père devant Tunis, il hérita dès 1271 des terres de son oncle Alphonse : Poitou et comté de Toulouse. De Pierre, cinquième fils de saint Louis, il hérita le Perche. Il acheta les comtés de Nemours (1274) et de Chartres (1284). Mais la politique de Philippe fut essentiellement tournée vers le Midi. En 1272, il s'empara de Foix. En 1273, Édouard I^{er} lui prêta hommage pour ses fiefs et, six ans plus tard, le roi de France lui céda l'Agenais. En 1274, il céda le Comtat Venaissin au Saint Siège. A partir de 1276, Philippe III se mêla des conflits liées aux successions des royaumes de Navarre et de Castille.

En 1275, par le traité d'Orléans, Blanche d'Artois, reine de Navarre, fiançait sa fille, Jeanne, au futur Philippe le Bel, préparant la réunion de la Navarre à la France. En Castille, le roi de France prit le parti des enfants de la Cerdña contre Sanche, fils d'Alphonse X, mais ne put passer les Pyrénées. Enfin, à

l'instigation du Pape et de Charles d'Anjou, Philippe prit la tête d'une croisade contre l'Aragon après que le roi Pierre III ait suscité le massacre des Vêpres siciliennes (1282) contre les Angevins de Naples et ceint la couronne de Sicile (1283).

En 1285, l'armée française conquiert le Roussillon et passa les Pyrénées. Après le difficile siège de Gérone, le roi de France dut bientôt battre en retraite. C'est pendant cette retraite que Philippe mourut, à Perpignan, le 5 octobre 1285. Philippe conserva les ministres de son père, mais éleva ses favoris, tels Pierre de La Brosse, et laissa des intrigues de cours se nouer autour de son épouse, intrigues qui peuvent expliquer les erreurs de sa politique méridionale. Son règne fut marqué par les premiers abominables accords par le roi et par l'interdiction faite aux féodaux d'anoblir leurs vassaux. Veuf d'Isabelle d'Aragon, Philippe épousa, en 1274, Marie de Brabant. De sa première épouse, il eut le futur Philippe IV et Charles, tige de la maison de Valois. De la seconde, il eut notamment Louis, tige de la maison d'Évreux.



20. Gros tournois, n.d., c. 1270-1280, 12 d.t., (Ar, Ø 26 mm, 6 h, 3,81 g). (pd. th. 4,219 g, titre 958‰, taille 1/58 marc, 12 d.A.R.). A/ + PHILIPVS REX ; légende extérieure : + BNDICTV: SIT: NOM:E: DNI: nRI: DEI: IhV• XPI, (ponctuation par trois besants superposés). (Philippe roi ; que le nom de notre seigneur

Jésus-Christ soit béni). Croix.

R/ + TVRONV•S• CIVIS, (première S bouletée). (Cité de Tours). Châtel tournois sommé d'une croisette coupant la légende ; bordure extérieure de douze lis.

Ce gros est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier. Exemplaire ayant conservé une partie de son brillant de frappe et présentant une surface partiellement granuleuse suite à une ancienne oxydation.

C. - L. - Dy. 202A.

R. TTB+ 180 € / 280 €

Philippe III ne fit pas frapper de monnaies d'or sous son règne. Il continua toutefois la fabrication des gros tournois. On différencie ses pièces de celles de son fils grâce à l'orthographe de Philipus, avec un seul P. Jean Duplessy situe le changement d'orthographe en 1280.



n° 23

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

PHILIPPE IV LE BEL (05/10/1285-29/11/1314)

Né à Fontainebleau en 1268, Philippe IV était le fils de Philippe III et d'Isabelle d'Aragon. La grande affaire de ce règne fut la querelle entre le roi de France et le pape Boniface VIII. Les papes du XIII^e siècle avaient été de dociles alliés de la France. Le légal Benoît Gaetani vint à l'assemblée du clergé de Sainte-Geneviève de Paris pour annoncer la confirmation de la bulle « *Ad fructus uberes* » (1281), qui soustrayait les ordres mendiants à l'autorité des évêques. Célestin V, ermite égaré sur le trône pontifical ayant abdiqué en 1294, Gaetani fut élu pape. Originaire d'Anagni, neveu d'Alexandre IV, fonctionnaire de la Curie, il se fit sacrer avec faste, réponse au grand refus de Célestin. Le premier différend avec le roi de France survint quand ce dernier fit payer une nouvelle dîme au clergé. Boniface lança la décrétale « *Clericis laicos* » (1296), qui défendait aux rois de recevoir des subsides de l'Église sans l'autorisation du Saint Siège. En représailles, Philippe interdit les sorties d'or et d'argent du royaume, et donc des recettes du Saint Siège. Le pape répondit par la violente lettre « *Ineffabilis amor* », mais, occupé par la lutte contre les Colonna et les Aragonais de Sicile, il finit par céder et accepta de canoniser Louis IX (1297). Lors du jubilé de 1300, Boniface affirma de nouveau les principes théocratiques. Dès lors, il se laissa emporter par sa mégalomanie. La rupture avec le roi de France vint du procès intenté à Bernard de Saisset, évêque de Pamiers, en 1301. Accusé de complot pour l'indépendance du Languedoc, ce prélat fut jugé par le roi à Senlis. Aussiôt, le pape ordonna à Philippe de libérer l'évêque et publia la bulle « *Ausculta fili* », où il annonçait son intention de convoquer un concile pour le 1^{er} novembre 1302. Philippe répondit en convoquant à Paris une assemblée des trois ordres pour le 10 avril 1302. Là, Pierre Flote harangua les députés contre le souverain pontife. Mais Flote et Robert d'Artois périrent quelques mois plus tard à la bataille de Courtrai (11 juillet 1302).

Le synode annoncé eut donc bien lieu en novembre 1302. Boniface y publia la célèbre bulle « *Unam sanctam* », manifeste de la théocratie la plus absolue, qui conclut : « être soumis au pontife romain est pour toute créature humaine condition du salut ». Après un moment d'hésitation, les représailles furent confiées à Guillaume de Nogaret. Ce dernier voulait enlever le pape, le faire traduire devant un concile qui le déposerait. En mars 1303, Nogaret partit vers l'Italie avec ses acolytes. Arrivé dans la Péninsule, il s'allia aux ennemis des Gaetani, notamment Sciarra Colonna. Le 7 septembre, sa troupe entrait dans Anagni et s'empara du pontife, qui fut molesté. Mais le 9, la population se révolta et chassa Nogaret. Brisé par l'épreuve, Boniface mourut à Rome le 11 octobre suivant. Le nouveau pape, Benoît XI, releva Philippe de toutes les condamnations et mourut à son tour. Un concclave tenu à Pérouse en 1305 désigna l'archevêque de Bordeaux, Bertrand de Got, qui prit le nom de Clément V. Il gracia Nogaret et ses complices et se fit couronner à Lyon, en novembre 1305, en présence du roi de

France. Dix gascons furent aussitôt élevés à la pourpre. C'était le triomphe du parti français. À l'intérieur, le règne connut les mêmes succès appuyés sur la violence. Cette fois, l'ennemi à abattre fut l'ordre du Temple. Fondé en 1128, cet ordre militaire administrait d'immenses domaines en Europe occidentale et s'était transformé en un gigantesque réseau bancaire. La prise de Saint-Jean-d'Acre rendait leur institution inutile, faute de croisade, et leur puissance portait ombrage au roi. Brusquement, le 13 octobre 1307, tous les templiers et notamment leur grand maître, Jacques de Molai, furent arrêtés sous l'inculpation d'hérésie et leurs biens confisqués. Un manifeste royal contre les templiers fut lu en place publique et ces derniers, soumis à la question, avouèrent tous les crimes que l'on voulut. En 1308, dans toute la chrétienté, des procès contre l'ordre s'ouvrirent. Au concile de Vienne d'octobre 1311, l'ordre fut définitivement mis à bas, malgré l'absence de preuves matérielles, sous la pression militaire de Philippe. En avril 1312, le pape publia la bulle « *Vox in excelso* » qui supprimait l'ordre sans le condamner explicitement. Ses biens passèrent aux Hospitaliers et aux souverains des différents pays où il était implanté. Les hauts dignitaires furent brûlés. D'autres procès politiques émaillent la seconde partie du règne : celui de Bernard Délificieux, celui de Guichard de Troyes, celui des brus du roi. De même, Juifs et Lombards furent victimes d'expulsions et d'extorsions répétées. Les monnaies subirent des dépréciations successives, l'église dut payer plusieurs décimes ; des emprunts forcés, des impositions frappaient les villes.

Malgré le mécontentement général, rien ne vint troubler la tranquille domination de l'autorité royale, qui prit d'asseoir sa politique de force sur des consultations régulières des trois ordres. Philippe IV s'entoura de juristes, d'étrangers et d'hommes de fraîche noblesse : Pierre Flotte, Guillaume de Nogaret, Enguerran de Marigny. À l'extérieur, la paix fut faite avec les Aragonais (1295). Charles de Valois épousa en compensation la fille de Charles II d'Anjou et reçut Anjou et Maine. En Italie, ce dernier dut céder la place aux Aragonais de Naples (1302). Du côté anglais, après une saisie de la Guyenne, la paix fut faite par le traité de Paris de 1303. En 1307, la Guyenne fut restituée et, l'année suivante, Édouard II épousait Isabelle, fille de Philippe le Bel. Le grand échec du roi eut lieu face aux Flamands qui écrasèrent son armée à Courtrai en juillet 1302. Après la victoire de Mons-en-Pévèle, en 1304, la Flandre dut traiter. En juin 1305, Robert de Béthune, comte de Flandre, dut s'engager à payer une indemnité de 400 000 livres et à céder Lille, Douai et Béthune en attendant le complet paiement de la somme. L'exécution du traité faisant difficulté, un nouvel arrangement fut conclu à Pontoise en 1312 : ce fut le célèbre transport de Flandres. Tel fut le règne de Philippe le Bel, âge sombre d'un premier absolutisme et d'une première raison d'État. Par de sinistres moyens, le roi avait continué la politique de saint Louis, dont le temps prit alors dans la mémoire collective figure d'âge d'or.



21. Maille tierce à l'O rond, n.d., 09/1306, 4 3/8 d.t., (Ar, Ø 19 mm, 6 h, 1,63 g). (pd. th. 1,406 g, titre 958 %, taille 1/174 marc, 12 d.A.R.).
A / + PHILIPPVS REX ; légende extérieure : + BHIDICTV:
SIT: NOMEn: DOMInI, (ponctuation par trois besants superposés). (Philippe roi ; que le nom de notre seigneur Jésus-Christ

soit bénii). Croix.

R/ TVRONVS (croissant) CIVIS. (Cité de Tours). Châtel tournois sommé d'une croisette coupant la légende à 12 heures. Bordure extérieure de dix lis.

Cette maille tierce est frappée sur un flan irrégulier. Exemplaire présentant d'assez hauts reliefs et recouvert d'une légère patine grise. Des faiblesses de frappe.

C. 214 - L. 223b - Dy. 219D - Dh. 278.

TTB+ 250 € / 350 €

Cet exemplaire porte DOMINI au droit.

Il existe de nombreuses variétés de mailles tierces à l'O rond (ponctuations diverses, lis supérieur accosté de points). Ces mailles tierces auraient été frappées jusqu'à l'année 1310.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

PHILIPPE VI DE VALOIS (01/04/1328-22/08/1350)

Né en 1293, âgé de 35 ans lors de son avènement au trône, en mai 1328, Philippe était le fils de Marguerite de Sicile et de Charles de Valois, dont on put dire qu'il avait été fils, frère, oncle, gendre de roi et jamais roi lui-même. D'autres prétentions s'élevaient cependant à la couronne de France : celles de la maison de Navarre, héritière des droits de Jeanne, fille de Louis X, celles d'Édouard III, héritier des droits de sa mère, Isabelle de France, fille de Philippe le Bel. Édouard III prêta hommage à Philippe VI à Amiens en juin 1329. Cependant, dans les années suivantes, les incidents se multiplièrent. La guerre d'Édouard contre le roi d'Écosse David Bruce tint quelques temps l'Anglais éloigné de la Guyenne et Philippe, en 1336, descendit en Avignon. Sa flotte se préparait à opérer en Méditerranée. L'année suivante, retournement de situation : la flotte passa en mer du Nord. La guerre semblait proche.

À la Toussaint 1337, l'évêque de Lincoln, Henri Burghersh, vint à Paris : il annonça la rupture de l'hommage prêté à Amiens, la remise en cause de la succession de France et la déclaration de guerre. Les Pays-Bas prirent parti pour l'Angleterre, le comte de Luxembourg et roi de Bohême, Jean l'Aveugle, se rangea aux côtés de la France, Alphonse XI également. En janvier 1338, la Flandre s'insurgea contre Louis de Nevers et Jan van Artevelde, capitaine de Gand, prit le gouvernement du comté.

L'année suivante, le comte de Flandres se réfugiait à Paris. Les Flamands reconurent Édouard pour roi. Édouard III prit alors le titre de roi de France et prit les armes mi-parti de France et d'Angleterre. Le 24 juin 1340, les flottes française et anglaise se rencontrèrent au large des côtes de Bruges, près de l'avant-port de L'Ecluse. La défaite totale des Français donna à Édouard la maîtrise de la mer. Une trêve fut conclue à Espléchin en septembre suivant. La guerre reprit en 1345. Un débarquement d'Édouard en Flandre fut sans lendemain. En 1346, Jean, fils de Philippe, duc de Normandie, attaquait la Guyenne et mit le siège devant Aiguillon.

Cependant, en juillet 1346, Édouard débarqua en Cotentin et ravagea la Normandie. Philippe se lança à sa poursuite : les deux armées s'affrontèrent à Crécy, le 26 août 1346. Nouvelle et complète victoire des Anglais, pourtant inférieurs en nombre. Philippe s'enfuit ; plusieurs de ses grands vassaux tombèrent sur le champ de bataille. En 1347, Édouard prit Calais et y établit une garnison. Dans le même temps, une complexe guerre de succession dévastait la Bretagne, où le parti anglais eut longtemps le dessus. Seul succès du règne : l'acquisition du Dauphiné de Viennois, cédé au fils ainé du duc de Normandie par Humbert II en 1349. À sa mort, en 1350, Philippe laissait un royaume et une dynastie également ébranlés.



22. Lion d'or, n.d., 31/10/1338, 25 s.t., (Or, Ø 31,5 mm, 6 h, 4,80 g). (pd. th. 4,895 g, titre 1000 ‰, 24 kar.).

A/ ° Ph': DEI: GRA° - °FRAnC: REX•, (ponctuation par trois annelets superposés ou par simple annelet). (Philippe, roi des Francs par la grâce de Dieu). Philippe VI couronné assis dans une stalle gothique, avec baldaquin, tenant un sceptre long de sa main droite, un court de sa main gauche, les pieds posés sur un lion à gauche.

R/+: XP'C: VInCIT: XP'C: REGNAT: XP'C: IMPERAT, (N de REGNAT rétrograde, ponctuation par trois annelets superposés). (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Croix quadrilobée et fleuronnée, dans un quadrilobe orné de feuilles et canonné de quatre trèfles sans queue.

Ce lion d'or est frappé sur un flan large, irrégulier et légèrement voilé. Faiblesse de frappe au niveau du visage du roi, mais lettres des légendes bienvenues. Reliefs plus nets au revers qu'au droit.

C. 290 - L. 253 - Dy. 250.

RRR. TTB / TTB+..... 4900 € / 9500 €

Le lion d'or connu qu'une seule émission. Cette monnaie est appellée dans les textes « Leones auri », « denarius » (ou « florenus ») « ad Leonem » et enfin « Lyon d'or ». Il s'agit de l'une des monnaies les plus rares du monnayage de Philippe VI après le florin george et la couronne d'or.



n° 24



MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

JEAN II LE BON (22/08/1350-8/04/1364)

Jean, duc de Normandie, monta sur le trône de France à l'âge de trente-et-un ans, ayant déjà à son actif une longue expérience de campagnes militaires. D'entrée, il s'aliéna Charles de Navarre en cédant le comté d'Angoulême à son favori, le connétable Charles d'Espagne. Ce dernier fut assassiné par le Navarrais en janvier 1354. Au mois de février suivant, Jean dut conclure le traité de Mantes avec Charles et lui céder des vastes domaines en Normandie. En 1355, le prince Noir, fils d'Édouard III, commença la guerre en Guyenne. Sa chevauchée le mena en Armagnac, puis en Languedoc. Dans le même temps, les Anglais lançaient des raids depuis Calais. La monnaie s'affondrait, l'insécurité était générale. Il fut décidé de lever un impôt pour lutter contre les Anglais. Sa perception fut confiée à des « élus » nommés par les États. L'année suivante, de nouveaux États généraux furent réunis, toujours pour traiter de la perception de l'impôt. L'évêque de Laon, Robert Le Coq, chercha alors à dresser le prince Charles, duc de Normandie, contre son père. La même année, les Anglais du duc de Lancastre ravageaient

la Normandie. Voulant mettre un terme aux chevauchées du prince Noir, Jean II le coupa de Bordeaux et le contraignit à la bataille près de Poitiers.

Le sort des armes fut défavorable aux Français et Jean fut pris et emmené en captivité en Angleterre. Il fallut traiter : le 24 mars 1359, pour recouvrer la liberté, Jean acceptait de payer une rançon de quatre millions d'écus et de céder à Édouard une grande Aquitaine en pleine suzeraineté. Le traité de Brétigny, en mai suivant, ramena la rançon à trois millions et les cessions territoriales à l'Aquitaine, à Calais et au Ponthieu. Un traité solennel, signé à Calais en octobre, confirma ces dispositions. Libéré, Jean II décida de partir à la Croisade. En août 1362, il quittait Paris pour Avignon. Cependant, le jeune Louis d'Anjou venait de s'enfuir d'Angleterre. Fidèle à sa parole, Jean remit le gouvernement du royaume à Charles et revint à Londres en janvier 1364 pour prendre la place de son fils. Il y mourut quelques temps après.



23. Royal d'or, n.d., 15/04/1359, 2^e ém., 25 st., (Or, Ø 28 mm, 9 h, 3,48 g) (pd. th. 3,547 g, titre 1000 %, taille 1/69 marc, 24 kar.)

A/ IOH'ES: DEI: GRA - FRAnCORV: REX, (ponctuation par deux annelets pointés superposés). (Jean, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Le roi couronné debout de face sous un dais gothique à pinacles, tenant le sceptre fleurdelysié de la main droite. R/+ XPC: VInCIT: XPC: REGnAT: XPC: IMPERAT, (ponctuation par deux annelets pointés superposés). (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Croix fleuronnée et feuillue, incurvée en cœur, ornée d'un fleuron, canonnée de quatre lis ; le tout dans un polylobe.

Ce royal d'or est frappé sur un flan légèrement irrégulier et présentant une trace de pliure. Usure régulière. Petit coup sur la tranche à 3 heures au droit. C. 359 - Mar. 726 - L. 296a - Dy. 293A.

R. TTB 950 € / 1800 €

Le royal d'or s'intercale entre l'émission du mouton et celle du franc d'un moment où le roi est retenu captif en Angleterre après la défaite de Poitiers. Le royal a connu deux émissions. La première du 22 août 1358 avec une taille de 69 au marc et une valeur de 20 sous parisii qui correspond avec un pied 32^e et à un retour à la bonne monnaie. La seconde émission marque déjà un affaiblissement monétaire avec un pied 40^e pour l'argent et une augmentation de la taille au marc du royal d'or, donc l'augmentation du sou tournois or passant de 0,148 g à 0,141 g par sou.

3,82 g). (pd. th. 3,885 g, titre 1000 %, taille 1/63 marc, 24 kar.).

A/ IOHAnnES: DEI - 'GRACIA: - FRAnCORV: REX, (ponctuation par deux annelets pointés superposés). (Jean, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Jean II à cheval, galopant à gauche, l'épée haute, coiffé d'un heaume couronné sommé d'un lis, portant par-dessus sa cotte de mailles une cotte d'armes fleurdelysié ; le caparaçon du cheval est fleurdelysié.

R/+XP'C*VINCIT*XP'C*REGnAT*XP'C*IMPERAT, (ponctuation par simple rose à cinq pétales). (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Croix feuillue avec quadrilobe en cœur, dans un quadrilobe orné de palmettes et cantonné de quatre trèfles évidés.

Ce franc est frappé sur un flan large et irrégulier. De petites faiblesses de frappe. C. 361 - L. 297 - Dy. 294.

R. TTB 980 € / 1300 €

Le franc à cheval, ordonné le 5 décembre 1360, marque le retour à la bonne monnaie. Il est fabriqué suite à l'impôt spécial levé pour payer la rançon du roi, suite à la paix de Brétigny du 8 mai 1360. Jean II devait verser une rançon de 3 millions d'écus d'or pour être libre (franc). C'est la première monnaie exprimée en franc, elle équivaut à une livre tournois. Jean II ne pouvant régler la totalité de la rançon, il se constituera prisonnier en janvier 1364 et mourra captif le 8 avril suivant.



25. Franc à cheval, n.d., 05/12/1360, 20 st., (Or, Ø 28,5 mm, 8 h, 3,81 g). (pd. th. 3,885 g, titre 1000 %, taille 1/63 marc, 24 kar.).

A/ Même description. R/ Même description.

Ce franc est frappé sur un flan large, irrégulier et légèrement voilé. Exemplaire présentant des faiblesses de frappe. C. 361 - L. 297 - Dy. 294.

R. TB+ 850 € / 1200 €

Le P de IMPERAT ressemble à un D (INDERAT).



24. Franc à cheval, n.d., 05/12/1360, 20 st., (Or, Ø 28 mm, 7 h,

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

CHARLES V LE SAGE (08/04/1364-16/09/1380)4366

Après les désastres de Philippe VI et de Jean II, le règne de Charles V est un bref moment de relèvement du royaume de France. Né à Vincennes en 1337, fils de Jean II le Bon et de Bonne de Luxembourg, duc de Normandie puis régent du royaume pendant la captivité de son père, Charles V monta sur le trône en 1364 avec déjà une longue expérience du gouvernement. Il dut mener la guerre sur plusieurs fronts. En Bretagne, le traité de Guérande (1365) reconnut la victoire du parti de Montfort. En Bourgogne, à l'extinction de la vieille dynastie capétienne, le duché passa au frère de Charles, Philippe le Hardi. Enfin, à Cocherel, en mars 1364, Du Guesclin défit les troupes de Charles de Navarre. Le même mois, Charles V était sacré à Reims. En mars 1365, le Navarras fit sa paix avec le roi. Il fallut aussi lutter contre les grandes compagnies qui ravageaient le royaume. On en éloigna un certain nombre par l'expédition de Castille (1366-1367), où se continua la lutte franco anglaise.

Du Guesclin, fait prisonnier en avril 1367, tomba entre les mains du prince Noir, qui le libéra contre rançon l'année suivante. Cependant, les villes d'Aquitaine, écrasées d'impôts, se révoltaient contre le Prince Noir (1368). Le 30 novembre 1369, le roi de France décidait la confiscation du duché. Aussitôt, Édouard III reprit le titre de roi de France, abandonné en 1360. La reconquête française fut puissamment facilitée par le système fiscal que Charles avait mis en place durant la décennie précédente. La marine fut reconstituée et des raids lancés contre les ports anglais. Aux grandes chevauchées des capitaines anglais, les Français opposent des fortifications et l'établissement de garnisons. Connétable en 1370, Du Guesclin est mis à la tête d'une armée de métier qui remplace l'ost féodal.

L'artillerie fait son apparition dans les sièges. Les trésoriers des guerres assurent le paiement régulier des troupes. En 1369, Louis d'Anjou reprit le Rouergue, le Quercy et une partie du Périgord et de l'Agenais. En 1370, le reste de ces provinces tombèrent aux mains des Français. La chevauchée de Robert Knolles dans le nord de la France demeura sans résultat, les troupes royales refusant le combat. En 1372, Poitiers et Saintes furent prises, Aunis et Angoumois furent annexés au domaine royal, le Poitou donné à Jean de Berry.

En 1373, Édouard III chargeait son fils Jean de Lancastre d'une grande chevauchée de Calais à Bordeaux. Une trêve fut conclue en 1375. Le prince Noir mourut en 1376, Édouard III en 1377. Son successeur Richard II n'avait que douze ans. Il ne lui restaît sur le continent que Bordeaux, Bayonne et Calais. La France sortait donc victorieuse de la confrontation : en janvier 1378, Charles V recevait en grande pompe à Paris l'empereur Charles IV de Luxembourg et son fils Wenceslas. Le royaume capétien était confirmé dans son statut de première puissance de l'Occident. Administrateur sage et prudent, Charles V réorganisa l'armée et l'administration des finances. Il établit fouages et aides, impôts de fait permanents qui furent instaurés pour contribuer à l'effort de guerre. L'armée royale était, elle aussi, devenue permanente, formée de compagnies aux capitaines nommés par le roi ; complétée par une artillerie à feu et une marine de guerre. Grand bâtisseur, il fit construire l'hôtel Saint-Pol, rebâtit le Louvre et le château de Vincennes. Prince lettré, il se constitua une superbe bibliothèque et encouragea les savants. En 1373, Charles V avait porté la majorité royale à l'âge de treize ans.



26. Franc à pied, n.d., 20/04/1365, 20 st., (Or, Ø 28 mm, 5 h, 3,80 g). (pd. th. 3,824 g, titre 1000 %, taille 1/64 marc, 24 kar.).

A/ KAROLVSx DEX GR - FRAvCORVx REX, (ponctuation par simple sautoir). (Charles, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Charles V, couronné, debout sous un dais gothique accosté de lis, portant une cotte d'armes fleurdilisée par-dessus sa cotte de mailles, tenant une épée de la main droite (un point à la garde) et la main de justice de la gauche).

R/ + XPC* VINCIT* XP*C* REGNAT* XP*C* IMPERAT, (ponctuation par une rose à cinq pétales). (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Croix tréflée avec quadrilobe anglo en cœur contenant un point, cantonnée aux 1 et 4 d'un lis, aux 2 et 3 d'une couronne, dans un quadrilobe anglo accosté de lis.

Ce franc à pied est frappé sur un flan assez large, légèrement voilé et irrégulier. Exemplaire présentant de hauts reliefs.

C. 457 - L. 371 - Dy. 360.

SUP 750 € / 1200 €

Cette monnaie portait dans les textes le nom de « denier d'or aux fleurs de lis », mais le peuple lui substitua celui plus évocateur de « franc à pied » en contrepoint du « franc à cheval » de Jean II.



27. Franc à pied, n.d., 20/04/1365, 20 st., (Or, Ø 28 mm, 12 h, 3,81 g). (pd. th. 3,824 g, titre 1000 %, taille 1/64 marc, 24 kar.).

A/ KAROLVSx DIX GR - FRAvCORVx REX, (ponctuation par un sautoir). (Charles, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Charles V, couronné, debout sous un dais gothique accosté de lis, portant une cotte d'armes fleurdilisée par-dessus sa cotte de mailles, tenant une épée de la main droite (un point à la garde) et la main de justice de la gauche.

R/ + XPC* VInCIT* XPC* REGNAT* XPC* IMDERAT, (ponctuation par une rose à cinq pétales). (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Croix tréflée avec quadrilobe anglo en cœur contenant un point, cantonnée aux 1 et 4 d'un lis, aux 2 et 3 d'une couronne, dans un quadrilobe anglo accosté de lis.

Ce franc à pied est frappé sur un flan assez large, légèrement voilé et irrégulier. Exemplaire présentant quelques faiblesses de frappe.

C. 457 - L. 371 - Dy. 360.

TTB 650 € / 950 €

Legendé INDERAT au lieu d'IMPERAT au revers.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

CHARLES VI LE FOU OU LE BIEN AIMÉ (16/09/1380-21/10/1422)

Né à Paris en 1368, Charles VI était le fils de Charles V et de Jeanne de Bourbon. En 1380, Louis d'Anjou exerça la régence, Bourgogne et Berry la tutelle des enfants royaux. Les conseillers de Charles V étaient maintenus au pouvoir. Mais Louis fit financer par les caisses royales son expédition en Italie pour récupérer la succession des Angevins de Naples. Une ère de troubles s'ouvrait : grand schisme d'Occident à partir de 1378, révoltes urbaines en Languedoc, en Italie, en Angleterre et en Allemagne, bientôt en Flandres, à Paris et Rouen. A partir de 1383, le pouvoir royal reprit le dessus et la répression fut terrible. En janvier 1383, la prévôté des marchands fut unie à la prévôté de Paris et les juridictions des métiers dissoutes. En 1382-1384, Jean de Berry remettait de l'ordre en Languedoc. En janvier 1384, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, devenait comte de Flandre, à la mort de son beau-père Louis de Male et mariait, en 1385, le jeune roi à Isabeau de Bavière. En 1388, Charles VI congédia ses oncles et rappela les conseillers de son père (Bureau de La Rivière, Jean Le Mercier, Jean de Montagu), les « Marmousets » et mit à la tête du conseil Louis II d'Anjou d'Orléans, fils de Louis I^e, mort en 1384, qui prenait le titre de roi de Jérusalem et de Sicile. En août 1392, au cours d'une expédition contre la Bretagne, Charles VI devint fou.

Les Marmousets furent chassés du Conseil. Louis d'Anjou et les oncles du roi, Berry et Bourgogne, s'emparèrent du pouvoir. Philippe le Hardi conclut la paix avec l'Angleterre et maria Richard II à Isabelle de France. Mais, en 1399, le duc de Derby devenait roi d'Angleterre sous le nom d'Henri IV : tout était à recommencer. À Philippe le Hardi, mort en 1404, succéda son fils Jean sans Peur, héros de la croisade de Nicopolis, qui ne tarda pas à se heurter à Louis d'Orléans. Le 23 novembre 1407, le duc d'Orléans fut assassiné au sortir de l'hôtel Barbette. Son fils Charles s'allia avec de grands féodaux du Midi, le connétable

Charles d'Albret et le comte Bernard VIII d'Armagnac, formant le parti dit des « Armagnacs ». En 1412, le duc de Bourgogne, qui s'était rallié les Parisiens par des mesures démagogiques, fit son entrée dans la capitale. Depuis 1411, les Bourguignons s'étaient alliés aux Anglais, qui débarquèrent en Cotentin en 1412. En 1413, les États généraux se réunirent à Paris, sous le contrôle du parti bourguignon, pour préparer une ordonnance de réforme. Une émeute parisienne, du parti dit des « Cabochiens » arrêta le processus. En août, le duc de Bourgogne quittait à Paris et le duc d'Orléans y rentrait. Cependant, Henri V, roi d'Angleterre depuis 1413, débarqua à l'embouchure de la Seine. En octobre 1415, il décida de gagner Calais. L'armée de Charles VI lui bloqua la route. La bataille eut lieu à Azincourt le 25 octobre 1415.

La chevalerie française fut taillée en pièces ; les ducs d'Orléans et de Bourbon tombèrent aux mains de Henri V. En 1417, la flotte française était détruite à La Hougue, en 1418 Henri V s'empara de la Normandie. Le 29 mai 1418, Paris retombait au pouvoir des Bourguignons. Le dauphin Louis s'échappa avec peine. Le 10 septembre 1419 eut lieu une entrevue de réconciliation entre Jean sans Peur et le dauphin ; le duc de Bourgogne y fut poignardé. Le parti bourguignon se tournait désormais définitivement vers l'Angleterre. Après des négociations entre Franco-Bourguignons et Anglais, à Arras, le traité de paix fut scellé à Troyes le 21 mai 1420 : Henri V épousait la fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, devenait régent du royaume et le dauphin Charles était privé de ses droits. En août 1422, Henri V décédait à Vincennes, Charles VI le suivit dans la tombe au mois d'octobre suivant. Le duc de Bedford devenait régent de France et d'Angleterre pour le jeune roi Henri VI, tandis que le dauphin, réfugié à Bourges, se proclamait roi sous le nom de Charles VII.



28. Écu d'or à la couronne, n.d., 11/09/1389, Rouen, Point sous la 15^e lettre du droit et du revers, Point 15^e, Ecu d'or à la couronne, g off., (Or, Ø 28 mm, 4 h, 3,93 g). A/ + KAROLVSx DEIx GRACIAx FRANCORVMx REX, (ponctuation par deux sautoirs superposés). (Charles, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Écu de France couronné. R/ + XPC* VINCIT* XPC* REGNAT* XPC* INPERAT, (ponctuation par simple molette). (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Croix fleurdelisée et feuillue avec une étoile à 5 rais dans un losange curviligne en cœur, le tout dans un quadrilobe cantonné de quatre couronnes. Cet écu d'or est frappé sur un flan assez large, irrégulier et légèrement voilé. Exemplaire présentant quelques faiblesses de frappe au revers. C. 488 - L. 378b - Dy. 369B.

RR. TTB+ 490 € / 800 €
La ville de Rouen est restée entre les mains du roi entre le 11 septembre 1389 et le 19 janvier 1419. Cet atelier a reçu le point secret sous la 15^e lettre pour différencier ses fabrications.



n° 26 A/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



29. Écu d'or à la couronne, n.d., 11/03/1385, 1^{re} ém., 22 s. 6 d.t., (Or, Ø 27 mm, 12 h, 3,98 g). (pd. th. 4,079 g, titre 1000 %, taille 1/60 marc, 24 kar.).

A/ + KAROLVS: DEI: GRACIA: FRAnCORVm: REX, (ponctuation par deux annelets superposés). (Charles, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Écu de France couronné. R/+ XPC: VINCIT: XPC: REGHAT: XPC: IIIPERAT, (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Croix fleurdelisée et feuillue avec une étoile à 5 rais dans un losange curviligne en cœur, le tout dans un quadrilobe cantonné de quatre couronnes.

Cet écu d'or est frappé sur un flan irrégulier, légèrement voilé et un peu court. De petites faiblesses de frappe. Le haut de l'un des lis de l'écu de France apparaît en négatif au revers. C. 484 - L. 378 - Dy. 369.

RR. TTB+ / TTB..... 750 € / 1200 €

Exemplaire particulier et rare présentant une ponctuation par deux annelets superposés au lieu de deux sautoirs.

L'écu d'or a aussi été frappé par le duc de Bourgogne et le dauphin Charles entre 1418 et 1422. Si le titre a été peu modifié de 24 à 22 carats, le poids a varié de 4,079 g à 3,599 g et le cours est monté de 22 sols tournois et 6 deniers tournois à 40 sols tournois, la valeur du sol tournois évoluant de 0,181 g à 0,087 g. La première émission est toujours sans point secret d'atelier.

et d'un groupe de trois points posés en triangle. Cet agnel est frappé sur un flan irrégulier et assez large. Exemplaire présentant quelques faiblesses de frappe ainsi que des taches au droit. Des rayures devant le cou de l'agneau. C. 496-497 var. - Mar. - L. 380 var. - Dy. 372 var.

RR. TTB / TTB+..... 750 € / 1200 €
Cette monnaie, avec sept lis et un groupe de trois besants cantonnant le quadrilobe anglo du revers, est une variante non recensée dans les ouvrages de référence mais n'est pas si rare que cette absence de référencement pourrait le laisser penser.

L'agnel est créé le 10 mai 1417. Dès le 21 octobre 1417, une seconde émission est ordonnée avec des agnels d'or au titre réduit d'un carat. Cette seconde émission fut notamment accompagnée par la création du heaume et du demi-heaume d'or, et par la seconde émission d'une florette et une 6^e émission du guénar et du demi-guénar. Les monnaies royales françaises passèrent d'un pied 40^e à un pied 60^e. De Sauley, Documents monétaires, t. II, p. 198 donne une transcription des lettres patentes du 10 mai 1417 : « Lettre patentes aux g[é]n[ér]aux pour faire denfiers d'or fin, appellez moutons, à 23 caratz et un quart de carat de remède, de 96 denfie[rs] de pays au m[arc] de Paris, lesquels auront cours pour 20 solz t[ournoijs] la pièce ».



31. Écu d'or à la couronne, n.d., 11/09/1389, Saint-Quentin, Molette au centre du revers, Molette, 2^e ém., 22 s. 6 dt., (Or, Ø 29 mm, 11 h, 3,99 g). (pd. th. 3,99 g, titre 1000 %, taille 1/61 1/3 marc, 24 kar.).

A/ + KAROLVsx DÉIx GRACIAx FRAnCORVm x REX, (ponctuation par deux sautoirs superposés). (Charles, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Écu de France couronné. R/+ XPC* VINCIT* XPC* REGNAT* XPC* INPERAT, (N romaines et rétrogrades). (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Croix fleurdelisée et feuillue avec une molette à 5 pointes dans un losange curviligne en cœur, le tout dans un quadrilobe cantonné de quatre couronnes.

Cet écu d'or est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier. Exemplaire présentant de très hauts reliefs et très bien venu à la frappe. C. 487 - L. 378 - Dy. 369A.

RR. SUP 750 € / 1000 €

La deuxième émission est marquée par un affaiblissement du poids. La monnaie qui était sur le pied 24^e depuis 1380, passe au pied 25^e en 1385 et 27^e en 1388. Il est possible que cette monnaie appartienne à la 1^{re} émission (seul le poids diffère entre ces deux émissions).



30. Agnel d'or, n.d., 10/05/1417, Paris, Point sous la 18^e lettre du droit et du revers, Point 18^e, 1^{re} ém., 20 st., (Or, Ø 25 mm, 8 h, 2,54 g). (pd. th. 2,549 g, titre 958 %, taille 1/96 marc, 23 kar.).

A/ + AGN': DEI: QVI TOLL': PECA: mVDI: mISE: NOBIS, (M et N onciales, ponctuation par deux annelets superposés). (Charles, roi des Francs : agneau de Dieu qui enlève les péchés du monde, prends pitié de nous). Agneau pascal à gauche, une des pattes antérieures relevée, la tête tournée à droite et nimbée, devant une croix tréflée avec un gonfanon qui coupe la légende à l'exergue et repose sur un groupe de trois points, le tout dans un polylobe bouleté interrompu en bas par K: F-RX.

R/+ XPC* VINCIT* XPC* REGNAT* XPC* INPERAT, (N romaines et rétrogrades, ponctuation par une rose à cinq pétales). (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Croix trifoliée avec une rose à cinq pétales dans un quadrilobe anglo en cœur, cantonnée de quatre lis, le tout dans un quadrilobe anglo cantonné de sept petits lis

www.cgb.fr

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



32. Obole tournois, n.d., 23/07/1393, Romans, Point 2^e au droit et au revers, Point 2^e, 2^e ém., 1/2 dt., (Bill, Ø 17 mm, 8 h, 0,80 g). (pd. th. 0,806 g, titre 89 ‰).

A/+ KAROLVS^o REX. (Charles, roi). Lis.

R/+ OBOLVS^o CIVIS. (Obole, cité). Croix.

Cette obole est frappée sur un flan irrégulier et large et légèrement voilé. Exemplaire présentant de hauts reliefs et recouvert d'une jolie patine gris vert. C. 557 - L. 395A - Dy. 395A.

R. SUP / TTB+ 120 € / 220 €

Rare dans cet état de conservation.

Ce type d'obole peut se confondre avec celles de Charles VII frappées à partir du 9 octobre 1429 (Dy.503).

lis, à droite d'un léopard ; au-dessous hERICVS sur un trait d'exergue.

Ce blanc est frappé sur un flan assez large et irrégulier. Exemplaire présentant des faiblesses de frappe. Une légère patine grise hétérogène recouvre cet exemplaire.

C. 602 - L. 449 - Dy. 445 - E. 281b var. - Elias 397.

RR. TTB 200 € / 340 €

Variété avec point en fin des légendes.

Il existe plusieurs variétés de ce blanc d'Auxerre : certains exemplaires présentent en effet un point sous la croix ancrée en début des légendes et d'autres n'ont pas de marque abréviaire au-dessus du nom du roi.



HENRY VI DE LANCASTRE - ROI DE FRANCE (1422-1453) - ROI D'ANGLETERRE (1422-1461) et (1470-1471)

Henry VI est le fils d'Henry V et de Catherine de France ; il naquit à Windsor le 6 décembre 1421. Lorsque son père mourut, il n'avait que dix mois et demi. Une période de régence commença et ce fut son oncle, le duc de Bedford, qui administra le royaume d'Angleterre. Le duc de Bedford fit sacrer Henry VI à Paris le 14 décembre 1431. Sous son règne, les Anglais perdirent presque toutes leurs possessions en France, ne gardant plus que Calais après la capitulation de Bordeaux le 19 octobre 1453. En 1445, il se maria à Marguerite d'Anjou, à laquelle il abandonna une partie de son pouvoir, atteint d'accès de folie comme son grand-père maternel, le roi de France Charles VI. La perte des territoires français fut à l'origine de la guerre des Deux-Roses qui commença en 1455 et s'acheva par le couronnement d'Édouard IV en 1461 et la fuite de Henry VI et de Marguerite d'Anjou en Hollande. En 1470, il fut remis sur le trône par Warwick, mais Édouard IV finit par le faire emprisonner dans la tour de Londres où il mourut le 21 mai 1471, sans doute assassiné.



33. Blanc aux écus, n.d., 23/11/1422, Auxerre, Croix ancrée ou fer de moulin en début des légendes, Croix ancrée ou fer de moulin, 10 dt., (Bill, Ø 27 mm, 3 h, 3,10 g). (pd. th. 3,263 g, titre 399 ‰, taille 1/75 marc, 5 d. A.R.).

A/ (croix ancrée) FRANCOR[IV]M: ET: ANGLIE:

REX• (ponctuation par trois besants superposés). (Henry, roi des Francs et des Anglais). Écus accotés, à gauche de

France, à droite écartelé aux 1 et 4 de France, aux 2 et 3 d'Angleterre ; au-dessus hERICVS.

R/(croix ancrée) SIT: nOmEN: DnI: BENEDICTV•, (ponctuation par trois besants superposés). (Béni soit le nom du Seigneur ; Henry). Croix latine accostée à gauche d'un

lis, à droite d'un léopard ; au-dessous hERICVS sur un trait d'exergue.

Ce blanc est frappé sur un flan assez large présentant de petits éclatements. Exemplaire recouvert d'une patine grise. La croix du revers apparaît en négatif au droit.

C. 602 - L. 449 - Dy. 445 - E. 279 - Elias 391.

R. TTB 150 € / 250 €

Paris resta entre les mains des Anglais jusqu'à l'année 1436. Après la fin du gouvernement bourguignon, le 13 avril 1436, le roi Charles VII fit son entrée à Paris le 12 novembre 1437.

n° 31 R/



MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



35. Blanc aux écus, n.d., 23/11/1422, Troyes, Rose initiale au droit, Rose, 10 dt., (Bill, Ø 27,5 mm, 5 h, 2,24 g). (pd. th. 3,263 g, titre 399 %, taille 1/75 marc, 5 d. A.R.). A/(rose) FRANCORVM ET ANGLIE: REX, (ponctuation par trois annelets superposés). (Henry, roi des Francs et des Anglais). Écus accotés, à gauche de France, à droite écartelé aux 1 et 4 de France, aux 2 et 3 d'Angleterre ; au-dessus h-ERICVS.

R/(rose) SIT: nOmEN: DN[I]: BJENEDICTV, (ponctuation par trois besants superposés). (Henry ; béni soit le nom du Seigneur). Croix latine accostée à gauche d'un lis, à droite d'un léopard ; au-dessous h-ERICVS sur un trait d'exergue. Ce blanc est frappé sur un flan assez large, voilé et irrégulier. Coup au revers.

C. 602 - L. 449 - Dy. 445 - E. 290a - Elias 423 var.

RR. TTB 150 € / 250 €
Châlons-sur-Marne après avoir été dans la mouvance du duc de Bourgogne passe en 1422 sous la domination anglaise. Quand Jeanne d'Arc, après la bataille d'Orléans, décida Charles VII à aller se faire sacrer à Reims, Troyes rentra dans la main royale, le 10 juillet 1429, quatre jours avant Châlons-sur-Marne.



36. Petit blanc aux écus, n.d., 04/06/1423, Paris, Couronne en début des légendes, Couronne, 5 d.t., (Bill, Ø 22 mm, 8 h, 1,48 g). (pd. th. 1,631 g, titre 399 %, taille 1/150 marc, 5 d.AR.). A/(couronne) hEN-RICVS: - REX, (ponctuation par deux points). (Henry, roi). Écus accotés de France et écartelé aux 1 et 4 de France et aux 2 et 3 d'Angleterre, coupant la légende.

R/(couronne) SIT: nOmE: DnI: BENEDICTV, (ponctuation par deux points superposés). (Béni soit le nom du Seigneur). Croix latine plaine accostée des lettres h et R.

Ce petit blanc est frappé sur un flan irrégulier. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise et présentant quelques faiblesses de frappe. Motifs centraux bien venus à la frappe.

C. 603 - L. 450 - Dy. 446 - E. 292 - Elias 426 (190 f).

R. TTB 210 € / 380 €
Le petit blanc aux écus est beaucoup plus rare que le blanc et en vaut exactement la moitié. On ne sait pas quand ce type a été frappé à Paris qui est restée entre les mains des Anglais jusqu'en 1436. Après la fin du gouvernement bourguignon le 13 avril 1436, le roi Charles VII fera son entrée à Paris le 12 novembre 1437.



n° 30



n° 37 A/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

CHARLES VII LE VICTORIEUX (30/10/1422-22/07/1461)

Né à Paris en 1403, Charles était le fils de Charles VI et d'Isabeau de Bavière. À son avènement au trône, Charles VII n'était roi que pour la partie méridionale de la France (Anjou, Touraine, Berry, Marche, Bourbonnais, Auvergne, Forez, Languedoc). Normandie, nord du Maine, Chartrain, Île-de-France, Champagne et Brie, Calais et Guyenne, Bretagne et État bourguignon (ducé de Bourgogne, comtés de Flandres et d'Artois, de Rethel, de Nevers, de Mâcon et de Charolais) reconnaissaient Henri VI comme roi de France et d'Angleterre. Le duc de Bedford, installé à Paris, avait laissé le gouvernement de l'Angleterre à Beaufort et Gloucester. Le « roi de Bourges » avait avec lui les maisons de Bourbon, d'Orléans et d'Anjou-Provence. Les premières années de guerre furent indécises. En 1428, les Anglais décidèrent d'occuper Orléans et de passer la Loire. C'est alors que parut Jeanne d'Arc, jeune fille lorraine, qui, ayant entendu des voix qui lui ordonnaient de libérer la France du joug anglais, se rendit à Chinon auprès de Charles VII. On lui donna des hommes et des armes.

Le 6 mai 1429, elle lançait l'assaut contre les Anglais englués devant Orléans et débloquait la ville. Le 18 juin, les Français défirerent les Anglais à Patay, Troyes fut atteinte le 10 juillet ; le 17, Charles était sacré à Reims. Les villes de Champagne rentrèrent bientôt dans l'obéissance du souverain légitime. La campagne de l'hiver de 1429-1430 fut moins heureuse : l'armée royale échoua devant Paris. Quant au due de Bourgogne, il balançait désormais entre les deux partis. En mai 1430, Jeanne fut prise par les Bourguignons devant Compiègne. Ils la livrèrent aux Anglais contre rançon. Le 30 mai 1431, après un procès de sorcellerie, la Pucelle fut brûlée à Rouen. Cependant, la

reconquête française se poursuivait. En 1434, les Normands se soulevèrent contre l'occupant anglais. Le 12 novembre 1437, Charles VII entrat dans Paris. Le Parlement « bourguignon » de Paris et le Parlement « armagnac » de Poitiers fusionnèrent. Une trêve fut conclue en 1444 et rompue en 1449. La reconquête de la France du Nord se fit en un an (1449-1450). Les Anglais furent définitivement défait à Formigny le 15 avril 1450. La conquête de la Guyenne, fidèle à son souverain d'outre-mer, fut plus difficile.

Bordeaux et Bayonne furent prises en 1451, Bordeaux reprise par les Anglais de Talbot en 1452. Enfin, le 17 juillet 1453, à Castillon, Talbot fut défait et tué. Bordeaux fut reprise définitivement en novembre 1453. Le procès en réhabilitation de Jeanne d'Arc eut lieu en 1456. Désormais, la guerre des Deux-Roses paraissait Albion. Le concile de Constance (1414-1418) avait mis fin au Grand Schisme en portant sur le trône pontifical Martin V (1417), qui convoqua le concile de Bâle (1431-1448). C'est dans ce contexte que Charles VII promulgua la Pragmatique Sanction de Bourges (1438) qui ôtait au papa la collation des bénéfices ecclésiastiques et reconnaissait la supériorité du Concile sur le souverain pontife. Les grandes dynasties seigneuriales demeuraient maîtresses de la moitié du royaume (Bretagne, Foix, Armagnac, Albi, Bourgogne). Leurs coalitions, telles la Praguerie de 1440, échouèrent, malgré la mésentente entre Charles VII et son fils, le dauphin Louis. En cet automne du Moyen Âge, la monarchie royale renaissait plus forte que jamais. L'Anglais abattu, il lui restait encore à venir à bout des grandes principautés féodales.



37. Blanc aux lis accotés, n.d., 09/10/1429, Melun ? Mouzon ?, M couronnée en fin des légendes, M couronnée, 10 dt., (Bill, Ø 28 mm, 4 h, 2,26 g). (pd. th. 3,059 g, titre 399 %, taille 1/80 marc, 5 d. A.R.).

A/ + KAROLVS* FRAIIICORVm* REX, (M onciale couronnée sur un annelet), (ponctuation par deux étoiles superposées). (Charles, roi des Francs). Trois lis accotés sous une couronne.

R/ + SIT* nOmE* DnI* BEIIEDICTV: (M onciale couronnée sur annelet), (ponctuation par deux étoiles superposées). (Béni soit le nom du Seigneur). Croix cantonnée aux 1 et 4 d'une couronne, aux 2 et 3 d'un lis.

Ce blanc est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise présentant de petites taches d'oxyde au droit.

C. 670-671 - L. 467 - Dy. 470 - AMM.-

RRR. TB+ 850 € / 2000 €
L'M onciale couronnée repose sur un anneau et celle du revers est encadrée par six points. En fonction des ouvrages consultés, cette monnaie est attribuée à Mouzon ou à Melun. La question de l'attribution reste en suspens. Monnaie de la plus grande rareté.

Le blanc aux lis accotés fut créé en même temps que le royal d'or, marquant un retour à la monnaie forte. Le titre du royal fut en effet fixé à 24 carats et le pied de la monnaie d'argent qui était 112°, fut ramené au pied 32° avec le blanc aux lis accotés.



n° 37 R/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

CHARLES VIII (30/08/1483-08/04/1498)

Né en 1470, fils de Louis XI et de Charlotte de Savoie, Charles ceignit la couronne sous le nom de Charles VIII. Le gouvernement revint d'abord à sa sœur ainée Anne de Beaujeu, âgée de vingt-deux ans, et à son époux, Pierre, qui en avait quarante-six. Les Beaujeu durent faire des concessions à l'opinion : remises de taille, licenciement d'une partie de l'armée, procès d'Olivier Le Daim, convocation des États généraux. Ces derniers se réunirent à Tours en 1484, sans donner de grands résultats. Le pouvoir resta aux Beaujeu, les anciens conseillers de Louis XI demeurèrent aux affaires. Une coalition féodale se dressa bientôt contre les Beaujeu, sous la direction de Louis d'Orléans, sous prétexte de la lourdeur des impôts. Cette « guerre folle » de 1485 se réduisit à quelques promenades militaires. Les féodaux bretons refusèrent de soutenir leur duc François II dans l'aventure. Richard III, roi d'Angleterre, soutien extérieur des rebelles, fut vaincu et tué à Bosworth la même année.

Maximilien, élu roi des Romains en 1486, se joignit aux mécontents et la guerre reprit. En juillet 1488, les troupes de François II furent battues à Saint-Aubin-du-Cormier et Louis d'Orléans fut fait prisonnier. Sa fille, Anne de Bretagne, épousa d'abord par procuration Maximilien, mais dut bientôt renoncer à cette union : c'est à Charles VIII qu'elle se maria finalement en 1491. Charles ne commença de régner qu'en 1492, à l'âge de 22 ans.

C'est vers l'Italie que se dirigeaient ses ambitions. Il songeait à la conquête du royaume de Naples, où il reprenait les droits des Angevins, prélude à une croisade contre Constantinople. Avant de partir à l'assaut, il chercha à neutraliser ses adversaires européens : traité d'Étaples de 1492, qui achetait le retrait des Anglais, qui assiégeaient Boulogne, traité de Barcelone de 1493, qui cédait Roussillon et Cerdagne à Ferdinand le Catholique, traité de Senlis de la même année, qui rendait à Maximilien Artois, Franche-Comté et Charolais. Le prix du mirage italien était lourd avant même que les Français eussent mis le pied dans la Péninsule. À la mort de Ferdinand de Naples (1494), Charles VIII concentra ses troupes à Lyon. Son armée traversa les États du duc de Savoie et celles des autres princes d'Italie, impuissants ou complices. En février 1495, le roi entra dans Naples. Le royaume fut conquis sans difficulté. En mars, le pape, Venise, le duc de Milan, Maximilien, Ferdinand et Isabelle formèrent la ligue de Venise. Charles quitta Naples en mai, y laissant Montpensier comme vice-roi. Il rencontra les Coalisés, commandés par François de Gonzague, à Fornoue, en juin 1495. Les Français forcèrent le passage sans pour autant les défaire. En octobre, Charles VIII avait regagné la France. Le royaume de Naples se souleva peu après et la dynastie aragonaise recouvra son trône dès 1497. Charles préparait une seconde expédition lorsqu'il mourut en avril 1498, sans laisser d'héritier direct. La couronne passa à son cousin, Louis d'Orléans.



38. Karolus ou dizain, n.d., 11/11/1488, Saint-Lô, Point 19° au droit et au revers, Point 19°, 10 dt., (Bill, Ø 25 mm, 10 h, 2,26 g).

(pd. th. 2,646 g. titre 319 %, taille 1/92 1/2 marc, 4 d. A.R.).
A/+ KAROLVS: FRAnCORVm: REX. (Charles, roi des Francs).

Grand K oncial couronné, accosté de deux lis.

R/ + SIT: nOmEn: DnI: BEnEDICTV. (Béni soit le nom du Seigneur). Croix couronnée et cantonnée de quatre lis.

Ce karolus est frappé sur un flan irrégulier et légèrement voilé. Exemplaire présentant des reliefs plus nets au droit qu'au revers. C. 814 - Mar. 1990 var. (25 f.) - L. 568 - Dy. 593 - AMM. 1504-1506 var. (sans la Mm).

R. TTB / TB+..... 100 € / 140 €

Variété sans différent de maître en fin des légendes.



n° 41

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

LOUIS XII LE PÈRE DU PEUPLE (08/04/1498-31/12/1514)

Né à Blois en 1462, Louis XII était le fils de Charles d'Orléans et de Marie de Clèves. Comme duc d'Orléans, il avait dirigé l'opposition aux Beaujeu. À son avènement au trône, Louis XII était âgé de trente-six ans. Il prit pour principal conseiller Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, qui, jusqu'à sa mort en 1510, resta à la tête des affaires. Le mariage du roi avec Jeanne de France fut annulé pour non-consommation et Louis se remaria avec Anne de Bretagne, afin de conserver le duché à la monarchie (janvier 1499). La reine eut plus d'influence dans le second mariage que dans le premier et sut préserver l'autonomie de la Bretagne. Aussitôt roi, Louis XII avait pris le titre de duc de Milan, comme héritier de Valentine Visconti. Il renouvela le traité d'Étaples avec l'Angleterre, reçut l'hommage de Philippe le Beau pour l'Artois et le Charolais (1499) et conclut avec les cantons suisses un traité pour lever des troupes sur le territoire de la Confédération. Le roi s'allia avec Venise contre Ludovic le More. En 1499, le duché de Milan fut envahi par une armée française, placée sous le commandement du milanais Trivulce.

D'abord réfugié auprès de Maximilien, Ludovic reprit Milan en 1500. À Novare, en avril, les Suisses traînèrent le More, qui fut pris et demeura prisonnier jusqu'à sa mort en 1508. À Milan, un Sénat mi-français, mi-italien fut mis en place. La France aidait César Borgia à se tailler un duché en Romagne, elle s'alliait avec la Pologne, la Bohême et la Hongrie contre les Habsbourg et envoyait une flotte en Orient pour secourir les chevaliers de Rhodes. En 1501, les Français partirent de Milan pour reconquérir le royaume de Naples. Frédéric fut détroné, mais dès 1502, les hostilités

commencèrent contre les Espagnols. Malgré les prouesses des chevaliers français, Naples était perdue dès 1504 (capitulation de Gaète). Isabelle de Castille étant morte en 1504, Philippe le Beau, mari de sa fille Jeanne, prit le titre de roi de Castille. Le royaume de France allait se trouver pris en tenailles entre l'Espagne et les restes de l'État bourguignon. Le roi poursuivait cependant son rêve italien. L'armée française partit de Milan en avril 1509. Elle défit les Vénitiens d'Agnadell sur l'Adda au mois de mai. Jules II se retourna alors contre la France, forma une Sainte Ligue pour la chasser de la Péninsule et fit entrer les Suisses en Italie.

La bataille des Français de Gaston de Foix, duc de Nemours, contre les coalisés eut lieu devant Ravenne en avril 1512. Les Français furent vainqueurs mais Gaston resta sur le champ de bataille. Maximilien joignit la Sainte Ligue l'année suivante. Les Suisses mirent Maximilien Sforza sur le trône de Milan. Enfin, à Novare (juin 1513), ils écrasèrent les Français. L'Italie était perdue une seconde fois. Au Nord, Maximilien de Habsbourg et Henri VIII étaient vainqueurs à Guinegate (août 1513). Les Suisses atteignirent Dijon. Anne de Bretagne morte, François d'Angoulême, héritier du trône, épousa Claude de France, fille de Louis XII. Réconcilié avec Henri VIII, le roi se maria avec Marie d'Angleterre. Cette seconde union ne fut point séconde et Louis XII mourut trois mois plus tard, laissant le trône à son cousin d'Angoulême. Échec politique, les expéditions italiennes de Charles VIII et de Louis XII mirent cependant la France en contact avec la Renaissance italienne. Pour un siècle, les nouveautés venues de la Péninsule allaient stimuler la Renaissance française.



39. Ecu d'or au soleil, n.d., 25/04/1498, Bayonne, Ancre, 36 s. 3 dt., (Or, Ø 27 mm, 11 h, 3,45 g), (pd. th. 3,496 g, titre 963 ‰, taille 1/70 marc, 23 1/8 Kar.).

A/ (lis couronné) LVDOVICVS: DEI: GRACIA: FRANCORV: REX (ancre), (ponctuation par deux annelets superposés). (Louis, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Ecu de France couronné sous un soleil.

R/ (lis couronné) XPS: VINCIT: XPS: REGNAT: XPS: IMPERAT (ancre), (ponctuation par deux annelets pointés superposés). (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Croix fleurdelisée avec quadrilobe en cœur. Cet écu d'or est frappé sur un flan un peu court et légèrement voilé. Exemplaire ayant été nettoyé si bien qu'il présente à sa surface des « hair lines ». C. 900 - L. 592 - Dy. 647.

RR. TB+ 360 € / 480 €
Variété assez rare avec l'ancre en fin des légendes.

L'atelier de Bayonne fut ouvert en 1491. La frappe de cet écu est certainement à situer au début du règne de Louis XII.



40. Ecu d'or au soleil, n.d., 25/04/1498, Paris, Point sous la 18^e lettre des légendes, Point 18^e, 36 s. 3 dt., (Or, Ø 25 mm, 4 h, 3,29 g), (pd. th. 3,496 g, titre 963 ‰, taille 1/70 marc, 23 1/8 Kar.). A/ (lis couronné) LVDOVICVS: DEI: GRACIA: FRANCORV: REX (Mm), (ponctuation par deux annelets superposés, N romaines). (Louis, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Ecu de France couronné, sous un soleil. R/ (lis couronné) XPS: VINCIT[...]: XPS: REGNAT: XPS: IMPERAT (Mm), (ponctuation par deux annelets superposés). (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Croix fleurdelisée, avec quadrilobe en cœur.

M/ Deux points en fin des légendes.

Cet écu est frappé sur un flan irrégulier, voilé et un peu court. Exemplaire de poids léger ayant été rongné. Léger tréflage au droit. C. 900 - L. 592 - Dy. 647.

TB+ 320 € / 550 €



MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



41. Écu d'or au soleil de Provence, n.d., (1506-1512), Aix-en-Provence. A en fin des légendes, A, 36 s. 3 dt., (Or, Ø 27,5 mm, 4 h, 3,36 g). (pd. th. 3,496 g, titre 963 %, taille 1/70 marc, 23 1/8 Kar.).

A/^{lis couronné} LVDOVICVS: XII: D: G: F: REX: PVIE: COME^o A^o, (ponctuation par deux annelets superposés, étile à 3 rais sous l'S de LVDOVICVS). (Louis, par la grâce de Dieu, roi des Francs et comte de Provence). Écu de France couronné sous un soleil.

R/^{lis couronné}: XPS: VInCIT: XPS: REGNAT: XPS: IMPE^o A^o, (ponctuation par deux annelets superposés). (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Croix fleurdelisée avec quadrilobe en cœur.

M/ Étoile à trois rais sous le S de LVDOVICVS = Michel Guilihem (1506-1512).

Cet écu d'or est frappé sur un flan large, irrégulier et légèrement voilé. Le revers est légèrement tréflé.

C. 902 - L. 596b - Dy. 653A.

RR. TTB+ / TTB..... 900 € / 1500 €

Variété rare avec XII après le prénom du roi.

Cet écu d'or au soleil de Provence est attribuable à l'atelier d'Aix-en-Provence en raison du A située en fin des légendes. Ces écus d'or de Provence présentent de plus dans la légende du droit le titre de comte de Provence. Ce type d'écu existe avec un point sous le S de LVDOVICVS, marque correspondant à l'exercice du maître Vincent Espiard, et d'autres avec une étoile à six rais, frappés entre décembre 1506 et mars 1512, sous le maître Michel Guilihem. Cette pièce présente le caractère exceptionnel de témoin d'un changement de vision du monde. Très peu de pièces présentent une telle caractéristique aussi nettement. Mettre ou ne pas mettre d'ordinal au nom du roi peut apparaître comme une variante insignifiante. Il n'en est rien. De Hugues Capet aux émissions royales de Louis XII, le nom du roi ne porte pas d'ordinal. PHILLIPVS FRANCORVM REX, LVDOVICVS FRANCORVM REX... aucune différence n'est indiquée. Cela signifie que pour les graveurs et les utilisateurs de ces monnaies, chaque roi est la continuation exacte de son prédécesseur. Le cérémonial du sacre nous le confirme : « Le roi est mort ! Vive le roi ! » : le successeur est identique à son prédécesseur. Cela signifie surtout que le temps n'existe pas au sens où nous le comprenons aujourd'hui : le temps du Moyen-Âge est cyclique, il avance en boucles, règne après règnes, saison après saisons. C'est le temps des civilisations agricoles, inscrites dans le cycle des saisons, éternellement recommandé. À la Renaissance, on découvre que le Temps n'est pas cyclique mais vectoriel, que nous avançons dans le Temps. Pourquoi ? Parce que la Renaissance découvre l'Antiquité classique et constate qu'une civilisation plus développée, plus organisée et plus subtile que la sienne a existé et a disparu. Le temps n'est donc pas cyclique et tout n'est pas un éternel recommencement. Accessoirement, ils découvrent aussi que les civilisations sont mortelles, caractéristique des temps modernes. Simultanément, l'activité humaine se déplace de la campagne à la ville, l'horizon du

monde connu s'agrandit, la notion de « temps agricole », nécessairement cyclique, s'estompe pour faire place à un « temps urbain », bourgeois et artisan. Si le temps est vectoriel, que nous nous déplaçons sur une droite et non pas sur un cercle, alors Louis XII est fondamentalement différent de Louis XI et mettre un ordinal prend tout son sens. Autant mettre un ordinal à Hugues Capet (Hugues Ier !) était au sens strict du mot « impensable » au X^e siècle, autant ne pas différencier Louis XII de Louis XI ou de Louis XIII prend tout son sens à la Renaissance. La conscience du temps a changé. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que le premier témoignage monétaire de ce changement de paradigme apparaisse sur une monnaie de Provence, région de France où les échanges avec l'Italie, berceau de la Renaissance, étaient les plus fréquents. Cet écu d'or de Louis XII n'est donc pas une monnaie anodine que l'on pourrait classer comme un type monétaire de plus. C'est une monnaie qui témoigne du moment où a changé la conscience du temps et où un groupe humain est entré dans la modernité, entré dans le temps qui progresse, quittant le temps cyclique. Une monnaie révolutionnaire.



42. Écu d'or aux porcs-épics, n.d., 19/11/1507, Châlons-en-Champagne, Point 21^e au droit et au revers, Point 21^e, 5200 ex., mises en boîte : 26, 36 s. 3 dt., (Or, Ø 27 mm, 1 h, 3,40 g). (pd. th. 3,496 g, titre 963 %, taille 1/70 marc, 23 1/8 Kar.).

A/+ LVDOVICVS: DEI: GRACIA: FRANCORV: REX. (Louis, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Écu de France couronné, soutenu par deux porcs-épics.

R/+XP'S: VINCIT: XP'S: REGNAT: XP'S: IMPERAT. (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Croix achée, cantonnée aux 1 et 4 d'un porc-épic, aux 2 et 3 d'une L. Cet écu d'or est frappé sur un flan très large et irrégulier laissant apparaître l'essentiel des grênetis extérieurs. Flan légèrement bombé au revers et croix du revers apparaissant légèrement en négatif au droit. De petites traces laissées par une ancienne monture.

C. 909 - L. 598 - Dy. 655.

RRR. TTB+ 1100 € / 1900 €
D'après nos recherches aux Archives nationales, seuls 26 écus d'or aux porcs-épics furent mis en boîte en 1507 et 1515, correspondant à une production de seulement 5200 exemplaires.

Cette monnaie est ordinairement appelée « écu d'or au porc-épic », or elle présente deux porcs-épics au droit et deux porcs-épics au revers ; la dénomination que nous adopterons désormais est celle « d'écu d'or aux porcs-épics ». L'écu aux porcs-épics fut créé le 19 novembre 1507 au même poids, titre et cours que les écus d'or de Louis XII frappés depuis le début du règne ; il ne s'agitait que d'un changement stylistique. Le porc-épic était le symbole de Louis XII avec la devise : « qui s'y froisse, s'y pique ».

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



43. Écu d'or aux porcs-épics, n.d., 19/11/1507, Paris, Poin 21° au droit et au revers, Point 18°, 5200 ex., mises en boîte : 26, 36 s. 3 dt., (Or, Ø 25,5 mm, 3 h, 3,39 g). (pd. th 3,496 g, titre 963 %, taille 1/70 marc, 23 1/8 Kar).

A/ +: LVDOVICVS: DEI: GRACIA: FRANCORV: REX, (ponctuation par deux annelets superposés, premier C pointé). (Louis, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Écu de France couronné, soutenu par deux porcs-épics.

R/ +: XPS: VINCIT: XPS: REGNAT: XPS: IMPERAT, (premier C pointé). (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Croix achée, cantonnée aux 1 et 4 d'un porc-épic, aux 2 et 3 d'une L.

Cet écu d'or est frappé sur un flan court et présente des reliefs plus nets au droit qu'au revers. Flan voilé.

C. 909 - L. 598 - Dy. 655.

RRR. TTB / TB+. 1200 € / 2200 €

Variété avec annelet pointé à la pointe de l'écu.



44. Hardi de Provence, n.d., Aix-en-Provence, 3 dt., (Bill, Ø 16 mm, 10 h, 0,72 g).

A/ (lis couronné) LVDVICVS[; XII: REX:] COMI: P[re]. (Louis, roi des Francs). Buste du roi de face, tenant dans sa main droite une épée, dans sa main gauche un sceptre.

R/ (lis couronné) SI[T:nOmEn] DO[•••]. (Béni soit le nom du Seigneur). Croix cantonnée aux 1 et 4 d'une couronne, aux 2 et 3 d'un lis.

M/ Vincent Espiard.

Ce liard est frappé sur un flan irrégulier et un peu court. Reliefs plus nets au droit qu'au revers. De petites taches. C. 943B - L. 618a - Dy. 680A.

RR. TB+ / TB. 140 € / 240 €

Légende fautive au droit avec LVDVICVS au lieu de LVDOVICVS.

Ce type monétaire est assez rare. Il fut frappé entre juillet 1503 et janvier 1506 sous le maître Vincent Espiard (cf. Monnaies d'Aix-en-Provence, milieu XV^e-fin XVIII^e siècle, Collection Philippe Ganne, 2008, p. 24).



45. Liard de Provence à l'L, n.d., Aix-en-Provence, 2^e ém., F off., (Bill, Ø 15 mm, 9 h, 0,86 g).

A/ +[LV]DOVICVS•FRACOR: RE[•••]. (Louis, roi des Francs, comte de Provence). L onciale couronnée.

R/ +: SIT: nOmEn: Dn[I: BEnEDICT]V. (Béni soit le nom du Seigneur). Croix plaine dans un quadrilobe pointé. Ce liard est frappé sur un flan irrégulier et voilé. Une partie des légendes est illisible. Exemplaire recouvert d'une patine verte.

C.- L. 627 - Dy. 689a.

RR. TB 140 € / 240 €



n° 43



www.cgb.fr

FRANÇOIS I^{er} LE RESTAURATEUR DES LETTRES (01/01/1515-31/03/1547)

L'avènement de François I^{er} marque traditionnellement en France le commencement de l'Ancien Régime, sans qu'on puisse bien saisir en quoi il diffère du Moyen Âge. L'ère nouvelle se distingue essentiellement par l'exaltation de la personne même du roi, au détriment de concepts plus abstraits (le Trône, la Couronne). La religion monarchique s'organise alors autour d'une incarnation : hérosé, identifié tantôt à César, tantôt à l'Hercule gaulois, François I^{er} s'impose comme guerrier et comme justicier, tout à la fois roi de guerre, roi des arts et roi de gloire. Autour de lui, se créent un premier embryon de Cour, une première étiquette. C'est alors que naît ce « cérémonial d'État » dont les historiens américains ont fait l'un de leurs principaux objets d'étude. Né à Cognac en 1494, François était le fils de Charles de Valois, comte d'Angoulême et de Louise de Savoie. Beau-fils de Louis XII, dont il avait épousé la fille Claude de France, il lui succéda en 1515, à défaut d'héritier mâle direct du défunt. Le nouveau roi continua la politique italienne de son prédécesseur.

La première année du règne fut marquée par une première descente dans la Péninsule, avec la victoire de Marignan contre les Suisses et la conquête du Milanais. L'année suivante, François conclut avec le pape Léon X le concordat de Bologne, qui faisait du roi le maître des nominations épiscopales dans son royaume, et signait une paix perpétuelle avec les Suisses. En 1519, à la mort de Maximilien I^r, le roi de France brigua la couronne impériale, mais celle-ci revint à celui qui allait être son grand rival : Charles Quint. Ce prince réunit deux héritages : l'un, « bourguignon » et impérial, lui vient de son père, Philippe le Beau et de son grand-père, l'empereur Maximilien : ce sont les restes des possessions de Charles le Téméraire (Flandres, Franche-Comté), les domaines des Habsbourg (duchés autrichiens, Basse-Alsace) et la couronne impériale du Saint Empire romain germanique ; le second, méditerranéen et espagnol, lui vient de sa mère, Jeanne la Folle : ce sont la Castille, l'Aragon et les «

royaumes ibériques qui leur sont rattachés, ce sont les possessions italiennes (Milanais, royaume de Naples) ; ce seront bientôt aussi les Indes, dont la conquête et l'organisation se poursuivront sous le règne de l'empereur. Ayant échoué à nouer une alliance avec le roi d'Angleterre Henri VIII (Camp du drap d'or, 1520), trahi par le connétable de Bourbon, son principal feudataire, François s'engagea dans une lutte difficile contre les Impériaux, tout à la fois dans l'est de la France et en Italie. En 1525, après avoir repris Milan, le roi était battu et fait prisonnier devant Pavie.

En son absence, Louise de Savoie exerça la régence. Captif en Espagne, François y signa le traité de Madrid (1526), qu'il renia dès sa libération. La guerre se poursuivit, marquée par le sac de Rome par les Impériaux (1527). À la paix de Cambrai (1529), la France renonçait à l'Italie et François épousait Éléonore d'Autriche, sœur de Charles Quint. La guerre reprit en 1536, après que François eût noué des alliances avec l'Angleterre, la Suède, les protestants allemands et l'Empire ottoman. Trêves et batailles alternèrent jusqu'au traité de Crespy (1544) avec l'Empereur et d'Arras (1546) avec l'Angleterre, qui avait changé de camp entre-temps. À ce bilan indécis de sa politique extérieure, le roi pouvait opposer celui, plus brillant, de sa gestion intérieure : protection donnée aux arts et aux lettres, création du Collège de France (1539), ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), instituant un état civil et imposant l'usage du français dans les actes officiels. À la différence d'autres monarchies européennes (celle des Tudors par exemple), la monarchie française bénéficiait en ce début du XVI^e siècle d'une légitimité contestée, ancrée dans le passé le plus lointain. Princes autoritaires, François I^{er} et son fils en profitèrent pour renforcer le pouvoir royal. Le Conseil commença à se structurer ; les secrétaires d'Etat firent leur apparition. Sans disparaître, les institutions représentatives ne sont pas en mesure d'enquêter une monarchie qui semble pleine de vie et de santé. Le règne de François I^{er} apparaît donc en définitive comme un premier âge de l'absolutisme.



46. Écu d'or au soleil du Dauphiné, 1^{er} type, n.d., 21/07/1519, Crémieu, Point 1^{er} au droit et au revers, Point 1^{er}, 3^e ém., 40 st., (Or, Ø 24,5 mm, 6 h, 3,42 g). (pd. th. 3,439 g, titre 958 %, taille 1/71 1/5 mare, 23 kar.).

A/(couronne) (Mm) FRANCISCVS DEI: GRA: FRANCOR: REX, (ponctuation par deux annelets superposés). (François, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Champ écartelé surmonté d'un soleil, aux 1 et 4 de France, aux 2 et 3 de Dauphiné. R/(couronne) (Mm) XPS: VINCIT: XPS: RENAT: XPS: IMPERA:, (ponctuation par deux annelets superposés). (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Croix fleurdelisée avec quadrilobe en cœur. M/I en début des légendes = Jacques Pinat (1536-1538). Cet écu d'or est frappé sur un flan court et légèrement irrégulier. Exemplaire présentant des faiblesses de frappe et ayant été nettoyé. C. 1082 - Mar. - L. 645 - Dy. 782.

R. TB+ / TTB..... 450 € / 700 €

Légende fautive avec RENAT au lieu de REGNAT. Jean Lafaurie et Pierre Prieur signalent que pour la période 1517-1538, l'atelier de Crémieu frappa 114.400 écus et demi-écus d'or. En raison de sa marque de maître, cette monnaie est datée précisément de 1538.



47. Écu d'or au soleil du Dauphiné, 1^{er} type, n.d., 21/07/1519, Romans, Point 2^o au droit et au revers et R couronnée, Point 2^o et R couronnée, 3^e ém., Ecu d'or au soleil, F off., (Or, Ø 26,5 mm, 9 h, 3,33 g). (pd. th. 3,439 g, titre 958 %, taille 1/71 1/5 mare, 23 kar.). A/ + • FRANCISCVS DEI+ GRA+ FRACOR+ REX+ (R couronnée)•. (François I^{er}, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Champ écartelé surmonté d'un soleil, aux 1 et 4 de France, aux 2 et 3 de Dauphiné. R/(R couronnée)• XPS+ VINCIT+ XPS+ RENAT+ XPS+ INPERAT+ (Mm)•. (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Croix fleurdelisée avec quadrilobe en cœur. M/I en fin de légende de revers, au-dessous un point = Jacques Genet (1522-1526).

Cet écu d'or est frappé sur un flan irrégulier et voilé présentant des faiblesses de frappe, notamment sur le dauphin du 3^e canton du droit. C. 1082 - L. 645 - Dy. 782.

R. TB+ 430 € / 750 €

Légende fautive : FRACOR au lieu de FRANCOR. Jean Lafaurie et Pierre Prieur signalent que les comptes de l'atelier de Romans ne sont pas conservés pour la période 1524-1528.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



48. Demi-teston, 13^e type, n.d., Dijon, Coquille en fin de légende du droit, Coquille, 5 s.t., F off., (Ar, Ø 26,5 mm, 6 h, 4,64 g). (pd. th. 4,799 g, titre 898 %, taille 1/51 marc, 11 d, 6 gr. A.R.).

A/+ FRANCISCVS: DEI: GRA: FRANCO: REX (coquille). (François, par la grâce de Dieu, roi de France). Buste de François I^{er} à droite, cuirassé, portant une couronne fermée. R/ (couronne) NO: NOBIS: DNE: NOI: TVO: DA: GLA: (ponctuation par deux annelets superposés). (Non pour nous, Seigneur, mais pour la gloire de ton nom ; Psaumes, CXIII, v.1). Écu de France couronné accosté de deux F couronnées.

Ce demi-teston est frappé sur un flan irrégulier et large. Exemplaire présentant de petites craquelures au revers et recouvert d'une légère patine grise.

C. 1129-1131 - L. 668 (10^e type) - Dy. 811.

RRR. TB+ 340 € / 500 €

Atelier rare et recherché pour ce type monétaire.

Les testons et demi-testons du 13^e type (Duplessy) ne sont connus que pour trois ateliers : Dijon, Troyes et Lyon.



49. Trillina, n.d., Milan, 3 s.t., (Bill, Ø 16 mm, 9 h, 1,00 g). A/+ FR'D'G'FRANCOR'REX'. (François, par la grâce de Dieu, roi des Francs). F couronnée, accostée de deux signes triangulaires. R/ (lis) MEDOLANI' DVX' ET' G'. (Duc de Milan et de Gênes). Croix feuillue.

Cette monnaie est frappée sur un flan irrégulier. Reliefs plus nets au droit qu'au revers. Exemplaire recouvert d'une patine foncée. C. 1222 - Dy. 961.

RR. TTB / TB+ 120 € / 200 €

Après la victoire de Marignan le 13 septembre 1515, François I^{er} récupère le duché de Milan le 15 septembre. Malheureusement le Milanais sera définitivement perdu au cours de la sixième guerre d'Italie dès 1521. Au traité de Madrid en 1526, François I^{er} abandonne ses droits sur le Duché.



n° 47 A/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

HENRI II (31/03/1547-10/07/1559)

Né à Saint-Germain-en-Laye en 1519, Henri II était le second fils de François I^e et de Claude de France. Dauphin à la mort de son ainé François (1536), il monta sur le trône en 1547. Poursuivant la politique de son père, le nouveau roi entra bientôt en conflit avec l'Empereur, dans l'Est et en Italie. Victorieux en 1552 (expédition contre Metz, battu à Saint-Quentin (1557), de nouveau victorieux à Calais et Gravelines (1558), Henri II réussit mieux que son père. Une époque se clôt avec la signature du traité du Cateau-Cambrésis (2 et 3 avril 1559) : la France gardait Calais et, sans que cela fut évoqué explicitement, conservait les Trois-Évêchés (Metz, Toul et Verdun), mais renonçait définitivement au rêve italien. Philippe II épousait Élisabeth de France, fille de Henri II, et Emmanuel-Philibert de Savoie Marguerite, fille de François I^e.

De son côté, Charles Quint avait dû renoncer à la monarchie universelle et partager son vaste empire en une monarchie espagnole et une monarchie germanique, qui garderait le titre impérial. Il abdiqua en 1556. La même continuité se dessine en politique intérieure. Le premier absolutisme s'affirme, la persécution contre les Protestants prend tout son essor : une Chambre ardente est instituée au Parlement de Paris pour lutter

contre les hérétiques. Le Conseil des affaires ou Conseil étroit se sépara définitivement du Grand Conseil et du Conseil privé. L'institution des bailliages présidiaux, en 1552, censée accélérer le cours de la justice, servit surtout à faire rentrer de l'argent dans les caisses royales. La cour de France était alors dominée par Diane de Poitiers, maîtresse du roi, par le connétable de Montmorency, toujours favori, et par les trois frères Coligny : Odet, évêque-comte de Beauvais, Gaspard, amiral en 1551, François d'Andelot, colonel général de l'infanterie.

Face aux Coligny se dressait le parti des Guise, cadets de la maison de Lorraine : Claude, duc et pair, le cardinal Jean de Lorraine, son frère, morts tous deux en 1550, puis François de Guise, fils de Claude, et son frère, le cardinal Charles de Lorraine. L'autorité du roi empêchait que ces rivalités ne dégénérassent. Le règne d'Henri II vit surtout le développement du protestantisme en France, dans la forme qui lui fut donnée par Calvin, lequel, réfugié à Genève, fut maître de la ville de 1541 à 1564. Marié à Catherine de Médicis en 1533, Henri II en avait treize enfants dont cinq fils. Trois d'entre eux lui succéderont : François II (1559-1560), Charles IX (1560-1574), Henri III (1574-1589).



50. Douzain à la croisette, n.d., (1547), La Rochelle, H à la pointe de l'écu et point 9° au revers, H et point 9°, 146160 ex., 12 dt., (Bill, Ø 24,5 mm, 4 h, 1,78 g). (pd. th. 2,692 g, titre 292 %, taille 1/91 marc, 3 d. 16 gr. AR).

A / **HENRICVS• D• GR[A]• FJ[AN]C[J]ORVM• REX (Mm).** (Henri, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Écu de France couronné dans un polylobe annelé ; lettre d'atelier à la pointe de l'écu.

R/ **+ SIT• NOMEN• DOMINI• BENEDICTVM.** (Béni soit le nom du Seigneur). Croix plaine dans un quadrilobe. M/ F en fin de légende du droit = Jean de La Fontaine (1540-1547).

Ce douzain est frappé sur un flan irrégulier, légèrement rogné, présentant des éclatements. Exemplaire recouvert d'une patine grise et présentant de petites concrétions brunes. C. 1304 - L. 834 var. - Dy. 996 - Sb. 4376 (4 ex.).

RR. TB 100 € / 250 €

Type très rare pour le début du règne d'Henri II.

Sur cet exemplaire, nous distinguons une F qui ne laisse aucune hésitation sur le maître de l'atelier.



51. Douzain à la croisette, n.d., (1547), La Rochelle, H à la pointe de l'écu et point 9° au revers, H et point 9°, 146160 ex., 12 dt., (Bill, Ø 25 mm, 12 h, 2,44 g). (pd. th. 2,692 g, titre 292 %, taille 1/91 marc, 3 d. 16 gr. AR).

A / **HENRICVS: [DEI GRA]• FRANCORVM: REX (Mm).** (Henri, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Écu de France couronné dans un polylobe annelé ; lettre d'atelier à la pointe de l'écu.

R/ **+ SIT• NOMEN• DOM[INI]• BENE]DIC-TV (Mm).** (Béni soit le nom du Seigneur). Croix plaine dans un quadrilobe annelé.

M/F en fin des légendes = Jean de La Fontaine (1540-1547). Ce douzain est frappé sur un flan irrégulier et présente des faiblesses de frappe. Exemplaire recouvert d'une patine grise. C. 1304 - L. 834 var. - Dy. 996 - Sb. 4376 (4 ex.).

RR. TB+ 140 € / 220 €

Type très rare pour le début du règne d'Henri II.

Sur cet exemplaire, nous distinguons clairement une F qui ne laisse aucune hésitation sur le maître de l'atelier.



MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



52. Teston à la tête nue, 1^{er} type, 1554, Lyon, D à la pointe de l'écu, trèfle et fin des légendes et point sous la 12^e lettre du revers, D, trèfle et point 12°, 78948 ex., mises en boîte : 172, 136 dt., (Ar, Ø 29 mm, 12 h, 9,24 g). (pd. th. 9,59 g, titre 898 %, taille 1/25 1/2 marc, 11 d. 6 gr. A.R.).

A/HENRICVS• 2• D• G• FRANC• REX• (Mm) (Mg). (Henri II, par la grâce de Dieu, roi de France). Buste cuirassé de Henri II, tête nue à droite, avec épaulière.

R/ + XPS• VINCIT• XPS• REGNAT• XPS• IMP• 1554 (Mg) (Mm) (trèfle). (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Écu de France couronné accosté de deux H couronnées ; lettre d'atelier à la pointe de l'écu.

M/ A après REX et après le différent du graveur au revers = Antoine Deluan (1553-1556). MG/ Croissant en fin de légende du droit et après le millésime = Philippe Thomas (1552-1560). Ce teston est frappé sur un flan irrégulier et est recouvert d'une patine grise de médailleur. Haut relief.

C. 1290 - Mar. 2640 (70 f.) - L. 822 - Dy. 984 - Sb. 4558 (9 ex.).

R. TTB+ 190 € / 350 €

Exemplaire provenant de MONNAIES V, n° 1158.

En 1554, seul le teston a été frappé. Avec le différent d'Antoine Deluan, nous avons des testons de 1553, 1554, 1555 et 1556.



53. Demi-teston à la tête nue, 1^{er} type, 1556, Bayonne, L à la pointe de l'écu et ancre sous le buste, L et ancre, mises en boîte : 254, 68 dt., (Ar, Ø 23 mm, 9 h, 4,65 g). (pd. th. 4,799 g, titre 898 %, taille 1/51 marc, 11 d. 6 gr. A.R.).

A/HENRICVS• II• D• G• FRANCOR• REX. (Henri II, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Tête nue de Henri II à droite ; au-dessous (Mm) et ancre couchée à gauche.

R/ + XPS• VINCIT• XPS• REGNAT• XPS• IMP• 1556. (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Écu de France couronné accosté de deux H couronnées ; lettre d'atelier à la pointe de l'écu.

M/ S sous le buste = Guillaume de Serre (1554-1556). Exemplaire frappé sur un flan irrégulier et présentant deux rayures sur le buste. Une patine grise recouvre ses deux faces. C. 1290 - L. 822 - Dy. 984 - Sb. 4560 (1 ex.).

R. TTB 180 € / 280 €

Exemplaire provenant de MONNAIES III, n° 680.

Avec un chiffre de 254 mises en boîte, nous aurions une production de 192.786 pièces exprimées en testons et demi-testons. Les demi-testons sont toujours plus rares, surtout en fin de règne.

CHARLES IX. MONNAYAGE AU NOM DE HENRI II (05/12/1560-30/05/1574)

François II mourut dans la nuit du 4 au 5 décembre 1560. Son frère cadet, Charles, lui succéda sous la régence de Catherine de Médicis. En 1560, 1561, voire 1562, on continua de monnayer au nom d'Henri II.



54. Teston du Dauphiné, 1561, Grenoble, Z à la pointe de l'écu, rose en début de légende du revers et point sous la 3^e lettre du revers, Z, rose et point 3°, 101270 ex., mises en boîte : 225, 12 st., (Ar, Ø 30 mm, 9 h, 9,42 g). (pd. th. 9,59 g, titre 898 %, taille 1/83 marc, 11 d. 6 gr. AR.).

A/+HENRICVS• II• DEI• G• FRAN• REX• (Henri II, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Buste de Henri II à droite avec la cuirasse, point dans la cuirasse.

R/ (rose) XPS• VINCIT• XPS• REGNAT• XPS• IMP• 1561• (Mm), (Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande). Écu couronné accartelé aux 1 et 4 de France aux 2 et 3 de Dauphiné, accosté de deux H couronnées ; lettre d'atelier pointée à la pointe de l'écu.

M/ D après le millésime = Pierre de Luan (1556-1567).

Exemplaire recouvert d'une jolie patine grise de médailleur. Flan légèrement irrégulier. Le coin a été regravé à l'atelier.

C. 1354 - Mar. 2747 - L. 886 - Dy. 1054 - Sb. 4596 (16 ex.).

TB+ / TTB 130 € / 230 €

Cet exemplaire provient de MONNAIES I, n° 442 et de MONNAIES IV, n° 986 et est illustré dans l'ouvrage de S. Sombart p.258.

Cette pièce, malgré l'aspect du portrait n'est pas regravée, mais le coin a été retouché par le graveur avant d'être réutilisé. D'après les chiffres de Spooner avec 61.705 livres tournois, nous aurions une fabrication de 108 891 pièces alors que le chiffre de mises en boîte correspond à une production de 103.275 pièces.



MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

CHARLES IX (05/12/1560-30/05/1574)

Né à Saint-Germain-en-Laye en 1550, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, Charles IX succéda à son frère François II en 1560, à l'âge de dix ans. Sa mère exerce donc la régence, et son cousin Antoine de Bourbon la lieutenance générale du royaume. Son « règne » commence avec les États Généraux réunis à Orléans en décembre 1560 - janvier 1561 et le colloque de Poissy (octobre 1561), qui permet la confrontation des idées catholiques et protestantes. En janvier 1562, l'édit de Saint-Germain donne aux Réformés une quasi-liberté de culte en dehors de villes closes. La guerre civile entre protestants et catholiques commença par le massacre de Wassy (mars 1562), où le duc de Guise fut périr des réformés réunis dans une grange. En réplique, le prince de Condé prit les armes et s'empara de plusieurs villes. Contraite de prendre parti, Catherine se mit à la tête des Catholiques. Les massacres répondirent aux massacres et les Protestants profanèrent églises et tombeaux. Toute la France fut bientôt ravagée par les troupes des uns et des autres. À la bataille de Dreux (décembre 1562), Guise donna la victoire au camp catholique, mais il fut assassiné quelques mois plus tard, en février 1563.

Après un bref répit, le désordre et les massacres reprirent de plus belle. Les Protestants bloquèrent Paris et livrèrent la bataille indécise de Saint-Denis (novembre 1567), où Montmorency fut tué. Le second fils de Catherine, Henri d'Anjou, prit alors

le commandement des armées royales. La paix fut signée à Longjumeau en mars 1568 : les dispositions de l'édit d'Amboise étaient rétablies. Des confréries armées se créaient. Le duc d'Anjou défit et tua Condé à Jarnac (mars 1569). Malgré le secours des protestants d'Allemagne, les Protestants furent vaincus une seconde fois à Moncontour (octobre 1569). Un nouvel édit de pacification, signé à Saint-Germain, intervint en août 1570 : les Protestants recevaient quatre villes de sûreté : La Rochelle, Montauban, La Charité et Cognac. Les seigneurs réformés reparurent à la Cour et Coligny devint le favori de Charles IX. Jalouse de cette concurrence, Catherine résolut la perte de l'amiral. À la faveur du mariage d'Henri de Navarre, chef nominal du parti protestant, avec Marguerite de Valois, le parti catholique profita du rassemblement à Paris de nombreux chefs réformés : ce fut le massacre de la Saint-Barthélemy (24 août 1572). Le roi et sa mère s'étaient laissé entraîner dans l'affaire, où la fureur collective fit le principal des deux mille victimes. La guerre reprit, inexpiable. Le Midi s'était révolté, avec la complicité de Montmorency-Damville, gouverneur de Languedoc. L'édit de Boulogne (juillet 1573), qui donnait la liberté de conscience et assurait la liberté de culte à La Rochelle et Montauban, ne put mettre un terme à la guerre. Roi d'un royaume déchiré, jouet des événements, Charles mourut sans descendance mâle le 30 mai 1574, laissant la couronne à son frère cadet, Henri, roi de Pologne.



55. Écu d'or au soleil, 2^e type, 1574, La Rochelle, H en cœur de la croix du revers, H, 1363 ex., mises en boîte : 7, 56 st., (Or, Ø 25,5 mm, 3 h, 3,33 g). (pd. th. 3,375 g, titre 958 %, taille 1/72 1/2 marc, 23 kar.).

A/+ CAROL• IX• DO• GO• FRANC• REX (Mm) 1574. (Charles IX, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Croix fleurdelisée avec un losange incurvé en cœur contenant la lettre d'atelier.

R/(Mm)•CRISTVS•REG•VINC•ET•IMPERAT•. (Le Christ règne, vainc et commande). Écu de France couronné. M/ « Roche à huit ailes sortant de ladite roche » en début de légende = Jean Disnematin (1572-1574).

Cet écu d'or est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire présentant de petites taches et de petites rayures. C. 1344 - L. 892 - Dy. 1057C - Sb. 4908 (7 ex.).

RR. TB+ 420 € / 680 €
Monnaie provenant de FRANCE I, n° 452 et de MONNAIES VII, n° 1193. Monnaie de même coin de droit que le n° 19 de la vente Vinchon du 5 décembre 1976. Stéphan Sombart signale que l'émission de demi-écus d'or à La Rochelle en 1574 n'est pas à exclure. Les chiffres de fabrication et de mise en boîte comprendraient donc peut-être des demi-écus d'or au même type (Sb.4910). Le 7 du millésime a été regravé sur un 6 qui apparaît très nettement sur notre exemplaire comme sur l'exemplaire n° 19 de la vente Vinchon du 5 décembre 1976 qui est de même coin de droit. D'après Arnaud Clairand, L'atelier monétaire royal de La Rochelle, PUR 2011, p. 187, 1.363 écus d'or

furent frappés en 1574 à La Rochelle pour un poids de 18 marcs 116/145. Ces monnaies furent délivrées entre le 11 septembre et le 27 novembre 1654. Pour cette production 7 exemplaires furent mis en boîte.



56. Demi-teston, 2^e type, 1567, La Rochelle, H à la pointe de l'écu, H, 33063 ex., mises en boîte : 72, 6 st., (Ar, Ø 25 mm, 11 h, 4,64 g). (pd. th. 4,799 g, titre 898 %, taille 1/51 marc, 11 d. 6 gr. A.R.). A/ CAROLVS V•III• D: G FRANCO• REX•. (Charles IX, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Buste de Charles IX à gauche, l'aurore et cuirassé ; au-dessous (Mm). R/ SIT• NOMEN• DNI• BENEDIC• M•DO•LXVII. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné accosté de deux C couronnés.

M/ Tour marquée d'un T sous le buste = Bernard Thibaut (1566-1572).

Ce demi-teston est frappé sur un flan irrégulier. Surface légèrement granuleuse au droit. Léger tréflage au droit.

C. 1366 - L. 896 - Dy. 1101 - Sb. 4604 (1 ex.).

R. TB+ / TTB. 180 € / 260 €

Variété avec un point sous l'R de REX.

D'après nos recherches aux Archives nationales, l'atelier de La Rochelle a frappé en 1567, 33.063 testons (et demi-testons) pour un poids total de 1.296 marcs 4 onces. Ces monnaies furent délivrées entre le 8 janvier et le 10 décembre 1567. Pour cette production, 72 testons furent mis en boîte.



MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



57. Demi-teston, 2^e type, 1568, Rennes, 9 sous le buste, 9, 13682 ex., 6 st., (Ar, Ø 24,5 mm, 5 h, 4,77 g). (pd. th. 4,799 g, titre 898 %, taille 1/51 marc, 11 d. 6 gr. A.R.).

A/ CAROLVS • VIII• D• G• FRANCO REX. (Charles IX, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Buste de Charles IX à gauche, lauré et cuirassé ; lettre d'atelier sous le buste.

IX à gauche, lauré et cuirassé ; lettre d'atelier sous le buste.
R/ + SIT• NOMEN• D[NI]• BENEDIC• (Mm)
M•D•LX•VIII. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné accosté de deux C couronnés.

M/ Croix avant le millésime = Michel Boucher (1567-1569). MG/ Point sous la 9^e lettre au droit et au revers = Pierre Bodet ? (1563-1585).

Ce demi-teston est frappé sur un flan irrégulier présentant des éclatements de flan. Faiblesse de frappe au niveau du buste. Exemplaire légèrement tréflé au revers et recouvert d'une légère patine grise.

C. 1366 - Mar. - L. 896 - Dy. 1064 (1^{er} type) - Sb. 4604 (0 ex.).

RRR. TB / TB+ 180 € / 300 €
Exemplaire non retrouvé dans le FRANCIE IV.

Les demi-testons sont nettement plus rares que les testons.



n° 59 R/



n° 60 R/



n° 73 R/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

HENRI III. MONNAYAGE AU NOM DE CHARLES IX (30/05/1574-2/08/1589)

Né à Fontainebleau en 1551, Henri III était le troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis. D'abord duc d'Anjou, il s'illustra par ses succès militaires contre les Huguenots et fut choisi en 1573 comme roi par les Polonais pour remplacer le dernier des Jagellons. En juin 1574, tandis que Catherine de Médicis assurait la régence, Henri III s'enfuit de Pologne. Il passa par Venise pour regagner la France. En France, Catherine était fort impopulaire, en raison des faveurs qui pleuvaient sur ses créatures italiennes (Strozzi, Gonzague, Birague, Gondi). Le roi et sa mère se retrouvèrent à Lyon et réformèrent le gouvernement. Le conseil fut restreint en nombre : il se réduisit à la reine-mère, Birague et Cheverny. Les pouvoirs des secrétaires d'Etat furent amoindris. Sacré à Reims, ayant épousé Louise de Vaudémont, Henri III tenta de calmer la guerre civile. À la cour, le parti du roi affrontait celui de son frère, le duc d'Alençon. En septembre 1575, Alençon s'enfuit et se mit à la tête du parti protestant. En mai 1576, Henri III dut signer l'édit de pacification de Beaulieu ou paix de Monsieur. Les victimes de la Saint Barthélémy étaient réhabilitées, le culte protestant autorisé partout hors à Paris et dans les résidences de la Cour. Huit places de sûreté et des chambres de justice mi-parties étaient accordées aux protestants. Damville garda le gouvernement du Languedoc et le duc d'Alençon reçut en apanage Anjou, Touraine et Berry. Le roi de Navarre, de retour dans ses États, abjura la religion catholique.

Le parti catholique était mécontent de cette paix. Une première ligue catholique fut créée par le sieur d'Humières à Péronne, la Picardie refusant de recevoir Condé comme Gouverneur. Bientôt, Henri de Guise étendit cette Ligue à tout le royaume, avec pour programme le rétablissement du pouvoir royal et la réunion des États généraux. Pour contrer le Balafré, Henri III se déclara chef de la Ligue. Les États Généraux furent réunis à Blois en novembre 1576, sans représentation protestante. Les États s'étant prononcés pour l'unité de religion, les Protestants reprirent les armes. Les États prétendirent aussi établir un contrôle du gouvernement et refusèrent à Henri III les subsides qu'il demandait.

Catherine rallia Damville et le duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou, héritier présumptif. Après quelques succès catholiques, une nouvelle paix fut signée : ce fut l'édit de Poitiers de septembre 1577, qui mettait quelques restrictions à l'édit de Beaulieu. La guerre reprit en 1580 avec la prise de Cahors par le roi de Navarre : elle fut brève, les protestants aspirant à la paix, qui fut conclue à Fleix en novembre 1580. Le duc

d'Anjou transporta ses ambitions à l'extérieur, cherchant à épouser Élisabeth d'Angleterre puis mourut devant Anvers, dont il cherchait à s'emparer (juin 1584). Entouré de mignons et de favoris, Henri III s'efforça de renforcer le pouvoir royal en groupant ses fidèles autour d'un trône dont il voulut relever le prestige : c'est le sens de l'élévation de ses favoris, Épernon et Joyeuse, du renforcement de l'étiquette et de la fondation, en 1578, de l'ordre du Saint-Esprit. Grand législateur, il structura le Conseil mais, très dépensier, échoua dans la réforme financière. Après la mort du duc d'Anjou, Henri de Navarre était devenu l'héritier présomptif. Henri III n'avait pas d'enfants, il était discredité. Les Guise se rallièrent derrière la candidature du cardinal de Bourbon et le soutien en sous-main de Philippe III et du pape Sixte-Quint.

La Sainte Ligue fut formée par le traité de Joinville (décembre 1584). Une ligue parisienne se forma, où entrèrent bourgeois et parlementaires. Elbeuf, Aumale et Mercœur soulevaient la province. Devant cette pression, le roi dut signer, le 18 juillet 1585, un édit de proscription contre les Protestants. Pendant ce temps, le pape déclarait Henri de Navarre déchu de ses droits au trône. En octobre 1587, le duc de Joyeuse fut vaincu et tué par Henri à Coutras. Mais l'armée de secours envoyée par les princes protestants d'Allemagne fut défaite par le duc de Guise. Le 12 mai 1588, ce dernier étant à Paris, la ville se souleva contre le roi, qui dut s'enfuir. En juillet, Henri III signait un édit d'union (des catholiques) : l'hérésie était interdite ; Navarre exclut de la succession. Les États généraux, convoqués à Blois, virent le triomphe de la Ligue : le roi renouvela l'édit d'union et les États lui refusèrent tout subside. Pour reprendre en main le pouvoir, le roi fit assassiner Guise (23 décembre 1588) et son frère le cardinal de Guise (24 décembre). Les États furent clos en janvier 1589.

Paris entra en révolte ouverte contre le roi et mit à sa tête un Conseil des Seize. Le duc de Mayenne, frère de Guise, gouverneur de Bourgogne, arriva à Paris en février 1589 et fut nommé lieutenant général du royaume. La province suivit. Ne restait à Henri III que le Dauphiné, Bordeaux, Angers, Tours, Blois et Beaugency. Mayenne marchant sur Tours, le roi dut s'allier à Henri de Navarre. Bientôt, Paris fut assiégé par les deux souverains. C'est alors qu'un religieux jacobin, Jacques Clément, assassina Henri III : c'était le premier régicide de l'histoire de France. Avec Henri III finit la dynastie de Valois qui gouvernait la France depuis 1328. La couronne passa à son cousin éloigné Henri de Navarre.



58. Teston, 11^e type, 1575, Lyon, D sous le buste et point sous la 12^e lettre du droit, D et point 12^e, 70176 ex., mises en boîte : 154, 14 s. 6 dt., (Ar, Ø 29 mm, 5 h, 9,36 g). (pd. th. 9,598 g, titre 898 %, taille 1/25 1/2 marc, 11 d. 6 gr. A.R.).

A/ CAROLVS• IX• D - G• FRANC• REX• (Mm). (Charles IX, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Buste de Charles IX

lauré et cuirassé à gauche avec l'armure cloutée ; lettre d'atelier sous le buste. R/ [+] SIT• NOMEN• DN• BENEDIC• M• D:LXXV• (Mg):. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

M/ A. M. en fin de légende du droit = André Morel (1573-1593). MG/ Tréfle après le millésime = Claude Bailly (1564-1575).

Ce teston est frappé sur un flan irrégulier et assez large. De petites rayures sur le buste du roi. Exemplaire recouvert d'une patine grise présentant des reliefs plus nets au droit qu'au revers. C -- Mar. 2826 (même coin de droit) - L. 947 - Dy. 1106 (9^e type) - Sb. 4638 (9 ex.).

R. TTB / TB+..... 230 € / 380 €

Exemplaire provenant de MONNAIES V, n° 1205.

Cet exemplaire est complètement différent de celui de la collection Marchéville (M.2826). Le chiffre de production comprend une petite quantité de demi-testons dont aucun exemplaire n'a été retrouvé pour le moment.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

HENRI III (30/05/1574-2/08/1589)



59. Franc au col plat, 1584, Saint-Lô, C sous le buste et point sous la 19^e lettre du droit, C, 34453 ex., 20 st., (Ar, Ø 32,5 mm, 6 h, 13,92 g). (pd. th. 14,188 g, titre 833 %, taille 1/17 1/4 marc, 10 d. 10 gr. A.R.).

A/+ HENRICVS• III• D• G• FRANC• ET• POL• REX•. (Henri III, par la grâce de Dieu, roi des Francs et des Polonais). Buste de Henri III lauré, drapé et cuirassé à droite avec le col plat ; lettre d'atelier sous le buste. R/ •SIT• NOMEN• DOMINI• BENEDICTVM (Mm) 1584. (Béni soit le nom du Seigneur). Croix feuillue et fleurdelisée, avec une H en cœur.

M/ Chapeau d'épines avant le millésime = Guillaume Hatif (1578-1584).

Ce franc est frappé sur un flan irrégulier et court. Exemplaire présentant une forte usure et recouvert d'une patine grise. Éclatement de flan à 10 heures au droit. Faiblesses de frappe au niveau des motifs centraux. C. 1437 - L. 970 - Dy. 1130 - Sb. 4714 (1 ex.).

RR. B+ 200 € / 380 €

L'atelier de Saint-Lô a frappé ce type monétaire de 1578 à 1581 puis de 1583 à 1586.

Les chiffres de frappe et de mise en boîte sont exprimés en francs et comprennent à la fois des francs (Sb.4714), des demi-francs (Sb.4716) et des quarts de franc (Sb.4718). Seuls les demi-francs et les quarts de francs d'Angers de 1577 avaient été retrouvés par Stéphan Sombart.



61. Demi-franc au col plat, 1576, Rennes, 9 sous le buste, 9, 162771 ex., mises en boîte : 522,25, 10 st., (Ar, Ø 29 mm, 5 h, 6,69 g). (pd. th. 7,094 g, titre 833 %, taille 1/34 1/2 marc, 10 d. 10 gr. A.R.). A/ (Mm) - • HENRICVS• III• D• G• FRANC• ET• POL• REX•. (Henri III, par la grâce de Dieu, roi des Francs et des Polonais). Buste de Henri III à droite, lauré et cuirassé avec col plat ; au-dessous le différent d'atelier.

R/ [•] SIT• NOMEN• DOMINI[•] BENEDICTVM• 1576. (Béni soit le nom du Seigneur). Croix feuillue et fleurdelisée, avec H en cœur.

M/ Moucheture d'hermine en début de légende du droit = Jacques Even (1573-1578). MG/ D pointé = Pierre Bodet (1563-1585). Ce demi-franc présente une assez forte usure et est frappé sur un flan irrégulier présentant un éclatement de flan à 6 heures au droit. Exemplaire recouvert d'une patine grise et avec faiblesses de frappe. C. 1430 - L. 971 - Dy. 1131 - Sb. 4716 (3 ex.).

TB 90 € / 150 €

Exemplaire n° 2 du dépôt monétaire de Montereau et de MONNAIES 46, n° 343.

Les chiffres de frappe et de mise en boîte sont exprimés en demi-francs et comprennent à la fois des francs, des demi-francs et des quarts de franc au col plat (Sb.4714, 4716 et 4718).



62. Quart de franc au col plat, 1587, Tours, E sous le buste et point 6^e au droit, E et point 6^e, 174225 ex., 5 st., (Ar, Ø 23 mm, 2 h, 3,48 g). (pd. th. 3,547 g, titre 833 %, taille 1/69 marc, 10 d. 10 gr. A.R.). A/ (Mm) • HENR[IC]VS• III• D• G• FRAN• ET• P[OL]• REX•, (légende commençant à 9 heures). (Henri III, par la grâce de Dieu, roi des Francs et des Polonais). Buste de Henri III à droite, lauré et cuirassé avec le grand col plat ; au-dessous la lettre d'atelier. R/ SIT• NOMEN• DOMINI• BENEDICTVM• 158[7 ?]. (Béni soit le nom du Seigneur). Croix feuillue et fleurdelisée, avec une H en cœur tournée de 90 degrés.

M/ Étoile à cinq rais en fin de légende du droit = Jacques Prieur (1578-1594).

Ce quart de franc est frappé sur un flan irrégulier présentant des faiblesses de frappe. Exemplaire recouvert d'une patine grise. C. 1432 var. - L. 972 var. - Dy. 1132 var. - Sb. 4718 (3 ex.).

R. TB+ 150 € / 250 €

Le chiffre de frappe est exprimé en demi-francs et comprend des quarts de franc.



60. Franc au col plat, 1577, Angers, F sous le buste et point 7^e au droit, F et point 7^e, 66757 ex., mises en boîte : 215, 20 st., (Ar, Ø 33,5 mm, 6 h, 14,00 g). (pd. th. 14,188 g, titre 833 %, taille 1/17 1/4 marc, 10 d. 10 gr. A.R.).

A/ HENRICVS• III• D• G• FRANC• ET• POL• REX• - 1577, (légende commençant à 7 heures). (Henri III, par la grâce de Dieu, roi des Francs et des Polonais). Buste de Henri III à droite, lauré et cuirassé avec col plat ; au-dessous le lettre d'atelier entre deux points. R/ •SIT• NOMEN• DOMINI• BENEDICTVM (Mm). (Béni soit le nom du Seigneur). Croix feuillue et fleurdelisée, avec H en cœur.

M/ Rose sur croissant en fin de légende du revers = Pierre Fleuriot (1577-1583).

Ce franc est frappé sur un flan légèrement irrégulier assez large et présentant des éclatements de flan. Exemplaire recouvert d'une patine grise avec de petites taches d'oxyde brun.

C. 1427 - L. 970 - Dy. 1130 - Sb. 4714 (0 ex.).

R. TB+ 180 € / 280 €

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



63. Quart de franc au col plat, 1588, Amiens, X sous le buste, X, 5 st., (Ar, Ø 24,5 mm, 3 h, 3,35 g). (pd. th. 3,547 g, titre 833 ‰, taille 1/69 marc, 10 d. 10 gr. A.R.).

A/(Mm)• HENRICVS• III• D[omi]n[us] G[loria] FRANC[IA] ET[er] PO[ne]l[ia] R[ex]•, (légende commençant à 9 heures). (Henri III, par la grâce de Dieu, roi des Francs et des Polonais). Buste de Henri III à droite, lauré et cuirassé avec le grand col plat ; au-dessous la lettre d'atelier.

R/SIT• NOM[EN]• D[omi]N[us]• BENEDICTV[M]• 1588. (Béni soit le nom du Seigneur). Croix feuillue et fleurdelisée, avec une H en cœur tournée de 90 degrés.

M/ Patte d'aigle avant HENRICVS = Jean Boistel (1581-1593). MG/ Points accostant le portrait = Pierre I^e Darly (1578-1597). Ce quart de franc est frappé sur un flan irrégulier présentant des faiblesses de frappe. Exemplaire recouvert d'une patine grise. C. 1432 var. - L. 972 var. - Dy. 1132 var. - Sb. 4718 (1 ex.).

R. TTB+ 150 € / 250 €
L'atelier d'Amiens frappa des quarts de franc sans interruption de 1578 à 1589. Un seul exemplaire recensé dans FRANCIAE IV appartenant aux collections du Cabinet des médailles de Paris.



64. Sol parisis, 1583, Rouen, B dans la légende du revers, à 12 heures et point sous la 15^e lettre du droit et du revers, B et point 15^e. 20384 ex., mises en boîte : 126, 15 dt., (Bill, Ø 23 mm, 3 h, 1,65 g). (pd. th. 2,353 g, titre 319 ‰, taille 1/104 marc, 4 d.A.R.). A/+ HENRICVS• III• D: G: FRANC[IA] ET[er] POL[onia] R[ex]. (Henri III, par la grâce de Dieu, roi des Francs et des Polonais). H couronnée entre trois lis posés 2 et 1.

R/ SIT• NOMEN• DOMINI• BENEDIC (Mm) 1583 - B, (légende commençant à 6 heures). (Béni soit le nom du Seigneur). Croix cléchée fleurdelisée, différent d'atelier à 6 heures. M/ Spère avant le millésime = Charles Gueroult (1576-1583). Ce sol parisis est frappé sur un flan large et irrégulier Reliefs plus nets au droit qu'au revers. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise et présentant quelques faiblesses de frappe au revers. C. 1447 - L. 979 - Dy. 1137 - Sb. 4474 (2 ex.).

R. TTB+ / TTB..... 120 € / 220 €
Exemplaire provenant de MONNAIES V, n° 1222.

Le chiffre de fabrication de ce millésime est exprimé pour les doubles parisis. S. Sombart a pointé 7 exemplaires connus pour le double parisis et 2 pour le sol parisis.

CHARLES X, CARDINAL DE BOURBON

(02/08/1589-9/05/1590)

Charles X, oncle et parrain de Henri IV et cousin germain de François de Lorraine, était né en 1523. Il fut proclamé roi par les ligueurs après le meurtre d'Henri III le 2 août 1589 mais mourut prisonnier à Fontenay-le-Comte le 9 mai 1590.



65. Écu d'or au soleil, 1^{er} type, 1590, Paris, A à la pointe de l'écu, point sous la 18^e lettre du droit et du revers, A et point 18^e, 121400 ex., mises en boîte : 610, 60 st., (Or, Ø 25 mm, 12 h, 3,40 g). (pd. th. 3,375 g, titre 958 ‰, taille 1/72 1/2 marc, 23 kar.). A/CAROLVS• X• [Do] G[loria] FR[ancie] ANCOR[um] REX (Mm) 1590 - A, (légende commençant à 6 heures). (Charles X, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Écu de France couronné sommé d'un soleil à six rayons coupant la légende en haut ; lettre d'atelier à la pointe de l'écu. R/ + CHRISTVS• REGNAT[us] VINCIT[us] ET[er] IMPERAT. (Le Christ règne, vainc et commande). Croix anillée, fleurdelisée, avec quadrilobe pointé en cœur.

M/Tête de lion avant le millésime = Philippe Varice (1579-1591). Cet écu d'or est frappé sur un flan légèrement irrégulier et assez large. Exemplaire présentant quelques faiblesses de frappe au niveau des légendes. C. 1481 - Mar. 2989 (350 f.) - Manteyer/Paris 198 - L. 1015 - Dy. 1172 - Sb. 4940 (30 ex.).

R. TTB+ 680 € / 1100 €
Les chiffres de fabrication et de mise en boîte sont exprimés en écus et comprennent des demi-écus au même type (Sb.4940).



66. Liard au C couronné, 1^{er} type, 1593, Marseille, 3 dt., (Bill, Ø 17 mm, 8 h, 0,95 g). (pd. th. 1,003 g, titre 125 ‰, taille 1/244 marc, 1 d. 12 gr. A.R.).

A/(Mg)CAROLVS• X• D[omi]n[us] G[loria] FR[ancie] R[ex] 1591 - M, (légende commençant à 12 heures). (Charles X, par la grâce de Dieu, roi des Francs). Grand C couronné.

R/+ SIT• NOMEN• DNI• BENEDI. (Béni soit le nom du Seigneur). Croix fleurdelisée, lettre d'atelier à 6 heures.

M/M après le millésime = Antoine Mascaron (1593-1594). MG/ Ancre ou plume en début de légende de droit = Balthazar Lomelan et Jean Léger (1591-1596).

Frappe fruste, mais très bel exemplaire pour ce type de monnayage. C. 1494 - L. 1030 - Dy. 1183 - Sb. 4324 (1 ex.).

RRR. TB+ 180 € / 280 €
Cet exemplaire est celui cité dans FRANCIAE IV et provient de MONNAIES V, n° 1239.

Ce liard est une imitation des liards de Charles IX au C (Dy.1091/Sb.4300 et 4302). Seul le millésime 1594 était signalé pour ce type (Courrier Numismatique, 1926, p.120). L'atelier ligueur de Marseille a fonctionné de 1590 à 1596. L'atelier a aussi frappé au nom d'Henri III en 1592. L'atelier ferme ensuite, remplacé par Aix-en-Provence. Il rouvrira en 1787.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

HENRI IV LE GRAND (02/08/1589-14/05/1610)

Roi après la mort tragique de Henri III, Henri de Bourbon, roi de Navarre, descendait du dernier fils de saint Louis, Robert de Clermont. Avec lui commence la dynastie de Bourbon qui régna sur la France jusqu'à la Révolution, s'éteignit en ligne directe en France avec le comte de Chambord et subsiste encore, en France, dans sa branche cadette d'Orléans et, hors de France, dans sa branche aînée, avec les maisons d'Espagne, de Parme et de Sicile. Par la déclaration du 4 août 1589, Henri IV promit le maintien de la religion catholique et la réunion d'un concile national. L'heure était pourtant à la guerre civile. Le duc de Mayenne fit proclamer roi le cardinal de Bourbon, alors prisonnier d'Henri IV, sous le nom de Charles X. Le roi marcha sur la Normandie et battit Mayenne près du château d'Argues (21 septembre 1589), mais ne put prendre Paris. Un Parlement loyaliste, présidé par Achille de Harlay, fut installé à Tours. Après avoir reconquis toute la Normandie, sauf Rouen, Henri mit le siège devant Dreux (février 1590). Avec les renforts du duc de Parme, Mayenne se porta contre lui et le rencontra à Ivry (mars 1590).

Une nouvelle fois, les ligueurs furent défaites. Le blocus de Paris, défendu par le duc de Mercœur, commença en mai 1590. Mayenne et le duc de Parme ayant paru à la fin de l'été, Henri entoura la ville d'un réseau de villes fidèles et attendit son heure. Par l'édit de Mantes (juillet 1591), il rétablit le régime de l'édit de Poitiers. À la mort de Charles X (1590), les Espagnols mirent en avant les droits de l'infante Claire-Isabelle-Eugénie, fille de Philippe II et d'Élisabeth de Valois. Une garnison espagnole s'installa dans Paris. Le duc de Savoie entra en Provence, les Espagnols en Languedoc. En décembre 1592, Mayenne convoqua les États généraux à Paris. Ils s'ouvrirent en janvier 1593 et présentèrent plusieurs revendications : un roi catholique, périodicité des États, rétablissement des libertés provinciales, réception du concile de Trente en France, mais refusèrent la candidature de l'Infante. Une trêve générale fut signée en juillet 1593 ; le même mois, à Saint-Denis, Henri IV abjura le protestantisme. La Ligue ne tarda pas à se désintégrer et le roi se fit sacrer à Chartres en février 1594. Il entra dans Paris au mois de mars

suivant. Il n'y eut aucune forme de répression. La Picardie et le duc de Guise se soumirent à leur tour, et Clément VIII donna son abolition à Henri en septembre 1596. La guerre contre l'Espagne commença officiellement en janvier 1595. Battus à Fontaine-Française (juin 1595), les Espagnols durent évacuer la Bourgogne et furent poursuivis jusqu'en Franche-Comté. Mayenne se soumit en octobre, Joyeuse et Épernon suivirent. En Bretagne, Mercœur continua une guerre de partisans jusqu'en 1598. Les opérations contre les Espagnols ne furent guère favorables aux Français en 1596 et 1597. Le traité de paix fut signé par les deux monarchies éprouvées en mai 1598 : ce traité de Vervins revenait aux clauses du traité de Cateau-Cambrésis. Par l'édit de Nantes (avril 1598), déclaré perpétuel et irrévocable, la liberté de conscience fut accordée partout aux protestants ; la liberté de culte subsistait là où elle existait et était établie à la Cour. Des « chambres de l'édit », mi-parties, furent instituées pour régler les litiges entre catholiques et protestants. Le parti recevait cent places de sûreté, dont Montpellier, Montauban et La Rochelle. La paix revenue, la situation du royaume n'en était pas moins désastreuse. Henri IV fut montre des plus grandes qualités d'homme d'État : oubliant le passé, il s'entoura de catholiques ardents, comme Villeroy et le président Jeannin, en même temps que de huguenots fervents comme Sully, surintendant des Finances en 1601. Habillement, il réduisit peu à peu la puissance des gouverneurs et des parlements. En 1600, il épousa Marie de Médicis, qui lui donna un dauphin en 1601. En 1602, il fit exécuter le maréchal de Biron, gouverneur de Bourgogne, qui conspirait pour soulever les catholiques. En 1606, il marcha contre Sedan, capitale du duc de Bouillon, qui s'était enfui du royaume, et obtint sa soumission. L'hostilité persistait entre la France et les Habsbourg. En 1601, par le traité de Lyon, le duc de Savoie céda au roi de France la Bresse, le Bugey, le pays de Gex et le Valromey. En Italie, cependant, l'influence française demeurait nulle. La France soutenait les Provinces-Unies en sous-main. Du côté de l'Empire, Henri allait intervenir dans la succession de Clèves et de Juliers quand il fut assassiné par Ravaillac, le 14 mai 1610.



67. Demi-franc, 1^{er} type de Bordeaux, 1590, Bordeaux, K sous le buste, K, 140415 ex., mises en boîte : 334, 10 st., (Ar, Ø 27 mm, 12 h, 6,85 g). (pd. th. 7,094 g, titre 833 %, taille 1/34 1/2 marc, 10 d. 10 g. A.R.).

A/+HENRICVS+ III+ D (Mg) G+FRANCO+ ET+ NAVAR+ REX, (légende commençant à 5 heures, ponctuation par cinq points formant une croix). (Henri IV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Henri IV, lauré et cuirassé à droite avec petit col plat ; au-dessous lettre d'atelier et (Mm). R/+ SIT • NOMEN • DOMINI • BENEDICTVM+ 1590, (ponctuation par cinq points formant une croix). (Béni soit le nom du Seigneur). Croix fleuronnée avec une H en cœur.

MI/ Tête de dauphin sous le buste = Jean Malus (1587-1594).

MG/ Deux croissants opposés entre D et G = Domigue de Hariet (1573-1592).

Ce demi-franc est frappé sur un flan irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise et présentant des faiblesses de frappe. Tréflage au droit.

C. 1534 - L. 1061 - Dy. 1212A - Sb. 4744 (10 ex.).

R. TTB 150 € / 240 €

Les chiffres de fabrication et de mises en boîte comprennent des quarts de franc au même type (Sb.4744) ainsi que des demi-francs et quarts de franc au col plat et au nom de Henri III (Sb.4716 et Sb.4718).



n° 65 A/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



68. Demi-franc, 2^e type d'Angers et Tours, 1595. Angers, F sous le buste, F, 21682 ex., mises en boîte : 35, 10 st., (Ar (?), Ø 27,5 mm, 11 h, 7,02 g). (pd. th. 7,094 g, titre 833 ‰, taille 1/34 1/2 marc , 10 d. 10 gr. A.R.).

A/ HENRICVS• IIII• D: G• FRAN• ET• NAVA• REX• (Mm). (Henri IV, par la grâce de Dieu, roi des Francs et des Navarrais). Buste de Henri IV, lauré et cuirassé à droite, avec un col plat rabattu.

R/ + SIT• NOMEN• DOMINI• BENEDICTVM 1595. (Béni soit le nom du Seigneur). Croix fleuronnée avec une H en cœur.

M/ Olive après REX = Pierre Ollivier (1594-1596).

Ce demi-franc est frappé sur un flan large et irrégulier présentant des éclatements. Léger tréflage au droit.
C. 1541 - L. 1061 - Dy. 1212 - Sb. 4740 (0 ex.).

RR, TTB 380 € / 680 €

Le dernier 5 du millésime est regravé sur un 4. Monnaie signalée dans le FRANCIAE IV mais non retrouvée.

Les chiffres de frappe et de mise en boîte sont exprimés en demi-francs et comprennent des quarts de franc.



70. Quart d'écu, croix bâtonnée et couronnée de face, 1609, Saint-Lô, C à la pointe de l'écu, C, 32886 ex., mises en boîte : 72,5, 192 dt., (Ar, Ø 29 mm, 6 h, 9,64 g). (pd. th. 9,712 g, titre 917 ‰, taille 1/25 1/5 marc, 11 d. 12 gr. A.R.).

A/ HENRICVS• IIII• D: G• FRAN• ET• NAVA• REX• (Mm).

(Henri IV, par la grâce de Dieu, roi des Francs et des Navarrais). Croix aux bras couronnés avec carré en cœur. R/ SIT• NOMEN• DOMINI• BENEDICTVM - C, (légende commençant à 6 heures). (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné accosté de II - II, lettre d'atelier à la pointe de l'écu. M/ Cœur dans un croissant avant le millésime = Mathieu Solimon (1607-1609). Ce quart d'écu est frappé sur un flan irrégulier et présente des faiblesses de frappe. Exemplaire recouvert d'une patine grise et présentant de petites faiblesses de frappe. C. 1512 - L. 1072 - Dy. 1230 - Sb. 4682 (4 ex.).

TB 145 € / 250 €

La lettre d'atelier est pointée. Ce type n'existe que pour deux ateliers : Rennes et Saint-Lô. Pour Rennes, il n'a été frappé qu'en 1590 et 1606, pour Saint-Lô, il fut frappé sans interruption de 1589 à 1610. Les chiffres de fabrication et de mise en boîte comprennent des huitièmes d'écu au même type (Sb.4684).



69. Demi-franc, type de Limoges, 1608, Limoges, I sous le buste et point 10^e au droit, I et point 10^e, 16629 ex., mises en boîte : 28, 10 st., (Ar, Ø 26 mm, 1 h, 6,88 g). (pd. th. 7,094 g, titre 833 ‰, taille 1/34 1/2 marc, 10 d. 10 gr. A.R.).

A/ •HENRICVS• IIII• De G• FRAN• ET• NAVA• RE[IX], (légende commençant à 6 heures). (Henri IV, par la grâce de Dieu, roi des Francs et des Navarrais). Buste de Henri IV, lauré et cuirassé à droite avec petit col plat, lettre d'atelier entre deux points sous le buste.

R/ + (Mm) SIT• NOMEN• [DN]I• BENEDICTVM 1608. (Béni soit le nom du Seigneur). Croix fleuronnée avec une H en cœur.

M/ Tour en début de légende du revers = Jean Martin (1606-1609). Ce demi-franc est frappé sur un flan court et irrégulier présentant de petits éclatements en périphérie. Exemplaire recouvert d'une patine grise de collection et sur lequel le buste du roi est assez bien venu. C. 1534 - L. 1061 - Dy. 1212A - Sb. 4774 (3 ex.).

R, TTB / TB+ 280 € / 480 €

Monnaie provenant de la collection M.L.F.A. (MONNAIES XXIV, n° 1250), de MONNAIES 33, n° 1191 et de MONNAIES 52, n° 548.

Les chiffres de fabrication et de mise en boîte sont exprimés en demi-francs : ils comprennent des demi-francs (Sb.4774) ainsi que des quarts de franc au même type (Sb.4776). L'atelier de Limoges frappa des demi-francs sans interruption de 1591 à 1603 et de 1606 à 1609.



71. Quart d'écu, croix bâtonnée et fleurdelisée de face, 1607, La Rochelle, H à la pointe de l'écu, H, 126175 ex., mises en boîte : 278, 192 d.t., (Ar, Ø 29,5 mm, 3 h, 9,42 g). (pd. th. 9,712 g, titre 917 ‰, taille 1/25 1/5 marc, 11 d. 12 gr. A.R.).

A/ HENRICV[S]• IIII• D: G• FRAN• ET• NAVA• REX

1607. (Henri IV, par la grâce de Dieu, roi des Francs et des Navarrais). Croix fleurdelisée. R/ SIT• NOMEN• (Mg)• DOMINI• [B] ENEDICTVM• (Mm)• - H, (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de

France couronné accosté de II - II, lettre d'atelier à la pointe de l'écu. M/ Tour en fin de légende du revers = Jacques Prieur (1606-1608).

MG/ Croissant après NOMEN = Jean Desbordes (1607-1610)

Ce quart d'écu est frappé sur un flan irrégulier et a été nettoyé.

Rayures superficielles au droit comme au revers. Tréflage au revers et taches au droit comme au revers.

C. 1510 - L. 1064 - Dy. 1222 - Sb. 4678 (6 ex.).

TB / TB+ 55 € / 95 €

Exemplaire provenant de MONNAIES 48, n° 159.

D'après nos recherches aux Archives nationales, 126,175 quarts d'écu à la croix bâtonnée et fleurdelisée de face (Sb.4678) comprenant des huitièmes d'écu (Sb.4680) des quarts d'écu à la croix feuillue de face (Sb.4686) et des huitièmes d'écu (Sb.4688) ont été frappés à La Rochelle en 1607 pour un poids de 5,006 marcs 17/18 de marc. Ces monnaies furent mises en circulation suite à 41 délivrances du 20 janvier au 31 décembre 1607. Pour cette production, 278 quarts d'écu furent mis en boîte.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



72. Quart d'écu, croix feuillue de face, 1606, Nantes, T à la pointe de l'écu, T, 259232 ex., mises en boîte : 571,5, 192 dt., (Ar, Ø 29 mm, 10 h, 9,56 g). (pd. th. 9,712 g, titre 917 %, taille 1/25 1/5 marc, 11 d. 12 gr. A.R.).

A/ + HENRICVS• IIII• D• G• FRANC• ET• NAVA• REX 1606, (un point sous la 17^e/18^e lettre). (Henri IV, par la grâce de Dieu, roi des Francs et des Navarrais). Croix feuillue avec une rose en cœur R/ •SIT• NOMEN• DOMINI (Mm) BENE•DICTVM• - T, (légende commençant à 6 heures, un point sous la 17^e lettre). (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné accosté de II - II, lettre d'atelier à l'exergue. M/ Étoile à 5 rais dans un croissant après DOMINI = Jacques Grandamy (1604-1610). MG/C de FRANC et de BENEDICTVM pointés = Côme Ménard (1575-1604).

Ce quart d'écu est frappé sur un flan irrégulier présentant des éclatements. Exemplaire tréfilé au droit comme au revers recouvert d'une patine grise de médailleur. C. 1517 - L. 1066 - Dy. 1224 - Sb. 4686 (8 ex.).

TTB+ 120 € / 220 €

L'atelier de Nantes qui était un atelier ligueur, cessa toute émission au nom de Charles X en 1598. De 1598 à 1610, cet atelier frappa sans interruption des quarts d'écu à ce type et au nom d'Henri IV. Les chiffres de fabrication et de mise en boîte comprennent des huitièmes d'écu du même type (Sb.4688).

74. Quart d'écu de Navarre, 1607, Saint-Palais, 148542 ex., 16st., (Ar, Ø 29,5 mm, 12 h, 9,47 g). (pd. th. 9,712 g, titre 917 %, taille 1/25 1/5 marc, 11 d. 12 gr. A.R.).

A/ •HENRICVS• 4• D: G• FRANC• E[T]• NAVA[R]• REX. (Henri IV, par la grâce de Dieu, roi des Francs et des Navarrais). Croix bâtonnée et fleurdelisée. R/ [•(Mm)] - GRATIA• DEI• SVM• ID: Q• SVM 1607 - (Mg)•. (Grâce à Dieu, je suis ce que je suis). Écu parti de France-Navarre couronné et accosté de II - II.

M/ F en début de légende du droit = Jean Du Faur (1595-1610). MG/ C en fin de légende du revers = Jérôme Le Normand (1589-1610).

Ce quart d'écu est frappé sur un flan large et irrégulier. Rayure au droit et surface légèrement granuleuse. Exemplaire présentant des reliefs plus nets au revers qu'au droit.

C. 1519 - L. 1104 - Dy. 1238 - Sb. 4710 (6 ex.).

TTB / TB+ 140 € / 240 €

Exemplaire provenant de MONNAIES 42, n° 160 et de MONNAIES 48, n° 172.

Ce type monétaire fut frappé au nom d'Henri IV sans interruption de 1589 à 1610.



73. Quart d'écu, écu de face, 2^e type, 1606, Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, R dans la légende du droit, à 6 heures, R, 30366 ex., mises en boîte : 96, 16 st., (Ar, Ø 29 mm, 12 h, 8,63 g). (pd. th. 9,712 g, titre 917 %, taille 1/25 1/5 marc, 11 d. 12 gr. A.R.).

A/ HENRICVS• IIII• D• G• FRANC• ET• NAVA• REX• - R, (légende commençant à 6 heures). (Henri IV, par la grâce de Dieu, roi des Francs et des Navarrais). Écu de France couronné accosté de II - II. R/ + SIT• NOMEN• DOMINI• BENEDICTVM• (Mm) 1606. (Béni soit le nom du Seigneur). Croix formée d'un quadrilobe en cœur et de quatre éléments feuillus et fleurdelisés à l'intérieur.

M/S barrée avant le millésime = Simon Palladin (1606-1608). Ce quart d'écu est frappé sur un flan assez large et irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise et présentant une tache verte au-dessus de la couronne sommant l'écu de France. C. 1514 - L. 1070 - Dy. 1226 (3^e type) - Sb. 4692 (5 ex.).

RR. TTB 220 € / 400 €
Ce type de quart d'écu fut frappé à Villeneuve en 1596, 1602, puis de 1606 à 1607.

75. Quart d'écu de Navarre, 1609, Saint-Palais, Quart d'écu de Navarre, F off., (Ar, Ø 29,5 mm, 8 h, 9,45 g). (pd. th. 9,712 g, titre 917 %, taille 1/25 1/5 marc, 11 d. 12 gr. A.R.).

A/ •HENRICVS• 4• D: G• FRANC• ET• NAVA[R]• RX. (Henri IV, par la grâce de Dieu, roi des Francs et des Navarrais). Croix fleurdelisée. R/ •(Mm) - GRATIA• DEI• SVM• ID• Q• SVM• 1609 - (Mg)•. (Grâce à Dieu, je suis ce que je suis). Écu parti de France-Navarre couronné et accosté de II - II.

M/ F en début de légende du revers = Jean Du Faur (1595-1610). MG/ C en fin de légende du revers = Jérôme Le Normand (1589-1610).

Ce quart d'écu est frappé sur un flan large et irrégulier. Reliefs nets et exemplaire recouvert d'une jolie patine grise de médailleur. Tréflage à 8 heures au droit.

C. 1519 - L. 1104 - Dy. 1238 - Sb. 4710 (18 ex.).

TTB / TTB+ 130 € / 230 €

Henri IV était aussi Henri III de Navarre (1572-1604). La Navarre ne fut définitivement rattachée au royaume qu'en 1620. Ce type monétaire fut frappé au nom d'Henri IV sans interruption de 1589 à 1610.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

LOUIS XIII LE JUSTE (14/05/1610-14/05/1643)

Fils de Henri IV et de Marie de Médicis, Louis XIII naquit à Fontainebleau en 1601. Roi en 1610, il régna d'abord sous la régence de sa mère, qui suivit une politique de conciliation avec l'Espagne et combla les Grands de faveurs pour s'assurer leur tranquillité. Les États généraux, réunis en 1614-1615, montrèrent la désunion des Ordres et l'impossibilité de réformes financières. Le favori de la régente, Concino Concini, marquis d'Ancre, fut à la tête des affaires jusqu'en 1617, date de son assassinat sur ordre du roi. Le nouveau favori, Albert de Luynes, reçut la dignité de connétable et gouverna jusqu'à sa mort devant Montauban en 1621, continuant une politique extérieure favorable aux Habsbourg. Revenue au pouvoir, la reine-mère fit entrer au Conseil l'une de ses créatures, Richelieu, ancien évêque de Luçon.

À partir de 1626 et jusqu'à la fin du règne, Richelieu fut comme premier ministre le maître absolu de l'État. Les complots successifs de Marie de Médicis, de Gaston d'Orléans, d'Anne d'Autriche et de Cinq-Mars ne purent venir à bout de la faveur du cardinal. Il soumit le parti protestant (prise de La Rochelle, 1628, édit de grâce d'Alys, 1629) et fit entrer la France dans la guerre de Trente Ans, guerre d'abord couverte (1630) puis ouverte (1635). Cette longue entreprise « d'abaissement de la maison d'Autriche » allait durer jusqu'en 1659. Richelieu n'en vit pas la fin, mais put assister à la conquête de l'Artois, de l'Alsace et du Roussillon. Avec les années 1630, arriva une « révolution dans l'art de gouverner » correspondant au ministérialat

de Richelieu et à l'entrée de la France dans la guerre de Trente Ans. Dans le contexte de la « révolution militaire » du XVII^e siècle (effectifs décuplés, prépondérance de l'infanterie et des armes à feu, fortification bastionnée), l'effort de guerre sans précédent imposa et justifia un État tout-puissant, animé par la seule raison d'État. « Géant du grand siècle », étudiée par les Anglo-saxons plus que par les historiens de l'Hexagone, l'armée française devint un Léviathan armé ; l'impôt qui la nourrit pesa comme jamais auparavant. L'exercice du pouvoir gagna en efficacité, avec l'organisation du Conseil d'État et l'institution des intendants. Un premier contrôle de l'opinion et de la langue se mit en place (institution de l'Académie française, création de la Gazette de France).

Le pouvoir tendit aussi à la brutalité : évoquant le début des années 1630, Omer Talon écrit que « l'on voulait les choses par autorité et non par concert ». La Fronde apparut comme une réaction ratée à ces changements trop rapides. Roi guerrier, roi pénétré de ses devoirs, Louis XIII laissa faire le Grand Cardinal tout en conservant la direction des armées, qu'il conduisit avec bravoure (siège de La Rochelle, 1628, affaire du Pas de Suse, 1629, conquête du Roussillon, 1642). Il se servit de Richelieu sans l'aimer, mais après sa mort, en 1642, conserva ses ministres et continua sa politique jusqu'à sa mort survenue l'année suivante. D'Anne d'Autriche épousée en 1614, il avait eu deux fils, Louis XIV et Philippe d'Orléans.



76. Demi-franc au buste enfantin et fraise, type de Rennes, 1615, Rennes, 9 sous le buste, 9, 98820 ex., mises en boîte : 183, 10 s. 8 d.t., (Ar, Ø 27,5 mm, 5 h, 6,99 g). (pd. th. 7,094 g, titre 833 %, taille 1/34 1/2 marc, 10 d. 11 gr. A.R.).

A/ **LVDOVICVS• XIII• D G FRAN• ET• NAVA• REX (Mm).** (Louis XIII, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XIII à droite, lauré, cuirassé et drapé avec une fraise ; lettre d'atelier sous le buste.
R/ **SIT• NOMEN• DOM[IN]I• BENEDICTVM 1615.** (Béni soit le nom du Seigneur). Croix formée de fleurons fleurdelisés, avec en cœur une L.

M/ Couronne après REX = Laurent Denison (1609-1615). MG/ Croissant sous les 11^e lettres du droit et du revers = graveur inconnu.

Ce demi-franc est frappé sur un flan irrégulier, un peu court et présentant un éclatement à 3 heures au droit. En dépit de quelques faiblesses de frappe, le portrait du roi est bien venu à la frappe. Exemplaire recouvert d'une patine grise de collection.

C.- Dr.- Dy.- Dr. 2/44.

RRR. TTB 440 € / 980 €
Monnaie provenant de la collection M.L.F.A. (MONNAIES XXIV, n° 1288) de MONNAIES 33, n° 1203 et de MONNAIES 52, n° 553.

Exemplaire de la plus grande rareté frappé avec le même coin de droit que l'exemplaire proposé dans MONNAIES XIX, n° 877 et repassé dans MONNAIES XXIII, n° 1113. Frédéric Droulers signale la frappe de demi-francs de Rennes aux millésimes 1615, 1617, 1619 et 1620 mais saute d'en avoir retrouvé un exemplaire leur réservé le n° 44 dans l'édition 2000 de son répertoire. Le registre AN Z1b 303 signale bien la frappe de deniers et de quarts de francs dont 183 furent mis en boîte sous l'exercice du maître Laurent Denison. Les seuls demi-francs avec la couronne du maître Laurent Denison furent frappés entre le 1^{er} janvier et 31 juillet 1615.



n° 76 A/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



77. Quart d'écu, 1^{er} type, 1623, Nantes, T à la pointe de l'écu et sous la 16^e lettre du droit et sous 17^e lettre du revers, T, 62469 ex., 16 st., (Ar, Ø 27 mm, 4 h, 9,14 g). (pd. th. 9,712 g, titre 917 %, taille 1/25 1/5 marc, 11 d. 12 gr. A.R.).

A/ + LVDOVIC• XIII• D: G: FRAN: ET NA: VA: R] EX 1623, (point sous la 16^e lettre). (Louis XIII, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Croix fleurdelisée avec quadrilobe en cœur.

R/[SIT: NOM: JEN: [•] D[OMI]N: NI (Mm) BENEDICTVM - [T], (point sous la 17^e lettre). (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné accosté de II - II.

M/ Oiseau à gauche avant DOMINI.

Ce quart d'écu est frappé sur un flan court et irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise présentant des faiblesses de frappe. Rayure dans le premier canton de la croix. C. 1682 - Dr. 45 - Dy. 1332 - Dr. 2/86.

RR. TB / B..... 160 € / 280 €
Exemplaire provenant de MONNAIES 52, n° 555.

Quart d'écu particulier avec un oiseau après DOMINI dont nous n'avons jamais vu d'autres exemplaires. Peu d'ateliers frappèrent des quarts d'écu en 1623.

à 7 heures). Buste de Louis XIII, lauré, drapé et cuirassé à droite vu de trois quarts en avant et coupant la légende en bas ; au-dessous la lettre d'atelier.

R/+ DOVBLE• TOVRNOIS• 1638. Trois lis posés 2 et 1. Ce double tournois est frappé sur un flan régulier. Exemplaire recouvert d'une patine marron.

C.- G. 11 - Dr. 123 - Dy. 1371 - CN. 111 n° 25a - Dr. 2/153 - CGKL. 468.

R. SUP 170 € / 300 €

D'après les auteurs des CN.III, op. cit. : « cette fabrication donna lieu à de nombreux abus qui furent évoqués au Conseil des finances, notamment dans son arrêt du 12 juin 1638 (Arch. nat., E.144A fol.284) ». Ce type particulier, avec un large buste coupant la légende en bas du droit, ne fut frappé à Tours qu'en 1638 et 1640.



80. Double tournois, type 15, 1638, Tours, E sous le buste, E, 2 dt., (Cu, Ø 20 mm, 6 h, 2,96 g). (pd. th. 3,138 g, taille 1/78 marc). A/ LOVIS• XIII• R• D• FRAN• E• NA, (légende commençant à 7 heures). Buste de Louis XIII, lauré, drapé et cuirassé à droite vu de trois quarts en avant et coupant la légende en bas ; au-dessous la lettre d'atelier (non visible).

R/ Même description.

Ce double tournois est frappé sur un flan régulier. Exemplaire recouvert d'une patine marron et sur lequel le portrait du roi est remarquablement bien venu. Le E sous le buste est mal venu à la frappe.

C.- G. 11 - Dr. 123 - Dy. 1371 - CN. 111 n° 25a - Dr. 2/153 - CGKL. 468.

R. SUP 190 € / 320 €



78. Double tournois, 9^e type, 1637, Tours, E sous le buste, E, (Cu, Ø 20,5 mm, 6 h, 2,57 g). (pd. th. 3,138 g, taille 1/78 marc).

A/ •LOVIS• XIII• R• D• FRAN• E• NA (croissant). (Louis XIII, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIII, lauré, drapé et cuirassé à droite vu de trois quarts en avant, coupant la légende en bas ; la lettre d'atelier sous le buste.

R/+ DOVBLE• TOVRNOIS 1637. Trois lis posés 2 et 1.

Ce double tournois est frappé sur un flan large et régulier. Petite faiblesse de frappe devant le visage du roi. Exemplaire recouvert d'une légère patine brune.

C.- Dr. 116 - Dy. 1371 - Dr. 2/152 - CGKL. 456.

R. TTB+ 130 € / 230 €

D'après Frédéric Droulers, ce type de double tournois fut frappé à Tours en 1637 et 1638.



79. Double tournois, type 15, 1638, Tours, E sous le buste, E, 2 dt., (Cu, Ø 19,5 mm, 6 h, 1,79 g). (pd. th. 3,138 g, taille 1/78 marc).

A/ LOVIS• XIII• R• D• FRAN• E• NA, (légende commençant

81. Double tournois, type 19, double frappe, 1639, Tours, E dans la légende du droit à 6 heures, E, 1109760 ex., 2 d.t., (Cu, Ø 21 mm, 6 h, 2,04 g). (pd. th. 3,138 g, taille 1/78 marc). A/ •LOVIS• XIII• [• R]• D• FRAN• ET• NA• (Louis XIII, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIII, lauré drapé et cuirassé à droite vu de trois quarts en avant ; dessous la lettre d'atelier.

R/+ DOVBLE• TOVRNOIS• 1639. Trois lis posés 2 et 1.

Cet exemplaire est frappé sur un flan irrégulier et présente une double frappe. Exemplaire recouvert d'une patine marron.

C.- G. 11 - Dr. 161 - Dy. 1373 - CN. 111 n° 37 - Dr. 2/160 - CGKL. 476 (buste B, f.2).

R. TTB+ / TTB..... 140 € / 240 €

Exemplaire ayant fait l'objet d'une double frappe décalée, avers sur revers et revers sur avers.

Les auteurs des CN.III, op. cit. : « Cette fabrication donna lieu à de nombreux abus qui furent évoqués au Conseil des finances, notamment dans son arrêt du 12 juin 1638 (Arch. nat., E.144A fol.284) ». Il revient à F. Droulers de donner pour la première fois le chiffre de fabrication des doubles tournois de Tours pour 1638. Les coins ont dû être préparés par un graveur local. Le type ne fut fabriqué qu'à Tours entre 1637 et 1640.



82. Double tournois, type 15, 1639, La Rochelle, H sous le buste, H, 2 dt., (Cu, Ø 20,5 mm, 6 h, 3,57 g). (pd. th. 3,138 g, taille 1/78 marc).

A/ LOVIS• XIII• R• D• FRAN• ET• NA• - H (légende commençant à 6 heures). (Louis XIII, roi de France et Navarre). Buste de Louis XIII, lauré, drapé et cuirassé à droite vu de trois quarts en avant.

R/+DOVBLE•• TOVRNOIS•• 1639•. Trois lis posés 2 et 1. Ce double tournois est frappé sur un flan large et régulier. Exemplaire recouvert d'une patine marron et présentant quelques traces de laminage au revers.

C.- Dr. 128 - Dy. 1373 var. - Dr. 2/169 - CGKL. 332 (C1).

R. TTB+ 80 € / 130 €
D'après les auteurs du CGKL, ce type de double tournois fut frappé à La Rochelle en 1639 et 1640.



83. Double tournois, 19^e type, 1640, Tours, E dans la légende du droit à 6 heures, E, (Cu, Ø 19 mm, 6 h, 2,94 g). (pd. th. 3,138 g, taille 1/78 marc).

A/ LOVIS• XIII• R• D• FRAN• ET• NA• . (Louis XIII, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIII, lauré drapé et cuirassé à droite vu de trois quarts en avant ; dessous la lettre d'atelier.

R/+DOVBLE• TOVRNOIS• 1640. Trois lis posés 2 et 1. Ce double tournois est frappé sur un flan régulier et est légèrement décentré au droit comme au revers. Exemplaire recouvert d'une patine foncée.

C.- G. 11 - Dr. 161 - Dy. 1373 - CN. 111 n° 37 - Dr. 2/160 - CGKL. 476 (b/2).

R. TTB+ 140 € / 240 €



84. Double tournois, type 15, 1640, La Rochelle, H sous le buste, H, 2 dt., (Cu, Ø 19 mm, 6 h, 2,53 g). (pd. th. 3,138 g, taille 1/78 marc).

A/ LOVIS* XIII* R* D* FRAN* ET* NA• - H (légende commençant à 6 heures). (Louis XIII, roi de France et Navarre). Buste de Louis XIII, lauré, drapé et cuirassé à droite vu de trois quarts en avant.

R/+DOVBLE* TOVRNOIS* 1640. Trois lis posés 2 et 1. Ce double tournois est frappé sur un flan large et régulier. Patine foncée. De petits défauts de flan à 3 heures au droit. Exemplaire recouvert d'une patine marron.

C.- Dr. 128 - Dy. 1373 var. - Dr. 2/169 - CGKL. 332 (c 3).

R. TTB+ 130 € / 230 €



85. Ecu d'argent, 2^e type, 1^{er} poinçon de Warin, 1642, Paris, Monnaie de Matignon, A à la pointe de l'écu, A, 242407 ex., 60 st., (Ar, Ø 38 mm, 6 h, 27,42 g). (pd. th. 27,450 g, titre 917‰, taille 1/8 11/12 marc, 11 d.). A/ LVDOVICVS• XIII• D• G• FR• ET• NAV• REX. (Louis XIII, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste à droite de Louis XIII, lauré et drapé, avec baies dans la couronne. R/ (rose) SIT• NOMEN• DOMINI• - A - •BENEDICTVM• 1642. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

M/ Rose en début de légende du revers = Isaac Briot et Jean Racle (1642-1646). GG/ Jean Darmand Lorphelin (1630-1646). G/ Jean Warin (1604-1672).

Cet écu est frappé sur un flan large et régulier. Exemplaire présentant de petites taches superficielles ainsi que des traces de laminage. Petite rayure sur le nez du roi se prolongeant dans le champ et petit coup sous la tranche au niveau du N de DOMINI. Usure limitée aux reliefs les plus hauts, la moustache du roi et le milieu du drapé. C. 1649, 1657 et 1658 - G. 51 - Dr. 58 - Dy. 1345 bis - Dr. 2/100A.

RR. TTB+ / SUP..... 3000 € / 5800 €

Ce 2^e type dit « du 1^{er} poinçon de Warin » est très rare. Il ne fut frappé qu'à Paris en 1641 et 1642. Le portrait du roi fut modifié dans le courant de l'année 1642 par l'adjonction de lemnisques et d'une cuirasse à l'antique apparaissant sous le drapé dont la forme fut également modifiée.



86. Demi-écu, 2^e type, 1^{er} poinçon de Warin, 1642, Paris, Monnaie de Matignon, A à la pointe de l'écu, A, 322000 ex., 30 st., (Ar, Ø 33 mm, 6 h, 13,68 g). (pd. th. 13,724 g, titre 917‰, taille 1/17 10/12 marc, 11 d.).

A/ LVDOVICVS• XIII• D• G• FR• ET• NAV• REX. (Louis XIII, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste lauré de Louis XIII, drapé à droite avec baies dans la couronne. R/ (Mm) SIT• NOMEN• DOMINI• - A - •BENEDICTVM• 1642. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

M/ Rose en début de légende du revers = Isaac Briot et Jean Racle (1642-1646). **GG/** Jean Darmand Lorphelin (1630-1646). **G/** Jean Warin (1604-1672).

Ce demi-écu est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier. Exemplaire présentant de petites taches. Le pointe de la moustache du roi semble avoir été retouché et cet exemplaire a été légèrement nettoyé. Petite rayure sur l'écu de France et infime trace de choc entre les deux lis supérieurs de cet écu. C. 1659 - G. 49 - Dr. 59 - Dy. 1346 - Dr. 2/101. **RR. TTB+** **680 € / 1100 €**
Le premier poinçon de Warin ne fut employé qu'en 1641 et 1642 à Paris. D'après nos recherches, les exemplaires avec la rose initiale ont été frappés dans le même atelier que ceux avec une rose entre deux points (atelier de Matignon d'après les recherches d'André Gautrot).



87. Demi-écu, 2^e type, 1^{er} poinçon de Warin, 1642, Paris, Monnaie du Louvre, A à la pointe de l'écu, A, 30 st., (Ar, Ø 33 mm., 6 h, 13,68 g). (pd. th. 13,724 g, titre 917 %, taille 1/17 10/12 marc, 11 d.).

A/ LUDOVICVS XIII D G FR ET NAV REX. (Louis XIII, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste lauré de Louis XIII, drapé à droite avec baies dans la couronne ; au-dessous un point. **R/ SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM** 1642. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

M/ Deux points en début de légende du revers. **GG/** Jean Darmand Lorphelin (1630-1646). **G/** Jean Warin (1604-1672).

Ce demi-écu est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier. Exemplaire présentant des reliefs un peu plus nets au revers qu'au droit. De petites stries d'ajustage sur la couronne sommant l'écu de France. Exemplaire avec de petites taches. C. 1659 - G. 49 - Dr. 59 - Dy. 1346 - Dr. 2/101. **RRR. TTB / TTB+** **800 € / 1400 €**
Variété très rare avec le point sous le buste frappée juste avant l'apparition du 2^e poinçon de Warin. Le premier poinçon de Warin ne fut employé qu'en 1641 et 1642 à Paris.



88. Demi-écu, 2^e type, 1^{er} poinçon de Warin, 1642, Paris,

Monnaie de Matignon, A à la pointe de l'écu, A, 358300 ex., 30 st., (Ar, Ø 33 mm., 6 h, 13,64 g). (pd. th. 13,724 g, titre 917 %, taille 1/17 10/12 marc, 11 d.).

A/ LUDOVICVS XIII D G FR ET NAV REX. (Louis XIII, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste lauré de Louis XIII, drapé à droite avec baies dans la couronne.

R/ Même description.

M/ Rose entre deux points en début de légende du revers = Isaac Briot et Jean Racle (1642-1645). **GG/** Jean Darmand Lorphelin (1630-1646). **G/** Jean Warin (1604-1672).

Ce demi-écu est frappé sur un flan large et irrégulier laissant apparaître l'essentiel des grênetis extérieurs. Exemplaire recouvert d'une patine grise avec de petites taches sur le buste. Exemplaire ayant été nettoyé anciennement. Petite rayure entre le V et l'S du nombre du roi.

C. 1659 - G. 49 - Dr. 59 - Dy. 1346 - Dr. 2/101. **RR. TTB+** **680 € / 1100 €**



89. Demi-écu, 3^e type, 2^e poinçon de Warin, 1642, Paris, Monnaie du Louvre, A à la pointe de l'écu, A, 358300 ex., 30 st., (Ar, Ø 33 mm., 6 h, 13,64 g). (pd. th. 13,724 g, titre 917 %, taille 1/17 10/12 marc, 11 d.).

A/ LUDOVICVS XIII D G FR ET NAV REX. (Louis XIII, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIII à droite, lauré, drapé et curassé à droite, avec baies dans la couronne.

R/ SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM 1642. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

M/ Point en début de légende du revers = Jean Warin (1640-1646).

Ce demi-écu est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier laissant apparaître une bonne partie des grênetis extérieurs. Exemplaire présentant des taches brunes d'oxydation. Patine hétérogène.

C. 1665 - Manteyer/Paris - G. 50 - Dr. 63 - Dy. 1350 - Dr. 2/105. **RR. TTB / TTB+** **450 € / 700 €**

D'après Frédéric Droulers, la fabrication des demi-écus du 3^e type, et 2^e poinçon de Warin, aurait commencé vers la fin du troisième trimestre 1642.

www.cgb.fr

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



90. Quart d'écu d'argent, 3^e type, 2^e poinçon de Warin, 1643, Paris, Monnaie de Matignon, A à la pointe de l'écu, A, 717950 ex., 15 st., (Ar. Ø 27 mm, 6 h, 6,85 g). (pd. th. 6,862 g, titre 917 ‰, taille 1/35 2/3 marc, 11 d.).

A/ **LUDOVICVS• XIII• D• G• FR• ET• NAV• REX.** (Louis XIII, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste lauré, drapé et cuirassé de Louis XIII à droite, sans baies dans la couronne.

R/ (Mm) **SIT• NOMEN• DOMINI• - A - •BENEDICTVM• 1643.** (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné. M/ Rose en début de légende du revers = Isaac Briot et Jean Racle (1642-1645). GG/ Jean Warin (1639-1646). G/ Jean Warin (1604-1672).

Ce quart d'écu est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier laissant apparaître une bonne partie des grênetis extérieurs. Exemplaire recouvert d'une patine grise et ayant été nettoyé. La chevelure semble avoir été regravée.

C. 1666 - G. 48 - Dr. 64 - Dy. 1351 - Dr. 2/107.

R. TTB 250 € / 380 €

Les pièces furent frappées jusqu'au 31 août alors que Louis XIII était mort depuis le 14 mai. La rose, longtemps attribuée à l'atelier du Louvre, serait en fait le différent de Briot pour l'atelier de Matignon.

91. Quart d'écu d'argent, 3^e type, 2^e poinçon, portrait de Lyon, 1643, Lyon, D à la pointe de l'écu, D, 16691 ex., 15 s.t., (Ar. Ø 28,5 mm, 6 h, 6,62 g). (pd. th. 6,862 g, titre 917 ‰, taille 1/35 2/3 marc, 11 d.).

A/ **LUDOVICVS• XIII• D• G• FR• ET• NAV• REX.** (Louis XIII, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste à droite de Louis XIII, lauré, drapé et cuirassé à l'antique, avec baies dans la couronne.

R/ (Mg) **SIT• NOMEN• DOMINI• - D - •BENEDICTVM• 1643.** (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné. MG/ Trois points avant SIT = Claude Warin (1643). G/ Jean Darmand Lorphelin (1630-1646). G/ Jean Warin (1604-1672).

Ce quart d'écu est frappé sur un flan large et régulier. Usure régulière. Exemplaire présentant de petites taches au revers et recouvert d'une légère patine grise.

C. 1666 - G. 48 - Dr. 64 - Dy. 1351 - Dr. 2/108.

R. TTB 400 € / 750 €

Exemplaire provenant de MONNAIES 50, n° 151. Ce buste particulier est propre à Lyon et est différent de celui de Paris. L'atelier de Lyon ne frappa ce type de quart d'écu du 2^e poinçon qu'en 1643. D'après Frédéric Droulers, il existerait un exemplaire avec un seul point avant SIT qui serait conservé dans la collection du baron Louis Chaurand.



n° 86 R/



n° 85 R/



n° 87 R/



n° 88 R/



n° 89 R/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

LOUIS XIV LE GRAND OU LE ROI SOLEIL (14/05/1643-01/09/1715)

Le règne de Louis XIV est le plus long et le plus glorieux de l'histoire de France. Fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né le 5 septembre 1638, le troisième roi Bourbon monta sur le trône en 1643 et y demeura pendant soixante-treize années. Il mourut le 1^{er} septembre 1715, âgé de soixante-dix-sept ans. Entre 1643 et 1661, sous la régence d'Anne d'Autriche et le ministère du cardinal Mazarin, l'absolutisme se construit dans le combat : lutte intérieure contre la Fronde, lutte extérieure contre l'Espagne. Le régime personnel de Louis XIV commence en 1661, lorsque le jeune roi décida de « gouverner par lui-même ». La monarchie absolue atteint alors son apogée, le roi étant entouré d'une équipe de ministres exceptionnels : Le Tellier, Louvois, Colbert, Seignelay. Cette période faste prend fin au cours des années 1680, avec les premiers revers, la révocation de l'édit de Nantes (1685), la fin des grands succès extérieurs et la disparition progressive de l'entourage des premières années (Colbert meurt en 1683, Le Tellier en 1685, Seignelay en 1690, Louvois en 1691).

La troisième et dernière partie du règne, entre 1685 et 1715, est plus difficile. Le roi vieillissant ne retrouve pas de semblables collaborateurs. Glorieux, ce règne fut d'abord un règne guerrier. Jamais la France ne commut autant de guerres : guerre de Trente Ans, achevée avec l'Empire en 1648, avec l'Espagne seulement en 1659, guerre de Dévolution (1667-1668), guerre de Hollande (1672-1678), guerre avec l'Espagne (1684), guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697), guerre de Succession d'Espagne (1701-1713). Jamais elle ne commut plus de victoires et plus de conquêtes : en 1648, les traités de Westphalie lui donnaient l'Alsace, en 1659, la paix des Pyrénées l'Artois et le Roussillon ; en 1668, par la paix d'Aix-la-Chapelle, elle gagnait la Flandre ; en 1678, par le traité de Nimègue, la Franche-Comté. En 1681, le roi annexait Strasbourg. Les décessives suivantes furent moins

heureuses : en 1697 (traité de Ryswick), la France céda Luxembourg ; en 1713 et 1714 (traités d'Utrecht et de Rastadt), elle abandonna l'Acadie, prélude à la perte de l'Amérique, cinquante ans plus tard. Le règne de Louis XIV correspond donc assez exactement à l'âge de la prépondérance française en Europe : la France a supplanté l'Espagne ; elle sera bientôt supplantée par l'Angleterre, qui détient l'empire des mers et les étendues du Nouveau Monde. A la gloire du roi victorieux et conquérant s'ajoute la gloire du roi administrateur, législateur, protecteur des arts et des lettres. Louis XIV et ses ministres ont donné sa perfection à la construction monarchique : la législation est réformée, la noblesse soumise, les provinces domptées, l'hérésie renversée, artistes et écrivains se mettent au service du pouvoir royal. Lex una sub uno sole : « une seule loi sous un seul soleil » : tout doit tourner autour de l'astre-maître.

L'Europe entière ressent l'attraction et le prestige de Versailles. La réalité est sans doute moins brillante que ce programme flatteur : l'administration royale demeure trop peu nombreuse pour encadrer réellement le royaume, le plus vaste et le plus peuplé de l'Europe ; les particularismes résistent ; les Protestants partent enrichir les ennemis de la France. Il n'en reste pas moins que c'est l'image du roi de gloire qui s'est imposée dans les mémoires, telle que Louis XIV l'avait décidée et voulue. Là réside le vrai triomphe de ce prince : pour la France et pour l'Europe, pour le siècle suivant et pour les siècles à venir, pour les contemporains comme pour la postérité, il fut et demeure le roi par excellence. Monnaies et médailles, qui nous restituent le profil jupiterien du grand monarque, participent de cette volonté et de cette réussite. Louis XIV leur porta une attention particulière : le Grand Siècle est aussi un grand siècle de la numismatique.



92. Quart d'écu, 1^{er} type, 1644, La Rochelle, H à la pointe de l'écu, H, 17010 ex., mises en boîte : 36, 21 st., (Ar, Ø 30,5 mm, 3 h, 9,37 g). (pd. th. 9,712 g, titre 917 %, taille 1/25 1/5 marc, 11 d.).

A/LVDOVICVS•XIII•D•G•FRAN•ET•NA•REX•
1644. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Croix fleurdelysée.

R/ • SIT • NOMEN (Mg) DOMINI (Mm) BENEDIC-
TVM • - H, (légende commençant à 6 heures). (Béni soit le
nom du Seigneur). Écu de France couronné, accosté de II, II.
M/ Heaume après DOMINI = Jean Léger (1644-1646).
MG/ Pétoncle après NOMEN = Abraham Desbordes.

Ce quart d'écu est frappé sur un flan très large et irrégulier.
Exemplaire recouvert d'une légère patine grise et présentant quelques faiblesses de frappe.

C. 1822 - G. 136 - Dr. 260 - Dy. 1451 - Dr. 2/280.

RRR. TTB 190 € / 300 €

Les chiffres de frappe et de mise en boîte sont exprimés en quarts d'écu et comprennent des huitièmes d'écu. D'après nos recherches aux Archives nationales, 17.010 quarts d'écu (et huitièmes) furent frappés en 1644 à La Rochelle pour un poids de 675 marcs. Pour cette production, 36 quarts d'écu furent mis en boîte.



MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



93. Demi-écu à la mèche courte, 1644, Paris, Monnaie de Matignon, A à la pointe de l'écu, A, 249000 ex., 30 st, (Ar, Ø 32 mm, 6 h, 13,66 g). (pd. th. 13,725 g, titre 917 %, taille 1/17 10/12 marc, 11 d.).

A/ LVD• XIII• D• G• - FR• ET• NAV• REX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XIV à droite, les cheveux courts, lauré et avec baies dans la couronne, drapé et cuirassé à l'antique, portant l'ordre du Saint-Esprit.

R/ (Mm) SIT• NOMEN• DOMINI• - A - BENEDICTVM• 1644. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné. M/ Rose entre deux points en début de légende du revers = Isaac Briot et Jean Racle (1642-1645). GG/ Jean Darmand Lorphelin (1630-1646). G/ Jean Warin (1604-1672).

Ce demi-écu est frappé sur un flan large et régulier. Exemplaire ayant été nettoyé présentant des stries d'ajustage sur la couronne sommant l'écu de France. C. 1834 - Manteyer/Paris - G. 168 - Dr. 271 - Dy. 1462 - Dr. 2/295.

R. TTB+ 220 € / 380 €
Le demi-écu à la mèche courte fut frappé seulement dans deux ateliers, Lyon et Paris. Ces monnaies furent frappées dans la capitale en 1643, 1644 et 1645 (dans les ateliers du Louvre et de Matignon). L'étude des poinçons de buste, de lis ou de couronne, montre que les monnaies avec une simple rose sont issues du même atelier que celles avec une rose entre deux points. Ces monnaies avec la rose, autrefois données à l'atelier de Louvre, seraient de l'atelier de Matignon.



94. Quart d'écu à la mèche courte, 1645, Paris, Monnaie du Louvre, A à la pointe de l'écu, A, 1471400 ex., 15 st, (Ar, Ø 27,5 mm, 6 h, 6,85 g). (pd. th. 6,862 g, titre 917 %, taille 1/35 2/3 marc, 11 d.).

A/ LVD• XIII• D• G• - FR• ET• NAV• REX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XIV à droite, les cheveux courts, lauré, drapé et cuirassé à l'antique, portant l'ordre du Saint-Esprit, avec baies dans la couronne.

R/ SIT• NOMEN• DOMINI• - A - BENEDICTVM• 1645. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné. M/ Point en début de légende du revers = Jean Warin (1640-1646). GG/ Jean Darmand Lorphelin (1630-1646). G/ Jean Warin (1604-1672).

Ce quart d'écu est frappé sur un flan régulier et large laissant apparaître une bonne partie des grênetis extérieurs. Exemplaire recouvert d'une jolie patine de médaillier et ayant conservé une

bonne partie de son brillant de frappe au revers.

C. 1835 - G. 139 - Dr. 272 - Dy. 1463 - Dr. 2/296.

SUP 400 € / 750 €

Le quart d'écu à la mèche courte a été frappé dans seulement trois ateliers : Paris de 1643 à 1645, Lyon de 1645 à 1651 et Troyes en 1654 et 1655.



95. Louis d'or à la mèche longue, 1651, Paris, A en cœur de la croix du revers, A, 521041 ex., mises en boîte : 2583, 10 l.t., (Or, Ø 24 mm, 6 h, 6,72 g). (pd. th. 6,751 g, titre 917 %, taille 1/36 1/4 marc, 22 kar.).

A/ LVD• XIII• D• G (Mm) - (étoile à cinq rais) FR• ET• NAV• REX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête enfantine de Louis XIV à droite, laurée et avec une mèche longue ; au-dessous .1651..

R/ CHRS• - REGN• - VINC• - IMP•. (Le Christ règne, vainque, commande). Croix formée de quatre groupes de deux L adossées sous une couronne coupant la légende, cantonnées de quatre lis ; au centre dans un cercle, la lettre d'atelier à l'envers. M/ Fleur de souci en début de légende du revers = Jean Racle, commis de Jean Bouin (1648-1653). MG/ Triangle évidé sous le RS de CHRS = François Blaru (1648-1657). GG/ Jean Warin (1646-1672). G/ Jean Warin (1604-1672).

Ce Louis est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier laissant apparaître une bonne partie des grênetis extérieurs. Petit affaissement de Carré monétaire au niveau du HRS de CHRS. C. 1787 - G. 245 - Dr. 206 - Dy. 1422 - Dr. 2/216.

R. SUP 750 € / 1300 €
Point sous le quatrième I de XIII comme la plupart des monnaies de Louis XIV frappées à Paris.

D'après nos recherches aux Archives nationales, 2.583 louis à la mèche longue furent mis en boîte en 1651 à Paris durant après le 14 juillet 1641 (AN Z1b 328). Toujours d'après ce registre, 521.041 louis, furent délivrés entre le 21 juillet et le 31 décembre 1651 pour un poids d'or total monnayé de 14.455 marcs 123/145 (poids comprenant 5967 demi-louis).



96. Écu à la mèche longue, 1648, Rouen, B à la pointe de l'écu, B, 212724 ex., mises en boîte : 394, (Ar, Ø 38,5 mm, 6 h, 27,20 g). (pd. th. 27,450 g, titre 917 %, taille 1/8 11/12 marc, 11 d.).

A/ LVD• XIII• D• G• - FR• ET• NAV• REX. (Louis

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XIV à droite, lauré, drapé et cuirassé à l'antique, portant l'ordre du Saint-Esprit, une longue mèche descendant sur la cuirasse.

R/ (Mm) SIT•NOMEN•DOMINI - B - •BENEDICTVM•

1648. (Bénî soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné. M/ Rose à cinq pétales en début de légende du revers = Pierre Cheval (1647-1653). MG/ F sans pied = Regnault. GG/ Jean Warin (1646-1672). G/ Jean Warin (1604-1672).

Cet écu est frappé sur un flan large. Le droit a été frappé avec un carré présentant une cassure à 3 heures. Exemplaire ayant été nettoyé et astiqué et présentant au-dessus du buste du roi une surface granuleuse résultant d'une ancienne oxydation. Petites stries d'ajustage sur le lis droit de l'écu de France.

C. 1849. G. 202 - Dr. 280 - Dy. 1471 - Dr. 2/298.

TTB+ / SUP..... 400 € / 600 €

Ce type a été frappé à Rouen en 1646 à 1648 et de 1651 à 1654. D'après nos recherches inédites aux Archives nationales, 394 écus furent mis en boîte à Rouen en 1648 (AN Z1b 304). D'après le Répertoire de Frédéric Droulers, 217.274 écus furent frappés en 1648 à Rouen.



98. Écu à la mèche longue, 1651, Paris, A dans la légende du revers à 6 heures, A, mises en boîte : 5577, 3 l.t. ou 60 s.t., (Ar, Ø 39,5 mm, 6 h, 27,48 g). (pd. th. 27,45 g, titre 917 %, taille 1/8 11/12 marc, 11 d.).

A/ LVDO• XIII• D• G (étoile à cinq rais) - FR• ET• NAV• REX, (point sous le quatrième I de XIII). (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XIV à droite, lauré, drapé et cuirassé à l'antique, portant l'ordre du Saint-Esprit, une longue mèche descendant sur la cuirasse. R/ Même description.

M/ Fleur de souci en début de légende du revers = Jean Racle, commis de Jean Bouin (1648-1653). MG/ Triangle évidé sous le O de DOMINI = François Blaru (1648-1657). GG/ Jean Warin (1646-1672). G/ Jean Warin (1604-1672).

Cet écu est frappé sur un flan large et régulier laissant apparaître l'essentiel des grênetis extérieurs. Surface légèrement granuleuse au niveau du VM de BENEDICTVM et de petites rayures sur l'écu de France. De petites taches au revers.

C. 1849 - G. 202 - SCF. 4A (130 ex.) - Sobi 8 - Dr. 274 - Dy. 1469 - Dr. 2/298.

TTB+ 400 € / 600 €
Exemplaire provenant de MONNAIES 42, n° 204 et de MONNAIES 48, n° 220.

Variété avec étoile à cinq rais derrière D. G.

D'après nos recherches aux Archives nationales (Z1b 328), 5.577 écus furent mis en boîte en 1651 à Paris entre le 17 juillet et le 30 décembre 1651. Durant cette période, l'atelier de Paris monnaya 235.172 marcs 1/107 d'argent, en écus, demis, quarts et douzièmes d'écu.



97. Écu à la mèche longue, 1651, Paris, A dans la légende du revers à 6 heures, A, 866453 ex., mises en boîte : 2496, (Ar, Ø 39 mm, 6 h, 27,35 g). (pd. th. 27,45 g, titre 917 %, taille 1/8 11/12 marc, 11 d.).

A/LVDO• XIII• D• G• -FR• ET• NAV• REX, (point sous le quatrième I de XIII). (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XIV à droite, lauré, drapé et cuirassé à l'antique, portant l'ordre du Saint-Esprit, une longue mèche descendant sur la cuirasse.

R/ (Mm) SIT•NOMEN•DOMINI - A - •BENEDIC-TVM• 1651. (Bénî soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

M/ Fleur de souci en début de légende du revers = Jean Racle, commis de Jean Bouin (1648-1653). MG/ Triangle évidé sous le O de DOMINI = François Blaru (1648-1657). GG/ Jean Warin (1646-1672). G/ Jean Warin (1604-1672). Cet écu est frappé sur un flan large et régulier laissant apparaître l'essentiel des grênetis extérieurs. Petites rayures sur la joue du roi et exemplaire ayant été nettoyé. Le revers a été frappé avec un coin légèrement rouillé.

C. 1849 - G. 202 - SCF. 4A (130 ex.) - Sobi - Dr. 274 - Dy. 1469 - Dr. 2/298.

RRR. SUP 500 € / 950 €

Variété rare sans les rubans terminant la couronne de laurier.

D'après nos recherches aux Archives nationales (Z1b 328), 866.453 écus furent frappés entre le 1^{er} janvier et le 15 juillet 1651 et 2.496 exemplaires furent mis en boîte. Ces monnaies ne présentent pas d'étoile.



n° 97 R/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



99. Demi-écu à la mèche longue, 1648, Paris, A à la pointe de l'écu, A, 492679 ex., 30 st., (Ar, Ø 32,5 mm, 6 h, 13,65 g). (pd. th. 13,724 g, titre 917 ‰, taille 1/17 10/12 marc, 11 d.).

A/ LVD• XIII• D• G• - FR• ET• NAV• REX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XIV à droite, lauré, drapé et cuirassé à l'antique, portant l'ordre du Saint-Esprit, une longue mèche descendant sur la cuirasse. R/ (Mm) SIT• NOMEN• DOMINI• - A - •BENEDICTVM• 1648. (Bénit soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné. M/Lis entre quatre points en début de légende du revers = Jean Racle (juin à novembre 1648). MG/ Triangle évidé sous le O de DOMINI = François Blaru (1648-1656). GG/ Jean Warin (1646-1672). G/ Jean Warin (1604-1672).

Ce demi-écu est frappé sur un flan large et régulier laissant apparaître une bonne partie des grênetis extérieurs. Petite rayure sur la joue du roi et tache en haut du revers.

C. 1850 - G. 169 - Dr. 277 - Dy. 1470 - Dr. 2/301.

TTB 130 € / 230 €

Comme la plupart des monnaies frappées sous Louis XIV à Paris notre exemplaire présente un point sous le quatrième I de XIII.



101. Demi-écu à la mèche longue, 1649, Poitiers, G dans la légende du revers à 6 heures, G, 416958 ex., mises en boîte : 109, (Ar, Ø 31 mm, 6 h, 13,69 g). (pd. th. 13,724 g, titre 917 ‰, taille 1/17 10/12 marc, 11 d.).

A/LVD• XIII• D• G• - FR• ET• NAV• REX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XIV à droite, lauré, drapé et cuirassé à l'antique, portant l'ordre du Saint-Esprit, une longue mèche descendant sur la cuirasse. R/ (Mm) SIT• NOMEN• DOMINI• - (Mg) G - •BENEDICTVM• 1649. (Bénit soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

M/ Colombe du Saint-Esprit en début de légende du revers = Martin Pierre, Samuel Thévenin ou Jean Legier, commis de Samuel Massonneau en 1649. MG/ Petit cœur après DOMINI = René Herpin (1642-1653). GG/ Jean Warin (1646-1672). G/ Jean Warin (1604-1672).

Ce demi-écu est frappé sur un flan irrégulier et assez large. Exemplaire ayant été nettoyé, présentant un défaut de flan sur le cou du roi et des stries d'ajustage au revers.

C. 1850 - G. 169 - Dr. 277 - Dy. 1470 - Dr. 2/301.

TTB+ / **TTB** 290 € / 450 €

Le différent du graveur est minuscule et se confond aisément avec un point. L'atelier de Poitiers ne frappa en 1649 que des espèces d'argent, des demi-écus et des quarts d'écu (informations et chiffre de mise en boîte inédits et issus des Archives nationales).



100. Demi-écu à la mèche longue, 1649, Paris, A à la pointe de l'écu, A, 1305348 ex., 30 st., (Ar, Ø 32,5 mm, 6 h, 13,65 g). (pd. th. 13,724 g, titre 917 ‰, taille 1/17 10/12 marc, 11 d.).

A/ LVD• XIII• D• G• - FR• ET• NAV• REX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XIV à droite, lauré, drapé et cuirassé à l'antique, portant l'ordre du Saint-Esprit, une longue mèche descendant sur la cuirasse, sans baie dans la couronne.

R/ (Mm) SIT• NOMEN• DOMINI• - A - •BENEDICTVM• 1649. (Bénit soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné. M/ Fleur de souci en début de légende du revers = Jean Racle (1649-1653). MG/ Triangle évidé sous le O de DOMINI = François Blaru (1648-1656). GG/ Jean Warin (1646-1672). G/ Jean Warin (1604-1672).

Ce demi-écu est frappé sur un flan très large et régulier laissant apparaître l'essentiel des grênetis extérieurs. Exemplaire ayant été nettoyé. De petites taches au revers.

C. 1850 - G. 169 - Dr. 277 - Dy. 1470 - Dr. 2/301.

TTB / **TTB+** 130 € / 230 €

Comme la plupart des exemplaires frappés à Paris sous Louis XIV, cet exemplaire présente un point sous le quatrième I de XIII.



102. Demi-écu à la mèche longue, 1650, La Rochelle, H à la pointe de l'écu, H, 14445 ex., mises en boîte : 45, 30 st., (Ar, Ø 33 mm, 6 h, 13,33 g). (pd. th. 13,724 g, titre 917 ‰, taille 1/17 10/12 marc, 11 d.).

A/LVD• XIII• D• G• - FR• ET• NA• REX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XIV à droite, lauré, drapé et cuirassé à l'antique, portant l'ordre du Saint-Esprit, une longue mèche descendant sur la cuirasse. R/ (Mm) SIT• NOMEN• DOMINI• - H (Mg) - BENEDICTVM• 1650. (Bénit soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

M/ Losange en début de légende du revers = Samuel Massonneau (1650-1655). MG/ Petit cœur après le différent de l'atelier = Abraham Desbordes (1646-1656). GG/ Jean Warin (1646-1672). G/ Jean Warin (1604-1672).

Ce demi-écu est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier. Exemplaire ayant été nettoyé et présentant de petites

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

stries d'ajustage. Une partie du brillant de frappe est encore largement présent autour des lettres des légendes.
C. 1850 - G. 169 - Dr. 277 - Dy. 1470 - Dr. 2/301.

R. TTB+ 250 € / 380 €

D'après les registres de mises en boîte conservés aux Archives nationales, l'atelier de La Rochelle frappa en 1650 des doubles louis, des louis ainsi que des demi-écus, des quarts d'écu et des douzièmes d'écu. Cette monnaie présente une variété de légende avec NA. REX au lieu de NAV. REX. L'atelier de La Rochelle frappa du 5 janvier au 31 décembre 1650 pour 4.902 marcs (soit 1.199,78 kg).



103. Demi-écu à la mèche longue, 1652, Riom, O à la pointe de l'écu, O, 19580 ex., mises en boîte : 61, 30 st., (Ar, Ø 32,5 mm, 6 h, 13,48 g). (pd. th. 13,724 g, titre 917 %, taille 1/17 10/12 marc, 11 d.).

A/**LVD•XIII•D•G(Mm)•FR•ET•NAV•REX.** (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XIV à droite, lauré, drapé et cuirassé à l'antique, portant l'ordre du Saint-Esprit, une longue mèche descendant sur la cuirasse.

R/ (Mg) SIT•NOMEN•DOMINI - O - •BENEDICTVM• 1652. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné. **M/** Fruité avec deux feuilles ? après D. G. = ? **MG/** Rose à cinq pétales avant SIT. **GG/** Jean Warin (1646-1672). **G/** Jean Warin (1604-1672).

Ce demi-écu est frappé sur un flan irrégulier et assez large. Exemplaire ayant été nettoyé frappé avec un carré présentant une cassure au niveau du M de BENEDICTVM. Reliefs un peu faibles au niveau du buste.

C. 1850 - G. 169 - Dr. 277 - Dy. 1470 - Dr. 2/301.

R. TB+ 180 € / 280 €

D'après nos recherches aux Archives nationales, ces monnaies furent frappées sous le maître François de La Foresterie, entre le 11 décembre 1651 et le 31 décembre 1652. Au cours de cette période, 61 demi-écus furent mis en boîte.



104. Demi-écu à la mèche longue de Béarn, 1653, Pau, 30 st., (Ar, Ø 33 mm, 6 h, 13,52 g). (pd. th. 13,724 g, titre 917 %, taille 1/17 10/12 marc, 11 d.).

A/**LVD•XIII•D•G•*•FR•ET•NA•RE•(D et**

B liés). (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, seigneur de Béarn). Buste enfantin de Louis XIV à droite, lauré, drapé et cuirassé à l'antique, portant l'ordre du Saint-Esprit, une longue mèche descendant sur la cuirasse ; au-dessous (Mm) entre deux étoiles à cinq rais et quatre points.

R/ SIT•NOMEN•DOMINI•BENEDICTVM• 1653. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu couronné parti de France mi-coupé de Navarre-Béarn.

M/ ..F*.. sous le buste = Pierre Dufour (1652-1653). MG/ Étoile à cinq rais après D. G. = Richand (1651-1656), **GG/** Jean Warin (1646-1672). **G/** Jean Warin (1604-1672).

Ce demi-écu est frappé sur un flan large et régulier. Faiblesse de frappe à 12 heures au droit se retrouvant à 6 heures au revers. Rayure sous le menton du roi.

C. 1859 - G. 171 - Dr. 279 - Dy. 1478 - Dr. 2/303.

RR. TB+ 490 € / 900 €

Nous n'avons aucune information pour les chiffres de production des pièces de Béarn pour la plus grande partie du règne de Louis XIV. Ce type fut frappé à Pau en 1650-1651, puis de 1653 à 1657 ; l'atelier de Morlaàs frappa également ce type monétaire en 1652 et 1653 puis de nouveau en 1659 et 1660.



105. Douzième d'écu à la mèche longue, 1653, La Rochelle, H à la pointe de l'écu, H, 15407 ex., mises en boîte : 8, 5 st., (Ar, Ø 21 mm, 6 h, 2,25 g). (pd. th. 2,287 g, titre 917 %, taille 1/107 marc, 11 d.).

A/**LVD•XIII•D•G• - FR•ET•NA•REX.** (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XIV à droite, les cheveux courts, lauré, drapé et cuirassé à l'antique, portant l'ordre du Saint-Esprit.

R/ (Mm) SIT•NOMEN•DOMINI• - H - (Mg) BENEDICTVM• 1653. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

M/ Losange en début de légende du revers = Samuel Massonneau (1650-1655). **MG/** Petit cœur après le différent de l'atelier = Abraham Desbordes (1646-1656).

Ce douzième d'écu est frappé sur un flan irrégulier et large. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise. Deux traces de soudure sur la tranche.

C. 1852 - G. 112 - Dr. 283 - Dy. 1472 - Dr. 2/307 - CL.F8.

RRR. TB+ / TB+..... 380 € / 550 €

Monnaie rare, signalée mais non retrouvée dans les différentes éditions du Répertoire de Frédéric Droulers. D'après nos recherches aux Archives nationales, seuls 8 douzièmes d'écu furent mis en boîte à La Rochelle en 1653.

www.cgb.fr



106. Liard de cuivre, 2^e type, surfrappé sur un sizarin de Barcelone, 1655, Nîmes, R entre les trois lis du revers, R, 3 dt., (Cu, Ø 23 mm, 6 h, 3,34 g). (pd. th. 4,079 g, taille 1/60 marc). A/L^DXIII^R ROI[•••]FR•ET•DE•NA•165[5]. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste à droite de Louis XIV, couronné, drapé et cuirassé. R/ [LIARD / DE] / FRANCE. en trois lignes au-dessus de trois lis posés 2 et 1 et de la lettre d'atelier.

GG/Jean Warin (1646-1672). G/ Jean Warin (1604-1672). Monnaie frappée sur un flan régulier et assez large. Les motifs de la monnaie antérieure obturent la lecture d'une partie du type. C. 2012 - G. 80 - Dr. 412 - Dy. 1588 - Dr. 2/479 - C2G. 138.

RR. TB+ 150 € / 280 €

Cette monnaie est surfrappée sur un sizarin de cuivre de Barcelone de Louis XIII (Dy.1391A) ou de Louis XIV (Dy.1614). L'atelier monétaire de Nîmes ouvrit en 1655 pour la frappe de piastres de cuivre. Cet atelier fonctionna de 1655 à 1657.



107. Demi-écu au buste juvénile, 1^{er} type, 1660, Rennes, 9 à la pointe de l'écu, 9, 44616 ex., mises en boîte : 139, 30 st., (Ar, Ø 31,5 mm, 6 h, 13,52 g). (pd. th. 13,724 g, titre 917 %, taille 1/17 10/12 marc, 11 d.).

A/LVD^DXIII^R D^G - FR^E ET^R NAV^R REX (Mm). (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste juvénile de Louis XIV à droite, les cheveux longs, lauré, drapé et cuirassé. R/ (Mg) SIT^R NOMEN^R DOMINI^R - 9 - •BENEDICTVM^R 1660. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné. M/ Moucheture d'hermine en fin de légende du droit = André Bourgault. MG/ Croix de chevalier en début de légende du revers et point secret dans le buste, sous la fibule = Denis Mathias (1648-1673/76). GG/Jean Warin (1646-1672). G/ Jean Warin (1604-1672).

Ce demi-écu est frappé sur un flan régulier et est recouvert d'une légère patine grise hétérogène. Petit défaut de flan sous l'M de NOMEN et à la base de l'écu. C. 1863 - G. 174 - Dr. 293 - Dy. 1484 - Dr. 2/316.

R. TB+ / TTB+ 150 € / 250 €

Exemplaire provenant de MONNAIES XXV, n° 1039, de MONNAIES 35, n° 212 et de MONNAIES 46, n° 156.

D'après nos recherches inédites aux Archives nationales, l'atelier monétaire de Rennes n'a frappé en 1660 que des demi-écus dont 139 ont été emboîtés. Une synthèse récente nous a fait connaître les différents employés par certains graveurs et maîtres de Rennes : cf. Arnaud Clairand, « Les différents monétaires utilisés

à la Monnaie de Rennes sous l'exercice du graveur particulier Denis Mathias (1648-1673/76) », BSFN, juin 1999, p.108-117. Le graveur Denis Mathias a employé sur cette monnaie un différent supplétif consistant en un petit point placé dans le drapé du roi.



108. Demi-écu au buste juvénile, 1^{er} type, 1661, La Rochelle, H à la pointe de l'écu, H, 11895 ex., mises en boîte : 35, 30 st., (Ar, Ø 30,5 mm, 6 h, 13,61 g). (pd. th. 13,724 g, titre 917 %, taille 1/17 10/12 marc, 11 d.).

A/ LVD^DXIII^R D^G - FR^E ET^R NAV^R REX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste juvénile de Louis XIV à droite, les cheveux longs, lauré, drapé et cuirassé. R/ (Mg) SIT^R NOMEN^R DOMINI^R - H - •BENEDICTVM^R 1661. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

M/ Jacques Poirier, commis de Claude Gaultier. GG/ Jean Warin (1646-1672). G/ Jean Warin (1604-1672).

Ce demi-écu est frappé sur un flan assez large et régulier. Exemplaire présentant de petites taches et des stries d'ajustage sur le buste. Le revers a été frappé avec un carré présentant une cassure.

C. 1863 - G. 174 - Dr. 293 - Dy. 1484 - Dr. 2/316.

RRR. TB+ 290 € / 550 €

Monnaie particulièrement rare pour La Rochelle. Le différent du maître est malheureusement illisible, si situant au niveau d'une cassure de carré.

D'après les travaux d'Arnaud Clairand sur la Monnaie de La Rochelle (Presses Universitaires de Rennes, L'atelier monétaire royal de La Rochelle, p. 197), seuls 667 marcs d'argent de demi-écus, soit 11.895 exemplaires. Pour cette production, 35 exemplaires furent mis en boîte.



109. Douzième d'écu au buste juvénile, 1^{er} type, 1660, Tours, E à la pointe de l'écu, E, 15717 ex., mises en boîte : 10, 5 st., (Ar, Ø 20,5 mm, 6 h, 2,21 g). (pd. th. 2,287 g, titre 917 %, taille 1/107 marc, 11 d.).

A/(Mm) LVD^DXIII^R D^G - FR^E ET^R NAV^R REX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste juvénile de Louis XIV à droite, les cheveux longs, lauré, drapé et cuirassé vu de trois quarts en avant. R/ SIT^R NOMEN^R DOMINI^R - E - •BENEDICTVM^R 1660. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

M/ Gerbe devant LVD = Louis Terrier (1659-1661). GG/Jean Warin (1646-1672). G/ Jean Warin (1604-1672).

Ce douzième d'écu est frappé sur un flan assez large. Exemplaire présentant des reliefs plus nets au revers qu'au

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

droit. De petites traces de lamination. C. 1865 - G. 115 - Dr. 303 - Dy. 1486 - Dr. 2/318 - CL.F11 (R).

RR. TTB+..... 220 € / 320 €

Légende fautive avec BENEDICTM, ce qui semble être la règle à Tours en 1660, à la fois sur le buste mèche longue et le buste juvénile.

L'atelier de Tours frappa en 1660 à la fois des douzièmes d'écu au buste à la mèche longue et au buste juvénile. D'après nos recherches inédites aux Archives nationales, seuls 11 douzièmes d'écu furent mis en boîte en 1660 à Tours.



110. Seizième d'écu de Flandre, grand buste, 1686, Lille, L couronnée à la pointe de l'écu, L couronnée, 328490 ex., 5 st., (Ar, Ø 21 mm, 6 h, 2,18 g). (pd. th. 2,353 g, titre 857 %, taille 1/104 marc, 10 d. 7 gr.). A/ ●LVDO● XIII● D● G● (soleil) - FR● ET● NAV● REX, (point sous l'X de XIII). (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, drapé avec la grande perruque.

R/ (trêfie) SIT● NOMEN● DOMINI● - (L couronnée) - ●BENEDICTVM● 1686. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu couronné écartelé aux 1 et 4 de France, au 2 de Bourgogne moderne, au 3 de Bourgogne ancien.

M/ Soleil après D. G = Pierre Rousseau (1684-1689) (régisseur général). MG/ Trêfle en début de légende du revers = Claude François Hardy (1688-1739) travaillant sous le différent de son père, Claude Hardy, graveur en titre. GG/ Joseph Röettiers (1682-1703). G/ Joseph Röettiers (1635-1703).

Ce seizeième d'écu est frappé sur un flan large et régulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise de médailleur et présentant des reliefs plus nets au revers qu'au droit. Petite tache sous le ME de NOMEN.

C. 1888 - G. 105 - Dr. 424a - Dy. 1513 - Dr. 2/487A.

RR. TTB+..... 650 € / 1200 €

L'ouverture de l'atelier monéttaire de Lille, en 1686, entraîna la fermeture de l'atelier monéttaire d'Amiens cette même année. Le différent choisi pour ce nouvel atelier fut une double LL, mais dès la première année de frappe il fut changé pour une L couronnée comme sur notre exemplaire. 31 seizeièmes d'écu ont été mis en boîte durant le premier semestre et 13 durant le second semestre (information inédite issue de nos recherches aux Archives nationales). La présence d'un point placé sous l'X de XIII, n'a jamais été clairement expliquée : d'après nos recherches, il s'agit d'un point secret placé par le graveur particulier Claude François Hardy en plus de son différent, reprenant ainsi une pratique adoptée par son père à Reims qui plaçait un point sous l'R de REX (BSFN juin 1999).



111. Écu aux huit L, 1^{er} type, 1690, Paris, A en cœur de la croix du revers, A, 651800 ex., 16 s. 6 dt., (Ar, Ø 40 mm, 6 h, 27,24 g) (pd. th. 27,45 g, titre 917 %, taille 1/8 11/12 marc, 11 d.). A/ LVD● XIII● D● G● (soleil) - FR● ET● NAV● REX, (point sous le quatrième I de XIII). (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, drapé et cuirassé, avec la grande perruque ; au-dessous 1690. R/ (Mg) CHRS - REGN - VINC - IMP (étoile à 5 rais). (Le Christ règne, vainc, commande). Croix formée de quatre groupes de deux L adossées sous une couronne coupant la légende, cantonnés de quatre lis ; au centre dans un cercle, la lettre d'atelier. Tranche B.

M/ Soleil après D. G = Hiérosme de la Guerre (1690-1696) comme commis de Pierre Rousseau, régisseur général. MG/ Croissant avant CHRS = Nicolas-Antoine Aury (1679-1693). GG/ Joseph Röettiers (1682-1703). G/ Joseph Röettiers (1635-1703). Cet écu est frappé sur un flan très large et régulier laissant apparaître l'essentiel des grênetis extérieurs. Léger décentrage. Exemplaire sur lequel des restes de gravure de la monnaie réformée sont encore visibles. Le buste est bien venu à la frappe. C. 1889 - G. 216 - Sobin 21 - SCF. 9 (184 ex.) - Dr. 327 - Dy. 1514A - Dr. 2/396.

TTB+ 335 € / 490 €

Un édit du mois de décembre 1689 ordonna la première réformation ; celle-ci ne commença dans les ateliers du royaume qu'en 1690. Les chiffres des réformations de l'atelier monétaire de Paris en 1690 ne sont pas donnés par Frédéric Droulers. Comme la plupart des monnaies frappées à Paris sous Louis XIV, cet écu porte un point sous le quatrième I de XIII. Pour Paris, en 1690, il existe des exemplaires réformés avec une tranche marquée, comme notre exemplaire, et d'autres avec une tranche lisse.

n° 110 R/



www.cgb.fr

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



n° 96 R/



n° 93 R/



n° 98 R/



n° 99 R/



n° 100 R/



n° 101 R/



n° 102 R/



n° 103 R/



n° 104 R/



n° 107 R/



n° 111 R/



n° 108 R/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



112. Demi-écu aux huit L, 1690, Paris, A en cœur de la croix du revers, A, 33 st., (Ar, Ø 33 mm, 6 h, 13,47 g). (pd. th. 13,597 g, titre 917 %, taille 1/18 marc, 11 d.).
A/ LVD• XIII• D• G (soleil) - FR• ET• NAV• REX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, drapé et cuirassé, avec la grande perruque ; au-dessous 1690. R/ (Mg) CHRS - REGN - VINC - IMP (étoile à 5 rais). (Le Christ règne, vainc et commande). Croix formée de quatre groupes de deux L adossées sous une couronne coupant la légende, cantonnées de quatre lis ; au centre, dans un cercle, la lettre d'atelier. Tranche B.

M/ Soleil après D. G = Hiérosme de la Guerre (1690-1696) comme commis de Pierre Rousseau, régisseur général. MG/ Croissant avant CHRS = Nicolas-Antoine Aury (1679-1693). GG/ Joseph Röettiers (1682-1703). G/ Joseph Röettiers (1635-1703). Ce demi-écu est frappé sur un flan large. Exemplaire présentant quelques restes de gravure de la pièce réformée et recouvert d'une patine grise de médaillier. Reliefs plus nets au droit qu'au revers. C. 1890 - G. 184 - Dr. 329 var. 331var. - Dy. 1515A - Dr. 2/399.

R. TTB+ / TTB..... 250 € / 420 €

Exemplaire provenant de MONNAIES 46, n° 165.

Un édit du mois de décembre 1689 ordonna la première réformation ; celle-ci ne commença dans les ateliers du royaume qu'en 1690. Les chiffres de fabrication pour les espèces réformées en 1690 à Paris ne sont pas donnés par Frédéric Droulers.



113. Louis d'or aux quatre L, 1694, Bayonne, L dans un cercle au centre du revers, L, 70768 ex., mises en boîte : 149, 141t., (Or, Ø 24 mm, 6 h, 6,78 g). (pd. th. 6,751 g, titre 917 %, taille 1/36 1/4 marc, 22 kar.).

A/ LVD• XIII• D• G (Mm) - FR• ET• NAV• REX•. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête âgée de Louis XIV à droite, lauré avec une grande perruque ; au-dessous le millésime. (Mg).

R/ (Mg) CHRS - REGN - VINC - IMP. (Le Christ règne, vainc et commande). Croix formée de quatre lis couronnés, cantonnée de quatre L, avec lettre d'atelier dans un cercle en cœur.

M/ Soleil après D. G = Michel Porchery (1687-1709). MG/ Palme après le millésime = Joseph Boisnet (1681-1694). GG/ Joseph Röettiers (1682-1703). G/ Joseph Röettiers (1635-1703). Ce louis est frappé sur un flan irrégulier et assez large. Exemplaire présentant des traces de lamination au droit et un défaut de flan au revers. C. 1801 - G. 252 - Dr. 244 - Dy. 1440A - Dr. 2/266.

R. TTB 690 € / 1200 €

Le type est frappé suite à l'édit de septembre 1693, registrado le 1er octobre suivant. D'après nos recherches aux Archives nationales,

149 louis sur flans neufs furent mis en boîte en 1694 à Bayonne. Fernard Arbez et Jacques Vigouroux (Cahiers Numismatiques n° 180, juin 2009) ont montré que le soleil après D. G était le différent du maître Michel Porchery et la palme après le millésime celui du graveur Joseph Boisnet.



114. Écu aux palmes, 1694, Reims, S sous le nœud liant les palmes, S, 72 st., (Ar, Ø 41,5 mm, 6 h, 26,94 g). (pd. th. 27,45 g, titre 917 %, taille 1/8 11/12 marc, 11 d.).

A/ LVD• XIII• D• G (soleil) - FR• ET• NAV• REX•. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, cuirassé, avec la grande perruque.

R/ (croissant)• SIT• NOMEN• DOMINI - S - BENEDIC-TVM (Mm) 1694•. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu rond de France couronné entre deux palmes. Tranche A.

M/ Trèfle avant le millésime = Jean Hindret (1690-1695). GG/ Joseph Röettiers (1682-1703). G/ Joseph Röettiers (1635-1703). Cet écu est frappé sur un flan large et irrégulier laissant apparaître une bonne partie des grênettes extérieurs. D'importants restes de gravure de la monnaie réformée. Surface légèrement granuleuse au droit. Exemplaire ayant été nettoyé.

C. 1894 - Sobi 866 - SCF. 10A (7 ex.) - G. 217 - Dr. 338 - Dy. 1520A - Dr. 2/410.

TB+ / TTB..... 250 € / 420 €

Cet écu est réformé sur un écu aux huit L du 1er type de Paris (millésime indéterminé).

Les chiffres des réformations de Reims pour 1694 ne sont pas connus. Cette monnaie fut frappée après le 11 octobre 1693, date de l'enregistrement par la Cour des monnaies de Paris de l'édit de septembre 1693 ordonnant la deuxième réformation.



n° 112 R/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



115. Écu aux palmes, 1694, Rennes, 9 sous le nœud liant les palmes, 9, 72 st., (Ar, Ø 41 mm, 6 h, 27,08 g). (pd. th. 27,194 g, titre 917 ‰, taille 1/9 marc, 11 d.).

A/ (Mm)• LVD• XIII• D• Go (soleil) - FR• ET• NAV• REX• (Mg). (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, cuirassé, avec la grande perruque. R/•(croissant)• SIT• NOMEN• DOMINI• - 9 - •BENEDICTVM 1694. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu rond de France couronné entre deux palmes. Tranche A. M/ Lion debout en début de légende du droit = Jean-Jacques Barral (1692-1710). MG/ Cœur en fin de légende du revers = René Mathias (1693-1696). GG/Joseph Röettiers (1682-1703). G/ Joseph Röettiers (1635-1703).

Cet écu est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier. Exemplaire présentant des reliefs plus nets au revers qu'au droit et recouvert d'une légère patine grise. Le droit a été frappé avec un carré présentant des cassures. C. 1894 - Sobin - SCF. - G. 217 - Dr. 338 - Dy. 1520A - Dr. 2/410.

TTB / TTB+..... 260 € / 400 €
Cet écu est réformé sur un écu aux huit L du 1^{er} type (atelier et millésime indéterminés).

Les chiffres des réformations de Rennes pour 1694 ne sont pas connus. Cette monnaie fut frappée après le 11 octobre 1693, date de l'enregistrement par la Cour des monnaies de Paris de l'édit de septembre 1693 ordonnant la deuxième réforme.



116. Écu aux palmes, 1695, Amiens, X sous le nœud liant les palmes, X, 72 st., (Ar, Ø 40,5 mm, 6 h, 26,82 g). (pd. th. 27,45 g, titre 917 ‰, taille 1/8 11/12 marc, 11 d.).

A/ LVD• XIII• D• Go (soleil) - FR• ET• NAV• REX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, cuirassé, avec la grande perruque.

R/•(croissant)• SIT• NOMEN• DOMINI• - X - BENEDICTVM (Mm) 1695. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu rond de France couronné entre deux palmes.

M/ Cœur avant le millésime = Louis Euldes (1690-1696). GG/ Joseph Röettiers (1682-1703). G/ Joseph Röettiers (1635-1703).

Cet écu est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire présentant des restes de gravure de la monnaie réformée et avec des reliefs plus nets au revers qu'au droit..

C. 1894 - Sobin 1044 - SCF. 10A (10 ex.) - G. 217 - Dr. 340 - Dy. 1520A - Sombart, Amiensp. 248 et 252 - Dr. 2/410.

TTB / TTB+..... 450 € / 700 €
Monnaie réformée sur un écu frappé avant 1689 (atelier et millésime indéterminés). Le 5 du millésime est nettement gravé sur un 4. Les chiffres des espèces réformées à Amiens en 1695 ne sont pas connus.



117. Écu aux palmes, 1695, Tours, E sous le nœud liant les palmes, E, 72 st., (Ar, Ø 41 mm, 6 h, 27,29 g). (pd. th. 27,45 g, titre 917 ‰, taille 1/8 11/12 marc, 11 d.).

A/ LVD• XIII• D• G (soleil) - FR• ET• NAV• REX• (Mg). (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, cuirassé, avec la grande perruque. R/•(croissant)• SIT• NOMEN• DOMINI• - E - BENEDICTVM (Mg) 1695. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu rond de France couronné entre deux palmes. Tranche A. MG/Croix après BENEDICTVM = Claude I^{er} Thomas (av. 1690-1698). GG/Joseph Röettiers (1682-1703). G/ Joseph Röettiers (1635-1703).

Cet écu est frappé sur un flan large et régulier. Exemplaire présentant d'importants restes de gravure de la monnaie réformée mais avec très peu de trace de circulation. C. 1894 - Sobin - SCF. 10A (2 ex.) - G. 217 - Dr. 338 - Dy. 1520A - Dr. 2/410.

RRR. TTB / TTB+..... 390 € / 600 €
Cet écu est réformé sur un écu aux huit L du 1^{er} type très certainement de Dijon (millésime indéterminé). Les chiffres des réformations de Tours pour 1695 ne sont pas connus. Cette monnaie est rare et Sobin n'en recense qu'un seul exemplaire, mais ne précise pas s'il s'agit d'un exemplaire sur flan neuf ou réformé. Elle fut frappée après le 11 octobre 1693, date de l'enregistrement par la Cour des monnaies de Paris de l'édit de septembre 1693 ordonnant la deuxième réforme.



118. Quart d'écu aux palmes, 1694, Tours, E sous

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

le nœud liant les palmes, E, Quart d'écu aux palmes, (Ar, Ø 29 mm, 6 h, 6,59 g). (pd. th. 6,798 g, titre 917 %, taille 1/36 marc, 11 d.).

A/ LVD• XIII• D• G (soleil) - FR• ET• NAV• REX•. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, cuirassé, avec la grande perruque. **R/ (croissant) SIT• NOMEN• DOMINI• - E• - BENEDICTVM (Mg)** 1694. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu rond de France couronné entre deux palmes. **MG/ Croix après BENEDICTVM = Claude I^e Thomas (av. 1690-1698), GG/ Joseph Röettiers (1682-1703), G/ Joseph Röettiers (1635-1703).**

Ce quart d'écu est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier. Quelques restes de gravure de la monnaie réformée. Reliefs plus nets au droit qu'au revers. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise.

C. 1896 - G. 152 - Dr. 342 - Dy. 1522 - Dr. 2/414.

RRR. TTB / TTB+ 350 € / 520 €
Exemplaire réformé sur un quart d'écu aux huit L de 1691 de l'atelier de Paris.



120. 35 sols aux palmes, 1694, Strasbourg, BB sous le nœud liant les palmes, BB, 2338890 ex., 35 st., (Ar, Ø 37,5 mm, 6 h, 14,76 g). (pd. th. 15,297 g, titre 729 %, taille 1/16 marc, 8 d. 18 gr). **A/(Mm) MONETA NOVA - (Mg) - ARGENTINENSIS.** (Monnaie nouvelle de Strasbourg). Grande fleur de lis épanouie. **R/(soleil) SIT• NOMEN• DOMINI• - BB - (Mg) BENEDIC-TVM• 1694• (Mg).** (Béni soit le nom du Seigneur). Écu rond couronné entre deux palmes.

M/ Fer de lance en début de légende du droit = Nicolas de Bernicourt (1693-1694). **MG/** Tête d'aigle après NOVA et avant le millésime = graveur inconnu. **GG/** Joseph Röettiers (1682-1703). **G/** Joseph Röettiers (1635-1703).

Cette pièce de 35 sols est frappée sur un flan assez large et irrégulier laissant apparaître une bonne partie des grênetis extérieurs. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise et présentant des restes de gravure de la monnaie réformée. Petit défaut de flan sur le dernier I de DOMINI.

C. 2055 - G. 188 - Dr. 466 - Dy. 1600 - Dr. 2/509.
TTB+ 320 € / 500 €
Rare dans cet état de conservation.

Ce type est fabriqué dans le cadre de la deuxième réformation, en conformité avec l'édit du 23 octobre 1693, registré le 16 novembre. Il est frappé entre 1694 et 1701. Sur 4.743.734 exemplaires fabriqués entre 1682 et 1698, 3.341.904 pièces furent réformées en 35 sols soit plus de 70 % des pièces.



119. Douzième d'écu aux palmes, 1695, Aix-en-Provence, & sous le nœud liant les deux palmes, &, 6 st., (Ar, Ø 21,5 mm, 6 h, 2,10 g). (pd. th. 2,226 g, titre 917 %, taille 1/108 marc, 11 d.).

A/ LVD• XIII• D• G (soleil) - FR• ET• NAV• REX•. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, cuirassé, avec la grande perruque ; au-dessous (Mg).

R/ (croissant) SIT• NOMEN• DOMINI• - - BENEDIC-TVM• 1695. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu rond de France couronné entre deux palmes.

MG/ Losange sous le buste = Jean-Joseph Cabassol (1679-1708). **GG/** Joseph Röettiers (1682-1703). **G/** Joseph Röettiers (1635-1703).

Ce douzième d'écu est frappé sur un flan irrégulier, assez large et légèrement voilé. Exemplaire recouvert d'une patine grise de médailleur. De petits coups au revers.

C. 1897 - G. 119 - Dr. 344 - Dy. 1523 - Dr. 2/416 - CL.F15 (R).
RRR. TTB 320 € / 550 €

Monnaie signalée mais non retrouvée par Frédéric Droulers, Répertoire, édition 2000. Exemplaire réformé sur un douzième d'écu (type, atelier et millésime indéterminés).

Un exemplaire a été vendu dans MONNAIES XXVI, sous le n° 1010 et un autre dans MONNAIES XXVIII, n° 1057.

Les chiffres des réformations de l'atelier monétaire de d'Aix-en-Provence ne sont pas connus pour le millésime 1695. D'après Frédéric Droulers, l'atelier monétaire d'Aix-en-Provence réforma des douzièmes d'écu seulement en 1694 et 1695.



n° 120 R/

www.cgb.fr

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



121. Huitième d'écu de Flandre aux palmes, 1691 [...], Lille, W dans la légende du revers, à 6 heures, W, 11 s. 6 d.t., (Ar, Ø 25,5 mm, 6 h, 4,55 g). (pd. th. 4,706 g, titre 857 %, taille 1/52 marc, 10 d. 7 gr.).

A/ **LVD• XIII• D• G• (soleil) FR• ET• NAV• REX.** (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, cuirassé avec la grande perruque. R/ [(croissant) (Mm) SIT]• **NOMEN• DOMINI• W• BENEDICTVM• 1691?** (Bénit soit le nom du Seigneur). Écu rond couronné écartelé au 1 de France, au 2 de Bourgogne moderne, au 3 de Bourgogne ancien, au 4 de Navarre, entre deux palmes. Tranche B.

MG/ Rose avant SIT et point sous I^mX de XIII= Claude II Hardy (1693-1699). **GG**/ Joseph Röettiers (1682-1703). **G**/ Joseph Röettiers (1635-1703).

Ce huitième d'écu est frappé sur un flan régulier. Restes de gravure de la pièce réformée sur les deux faces empêchant notamment de lire le millésime. Exemplaire recouvert d'une patine grise. C. 1905 - Dr. 428 - Dy. 1531 - Dr. 2/491. **RRR. TB** 750 € / 1500 €

Monnaie provenant de la collection M.L.F.A. et de MONNAIES XXIV, n° 1487 et de MONNAIES 31, n° 1383.

Ce huitième-d'écu est réformé sur un huitième d'écu de Flandre frappé à Lille (atelier indéterminé).

L'atelier de Lille frappa ce rare type monétaire sans interruption de 1694 à 1700.

dits « des traitans » suite à une déclaration du 28 août 1691, enregistrée par la Cour des monnaies de Paris le 6 septembre 1691. Les quadruples sols des traitans étaient acceptés dans les ateliers monétaires à 3 sols 6 deniers.



123. Quatre sols aux deux L couronnées de Béarn,

1692, Pau, Vache à 6 heures au revers, Vache, 4 st., (Ar, Ø 20 mm, 6 h, 1,53 g). (titre 917 %, taille 1/18 marc, 11 d.).

A/ **LUD• XIII• D: G• FR• ET• NA• RE (DB).** (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, seigneur de Béarn). Buste de Louis XIV à droite, drapé, avec la grande perruque ; au-dessous 1692 (étoile à cinq rais).

R/ **•DOMINE• SALVVM• FAC• REGEM• (monde crucigère)** - (vache), (légende commençant à 6 heures). (Que Dieu protège notre roi). Deux L entrelacées et affrontées, accostées de trois lis posés 2 et 1, sous une couronne.

GG/ Joseph Röettiers (1682-1703). **G**/ Joseph Röettiers (1635-1703).

Cette pièce de quatre sols est frappée sur un flan large et irrégulier. Reliefs particulièrement bien venus pour ce type monétaire qui est toujours réformé. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise hétérogène. C. 1959 - Dr. 393 - Dy. 1519 - Dr. 2/460a. **RRR. TTB+** 480 € / 950 €

Les chiffres des espèces réformées en 1692 à Pau ne sont pas connus. Ce type pour le Béarn est excessivement rare et a été frappé entre 1691 et 1699.



122. Quadruple sol aux deux L, 1691, Troyes, S couronnée dans la légende du revers à 6 heures, S couronnée, 1151742 ex., Quadruple sol aux deux L, (Ar, Ø 20 mm, 6 h, 1,53 g). (pd. th. 1,631 g, titre 833 %, taille 1/150 marc).

A/ **•LVD• XIII• D G (Mm) - (Mg) FR• ET• NAV• REX•.** (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et Navarre). Buste de Louis XIV à droite, drapé, avec la grande perruque ; au-dessous 1691. R/ **DOMINE• SALVVM• FAC• REGEM• - (S couronnée)**, (légende commençant à 6 heures). (Que Dieu protège notre roi). Deux L entrelacées et affrontées sous une couronne, accostées de trois lis posés 2 et 1.

M/ Coeur après D G = François Boula (1691-1693). **MG**/ Rond avant FR = Paul Rondot (1691-1710). **GG**/ Joseph Röettiers (1682-1703). **G**/ Joseph Röettiers (1635-1703).

Cette pièce est frappée sur un flan assez large et légère voilé. Le droit a été frappé avec un carré présentant une cassure à 12 heures. De petites taches au revers. Exemplaire ayant été nettoyé. C. 1959 - Dr. 106 - Dr. 393 - Dy. 1519 - Dr. 2/460.

TTB 100 € / 180 €

Ce quadruple sol est réformé sur une pièce de 4 sols dit « des traitans » (Dr.2/456).

Ces quadruples sols furent frappés sur des quadruples sols



124. Quatre sols aux 2 L couronnées, 1697, Troyes, V à 6 heures au revers, V, 8525 ex., 4 st., (Ar, Ø 19,5 mm, 6 h, 1,50 g). (pd. th. 2,287 g, titre 917 %, taille 1/18 marc, 11 d.).

A/ **[LVD• XIII• D: G (soleil)] - (Mm) FR• ET• NAV• REX.** (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, drapé, avec la grande perruque ; au-dessous 1691.

R/ **•DOMINE• SALVVM• FAC• REGEM• - V, (légende commençant à 6 heures).** (Que Dieu protège notre roi). Deux L entrelacées et affrontées, accostées de trois lis posés 2 et 1, sous une couronne. Tranche A.

M/ Croix avant FR = Jean Sauvayre (1697-1699). **MG**/ Rond avant FR = Paul Rondot (1691-1710). **GG**/ Joseph Röettiers (1682-1703). **G**/ Joseph Röettiers (1635-1703).

Ce demi-écu est frappé sur un flan irrégulier et présente des restes de gravure de la monnaie réformée. Exemplaire recouvert d'une patine grise portant de petites taches. C. 1959 - Dr. 393 - Dy. 1519 - Dr. 2/460.

RRR. TB+ 100 € / 170 €

Monnaie réformée sur une pièce de quatre sols dite « des traitans » (atelier et millésime indéterminés) et particulièrement rare pour cette dénomination.

D'après les travaux de Jean Darbot, suite à un changement

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

de directeur à Troyes en 1697, nous avons des exemplaires avec une coquille, différent de Jean-Baptiste de Malleroy (6.472 ex.) et d'autre, comme cet exemplaire, avec une croix, différent du nouveau directeur Jean Sauvayre (8.525 ex.).



125. **Quinzain aux huit L, 1693,** La Rochelle, H en cœur de la croix du revers, H, 323136 ex., 15 dt., (Bill, Ø 21 mm, 6 h, 1,68 g). (pd. th. 1,854 g, titre 208 %, taille 1/132 marc, 2 d. 12 gr.).

A/ (soleil) LVD - XIII - D • G • FR - ET • N • R. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Croix formée de quatre groupes de deux L adossées, chaque bras étant couronné et coupant la légende, cantonnée de quatre lis divergant du centre ; la lettre d'atelier dans un cercle en cœur de la croix. R/ •SIT• NOMEN• DOMINI (Mg) (Mm) BENEDICTVM• 1693. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

M/ Losange avant BENEDICTVM = François Fodéré, commis de Pierre Rousseau (1693-1697). MG/ Trèfle après DOMINI = Jean Legeard (1693-1711).

Ce quinzain est frappé sur un flan un peu court et est décentré au revers. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise hétérogène.

C. 1979 - G. 91 - Dr. 402 - Dy. 1581 - Dr. 2/465.

RR. TTB+ / TTB.....130 € / 220 €
Première année de frappe pour ce type monétaire à La Rochelle.

Ce type est frappé suite à l'édit registrado par la Cour des monnaies de Paris le 14 octobre 1692.



126. **Quinzain aux huit L du Béarn, 1693,** Pau, (Bill, Ø 22,5 mm, 6 h, 1,44 g). (pd. th. 1,854 g, titre 208 %, 2 d. 12 gr.).

A/(soleil) LVD - XIII - D • G • FR - ET • N • R. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Croix formée de huit L adossées, chaque bras étant couronné, un cercle en cœur, cantonnée de quatre lis divergant du centre. R/ (globe crucifère) •SIT• NOMEN DOMINI [•••] BEN[EDI]CTJVM• 1693. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu couronné, parti de France, mi-coupé de Navarre-Béarn. Ce quinzain, frappé sur un flan légèrement irrégulier, présente une patine grise hétérogène. Exemplaire présentant des faiblesses de frappe.

C. 1981 - G. 94 - Dr. 403 - Dy. 1582 - Dr. 2/466.

RR. TB+ / TB.....150 € / 280 €

Ce type monétaire propre à l'atelier de Pau ne fut frappé sur flan neuf que de 1692 à 1694 puis en 1696 et 1697.



127. **Liard, 3^e type, buste âgé, 1693,** Aix-en-Provence, & entre les trois lis du revers, &, 3 dt., (Cu, Ø 20,5 mm, 6 h, 3,31 g). (pd. th. 4,079 g, taille 1/60 marc).

A/ L • XIII • ROY • DE (soleil) - FR • ET • DE • NAV • 1693. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste âgé de Louis XIV à droite, cuirassé avec la grande perruque ; (Mm) sous le buste. R/ LIARD • DEO • FRANCE. entre trois lis posés 2 et 1 ; au centre le différent d'atelier.

GG/ Joseph Röettiers (1682-1703), G/ Joseph Röettiers (1635-1703).

Ce liard est frappé sur un flan irrégulier et présente des reliefs plus nets au revers qu'au droit. Exemplaire recouvert d'une patine marron. C. 2015 - G. 81 - Dr. 413 - Dy. 1589 - Dr. 2/480 - C2G. 172.

R. TTB+ / SUP.....150 € / 300 €

Type monétaire rare dans cet état de conservation.

Les chiffres de frappe des liards émis à Aix-en-Provence en 1693 ne sont pas connus.



128. **Liard, 3^e type, buste âgé, incus, 1693,** Atelier indéterminé, 3 dt., (Cu, Ø 22 mm, 12 h, 3,42 g). (pd. th. 4,079 g, taille 1/60 marc).

A/ L • XII [II] • ROY • DE (soleil) - FR • ET • DE • NAV • 1693. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste âgé de Louis XIV à droite, cuirassé avec la grande perruque ; (Mm) sous le buste. R/ incus. GG/Joseph Röettiers (1682-1703). G/ Joseph Röettiers (1635-1703).

Ce liard est frappé sur un flan large et régulier. Exemplaire recouvert d'une jolie patine marron de médaillier et frappé avec un carré présentant une cassure à 9 heures au droit. C. 2015 - G. 81 - Dr. 413 - Dy. 1589 - Dr. 2/480.

RR. TTB+ 250 € / 380 €



n° 121 A/



129. Liard, 3^e type, buste âgé, 1694, Pau, Vache entre les trois lis du revers, Vache, 3 dt., (Cu, Ø 22,5 mm, 6 h, 4,00 g) (pd. th. 4,079 g, taille 1/60 marc).

A/ L^e XIII^e ROY^e DE (soleil) - FR^e ET^e DE^e NAV^e 1694. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste âgé de Louis XIV à droite, cuirassé avec la grande perruque ; (Mm) sous le buste.

R/ [LIA]RD - [D]JE - FRANCE, entre trois lis posés 2 et 1 ; au centre le différent d'atelier.

GG/ Joseph Röettiers (1682-1703). G/ Joseph Röettiers (1635-1703).

Ce liard est frappé sur un flan légèrement irrégulier et présente des faiblesses de frappe au revers. Reliefs faibles au niveau du buste du roi. Exemplaire recouvert d'une patine marron. C. 2015 - G. 81 - Dr. 413 - Dy. 1589 - Dr. 2/480a - C2G. 210.

RR. TB+ 140 € / 280 €

Type monétaire rare, le seul pour le Béarn à ne pas présenter DB (Dominus Bearnie) en fin de légende du droit. Les chiffres de frappe des liards émis à Pau en 1694 ne sont pas connus.



131. Demi-écu aux insignes, 1702, La Rochelle, H sous l'écu de France, H, 38 st., (Ar, Ø 34 mm, 6 h, 13,45 g) (pd. th. 13,597 g, titre 917 %, taille 1/18 marc, 11d.).

A/ [Mg] LVD^e XIII^e D G (soleil) - FR^e ET^e NAV^e REX (Mm). (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, cuirassé, avec la grande perruque.

R/ (trèfle) SIT^e NOMEN^e DOMINI^e BENEDICTVM^e 1702. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu rond de France couronné brochant sur une main de justice et un sceptre fleurdelisé ; au-dessous la lettre d'atelier.

M/ Carreau après REX = Jean Donat (1697-1715). MG/ Gland avant LVD = Pierre Sauvage. GG/ Joseph Röettiers (1682-1703). G/ Joseph Röettiers (1635-1703).

Ce demi-écu est frappé sur un flan régulier et assez large. Petites faiblesses de frappe au niveau du buste. Des restes de gravure de la monnaie sont encore visibles.

C. 1908 - G. 189 - Dr. 351 - Dy. 1535B - Dr. 2/424.

R. TTB+ / TTB..... 350 € / 480 €

Monnaie réformée sur un demi-écu aux palmes (atelier et millésime indéterminés).

Les chiffres de frappe des espèces réformées en 1702 à La Rochelle ne sont pas connus.



130. Liard, 3^e type, 1700, Lille, L couronnée entre les trois lis du revers, L couronnée, (Cu, Ø 23 mm, 6 h, 3,55 g). (pd. th. 4,079 g, taille 1/60 marc).

A/ L^e XIII^e ROY^e DE (soleil) - FR^e ET^e DE^e NAV^e 1700. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste âgé de Louis XIV à droite, cuirassé avec la grande perruque. R/ LIARD - DE - FRANCE, entre trois lis posés 2 et 1 ; au centre le différent d'atelier.

GG/ Joseph Röettiers (1682-1703). G/ Joseph Röettiers (1635-1703).

Ce liard est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire recouvert d'une jolie patine marron. Reliefs assez faibles au niveau du buste du roi.

C. 2015 - G. 81 - Dr. 413 - Dy. 1589 - Dr. 2/480 - C2G. 190(b1).

RRR. TB / TTB..... 140 € / 240 €

Monnaie rare absente des anciennes éditions du Répertoire de Frédéric Droulers.

L'atelier monétaire de Lille frappa ce type monétaire de 1693 à 1702.



132. Demi-écu aux insignes, 1702, La Rochelle, H sous l'écu de France, H, 38 st., (Ar, Ø 33 mm, 6 h, 13,26 g) (pd. th. 13,597 g, titre 917 %, taille 1/18 marc, 11d.).

A/ (Mg) LVD^e XIII^e D G (soleil) - FR^e ET^e NAV^e REX (Mm). (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, cuirassé, avec la grande perruque.

R/ Même description.

M/ Carreau après REX = Jean Donat (1697-1715). MG/ Gland avant LVD = Pierre Sauvage. GG/ Joseph Röettiers (1682-1703). G/ Joseph Röettiers (1635-1703).

Ce demi-écu est frappé sur un flan régulier et assez large. Petites faiblesses de frappe au niveau du buste. Des restes de gravure de la monnaie sont encore visibles.

C. 1908 - G. 189 - Dr. 351 - Dy. 1535B - Dr. 2/424.

R. TTB+ / TTB..... 200 € / 350 €

Monnaie réformée sur un demi-écu aux palmes (atelier et millésime indéterminés).

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



n° 114 R/



n° 118 R/



n° 116 R/



n° 117 R/



n° 115 R/



n° 131 R/



n° 138 R/



n° 132 R/



n° 133 R/



n° 139 R/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



133. Demi-écu aux insignes, 1703, Limoges, I sous l'écu du revers, I, 38 st., (Ar, Ø 34,5 mm, 6 h, 13,49 g). (pd. th. 13,597 g, titre 917 ‰, taille 1/18 marc, 11 d.).

A/ •LVD• XIII• D• G• - •FR• ET• NAV• REX•, (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, cuirassé avec la grande perruque.

R/ (trèfle) SIT NOMEN DOMINI BENEDIC[TVM] (Mg) 1703. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu rond de France couronné brochant sur une main de justice et un sceptre fleurdelisé ; au-dessous lettre d'atelier. Tranche B.

M/ Harpe sous le buste = Pierre David de la Vergne (1698-1705). MG/ Croix avant le millésime = François Ponroy (1693-1705). GG/ Joseph Röettiers (1682-1703). G/ Joseph Röettiers (1635-1703).

Ce demi-écu est frappé sur un flan assez large et irrégulier. Exemplaire ayant été légèrement nettoyé et présentant des reliefs plus nets au revers qu'au droit. Des restes de gravure de la pièce réformée apparaissent sur les deux faces.

C. 1908 - G. 189 - Dr. 351 - Dy. 1534B - Dr. 2/424.

R. TTB / TB+..... 225 € / 380 €

Exemplaire provenant de MONNAIES 46, n° 187 et de MONNAIES 52, n° 612.

Monnaie réformée sur un demi-écu aux palmes (atelier et millésime indéterminés).

Les chiffres des réformations ne sont pas conservés pour Limoges en 1703.

main de justice et un sceptre fleurdelisé ; au-dessous la lettre d'atelier. Tranche B.

MG/ Canette avant le millésime et point sous l'X de XIII = Claude II Hardy (1700-1703). **GG/** Joseph Röettiers (1682-1703). **G/** Joseph Röettiers (1635-1703).

Ce demi-écu est frappé sur un flan régulier présentant de petites traces de chocs sur la tranche. Reliefs particulièrement nets au revers en dépit de restes de gravure de la monnaie réformée. Une rayure sur le buste et une autre au-dessus. Exemplaire ayant été légèrement nettoyé.

C. 1912 - Dr. 431 - Dy. 1546 - Dr. 2/494.

RRR. TTB / TTB+..... 4800 € / 8500 €

Exemplaire provenant de MONNAIES 54, n° 135.

Monnaie réformée sur un demi-écu de Flandre frappé avant 1689.

Les chiffres des réformations ne sont pas connus pour Lille en 1702. Deuxième année de frappe pour ce très rare type monétaire qui ne fut frappé que sur flan réformé.



135. Dix sols aux quatre couronnes, 1706, Metz, AA dans la légende du revers à 6 heures, AA, 9124500 ex., 10 s.t., (Ar, Ø 22,5 mm, 6 h, 2,86 g). (pd. th. 3,392 g, titre 833 ‰, taille 1/72 1/6 marc, 10 d.).

A/(Mg)LVD• XIV• D• G (Mm)-FR• ET• NA• REX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, drapé : au-dessous (Mg) 1706.

R/ •DOMINE• SALVVM• FAC• REGEM• - AA, (légende commençant à 6 heures). (Qui Dieu protège notre roi). Trois lis posés 2 et 1 entre quatre couronnes.

M/ Croisette après D. G = Jean Debrye (1705-1707). **MG/** Moucheture d'hermine avant le millésime = graveur inconnu (1705-1707). **GG/** Norbert Röettiers (1703-1727). **G/** Norbert Röettiers (1665-1727).

Cette pièce de dix sols est frappée sur un flan large et régulier. Exemplaire présentant des stries d'ajustage sur le buste du roi ayant provoqué des faiblesses de frappe au revers. Une légère patine grise le recouvre. C. 1961 - G. 132 - Dr. 396 - Dy. 1550 - Dr. 2/513 - Dr. 3/710.

TTB / TB+..... 120 € / 220 €

Ce type frappé suite à l'édition de juin 1702 ne l'a été qu'à Strasbourg et Metz. La frappe débute à Strasbourg en 1702 et dura jusqu'à l'année 1707. Ces monnaies devaient être fabriquées pour solder les troupes cantonnées dans cette région. Pour Metz, la frappe ne débute qu'à partir de 1705. Entre 1705 et 1707, 16 millions de pièces furent frappées.



134. Demi-écu de Flandre aux insignes, 1^{er} type, 1702, Lille, W sous l'écu du revers, W, (Ar, Ø 37 mm, 6 h, 18,39 g). (pd. th. 18,827 g, titre 917 ‰, taille 1/13 marc, 11 d.).

A/ •LVD• XIII• D• G• (soleil) - •FR• ET• NAV• REX•, (point sous l'X de XIII). (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, cuirassé avec la grande perruque.

R/ (trèfle) SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM (Mg)

1702. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu rond couronné écartelé au 1 de France, au 2 de Bourgogne moderne, au 3 de Bourgogne ancien, au 4 de Navarre, brochant sur une

136. Vingt sols aux insignes, 1708, La Rochelle, H dans la légende du droit à 6 heures, H, 2402758 ex., 20 st., (Ar, Ø 26,5 mm, 6 h, 6,09 g). (pd. th. 6,196 g, titre 798 ‰, taille 1/39 1/2 marc,

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

10 d. A.R.).

A/ LVD XIII D G (soleil) - FR ET NAV REX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, cuirassé à l'antique ; au-dessous (Mg) 1708. **R/ DOMINE SALVVM (Mm) FAC REGEM - H,** (légende commençant à 6 heures). (Que Dieu protège notre roi). La main de justice et le sceptre en sautoir, entre trois lis posés 2 et 1, sous une couronne.

M/ Lance entre SALVVM et FAC = Jean Donat (1697-1723). **MG/** Gland avant le millésime = Jean Lejeard (1693-1711). **GG/** Norbert Röettiers (1703-1727).

G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Cette pièce de vingt sols est frappée sur un flan assez large et légèrement irrégulier. Des traces de laminage au revers. Le portrait du roi est bien venu à la frappe. Cassure de carré monétaire à la base du buste. C. 1963 - G. 164 - Dr. 398 - Dy. 1565 - Dr. 2/464.

TTB+ / TTB..... 180 € / 280 €
Cette pièce fut créée suite à la déclaration du 9 août 1707. Les pièces de vingt sols furent frappées en 1707 et 1708 et exceptionnellement en 1709 dans l'atelier monétaire de La Rochelle.



137. Cinq sols aux insignes, 1702, Aix-en-Provence, & dans la légende du revers à 6 heures, flan neuf, &. 1153733 ex., 5 st., (Ar, Ø 21 mm, 6 h, 1,30 g). (pd. th. 1,549 g, titre 798 %, taille 1/158 marc, 10 d. A.R.).

A/ LVD XIII D G (soleil) FR ET NAV REX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, seigneur de Béarn). Buste de Louis XIV à droite, drapé et cuirassé, avec la grande perruque ; au-dessous (losange) 1702. **R/ DOMINE SALVVM FAC REGEM - &,** (légende commençant à 6 heures). (Que Dieu protège notre roi). La main de justice et le sceptre en sautoir, entre trois lis posés 2 et 1, sous une couronne.

MG/ Losange sous le buste = Jean Joseph Cabassol (1679-1708).

GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). **G/** Joseph Röettiers (1635-1703).

Cette pièce de cinq sols est frappée sur un flan large et légèrement irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise de médailleur. Le buste du roi est remarquablement bien venu à la frappe. C. 1965 - G. 121 - Dr. 395 - Dy. 1567 - Dr. 2/462.

SUP..... 200 € / 380 €
État de conservation exceptionnel pour ce type monétaire. L'atelier d'Aix-en-Provence frappa ce type monétaire seulement en 1702 et 1703.



138. Écu aux huit L, 2^e type, 1704, Paris, A dans la

légende du revers à 6 heures, A, 8425217 ex., 80 st. ou 4 l.t., (Ar, Ø 41,5 mm, 6 h, 26,54 g). (pd. th. 27,45 g, titre 917 %, taille 1/8 11/12 marc, 11d).

A/ LVD XIII D G [FR] ET NAV [REX]. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, cuirassé à l'antique, avec la grande perruque.

R/ [coquille] SIT NOM[EN] DOJ[MINI] - A - BENEDICTVM (Mg) 1704. (Bénit soit le nom du Seigneur). Croix formée de quatre groupes couronnés de deux L adossées, cantonnée de quatre lis ; au centre petit écu rond de France. Tranche B.

MG/ Rose à cinq pétales avant le millésime = Georges Röettiers (1703-1748). **GG/** Norbert Röettiers (1703-1727). **G/** Norbert Röettiers (1665-1727).

Cet écu est frappé sur un flan assez large et régulier. Exemplaire présentant des restes de gravure de la monnaie réformée. Reliefs nets et peu d'usure au niveau des motifs de la pièce refaçonnée. C. 1924 - Manteyer/Paris - Sabin 40 - SCF. 12A (69 ex.) - Dr. 363 - Dy. 1551A - Dr. 2/436.

TTB+..... 420 € / 750 €
Monnaie réformée sur un écu aux insignes (atelier et millésime indéterminés).

Les écus aux huit L du deuxième type furent réformés seulement en 1704 et 1705, à partir de 1706, seules des monnaies à ce type sur des flans neufs furent frappées.



139. Demi-écu aux huit L, 2^e type, 1704, Nantes, T dans la légende du revers, à 6 heures, T, 432723 ex., 40 st., (Ar, Ø 36 mm, 6 h, 13,30 g). (pd. th. 13,597 g, titre 917 %, taille 1/18 marc, 11 d.).

A/ LVD XIII D G (soleil) - O FR ET NAV REX (Mg). (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste du Louis XIV à droite, cuirassé, avec la grande perruque. **R/ [coquille] SIT NOM[EN] DOMINI - T - BENEDICTVM (Mm) 1704.** (Bénit soit le nom du Seigneur). Croix formée de 8 L adossées, chaque bras étant couronné, avec trois lis posés 2 et 1 dans un cercle en cœur cantonnée de quatre lis divergeant du centre.

Tranche B.

M/ Coeur enflammé ? avant le millésime = René Criquet de Lorges (1702-1706). **MG/** Croix après REX = Jean Béranger (1698-1709). **GG/** Norbert Röettiers (1703-1727). **G/** Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce demi-écu est frappé sur un flan irrégulier et assez large. Reliefs plus nets au revers qu'au droit. Des restes de gravure de la monnaie réformée au revers. Petite trace de monture ? à 12 heures au droit sur le grénétis extérieur. C. 1925 - G. 194 - Dr. 366 - Dy. 1552A - Dr. 2/440.

R. TB+ / TTB..... 200 € / 380 €
Monnaie réformée sur un demi-écu aux insignes de Rennes (millésime indéterminé). Variété avec deux points encadrant la coquille initiale du revers.

Ce type monétaire fut frappé à Nantes sur flan réformé en 1704 et 1705.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



140. Demi-écu aux huit L, 2^e type, 1705, La Rochelle, H dans la légende du revers à 6 heures, H, 40 st. ou 2 lt., (Ar, Ø 37 mm, 6 h, 13,10 g). (pd. th. 13,597 g, titre 917 %, taille 1/18 marc, 11d).

A/ LVD• XIII• D• G (soleil) - •FR• ET• NAV• REX (losange). (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, cuirassé à l'antique, avec la grande perruque. R/ [(coquille)] SIT• NOMEN• DOMINI• - H - •BENEDICTVM• 1705. (Béni soit le nom du Seigneur). Croix formée de quatre groupes couronnés de deux L adossées, cantonnée de quatre lis ; au centre un petit écu rond de France. Tranche B.

MG/ Trèfle sous le buste = Jean Villa ou Villa (1692-1744 ?). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce demi-écu est frappé sur un flan assez large, légèrement irrégulier. Exemplaire présentant des restes de gravure de la monnaie réformée. Une patine grise de médailleur recouvert ce demi-écu. C. 1925 - G. 194 - Dr. 366 - Dy. 1552A - Cl.p. 35 - Dr. 2/439.

RR. TTB+ / TB+..... 230 € / 480 €
Monnaie réformée sur un demi-écu aux insignes (atelier et millésime indéterminés).

L'atelier de Riom est un atelier rare et recherché. Les chiffres des réformations pour cet atelier et ce millésime 1705 ne sont pas conservés.

formée de quatre groupes couronnés de deux L adossées, cantonnée de quatre lis ; au centre un petit écu rond de France. MG/ Trèfle sous le buste = Jean Villa ou Villa (1692-1744 ?). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce demi-écu est frappé sur un flan assez large, légèrement irrégulier. Le revers présente des stries de travail du Carré monétaire. Exemplaire présentant une légère patine grise. C. 1925 - G. 194 - Dr. 366 - Dy. 1552A - Cl.p. 35 - Dr. 2/439.

RR. TB+ / TTB+..... 190 € / 250 €
Monnaie réformée sur un demi-écu aux insignes (atelier et millésime indéterminés).



142. Douzième d'écu aux huit L, 2^e type, 1705, Rennes, 9 dans la légende du revers à 6 heures, 9,6 s. 8 dt., (Ar, Ø 22,5 mm, 6 h, 2,06 g). (pd. th. 2,266 g, titre 917 %, taille 1/108 marc, 11d.). A/ •LVD• XIII• D• G - [FR• ET• NAV• RJEX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, cuirassé avec la grande perruque ; au-dessous (Mm) et (Mg).

R/ (pétoncle) SIT• NOMEN• DOMINI• - 9 - •BENEDIC-TVM (Mg) 1705. (Béni soit le nom du Seigneur). Croix formée de 8 L adossées deux par deux couronnées, cantonnée de quatre lis ; au centre petit écu rond de France.

M/ Lion debout à gauche sous le buste = Jean-Jacques Barrally (1692-1710). MG/ Canette en fin de légende du droit = Jean Pierrot de la Maisonneuve (1703-1733). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce douzième d'écu est frappé sur un flan irrégulier et voilé. Exemplaire présentant des restes de gravure de la monnaie réformée ainsi que des reliefs plus nets au revers qu'au droit. Une patine grise hétérogène le recouvre. C. 1927 - Dr. 372 - Dy. 1554A - Dr. 2/445.

R. B+ / TB+..... 180 € / 280 €
Les chiffres de frappe des douzièmes d'écu réformés à Rennes en 1705 ne sont pas connus.



141. Demi-écu aux huit L, 2^e type, 1705, Riom, O dans la légende du revers à 6 heures, O, 40 st. ou 2 lt., (Ar, Ø 37 mm, 6 h, 13,09 g). (pd. th. 13,597 g, titre 917 %, taille 1/18 marc, 11d).

A/ LVD• XIII• D• G (soleil) - •FR• ET• NAV• REX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XIV à droite, cuirassé à l'antique, avec la grande perruque ; au-dessous (Mg).

R/ (coquille) [SIT]• NOMEN• DOMINI• - O - •BENE-DICTVM• 1705. (Béni soit le nom du Seigneur). Croix



143. Écu aux trois couronnes, 1710, Rouen, B entre les trois couronnes du revers, B, 1003501 ex., 5 l.t., (Ar, Ø 40,5 mm, 6 h, 30,39 g). (pd. th. 30,594 g, titre 917 %, taille 1/8 marc, 11 d.).

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

A/ LVD• XIII• D• G• - FR• ET• NAV• REX. (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste âgé et cuirassé de Louis XIV à droite, la tête nue ; au-dessous (Mg). **R/ (soleil) SI•T NOMEN• DOMINI (Mm) BENEDICTVM• 1710.** (Bénit soit le nom du Seigneur). Trois couronnes posées 1 et 2 en triangle, séparées par trois lis ; au centre la lettre d'atelier. Tranche A.

M/ As de pique après DOMINI = Pierre Duval (1709-1725). **MG/** Rat et cygne sous le buste = Pierre Racine (1699-1713). **GG/** Norbert Röettiers (1703-1727). **G/** Norbert Röettiers (1665-1727). Cet écu est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier. Défaut de flan à 9 heures au droit. Exemplaire présentant des stries d'ajustage et recouvert d'une légère patine grise. Reliefs plus nets au revers qu'au droit.

C. 1937 - Sobin 175 - SCF. 15A (16 ex.) - G. 229 - Dr. 378 - Dy. 1568 - Dr. 2/450.

TB+ / TTB..... 250 € / 400 €
Ce type est frappé suite à l'édit du 22 avril 1709, registrado le 14 mai 1709. Ces écus aux trois couronnes furent frappés à Rouen de 1709 à 1710 et de 1713 à 1715. D'après nos recherches inédites aux Archives nationales le graveur de l'atelier monétaire de Rouen était Pierre Racine qui prit comme différent un rat suivit d'un cygne (jeu de mot sur son nom racine = rat + cygne) ; il obtint ses lettres de provisions à Versailles le 18 mai 1699 et exerça jusqu'à son décès survenu avant le 29 avril 1713.



145. Écu aux trois couronnes, 1710, Rennes, 9 entre les trois couronnes du revers, 9, 1003501 ex., mises en boîte : 1790, 5 l.t., (Ar, Ø 41 mm, 6 h, 29,66 g). (pd. th. 30,594 g, titre 917 %, taille 1/8 marc, 11 d.).

A/ LVD• XIII• D• G (soleil) - FR• ET• NAV• REX (Mg). **R/ (soleil) SIT• NOMEN• DOMINI• BENEDICTVM• 1710.** Tranche A.

M/ Gerbe sous le buste = Gilles Gardin de Boishamont (1710-1735). **MG/** Canette en fin de légende = Jean-François Pierrot de la Maisonneuve (1703-1733). **GG/** Norbert Röettiers (1703-1727). **G/** Norbert Röettiers (1665-1727).

Cet écu est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier. Exemplaire présentant une forte usure ainsi que des stries d'ajustage. C. 1937 - Sobin - SCF. 15A (27 ex.) - G. 229 - Dr. 378 - Dy. 1568 - Dr. 2/450.

TB 110 € / 200 €
Ce type est frappé suite à l'édition du 22 avril 1709, registrado le 14 mai 1709. À Rennes, ce type fut produit de 1709 à 1715. D'après nos recherches inédites aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, ce sont 1.003.501 écus aux trois couronnes qui ont été frappés en 1710 à Rennes sous l'exercice de Gilles Gardin de Boishamont du 6 mai au 31 décembre 1710 suite à 9 délivrances. Pour cette production, 1790 écus furent mis en boîte.



144. Écu aux trois couronnes, 1710, Lyon, D entre les trois couronnes du revers, D, 2132307 ex., 5 l.t., (Ar, Ø 41 mm, 6 h, 30,61 g). (pd. th. 30,594 g, titre 917 %, taille 1/8 marc, 11 d.). **A/ LVD• XIII• D• G• - FR• ET• NAV• REX•.** (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste âgé et cuirassé de Louis XIV à droite, la tête nue ; au-dessous (Mg).

R/ (soleil) SIT• NOMEN• DOMINI• BENEDICTVM (Mm) 1710. (Bénit soit le nom du Seigneur). Trois couronnes posées 1 et 2 en triangle, séparées par trois lis ; au centre, la lettre d'atelier. Tranche A.

M/ Flamme avant le millésime = Mathurin Laisne (1697-1723). **MG/** Tête d'aigle sous le buste = André Gatelet et Bertrand Jacquemin (1709-1713). **GG/** Norbert Röettiers (1703-1727). **G/** Norbert Röettiers (1665-1727).

Cet écu est frappé sur un flan légèrement irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise et dont les reliefs du revers et de la tranche sont particulièrement bien venus. Le revers a conservé l'essentiel de son brillant de frappe.

C. 1937 - Sobin 278 - SCF. 15A (32 ex.) - G. 229 - Dr. 378 - Dy. 1568 - Dr. 2/450.

TTB+ / SUP..... 380 € / 650 €
Exemplaire provenant de MONNAIES 44, n° 236.

L'atelier de Lyon frappa ce type monétaire sans interruption de 1709 à 1715.



146. Dixième d'écu aux trois couronnes, 1710, Besançon, CC entre les trois couronnes du revers, CC, 172800 ex., 10 st., (Ar, Ø 22 mm, 6 h, 3,04 g). (pd. th. 3,059 g, titre 917 %, taille 1/80 marc, 11 d.).

A/ LVD• XIII• D• G• - FR• ET• NAV• REX•. R/ (soleil) SIT• NOMEN• DOMINI (Mg) BENEDICTVM• 1710. (Bénit soit le nom du Seigneur). Trois couronnes posées 1 et 2 en triangle, séparées par trois lis ; CC au centre.

M/ Arbre couché à gauche sous le buste = Claude François Arbillier (1697-1712). **MG/** Tête de Maure dans la légende du droit, à 6 heures = Hugues Morand (1705-1725). **GG/** Norbert Röettiers (1703-1727). **G/** Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce dixième d'écu est frappé sur un flan assez large et légèrement régulier. Exemplaire recouvert d'une jolie patine grise de médailleur laissant apparaître une bonne partie du brillant de frappe. Infime strie d'ajustage sur l'arrière de la joue du roi. C. 1940 - G. 125 - Dr. 382 - Dy. 1571 - Dr. 2/454.

SUP 350 € / 480 €

Le 10 du millésime est regravé sur un 09.

Ce type de dixième d'écu ne fut frappé à Besançon qu'entre 1709 et 1713 puis en 1715.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



147. Dixième d'écu aux trois couronnes, 1713, Poitiers, G entre les trois couronnes du revers, G, 86400 ex., mises en boîte : 15, 10 st., (Ar, Ø 22 mm, 6 h, 3,03 g). (pd. th. 3,059 g, titre 917 %, taille 1/80 marc, 11 d.).

A/ (Mm) LVD• XIII• D• G• - FR• ET• NAV• REX (Mm). (Louis XIV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste cuirassé de Louis XIV à droite, la tête nue ; au-dessous (Mm). R/ (soleil) SIT• NOMEN• DOMINI• BENEDICTVM (main) 1713. (Bénî soit le nom du Seigneur). Trois couronnes posées 1 et 2 en triangle, séparées par trois lis ; lettre d'atelier au centre.

M/ Cœur après REX = Gaspard Perrin (1705-1729). MG/ Main avant le millésime = Jean I^{er} Grillaud. GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727). Ce dixième d'écu est frappé sur un flan assez large et régulier. Quelques faiblesses de frappe. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise.

C. 1940 - G. 125 - Dr. 382 - Dy. 1571 - Dr. 2/454.

RRR. TB+ 180 € / 360 €
Exemplaire provenant de MONNAIES 33, n° 1287 et de MONNAIES 52, n° 624.

Monnaie signalée mais non retrouvée dans le Répertoire de Frédéric Droulers.

L'atelier monétai re de Poitiers frappa ce type monétaire sans interruption de 1709 à 1715. La molette placée avant le millésime pourrait être le différent du contre-garde Pierre Pallu. Le registre original des délivrances de l'année 1713 n'est pas conservé. D'après nos recherches aux Archives nationales, 15 dixièmes d'écu furent mis en boîte en 1713 à Poitiers.



149. Six deniers dits « Dardenne », 1711, Montpellier, N en cœur du droit, N, 8652042 ex., 6 d.t., (Cu, Ø 26 mm, 12 h, 5,12 g). (pd. th. 6,118 g, taille 1/40 marc).

A/ (Mm) LOVIS• XIII• ROY• DE• FRANCE• ET• DE• NAV. (Louis XIV, roi de France et de Navarre). Trois groupes de deux L adossées, chacun sous une couronne, posés en triangle avec le différent d'atelier en cœur, cantonnés de trois lis divergeant du centre. R/ SIX• DENIERS• DE• FRANCE• (Mg)• 1711. Croix anillée, fleurdelisée.

M/ Étoile à cinq rais avant LOVIS = Jean-Baptiste Duplan (1709-1712). MG/ Tour avant le millésime = Louis Brodu (1709-1715).

Cet exemplaire est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine foncée et présentant quelques faiblesses de frappe. Reliefs assez nets pour ce type monétaire souvent très mal frappé.

C. 2019 - G. 85 - Dr. 417 - Dy. 1593 - Dr. 2/482 - Collinp. 269.
TTB 120 € / 220 €



150. Trente-trois sols aux insignes, 1707, Strasbourg, BB sous le nœud liant les branches du revers, BB, 33 s.t., (Ar, Ø 33,5 mm, 6 h, 9,08 g). (pd. th. 9,294 g, titre 798 %, taille 1/26 1/3 marc, 10d. A.R.).

A/ MONETA (Mm) NOVA (Mg) ARGENTINENSIS. (Monnaie nouvelle de Strasbourg). Main de justice et glaive, posés en sautoir, sous une couronne, accostées de trois lis posés 2 et 1.

R/ SIT• NOMEN DOMINI - BB - BENEDICTVM (Mg) 1707. (Bénî soit le nom du Seigneur). Écu rond de France, couronné, entre une palme et une branche d'olivier.

M/ Croix après MONETA = (1705-1707). MG/ Molette à six pointes après NOVA et avant le millésime = Louis Charles Durand (1702-1707).

Cette monnaie est frappée sur un flan large et irrégulier. Exemplaire présentant quelques traces de laminage et de petites stries d'ajustage. Cette monnaie a conservé une bonne partie de son brillant de frappe sous une patine de médaillier.

C. 2060 - G. 198 - Dr. 451 - Dy. 1605 - Dr. 2/516.
TTB+ / SUP+ 580 € / 1000 €
Rare dans cet état de conservation.

Ces pièces sont frappées suite à l'arrêt du 13 novembre 1704. La frappe totale de 7.647.745 pièces pour 8.000.000 de pièces prévues atteignit le poids de 300.000 marcs. En 1706, 908.423 exemplaires furent frappés d'après le Répertoire, édition 2000, de Frédéric Droulers. L'office de directeur n'a pas été pourvu avant 1707 et le directeur exerçait donc par commission.



148. XXX deniers aux 2 L couronnées, 1713, Lyon, D en début de légende du revers, D, 10381339 ex., 30 d.t., (Bill, Ø 22,5 mm, 6 h, 2,11 g). (pd. th. 2,447 g, titre 208 %, taille 1/100 marc, 2 d. 12 gr.).

A/ *SLVD• XIII• FR• ET• NAV• REX• 1713. (Louis XIV, roi de France et de Navarre). Deux L adossées, sous une couronne, accostées de trois lis posés 2 et 1. R/ *PIECE• DE• XXX• DENIERS• - D, (légende commençant à 6 heures). Croix cléchée, avec trois besants posés en trèfle à l'extrémité de chaque bras, cantonnée de quatre lis divergent au centre.

GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Cette pièce de 30 deniers est frappée sur un flan large et légèrement irrégulier. Surface légèrement granuleuse. Exemplaire ayant conservé son argenture. Petite fente superficielle à 9 heures au revers. C. 1984 - G. 102 - Dr. 407 - Dy. 1584 - Dr. 3/767.

TTB+ 150 € / 280 €

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



n° 134 R/



n° 138 R/



n° 140 R/



n° 143 R/



n° 145 R/



n° 144 R/



n° 141 R/

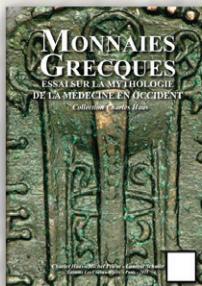


n° 150 R/

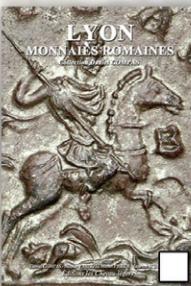


n° 145 A/

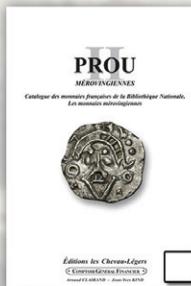
ÉDITIONS LES CHEVAU-LÉGERS



27,55 €



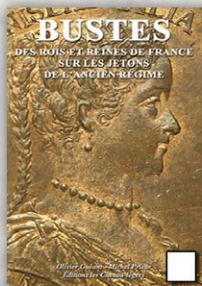
27,55 €



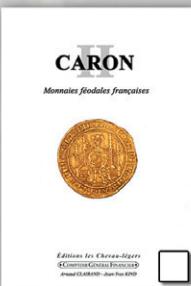
56,05 €



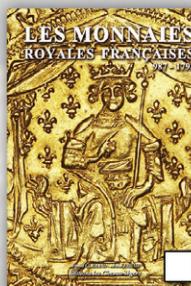
27,55 €



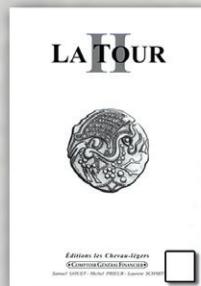
27,55 €



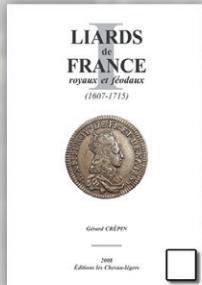
47,50 €



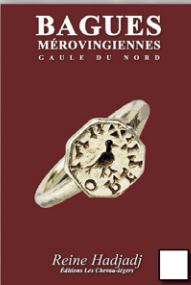
27,55 €



18 €



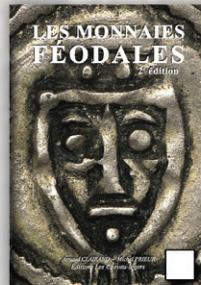
45,60 €



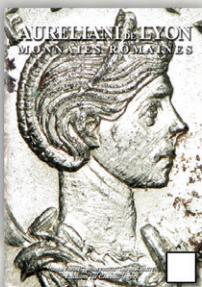
45,60 €



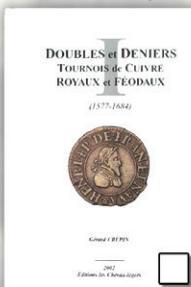
140,60 €



27,55 €



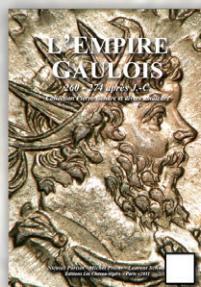
27,55 €



37,05 €



27,55 €



27,55 €

Recopiez ou photocopiez cette page dûment cochée et envoyez la avec votre règlement à CGF, 36 rue Vivienne 75002 Paris (frais de port 5€)

Vous pouvez aussi commander sur Internet à l'adresse <http://www.cgb.fr/librairie/index.html>

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

LOUIS XV DIT LE BIEN AIMÉ (01/09/1715-10/05/1774)

Né à Versailles en 1710, Louis XV était le fils de Louis, duc de Bourgogne, et de Marie-Adélaïde de Savoie. Il succéda à son arrière-grand-père en 1715, en raison du décès prématuré de son grand père, le Grand Dauphin, et de son père. Pendant la minorité du roi, la régence revint à Philippe, duc d'Orléans, neveu de Louis XIV. Après un essai malheureux de gouvernement par conseils substitués aux secrétaires d'État (la Polysynodie, 1715-1718), le régent revint aux maximes de son oncle et préserva l'autorité monarchique. Les vraies nouveautés de la régence furent dans la tentative ratée de réforme économique et financière (système de Law) et dans une libéralisation des mœurs et une orientation différente de la littérature, en réaction contre le rigorisme du siècle précédent. Majeur, Louis XV fut sacré à Reims en 1722. Se succédèrent alors comme premiers ministres : le duc d'Orléans (1722-1723), le duc de Bourbon (1723-1726) et le cardinal de Fleury, ancien précepteur du roi (1726-1743).

Cette période fut marquée par la guerre de Succession de Pologne (1733-1738), qui permit à la France de placer le roi détroné de Pologne, Stanislas, beau-père de Louis XV, à la tête de la Lorraine et, à terme, de mettre la main sur le duché. Le ministère de Fleury, d'esprit pacifique, fut pour la France une période de récupération après les épreuves du règne précédent. Commencée sous Fleury, la guerre de Succession d'Autriche (1741-1748) eut des résultats moins heureux, la paix d'Aix-la-Chapelle nous faisant renoncer aux conquêtes de Maurice de Saxe dans les Pays-Bas. C'est pendant cette guerre que Louis, ayant commencé à gouverner, connut l'apogée de sa popularité, en particulier durant sa maladie à Metz (1744). La guerre de Sept Ans (1756-1763) sera, elle, tout à fait désastreuse. Au traité de Paris, la France perd le Canada et les Indes. L'annexion de la

Corse, en 1769, fut un succès tardif et de moindre importance. L'Angleterre triomphait dans son combat séculaire pour la domination de l'Atlantique. L'alliance autrichienne s'était révélée peu utile et l'émergence de la Prusse faisait paraître une nouvelle menace, dont toute l'ampleur se révéla au siècle suivant. À l'intérieur, les ministères successifs se heurtèrent à l'opposition des parlements, notamment du Parlement de Paris, et à la permanence du mouvement janséniste. La politique de fermeté menée entre 1770 et 1774, ne put racheter les hésitations des décennies précédentes. En ce siècle des Lumières, le décalage entre l'ancienne religion monarchique et la pratique autoritaire du pouvoir, d'une part, l'évolution des esprits et des mœurs, de l'autre, ne cessa de grandir.

Le pouvoir royal se figea dans la répétition servile des maximes de gouvernement propres à Louis XIV. Louis XV et Louis XVI n'avaient pas l'aura de leur aïeul : ils flottaient dans cet habit de gloire trop ample pour eux. De l'intérieur, la « vieille machine » donnait des signes de dérèglement, instabilité et despotisme ministériels simultanés, règle des favorites. Un malaise apparut dans les élites : la noblesse, l'office, le service militaire n'étaient plus les valeurs sûres de jadis. L'opinion publique devenait une force. Tandis que le pouvoir politique tendait à l'immobilisme, la machine administrative, elle, se modernisa, dans un souci de contrôle, de mesure, de bonne gestion. Le règne de Louis XV a été pour la France une ère de prospérité et de développement économique, en même temps que celui d'une extrême floraison des arts, des lettres et des sciences. De Marie Leczynska, épousée en 1725, Louis XV eut un fils, Louis, né en 1729, qui mourut en 1765, laissant lui-même trois fils : les futurs Louis XVI, Louis XVII et Charles X.



151. Écu dit « vertugadin », 1716, Lyon, D à la pointe de l'écu, D, 5 lt., (Ar, Ø 43 mm, 6 h, 30,26 g). (pd. th. 30,594 g, titre 917 %, taille 1/8 marc, 11 d.).

A/ [LV]D•XV•D•G•FR•ET•NAV•REX• (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin du Louis XV à droite, drapé et cuirassé ; au-dessous une rose. R/ •SIT•NOMEN•DOMINI• - D - •BENEDICTVM (rose) 1716. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu rond de France couronné. Tranche A.

GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Cet écu est frappé sur un flan très large laissant apparaître l'essentiel des grênetis extérieurs. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise et présentant d'importants restes de gravure de la monnaie réformée. C. 2095-2096 - SCF. 17A (21 ex.) - Sobin 387 - L. 642 - G. 317 - Dr. 526 - Dy. 1651A - Dr. 2/553 - Cl.p. 29.

R. TB+ / TTB..... 320 € / 520 €

Cet écu est réformé sur un écu aux trois couronnes de Louis XIV de 1713 (atelier indéterminé).
L'atelier de Lyon a frappé ce type monétaire de 1716 à 1718.



n° 151 R/

www.cgb.fr

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



152. Écu vertugadin, 1716, Bordeaux, K dans la légende du revers à 6 heures, K, 5 lt., (Ar, Ø 42,5 mm, 6 h, 30,15 g). (pd. th. 30,594 g, titre 917 ‰, taille 1/8 marc, 11 d.).

A/ LVD•O XV• D• G• FR• ET• [NAV• R]EX (Mg). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XV à droite, drapé et cuirassé ; rose au-dessous.

R/ SIT• NOMEN• DOMINI - K - BENEDICTVM (Mm) 1716. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu rond de France couronné. Tranche B.

M/ Meule avant le millésime = Bernard La Molère de Sibirol (1710-1747). MG/ Lis après REX = Jacques I^{er} Petit (1715-1743). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Cet écu est frappé sur un flan large, légèrement irrégulier. Quelques restes de gravure de la pièce réformée sont présents. Exemplaire ayant été nettoyé et ayant conservé une partie de son brillant de frappe au revers.

C. 2095 - SCF. 17A (10 ex.) - Sabin 490 - L. 642 - G. 317 - Dr. 526 - Dy. 1651A - Cl.p. 24 - Dr. 2/553.

R. TTB+ 280 € / 420 €

Cet écu est réformé sur un écu aux trois couronnes de Louis XIV de l'atelier de La Rochelle (millésime indéterminé).

Nous n'avons pas d'information sur les réformations de Bordeaux en 1716. 115.200 écus furent frappés en flan neuf.



153. Écu dit « vertugadin », 1716, Reims, S dans la légende du revers, à 6 heures, S, 5 lt., (Ar, Ø 42 mm, 6 h, 30,39 g). (pd. th. 30,594 g, titre 917 ‰, taille 1/8 marc, 11 d.).

A/ LVD•O XV• D• G• FR• ET• NAV• REX (Mm). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XV à droite, drapé et cuirassé.

R/ [SIT]• NOMEN• DOMINI - S - •BE[NEDIC]TVM (Mg) 1716. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu rond de France couronné. Tranche B.

M/ Gland après REX = Louis Lagoille (1713-1723). MG/

Fleuron losangé avant le millésime = Pierre II de La Haye (1709-1720). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Cet écu est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier. Exemplaire présentant des restes de gravure de la monnaie réformée. Exemplaire ayant été nettoyé et présentant de petites stries d'ajustage au revers.

C. 2095-2096 - L. 642 - Sabin - SCF. 17A (10 ex.) - G. 317 - Dr. 553 - Dy. 1651A - Sombart, Reimsp. 114 - Dr. 2/553.

R. TTB 300 € / 500 €

Cet écu vertugadin est réformé sur un écu dit « aux trois couronnes » de Louis XIV, frappé à Rennes (millésime indéterminé).

L'atelier de Reims frappa des écus vertugadins sur flan réformé seulement en 1716 et 1717 et sur flan neuf de 1716 à 1718. Il existe dans la collection Sabin un exemplaire réformé où la rose sous le buste a été omise (n° 875).



154. Demi-écu dit « vertugadin », 1716, Paris, A dans la légende du droit à 6 heures, A, 50 st., (Ar, Ø 33,5 mm, 6 h, 15,20 g). (pd. th. 15,296 g, titre 917 ‰, taille 1/16 marc, 11 d.).

A/ LVD•O XV• D• G• FR• ET• NAV• REX (Mm). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XV à droite, drapé et cuirassé ; au-dessous une rose à cinq pétales. R/ SIT• NOMEN• DOMINI• - A - BENEDICTVM (Mg) 1716. (Béni soit le nom du Seigneur).

Écu rond de France couronné. Tranche A.

M/ Tréfle en fin de légende du droit = Jean Faubert (1711-1720).

MG/ Rose à cinq pétales avant le millésime = Georges Röettiers (1703-1748). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce demi-écu est frappé sur un flan large et régulier. Exemplaire présentant des restes de gravure de la monnaie réformée. Exemplaire ayant été légèrement nettoyé et présentant une surface légèrement granuleuse. C. 2097 - L. 643 - G. 308 - Manteyer/ Paris 653-654 - Dr. 527 - Dy. 1652A - Dr. 2/554.

TTB 180 € / 280 €

Ce demi-écu est réformé sur un demi-écu aux trois couronnes de Louis XIV de Paris au millésime indéterminé.

Les chiffres des réformations pour Paris en 1716 ne sont pas connus.



155. Demi-écu dit « vertugadin », 1716, Paris, A dans

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

la légende du droit à 6 heures, A, 50 st., (Ar, Ø 34 mm, 6 h, 15,21 g). (pd. th. 15,296 g, titre 917 %, taille 1/16 marc, 11 d.). A/[LV]D• XV• D• G• FR• ET• NAV• REX (Mm). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XV à droite, drapé et cuirassé ; au-dessous une rose à cinq pétales. R/ S[IT]• T[O] NOMEN• DOMINI• - A - •BENE[DIC]TVM (Mg) 1716. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu rond de France couronné. Tranche B.

M/ Trèfle en fin de légende du droit = Jean Faubert (1711-1720). MG/Rose à cinq pétales avant le millésime = Georges Röettiers (1703-1748). GG/Norbert Röettiers (1703-1727). G/Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce demi-écu est frappé sur un flan légèrement irrégulier et assez large. Exemplaire présentant d'importants restes de gravure de la pièce réformée et recouvert d'une patine grise de médaiillier. Le buste du roi est très bien venu à la frappe, ce qui est assez rare pour ce type monétaire. C. 2097 - L. 643 - G. 308 - Manteyer/Paris 653-654 - Dr. 527 - Dy. 1652A - Dr. 2/554.

TTB+ 200 € / 300 €

Exemplaire provenant de MONNAIES 50, n° 162.

Ce demi-écu est réformé sur un demi-écu aux trois couronnes de Louis XIV de Paris au millésime indéterminé.



156. Dixième d'écu dit « vertugadin », 1716, Bordeaux, K à la pointe de l'écu, K, 290390 ex., 10 st., (Ar, Ø 22,5 mm, 6 h, 2,91 g). (pd. th. 3,059 g, titre 917 %, taille 1/80 marc, 11 d.). A/[LV]D• XV• D• G• FR• ET• NAV• REX (Mm). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XV à droite, drapé et cuirassé ; au-dessous une rose à cinq pétales. R/ S[IT]• T[O] NOMEN• DOMINI• - K - •BENEDICTVM (Mg) 1716. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu rond de France couronné.

M/ Meule de moulin avant le millésime = Bernard la Molère de Sibiroil (1710-1747). MG/Lis après REX = Jacques I^e Petit (1715-1743). GG/Norbert Röettiers (1703-1727). G/Norbert Röettiers (1665-1727).

Monnaie frappée sur un flan large et régulier. Exemplaire présentant des restes de gravure de la monnaie réformée et recouvert d'une patine grise de médaiillier.

C. 2099 - L. 646 - G. 289 - Dr. 529 - Dy. 1654A - Dr. 2/556.

TTB / TTB+ 140 € / 220 €

Monnaie réformée sur un dixième d'écu aux trois couronnes (atelier et millésime indéterminés).

D'après Frédéric Droulers 290.930 dixièmes d'écu auraient été réformés en 1716 à Bordeaux.



157. Dixième d'écu dit « vertugadin », 1717, Besançon, CC dans la légende du droit, à 6 heures, CC, 83066 ex., 10 st., (Ar, Ø 23 mm, 6 h, 3,06 g) (pd. th. 3,059 g, titre 917 %, taille 1/80 marc, 11 d.).

A/[LUD]• XV• D• G• FR• ET• NAV• REX (Mm). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XV à droite, drapé et cuirassé.

R/ SIT• NOMEN• DOMINI• - CC - •BENEDICTVM (Mg) 1717. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu rond de France couronné.

M/ Flambeau après REX = Jean-Louis Loir (1712-1731).

MG/Tête de Maure avant le millésime = Hugues Morand (1705-1725). GG/Norbert Röettiers (1703-1727). G/Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce dixième d'écu est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire présentant de petites faiblesses de frappe au niveau des motifs centraux. Du brillant de frappe est encore largement présent autour des lettres des légendes sous une légère patine grise.

C. 2099 - L. 646 - G. 289 - Dr. 529 - Dy. 1654 - Dr. 2/556.

RRR. TTB+ 380 € / 600 €

L'atelier de Besançon frappa ce type monétaire de 1716 à 1718.



158. Quarante sols de Strasbourg, 1716, Strasbourg, BB à la pointe de l'écu, BB, 40 st., (Ar, Ø 34,5 mm, 6 h, 12,15 g). (pd. th. 12,392 g, titre 917 %, 11 d.).

A/[LVD]• XV• D• G• FR• ET• NAV• REX• (Mm) (étoile). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste enfantin de Louis XV à droite, drapé et cuirassé ; au-dessous une rose à cinq pétales.

R/ •MONETA (rose) NOVA (étoile) - BB - ARGENTINENSIS. (Monnaie nouvelle de Strasbourg). Écu rond de France couronné accosté de 17-16.

M/Cœur après REX = Jean Valentin Beyerlé (1707-1736).

GG/Norbert Röettiers (1703-1727). G/Norbert Röettiers (1665-1727).

Cette pièce de 40 sols présente d'importants restes de gravure de la monnaie réformée ainsi que plusieurs défaits de flan. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise.

C. 2135 - L. 647 - G. 309 - Dr. 531 - Dy. 1656 - Dr. 2/609.

RR. TTB+ 900 € / 1300 €

Monnaie réformée sur une pièce de 40 sols de Louis XIV (millésime indéterminé). État de conservation inhabituel pour ce type monétaire.

Ces pièces de 40 sols furent frappées uniquement sur des flans réformés à Strasbourg, en 1716, 1717 et 1718, suite à un édit enregistré le 31 décembre 1715.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



159. Écu dit « de Navarre », 1718, Paris, A à la pointe de l'écu, A, 10717920 ex., mises en boîte : 1139 + 13747, 6 l.t., (Ar, Ø 38 mm, 6 h, 24,45 g). (pd. th. 24,475 g, titre 917 ‰, taille 1/10 mare, 11 d).

A/ LUD• XV• D• G• FR• - ET• NAV• REX (Mm). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste juvénile de Louis XV à droite, lauré et cuirassé.

R/ SIT• NOMEN• DOMINI• - A - •BENEDICTVM (Mg) 1718. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu couronné écartelé aux 1 et 4 de France, aux 2 et 3 de Navarre. Tranche A.

M/ Trèfle après REX = Jean Faubert (1711-1720). MG/ Rose à cinq pétales avant le millésime = Georges Röettiers (1703-1748). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Cet écu est frappé sur un flan large et régulier. Exemplaire présentant des stries d'ajustage et ayant été nettoyé ; « hair lines » dans les champs.

C. 2101 - L. 653 - Manteyer/Paris 663 - SCF. 18A (171 ex.) - Sobin 52 - G. 318 - Dr. 532 - Dy. 1657 - Dr. 2/558.

TTB / TTB+..... 380 € / 650 €
Exemplaire provenant de MONNAIES 42, n° 282 et de MONNAIES 48, n° 310.

Ce type fut frappé suite à l'édit de mai 1718. Il fut démonétisé le 16 septembre 1720 au cours de 9 livres tournois. L'appellation « Westphalien », bien qu'utilisée au XIX^e siècle, est fantaisiste. Nos recherches inédites aux Archives nationales nous ont livré les chiffres de mises en boîte des écus de Navarre du premier et du second semestre (1.139 écus ont été mis en boîte le 1^{er} semestre et 13.747 écus le 2^e semestre).

M/ Flèche avant le millésime = Jean Donat (1697-1723). MG/ Gland en fin de légende du droit = Michel Briosne ou Brionne (1711-1731). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce quart d'écu est frappé sur un flan irrégulier et assez large. Exemplaire décént et recouvert d'une légère patine grise. La chevelure semble légèrement gravée.

C. 2103 - L. 655 - G. 303 - Dr. 534 - Dy. 1659 - Dr. 2/561.

RR. TTB 500 € / 900 €

Les quarts d'écu de Navarre sont assez rares. Ce type ne fut frappé à La Rochelle qu'en 1718.



161. Tiers d'écu dit « de France », 1721, Caen, C dans la légende du revers à 6 heures, C, mises en boîte : 353, 3 l.t., (Ar, Ø 28 mm, 6 h, 8,07 g). (pd. th. 8,158 g, titre 917 ‰, taille 1/30 marc, 11 d.).

A/ LUD• XV• D• G• FR• ET• NAV• REX (Mm). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste juvénile de Louis XV à droite, lauré et cuirassé.

R/ SIT• NOMEN• DOMINI• - C - •BENEDICTVM (Mg) 1721. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

M/ Molette à six pointes après REX = Pierre Jullien Goupillière (1705-1737). MG/ Roc d'échiquier avant le millésime = Olivier Laurent Rocque (1703-1752). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce tiers d'écu est frappé sur un flan large et régulier laissant apparaître une bonne partie des grênetis extérieurs. Exemplaire ayant conservé une bonne partie de son brillant de frappe autour des lettres des légendes du revers. Usure sur le buste et traces de manipulation dans les champs du droit.

C. 2109 - L. 669 - G. 306 - Dr. 542 - Dy. 1667 - Dr. 2/568.

TTB / TTB+..... 150 € / 250 €

D'après nos recherches aux Archives nationales, 353 tiers d'écu frappés sur flan neuf furent mis en boîte en 1721 à Caen.



160. Quart d'écu dit « de Navarre », 1718, La Rochelle, H dans la légende du droit, à 6 heures, H, 106560 ex., 30 st., (Ar, Ø 28 mm, 6 h, 6,01 g). (pd. th. 6,118 g, titre 917 ‰, taille 1/40 marc, 11 d.).

A/ LUD• XV• D• G• FR• - ET• NAV• REX (Mg). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste juvénile de Louis XV à droite, lauré et cuirassé.

R/ SIT• NOMEN• DOMINI• - H - •BENEDICTVM (Mm) 1718. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu couronné écartelé de France et de Navarre.



MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



162. Tiers d'écu dit « de France », 1722, Poitiers, G à la pointe de l'écu, G, 266205 ex., mises en boîte : 119, 3 l.t., (Ar, Ø 28 mm, 6 h, 8,02 g). (pd. th. 8,158 g, titre 917 ‰, taille 1/30 marc, 11 d.).

A/LVD•XV•D•G•FR•ET•NAV•REX• (Mm). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste juvénile de Louis XV à droite, lauré et cuirassé. R/ SIT NOMEN DOMINI• - G - •BENEDICTUM (Mg) 1722. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné. M/ Cœur après REX = Gaspard Perin (1705-1730). MG/ Croix vidée avant le millésime = Jean Grillaud (1719-1728-1733). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce tiers d'écu est frappé sur un flan légèrement irrégulier et large. Exemplaire recouvert d'une jolie patine grise et ayant été légèrement nettoyé au droit. De petites traces de laminage au revers. C. 2109 - L. 669 - G. 306 - Dr. 542 - Dy. 1667 - Cl.p. 44 - Dr. 2/568.

RR. TTB+ 300 € / 480 €

D'après nos recherches aux Archives nationales, environ 266.025 tiers d'écus sur flan neuf furent frappés à Poitiers en 1722, pour un poids de 8867 marcs 4 onces. Ces monnaies furent délivrées entre le 16 février et le 24 décembre 1722. Pour cette production, 119 tiers d'écu furent mis en boîte.

L'atelier monétaire de Montpellier frappa ce type monétaire de 1720 à 1723. D'après les travaux de Bruno Collin l'atelier de Montpellier a frappé en 1722 266.859 tiers d'écu de France pour un poids de 8.895 marcs d'argent (2.177 kg).



164. Tiers d'écu dit « de France », 1722, Besançon, CC à la pointe de l'écu, CC, 23760 ex., 3 l.t., (Ar, Ø 28 mm, 6 h, 7,83 g). (pd. th. 8,158 g, titre 917 ‰, taille 1/30 marc, 11 d.). A/LVD•XV•D•G•FR•ET•NAV•REX• (Mm). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste juvénile de Louis XV à droite, lauré et cuirassé ; au-dessous un trèfle (?). R/ SIT•NOMEN•DOMINI• - CC - •BENEDICTUM (Mg) 1722. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

M/ Flambeau après REX = Jean-Louis Loir (1712-1731). MG/ Tête de Maure ? avant le millésime = Hugues I^{er} Morand (1707-1725). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce tiers d'écu est frappé sur un flan légèrement irrégulier et a été nettoyé. Stries d'ajustage sur les deux faces. Des asperités de surface. C. 2109 - L. 669 - G. 306 - Dr. 542 - Dy. 1667 - Cl.p. 44 - Dr. 2/568.

RR. TB+ 150 € / 250 €



163. Tiers d'écu dit « de France », 1722, Montpellier, N à la pointe de l'écu, N, 266859 ex., 3 l.t., (Ar, Ø 27 mm, 6 h, 8,15 g). (pd. th. 8,158 g, titre 917 ‰, taille 1/30 marc, 11d.).

A/ LUD•XV•D•G•FR•ET•NAV•REX• (Mm). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste juvénile de Louis XV à droite, lauré et cuirassé.

R/ •SIT•NOMEN•DOMINI• - N - •BENEDICTUM (Mg) 1722. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

M/ Étoile à cinq rais après REX = Jean Guillot (1709-1722).

MG/ Couronne avant REX = Paul Tubert (1719-1732). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Exemplaire de poids lourd frappé sur un flan large et irrégulier. Des stries d'ajustage sont présentent sur les deux faces. Surface

légèrement granuleuse avec de petites taches. C. 2109 - L. 669 - G. 306 - Dr. 542 - Dy. 1667 - Cl.p. 38 - Dr. 2/568.

RR. TTB 120 € / 220 €

Le dernier 2 du millésime est regravé sur un 1 : une telle pratique permettait la réutilisation de carrés d'années antérieures qui n'étaient pas encore complètement usés.



165. Tiers d'écu dit « de France », 1723, Orléans, R à la pointe de l'écu, R, 122137 ex., 3 l.t., (Ar, Ø 27 mm, 6 h, 7,96 g). (pd. th. 8,158 g, titre 917 ‰, taille 1/30 marc, 11 d.).

A/LUD•XV•D•G•FR•ET•NAV•REX• (Mm). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste juvénile de Louis XV à droite, lauré et cuirassé ; au-dessous (Mg).

R/ SIT NOMEN DOMINI• - R - •BENEDICTUM (Mm) 1723. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

M/ Fleur de lis naturel avant le millésime = Jacques Joseph Benoist (1718-1720) ou Guillaume Benoist (1720-1722). MG/ Tête de lion à gauche sous le buste = Jean Louis Guiquéro (1717-1738). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce tiers d'écu de France est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire présentant une petite rayure derrière la tête du roi et de petites traces de laminage dans le champ du droit. Une jolie patine grise recouvre ses deux faces. C. 2109 - L. 669 - G. 306 - Dr. 542 - Dy. 1667 - Cl.p. 38 - Dr. 2/568.

RR. TTB+ 160 € / 280 €

Monnaie réformée sur un petit louis d'argent (Dy. 1664, atelier et millésime indéterminés).

En 1720, l'atelier monétaire d'Orléans frappa des tiers d'écu de France à la fois sur des flans neufs et réformés.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



166. Douzième d'écu dit « de France », 1722, Lyon, D à la pointe de l'écu, D, (Ar, Ø 21 mm, 6 h, 1,89 g). (pd. th. 2,039 g, titre 917 %, taille 120 marc, 15st., 11d.). A/ LUD• XV• D G• FR ET• NAV• REX (Mg). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste juvénile de Louis XV à droite, lauré et couronné, vu de trois quarts en avant. R/ •SITO NOME• DOMINI• - D - •BENEDICTUM (Mm) 1722. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France couronné.

M/ Trèfle avant le millésime. MG/Tête d'aigle après REX = Bertrand Jacquierin (1713-1745). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce douzième d'écu est frappé sur un flan irrégulier et présente des stries d'ajustage. Exemplaire recouvert d'une patine grise et présentant des restes de gravure de la monnaie réformée. C. 2111 - G. 288 - L. 671 - Dr. 546 - Dy. 1669 - Dr. 2/573. RRR, TTB+ 290 € / 480 €

Monnaie signalée mais non retrouvée dans le Répertoire de Frédéric Droulers.

Les chiffres de frappe de ces douzièmes d'écu frappés sur flan neuf à Lyon en 1722 ne sont pas connus.



168. Demi-sol au buste enfantin, 1720, Reims, S dans la légende du revers à 6 heures, S, 1181170 ex., (Cu, Ø 26 mm, 6 h, 6,05 g). (pd. th. 6,117 g, taille 1/40 marc). A/ LVDOVICUS XV• DEI GRATIA (Mm). (Louis XV, par la grâce). Tête nue, enfantine du Louis XV à droite, sous le buste (Mg).

R/ •FRANCIAE ET• - S - NAVARRÆ REX• 17-20. (Roi de France et de Navarre). Écu de France couronné.

M/ Gland en fin de légende du droit = Louis Lagoille (1713-1723). MG/ Moucheture d'hermine sous le buste = Jean-Louis Guiquéro (1720-1728). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce demi-sol est frappé sur un flan régulier et est recouvert d'une jolie patine marron. Le revers a été frappé avec un carré présentant une cassure à 3 heures. Tache verte sur la partie droite de l'écu de France.

C. 2142 - L. 660 - G. 273 - Dr. 572 - Dy. 1693 - Dr. 2/599.

TTB+ / TTB..... 160 € / 280 €

L'atelier rémois ne frappa ces demi-sols au buste enfantin qu'en 1720 et 1721.



167. Demi-sol au buste enfantin, 1721, Paris, A dans la légende du revers à 6 heures, A, 6 dt., (Cu, Ø 26 mm, 6 h, 5,76 g). (pd. th. 6,117 g, taille 1/40 marc).

A/ LVDOVICUS XV• DEI GRATIA (Mm). (Louis XV, par la grâce de Dieu). Tête nue, enfantine du Louis XV à droite.

R/ •FRANCIAE ET• - A - NAVARRÆ REX (Mm) 17-21. (Roi de France et de Navarre). Écu de France couronné.

M/ Globe crucigère avant le millésime et en fin de légende du droit = Nicolas de Launay (1720-1721). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce demi-sol est frappé sur un flan large et irrégulier présentant un éclatement à 4 heures au droit. Exemplaire recouvert d'une jolie patine marron. Frappe faible au niveau de l'écu de France parce que le buste est bien venu à la frappe. De petites traces laissées par l'opération de laminage du flan au niveau du buste. C. 2142 - L. 660 - G. 273 - Dr. 572 - Dy. 1693 - Dr. 2/599.

TTB+ / TTB..... 220 € / 350 €

Rare dans cet état de conservation, surtout pour le demi-sol.

L'atelier du Louvre, avec des différents particuliers (globe crucigère) frappa cette dénomination en 1720 et 1721. Les chiffres de frappe, pour cet atelier et ce millésime, ne sont pas connus.



169. Louis mirliton, palmes longues, 1724, Strasbourg, BB sous le neud liant les deux palmes, BB, 8000 ex., 271t., (Or, Ø 23,5 mm, 6 h, 6,39 g). (pd. th. 6,525 g, titre 917 %, taille 1/37 1/2 marc, 22 kar.).

A/(Mm) - LUD• XV• D• G• FR• ET• NAV• REX. (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête de Louis XV laurée à droite ; au-dessous 1724.

R/(Mg) CHRS• REGN• - BB - •VINC• IMP•. (Le Christ règne, vainc, commande). Deux L cursives entrelacées, sous une couronne et entre deux palmes nouées.

M/ Cœur en début de légende du droit = Jean-Valentin Beyerlé (1707-1736). MG/ Molette à six pointes en début de légende du revers = Pierre l'Écrivain (1717-1760). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Ce louis est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire ayant été astiqué et présentant des stries d'ajustage au revers et des rayures au droit.

C. 2083 - L. 675 - G. 339 - Dr. 514 - Dy. 1638 - Dr. 2/538.

RR, TTB 1480 € / 2200 €

Le 4 du millésime est regravé sur un 3.

Cette monnaie, avec un chiffre de frappe de 8000 exemplaires, est parmi les plus rares de la série du louis dit « mirliton » aux palmes longues.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



n° 154 R/



n° 153 R/

n° 152 R/



n° 169



n° 155 R/



n° 158 R/



n° 159 R/



n° 170 R/



MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



170. Écu aux huit L, 1725, Caen, C dans la légende du revers à 6 heures, C, 1046547 ex., Ecu aux huit L, (Ar, Ø 38 mm, 6 h, 23,46 g). (pd. th. 23,590 g, titre 917 %, taille 1/10 1/3 marc, 11 dt).
A/ LUD• XV• D• G• FR• - ET NAV• REX•. (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XV, lauré, drapé et cuirassé à droite à l'antique, vu de trois quarts en avant avec un soleil sur la cuirasse ; au-dessous (Mm).
R/ (Mg) SIT NOMEN DOM• - C - •BENEDICT• 1725. Croix formée de quatre lis couronnés, cantonnée quatre groupes de deux L adossées. Tranche B.

M/ Molette sous le buste = Pierre Jullien Goupiillière (1705-1737).
MG/ Roc d'échiquier avant le millésime = Olivier Laurent Rocque ou Roch (1703-1752). **GG/** Norbert Röettiers (1703-1727).
G/ Norbert Röettiers (1665-1727).

Cet écu est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier. Petit défaut de flan à 9 heures au droit et stries d'ajustage au revers. Exemplaire ayant été nettoyé. C. 2112 - L. 677 - G. 320 - SCF. 20 - Sobin 58 - Dr. 547 - Dr. 2/574 - Dy. 1670. - Manteyer 696.

TTB 800 € / 1200 €

Variété avec tranche fautére présentant SALUVUM au lieu de SALVUM.

L'écu aux huit L fut essentiellement frappé en 1724 et 1725 ; il existe toutefois un écu de Pau de 1726 qui a été publié en 1997 (A. Clairand et L. Schmitt, BSNF. 1997, p.214-217). Nos recherches inédites aux Archives nationales révèlent que 1.231 écus aux huit L ont été mis en boîte à Paris en 1724. Cette boîte contenait également 57 écus de quatre livres qui doivent correspondre aux dernières émissions de l'écu de France. Notre monnaie, bien que ne portant pas de point semestriel, ne peut être que du second semestre car la frappe de ce type fut ordonnée suite à un édit enregistré par la Cour des monnaies de Paris le 26 septembre 1724.



171. Seize deniers des mines de Béarn, 1727, Pau, Vache en cœur du droit, Vache, 1 s. 4 dt., (Cu, Ø 30 mm, 6 h, 11,48 g). (pd. th. 12,235 g, taille 1/20 marc).

A/ (Mg) LUD• XV• D• G• * FR• ET• NAV• RE• (DB liés). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, seigneur de Béarn). Trois groupes de deux L adossées deux par deux couronnés, accostés de trois lis avec une vache en cœur.
R/ PRODUIT / DES MINES / DE / FRANCE•. en quatre lignes dans un cartouche ; à l'exergue le millésime.

MG/ Croix du Saint-Esprit en début de légende = Pierre Du Fau (1716-1728).

Cet exemplaire est frappé sur un flan légèrement bombé et présente une surface granuleuse au droit. Petit défaut de flan à 2 heures au revers. Exemplaire recouvert d'une patine marron. C. 2150 - L. 672 - G. 277 - Dr. 575 - Dy. 1695 - Dr. 2/602.

R. TB+ / TTB 145 € / 280 €

Ce type monétaire particulier ne fut frappé à Pau qu'en 1721, 1724, 1725, 1727 et 1728. Ces monnaies furent frappées avec du cuivre provenant de mines situées dans les Pyrénées.



172. Louis d'or dit « aux lunettes », 1733, Tours, E sous les deux écus du revers, E, 18115 ex., mises en boîte : 52, 24 lt., (Or, Ø 24,5 mm, 6 h, 8,16 g). (pd. th. 8,158 g, titre 917 %, taille 1/30 marc, 22 karat).

A/ LUD• XV• D• G• FR• ET NAV• REX•. (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste juvénile de Louis XV à gauche, drapé ; au-dessous (Mm).

R/ CHRS• REGN• VINC• IMPER (Mg) 1733. (Le Christ règne, vainc, commande). Écus ovales inclinés de France et de Navarre sous une couronne ; au-dessous la lettre d'atelier.

M/ Croissant après REX = Léonard Rolland (1720-1729). **MG/** Étoile à cinq rais avant le millésime = Martin Petit (1722-1734). **GG/** Joseph Charles Röettiers (1727-1768). **G/** Norbert Röettiers (1665-1727), puis Joseph Charles Röettiers (1727-1768).

Ce Louis est frappé sur un flan très large et légèrement irrégulier. D'infinies stries de nettoyage, mais exemplaire ayant conservé une bonne partie de son brillant de frappe. C. 2085 - L. 682 - G. 340 - Dr. 516 - Dy. 1640 - Cl. 1 p. 66 - Dr. 2/540.

SUP 1000 € / 1500 €
Le dernier 3 du millésime présente une concrétion laissant penser à un 5.

Ce Louis fut frappé suite à l'édit de janvier 1726. Son cours était de 20 livres tournois et il fut porté à 24 livres tournois par arrêt du 27 mai. D'après Arnaud Clairand, L'Hôtel des monnaies de Tours (1679-1772), Journées Numismatiques de Tours, 1997, p. 144, l'atelier de Tours a frappé 18.115 Louis pour un poids total de 603 marcs 6 onces 11 deniers 7 grains, 52 Louis furent mis en boîte.



173. Louis d'or dit « aux lunettes », 1734, Paris, A sous les deux écus du revers, A, 215516 ex., mises en boîte : 387, 24 lt., (Or, Ø 24 mm, 6 h, 8,19 g). (pd. th. 8,158 g, titre 917 %, taille 1/30 marc, 22 karat).

A/ Même description. **R/ CHRS• REGN• VINC• IMPER (Mg) 1734.** (Le Christ règne, vainc, commande). Écus ovales inclinés de France et de Navarre sous une couronne ; au-dessous la lettre d'atelier.

M/ Renard sous le buste = Mathieu Renard de Tasta (1719-1737).

MG/ Rose à cinq pétales avant le millésime = Georges Röettiers (1703-1748). **GG/** Joseph Charles Röettiers (1727-1768).

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

G/ Norbert Röettiers (1665-1727), puis Joseph Charles Röettiers (1727-1768).

Exemplaire presque superbe au droit frappé sur un flan large laissant apparaître une grande partie des grénets extérieurs. On doit noter la présence de stries d'ajustage sur le drapé du roi. Un léger paillage de surface est présent au droit. C. 2085 - L. 682 - G. 340 - Dr. 516 - Dy. 1640 - Cl. 1 p. 73 - Dr. 2/540.

TTB+ / SUP..... 700 € / 1200 €
Exemplaire provenant de MONNAIES XVIII, n° 1639.

Pour l'atelier de Paris nous avons 142 louis mis en boîte durant le premier semestre et 387 durant le second semestre.



174. Demi-louis d'or dit « aux lunettes », 1726, Poitiers, G sous les deux écus du revers, G. 20172 ex., mises en boîte : 46, 12 lt., (Or, Ø 19,5 mm, 6 h, 3,98 g). (pd. th. 4,079 g, titre 917 %, taille 1/60 marc, 22 kar.).

A/ **LUD•XV•D•G•FR•ET NAV•REX•.** (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste juvénile de Louis XV à gauche, drapé ; (Mm) sous le buste.

R/ **CHRS•REGN•VINC•IMPER (Mg) 1726.** (Le Christ règne, vainc, commande). Deux écus ovales de France et de Navarre, sous une couronne ; au-dessous la lettre d'atelier.

M/ Cœur sous le buste = Gaspard Perin (1705-1730). MG/Croix vidée avant le millésime = Jean Grillaud (1719-1728-1733). GG/Joseph Charles Röettiers (1727-1768). G/ Norbert Röettiers (1665-1727), puis Joseph Charles Röettiers (1693-1779).

Ce demi-louis est frappé sur un flan irrégulier. Exemplaire présentant une usure régulière. C. 2086 - L. 683 - G. 329 - Dr. 517 - Dy. 1641 - Cl. 2 p. 65 - Dr. 2/541.

R. TB+ 320 € / 600 €
Première année de frappe pour ce type monétaire.



175. Demi-louis d'or dit « aux lunettes », 1726, Montpellier, N sous les deux écus du revers, N. 19800 ex., mises en boîte : 50, 12 lt., (Or, Ø 20 mm, 6 h, 4,04 g). (pd. th. 4,079 g, titre 917 %, taille 1/60 marc, 22 kar.).

A/ **LUD•XV•D•G•FR•ET NAV•REX•.** (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste juvénile de Louis XV à gauche, drapé ; au-dessous (Mm). R/ Même description.

M/ Coq sous le buste = Jean-Pierre Gailliac (1724-1727). MG/Couronne avant le millésime = Paul Tubert (1719-1732). GG/Norbert Röettiers (1704-1727). G/ Joseph Charles Röettiers (1693-1779).

Ce demi-louis est frappé sur un flan assez large et légèrement voilé suite à un choc à 9 heures au revers. Le buste du roi est particulièrement bien venu à la frappe. C. 2086 - L. 683 - G. 329 - Dr. 517 - Dy. 1641 - Cl. 2 p. 65 - Dr. 2/541.

R. TTB+ 550 € / 1000 €

D'après les travaux de Bruno Collin sur la Monnaie de Montpellier, 19.800 demi-louis, pour un poids de 329 marcs 7 onces, furent frappés en 1726. Pour cette production, 52 furent mis en boîte d'après Bruno Collin et 50 d'après les travaux d'Arnaud Clairand sur les monnaies de Louis XV.



176. Écu dit « aux branches d'olivier », 1726, Nantes, T sous le neud liant les branches d'olivier, T. 1215897 ex., mises en boîte : 1724, 6 lt., (Ar, Ø 41 mm, 6 h, 29,11 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/ **(Mg) LUD•XV•D•G•FR•ET NAV•REX•.** (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XV à gauche, la tête nue, le cou cravaté, portant le cordon et la croix de l'ordre du Saint-Esprit sur une veste brodée.

R/ **SIT NOMEN DOMINI T BENEDICTUM (Mm) 1726.** (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier.

Tranche A.

M/ Cœur navré avant le millésime = Thomas Fachu (1712-1727).

MG/ Lion passant avant LUD = Jean Guiquéro (1715-1743). GG/Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Joseph Charles Röettiers (1693-1779).

Cet écu, dont les reliefs sont bien marqués et particulièrement bien venus au niveau du portrait, a conservé une partie de son brillant d'origine. Début de formation d'une patine aux reflets dorés au niveau des légendes. Petites stries d'ajustage et rayures de circulation au revers. Défaut de flan sur le buste se retrouvant au niveau de la couronne du revers.

C. 2117 - L. 684 - SCF. 21A (50 ex.) - Sobi 910 (R2) - G. 321 - Dr. 552 - Dy. 1675 - Cl. 3 p. 65 - Dr. 2/579.

TTB+ / TTB..... 150 € / 220 €

Exemplaire provenant de MONNAIES 44, n° 283.

L'atelier de Nantes a frappé ce type monétaire sans interruption de 1726 à 1740.



n° 172 R/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



177. Écu dit « aux branches d'olivier », 1726, Toulouse, M sous le nœud liant les branches d'olivier, M, 814725 ex., mises en boîte : 1917, 6 lt., (Ar, Ø 41,5 mm, 6 h, 29,30 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/ LUD○ XV○ D○ G○ FR○ ET NAV○ REX○ (Mm). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XV à gauche, la tête nue, le cou cravaté, portant le cordon et la croix de l'ordre du Saint-Esprit sur une veste brodée.
R/ SIT NOMEN DOMINI - M - BENEDICTUM (Mg) 1726. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier. Tranche B.

M/Tour après REX = Marc Louis René Marchand de la Tournelle (1717-1737 ?). MG/ Coquille avant le millésime = Jean-Jacques Pouzeaux (1725-1781). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Joseph Charles Röettiers (1693-1779).

Exemplaire frappé sur un flan assez large et irrégulier. Présence de stries d'ajustage de 1 à 3 heures au droit. Le revers a été frappé avec un carré présentant une cassure au niveau du différent du graveur.

C. 2117 - L. 684 - SCF. 21A (22 ex.) - Sabin 648 - G. 321 - Dr. 552 - Dy. 1675 - Cl. 3 - Dr. 2/579.

R. TTB 130 € / 300 €
L'atelier de Toulouse frappa ce type monétaire sans interruption de 1726 à 1740.



178. Écu dit « aux branches d'olivier », 1726, Metz, AA sous le nœud liant les branches d'olivier, AA, 181668 ex., 6 lt., (Ar, Ø 41,5 mm, 6 h, 29,23 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/ LUD○ XV○ D○ G○ FR○ ET NAV○ REX (Mm). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XV à gauche, la tête nue, le cou cravaté, portant le cordon et la croix de l'ordre du Saint-Esprit sur une veste brodée.
R/ SIT NOMEN DOMINI - AA - BENEDICTUM (Mg) 1726. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier.

Tranche B.

M/ Meule de moulin après REX = Jean-Philippe Moulin (1723-1738). MG/ Moucheture d'hermine avant le millésime = Jean Pantaléon (?-1749). GG/ Norbert Röettiers (1703-1727). G/ Joseph Charles Röettiers (1693-1779).

Cet exemplaire est frappé sur un flan large et régulier laissant apparaître une bonne partie des grênetis extérieurs. Exemplaire recouvert d'une jolie patine grise.

C. 2117 - L. 684 - SCF. 21A (10 ex.) - Sabin 143 (R3) - G. 321 - Dr. 552 - Dy. 1675 - Cl. 3 p. 65 - Dr. 2/579.

R. TTB / TTB+ 200 € / 380 €
L'atelier de Metz a frappé ce type monétaire sans interruption de 1726 à 1740.



179. Écu dit « aux branches d'olivier », sans différent de graveur, 1728, Lille, W sous le nœud liant les branches d'olivier, W, 150214 ex., mises en boîte : 153, 6 lt., (Ar, Ø 41,5 mm, 6 h, 29,20 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/ LUD○ XV○ D○ G○ FR○ ET NAV○ REX○ (Mm). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XV à gauche, la tête nue, le cou cravaté, portant le cordon et la croix de l'ordre du Saint-Esprit sur une veste brodée ; au-dessous (Mm).

R/ SIT NOMEN DOMINI - W - BENEDICTUM 1728. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier. Tranche A.

M/ Barre sous le buste = Pierre-François Baret de Ferrand (1723-1736). GG/ Joseph Charles Röettiers (1727-1768).

G/ Joseph Charles Röettiers (1693-1779). Cet écu est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier. Exemplaire présentant des faiblesses de frappe et une usure régulière.

C. 2117 - L. 684 - SCF. 21A (4 ex.) - Sabin 1011 var. - G. 321 - Dr. 552 - Dy. 1675 - Cl. 3 p. 67 - Dr. 2/579.

RRR. TB 190 € / 380 €
Exemplaire particulier sur lequel le différent du graveur Pierre François Hardy, un losange placé avant le millésime, a été omis.

D'après nos recherches aux Archives nationales, en 1728, l'atelier de Lille a frappé 150.214 écus pour un poids de 18.066 marcs 5 onces. Ces monnaies furent mises en circulation suite à 11 délivrances, entre le 22 janvier et le 31 août 1728. Pour cette production 153 écus furent mis en boîte.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



180. Écu dit « aux branches d'olivier », 1729, Paris, A sous le neud liant les branches d'olivier, A, 704570 ex., mises en boîte : 600, 6 lt., (Ar, Ø 41 mm, 6 h, 28,73 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/ LUD•XV• D•G• FR• ET NAV• REX• . (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste du Roi à gauche, la tête nue, le cou cravaté, portant le cordon et la croix de l'ordre du Saint-Esprit sur une veste brodée ; au-dessous un renard.

R/ SIT NOMEN DOMINI - A - BENEDICTUM (Mg) 1729. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier. Tranche B.

M/ Renard à gauche sous le buste = Mathieu Renard du Tasta (1719-1737). MG/ Rose avant le millésime = Georges Röettiers (1703-1748). GG/ Joseph Charles Röettiers (1727-1768).

G/ Joseph Charles Röettiers (1693-1779).

Exemplaire技techniquement superbe mais présentant des stries d'ajustage sur les deux faces. Exemplaire ayant été très légèrement nettoyé mais ayant conservé l'essentiel de son brillant de frappe. C. 2117 - L. 684 - SCF. 21A (12 ex.) - Sobin 65 (R3) - G. 321 - Dr. 552 - Dy. 1675 - Cl. 3 p. 68 - Dr. 2/579.

SUP 330 € / 600 €

Avec 600 écus mis en boîte, nous avons une estimation de 360.000 écus frappés.



181. Vingtième d'écu dit « aux branches d'olivier », 1727, La Rochelle, H sous le neud liant les deux branches d'olivier, H, 35856 ex., mises en boîte : 3, 9, 6 st., (Ar, Ø 18 mm, 6 h, 1,37 g). (pd. th. 1,474 g, titre 917 %, taille 1/166 marc, 11 d.).

A/ LUD•XV• D•G• FR• ET NAV• REX• (Mg). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste juvénile de Louis XV à gauche, portant une veste brodée avec la croix de l'Ordre du Saint-Esprit.

R/ SIT NOMEN DOMINI - H - BENEDICTUM (Mm)

1727. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier ; au-dessous lettre d'atelier.

M/ Griffon à gauche sous le buste = Étienne Bernard de La Molère (1725-1737). MG/ Gland avant le millésime = Michel Briosne ou Brionne (1711-1731). GG/ Joseph Charles Röettiers (1727-1768). G/ Norbert Röettiers (1665-1727) puis Joseph Charles Röettiers (1693-1779).

Ce vingtième d'écu est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise et présentant de petites rayures au droit. Reliefs plus nets au revers qu'au droit. C. 2121 - L. 688 - G. 283 - Dr. 556 - Dy. 1679 - Cl. 7 p. 66 - Dr. 2/583.

R. TTB / TTB+..... 180 € / 280 €

D'après l'ouvrage d'Arnaud Clairand, Monnaies de Louis XV, le temps de la stabilité monétaire, p. 66, seuls 3 vingtièmes d'écu furent mis en boîte en 1727 à La Rochelle.



182. Double sol de billon, 1762, Strasbourg, BB dans la légende du revers à 6 heures, BB, 309065 ex., mises en boîte : 328, 24 dt., (Bill, Ø 22,5 mm, 6 h, 1,95 g). (pd. th. 2,185 g, titre 208 %, taille 1/112 marc, 2d. 12 gr.).

A/ LUD•XV• D•G• FR• (Mm) ET• NAV• REX. (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Dans le champ une L couronnée entre trois lis posés 2 et 1.

R/ SIT• NOM• DOM• - BB - BENEDICTVM• (Mg) 1762. (Béni soit le nom du Seigneur). Dans le champ, L cursive et rameau entrecroisés sous une couronne ; lettre d'atelier à l'exergue.

M/ Coeur après FR = Jean-Louis Beyerlé (1736-1787). MG/ Molette avant le millésime = Jean Guérin (1761-1787). GG/ Joseph-Charles Röettiers (1727-1768). G/ Joseph-Charles Röettiers (1693-1779). Ce double sol est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier. Reliefs plus nets au droit qu'au revers. Exemplaire ayant conservé son argenture. C. 2138 - L. 689 - G. 281 - Dr. 568 - Dr. 2/595 - Dy. 1690 - Cl. 8 p. 101.

SUP / TTB+..... 180 € / 280 €

Ce type est fabriqué suite à l'ordonnance du 5 novembre 1738. À l'époque, il s'appelait « sol de 24 deniers ». La fabrication de ce nouveau type s'accompagna d'une refonte de toutes les autres espèces de billon. Elles furent mal acceptées par la population et malgré cela, elles ne furent démonétisées que tardivement par la loi du 10 juillet 1845. Pour cette raison, ce type se rencontre très difficilement en bon état de conservation. Ces monnaies de billon furent fabriquées en partie pour payer les troupes en monnaies divisionnaires lors de la guerre de Succession d'Autriche. Les pièces antérieures à 1760 servirent dans les Colonies d'Amérique du Nord où le manque de numéraire se faisait cruellement sentir.



183. Sol de billon, 1740, Metz, AA dans la légende du revers, AA, 487350 ex., 12 dt., (Bill, Ø 16,5 mm, 6 h, 0,87 g). (pd. th. 1,092 g, titre 208 %, taille 1/224 marc, 2 d. 12 gr.).

A/ LUD•XV• D•G• FR• (Mm) ET• NAV• REX. (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Dans le champ, L couronnée, entre trois lis posés 2 et 1. R/ SIT• NOM• DOM• AA• BENEDICT (Mg) 1740. (Béni soit le nom du Seigneur).

Dans le champ, L cursive et rameau entrecroisés, sous une couronne.

M/ Rose à cinq pétales à 6 heures au droit = Nicolas Blaise (1738-1764). MG/ Moucheture d'hermine avant le millésime = Jean Pantaléon (?-1749). GG/ Joseph Charles Röettiers (1727-1768). G/ Joseph Charles Röettiers (1727-1768).

Ce sol est frappé sur un flan régulier et présente des reliefs un peu plus nets au revers qu'au droit. Exemplaire ayant conservé une partie de son argenture. C. 2140 - L. 690 - G. 278 - Dr. 570 - Dy. 1690 - CL 9 p. 46 et 79 - Dr. 2/597.

R. TTB / TTB+..... 150 € / 280 €

Les chiffres de mise en boîte de l'atelier de Metz ne sont pas conservés dans les archives de la Cour des monnaies de Paris, l'atelier messin dépendant du Parlement de Metz jusqu'en 1754.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



184. Double louis dit « au bandeau », 1766, Bordeaux, K sous les deux écus du revers, K, 32269 ex., mises en boîte : 161, 48 lt., (Or, Ø 30 mm, 6 h, 16,29 g). (pd. th. 16,316 g, titre 917 ‰, taille 1/15 marc, 22 kar).

A/ LUD• XV• D• G• FR - ET NAV• REX. (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête à gauche de Louis XV, ceinte d'un bandeau ; au-dessous (Mm). R/ CHRS• REGN• VINC• IMP (Mg) 1766. (Le Christ règne, vainc, commande). Écus ovales inclinés de France et de Navarre sous une couronne ; au-dessous la lettre d'atelier. M/ Deux mains jointes sous la tête = Antoine Galland (1759-1780). MG/ Roue de moulin avant le millésime = Jean Moulinier (1758-1790).

Ce double louis est frappé sur un flan large et irrégulier présentant un bord de lame à 10 heures au revers et une faiblesse de frappe à 4 heures. Reliefs nets. Exemplaire ayant conservé une partie de son brillant de frappe et présentant de petites stries superficielles de nettoyage.

C. 2087 - L. 695 - G. 346 - Dr. 518 - Dy. 1642 - Cl. 10 p. 46 et 105 - Dr. 2/542.

RR. SUP 1500 € / 2600 €
Exemplaire signalé dans le Répertoire de Frédéric Droulers à partir des archives mais non retrouvé par cet auteur.
En 1766, l'atelier de Bordeaux ne frappa que des doubles louis et des écus. D'après nos recherches en archives, 2.151 marcs 1 once 22 deniers 16 grains d'or ont été frappés en doubles louis en 1766 à Bordeaux. Ce poids d'or monnayé correspond à 32.269 doubles louis. Pour cette production, 161 exemplaire furent mis en boîte.

de hauts reliefs. De petites traces de laminage au revers.
C. 2088 - L. 696 - G. 341 - Dr. 519 - Dy. 1643 - Cl. 11 p. 92 - Dr. 2/543.

R. SPL 1200 € / 1800 €
Exemplaire provenant d'une vente Thierry Parsy de décembre 1999.

Le chiffre de frappe donné par Frédéric Droulers (584.891 ex.) comprend les monnaies frappées au premier et au second semestre. D'après les travaux d'Arnaud Clairand, l'atelier de Paris aurait frappé 8.450 marcs de louis durant le premier semestre ce qui donne une quantité frappée de 253.500 ex.



186. Écu dit « au bandeau », 1743, Nantes, T sous le nœud liant les branches d'olivier, T, 174550 ex., mises en boîte : 295, 6 lt., (Ar, Ø 41 mm, 6 h, 29,10 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 ‰, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.). A/ LUD• XV• D• G• FR - ET NAV• REX. (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête de Louis XV à gauche, ceinte d'un bandeau, les cheveux longs ; (Mm) sous la tête.

R/ •SIT NOMEN DOMINI - T - BENEDICTUM (Mg) 1743. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier.

Tranche A.

M/ Tour sous la tête = Jacques Mathieu Le Blond (1739-1752).

MG/ Lion passant avant le millésime = Jean Guiquéro (1715-1743). GG/ Joseph Charles Röettiers (1727-1768).

G/ JCR cursif = Joseph Charles Röettiers (1693-1779).

Cet écu est frappé sur un flan irrégulier et assez large. Exemplaire recouvert d'une patine grise hétérogène. De petites stries d'ajustage sur l'écu de France.

C. 2122 - L. 698 - SCF. 22A (4 ex.) - Sabin 929 - G. 322 - Dr. 557 - Dy. 1680 - Cl. 13 p. 82 - Dr. 2/584.

RR. TTB / TTB+..... 180 € / 280 €
Exemplaire provenant de MONNAIES 44, n° 299.

Jean Guiquéro, le graveur particulier de l'atelier monétaire de Nantes ne résigna son office que le 6 avril 1743. Mathieu Georges Pinot ne reçut ses lettres de provisoire que le 5 juillet de la même année d'après A. Clairand (op. cit., p.40). D'après nos recherches aux Archives nationales, l'atelier monétaire de Nantes a frappé, en 1743, 174.550 écus suite à 19 délivrances du 18 janvier au 31 décembre 1743.



185. Louis d'or dit « au bandeau », 1753, Paris, A entre les deux écus du revers, A, 253500 ex., 24 lt., (Or, Ø 24 mm, 6 h, 8,15 g). (pd. th. 8,158 g, titre 917 ‰, taille 1/30 marc, 22 kar.).

A/ LUD• XV• D• G• FR - ET NAV• REX• (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête de Louis XV à gauche, ceinte d'un bandeau, les cheveux longs ; (Mm) sous le buste.

R/ •CHRS• REGN• VINC• IMPER (Mg) 1753. (Le Christ règne, vainc et commande). Deux écus ovales de France et de Navarre, sous une couronne ; au-dessous la lettre d'atelier.

M/ Renard sous le buste = Mathieu Renard de Petiton (1740-1757).

MG/ Rose à cinq pétales avant le millésime = Joseph Charles Röettiers (1749-1759). GG/ Joseph Charles Röettiers (1727-1768).

G/ Joseph Charles Röettiers (1693-1779).

Ce louis est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire ayant conservé l'essentiel de son brillant de frappe et présentant

www.cgb.fr

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



187. Écu dit « au bandeau », 1744, Tours, E dans la légende du revers, à 6 heures, E, 37140 ex., mises en boîte : 66, 6 lt., (Ar. Ø 40,5 mm, 6 h, 29,06 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/LUD•XV•D•G•FR• -ETNAV•REX•. (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête à gauche de Louis XV, ceinte d'un bandeau ; (Mm) sous la tête. R/ SIT NOMEN DOMINI - E - BENEDICTUM (Mg) 1741. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier. Tranche B.

M/ Cœur sous le buste = Pierre Petiteau (1734-1763). MG/ Étoile à cinq rais ayant le millésime = François Cretté (1734-1758). GG/ Joseph Charles Röettiers (1727-1768). G/ JCR cursif = Joseph Charles Röettiers (1693-1779).

Cet écu est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier. Petit choc à 10 heures au droit et plat sur la chevelure du roi. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise ayant tout de même conservé une partie de son brillant de frappe autour des lettres des légendes.

C. 2122 - L. 698 - SCF. 22A (2 ex.) - Sabin - G. 322 - Dr. 557 - Dy. 1680 - Cl. 13 - Dr. 2/584.

RR. TB+ 180 € / 280 €

D'après Arnaud Clairand (Journées Numismatiques de Tours, p. 146) l'atelier de Tours, en 1744, a frappé des écus au bandeau suite à cinq délivrances entre le 5 mars et le 28 novembre 1744. Ce sont 66 écus qui ont été mis en boîte et 4.474 marcs 3 onces 19 deniers 12 grains d'argent qui ont été monnayés.

par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête à gauche de Louis XV, ceinte d'un bandeau ; au-dessous (Mm). R/ •SIT NOMEN DOMINI - G - BENEDICTUM (Mg) 1757. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale couronné, entre deux branches d'olivier ; au-dessous la tête d'atelier.

Tranche A.

M/ Deux lis sous la tête = Hugues I^r Saillard (1730-1769).

MG/ Cœur avant le millésime = Jean-Ambroise Grillaud (1744-1761). GG/ Joseph Charles Röettiers (1727-1768). G/ JCR cursif = Joseph Charles Röettiers (1693-1779).

Cet écu est frappé sur un flan assez large et irrégulier. Exemplaire présentant une trace de monture sur la tranche à 12 heures. Surface granuleuse au revers.

C. 2122 - L. 698 - SCF. 22A (0 ex.) - Sabin - G. 322 - Dr. 557 - Dy. 1680 - Cl. 13 p. 94 - Dr. 2/584.

RRR. TB+ 290 € / 450 €
Monnaie non signalée par Georges Sabin et manquant à sa collection.

D'après nos recherches inédites aux Archives nationales, 17 écus furent mis en boîte à Poitiers en 1757.



189. Écu dit « au bandeau », 1764, Bayonne, L sous le nœud liant les deux branches d'olivier, L, 6 lt., (Ar. Ø 41,5 mm, 6 h, 29,14 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/LUD•XV•D•G•FR• -ETNAV•REX•. (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête de Louis XV à gauche, ceinte d'un bandeau ; (Mm) sous la tête.

R/ •SIT NOMEN• DOMINI - L - BENEDICTUM (Mg) 1764. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier. Tranche B.

M/ Deux tulipes liées sous la tête = Pierre d'Arripe de Casaux (1759-1777). MG/ Rose à cinq pétales avant le millésime = Christophe Rosy (1743-1770). GG/ Joseph Charles Röettiers (1727-1768). G/ JCR cursif = Joseph Charles Röettiers (1693-1779).

Cet écu est frappé sur un flan assez large et régulier. Exemplaire recouvert d'une jolie patine grise de médaille. Stries d'ajustage au revers. Des taches vertes au revers. De petites aspérités de surface au droit.

C. 2122 - G. 322 - L. 698 - Sabin 597 - SCF. 22A (114 ex.) - Dr. 557 - Dy. 1680 - Cl. 13 - Dr. 2/584.

TTB+ 170 € / 300 €

De 1726 à 1773 l'atelier de Bayonne frappa 38.178.185 écus. Une production aussi importante s'explique par la proximité de l'Espagne dont de nombreuses monnaies d'argent étaient refondus dans les ateliers de Pau et de Bayonne. Les chiffres de frappe et de mise en boîte pour Bayonne et 1764 ne sont pas connus.



188. Écu dit « au bandeau », 1757, Poitiers, G dans la légende du revers, à 6 heures, G, 7055 ex., mises en boîte : 17, 6 lt., (Ar. Ø 41 mm, 6 h, 28,71 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/LUD•XV•D•G•FR• -ETNAV•REX•. (Louis XV,

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



n° 176 R/



n° 180 R/



n° 184



n° 178 R/



n° 186 R/



n° 179 R/



n° 187 R/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



190. Écu dit « au bandeau », 1765, Aix-en-Provence, & dans la légende du revers, à 6 heures, &, 9960 ex., 6 lt., (Ar, Ø 41 mm, 6 h, 28,37 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/ LUD• XV• D• G• FR• - ET• NAV• REX•. (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête à gauche de Louis XV, ceinte d'un bandeau ; sous la tête (Mm). R/ •SIT NOMEN DOMINI - & - BENEDICTUM (Mg) 1765. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier.

Tranche B.

M/Ceux sous la tête = Cyprien Sabatier (1763-1775). MG/ Losange avant le millésime = Joseph Jacques Cabassolle (1767-1774). GG/ Joseph Charles Röettiers (1727-1768). G/JCR cursif = Joseph Charles Röettiers (1693-1779). Cet écu est frappé sur un flan assez irrégulier et présente une surface granuleuse. De petites rayures au droit. Reliefs plus nets au revers qu'au droit.

C. 2122 - L. 698 - SCF. 22A (1 ex.) - Sabin 1221 - G. 322 - Dr. 557 - Dy. 1680 - Cl. 13 - Dr. 2/584.

RR. TB+ / TTB..... 180 € / 280 €
Georges Sobin n'avait retrouvé qu'un seul exemplaire de cet écu qui figurait dans sa collection.

Ce type monétaire fut frappé jusqu'en 1774 à Aix-en-Provence, en dépit de l'apparition du nouveau type à la vieille tête dès 1770 à Paris. Les chiffres de frappe de l'année 1765 pour Aix-en-Provence ne sont pas connus. Cette monnaie est toutefois rare.

à gauche, ceinte d'un bandeau, les cheveux longs ; (Mm) sous la tête. R/ SIT NOMEN DOMINI - K - BENEDICTUM (Mg) 1766. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier. Tranche A.

M/Deux mains jointes sous la tête = Antoine Galland (1759-1780). MG/ Roue de moulin avant le millésime = Jean Moulinier (1758-1790). GG/ Joseph Charles Röettiers (1727-1768). G/JCR cursif = Joseph Charles Röettiers (1693-1779).

Cet écu est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier. Exemplaire ayant été légèrement nettoyé et présentant quelques taches. De petites traces de chocs.

C. 2122 - L. 698 - SCF. 22A (2 ex.) - Sabin 521 - G. 322 - Dr. 557 - Dy. 1680 - Cl. 13 p. 105 - Dr. 2/584.

R. TTB 190 € / 350 €

D'après les travaux d'Arnaud Clairand, *Monnaies de Louis XV, p. 105*, l'atelier monétaire de Bordeaux a frappé en 1766 des doubles louis et des écus. Pour les écus, 297 exemplaires ont été mis en boîte.



192. Écu dit « au bandeau » de Béarn, 1765, Pau, Vache sous le nœud liant les branches d'olivier, Vache, 2819092 ex., mises en boîte : 1162, 6 lt., (Ar, Ø 42 mm, 6 h, 29,28 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/ LUD• XV• D• G• FR• - •ET• NA• RE• (D et B liés). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, seigneur de Béarn). Tête de Louis XV à gauche, ceinte d'un bandeau, les cheveux longs ; (Mm) sous la tête.

R/ •SIT NOMEN DOMINI - (vache) - BENEDICTUM (Mg) 1765. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier. Tranche A.

M/Une fleur entre deux points sous la tête = Pierre Pascal d'Arripe de Sadirac de Cosléda (1745-1772). MG/ Une gerbe avant le millésime = Pierre Joseph Du Vivier dit Duffault (1759-1794). GG/ Joseph Charles Röettiers (1727-1768). G/JCR cursif = Joseph Charles Röettiers (1693-1779).

Cet écu est frappé sur un flan assez large et irrégulier. Exemplaire ayant conservé une partie de son brillant de frappe et présentant d'importantes stries d'ajustage au revers ayant provoqué une faiblesse de frappe au niveau de la chevelure du roi.

C. 2122 - L. 698 - SCF. 39A (70 ex.) - Sabin 1302 - G. 322a - Dr. 557a - Dy. 1680 - Cl. 13 p. 104 - Dr. 2/584a.

TTB / TB+..... 130 € / 230 €

D'après nos recherches aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, en 1765, l'atelier de Pau frappa 1.819.092 écus suite à douze délivrances du 31 janvier au 28 décembre.



191. Écu dit « au bandeau », 1766, Bordeaux, K sous le nœud liant les branches d'olivier, K, mises en boîte : 297, 6 lt., (Ar, Ø 41,5 mm, 6 h, 29,12 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/ LUD• XV• D• G• FR• - ET NAV• REX•. (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête de Louis XV

www.cgb.fr

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



193. Écu dit «à la vieille tête» de Béarn, 1772, Pau, Vache dans la légende du revers, à 6 heures, Vache, 1311492 ex., 6 lt., (Ar, Ø 41 mm, 6 h, 29,07 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917‰, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/LUD•XV•D•G•FR• -ETNA•RE• (Det Blies). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, seigneur de Béarn). Tête de Louis XV à gauche, laurée, la base du cou drapée ; (Mm) sous la tête.

R/ SIT NOMEN DOMINI - (vache) - BENEDICTUM (Mg) 1772. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier ; au-dessous la lettre d'atelier. Tranche B.

M/ Fleur entre deux points sous la tête = Jean d'Arripe de Casaux (1772-1789). MG/ Gerbe avant le millésime = Pierre Joseph Duvisé dit Duffault (1759-1789). GG/ Charles Norbert Roettiers (1768-1772). G/ ROETT. FIL = Charles Norbert Roettiers (1720-1772).

Cet écu est frappé sur un flan irrégulier. Exemplaire présentant des stries d'ajustage au niveau de l'écu de France. Reliefs faibles au niveau du buste du roi. Coup derrière la tête. Exemplaire ayant été nettoyé.

C. 2129 - L. 712 - SCF. 40 A (80 ex.) - Sabin 1309 - G. 323a - Dr. 562A - Dr. 2/589a - Dy. 1685 - Cl. 24.

TB+ / TTB..... 160 € / 280 €
Exemplaire provenant de MONNAIES 42, n° 331 et de MONNAIES 48, n° 363.

L'atelier de Pau frappa ce type monétaire sans interruption entre 1771 et 1774.



194. Demi-écu dit « au bandeau », 1748, Lille, W sous le noeud liant les deux branches d'olivier, W, 491692 ex., mises en boîte : 834, 3 lt., (Ar, Ø 32,5 mm, 6 h, 14,56 g). (pd. th. 14,744 g, titre 917‰, taille 1/16 3/5 marc, 11 d.).

A/LUD•XV•D•G•FR• -ETNAV•RE• (Lille). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête à gauche de Louis XV, ceinte d'un bandeau ; au-dessous (Mm).

R/ SIT NOMEN DOMINI - W - BENEDICTUM (Mg) 1748. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier. Tranche A.

M/ Héron sous le buste = Jean Dupeyron (1741-1754). MG/ Carreau avant le millésime = Hugues Joseph Gamot (1733-1774). GG/ Joseph Charles Roettiers (1727-1768). G/ JCR cursif = Joseph Charles Roettiers (1693-1779).

Ce demi-écu est frappé sur un flan irrégulier. Il présente de beaux reliefs bien nets au droit comme au revers. Pincement à 1 heure au droit qui se retrouve à 5 heures au revers, dû à une ancienne attache ou plus certainement à un trou rebouché. Deux petits coups sur la chevelure. C. 2125 - L. 699 - G. 314 - Dr. 558 - Dy. 1681 - Cl. 14 p. 87 - Dr. 2/585.

TTB+ 260 € / 420 €
Exemplaire provenant de MONNAIES 42, n° 323.

D'après nos recherches aux Archives nationales, l'atelier de Lille a frappé 491,692 demi-écus en 1748 à Lille pour un poids de 29,575 marcs 5 deniers. Ces monnaies furent mis en circulation suite à 16 délivrances entre le 11 janvier et le 24 décembre 1748. Pour cette production, 834 demi-écus furent mis en boîte.



195. Demi-écu dit « au bandeau », 1766, La Rochelle, H sous le noeud liant les deux branches d'olivier, H, 3320 ex., mises en boîte : 8, 3 lt., (Ar, Ø 33 mm, 6 h, 14,28 g). (pd. th. 14,744 g, titre 917‰, taille 1/16 3/5 marc, 11 d.).

A/LUD•XV•D•G•FR• -ETNAV•RE• (La Rochelle). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête à gauche de Louis XV, ceinte d'un bandeau ; (Mm) sous le buste. R/ SIT NOMEN DOMINI - H - BENEDICTUM (Mg) 1766. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier ; au-dessous la lettre d'atelier. Tranche B.

M/Gland feuillé sous le buste = Augustin Mathieu Beaupied de Clermont (1764-1785). MG/ Tour avant le millésime = Gilles Nassivet (1731-1786). GG/ Joseph Charles Roettiers (1727-1768). G/ JCR cursif = Joseph Charles Roettiers (1693-1779).

Ce demi-écu est frappé sur un flan assez large et irrégulier. Exemplaire présentant des stries d'ajustage sur ses deux faces et ayant été nettoyé. Usure régulière et petit coup de lime sur la tranche.

C. 2125 - L. 699 - G. 314 - Dr. 558 et E. 558 - Dy. 1681 - Cl. 14 p. 105 - Dr. 2/585.

RRR. TB+ 300 € / 500 €
Monnaie particulièrement rare à ce millésime et pour cet atelier.

D'après les travaux d'Arnaud Clairand, l'atelier de La Rochelle ne frappa en 1766 que des louis d'or, des écus et des demi-écus dits « au bandeau ». Pour cette dernière dénomination, 8 exemplaires furent mis en boîte.

www.cgb.fr

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



196. Cinquième d'écu dit « au bandeau » de Béarn, 1767, Pau, Vache dans la légende du revers à 6 heures, Vache, 27455 ex., mises en boîte : 20, 24 st., (Ar, Ø 26 mm, 6 h, 5,77 g). (pd. th. 5,897 g, titre 917 ‰, taille 1/41 1/2 marc, 11 d.).

A/LUD•XV•D•G•FR•-ET•NA•RE• (D et Blés). (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, seigneur de Béarn). Tête à gauche de Louis XV, ceinte d'un bandeau ; (Mm), sous le buste. R/SIT NOMEN DOMINI - (vache) - BENEDICTUM (Mg) 1767. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de france ovale, couronné entre deux branches d'olivier.

M/Fleur sous le buste = Pierre d'Arripe de Sadirac (1745-1772). MG/Gerbe avant le millésime = Pierre Joseph Duuvivé (1759-1794). GG/Charles Norbert Roettiers (1768-1772). G/JCR cursif = Joseph Charles Roettiers (1693-1779).

Ce cinquième d'écu est frappé sur un flan assez large, légèrement irrégulier. Exemplaire présentant des stries d'ajustage et recouvert d'une patine grise laissant apparaître une partie du brillant de frappe. Rayure sur l'avant du visage du roi. C. 2126 - L. 700 - G. 314a - Dr. 559a - Dy. 1682 - Cl. 15 - Dr. 2/586a.

R. SUP 380 € / 600 €

D'après les travaux d'Arnaud Clairand sur les monnaies de Louis XV, 27.455 cinquièmes d'écus furent frappés à Pau en 1767 et 20 exemplaires mis en boîte. D'après nos recherches inédites (A.d. Pyr.-Atlantiques, B-4313), ces pièces furent frappées suite à une seule délivrance, le 31 octobre et ce sont 657 marcs 3 onces 22 deniers qui ont été monnayés.



197. Cinquième d'écu dit « au bandeau », 1769, Bayonne, L dans la légende du revers, à 6 heures, L, 24 st., (Ar, Ø 26 mm, 6 h, 5,80 g). (pd. th. 5,897 g, titre 917 ‰, taille 1/41 1/2 marc, 11 d.). A/LUD•XV•D•G•FR• - ET NA•RE• (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête de Louis XV à gauche, ceinte d'un bandeau ; (Mm) sous la tête.

R/SIT NOMEN DOMINI - L - BENEDICTUM (Mg) 1769. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier ; au-dessous lettre d'atelier.

M/Deux fleurs en sautoir entre deux besants sous le buste = Pierre Darrupe (1759-1777). MG/Rose avant le millésime = Christophe Rossy (1743-1770). GG/Charles Norbert Roettiers (1768-1772). G/JCR cursif = Joseph Charles Roettiers (1693-1779).

Ce cinquième d'écu est frappé sur un flan irrégulier et légèrement voilé. Exemplaire recouvert d'une patine grise hétérogène. C. 2126 - L. 700 - G. 314 - Dr. 559 - Dy. 1682 - Cl. 15 - Dr. 2/586.

R. TB+ 210 € / 350 €

Exemplaire provenant de MONNAIES 42, n° 326 et de MONNAIES 48, n° 357. Arnaud Clairand ne donne aucun chiffre de mise en boîte pour l'argent de l'atelier de Bayonne qui appartient au ressort de la Monnaie de Lyon.



198. Cinquième d'écu dit « au bandeau », 1770, La Rochelle, H à la pointe de l'écu, H, 24 st., (Ar, Ø 26 mm, 6 h, 5,75 g). (pd. th. 5,897 g, titre 917 ‰, taille 1/41 1/2 marc, 11 d.). A/ Même description. R/SIT NOMEN DOMINI - H - BENEDICTUM (Mg) 1770. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier ; au-dessous lettre d'atelier.

M/Gland feuillé sous la tête = Augustin Mathieu Beaupied de Clermont (1764-1785). MG/Tour avant le millésime = Gilles Nassivet (1731-1786). GG/Joseph Charles Roettiers (1727-1768). G/JCR cursif = Joseph Charles Roettiers (1693-1779).

Ce cinquième d'écu est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire présentant des stries d'ajustage au revers. Petite rayure sur le cou du roi. C. 2126 - L. 700 - G. 314 - Dr. 559 - Dy. 1682 - Cl. 15 - Dr. 2/586.

RR. TTB 120 € / 200 €

Pour l'atelier de La Rochelle, seuls les millésimes 1741, 1743 et 1770 sont connus pour le moment et pour le cinquième d'écu.



n° 194 R/



n° 195 R/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



199. Cinquième d'écu dit « au bandeau », 1763, Paris, A dans la légende du revers, à 6 heures, A, 8300 ex., mises en boîte : 20, 24 st., (Ar, Ø 25,5 mm, 6 h, 5,86 g). (pd. th. 5,897 g, titre 917 %, taille 1/41 1/2 marc, 11 d.).

A/LUD•XV•D•G•FR• - ET NAV•REX•. (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête à gauche de Louis XV à gauche, ceinte d'un bandeau, (Mm). R/ •SIT NOMEN DOMINI - A - BENEDICTUM (Mg) 1765. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de france ovale, couronné entre deux branches d'olivier.

M/Héron à gauche sous la tête = Jean Dupeyron (1757-1764).

MG/Croix fleuronnée avant le millésime = Charles Norbert Roettiers (1759-1772). GG/Charles Norbert Roettiers (1768-1772).

G/JCR cursif = Joseph Charles Roettiers (1693-1779).

Ce cinquième d'écu est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise laissant apparaître du brillant de frappe. Ce cinquième présente des stries d'ajustage au droit comme au revers. C. 2126 - L. 700 - G. 314 - Dr. 559 - Dy. 1682 - Cl. 15 p. 102 - Dr. 2/586.

RR, TTB+ 320 € / 520 €
D'après les travaux d'Arnaud Clairand, *Monnaies de Louis XV, le temps de la Stabilité monétaire*, page 102, les cinquièmes d'écu de Paris au millésime 1763 ne furent frappés que durant le premier semestre. Pour cette production, 20 cinquièmes d'écu furent mis en boîte.



201. Écu dit « à la vieille tête », 1772, Lyon, D sous le nœud liant les deux branches d'olivier, D, 6 l.t., (Ar, Ø 39,5 mm, 6 h, 29,26 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.). A/LUD•XV•D•G•FR• - ET NAV•REX•. (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête âgée à gauche de Louis XV, laurée, la base du cou drapée ; au-dessous (Mm). R/SITNOMEN DOMINI - D - BENEDICTUM (Mg) 1772. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier ; au-dessous la lettre d'atelier. Tranche B. M/Milan volant à gauche sous la tête = Jean Millanois (1771-1784). MG/ Tête d'aigle avant le millésime = Jean Humbert Bernavon (1760-1793). GG/ Charles Norbert Roettiers (1768-1772). G/ ROETT. FIL = Charles Norbert Roettiers (1720-1772).

Cet écu est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier. Exemplaire ayant été nettoyé et présentant des « hair lines ». De petites stries d'ajustage sur l'écu de France et défaut de flan au-dessus du premier N de NOMEN. C. 2129 - L. 712 - SCF. 23A (46 ex.) - Sobin 305 - G. 323 - Dr. 562 - Dy. 1685 - Cl. 24 - Dr. 2/589.

TTB 150 € / 250 €
Exemplaire provenant de MONNAIES 46, n° 268.

L'atelier de Lyon frappa ce type monétaire sans interruption de 1771 à 1774.



200. Vingtième d'écu dit « au bandeau », 1750, Lyon, D dans la légende du revers à 6 heures, D, 47808 ex., mises en boîte : 20, 6 st., (Ar, Ø 18 mm, 6 h, 1,36 g). (pd. th. 1,474 g, titre 917 %, taille 1/166 marc, 11 d.).

A/LUD•XV•D•G•FR• - ET NAV•REX•. (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête à gauche de Louis XV, ceinte d'un bandeau ; au-dessous (Mm).

R/ •SIT NOMEN DOMINI - D - BENEDICTUM (Mg) 1750. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale couronné, entre deux branches d'olivier.

M/ Carreau sous la tête = Jean Carra (1748-1752). MG/ Tête d'aigle à gauche avant le millésime = Clair III Jacquemin (1743-1759). GG/ Charles Norbert Roettiers (1768-1772). G/JCR cursif = Joseph Charles Roettiers (1693-1779).

Exemplaire de poids lourd présentant des reliefs nets et une jolie patine grise de collection. Le portrait du roi est remarquablement bien venu à la frappe. On doit noter de légères stries d'ajustage au niveau du IT de SIT. Le flan est irrégulier. C. 2128 - L. 702 - G. 284 - Dr. 561 - Dy. 1684 - Cl. 17 p. 89 - Dr. 2/588.

R, TB+ / TTB, 120 € / 220 €
De 1726 à 1773 l'atelier de Lyon frappa 279,040 vingtièmes d'écu. En 1750, l'atelier lyonnais frappa seulement des louis, des écus, des dixièmes et des vingtièmes d'écu.



202. Cinquième d'écu dit « à la vieille tête », 1772, Bayonne, L dans la légende du revers, à 6 heures, L, 23481 ex., 24 st., (Ar, Ø 25,5 mm, 6 h, 5,66 g). (pd. th. 5,897 g, titre 917 %, taille 1/41 1/2 marc, 11 d.).

A/LUD•XV•D•G•FR• - ET NAV•REX•. (Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête de Louis XV à gauche, laurée, la base du cou drapée ; (Mm). sous le buste.

R/SITNOMEN DOMINI - L - BENEDICTUM (Mg) 1772. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier.

M/ Deux fleurs croisées sous la tête = Pierre d'Arripe de Casaux (1759-1777). MG/ Rose à cinq pétales avant le millésime = Jean-Baptiste Rosy (1770-1792). GG/ Joseph Charles Roettiers (1772-1774). G/FIL = Charles Norbert Roettiers (1720-1772).

Ce cinquième est frappé sur un flan légèrement irrégulier et large. Exemplaire recouvert d'une patine grise ayant été nettoyé. C. 2132 - L. 714 - G. 300 - Dr. 562 - Dy. 1687 - Cl. 26 p. 113 - Dr. 2/592.

R, TB+ 170 € / 250 €
Les chiffres de frappe des cinquièmes d'écu de Bayonne au millésime 1772 ne sont pas connus. Il s'agit d'une monnaie rare.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

LOUIS XVI (avant 1789) (10/05/1774-21/01/1793)

Né à Versailles en 1754, Louis XVI était le fils de Louis, dauphin de France, et de Marie-Josèphe de Saxe. En 1774, roi à la mort de son aïeul Louis XV, il appela auprès de lui le vieux comte de Maurepas, disgracié depuis 1749, et se sépara bientôt des ministres de son prédécesseur, ce « triumvirat » formé par le chancelier Maupeou, l'abbé Terray et le duc d'Aiguillon qui, par sa politique autoritaire, venait de restaurer l'autorité royale. L'ancien Parlement de Paris, supprimé depuis 1770, fut rétabli. Le 24 août 1774, Louis XVI renvoya Terray et nommait Turgot contrôleur général des finances. Refusant d'être un simple « ramasseur d'argent » pendant son ministère, Turgot multiplia les réformes économiques. Fin 1775, le contrôleur général avait entamé le redressement financier : les impôts rapportaient 327 millions, 67 de plus que l'année précédente ; le déficit était ramené à 15 millions. Mais ses projets blessaient trop d'intérêts particuliers. Tout était contre lui : les dévots, les parlements, le parti Choiseul, la reine Marie-Antoinette, dont le rôle fut incroyablement néfaste, la Cour, les financiers. Il lui fallait l'appui d'un despote éclairé, et Louis XVI n'était ni assez despote, ni assez éclairé.

La révolte des colonies anglaises d'Amérique, en 1775, échauffa les esprits en France. Tout un parti souhaitait effacer le souvenir de la désastreuse guerre de Sept Ans. Le 9 mai 1776, un conseil secret, dont Turgot était exclu, décidait l'entrée dans la guerre ; le 12, le contrôleur général était renvoyé en même temps que le garde des sceaux Malesherbes, après un ministère de moins de deux ans. Grâce au secours français, les insurgés l'emportèrent en Amérique et le traité de Versailles (1783) reconnut l'indépendance des États-Unis. Mais la France avait gagné peu de choses dans cette guerre qui accrut la détresse financière de l'État. Necker, successeur de Turgot de 1777 à 1781, dut lui aussi s'effacer devant la coalition des privilégiés. La crise financière s'aggravant, le roi convoqua une Assemblée des notables (1787), qui refusa les changements nécessaires. Necker rappelé aux affaires (1788), fut décider par le roi la convocation des États généraux, la première depuis 1614. La première partie du règne de Louis XVI fut marquée par de nombreuses réformes : établissement du Mont-de-Piété (1777), abolition du servage dans le domaine royal (1779), suppression de la question préparatoire (1780), création de l'école des mines (1783), commencement de la digue de Cherbourg et du canal du

Centre (1784), liberté du commerce des grains (1787), édit de tolérance en faveur des protestants (1788). Dans les généralités, une génération d'intendants de grande classe continue l'œuvre de leur prédécesseurs du règne de Louis XV. Mais ces réformes ne suffirent pas à arrêter la marche des temps. Quand elle désigna ses représentants, la nation désavoua les administrateurs éclairés issus du Conseil et des intendances. De 1789 à 1792, en trois courtes années, l'antique édifice politique et social s'écroula irrémédiablement.

Le géant du Grand Siècle avait vécu. Ouverts le 5 mai 1789, les États généraux se déclarèrent Assemblée nationale le 17 juin et, le 4 août, abolirent les anciens priviléges. Cependant, les frères du roi quittaient la France. En octobre, la famille royale était ramenée à Paris et l'Assemblée l'y suivit : désormais, l'histoire de France allait se faire dans la capitale. La Révolution se poursuivit, et, le temps passant, Louis XVI, qui n'approuvait que de bouche les transformations en cours, ne fut plus que le jouet des événements. Ramené à Paris après l'échec de sa fuite à l'étranger (juin 1791), il dut sanctionner la nouvelle constitution qui le réduisait au rang de premier fonctionnaire de l'État. La guerre contre l'Autriche, voulue par Louis XVI (avril 1792), précipita la chute du régime. Accusé de duplicité, le roi fut renversé par l'émeute parisienne et l'Assemblée législative dut avaliser l'abolition de la monarchie (10 août 1792) avant de céder la place à une Convention nationale. C'est devant ce corps qu'eut lieu le procès du roi (décembre 1792-1793), qui, condamné à mort, fut exécuté le 21 janvier 1793.

Avec le règne de Louis XVI s'achève véritablement l'histoire de la monarchie française. Sans doute il y aura encore des rois de France, une Restauration, cette « comédie de quinze ans », un roi des Français, deux empereurs, sans doute la France mettra-t-elle un siècle pour se constituer définitivement en République, mais c'est bien en 1792 que s'est brisée la chaîne des temps, ininterrompue depuis quinze siècles, en même temps que se rompait le lien d'amour entre le monarque et ses sujets. Constantement inférieurs à leur tâche depuis leur accession au trône, Louis XVI et son épouse témoignèrent d'une dignité et d'un courage exceptionnels aussitôt qu'ils en furent descendus. Leur long martyre, d'août 1792 à juillet 1793, couronne la destinée d'une monarchie qui, depuis sa naissance, s'était fait gloire d'être toute chrétienne.



203. Double louis dit « aux lunettes » ou « au buste habillé de Béarn, 1778. Pau, Vache sous les deux écus du revers, Vache, 25081 ex., 48 lt., (Or, Ø 29 mm, 6 h, 16,28 g. (pd. th. 16,316 g, titre 917‰, taille 1/15 marc, 22 kar.).

A/ LUD• XVI• DO• G• FRO• - ET NAV• REX• . (Louis XVI, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XVI à gauche en habit de cour avec le cordon et la plaque de l'Ordre du Saint-Esprit, avec jabot de dentelle, les cheveux noués sur la nuque par un ruban ;

au-dessous (Mm).

R/ CHRS• REGN• VINC• IMPE (Mg) 1778. (Le Christ règne, vainc, commande). Deux écus ovales de France et de Navarre, sous une couronne ; au-dessous la lettre d'atelier.

M/ Main de justice entre deux points sous le buste = Michel Souton (1777-1789). MG/ Gerbe avant le millésime = Pierre Joseph Duvivier dit Duffault (1759-1794). GG/ Benjamin Duvivier (1774-1791). G/ Benjamin Duvivier (1728-1819). Ce double louis est frappé sur un flan large et régulier. Exemplaire présentant des traces de laminage au droit. Le revers a conservé l'essentiel de son brillant de frappe et est en état splendide. C. 2178 - G. 362 - Dr. 601a - Dy. 1703 - Cl.p. 30 - Dr. 2/611a.

RR. TTB+ / SPL..... 4000 € / 7000 €

Pour le Béarn, ce type monétaire ne fut frappé qu'en 1777, 1778, 1781 et 1782. Il reste l'un des plus rares du règne de Louis XVI.



MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



204. Louis d'or dit « aux écus accolés », 1786, Paris. A sous les deux écus du revers, A, 4081749 ex., 24 l.t., (Or, Ø 24,5 mm, 6 h, 7,53 g). (pd. th. 7,649 g, titre 917‰, taille 1/32 marc, 22 kar.). **A/ LUD• XVI• DO• G• FR• - ET NAV• REX.** (Louis XVI, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Tête nue de Louis XVI à gauche, signé DUVIV. sur la tranche du cou ; au-dessous (Mm).

R/ CHRS• REGN• VINC• IMPER (Mg) 1786. (Le Christ règne, vainc, commande). Deux écus accolés de France et de Navarre, sous une couronne ; au-dessous la lettre d'atelier.

M/ Héron à gauche sous la tête = Jean Dupeyron de La Coste (1784-1791). **MG/** Lyre ayant le millésime = François Bernier (1774-1794). **GG/** Benjamin Duvivier (1774-1791). **G/** DUVIV. = Benjamin Duvivier (1728-1819).

Ce Louis est frappé sur un flan irrégulier et présente encore une bonne partie de son brillant de frappe. De petites traces de nettoyage au droit et taches au revers dues à l'opération de laminage du flan.

C. 2183 - G. 361 - Dr. 605 - Dy. 1707 - Dr. 2/615.

SUP / SPL..... 600 € / 900 €

Le louis est frappé suite à la déclaration du 30 octobre, registrée le 21 novembre 1785. L'atelier de Paris a frappé en 1786 des doubles louis et des louis. Le chiffre de frappe comprend tous les louis frappés aux premier et second semestres.



205. Écu dit « aux branches d'olivier », 1784, Limoges, I dans la légende du revers, à 6 heures, I, 3011584 ex., 6 lt., (Ar, Ø 41,5 mm, 6 h, 29,22 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917‰, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/ LUD• XVI• DO• G• FR• - ET NAV• REX•. (Louis XVI, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XVI à gauche, portant une veste brodée, avec l'ordre du Saint-Esprit, les cheveux noués sur la nuque par un ruban. B. DUVIV. F. sur la tranche du buste ; (Mm) sous le buste.

R/ •SIT NOMEN DOMINI - I - BENEDICTUM (Mg) 1784. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier. Tranche A.

M/ Faisceau de cinq flèches sous le buste = Louis Naurissart de Forest (1766-1791). **MG/** Croix avant le millésime = Jean-Baptiste David Lavallée (1780-1793). **GG/** Benjamin Duvivier (1774-1791). **G/** B. DUVIV. F. = Benjamin Duvivier (1728-1819). Cet écu est frappé sur un flan un peu court et est décentré au droit comme au revers. Le droit est légèrement tréfle et les reliefs

sont plus nets au revers qu'au droit. Exemplaire recouvert d'une jolie patine grise. C. 2187 - SCF. 24A (109 ex.) - Sabin 455 - G. 356 - Dr. 606 - Dy. 1708 - Dr. 2/616.

TTB+ / SUP..... 150 € / 250 €

Exemplaire provenant de MONNAIES 44, n° 340.

L'atelier de Limoges frappa ce type d'écu sans interruption de 1775 à 1791.



206. Écu dit « aux branches d'olivier », 1784, Nantes, T dans la légende du revers, à 6 heures, T, 20054 ex., 6 lt., (Ar, Ø 39,5 mm, 6 h). (pd. th. 29,488 g, titre 917‰, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/ LUD• XVI• DO• G• FR• - ET NAV• REX•. (Louis XVI, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, seigneur de Béarn). Buste de Louis XVI à gauche, portant une veste brodée, avec l'ordre du Saint-Esprit, les cheveux noués sur la nuque par un ruban. B DUVIV. F. sur la tranche du buste ; (Mm) sous le buste.

R/ •SIT NOMEN DOMINI - T - BENEDICTUM (Mg) 1784. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier. Tranche B.

M/ Levrette assise à gauche sous le buste = Marie François Joseph Thomas (1782-1793). **MG/** Poirier devant le millésime = Louis Salomon Poirier (1778-1793). **GG/** Benjamin Duvivier (1774-1791). **G/** B. DUVIV. F. = Benjamin Duvivier (1728-1819). Cet écu est frappé sur un flan assez large et irrégulier. Exemplaire présentant des stries d'ajustage au revers.

C. 2187 - SCF. 24A (0 ex.) - Sabin - G. 356 - Dr. 606 - Dy. 1708 - Dr. 2/616.

RRR. TTB+..... 500 € / 1000 €

Monnaie signalée mais non retrouvée dans le Répertoire de Frédéric Droulers.

L'atelier de Nantes a frappé ce type monétaire de 1775 à 1785, puis de 1787 à 1791.



207. Écu dit « aux branches d'olivier », 1785, Orléans,

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

R dans la légende du revers, à 6 heures, R, 742154 ex., 6 lt., (Ar, Ø 41 mm, 6 h, 29,18 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/ LUD• XVI• D• G• FR• - ET NAV• REX•. (Louis XVI, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XVI à gauche, portant une veste brodée, avec l'ordre du Saint-Esprit, les cheveux noués sur la nuque par un ruban. B. DUVIV. F. sur la tranche du buste ; au-dessous (Mm).

R/ •SIT NOMEN DOMINI - R - BENEDICTUM (Mg) 1785. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier. Tranche A.

M/ Chien courant à gauche sous le buste = Mathieu Pierre Combret (1778-1788). **MG/** Étoile à cinq rais ayant le millésime = Joseph Ami Guiquéro (1781-1793). **GG/** Benjamin Duvivier (1774-1791). **G/ B.** DUVIV. F. = Benjamin Duvivier (1728-1819). Cet écu est frappé sur un flan assez large et irrégulier. Exemplaire présentant des stries d'ajustage au revers. Cet exemplaire a conservé une bonne partie de son brillant de frappe sous une légère patine grise hétérogène de médaillier.

C. 2187 - SCF. 24 (83 ex.) - Sabin 853 - G. 356 - Dr. 606 - Dy. 1708 - Dr. 2/616.

TTB+ 180 € / 280 €

En 1785, l'atelier monétaire d'Orléans frappa seulement des écus d'argent, des sols et des demi-sols de cuivre.



208. Écu dit « aux branches d'olivier », 1787, Toulouse, M dans la légende du revers, à 6 heures, M, 539275 ex., 6 lt., (Ar, Ø 41 mm, 6 h, 29,01 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/ LUD• XVI• D• G• FR• - ET NAV• REX•. (Louis XVI, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XVI à gauche, portant une veste brodée, avec l'ordre du Saint-Esprit, les cheveux noués sur la nuque par un ruban. B. DUVIV. F. sur la tranche du buste ; au-dessous (Mm).

R/ •SIT NOMEN DOMINI - M - BENEDICTUM (Mg) 1787. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier.

Tranche B.

M/ Couronne sous le buste = Guillaume de La Burthe (1775-1791).

MG/ Coquille Saint-Jacques avant le millésime = Louis Pierre Jacques Pouzeaux (1781-1793). **GG/** Benjamin Duvivier (1774-1791). **G/ B.** DUVIV. F. = Benjamin Duvivier (1728-1819). Cet écu est frappé sur un flan assez large et irrégulier. Exemplaire présentant un défaut de flan à 5 heures au revers. De petites stries d'ajustage sur l'écu de France. Exemplaire ayant conservé une bonne partie de son brillant de frappe.

C. 2187 - SCF. 24A (14 ex.) - SCF. 681 - G. 356 - Dr. 606 - Dy. 1708 - Dr. 2/616.

TTB+ 180 € / 280 €

L'atelier monétaire de Toulouse a frappé ce type monétaire sans interruption de 1775 à 1791.

209. Écu dit « aux branches d'olivier », 1788, Toulouse, M dans la légende du revers, à 6 heures, M, 1714597 ex., 6 lt., (Ar, Ø 40 mm, 6 h, 29,17 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/ LUD• XVI• D• G• FR• - ET NAV• REX•. (Louis XVI, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XVI à gauche, portant une veste brodée, avec l'ordre du Saint-Esprit, les cheveux noués sur la nuque par un ruban. B. DUVIV. F. sur la tranche du buste ; (Mm) sous le buste.

R/ •SIT NOMEN DOMINI - M - BENEDICTUM (Mg) 1788. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier.

Tranche A.

M/ Couronne sous le buste = Guillaume de La Burthe (1775-1791).

MG/ Coquille Saint-Jacques avant le millésime = Louis Pierre Jacques Pouzeaux (1781-1793). **GG/** Benjamin Duvivier (1774-1791). **G/ B.** DUVIV. F. = Benjamin Duvivier (1728-1819). Cet écu est frappé sur un flan assez large et est légèrement décentré au revers. Exemplaire à hauts reliefs présentant des stries d'ajustage au revers. Infimes rayures sur le buste du roi. C. 2187 - SCF. 24A (59 ex.) - Sabin 683 - G. 356 - Dr. 606 - Dy. 1708 - Dr. 2/616.

TTB+ 120 € / 220 €

Le dernier 8 semble regravé sur un autre chiffre.

L'atelier de Toulouse a frappé sans interruption ce type monétaire de 1775 à 1792.



MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



n° 188 R/



n° 189 R/



n° 191 R/



n° 190 R/



n° 192 R/



n° 205 R/



n° 207 R/



n° 206 R/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



n° 208 R/



n° 210 R/



n° 209 R/



n° 211 R/



n° 215 R/



n° 203



n° 213 R/



n° 214 R/



MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



210. Écu dit « aux branches d'olivier de Béarn », 1787, Pau, Vache dans la légende du revers, à 6 heures, Vache, 645622 ex., 6 l.t. (Ar, Ø 42 mm, 6 h, 29,31 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917‰, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/LUD•XVI•D•G•FR• - ETNA•RE• (Det Blisés). (Louis XVI, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, seigneur de Béarn). Buste de Louis XVI à gauche, portant une veste brodée, avec l'ordre du Saint-Esprit, les cheveux noués sur la nuque par un ruban. B DUVIV. F. sur la tranche du buste ; (Mm) sous le buste. R/SIT NOMEN DOMINI - (vache) - BENEDICTUM (Mg) 1787. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier.

Tranche A.

M/ Main de justice sous le buste = Michel Souton (1777-1789).

MG/ Gerbe avant le millésime = Pierre Joseph Duvivier dit Duffault (1759-1794). GG/ Benjamin Duvivier (1774-1791). G/ B. DUVIV. F. = Benjamin Duvivier (1728-1819).

Exemplaire superbe présentant une petite faiblesse de frappe sur l'épaule du roi. De petites striures partant sous le F de FR pour rejoindre le dessous de l'oreille du roi. Exemplaire ayant conservé l'essentiel de son brillant de frappe. Infimes stries d'ajustage au revers.

C. 2187 - SCF. 41A (59 ex.) - Sobin 1326 - G. 356a - Dr. 606A - Dy. 1708 - Dr. 2/616a.

SUP..... 280 € / 450 €

Pau fut à la veille de la Révolution le second atelier pour la production d'argent. Il était alimenté par le commerce des piastres espagnoles. L'atelier suppléa souvent celui de Bayonne.

(1786-1793). GG/ Benjamin Duvivier (1774-1791).

G/ Benjamin Duvivier (1728-1819).

Ce sol à l'écu est frappé sur un flan large et régulier. Exemplaire recouvert d'une jolie patine marron. Faiblesse de frappe au niveau de la chevelure.

C. 2194 - G. 350 - Dr. 616 - Dy. 1714 - Dr. 2/624.

RR. TTB+ 200 € / 280 €

Rare dans cet état de conservation.

L'atelier de La Rochelle frappa ce type monétaire sans interruption de 1777 à 1789 puis en 1791. Les chiffres de frappe des sols frappés en 1787 à La Rochelle ne sont pas connus. Cette monnaie est toutefois rare.



212. Demi-sol dit « à l'écu », 1784, Paris, A dans la légende du revers, à 6 heures, A, 6 dt., (Cu, Ø 26 mm, 6 h, 6,06 g). (pd. th. 6,118 g, taille 1/40 marc).

A/LUDOV•XVI• - D• GRATIA• (Louis XVI, par la grâce de Dieu). Tête de Louis XVI à gauche, ceinte d'un bandeau ; (Mm) sous la tête.

R/(Mg) FRANCIAE ET - A - NAVARRÆ REX • 17-84. (Roi de France et de Navarre). Écu de France couronné.

M/ Héron à gauche sous la tête = Jean Dupeiron de la Coste (1781-1793). MG/Lyre en début de légende du revers = François Bernier (1774-1793). GG/ Benjamin Duvivier (1774-1791).

G/ Benjamin Duvivier (1728-1819).

Ce demi-sol est frappé sur un flan assez large et irrégulier. Usure régulière. Exemplaire recouvert d'une patine marron.

C. 2196 - G. 349 - Dr. 613 - Dy. 1715 - Dr. 2/626.

TTB 100 € / 180 €

Nous n'avons pas de chiffre de fabrication pour 1784. La frappe semble avoir été faible.



211. Sol dit « à l'écu », 1787, La Rochelle, H coupant la légende du revers, à 6 heures, H, (Cu, Ø 30 mm, 6 h, 10,72 g). (pd. th. 12,237 g, taille 1/20 marc).

A/ LUDOV•XVI• - D• GRATIA• (Louis XVI, par la grâce de Dieu). Tête de Louis XVI à gauche, les cheveux noués par un ruban ; au-dessous (Mm).

R/(Mg) FRANCIAE ET - H - NAVARRÆ REX • 17-87. (roi de France et de Navarre). Écu de France couronné.

M/ Ancre sous la tête = François Séguy (1785-1793).

MG/ Aiguëre après le millésime = Géom Jacques Biolay



213. Écu dit « aux branches d'olivier », 1789, Orléans, R dans la légende du revers, à 6 heures, R, 596361 ex., 6 lt., (Ar, Ø 39,5 mm, 6 h, 29,22 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917‰, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/LUD•XVI• D• G• FR• - ET NAV• REX• (Louis XVI, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XVI à gauche, portant une veste brodée, avec l'ordre du Saint-Esprit, les cheveux noués sur la nuque par un ruban. B.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

DUVIV. F. sur la tranche du buste ; au-dessous (Mm).

R/ •SIT NOMEN DOMINI - R - BENEDICTUM (Mg)
1789. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier.

Tranche B.

M/ Triangle évidé sous le buste = Louis Boyau-Petit-bois (1788-1792), MG/ Étoile à cinq rais avant le millésime = Joseph Ami Guiquéro (1781-1793). GG/ Benjamin Duvivier (1774-1791).

G/ B. DUVIV. F. = Benjamin Duvivier (1728-1819).

Cet écu est frappé sur un flan un peu court et légèrement irrégulier. Stries d'ajustage au droit comme au revers. Exemplaire ayant conservé une partie de son brillant de frappe autour des lettres des légendes.

C. 2187 - SCF. 24A (25 ex.) - Sobin 856 - G. 356 - Dr. 606 - Dy. 1708 - Dr. 2/616 - R. 8/14.

TTB+ 120 € / 220 €

L'atelier d'Orléans frappa des écus de 1775 à 1777 puis sans interruption de 1780 à 1791.



214. Écu dit « aux branches d'olivier », 1790, Paris, A dans la légende du revers, à 6 heures, A, 2500000 ex., 6 lt., (Ar, Ø 41,5 mm, 6 h, 29,47 g). (pd. th. 29,488 g, titre 917 %o, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/ LUD• XVI• D• G• FR• - ET NAV• REX. (Louis XVI, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XVI à gauche, portant une veste brodée, avec l'ordre du Saint-Esprit, les cheveux noués sur la nuque par un ruban. B DUVIV. F. sur la tranche du buste ; au-dessous (Mm).

R/ •SIT NOMEN DOMINI - A - BENEDICTUM (Mg)
1790. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale, couronné entre deux branches d'olivier.

Tranche A.

M/ Héron à gauche sous le buste = Jean Dupeiron de la Coste (1781-1791). MG/ Lyre avant le millésime = François Bernier (1774-1793). GG/ Benjamin Duvivier (1774-1791). G/ B. DUVIV. F. = Benjamin Duvivier (1728-1819).

Cet écu est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier. Exemplaire ayant été légèrement nettoyé mais conservant une bonne partie de son brillant de frappe. Stries d'ajustage sur l'écu de France et petite tache à 12 heures au revers.

C. 2187 - SCF. 24A (242 ex.) - SCF. 126 - G. 356 - Dr. 606 - Dy. 1708 - Dr. 2/616 - R. 8/17.

TTB+ 145 € / 250 €

L'atelier monétaire de Paris a frappé ce type monétaire sans interruption de 1774 à 1792.



215. Demi-écu dit « aux branches d'olivier », 1792, Paris, A dans la légende du revers, à 6 heures, A, 3 lt., (Ar, Ø 32,5 mm, 6 h, 14,46 g). (pd. th. 14,744 g, titre 917 %o, taille 1/16 3/5 marc, 11 d.).

A/ LUD• XVI• D• G• FR• - ET NAV• REX. (Louis XVI, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre). Buste de Louis XVI à gauche, portant une veste brodée, avec l'ordre du Saint-Esprit, les cheveux noués sur la nuque par un ruban ; au-dessous (Mm).

R/ •SIT NOMEN DOMINI - •A - BENEDICTUM (Mg)
1792. (Béni soit le nom du Seigneur). Écu de France ovale couronné, entre deux branches d'olivier. Tranche A.

M/ Léopard à gauche sous le buste = Louis Alexandre Rœtiers de Montaleau (1791-1793). MG/ Lyre avant le millésime = François Bernier (1774-1793). GG/ Benjamin Duvivier (1774-1791). G/ Benjamin Duvivier (1728-1819). Ce demi-écu est frappé sur un flan assez large et régulier. Exemplaire présentant des reliefs plus nets au revers qu'au droit. De petites stries d'ajustage sur la tête du roi. C. 2189 - G. 355 - Dr. 607 - Dy. 1709 - R. 7/20 - Dr. 2/618 (très peu).

RR. TTB / TTB+ 280 € / 480 €

Variété avec point devant le A.

L'atelier de Paris a frappé sans interruption des demi-écus dits « aux branches d'olivier » de 1774 à 1785 puis de 1788 à 1792. Le chiffre de frappe n'est pas connu pour les émissions parisienne de 1792.



216. Liard dit « à l'écu », 1789, Orléans, R dans la légende du revers, à 6 heures, R, 3 dt., (Cu, Ø 21,5 mm, 6 h, 2,59 g). (pd. th. 3,058 g, taille 1/80 marc).

A/ LUDOV• XVI• - D• GRATIA. (Louis XVI, par la grâce de Dieu). Tête de Louis XVI à gauche ceinte d'un bandeau ; au-dessous (Mm). **R/ (Mg) FRANC• ET - R - NAVARR• REX• 17-89.** (roi de France et de Navarre). Écu de France couronné.

M/ Triangle évidé sous le buste = Louis Boyau Petit-Bois (1788-1792). MG/ Étoile à cinq rais après le millésime = Joseph-Ami Guiquéro (1781-1793). GG/ Benjamin Duvivier (1774-1791). G/ Benjamin Duvivier (1728-1819).

Ce liard est frappé sur un flan régulier mais présente des faiblesses de frappe au niveau des légendes. Exemplaire n'offrant toutefois que d'infimes traces de circulation. Petite tache au-dessus du 17 du millésime.

C. 2197 - G. 348 - Dr. 614 - Dy. 1716 - Dr. 2/627 - R. 1/5.

TTB+ 100 € / 170 €

C'est le seul millésime répertorié pour le liard frappé à Orléans. Le R. I/21 (1791 R) reste à confirmer.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



217. Liard dit «à l'écu», 1791, Rouen, B dans la légende du revers, à 6 heures, B, 3 d.t., (Cu, Ø 21,5 mm, 6 h, 3,21 g). (pd. th. 3,058 g, taille 1/80 marc).

A/ **LUDOVIC XVI - D O GRATIA**. (Louis XVI, par la grâce de Dieu). Tête de Louis XVI à gauche, les cheveux noués par un ruban ; sous la tête (Mm).

R/ (Mg) **FRANC ET - B - NAVARR REX 17-91**. (roi de France et de Navarre). Écu de France couronné.

M/ Agneau pascal à gauche sous le buste = Joseph Lambert (1786-1794). MG/ Coquille Saint-Jacques en début de légende du revers = Jean Jacques Claude Jacques (1787-1794). GG/ Benjamin Duvivier (1774-1791). G/ Benjamin Duvivier (1728-1819). Ce liard est frappé sur un flan large et régulier laissant apparaître une bonne partie des grénètes extérieurs. Exemplaire décentré recouvert d'une jolie patine marron de collection. Faiblesse de frappe au centre du revers.

C. 2197 - G. 348 - Dr. 614 - Dy. 1716 - R. 1/15 - Dr. 2/627 - Dr. Mer. 7.

TTB+ 120 € / 180 €
L'atelier de Rouen frappa ce type monétaire en 1785, 1786, 1788, 1790-1791.

218. Liard dit «à l'écu», 1791, Nantes, T dans la légende du revers, à 6 heures, T, 3 d.t., (Cu, Ø 22,5 mm, 6 h, 4,15 g). (pd. th. 3,058 g, taille 1/80 marc).

A/ Même description.

R/ (Mg) **FRANC ET - T - NAVARR REX 17-91**. (roi de France et de Navarre). Écu de France couronné.

M/ Levrette sous la tête = Marie François Joseph Thomas (1782-1793). MG/ Poirier en début de légende du revers = Louis Salomon Poirier (1778-1793). GG/ Benjamin Duvivier (1774-1791). G/ Benjamin Duvivier (1728-1819).

Ce liard est frappé sur un flan large et épais laissant apparaître l'essentiel des grénètes extérieurs. Exemplaire de poids lourd recouvert d'une jolie patine marron. Petite cassure de carré sur la chevelure du roi ayant provoqué une légère faiblesse de frappe au revers.

C. 2197 - G. 348 - Dr. 614 - Dy. 1716 - R. 1/23 - Dr. 2/627.

SUP..... 130 € / 220 €

Les liards sont relativement rares, néanmoins, celui de Nantes est le plus courant. Nous n'avons pas le chiffre de fabrication pour ce millésime (« peu » d'après Frédéric Droulers).



n° 223 R/



n° 224 R/



n° 225 R/



n° 227 R/

n° 226 R/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

LOUIS XVI (MONARQUE CONSTITUTIONNEL) (10/05/1774-21/01/1793)

Le ministère girondin, formé le 23 mars 1792, déclare la guerre le 20 avril au roi de Bohême et de Hongrie. Léopold II. Rouget de Lisle compose la Marseillaise le 25 avril. La Patrie est déclarée « en danger » le 11 juillet. Les Parisiens et les Marseillais prennent les Tuilleries et massacrent les défenseurs du château, Suisses et nobles, le roi et sa famille se réfugient auprès de l'Assemblée. Louis XVI est déchu de ses fonctions et interné au Temple le 12 août. Début septembre, des massacres ont lieu dans les prisons parisiennes, dont les Carmes, et font

des milliers de victimes dont la princesse de Lamballe, l'amie de Marie-Antoinette. Dumouriez et Kellermann remportent la victoire de Valmy sur les Prussiens. La nouvelle est connue rapidement grâce au télégraphe de Chappe. Le lendemain, la république est proclamée et la royauté abolie lors de la première réunion de la Convention. Dumouriez bat les Autrichiens à Jemmappes le 6 novembre et occupe Bruxelles. Le procès du Roi débute le 10 décembre. Le 17 janvier, il est condamné à mort à une voix de majorité et est guillotiné le 21 janvier 1793.

Monnaies Constitutionnelles - (1791-1793).



219. Écu dit « au génie », légende FRANÇOIS, 1792. Limoges, I derrière le coq, I, 6 lt., (Ar, Ø 38 mm, 6 h, 29,38 g) (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/LOUIS XVI ROI - DES FRANÇOIS• / 1792. Tête de Louis XVI à gauche, les cheveux noués dans le cou ; au-dessous (Mm). R/ REGNE - DE LA LOI• / L'AN 4 DE LA - LIBERTÉ• en deux lignes. Génie gravant la Constitution posée sur un autel à droite, entre un faiseau de licteur sommé d'un bonnet phrygien et un coq ; à gauche (Mg) et à droite la lettre d'atelier. Tranche B. M/ Faisceau de trois flèches sous la tête = Martial Parant (1791-1793). MG/ Croix en début de légende du revers = Jean-Baptiste-David Lavallée (1780-1793). GG/ Augustin Dupré (1791-1803). G/ Augustin Dupré (1748-1833).

Cet écu est frappé sur un flan large et régulier. Les reliefs sont bien venus à la frappe. Le revers porte de petites stries d'ajustage et est taché. Une légère patine grise recouvre cet exemplaire. Petit coup à 2 h. 30 sur la tranche.

C. 2238 - SCF. 25A (253 ex.) - Sabin 464 - Dy. 1718 - R. 46/13. TTB+ / TTBB..... 380 € / 580 €

L'atelier de Limoges ne frappa cette dénomination qu'en 1792 et au premier semestre de 1793. Il existe pour le deuxième semestre 1792 des écus avec la légende fautive FARNÇOIS.



220. Écu dit « au génie », légende FRANÇOIS, 1793. Paris, A derrière le coq, A, 6 lt., (Ar, Ø 38,5 mm, 6 h, 29,32 g) (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 marc, 11 d.).

A/LOUIS XVI ROI - DES FRANÇOIS• / 1793. Tête à gauche de Louis XVI, les cheveux noués par un ruban sur la nuque ; (Mm) sous la tête. R/ REGNE - DE LA LOI• à l'exergue L'AN 5 DE LA / LIBERTÉ. Génie gravant la Constitution posée sur un autel à droite, entre un faiseau de licteur surmonté d'un bonnet phrygien et un coq. Tranche B.

M/ Léopard à gauche sous la tête = Louis Alexandre Röettiers de Montaleau (1791-1793). MG/ Lyre à gauche de la pique = François Bernier (1774-1793). GG/ Augustin Dupré (1791-1803). G/ Augustin Dupré (1748-1833).

Cet écu est frappé sur un flan large et régulier laissant apparaître une bonne partie des grénets extérieurs. Exemplaire présentant des stries d'ajustage au revers et portant des taches. Cet écu a conservé une bonne partie de son brillant de frappe. SCF. 25A (275 ex.) - Sabin 132 (R1) - Br. 20B - R. 46/30 - Dy. 1718 - Dr/Mer. 9.

TTB+ 320 € / 550 €
Cette monnaie fut certainement frappée après l'exécution du roi survenue le 21 janvier 1793.



221. Écu dit « au génie », légende FRANÇOIS, 1793, Bayonne, I derrière le coq, I, 6lt., (Ar, Ø 40 mm, 6 h, 29,32 g) (pd. th. 29,488 g, titre 917 %, taille 1/8 3/10 au marc, 11 d.).

A/ Même description. R/ REGNE - DE LA LOI• à l'exergue L'AN 5 DE LA / LIBERTÉ•, (Mg) et L. Tranche A.

M/ Deux tulipes liées sous le buste = Pierre-Romain Darippe (1780-1793). MG/ Rosette avant REGNE = Jean-Baptiste Rossy (1770-1792). GG/ Augustin Dupré (1791-1803). G/ Augustin Dupré (1748-1833).

Cet écu est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier. Le droit présente des stries d'ajustage sur le buste ayant provoqué des faiblesses de frappe au centre du génie. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise. C. 2238 - SCF. 25A (62 ex.) - Sabin 629 - Dy. 1718 - R. 46/36.

RRR. TTB 320 € / 480 €
Exemplaire provenant de MONNAIES 52, n° 714.

Dernière année de frappe pour ce type monétaire frappé durant le premier semestre de 1793. Le millésime 1793 est toutefois nettement plus courant que celui de 1792.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



222. Demi-écu dit « au génie », type FRANÇOIS, 1792, Paris, A derrière le coq, A, 3 lt., (Ar, Ø 32,5 mm, 6 h, 14,69 g). (pd. th. 14,744 g, tiré 917 %, taille 1/16 3/5 marc, 11 d.).
A/ LOUIS XVI ROI - DES FRANÇOIS• / 1792. Tête à gauche de Louis XVI, les cheveux noués par un ruban sur la nuque ; (Mm) sous la tête.

R/ REGNE - DE LA LOI• ; à l'exergue L'AN 4 DE LA / LIBERTÉ•. Génie gravant la Constitution posée sur un autel à droite, entre un faisceau de licteur surmonté d'un bonnet phrygien et un coq. Tranche B.

M/ Léopard à gauche sous la tête = Louis Alexandre Röettiers de Montaleau (1791-1793). **MG/** Lyre à gauche du faisceau de licteur = François Bernier (1774-1793). **GG/** Augustin Dupré (1791-1803). **G/** Augustin Dupré (1748-1833). Ce demi-écu est frappé sur un flan assez large et régulier. Exemplaire ayant été astiqué et recouvert d'une légère patine grise. Le droit a été frappé avec un carré présentant une cassure derrière la tête du roi.

C. 2240 - Dy. 1719 - Br. 19A - R. 44/1 - Dr/Mer. 10.

TTB+ 850 € / 1600 €
Exemplaire provenant de MONNAIES 46, n° 321 et de MONNAIES 54, n° 217.

Pour les fabrications de ces monnaies, ainsi que pour les écus, voir la loi n° 1916, en date du 25 juillet 1792, prescrivant la fabrication des pièces de 3 livres, reproduite dans RÉVOLUTION, p. 40-41. 941.611 demi-écus ont été frappés en 1792, dont une forte majorité pour le type au génie.



223. 2 sols dit « au faisceau », type FRANÇOIS, 1792, Lille, W sous un point après le millésime, W, 2 st., (Mdc, Ø 33,5 mm, 6 h, 23,35 g). (pd. th. 24,475 g, taille 1/10 marc).

A/ LOUIS XVI ROI - DES FRANÇOIS• / (Mm) 1792• W. Buste de Louis XVI drapé à gauche, tête nue, les cheveux noués dans le cou par un ruban. **R/ LA NATION LA - LOI LE ROI• (Mg)• / L'AN 4 DE LA LIBERTÉ.** Faisceau sommé d'un bonnet phrygien entre deux branches de chêne.

M/ Étoile avant le millésime = Louis Théophile François Lepage (1785-1793). **MG/** Demi-lis en fin de légende du revers = François Joseph Alard Gamot (1775-1793). **GG/** Augustin Dupré (1791-1803). **G/** Augustin Dupré (1748-1833). Cette pièce de 2 sols est frappée sur un flan irrégulier. Exemplaire ayant conservé une partie de son brillant de frappe.

C. 2249 - Maz. 24-31 - Dy. 1722 - R. 37/43 - Dr/Mer. 14.
TTB+ 280 € / 500 €
Exemplaire provenant de MONNAIES 52, n° 727.
L'atelier monétaire de Lille a frappé ce type monétaire de 1791 à 1793.



224. 2 sols dit « au faisceau », type FRANÇOIS, 1792, Lille, W sous un point après le millésime, W, 2 st., (Mdc, Ø 33 mm, 6 h, 23,29 g). (pd. th. 24,475 g, taille 1/10 marc).
A/ Même description.

R/ Même description.
M/ Étoile avant le millésime = Louis Théophile François Lepage (1785-1793). **MG/** Demi-lis en fin de légende du revers = François Joseph Alard Gamot (1775-1793). **GG/** Augustin Dupré (1791-1803). **G/** Augustin Dupré (1748-1833). Cette pièce de 2 sols est légèrement décentrée. Exemplaire présentant une usure régulière et recouvert d'une patine marron. Traces de chocs très superficiels.

C. 2249 - Maz. 24-31 - Dy. 1722 - R. 37/44 - Dr/Mer. 14.

R. TTB 200 € / 400 €
Variété de buste avec absence de drapé au-dessus du torse du roi.



225. 2 sols dit « au faisceau », type FRANÇOIS, 1793, Dijon, D sous deux points après le millésime, D.., 24 dt., (Mdc, Ø 34 mm, 6 h, 23,73 g). (pd. th. 24,475 g, taille 1/10 marc).

A/ LOUIS XVI ROI - DES FRANÇOIS / (Mm) 1793• (D sous deux points)•. Grand buste de Louis XVI drapé à gauche, tête nue, les cheveux noués dans le cou par un ruban. **R/ •LA NATION LA - LOI LE ROI• (Mg)• / L'AN 5 DE LA LIBERTÉ.** Faisceau sommé d'un bonnet phrygien entre deux branches de chêne, accosté de 2 / S.. **GG/** Augustin Dupré (1791-1803). **G/** Augustin Dupré (1748-1833).

Cet exemplaire est frappé sur un flan assez large et régulier. Petits coups à 3 heures au droit, sur la tranche.

C. 2249 - Dy. 1722 - Br. 13C - R. 37/54.

RRR. TB 180 € / 280 €
Le 5 de L'AN 5 est regravé sur un 4.
L'atelier de Dijon frappa ce type monétaire, avec deux points au-dessus du D, seulement en 1793.

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



226. 2 sols dit « au faisceau », type FRANÇOIS, 1793, Perpignan, Q sous un point après le millésime, Q, 501820 ex., 2 st., (Cuc, Ø 34 mm, 6 h, 23,21 g). (pd. th. 24,475 g, taille 1/10 marc).

A/ LOUIS XVI ROI - DES FRANÇOIS • / (Mm) 1793 • Q. Grand buste de Louis XVI drapé à gauche, tête nue, les cheveux noués dans le cou par un ruban.

R/ • LA NATION LA - LOI LE ROI (Mg) / • L'AN 5 DE LALIBERTÉ. Faisceau sommé d'un bonnet phrygien entre deux branches de chêne.

M/ Ancre à gauche du millésime = Jean-Jacques Anfrye (1792-1793). MG/ Globule après ROI = Nicolas François Bompard (1793). GG/ Augustin Dupré (1791-1803). G/ Augustin Dupré (1748-1833).

Cette pièce de 2 sols est frappée sur un flan assez large et irrégulier. Exemplaire dont le centre du revers est bombé et présente une rayure. Petit défaut de flan à 8 heures au droit et surface légèrement granuleuse.

C. 2249 - Dy. 1722 - R. 37/60 - Dr/Mer. 14.

RR. TTB 170 € / 270 €

Exemplaire en cuivre. Il existe également des exemplaires en métal de cloche.

L'atelier de Perpignan frappa ce type monétaire de 1792 à 1793. D'après les travaux de Georges Bellutteau et Pierre-Yves Melmoux, La Paloffe, hors-série n°1, 2012, p. 75, 501.820 doubles sols ont été frappés en 1793 à Perpignan.



227. 2 sols dit « au faisceau », type FRANÇOIS, 1793, Marseille, MA après le millésime, MA, 24 dt., (Mdc, Ø 34 mm, 6 h, 26,94 g). (pd. th. 24,475 g, taille 1/10 marc).

A/ LOUIS XVI ROI - DES FRANÇOIS / (Mm) 1793 MA. Buste de Louis XVI drapé à gauche, tête nue, les cheveux noués dans le cou par un ruban.

R/ • LA NATION LA - LOI LE ROI (Mg) / L'AN 5 DE LALIBERTÉ. Faisceau sommé d'un bonnet phrygien entre deux branches de chêne, accosté de 2 / S.

M/ Etoile à cinq rais à gauche du millésime = Gabriel Barthé (1792-1794). MG/ Corneille après ROI = Charles-Honoré Graille (1787-1794). GG/ Augustin Dupré (1791-1803). G/ Augustin Dupré (1748-1833).

Cette pièce de 2 sols est frappée sur un flan irrégulier. De petits défauts de flan, des aspérités de surface et des reliefs assez faibles au niveau des motifs centraux.

C. 2249 - Dy. 1722 - Br. 13B - R. 37/58 - Dr/Mer. 14.

RR. TB / B+..... 280 € / 450 €

Cette monnaie est connue pour les millésimes 1791, 1792 et 1793. Le millésime 1793 est de loin le plus rare, étant rapidement remplacé par le double sol à la balance.

n° 222 R/



n° 219 R/



n° 221 R/



n° 220 R/

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES



228. 12 deniers dit « au faisceau », type FRANCOIS, 1792, Bayonne, L sous le buste, L, 12 dt., (Cu, Ø 29 mm, 6 h, 11,40 g). (pd. th. 12,237 g, taille 1/20 marc).

A/ LOUIS XVI ROI DES FRANÇOIS. Buste de Louis XVI drapé à gauche, tête nue, les cheveux noués dans le cou par un ruban ; DUVIVIER sur la tranche du buste ; au-dessous la lettre d'atelier.

R/ (Mm) LA NATION LA LOI LE ROI (Mg) / 1792 •

40 DE LA LIB•. Faisceau sommé d'un bonnet phrygien entre deux branches de chêne ; de part et d'autre 12 - D..

M/ Deux tulipes liées avant LA NATION = Pierre Romain Darippe (1780-1793). MG/ Rose après le mot ROI. = Jean-Baptiste Rosy (1770-1793). GG/ Augustin Dupré (1791-1803). G/ DUVIVIER = Benjamin Duvivier (1728-1819).

Cette pièce de 12 deniers est frappée sur un flan irrégulier et présente une forte usure. Exemplaire recouvert d'une légère patine foncée dans les champs.

C. 2253 - Dy. 1723 - Br. 12a - R. 34/56.

RR. TTB+ 120 € / 220 €

Variété avec croix sous le U de LOUIS.

L'atelier de Bayonne a frappé ce type monétaire de 1791 à 1793.

POIDS MONÉTAIRE



229. Poids monétaire pour le franc à pied, n.d., (après 20/04/1365), (Lt, Ø 14,5 mm, 3,36 g). (pd. th. 3,824 g).

A/ Buste couronné et drapé du roi de face tenant de sa main droite une épée, de sa main gauche un sceptre pommeté, accosté de deux lis, celui de gauche reposant sur un G. R/ Lisse.

Ce poids monétaire est frappé sur un flan hexagonal et présente de hauts reliefs.

Dieu.n° 14b p. 91-92 - Pom.I/233-234 var.

RR. TTB+ 150 € / 280 €

Variété avec un G sous le lis placé à gauche du roi.

Ce poids monétaire servait à contrôler les francs à pieds de Charles V frappés à partir du 20 avril 1365.

ANNE D'AUTRICHE

(22/09/1601-25/10/1666)

Anne d'Autriche est la fille de Philippe III d'Espagne et de Marguerite d'Autriche. Elle est née le 22 septembre 1601. Fiancée à Louis XIII dès 1612, elle l'épouse en 1615. Elle a un rôle effacé du vivant de son mari à tel point qu'Alexandre Dumas lui a prêté une aventure avec le duc de Buckingham, favori et premier ministre de Jacques I^e, puis de Charles I^e d'Angleterre, lors de la venue du ministre pour négocier le mariage de Charles avec Henriette de France. La guerre éclate avec l'Espagne en 1635 et elle est accusée d'entretenir une correspondance avec son frère et de renseigner les adversaires de la France en 1637. Enceinte après 23 ans de mariage, elle donne naissance à 37 ans, le 5 septembre, à un garçon, Louis, le futur Louis XIV. Elle mettra encore au monde Philippe en 1640. À la mort de Louis XIII, le 14 mai 1643, elle devient régnante après avoir cassé le testament de son mari. Elle va gouverner avec le nouveau premier ministre, Jules, cardinal de Mazarin.



230. Jeton AR27, 1654, (Ar, Ø 27 mm, 6 h, 5,97 g).

A/ ANNA• DO• - GRATIA• FR•. (Anne de France par la grâce de Dieu). Buste à droite d'Anne d'Autriche, type Guéant Prieur 133A.

R/ •NVLLOS• PASSVRA• LABORES• ; à l'exergue : 1654. (Elle n'est pas sur le point de se livrer à de grandes tâches). La lune dans son plein, entourée de sept petits nuages.

Usure régulière sur les reliefs. Très bel exemplaire bien centré et recouvert d'une patine grise. F. 12394 a.

R. TTB 180 € / 280 €

Exemplaire provenant de MONNAIES XX, n° 543.

Buste non signé. En argent, ce jeton était absent de la collection Feuardent.



n° 230 R/

www.cgb.fr

NORMANDIE - DUCHÉ DE NORMANDIE - RICHARD I^e (942-996)

Après cinquante ans de dévastations sur l'ensemble de la Gaule, depuis la seconde partie du règne de Charles le Chauve, Charles III le Simple céda à Rollon, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, la région qui devait prendre le nom de Normandie. Guillaume Longue Épée (927-942) fut le premier duc. Son fils mineur, Richard, lui succéda. Il dut faire face à l'invasion de Louis IV d'Outremer qui fut battu par les Danois (943-945). Le monnayage de Richard est mieux connu depuis la découverte et l'inventaire du trésor de Fécamp qui contenait 3.259 pièces de Rouen.



231. Denier, n.d., c. 960-980, Rouen, (Ar, Ø 20,5 mm, 9 h, 1,20 g).

A/+ **RICARDVS**. (Richard). Croix cantonnée de quatre besants.
R/ + **ROTOMAGVS**. (Rouen). Monogramme dégénéré avec un T, une H et un C (ou G).

Ce denier est frappé sur un flan large et est recouvert d'une patine foncée. Quelques reliefs apparaissent sur la face opposée.
Bd.- PA.- (3/20 ou 6/1) - Fécamp. 3367-4146 - L. 208.

R. TTB+ 150 € / 300 €
Exemplaire provenant de la collection Claude Lainé (Normands).

Le trésor de Fécamp contenait de nombreux deniers à ce type qui était inconnu avant l'invention de ce trésor. D'après l'étude qu'en fit Françoise Dumas, il ressort qu'ils ont été frappés du vivant de Richard I^e. Elle indique qu'il peut s'agir d'un monnayage de l'archevêque de Rouen, Hugues (942-989). Le monogramme du revers se retrouve sur certaines monnaies de Jumièges.

NORMANDIE - DUCHÉ DE NORMANDIE - ANONYME (XI^e-XII^e siècle)



232. Denier, n.d., c. 1020-1025, Rouen, (Ar, Ø 18 mm, 9 h, 1,22 g).

A/+ **S-[RVN]-D**, (S couchée). (Rouen). Deux frontons reliés par une barre accostée d'un annelet et d'un T.

R/[•••]O[•••]. Croix cantonnée aux 1 et 4 d'un croissant, aux 2 et 3 d'un besant.

Ce denier est frappé sur un flan régulier et légèrement voilé.
Bd.- PA.- L. 223 (R4).

RRR. TB+ 550 € / 1000 €
Exemplaire provenant de MONNAIES XXII, n° 5 et de la collection Claude Lainé (Normands).

D'après Dominique Legros, ce type monétaire, de poids assez lourd, a été frappé sous Richard II (996-1026). Cette datation repose sur leur présence dans le trésor de Gaillefontaine enfoui vers 1020-1025.



233. Denier dit «à la flèche», n.d., c. 1075-1100, Rouen, (Ar, Ø 18 mm, 0,83 g).

A/ **RO TO**. (Rouen). Flèche, la pointe en haut.

R/ **Anépigraphe**. Croix cantonnée de quatre annelets.

Ce denier est frappé sur un flan irrégulier et est légèrement décentré au revers. Bd.- PA.- L.-.

RRR. TB 450 € / 800 €
Exemplaire provenant de MONNAIES XXII, n° 7 et de la collection Claude Lainé (Normands).

Des deniers de ce style furent découverts dans le trésor de Sahagun en Espagne. D'après Michel Dhénin et Richard Prot (BSFN Avril 1996, p. 76), ce trésor en contenait neuf exemplaires. Ce type monétaire, absent du Poey d'Avant ou du Caron a été décrit par Françoise Dumas (RN 1979, pl. XIX, 15-16).



234. Denier, n.d., c. 1100, Rouen, (Ar, Ø 17 mm, 5 h, 0,75 g).

A/+ **[ROT]OMAGVS**. (Rouen). Croix cantonnée de quatre besants. R/**Anépigraphe**. Croix évidée, cantonnée de quatre besants, dont trois branches sont terminées en T, le quatrième par un fronton accosté de deux annelets.

Ce denier est frappé sur un flan un peu court et irrégulier. Deux infimes petits trous à 1 heure au droit.
Bd.- PA. 133 var. (4/19) - L. 329 (RR).

RR. TB 380 € / 580 €
Exemplaire provenant de MONNAIES XXII, n° 6 et de la collection Claude Lainé (Normands).

Des deniers de ce style furent découverts dans le trésor d'Aversa en Italie qui est daté de la première moitié du XII^e siècle.



n° 42 R/

MONNAIES FÉODALES

PROVENCE - COMTÉ DE PROVENCE - CHARLES I^{er} D'ANJOU (1246-1285)

Charles (1226-1285) est le dernier fils de Louis VIII et de Blanche de Castille. Il a épousé Béatrice en 1246, la fille de Raymond Bérenger V de Provence. Il est comte d'Anjou, du Maine et de Provence (1246-1285), roi de Sicile et de Naples (1266-1285), roi titulaire de Jérusalem (1277-1285). Il perd la Sicile en 1282 après les Vêpres siciliennes qui voient la maison d'Aragon s'imposer dans l'île après le massacre des Français.



235. Denier mansois, n.d., c. 1246-1266, Tarascon, 24/13 dt., 1,84, (Bill, Ø 19 mm, 4 h, 1,12 g). (pd. th. 1,275 g, titre 479 %, taille 1/192 marc, 6 d. A.R.).

A/+ K COMES PROVINCIE. (Charles, comte de Provence). Monogramme dégénéré d'Herbert. R/ + FILI' REGIS FRANCIE. (Fils du roi de France). Croix cantonnée aux 1 et 4 d'un besant, au 3 d'un lis, au 4 d'un alpha. Très bel exemplaire de ce rarissime monnayage. Patine foncée.

Bd. 172 (15 f.) - PA. 1603 (30/11) - SCMF. 41244 - R. 31a. RRR. TTB 550 € / 1000 €

Cet exemplaire provient de MONNAIES V, n° 810.

Le denier mansois (du Mans) était plus lourd que les espèces provençales, proche du poids du parisis. Le Mansoisi figure dans l'Ordonnance de 1315. Ce denier, imité du Mans, a dû courir pour une valeur plus importante en Provence où il ne fut pas apprécié, considéré comme un type étranger. Nous avons proposé dans MONNAIES IV/781, le premier type de denier mansois (Bd.172). De Mey signale dans son ouvrage sur la Provence que seuls trois exemplaires sont répertoriés pour chacun des deux deniers. En tant que comte du Maine, Charles a essayé d'imposer la monnaie la plus lourde du Royaume dans le territoire de sa femme avant la réforme de Saint-Louis et la création du gros tournois.

BLÉSOIS - COMTÉ DE BLOIS - HUGUES DE CHÂTILLON (1292-1307)

Hugues succéda à Jeanne de Châtillon (1279-1292) et fut lui-même suivi par son fils, Gui de Châtillon (1307-1342). Gui vendit son droit de monnayer le 3 mai 1328 à Philippe VI de Valois, mais conserva son comté jusqu'à sa mort.



236. Obole, n.d., c. 1295-1305, Blois, (Bill, Ø 15 mm, 12 h, 0,41 g).

A/+ ho COM• BLEEnSIS, (E, N et M onciaux). (Hugues, comte de Blois). Croix.

R/ Anépigraphe. Tête stylisée à droite, la bouche formée par une étoile à six rais entre deux besants ; devant le nez un lis couché à droite.

Cette obole est frappée sur un flan irrégulier et voilé présentant des éclatements de flan. Exemplaire recouvert d'une patine hétérogène.

Bd. 198 (6 f.) - PA. 1714 (33/11) - L. 992 (R3) - SCMF. -

RR. TB / TTB+ 160 € / 320 €

Dans le trésor de Saint-Maixent (Deux-Sèvres) découvert en 1837 et contenant plus de 4.200 monnaies, il y avait un seul denier correspondant au type de cette obole (Dy.II/333). La monnaie de Blois est citée dans l'ordonnance de 1315.

VENDÔMOIS - COMTÉ DE VENDÔME - JEAN III (1207-1218)

Le monnayage de Vendôme débuterait vers 960 avec Bouchard dit « Chauve-Souris ». Avec Bouchard le Vénérable (958-1012) commencerait le monnayage au type chinonais. Le règne de Jean se place entre Bouchard V (1192-1202) et Jean III (1211-1218). Le type chinonais évolua sous Jean III, n'ayant plus beaucoup de rapport avec le prototype mais copiant le type bléso-chartrain. Le châtel tournois apparaît sur les monnaies de Jean III. Bouchard VI (1315-1354) vend ses droits monétaires à Philippe V le Long en 1320.



237. Obole, n.d., c. 1218-1239, Vendôme, (Bill, Ø 14,5 mm, 4 h, 0,39 g).

A/+ VEDOM E CASTR. (Jean, comte). Croix.

R/ + VEDOM E CASTR. (Château de Vendôme). Tête stylisée à droite, l'œil en forme de rosace ; devant un besant, au-dessous une étoile.

Cette obole est frappée sur un flan assez large et irrégulier. Exemplaire présentant des faiblesses de frappe et recouvert d'une patine foncée. Une partie de la tête du revers apparaît en négatif au droit.

Bd. 227 - PA. 1788 (pl. 36, n° 5) - L. 1246.

RR. TB+ / TTB+ 180 € / 280 €

Ces oboles sont classées à Jean III par Dominique Legros. Elles pourraient également avoir été frappées sous Jean IV (1218-1239).

n° 235 A/



CHÂTEAUDUN - VICOMTÉ DE CHÂTEAUDUN - THIBAUT VI (1205-1218)

Dominique Legros pense que la vicomté de Châteaudun était sous l'influence des comtes de Blois et de Chartres. Cet auteur situe l'apparition des premiers piéforts de Châteaudun sous Thibaut VI.



238. Denier type bléso-chartrain, n.d., Châteaudun, (Ar, Ø 17 mm, 3 h, 0,94 g).

A/ **Anépigraphe**. Tête bléso-chartraine à droite entre un besant et un croissant renversé ; l'œil formé par un besant et le menton par une étoile entre deux besants. R/ + CASTRI^DVn^L. (Châteaudun). Croix.

Bel exemplaire de flan large et complet avec une patine foncée. Bd. 248 - PA. 1845 (38/4) - L. 1127 (R2). - J. Duplessy, Monnaies et trésors en pays Dunois, p. - -.

R. TTB 120 € / 220 €

Cet exemplaire vient d'une très vieille collection (Savoie n°531) et provient de MONNAIES VII, n° 781 et de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).

Ce denier appartient aux dernières émissions anonymes des vicomtes de Châteaudun que D. Legros assigne à Thibaut VI. Ce type de denier se rencontre dans le trésor de Saint-Maixent (Dy. II/333) enfoui entre 1315 et 1322 et qui contenait plus de 4.200 pièces. Des deniers de type similaire ont été frappés à Vendôme.



239. Obole type bléso-chartrain, n.d., c. 1150-1200, Châteaudun, (Ar, Ø 14 mm, 3 h, 0,52 g).

A/ Même Description. R/ Même description.

Bel exemplaire pour ce type de monnayage.

Bd. - - PA. 1847 (38/5) - L. 1129 (R2). - J. Duplessy, Monnaies et trésors en pays Dunois, p.119, n°79 var.

R. TTB 120 € / 200 €

Cet exemplaire vient d'une très vieille collection (Savoie n° 532) et de MONNAIES VII, n° 782 et de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).

Cette obole appartient aux dernières émissions anonymes des vicomtes de Châteaudun que D. Legros assigne à Thibaut VI. L'obole est beaucoup plus rare que le denier pour ce type. Néanmoins, les collections dunoises conservent un nombre beaucoup plus important d'oboles que de deniers.



BERRY - COMTÉ DE SANCERRE - GUILLAUME III OU LOUIS I^{er} (1190-1218-1268)

Les premières monnaies de Sancerre auraient été produites sous Étienne I^{er} (1152-1190) qui fut le seul comte de Sancerre à signer ses monnaies. Les monnaies frappées entre 1190 et 1327 sont anonymes et posent de ce fait de nombreux problèmes de datation.



240. Denier, n.d., c. 1190-1220, Sancerre, (Ar, Ø 20,5 mm, 4 h, 0,83 g).

A/ + IVLIVS CES•A•R. (Jules César). Tête mitrée à gauche ; devant un croissant, derrière une étoile.

R/ + SACRVM CESARIS, (E lunaire). (César le sacré). Croix cannelée au 2 d'un lis, aux 3 d'une étoile à 8 rais.

Exemplaire sur un flan très large présentant de petits éclatements en périphérie en raison d'une frappe vigoureuse. Monnaie nettoyée.

Bd. 305 (10 f.) - PA. - - C. 140 (6/11) - L. 1543 (R3) - SCMF. 4975.

TTB 110 € / 190 €

Exemplaire provenant de MONNAIES VIII, n° 1118 et de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).

Notre exemplaire présente un grénétis très fin et très serré. Ce type de grénétis se rencontre principalement sur les monnaies frappées sous Louis VII (1137-1180) et Philippe Auguste (1180-1123).

La fondation de la ville de Sancerre était attribuée à Jules César, raison pour laquelle figure son nom au droit des monnaies. Le nom de la ville avait en effet été interprété au Moyen Âge comme une déformation de Sanctus Caesaris alors qu'il doit s'agir d'un dérivé de Saint-Satur, nom porté par une collégiale située près du château de Gorden (Cf. Legros, p. 534).

n° 241 R/



www.cgb.fr

MONNAIES FÉODALES

CHÂTEAU-MEILLANT - EBBES DE DÉOLS



241. Denier, n.d., c. 1150, Château-Meillant, (Bill, Ø 19 mm, 3 h, 0,53 g).

A/[+] EBO DE DOLIS. (Ebbes de Déols). Croix perlée et cantonnée de quatre groupes de deux annelets. R/ MELIANVS. (de Limoges). Buste barbu de saint Martial de face.

Ce denier est frappé sur un flan lacaunie, voilé et présentant des faiblesses de frappe. Exemplaire recouvert d'une patine grise. Bd. 327 (40 f.) - PA. 2063 (pl. 45/8).

RRR. TB 1000 € / 2000 €
Monnaie particulièrement rare pour la seigneurie de Château-Meillant.

Le type de Saint-Marital de Limoges est inspiré par le monnayage de Saint-Mayeul de Souvigny et est ici copié sur ce rare denier de Château-Meillant. Saint-Marital de Limoges aurait obtenu le droit de battre monnaie dès la fin du X^e siècle. En fait la fabrication des barbarins débute à Limoges au XII^e siècle. Le type est cité pour la première fois en 1106 et la fabrication dura plus d'un siècle jusqu'à la récupération de la vicomté en 1276 par la Maison de Bretagne.

ANGOUMOIS - COMTÉ D'ANGOULÊME, au nom de Louis IV d'Outremer (936-954)

D'après F. Dumas, les comtes d'Angoulême dépendaient des comtes de Poitiers comme les vicomtes de Limoges. Guillaume d'Étoupe (932-963) ou Guillaume II (963-990) furent comtes de Poitiers à la fin du X^e siècle. Deux Arnaud se succédèrent à la tête du comté dans la seconde moitié du X^e siècle : Arnaud Bouratour et Arnaud Manzer qui étaient, en outre, comtes de Périgord.



242. Denier anonyme, n.d., c. 1000, Angoulême, (Ar, Ø 21,5 mm, 2 h, 1,53 g).

A/+LODOICVS, (S couchée). (Louis). Croix. R/+EGOLISSIME, (S couchées). (Angoulême). Quatre annelets autour d'une croisette. Ce denier est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier laissant apparaître une bonne partie des grênetis extérieurs. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise et sur lequel quelques motifs apparaissent sur la face opposée.

Bd. 445 (3 f.) - PA. 2644 (57/2).

TTB 90 € / 170 €

Nous sommes en présence de l'une des premières monnaies féodales d'Angoulême. Le flan très large de cet exemplaire et son poids lourd (1,53 g) n'ont rien à voir avec ceux des monnaies du début du XI^e siècle. Ce type se rencontrent dans le trésor de Fécamp (cinq exemplaires), la frappe commence avant 980, date de l'enfouissement du trésor de Fécamp, ont été frappées du vivant de Louis IV d'Outremer (936-954) ou peu après. Le nom de Louis sera conservé sur les espèces frappées à Angoulême jusqu'au XII^e siècle.

AQUITAIN - DUCHÉ D'AQUITAINE - CHARLES DE FRANCE (1468-1474)



243. Gros, n.d., Bordeaux, Nef en début des légendes, Nef, (Ar, Ø 28 mm, 3 h, 3,10 g).

A/ (nef) KAROLVS^o R^o FRAICOR^o FILIVS^o AQVITANOR DVX DVX. (Charles, fils du roi de France, duc d'Aquitaine). Écu écartelé aux 1 et 4 de France, aux 2 et 3 d'Aquitaine. R/(nef) SIT: NOMEN: DOMINI: BENEDICTVM:, (ponctuation par deux annelets superposés). (Bénit soit le nom du Seigneur). Croix fleuronnée cantonnée aux 1 et 4 d'un léopard, aux 2 et 3 d'un lis.

Ce gros est frappé sur un flan large, irrégulier et légèrement voilé. Exemplaire présentant quelques faiblesses de frappe et recouvert d'une légère patine grise hétérogène.

Bd.- - PA. 3164 (pl. 67/12).

RRR. TB+ 1900 € / 3000 €

Monnaie provenant de la collection Félix Couchard (vente Weil du 27 janvier 2006, n° 155) et de MONNAIES 50, n° 181. Cette monnaie n'était connue que par deux autres exemplaires, l'un conservé au Cabinet des médailles de Paris et trouvé l'autre provenant du trésor de Millau I, (n° 91), que CGB a vendu à un musée. La monnaie de Millau est en ligne sur le site CGB dans la section Trésor, et est le plus bel exemplaire connu. L'exemplaire que nous présentons est, semble-t-il le seul exemplaire disponible sur le marché. Poey d'Avant, dans son tome II des Monnaies féodales de France, Paris 1860, p. 132 indique « Sur ce remarquable gros, l'influence française est très visible. Sa fabrique très soignée, la bonne qualité du métal qui a été employé, son poids abnormal, démontrent que ce ne fut qu'un essai de monnayage ; aussi l'exemplaire du Cabinet est-il resté unique ». Sa présence dans le trésor de Millau et cet exemplaire présentant une usure nous amènent à considérer cette monnaie non pas comme un essai, mais comme un exemplaire destiné à la circulation.

n° 243 R/



MONNAIES FÉODALES

NAVARRE - ROYAUME DE NAVARRE - HENRI III (1572-1589)

Henri de Navarre (1553-1610), petit-fils d'Henri d'Albret, est le fils d'Antoine de Bourbon et de la reine Jeanne de Navarre. L'enfant est élevé dans la confession réformée par sa mère. Son père meurt au siège de Rouen en 1562 et sa mère le 4 juin 1572 juste avant le mariage d'Henri et de Marguerite de Navarre (1553-1615), le 18 août 1572. Le jeune Henri échappe au massacre de la Saint-Barthélemy, le 24 août, mais reste prisonnier à la Cour de France jusqu'en février 1576. Henri s'enfuit, devient le chef du parti protestant, puis héritier du trône après la mort de François. Henri III meurt assassiné le 2 août et Henri III de Navarre (II de Béarn) devient Henri IV de France. Il va encore mettre dix ans à conquérir son royaume avant l'Édit de Nantes du 13 avril 1598 qui met fin aux Guerres de Religion.



244. Demi-franc, 1582, Saint-Palais, Écu de Navarre sous le buste, Écu de Navarre, (Ar, Ø 28 mm, 2 h, 6,98 g). (pd. th. 7,094 g, taille 1/25 1/2 marc).

A/ **HENRICVS• II• D• G• REX• NAVARE•**. (Henri II, par la grâce de Dieu, roi de Navarre). Grand buste de Henri III de Navarre lauré et cuirassé à droite avec le petit col gaufré, l'armure ornée d'un mascaron en forme de lion ; sous le buste un petit écu de Navarre.

R/ **GRATIA• DEI[•] SVM• ID• Q• SVM•** 1582. (Par la grâce de Dieu, je suis ce que je suis). Écu couronné à multiples quartiers, coupant la légende en haut.

Ce demi-franc est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier. Exemplaire présentant des faiblesses de frappe ainsi que des tréflages. Bd. 599 (15 f.) - PA. 3482 (75/2).

RR. TB+ / TTB+. 290 € / 550 €
Exemplaire provenant de la collection Motte, 2^e vente et de MONNAIES 46, n° 418.

La croix du droit apparaît en négatif au revers. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise. Bd. 715 (5 f.) - PA. 3683 (80/15).

R. TTB+. 200 € / 350 €

Ce type a été utilisé après le type (Bd.713) qui s'inspirait du monnayage de Raymond IV (1088-1105). Nous sommes en présence d'un type complètement nouveau qui ne sera pas repris par Alphonse Jourdain.

Languedoc - Comté de Saint-Gilles - ALPHONSE JOURDAIN (1112-1148)

Alphonse Jourdain a succédé à Bertrand comme comte de Toulouse et fut aussi comte de Saint-Gilles. À sa mort, Alphonse II fut rapidement remplacé par Raymond V (1148-1194). Alphonse Jourdain, qui était le fils de Raymond IV de Saint-Gilles, voulut reconquérir le comté de Tripoli sur Guillaume II (1137-1152) son neveu, petit-fils de Bertrand, demi-frère d'Alphonse, mais il trouva la mort en 1148 à Césarée du Liban lors de la deuxième Croisade (1147-1149).



246. Obole, n.d., 1112-1119/1125/7-1148, Saint-Gilles ou Nîmes, (Ar, Ø 12 mm, 7 h, 0,31 g).

A/ + **ANFOS**. (Alphonse, comte). Croix cantonnée au 1 d'un besant. R/ **ONOR EGIDI**. (Seigneurie de Saint-Gilles). Agneau pascal passant à gauche, sous une croix à long pied accostée de deux besants. Bd. -- PA. 3716 (81/15).

RR. B+. 450 € / 750 €
Exemplaire provenant de VSO MONNAIES 46, n° 427. Obole de la plus grande rareté absente du Boudeau et semblant inédite en raison de la présence d'un seul besant en cantonnement de la croix du droit.

Le monnayage pour Saint-Gilles n'est pas connu avant Alphonse Jourdain (1112-1148), par ailleurs comte de Toulouse. La première mention daterait de 1095 et semble douteuse. La légende de revers peut se traduire par Seigneurie de Saint-Gilles. Ce monnayage aurait pu être fabriqué pendant l'occupation de Toulouse par Guillaume IX d'Aquitaine entre 1119 et 1125/7 ce qui justifierait la rareté de ces monnaies.

n° 243 A/



Languedoc - Comté de Toulouse - BERTRAND (1105-1112)

Bertrand récupéra le comté de Toulouse après la première occupation de Guillaume IX d'Aquitaine (1086-1127) qui avait duré deux ans (1098-1100). Il dut sans cesse lutter contre ses voisins. Alphonse Jourdain lui succéda en 1112.



245. Denier, n.d., c. 1110, Toulouse, (Ar, Ø 18 mm, 9 h, 1,29 g).

A/ **BERTAN COM**. (Bertrand, comte). Croix cantonnée au 4 d'un annelet. R/ + **TOLOSA CIVI**, (légende commençant à 9 heures). (Cité de Toulouse). Croix à long pied entre deux annelets. Ce denier est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier.

MONNAIES FÉODALES

LANGUEDOC - VICOMTÉ DE NARBONNE - RAYMOND I^e (966-1023)

La vicomté de Narbonne fut d'abord gouvernée par des vidames amovibles, Milon vers 760, puis par des vicomtes comme Raymond I^e (966-1023), enfin par des vicomtes héréditaires à partir d'Aimery I^r (1080-1105).



247. Denier, n.d., c. 1000, Narbonne, (Ar, Ø 19 mm, 1,18 g). A/ :RAIMVL (début de légende à 9 heures). (Raymond). Croix cantonnée au 2 d'un besant.

R/ :AIBONAI. (Narbonne). Quatre annelets autour d'un besant. Exemplaire frappé sur flan large, irrégulier et voilé. Ce denier présente quelques faiblesses de frappe au revers et est recouvert d'une patine grise. Bd. 734 var. - PA. 3744 - CLR.L278.

R. TTB+ / TTB..... 380 € / 520 €
Exemplaire illustré page 80, n° L278, de l'ouvrage d'Ali Benabiba et Jean-Marie Diaz.



248. Obole, n.d., c. 1000, Narbonne, (Ar, Ø 14 mm, 0,72 g). A/ :RAIMVND. (Raymond). Croix cantonnée au 4 d'un besant. R/ :NARBONA. (Narbonne). Quatre annelets autour d'un besant. Cette obole est frappée sur un flan régulier et épais. Hauts reliefs. Patine foncée dans les champs. Bd. - - PA. 3745 - CLR.L270.

RRR. TTB 750 € / 1100 €
Obole classée R4 dans l'ouvrage d'Ali Benabiba et Jean-Marie Diaz. Manque au Boudeau. Exemplaire de poids lourd et avec une légende peu dégénérée permettant de penser à une émission probable du X^e siècle.

LANGUEDOC - VICOMTÉ DE BÉZIERS - ROGER II (1167-1194)

Les vicomtes de Béziers étaient aussi vicomtes de Carcassonne depuis le mariage de Raymond I^e (1002-1012) avec Garsinde, vicomtesse de Béziers et d'Agde. Roger II succéda à Raymond Trencavel (1150-1167) qui avait été assassiné dans l'église Sainte-Madeleine de Béziers sous les yeux de l'évêque. Raymond Trencavel II, petit-fils de Roger II, est le dernier vicomte de Carcassonne et de Béziers de 1209 à 1247, en pleine hérésie cathare. Dépossédé de Carcassonne par Simon de Montfort en 1209, il céda les deux vicomtés au roi de France, Louis IX, en 1247.



249. Denier, n.d., c. 1170-1190, Béziers, (Ar, Ø 17,5 mm,

12 h, 0,74 g).

A/ + ROG'• VICECO, (légende commençant à 11 heures). (Roger, vicomte). R barrée .

R/ + BITERI CIVI. (Cité de Béziers). Croix cantonnée au 2 d'un anneaulet.

Ce denier est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier laissant apparaître l'essentiel des grénètis extérieurs. Petite tache sur l'R du champ du droit et quelques reliefs apparaissent en négatif sur la face opposée. Exemplaire recouvert d'une patine grise.

Bd. 751 (15 f.) - PA. 3831 (85/8).

RR. TTB+ 130 € / 230 €

Exemplaire provenant de la collection Claude Lainé

La monnaie biterroise est d'inspiration toulousaine. Néanmoins, le monnayage de Roger II est particulier avec la lettre monogramme dans le champ du droit. Le trésor de Saint-Julien du Puy (81) en contenait un exemplaire (Dy.I/308). Un trésor malheureusement dispersé sans étude il y a quelques années a fait apparaître un grand nombre de ces monnaies sur le marché numismatique.



250. Obole, n.d., c. 1170-1190, Béziers, (Ar, Ø 13 mm, 9 h, 0,31 g).

A/ Même Description. R/ Même description.

Cette obole est frappée sur un flan large, légèrement irrégulier et voilé. Exemplaire recouvert d'une patine grise hétérogène. La croix du revers apparaît en négatif au droit.

Bd. 752 (20 f.) - PA.-.

RR. TTB 550 € / 1000 €

Exemplaire provenant de la collection Claude Lainé
L'obole de Béziers est nettement plus rare que les deniers de Béziers.



www.cgb.fr

MONNAIES FÉODALES

LANGUEDOC - SEIGNEURIE D'ANDUZE ET DE SAUVE - BERNARD II (1145-1164)

Anduze et Sauve appartenait à la famille de Bermond entre le X^e et le XI^e siècle. Bernard II d'Anduze était le mari d'Ermengarde, vicomtesse de Narbonne (1143-1192). Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, avait été le tuteur d'Ermengarde entre 1134 et 1143 après la mort de son père Aimery II (1108-1134). Les monnaies ont commencé d'être fabriquées sous Bernard II. Poey d'Avant avait justement remarqué que le petit besant de forme ovoïde qui cantonne la croix du revers était peut-être la marque d'une nouvelle émission. En 1248, les seigneurs d'Anduze et de Sauve vendirent l'atelier de Sommières à Louis IX.



251. Denier ou bernardin, n.d., c. 1150-1160, Sommières, (Ar, Ø 18,5 mm, 12 h, 0,79 g).

A/+ ANDVSIENSIS. (Anduse). B accosté de quatre besants.
R/ + SALVIENSIS. (Sauve). Croix ancrée cantonnée au 1 d'un besant.

Ce denier est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier présentant des éclatements. Faiblesse de frappe au centre du droit.
Bd. 757 (3 f.) - PA. 3853 (86/4) - SCMF. 4014.

R. TTB / TTB+ 180 € / 260 €
Exemplaire provenant de MONNAIES 39, n° 574.

Les monnaies ont commencé d'être fabriquées sous Bernard II. Poey d'Avant avait justement remarqué que le petit besant de forme ovoïde qui cantonne la croix du revers était peut-être la marque d'une nouvelle émission. En 1248, les seigneurs d'Anduze et de Sauve vendirent l'atelier de Sommières à Louis IX. Nous avons une charte de Louis IX pour Sommières en 1265, reproduite dans le Manuel de Numismatique d'A. Blanchet (II, p. 501-502).

LANGUEDOC - ÉVÊCHÉ DE VIVIERS - ANONYME (1177-1306)

Viviers, sur la rive droite du Rhône, était située en contrebas à l'époque romaine sur le site d'Alba puis la ville se réfugia ensuite sur le rocher. Viviers est évêché depuis le IV^e siècle. Rattaché au Saint-Empire, les évêques reçoivent le droit de monnayer de l'empereur Conrad en 1147. Le bail monétaire est confirmé par Frédéric I^r Barberousse (1152-1190) en 1177, puis par Frédéric II de Hohenstaufen (1197-1250) en 1214. Le voisin le plus dangereux pour les évêques, est le comte de Toulouse. Après le traité de Paris, en 1229, les évêques s'émancipent de la tutelle languedocienne. Le monnayage avec un nom d'évêque débute avec Guillaume de Falguières (1294-1297) et cesse avec Aimar de la Voulte (1326-1365) au moment de la Grande Peste en 1348.



n° 248

252. Denier, n.d., c. 1200, Viviers, (Bill, Ø 16 mm, 12 h, 0,80 g).
A/ EPISCOPVS. (Évêque). Buste mitré à gauche.
R/ + VI•VA•RII. (de Viviers). Croix.

Ce denier est frappé sur un flan irrégulier et assez large présentant de petits éclatements. Exemplaire recouvert d'une patine grise hétérogène. La croix du revers apparaît en négatif au droit.
Bd. 762 - PA. 3864 (pl. 86, n° 12).

R. TTB / TB+ 200 € / 300 €
Ce type monétaire est daté par Poey d'Avant du début du XIII^e siècle.



253. Denier, n.d., Viviers, (Bill, Ø 16 mm, 6 h, 0,62 g).
A/ + EPISCOPVS. (Aimar, évêque). Crosse.
R/ :VI°VA°RII:. (de Viviers). Croix coupant la légende.

Ce denier est frappé sur un flan irrégulier et large. Exemplaire recouvert d'une jolie patine grise.
Bd. 764 (5 f., obole) - PA.- (pl. 86/13).

R. TTB / TB+ 250 € / 350 €

Ces monnaies sont considérées par Boudeau comme des oboles. Nous pensons qu'il s'agit d'un denier de poids léger. Son émission est à situer dans le courant du XIII^e siècle.

MONNAIES FÉODALES

PROVENCE - MARQUISAT DE PROVENCE - RAYMOND V (1148-1194)

Le marquisat de Provence entra dans le patrimoine de la maison de Toulouse par le mariage de Guillaume Taillefer et d'Emma, la fille du comte de Provence. Le territoire était situé au nord de la basse Durance. Dans cette région d'Empire, les comtes de Toulouse étaient comtes palatins, ducs de Gothie et marquis de Provence. Le monnayage ne commence pas avant la seconde moitié du XII^e siècle, sur un modèle rapporté de Terre Sainte. Raymond V (1148-1194), Raymond VI (1194-1222) et Raymond VII (1222-1249) monnayèrent à Pont-de-Sorgues. Après l'évitement de l'hérésie cathare et la fin de la croisade en Languedoc, par le traité de Paris en 1229, Raymond VII devait céder le marquisat au Saint-Siège. Frédéric II (1197-1250) s'y opposa. Nous avons encore des monnaies pour Alphonse de Poitiers (1241-1271), frère de Saint-Louis, qui avait épousé Jeanne, fille de Raymond VII. Le monnayage semble avoir cessé en 1263. La papauté entra en possession du marquisat en 1274.



254. Denier ou raimondin neuf ou fort, n.d., c. 1177-1185, Pont-de-Sorgues, (Bill, Ø 17,5 mm, 9 h, 1,07 g).

A/+ R: COMES: PALATII, (ponctuation par trois besants superposés). (Raymond, comte palatin). Croix de Toulouse. R/+ DVX• MARCHIO• PV, (légende commençant à 9 heures). (Duc et marquis de Provence). Étoile à huit rais posée sur un croissant.

Ce denier présente des reliefs très marqués et est frappé sur un flan assez régulier. Une légère patine grise le recouvre.
Bd. 787 (2 f.) - PA. 3730.

TTB+ 110 € / 170 €
Exemplaire provenant de MONNAIES XXII, n° 338 et de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).

À partir d'exemplaires surfrappés, Jean Christian Moesgaard (« Deux deniers provençaux surfrappés du XII^e siècle : la chronologie des raimondins du marquisat de Provence », BSFN, octobre 1989, p. 645-649) a montré que ce type monétaire, précédemment donné à Raymond VII de Toulouse (1222-1249), était en fait frappé plus tôt, vers 1177-1185.



255. Denier ou raimondin neuf ou fort, n.d., c. 1177-1185, Pont-de-Sorgues, (Bill, Ø 19 mm, 3 h, 0,97 g).

A/ Même Description. R/ Même description.

Ce denier est frappé sur un flan large et irrégulier. Quelques reliefs apparaissent sur la face opposée. Exemplaire recouvert d'une patine grise. Bd. 787 (2 f.) - PA. 3730.

TTB 90 € / 140 €
Exemplaire provenant de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).



256. Obole, n.d., c. 1177-1185, Pont-de-Sorgues, (Bill, Ø 14,5 mm, 12 h, 0,34 g).

A/+ R: COMES: PALACI, (ponctuation par trois besants superposés). (Raymond, comte palatin). Croix de Toulouse.

R/+ DVX• MARCH: PV, (légende commençant à 9 heures). (Duc et marquis de Provence). Étoile à huit rais posée sur un croissant. Cette obole est frappée sur un flan assez large et irrégulier. Exemplaire présentant de hauts reliefs et recouvert d'une patine grise. Petite faiblesse de frappe de 2 à 4 heures au droit.
Bd. 789 (3 f.) - PA. 3728 (81/19).

TTB+ 130 € / 230 €
Exemplaire provenant de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).



257. Obole, n.d., c. 1177-1185, Pont-de-Sorgues, (Bill, Ø 14 mm, 11 h, 0,48 g).

A/+ R: COMES: PALATII, (ponctuation par trois besants superposés). (Raymond, comte palatin). Croix de Toulouse. R/+ DVX• MARCHIO• PV, (légende commençant à 9 heures). (Duc et marquis de Provence). Étoile à huit rais posée sur un croissant.

Cette obole est frappée sur un flan assez large et irrégulier. Petit éclattement de flan à 9 heures au revers. Exemplaire recouvert d'une patine grise. Bd. 789 (3 f.) - PA. 3728 (81/19).

TTB+ 130 € / 250 €
Exemplaire provenant de MONNAIES XXII, n° 339 et de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).

PROVENCE - MARQUISAT DE PROVENCE - RAYMOND VI (1156-1222)

Raymond VI (1156-1222) est comte de Toulouse, duc de Narbonne, Marquis de Provence, Comte de Quercy et d'Albi.



258. Denier ou raimondin, n.d., c. 1200-1220, Pont-de-Sorgues, (Ar, Ø 16,5 mm, 4 h, 0,63 g).

A/+ R COMES, (légende commençant à 6 heures). (Raymond, comte). Soleil entre deux besants au-dessous d'un croissant de lune. R/ D/ V/ X/ M, (Duc, marquis). Croix de Toulouse coupant la légende.

Ce denier est frappé sur un flan irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise et sur lequel quelques motifs apparaissent sur la face opposée. Bd. 785 (2 f.) - PA. 3723 (81/17) - CLR.L213.

TTB+ 100 € / 180 €
Exemplaire provenant de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire). Le monnayage semble avoir commencé à la fin du règne de Raymond V de Toulouse (1148-1194). L'atelier prit de l'importance sous les règnes de Raymond VI et de Raymond VII à cause de la croisade contre les Albigeois. Le type du soleil surmontant le croissant est directement inspiré par le monnayage de Tripoli de Raymond II (1137-1152) ou de Raymond III (1152-1182). Roberts (SCMF) donne ce type à Raymond VII.

MONNAIES FÉODALES

PROVENCE - COMTÉ DE FORCALQUIER - GUILLAUME V DE SABRAN (1209-1220)

Bertrand III de Forcalquier (1129-1150) eut trois enfants : son cadet, Bertrand II, comte d'Embrun (1150-1208), Guillaume IV son aîné, comte de Forcalquier (1150-1209) et une fille, Alix, qui est la mère de Guillaume V.



259. Denier ou guillelmus, n.d., c. 1210-1250, Pertuis, (Bill, Ø 18 mm, 5 h, 0,85 g).
A/ + VI•LELO•MVS, (S couchée). (Guillaume, comte). Dans le champ posé en carré C/O/M/E, un besant au centre. R/ + PROENCIE. (de Provence). Croix cantonnée au 2 d'un besant.

Ce denier est frappé sur un flan irrégulier et voilé. Petite trace de pliure. Exemplaire recouvert de petites taches rouges. Bd. 803 (12 f.) - PA. 3926 var. - R.n° 4 p. 196.

RR. TB+ 170 € / 260 €
Ces deniers étaient précédemment attribués à Guillaume II ou IV de Forcalquier (1150-1220). Il faut restituer les deniers avec VVILLELMVS à Guillaume IV (1150-1209) et ceux avec VILELMVS à Guillaume V (1209-1250). Ces monnaies, qui connaissent une grande diffusion comme les raimondins, se trouvent dans les textes sous le nom de guillelmus. Les deniers de Guillaume IV sont assez communs, ceux de Guillaume V, d'un poids plus faible, sont assez rares.

Bd. 880 (3 f.) - CNI/III. 38 - G. 70 - NP. 26/71.

RRR. TB 380 € / 650 €
Ces pièces de 8 deniers furent frappées uniquement en 1720. Il existe une variété un peu plus rare où les fuseaux sont absents.

CORSE INDÉPENDANTE - PASCAL PAOLI (1761-1768)

La Corse était une possession génoise depuis 1347 quand les Corses se révoltent en 1731-1732. Pascal Paoli (1725-1807) est élu général en chef en 1755 et la Corse est indépendante à partir de 1761 et jusqu'en 1768 où le traité de Versailles du 15 mai 1768 réunit la Corse au Royaume malgré une résistance acharnée des Corses qui veulent maintenir leur indépendance. Laetitia et Charles Bonaparte, eux aussi résistants devaient donner naissance à Napoléon dans une Corse française le 15 août 1769. Pascal Paoli, battu à Pontenuovo en 1769, quitte la Corse. Il y reviendra en 1793 avec une escadre anglaise qui occupera l'île jusqu'en 1796. Pascal Paoli mourra en exil à Londres.



261. 2 soldi, 1766, Murato, (Bill, Ø 18 mm, 12 h, 1,24 g).
A/ Anépigraphe. Tête de maure timbrée sur un écu couronné festonné soutenu par deux tritons armés, posé sur un cartouche orné ; grénétis dans un cercle. R/ 2 / SOLDI / 1766. (2 sols, 1766), en trois lignes ; grénétis dans un double cercle. Cet exemplaire est décentré au revers et présente des faiblesses de frappe. Exemplaire présentant encore un peu d'argenture et une petite irrégularité de flan à 3 heures au droit.

Bd. 889 - Doazan 66/2C.

RR. TTB 420 € / 550 €
La pièce de 2 soldi ne fut frappée qu'en 1762, 1764 et 1766. C'est une pièce divisionnaire beaucoup plus rare que le 4 soldi qui reste la pièce la plus courante du monnayage corse de Paoli. Pour les 2 soldi de 1766, Daozan discerne quatre groupes dont le dernier serait constitué par des faux. Notre exemplaire appartient au groupe C car il présente de grands chiffres au revers et de grands tritons.

MONACO - PRINCIPAUTÉ DE MONACO - ANTOINE I^{er} GRIMALDI (1701-1731)

Antoine I^{er} naquit de l'union de Louis I^{er} et de Charlotte de Grammont. Après avoir passé 40 ans à Versailles, il devient prince à la mort de son père survenue en 1701. En 1731, il décède sans héritiers et laisse le trône à sa nièce Louise Hypolite.



260. Huit deniers (dardenna), 1720, Monaco, (Cu, Ø 23,5 mm, 6 h, 4,01 g).
A/ •ANT•I•D•G•PRIN•MONOECI• - D - 8. (Antoine I^{er}, par la grâce de Dieu prince de Monaco). A couronné et trois fuseaux posés 2 et 1. R/ •TV•NOS•AB•HOSTE•PRO• ; sous un trait d'exergue : S•DEV•. (Mon secours vient du Seigneur). Sainte Dévote drapée et nimbrée sur les flots, accostée de 17-20.

Cette pièce de huit deniers est frappée sur un flan régulier présentant un petit choc sous le D de DEV et dans le champ du revers. Exemplaire ayant été nettoyé et présentant des rayures au droit comme au revers.



MONNAIES FÉODALES

ORANGE - PRINCIPAUTÉ D'ORANGE - RAYMOND IV (1340-1393)

Orange a souvent imité les monnayages de ses voisins ou même de régions beaucoup plus éloignées. Le roi en fit souvent reproche aux princes, interdisant la circulation des espèces de la principauté dans le royaume. À la mort de Raymond IV, sans héritier direct, la principauté passa dans la maison de Chalon avec Jean I^{er} (1399-1412).



262. Gros gillat ou carlin, n.d., c. 1340-1360, Orange, (Ar, Ø 22 mm, 12 h, 1,39 g).

A/ * - •R• PRICE-PS• AVRA*. (Raymond, prince d'Orange). Raymond IV trônant de face sur une chaise curule ornée de deux têtes de lion, tenant un lis de la main droite et un sceptre fleurdelisé de la main gauche. R/mOn-ETx CI-VITS• - AVRA. (Monnaie de la cité d'Orange). Croix coupant la légende et cantonnée de quatre cornets. Ce gros est frappé sur un flan irrégulier et légèrement voilé. Exemplaire présentant de petites faiblesses de frappe.

Bd. 986 (3 f.) - PA. 4514 var. (98/4 var.) - SCMF. 6877 var.
TTB / TB+ 90 € / 170 €

Exemplaire provenant de MONNAIES 39, n° 579.

Ce type est directement copié des carlins d'argent ou gillats de Robert d'Anjou, comte de Provence et roi de Naples (1309-1343). Le poids et le titre de notre exemplaire n'ont plus rien à voir avec le prototype provençal. La frappe des gillats s'arrête en Provence vers 1360 et doit permettre de dater cette monnaie.

DAUPHINÉ - DAUPHINS DU VIENNOIS - CHARLES (FUTUR CHARLES VII) (1417-1422)

Charles VII (1403-1461) n'est devenu dauphin qu'en 1417 après la mort de ses frères Louis (1397-1415) et Jean (1398-1417). Charles VI avait été roi-dauphin de 1380 à 1409. Louis devint Dauphin en 1409, puis son frère Jean en 1415, enfin Charles en 1417. Il allait rester dauphin jusqu'en 1422, date de la mort de son père Charles VI, puis jusqu'en 1440, date à laquelle il passa le titre à son fils Louis (1423-1483).



263. Petit blanc, n.d., c. 1417-1422, Montélimar, Annelet 3^e au droit et au revers, Annelet 3^e, (Ar, Ø 20 mm, 3 h, 1,28 g). A/+ KAROL• REGS• FRAn• FIVS. (Charles, fils du roi de France). Croix. R/+ DALPhS• VIENENSIS. (Dauphin de Viennois). Dans un losange, champ écartelé aux 1 et 4 de France, aux 2 et 3 de Dauphiné.

Ce petit blanc est frappé sur un flan irrégulier, légèrement voilé et un peu court. Exemplaire recouvert d'une patine grise. Bd. 1086 (HC) - PA. 4943 (110/13).

RRR. TTB / TB+ 350 € / 480 €
Monnaie particulièrement rare frappée entre 1417 et 1422 et sans cote dans le Boudeau.

DAUPHINÉ - DAUPHINS DU VIENNOIS - CHARLES VII (1422-1440)

Charles VII (1403-1461) n'est devenu dauphin qu'en 1417 après la mort de ses frères Louis (1397-1415) et Jean (1398-1417). Charles VI avait été roi-dauphin de 1380 à 1409. Louis devint Dauphin en 1409, puis son frère Jean en 1415, enfin Charles en 1417. Il allait rester dauphin jusqu'en 1422, date de la mort de son père Charles VI, puis jusqu'en 1440, date à laquelle il passa le titre à son fils Louis (1423-1483).



264. Denier ? dentillé, n.d., Romans, Point sous la 2^e lettre du droit et du revers, Point 2^e, (Bill, Ø 20,5 mm, 11 h, 1,38 g). A/ KARO-LVS - FRAn - REX, (AR et An liés). (Charles, roi des Francs). Croix coupant la légende.

R/+ DALPhS: VIEnESIS. (Dauphin de Viennois). Dauphin à gauche dans un polylobe.

Ce denier est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier. La croix du revers apparaît en négatif au droit. Exemplaire recouvert d'une patine grise.

Bd. - Morin® 71 p. 265, (pl. 16/6) - PA. 4963 (110/9).

R. TTB 280 € / 380 €

Ce type monétaire a probablement été frappé sous Charles VII en raison de la présence du polylobe au revers qui est proche de celui se rencontrant sur les espèces royales de Charles VII frappées vers 1431.

LYONNAIS - LYON - CONRAD LE PACIFIQUE (937-993)

Conrad (937-993) est devenu roi de Bourgogne en 937, succédant à son père Rodolphe II. Il a épousé en 964 Mathilde (934 - c. 980), la fille de Louis IV d'Outremer et la sœur de Lothaire, qui lui apporta Lyon en dot. Conrad réunit le royaume d'Arles à celui de Bourgogne, formant le grand royaume de Provence.



265. Denier, n.d., c. 949-993, Lyon, (Ar, Ø 20,5 mm, 2 h, 1,16 g).

A/+ CONDAVS D, (N et D liés). (Conrad). Croix.

R/+ LVCDVNVS, (légende commençant à 9 heures). (Lyon). Monogramme de Burcard.

Ce denier est frappé sur un flan assez large, légèrement irrégulier et voilé. Exemplaire recouvert d'une patine grise et présentant quelques faiblesses de frappe. Quelques motifs apparaissent sur la face opposée.

Bd. 1122 (40 f.) - PA. - - C. 537 (pl. 22/13).

RRR. TTB / TB+ 800 € / 1200 €

Le monogramme du revers a été attribué à Burcard I^{er} (949-956) puis à Burcard II de Bourgogne (979-1031).

MONNAIES FÉODALES

LYONNAIS - LYON - HENRI LE NOIR (1039-1056)



266. Denier, n.d., c. 1039-1056, Lyon, (Ar, Ø 19 mm, 6 h, 1,09 g).

A/+ HEINRICVS. (Henri). Croix.

R/+ LVGDVIIVS. (Lyon). S dans le champ.

Ce denier est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise. Petit choc à 6 heures au revers.

Bd. 1127 (25 f.) - PA. 5025 (pl. 112/22).

TTB 250 € / 380 €

L'attribution à Henri le Noir est parfois discutée. Certains numismates y voient le nom de l'empereur Henri II associé à Rodolphe III de 1018 à 1024.

LYONNAIS - ARCHEVÊCHÉ DE LYON - ANONYMES (XIII^e-XIV^e siècles)

Plusieurs archevêques se sont succédés au siège épiscopal de Lyon entre 1270 et 1320 dont Adhémar de Roussillon (1274-1282) et Pierre III de Savoie (1308-1320). Philippe IV le Bel entra en possession de Lyon en 1312. Il respecta le droit de monnayage des archevêques.



267. Gros, s.d., c.1280-1320, Lyon, (Ar, Ø 23 mm, 7 h, 2,48 g).

A/+ PRIMA SEDES, (E lunaires). (Premier siège). Grande L croiséte, cantonnée à gauche d'un soleil à 6 rayons, à droite d'un croissant. R/+ GALLIARVM. (de Gaule). Croix cantonnée au 2 d'un soleil à six rayons, au 3 d'un croissant. Ce gros est frappé sur un flan large, irrégulier et légèrement voilé. Exemplaire recouvert d'une patine grise et présentant une usure régulière.

Bd. - - PA. 5054 (114/15).

RRR. TB+ 450 € / 800 €

Exemplaire provenant de MONNAIES V, n° 826 et de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).

Par analogie avec le double denier, ce gros a été fabriqué au XIII^e siècle. Rollin et Feuardent en avaient placé la frappe sous le règne de Louis IX. La fabrication, comme à Vienne, ne doit pas commencer avant 1285. Le système monétaire comprend des gros, demi-gros, blances, quarts de gros, patacs, doubles denier, deniers, demi-deniers et quarts de denier.

LYONNAIS - ARCHEVÊCHÉ DE LYON - ANONYMES (XII^e-XIV^e siècles)

La concession de la monnaie de Lyon pourrait dater de l'époque de Charles II le Chauve. Ce droit monétaire fut souvent disputé par les rois de Bourgogne aux X^e et XI^e siècles, en particulier par Henri III de Bourgogne. Frédéric I^r Barberousse (1152-1190) confirma la concession de la Monnaie de Lyon à l'archevêque Humbert le 18 novembre 1157 (A. Blanchet, Manuel, op. cit., p.369). La Monnaie, après l'annexion française de 1312, conserva ses priviléges monétaires dans le règlement de 1315. L'atelier épiscopal disparut à la fin du XIV^e siècle.



268. Double denier, n.d., c.1280-1320, (Bill, Ø 21 mm, 8 h, 1,52 g).

A/+ PRIMA SEDES, (E lunaires). (Premier siège). Grande L barrée, cantonnée d'un soleil à gauche, d'un croissant à droite. R/+ GALLIARVM. (des Gaules). Croix cantonnée au 2 d'un soleil, au 3 d'un croissant.

Ce double denier est frappé sur un flan irrégulier et présente quelques faiblesses de frappe. De petites taches au droit et exemplaire semblant avoir été nettoyé.

Bd. 1136 (10 f.) - PA. 5042 (113/19).

R. TB+ 120 € / 180 €

Exemplaire provenant de MONNAIES III, n° 549 et provenant de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).

Le poids du denier s'est affaibli depuis la seconde moitié du XIII^e siècle. Le poids du denier qui, au départ, dépassait 1,20 g est tombé à 1,00 g puis 0,80 g.



269. Denier, s.d., c.1280-1320, Lyon, (Ar, Ø 18 mm, 3 h, 0,91 g).

A/+ PRIMA SEDES, (E lunaires). (Premier siège). Grande L croiséte, cantonnée à gauche d'un croissant.

R/+ GALLIARV. (de Gaule). Croix cantonnée au 1 d'un soleil à cinq rayons.

Ce denier est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire présentant de hauts reliefs et recouvert d'une patine foncée. La croix du revers apparaît légèrement en négatif au droit. Bd. 1138 (10 f.) - PA. 5047 (113/21).

RR. TTB+ 350 € / 700 €

Exemplaire provenant de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).

Cette monnaie doit appartenir à la série du gros frappée à partir de 1285 en raison des motifs, soleil et lune se retrouvant sur le gros. Boudeau classe cette monnaie parmi les oboles. Nous pensons qu'il s'agit d'un denier en raison de son poids et de son diamètre.

MONNAIES FÉODALES



270. Denier, s.d., c.1280-1320, Lyon, (Ar, Ø 17 mm, 10 h, 0,79 g).

A/Même Description. R/+ GALLIAR'V. (de Gaule). Croix cantonnée au 1 d'un soleil à cinq rayons.

Ce denier est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire présentant de hauts reliefs et recouvert d'une patine hétérogène portant de petites taches.

Bd. 1138 (10 f.) - PA. 5047 (113/21).

RR. TTB+ 350 € / 700 €

Exemplaire provenant de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).

SAVOIE - COMTÉ DE SAVOIE - AMÉDÉE III (1103-1148)

Amédée III (1094-1148) est le fils Humbert II, comte de Savoie. Il succède à son père en 1103 sous la tutelle de sa mère.



272. Denier secusien ou obole, n.d., Suse, (Bill, Ø 16 mm, 10 h, 0,55 g).

A/O AIIIEDEVS, (S couchée). (Amédée). Croix cantonnée aux 1 et 2 d'un besant.

R/ O SECVSIAS, (S couchée). (Suse). Deux besants.

Cette monnaie est frappée sur un flan irrégulier et présente de petits manques de métal. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise et présentant une usure régulière.

Bd. - Sim.I. 5/a ou 8 - Biaggi - Cud.-.

RRR. TB+ 500 € / 950 €

Type particulièrement rare avec seulement deux besants au revers. Le poids léger de cet exemplaire nous fait penser à une obole, toutefois il pourrait s'agir d'un denier léger en raison des légers manques de métal.

SAVOIE - DUCHÉ DE SAVOIE - PRINCIPAUTÉ D'ACHAÏE - LOUIS D'ACHAÏE (1402-1418)

Fils de Jacques d'Achaïe et de Marguerite de Beaujeu, Louis succéda à son frère mort en 1402 et mourut à Turin le 6 décembre 1418 sans successeur. Avec lui s'éteignit la branche des seigneurs de Savoie et princes d'Achaïe.



271. Quart de gros (2^e type), n.d., 7/08 au 12/12/1418, Turin, (Bill, Ø 22 mm, 4 h, 1,56 g). (pd. th. 1,95 g, titre 349 %, taille 1/125 marc, 4 d. 8 gr.).

A/ + LVDOVICVS: D: SABAVD' (étoile, évidée en cœur). (Louis, duc de Savoie). Croix dans un double quadrilobe.

R/ + PRInCPS: AChAIE* ZE*(étoile, évidée en cœur). (Prince d'Achaïe). Croix ancrée.

M/ Rose à 6 pétales en ponctuation des légendes = Martinetti Mercier.

Bel exemplaire au flan irrégulier. Les reliefs sont bien venus à la frappe. Une jolie patine de médaillier le recouvre.

Bd. - Sim.I. 18 - Cud. 244d.

RR. TTB+ 490 € / 900 €

Cet exemplaire est de meilleure qualité que celui présenté dans l'ouvrage de Sergio Cudazzo.

Les monnaies de principauté d'Achaïe ont été frappées seulement au nom de quatre princes issus de la maison de Savoie, Philippe (1295-1334), Jacques (1334-1367), Amédée (1367-1402) et enfin Louis (1402-1412).

BOURGOGNE - DUCHÉ DE BOURGOGNE - JEAN DE NORMANDIE (00/04/1350-22/08/1350)

Jean, fils ainé du roi de France Philippe VI, fut baillié de Bourgogne d'avril au 22 août 1350. À la mort de son père, il fut couronné roi de France sous le nom de Jean II.



273. Double parisis, n.d., Auxonne, (Ar, Ø 22,5 mm, 2 h, 0,96 g).

A/ [IOH]ANES: D: AV[•••]. (Jean d'Auxonne). FRAN/ CORV, en deux lignes dans le champ, sous une couronne couplant la légende en haut. R/ + mOnETA - [DV] PLEX. (Monnaie double). Croix fleurdilée.

Ce double parisis est frappé sur un flan irrégulier présentant de nombreux écarts. Exemplaire recouvert d'une patine foncée et présentant de petites concrétions vertes dans le 4^e canton de la croix. La croix du revers apparaît en négatif au droit. Bd. - PA. - Dumas manque (cf. n° 11).

UNIQUE. TTB+ / TTB..... 950 € / 1700 €

Exemplaire provenant de MONNAIES XXII, n° 619 et de MONNAIES 31, n° 1586. Monnaie de la plus grande rareté et du plus grand intérêt historique.

Le monnayage de Jean de Normandie n'était connu que pour deux doubles au type parisis portant au droit la légende + IOH PGENITREG (Jean, fils ainé du roi) et au revers + MONETA BVRGOD et imité du monnayage de Philippe VI émis à partir du 24 février 1347. Cet exemplaire, d'un type nouveau, est imité sur le double parisis de Philippe VI de l'émission du 12 avril 1350 et manque à tous les ouvrages de référence.

MONNAIES FÉODALES

BOURGOGNE - DUCHÉ DE BOURGOGNE - PHILIPPE LE BON (1419-1467)

Philippe le Bon (1396-1467) est le fils de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière. Il succède à son père après l'assassinat de Montereau en 1419. Il s'allie avec Henry V d'Angleterre pour s'opposer au dauphin qu'il juge responsable de la mort de son père. Il est l'instigateur du traité de Troyes de 1420. Il a épousé en 1409 Michelle de France, assassinée en 1422, puis Bonne d'Artois en 1424 qui meurt l'année suivante, enfin Isabelle du Portugal (1397-1472) en 1429. Après la mort d'Henry V et de Charles VI en 1422, il reconnaît Henry VI comme roi de France et d'Angleterre. Grâce à une habile politique, il réunit au comté de Flandre et au duché de Bourgogne, le comté de Namur en 1429, les duchés de Brabant et de Limbourg en 1430, les comtés de Hainaut, de Hollande et de Zélande en 1433, le duché de Luxembourg en 1462. Il a réformé, à son profit, une partie de l'ancienne Lotharingie. Il fonde l'Ordre de la Toison d'or en 1430. Il se réconcilie avec Charles VII en 1435 qui agrandit encore ses possessions de l'Artois. Il meurt en 1467, le seigneur le plus riche d'Europe.



274. Grand blanc aux écus, n.d., 25/10/1423, Chaussin, 120000 ex., (Ar, Ø 28 mm, 9 h, 2,25 g). (pd. th. 3,26 g, titre 399 %, taille 1/75 marc, 5 d.).

A/+ DVX: ET: COMES: BVRGVNDE: (Philippe, duc et comte de Bourgogne). Écus de Bourgogne moderne et de Bourgogne ancien accostés sous le nom PHILIPVS.

R/+ SIT: nOmEn: DnI: BEndictVm, (ponctuation par trois points superposés). (Béni soit le nom du seigneur). Croix accostée d'un lis et d'un lion au-dessus du mot PHILIPVS. Ce grand blanc est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier. Petit trou traversant sur le lis cantonnant la partie gauche du lis du revers. D'infimes taches au droit.

Bd. 1230 (4 f.) - PA. 5734 (133/11) - Dumas 15/7-3.

RR. TTB 220 € / 320 €

Le type de cette monnaie est directement inspiré des blancs aux écus de Henri IV frappés dans tous les ateliers français sous domination anglaise. D'après Françoise Dumas quatre ateliers frapperont à ce type, Auxonne, Saint-Laurent, Cuisery et Chaussin. Ce blanc aux écus est de l'atelier de Chaussin qui ne fonctionna que de juin 1422 à janvier 1423 et de nouveau de mars à juin 1423. Les blancs de cet atelier se reconnaissent par la présence d'un point sous la dernière lettre du premier mot des légendes.



275. Grand blanc aux écus, n.d., 25/10/1423, Auxonne, Point 1^{er}, Point 1^{er}, 120000 ex., (Ar, Ø 26,5 mm, 6 h, 2,25 g). (pd. th. 3,26 g, titre 399 %, taille 1/75 marc, 5 d.).

A/+ DVX: ET: COMES: BVRGVNDE: (Philippe, duc et comte de Bourgogne). Écus de Bourgogne moderne et de Bourgogne ancien accostés sous le nom PHILIPVS.

R/+ SIT: nOmEn: DnI: BEndictVm, (ponctuation par trois points superposés). (Béni soit le nom du seigneur). Croix accostée d'un lis et d'un lion au-dessus du mot PHILIPVS. Ce grand blanc est frappé sur un flan irrégulier et large. De petites taches.

Bd. 1230 (4 f.) - PA. 5734 (133/11) - Dumas 15/7-1.

RR. TTB 220 € / 380 €

Le type de cette monnaie est directement inspiré des blancs aux écus de Henri IV frappés dans tous les ateliers français sous domination anglaise. D'après Françoise Dumas quatre ateliers frapperont à ce type, Auxonne, Saint-Laurent, Cuisery et Chaussin. Ce blanc aux écus est de l'atelier de Chaussin qui ne fonctionna que de juin 1422 à janvier 1423. Les blancs de cet atelier se reconnaissent par la présence d'un point sous la première lettre des légendes.



n° 273 A/

MONNAIES FÉODALES

PAYS-BAS BOURGUIGNONS - COMTÉ DE BOURGOGNE - PHILIPPE LE BEAU (1493-1506)

Philippe (1478-1506), duc de Bourgogne, avait hérité de la Flandre par sa mère Marie de Bourgogne, morte en 1482. C'est son père, Maximilien d'Autriche, qui administra ses possessions jusqu'à l'année 1494. L'Artois et la Franche-Comté furent rendus en 1493 à Maximilien car Charles VIII n'avait pas épousé sa fille Marguerite, mais Anne de Bretagne. Philippe épousa Jeanne la Folle (1479-1555), la fille des rois catholiques, Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon, en 1496. De cette union naquit Charles Quint en 1500 et Ferdinand I^r en 1503. Philippe devint roi d'Espagne en 1504, mais mourut en 1506. Jeanne la folle, dit l'Histoire, y gagna son surnom. Le plus mortel ennemi de la France, Charles Quint, allait grandir sur « un empire où le soleil ne se couche jamais ».



276. Six blancs, n.d., (1496-1497), Dole, (Ar, Ø 24 mm, 12 h, 2,17 g).

A/ * Ph'S* ARChi* AVST* DVX* ET* CO* BVR[•••]. (ponctuation par simple étoile). (Philippe, archiduc d'Autriche, duc et comte de Bourgogne). Écu couronné écartelé au 1 d'Autriche, au 2 de Bourgogne moderne, au 3 de Bourgogne ancien, au 4 de Brabant, sur le tout du comté de Flandre ; l'écu est accosté de deux briquets enflammés.

R/X mOnETA* In* ComITATV* BVRGVnDIE [*], (ponctuation par simple étoile, point sous le A de COMITATV). (Monnaie du comté de Bourgogne). Croix dans un pseudo-quadrilobe cantonnée au 2 d'un lion, au 3 d'un lis. Cette pièce de six blancs est frappée sur un flan large présentant un éclatement. Exemplaire recouvert d'une patine grise et présentant des faiblesses de frappe si bien que le millésime n'est pas lisible.

Bd. 1248 (12 f.) - PA. 5274 (119/19) - NP. 14/34 - Rous. 19a.

RR. TTB 300 € / 500 €

Les auteurs du site sur l'atelier monétaire de Dole ont recensé dix-huit exemplaires de ce carolus avec une lettre D après le millésime et un seul exemplaire sans la lettre D. Cet exemplaire, sans la lettre D, semble être le second exemplaire connu et présente après le 9 du millésime (peu lisible), une variété de ponctuation avec étoile, point, étoile.

FRANCHE-COMTÉ - COMTÉ DE BOURGOGNE - PHILIPPE II D'ESPAGNE (25/10/1555-13/09/1598)

Philippe II (1527-1598) est le fils de Charles Quint et d'Isabelle du Portugal. Il succède à son père qui abdique en sa faveur en 1555 dans les Pays-Bas Espagnols et, en 1556, pour l'Espagne et l'Amérique. Il épouse successivement Marie du Portugal (1527-1545), puis sa cousine Marie Tudor (1516-1558), reine d'Angleterre, en 1560 Élisabeth de France (1545-1568) et enfin Anne d'Autriche (1549-1580). Il lutte contre la France d'Henri II, puis d'Henri IV. Il soutient la Contre-Réforme et remporte la victoire de Lépante en 1571. Il meurt en 1598 et son fils Philippe lui succède.



277. Carolus, 1589, Dole, (Bill, Ø 22 mm, 12 h, 1,69 g). (4 d.).

A/ + PHS[•] REX• CATHOL• HIS•PAN. (Philippe, roi catholique d'Espagne). Buste cuirassé de Philippe II à gauche. R/ + COMES BVRGVNDIE• [1589] *•*. (Comte de Bourgogne). Écu comtois.

Ce carolus est frappé sur un flan large présentant un éclatement. Exemplaire recouvert d'une patine grise et présentant des faiblesses de frappe si bien que le millésime n'est pas lisible.

Bd. 1260 (2 f.) - PA. 5300 - NP. 14/34 - Rous. 19a.

RRR. TTB 300 € / 500 €

Les auteurs du site sur l'atelier monétaire de Dole ont recensé dix-huit exemplaires de ce carolus avec une lettre D après le millésime et un seul exemplaire sans la lettre D. Cet exemplaire, sans la lettre D, semble être le second exemplaire connu et présente après le 9 du millésime (peu lisible), une variété de ponctuation avec étoile, point, étoile.



FRANCHE-COMTÉ - PYMONT - PHILIPPE II DE VIENNE



278. Gros à la fleur de lis (imitation), n.d., c. 1341-1348, Pymont, (Ar, Ø 21,5 mm, 12 h, 1,53 g).

A/+ PHILIPPVS DEX ; + Bn[•••]E. (Philippe roi). Croix cantonnée au 2 d'un lis divergant du centre. R/+ PIANCORVM ; bordure extérieure de lis dans des oves. (Pymont). Lis.

Ce gros est frappé sur un flan court et irrégulier si bien qu'une partie des légendes et bordures extérieures ne sont pas lisibles. Exemplaire ayant conservé une partie de son argenture. Bd. - PA. - C. - Plantet et Jeannez, p. 88-89.

RRR. TB+ 650 € / 1500 €
L'exemplaire de la vente Elsen n° 72, 14 décembre 2002, n° 1054 (la DVX) est attribuée par erreur au duc de Bourgogne Philippe de Rouvres. Les légendes sont en trompe-l'œil et copient les monnaies royales de Philippe VI présentant PHILIPPVS REX et FRANCORVM.

Le château de Pymont (Jura) a été au milieu du XI^e siècle le centre d'émissions monétaires frauduleuses réalisées sous l'autorité de Philippe II de Vienne Poey d'Avant a attribué de manière erronée plusieurs monnaies à Pymont en se basant plusieurs mentions d'archives signalant des frappes imitant les monnaies de Besançon et de Philippe VI de Valois. Cette monnaie présente une légende en trompe-l'œil mais avec Philippvs au droit et Piancorvm, l'attribution à Pymont ne laisse que peu de place au doute.

FRANCHE-COMTÉ - LONS-LE-SAUNIER - MONNAYAGE ANONYME (X^e-XII^e siècles)



279. Denier, n.d., c. 1000, Lons-le-Saunier, (Ar, Ø 17,5 mm, 3 h, 0,87 g).

A/ [LEDONIS]. (Lons). Buste de face dont la tête coupe la légende. R/+ CARLVN REX. (Charles, roi). Croix cantonnée aux 1 et 4 d'une S couchée.

Ce denier est frappé sur un flan assez large et régulier. Exemplaire recouvert d'une légère patine foncée et présentant des faiblesses de frappe. Le revers est tréflé.

Bd. - PA. - C.n° 550 (23/2).

RR. TTB / TB+ 900 € / 1300 €

Cette monnaie provient d'un trésor découvert probablement durant la première moitié du XX^e siècle (avant 1955) et qui contenait huit autres deniers à la tête de Lons-le-Saunier. Les deniers avec la légende BLEDONIS ou LEDONIS ont longtemps posé des problèmes d'attribution. D'abord classé

à Blainville dans la Manche, ces monnaies ont été ensuite attribuées de manière certaine à l'atelier de Lons-le-Saunier sur une hypothèse de Morel Fatio. Ce rarissime denier à la tête, inconnu de Poey d'Avant, semble être apparu pour la première fois dans le catalogue de la collection Rousseau rédigé par Benjamin Fillon. Ce type monétaire, n'était connu qu'à trois ou quatre exemplaires, jusqu'à ce que la Compagnie Générale de Bourse ne fasse l'acquisition d'une ancienne collection qui en contenait dix, provenant sans nul doute, d'un dépôt monétaire. Ces dix exemplaires, de style assez variés, donneront lieu à une publication comprenant une étude par coin et une analyse métrologique. Ces deniers sont difficilement datables et ont probablement été frappés vers l'an 1000.

FRANCHE-COMTÉ - VILLE DE BESANÇON (1534-1674)

Charles Quint (1500-1558) est le fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle. Il est devenu duc de Bourgogne (Franche-Comté) en 1506. Pour remercier son ministre, Nicolas Perrenot de Granvelle (1486-1550), originaire de Besançon, Charles concède le 8 mai 1534 à la ville le droit de battre monnaie à condition d'y faire figurer au droit son effigie. Après son abdication en 1556 et sa mort en 1558, les Bisontins continuèrent de faire figurer le visage de l'empereur sur le monnayage.



280. Gros, 1541, Besançon, 12660 ex., (Bill, Ø 24 mm, 12 h, 1,93 g).

A/+ CAROLVS Vº / IMPERA/TORº en trois lignes à l'ergue. (Charles V, empereur). Buste de Charles-Quint à gauche, couronné, drapé et cuirassé, tenant une épée et un globe crucigère.

R/+ BISVNTINA: CIVITAS: 1541:, (ponctuation par deux annelets superposés). (Cité de Besançon, 1541). Aigle biciphalé nimbré portant en cœur un écu de Besançon.

Ce gros est frappé sur un flan irrégulier et large. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise et dont le droit a été frappé avec un coin présentant une cassure à 9 heures.

Bd. - PA. - C.CK.M14/1541.

RRR. TTB / TTB+ 1900 € / 2900 €

Exemplaire frappé avec une paire de coins différente de l'exemplaire de la vente Argenor du 23 avril 1999, n° 521. Ce type de gros est excessivement rare et ne fut frappé que de 1541 à 1548. Le millésime 1541, est le plus commun, avec seulement 12660 exemplaires frappés.

MONNAIES FÉODALES



n° 280



n° 279 A/



n° 279 R/



n° 282 R/



n° 283 R/

MONNAIES FÉODALES



281. **Carolus, imitation italienne ?**, 1594, Besançon, 2 blancs, (Bill, Ø 22 mm, 7 h, 1,08 g). (pd. th. 2,01 g, taille 1/122 marc).

A/[+CAJROLI] QVINTI: IMP• GRA. (Charles V, empereur). Buste de Charles-Quint à gauche, couronné, drapé et cuirassé, vu de trois quarts en avant. R/ + MON[ETA]: CIVIL• DE BESEN. (Monnaie de la cité de Besançon). Écu de Besançon ; au-dessus 1594.

Ce carolus est frappé sur un flan un peu large et légèrement voilé. Reliefs plus nets au droit qu'au revers. Exemplaire recouvert d'une patine foncée. Bd.- - PA.- - CCK.-.

RR. TTB / TB+ 200 € / 300 €

Exemplaire pouvant être une imitation du monnayage bisontin. Le style du buste et les légendes sont en effet assez inhabituels. Son titre, assez bas, et son poids faible plaident également en faveur d'une monnaie d'imitation.

La ville de Besançon décida en août 1622 de mettre en circulation une nouvelle monnaie : le daldre ou patagon à la taille de 8,71 pièces au marc (28,1 g) et au titre de 873/1000. La frappe commença en 1624 mais s'arrêta très rapidement, dès 1625 pour ne reprendre qu'en 1640. Les productions de l'année 1625 ne sont pas connues. Le nombre 32 placé dans un cartouche, sous le buste du roi, donne la valeur de cette monnaie : 32 gros.



283. **Daldre, 1664**, Besançon, 22782 ex., (Bill, Ø 41,5 mm, 6 h, 27,38 g). (pd. th. 28,05 g, titre 875 %, taille 1/8,71 marc, 10 d. 12 gr.).

A/ CAROLVS• QVINTO• - (étoile à 6 rais) - ROM• IMPERATOR•. (Charles Quint, empereur des romains). Charles Quint en pied, à gauche, couronné et cuirassé, vu de trois quarts en avant ; 16-64 en accostement.

R/ MONETA• CIVIT• IMPER• BISVNTINÆ. (Monnaie de la cité impériale de Besançon). Aigle bicephale impériale nimbée sous une couronne, chargée en cœur d'un écu aux armes de Besançon.

Ce daldre est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise et présentant des traces d'usure, notamment au niveau de Charles Quint. Exemplaire recouvert d'une patine grise. Deux petits défauts de flan au niveau de la tranche.

Bd. 1295 (2 f.) - PA. 5392 var. (122/20 var.) - CCK.M. 7/1664 (A1/R2).

RR. TTB 330 € / 580 €

L'atelier monétaire municipal de Besançon reprit la frappe des daldres en 1658 et adopta un nouveau type monétaire représentant Charles Quint en pied. La représentation de Charles Quint s'explique par le droit de battre monnaie qu'il avait accordé en 1534 à la ville de Besançon et qui prévoyait que les monnaies bisontines devaient être frappées à son effigie. Un carré de droit et deux carrés de revers sont connus pour ces daldres frappés en 1664.



282. **Daldre, 1625**, Besançon, 32 gros, (Bill, Ø 42,5 mm, 7 h, 28,42 g). (pd. th. 28,1 g, titre 873 %, taille 1/8,71 marc, 10 d. 11,5 gr.).

A/+CAROLVS: V: - (32) - IMPERATOR. (Charles Quint, empereur). Buste lauré et cuirassé de Charles Quint à gauche, vu de trois quarts en avant, un mascaron sur l'épaule, portant l'ordre de la Toison d'Or. R/ MONETA: CIVI: IMP: BISVNTINÆ: 1625. (Monnaie de la cité impériale de Besançon). Aigle éployée, la tête à gauche, tenant deux colonnes dans ses serres (armes de la ville de Besançon). Ce daldre, de poids lourd, est frappé sur un flan très large et irrégulier laissant apparaître l'essentiel des grênetis extérieurs. On doit noter un petit éclatement de flan à 3 h. 30 au droit et un petit choc au-dessus de l'R de CAROLVS. L'aigle présente des faiblesses de frappe. Cet exemplaire est recouvert d'une légère patine grise. Léger tréflage au niveau du visage du roi.

Bd. - - PA. 5410 (123/13 var.) - CCK.M. 7/1625a (A1/R3).

RR. TTB 1300 € / 1900 €

Exemplaire provenant de MONNAIES XXII, n° 732 et de MONNAIES 31, n° 1588. Cet exemplaire a été frappé avec le coin A1 décrit dans l'ouvrage de Carvalho, Clairand et Kind ; le revers a été frappé avec le coin R3.



MONNAIES FÉODALES

MONTBÉLIARD - COMTÉ DE MONTBÉLIARD - FRÉDÉRIC (1585-1608)



284. 2 kreutzer, 1590, Montbéliard, (Bill, Ø 20 mm, 3 h, 1,29 g).

A/ **FRIDO• D○ G○ CO○ WIRT○ ET○ MONT○**, (le O de CO est pointé). (Frédéric, par la grâce de Dieu, comte de Wurtemberg et Montbéliard). Écu échancré écartelé aux 1 et 4 de Wurtemberg, aux 2 et 3 de Montbéliard, accosté de 9-0.

R/ **RVDOL○ Z○ IMP○ AVG○ P○ F○ DEC**. (Rodolphe II, empereur, auguste...). Aigle bicéphale éployée sous une couronne, portant en cœur un globe crucigère orné du chiffre 2.

Cette pièce de 2 kreutzer est frappée sur un flan large et irrégulier. Exemplaire présentant quelques faiblesses de frappe mais avec des reliefs généralement bien venus à la frappe. Bd. -- / PA.-.

RR. TTB+ 200 € / 380 €

Cette monnaie, attribuée à Montbéliard, a peut-être été frappée dans le Wurtemberg.



286. Denier, n.d., Nancy, (Bill, Ø 15,5 mm, 8 h, 0,67 g).

A/ **FERI[RJ]**. (Ferri). Cavalier armé galopant à droite, portant un écu et brandissant une épée de sa main droite.

R/ **[n]An-CEI**. (Nancy). Senestrochère armé accosté d'un croissant et d'une étoile.

Ce denier est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise de médaillier et présentant quelques faiblesses de frappe. Bd. 1446 (2 f.) - Flon.n° 38-43 p. 296.

R. TB+ / TTB 90 € / 160 €

Exemplaire provenant de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).



287. Denier, n.d., Nancy, (Bill, Ø 14 mm, 4 h, 0,65 g).

A/ **FERRI**. (Ferri). Cavalier armé galopant à droite, portant un écu et brandissant une épée de sa main droite.

R/ Même description.

Ce denier est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise de médaillier et présentant quelques faiblesses de frappe. Une partie des motifs apparaissent en négatif sur la face opposée. Bd. 1446 (2 f.) - Flon.n° 38-43 p. 296.

R. TTB 120 € / 180 €

Exemplaire provenant de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).



288. Denier, n.d., Neuchâtel, (Bill, Ø 14,5 mm, 6 h, 0,62 g).

A/ Cavalier armé galopant à droite, portant un écu et brandissant une épée de sa main droite ; au-dessous un lis entre deux points.

R/ **nVEF-Ch'A**. (Neuchâtel). Senestrochère armé accosté d'un croissant et d'une étoile.

Ce denier est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise de médaillier. Une partie du cheval du droit apparaît en négatif au revers.

Bd. 1450 (1 f.) - Flon.n° 47 p. 296.

R. TB+ / TTB 120 € / 180 €

Exemplaire provenant de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).



LORRAINE - DUCHÉ DE LORRAINE - FERRI III (1251-1303)

Ferri III (1239-1303) succéda à son père Mathieu II en 1251, sous la tutelle de sa mère Catherine de Limbourg, morte en 1255. La même année, il épousa Marguerite de Champagne, fille de Thibaut de Champagne et favorisa l'émancipation des communes de son duché par la loi de Beaumont. Il fut continuellement en conflit avec les évêques de Metz Philippe de Florange (1260-1263), puis Guillaume de Traisnel (1264-1269), Laurent de Lichtenberg (1269-1280), Jean de Flandre (1280-1282), enfin Bouchard d'Avesne (1282-1296) et les comtes de Bar Thibaut II (1293-1291) et Henri III (1291-1302). La Lorraine fut plusieurs fois envahie. À partir de 1294, Ferri soutint Philippe IV le Bel contre Édouard I^e Plantagenêt (1272-1307). Partisan d'abord de Rodolphe de Habsbourg, il finit par soutenir Albert, archiduc d'Autriche. Ferri III mourut en 1303, laissant son fils Thibaut II lui succéder.



285. Denier, n.d., Nancy, (Bill, Ø 14,5 mm, 5 h, 0,53 g).

A/ Cavalier armé galopant à droite, portant un écu et brandissant une épée de sa main droite.

R/ **[n]An-CEI**. (Nancy). Épée en pal.

Ce denier est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise de médaillier et présentant quelques faiblesses de frappe.

Bd. 1443 (2 f.) - Flon.n° 36 p. 295.

R. TB+ 200 € / 350 €

Exemplaire provenant de la collection Claude Lainé

Variété avec un trèfle sous le cavalier.

MONNAIES FÉODALES

LORRAINE - DUCHÉ DE LORRAINE - ANTOINE (1508-1544)

Antoine (1489-1544) est le fils de René II et de Philippa de Gueldre ; il succéda à son père en 1508. Il avait été élevé à la Cour de France auprès de Louis XII et fut armé chevalier à la bataille d'Agnadel en 1509. Ami de François I^e, il épousa Renée de Bourbon en 1515 et s'illustra à la bataille de Marignan. En 1517, le Roi de France fut parrain de son fils ainé François. Entre Charles Quint qui venait d'être élu empereur en 1521 et François I^e, Antoine garda toujours une stricte neutralité. Plusieurs fois, le duc de Lorraine dut combattre les troupes des calvinistes allemands. Il favorisa la trêve de Fère qui devait durer dix ans (1538-1548) et mourut en 1544.



289. Quart de teston, 1522, Nancy, (Ar, Ø 24,5 mm, 9 h, 2,18 g). (pd. th. 2,4 g, taille 1/102 marc, 10 d. 19,5 gr.).
A/+ AnThOn* LOTHOr* ET* BAR* DVX*, (ponctuation par simple sautoir, deux sautoirs superposés avant DVX*). (Antoine, duc de Lorraine et duc de Bar). Buste d'Antoine à gauche, cuirassé et couronné. R/ Anépigraphe. Écu couronné accosté de deux croix de Lorraine ; au-dessous, sous un trait d'exergue 1522. Ce quart de teston est frappé sur un flan irrégulier et légèrement voilé. Quelques reliefs apparaissent en négatif au revers. Une patine grise hétérogène recouvre cet exemplaire.
Bd. 1516 (6 f.) - Flon.n° 62 p. 593.

R. TTB / TB+ 190 € / 320 €
Les quarts de testons semblent beaucoup plus rares que les testons. Sont connus les millésimes : 1512-1515, 1522-1527, 1529, 1531-1538, 1541, 1544-1545.



n° 290 A/

LORRAINE - DUCHÉ DE LORRAINE - CHARLES IV (1625-1675)

Charles de Vaudémont était le cousin et le fiancé de Nicole de Lorraine, fille d'Henri I^r de Lorraine qui mourut en 1624 sans héritier masculin. En 1624, Nicole hérita du duché de Lorraine selon la volonté de son père. En 1625, elle en fut dépossédée au profit de Charles IV dont le règne personnel commença en 1625. Charles IV entra dans la ligue formée contre la France, donna asile en 1630 à Gaston d'Orléans, le frère du roi de France, qui était en disgrâce et, le 13 janvier 1630, maria même secrètement sa sœur Marguerite à Gaston d'Orléans. Ses positions contre les troupes du roi de Suède, Gustave II Adolphe, allié de la France dans le conflit de la guerre de Trente ans, donnèrent l'occasion à Louis XIII de conquérir le duché de Lorraine. La conquête fut courte et Charles IV abdiqua à Mirecourt le 19 janvier 1634 en faveur de son frère Nicolas François. Il se retira à Besançon et n'eut de cesse de combattre les troupes françaises ; il recouvra son duché en 1661, après leur départ.



290. Teston, 1638, Remiremont, (Ar, Ø 28,5 mm, 12 h, 8,52 g).

A/(croix de Lorraine) CAROLVS•D•G•DVX•LOTH• MARCHO•Do C•B•G. (Charles, par la grâce de Dieu, duc de Lorraine et des Marches, duc de Calabre, Bar et Gueldre). Buste à droite de Charles IV, drapé et cuirassé, avec un petit col plat.

R/ MONETA• NOVA• ROMAR:• • CVSA, (légende commençant à 1 heure). (Monnaie nouvelle frappée à Remiremont). Écu écartelé, au 1 : parti en a de Hongrie, en b de Naples ; au 2 : parti en a de Jérusalem, en b d'Aragon ; au 3 : en a d'Anjou, en b de Gueldre ; au 4 : en a de Flandre, en b de Bar ; l'écu est sommé d'une couronne ducale coupant la légende en haut ; au-dessus de la couronne 1-6-3-8 (le 3 est rétrograde).

Ce teston est frappé sur un flan assez large et irrégulier. Exemplaire présentant de hauts reliefs et recouvert d'une jolie patine grise de médailleur. De petits choos dans les champs du droit.

Bd. 1564 (10 à 15 f.) - S.n° 4 p. 180 (27/4) - Flon.n° 26 p. 708.

RR. SUP 420 € / 950 €

Exemplaire frappé avec les mêmes coins de droit et de revers que le teston vendu dans MONNAIES IX, n° 1222. Cette monnaie fut frappée après l'abandon de Nancy par Charles IV en 1634. Le duc essayant de reconquérir ses états fit frapper quelques rares monnaies à Remiremont, ville qu'il reconquit en 1638 en même temps qu'Épinal et Remembriavilliers. Il perdit ces places l'année suivante.

MONNAIES FÉODALES

LORRAINE - DUCHÉ DE LORRAINE - LÉOPOLD I^e (1690/7-1729)

Léopold I^e (1690-1729) est le fils de Charles V (1642-1690) et d'Éléonore d'Autriche (1653-1697). Il récupère le duché de Lorraine après le congrès de Ryswick le 30 octobre 1697 et épouse Charlotte d'Orléans (1676-1744), la fille de Philippe, le frère de Louis XIV, en 1698. François I^e (1708-1765) succède à son père en 1729, mais abdique en 1737 le duché de Lorraine, épouse Marie-Thérèse et deviendra empereur du Saint-Empire à partir de 1745.



291. Demi-écu dit « demi-Aubonne », 1724, Nancy, 80 s.t., (Ar, Ø 31,5 mm, 6 h, 10,06 g). (pd. th. 10,20 g, titre 917‰, taille 1/26 marc, 11 d.).

A/LEOP•I•D•G•D•LOT•BAR•REX•IER. (Léopold I^e par la grâce de Dieu duc de Lorraine et de Bar roi de Jérusalem). Tête nue de Léopold I^e à droite. R/ •IN•TE•DOMINE - • - SPERAVI• 1724•. (En toi Seigneur je place mon espérance). Écu plein de Lorraine à huit quartiers : au 1 de Hongrie, au 2 de Naples (Anjou-Sicile), au 3 de Jérusalem, au 4 d'Aragon, au 5 d'Anjou, au 6 de Gueldre, au 7 de Flandre, au 8 de Bar, petit écu de Lorraine à la bande de trois alérions posé sur le tout. Cet exemplaire est frappé sur un flan large laissant apparaître une bonne partie des grénets extérieurs. Les reliefs sont nets. On doit noter des stries d'ajustage sur le portrait du duc. Quelques rayures au revers. Bd. 1582 (8 f.) - Flon.n° 142 p. 924.

TTB 590 € / 900 €
D'après les travaux de M. Flon, tome III, p. 916, ce demi-léopold fut frappé suite à un édit du mois de juin 1724. L'appellation Aubonne a été empruntée au nom du directeur de la Compagnie de commerce de Lorraine.



292. Sol ou pièce de douze deniers, 1726, Nancy, (Bill, Ø 18,5 mm, 6 h, 1,03 g). (pd. th. 1,165 g, titre 166‰, taille 1/210 marc, 2 d.).

A/LEOP•I•D•G•D•LOT•BAR•REX•IER. (Léopold I^e par la grâce de Dieu duc Lorraine et de Bar roi de Jérusalem). Croix de Lorraine sommée d'une couronne fermée et posée sur un champ d'alérions.

R/ •PIÈCE• DE• XII• DENIERS• 1726. Trois groupes de deux L adossées, posés en triangle, cantonnés de trois alérions, une croix de Jérusalem au centre.

Ce sol est frappé sur un flan assez large et irrégulier. Flan légèrement voilé et présentant de petites rayures. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise. Bd. 1591 - S. 31/11 - Flon.n° 156 p. 928. - R. 1607 - DM/L.687.

RR. TTB 150 € / 280 €

La monnaie de Lorraine a été complètement réformée par l'édit du 8 juin 1724 mais une nouvelle réforme est publiée le 13 février 1726. La valeur des pièces de billon est réduite d'un quart. Notre type est créé suite à l'édit du 6 avril 1726.



293. Pièce de trente deniers, 1728, Nancy, (Bill, Ø 22,5 mm, 6 h, 2,19 g). (pd. th. 2,914 g, titre 166‰, taille 1/84 marc, 2 d.). A/LEOP•I•D•G•D•LOT•BAR•REX•IER 1728. (Léopold I^e, par la grâce de Dieu, duc Lorraine, de Bar, roi de Jérusalem). Alérian éployé couronné.

R/ •PIÈCE• DE• XXX• DENIERS. (Pièce de 30 deniers). Croix évidée cantonnée de quatre croix.

Cette pièce de 30 deniers est frappée sur un flan assez large et irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise hétérogène. Bd. 1587 (1 f.) - Flon.n° 162 p. 930.

TB+ / TTB 120 € / 220 €

Les coins utilisés pour la frappe de cette série monétaire sont conservés à Vienne en Autriche.



294. Pièce de trente deniers, 1729, Nancy, (Bill, Ø 22 mm, 6 h, 2,14 g). (pd. th. 2,914 g, titre 166‰, taille 1/84 marc, 2 d.).

A/ LEOP•I•D•G•D•LOT•BAR•REX•IER 1729. (Léopold I^e, par la grâce de Dieu, duc Lorraine, de Bar, roi de Jérusalem). Alérian éployé couronné.

R/ Même description.

Cette pièce de 30 deniers est frappée sur un flan irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine foncée. Le 9 du millésime n'est pas net et ressemble à un 7. Ce type monétaire n'étant frappé qu'en 1728 et 1729, il s'agit donc bien d'un 9. Bd. 1587 (1 f.) - Flon.n° 162 p. 930.

RR. TB+ / TB 100 € / 200 €
Dernier millésime pour ce type monétaire. Millésime rare.



LORRAINE - ÉVÊCHÉ DE METZ - FRÉDÉRIC DE PLUVOISE (57^e évêque) (1171-1173)

Le très court épiscopat de Frédéric de Pluvoise et non de Pluvoise, comme le fait remarquer Edgar Wendling dans son ouvrage, s'intercale entre ceux de Thierry III (1164-1171) et de Thierry IV (1173-1179).



295. Denier, n.d., c. 1170, Metz, (Bill, Ø 15,5 mm, 1 h, 0,72 g).
A/ FRIDERICS. (Frédéric). Buste à gauche de l'évêque, tête nue.
R/ (rose) METE[N]SIS. (de Metz). Croix cantonnée au 2 d'un croissant au 3 d'une rose.

Ce denier est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire présentant quelques faiblesses de frappe et recouvert d'une jolie patine grise de médaiillier. La tête est bien venue à la frappe.
Bd. 1623 (7 f.) - Flon.n° 1 p. 208.

R. TTB+ / TTB..... 140 € / 240 €
Exemplaire provenant de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).

Les deniers de Frédéric de Pluvoise ont été seulement frappés à Metz.

LORRAINE - ÉVÊCHÉ DE METZ - THIERRY IV DE LORRAINE (58^e évêque) (1173-1179)

L'épiscopat de Thierry IV s'intercale entre ceux de Frédéric I^e de Pluvoise (1171-1173) et de Bertram (1180-1212). Thierry IV fut le 58^e évêque de Metz où ses deniers furent frappés. Certains types de cet épiscopat ont été attribués à tort à Conrad de Scharfeneck (1212-1225).



296. Denier, n.d., c. 1175, Metz, (Ar, Ø 15,5 mm, 11 h, 0,75 g).
A/ [T]EODER[IC]. (Thierry). Effigie de l'évêque, tête nue, à gauche.
R/ (rose) ME[T]E[N]SIS[I]S. (Metz). Croix cantonnée au 2 d'un croissant, au 3 d'une rose.

Ce denier est frappé sur un flan assez large, irrégulier et présentant des faiblesses de frappe. Exemplaire recouvert d'une patine grise de médaiillier.
Bd. 1624 var. (6 f.) - W.II/E/j/2 - Flon.n° 1 p. 209.

R. TTB..... 120 € / 220 €
Exemplaire provenant de MONNAIES IV, n° 743 et de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).

Le petit denier remplace le grand denier à partir de Thierry III de Bar et ses successeurs. Le poids des deniers est plus faible (0,70 g), le titre restant élevé. Ces deniers furent frappés à Metz. Certains types de cet épiscopat ont été attribués à tort à Conrad de Scharfeneck (1212-1225).

LORRAINE - ÉVÊCHÉ DE METZ - JEAN I^r D'APREMONT (61^e évêque) (1224-6/12/1238)

L'épiscopat de Jean I^r d'Apremont s'intercale entre celui de Conrad de Scharfeneck (1212-1239) et celui de Jacques de Lorraine (1239-1260). À cette époque, les évêques de Metz doivent lutter contre le pouvoir temporel du comte de Bar et du duc de Lorraine. Non seulement la guerre coûte cher tandis que les bourgeois de Metz s'enrichissent, mais Jean d'Apremont est chassé par les Messins en 1232. Mathieu II de Lorraine (1220-1251) et Henri II comte de Bar (1214-1239) viennent assiéger Metz tandis que l'évêque se retire au château Saint-Germain.



297. Denier, n.d., Metz, (Ar, Ø 15,5 mm, 2 h, 0,69 g).
A/ IOHAN-[NE]-S. (Jean). Buste de l'évêque à gauche, tenant une crose de la main droite.

R/ ME[T]EN[S]IS. (Metz). Croix cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile, aux 2 et 3 d'un croissant.

Ce denier est frappé sur un flan large et est recouvert d'une patine grise. Exemplaire présentant quelques faiblesses de frappe.
Bd. 1628 (4 f.) - W.II/Em 6 - Flon.n° 6 p. 213.

TTB..... 120 € / 220 €
Exemplaire provenant de MONNAIES IV, n° 770 et de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).

Le monnayage de Jean d'Apremont n'est constitué que de deniers, mais présente une assez grande variété de types pour un épiscopat qui ne dura qu'quatorze ans. Il existe des exemplaires avec les légendes du droit et du revers qui sont rétrogrades.

LORRAINE - ÉVÊCHÉ DE METZ - JACQUES DE LORRAINE (62^e évêque) (1239-24/10/1260)

Jacques de Lorraine dut souvent s'opposer à Mathieu II, duc de Lorraine (1220-1251). Henri II, comte de Bar et allié de l'évêque, trouva la mort en Terre Sainte en 1239, l'année de l'élection de Jacques. La fin de son épiscopat fut plus tranquille. À Mathieu II, succéda un enfant de douze ans sur le trône ducale de Lorraine, Ferri III (1251-1303). Mais, dès 1258, la guerre grondait déjà entre l'évêque de Metz, le comte de Bar et le duc de Lorraine. Les vingt années suivantes allaient se dérouler dans des querelles continues dont Philippe de Florange (1260-1263), successeur de Jacques, sera la victime.



298. Denier, n.d., c. 1240-1260, Metz, (Ar, Ø 14 mm, 9 h, 0,71 g).

A/ [●●●]C-OB-I. Buste de l'évêque, tenant une crose, à gauche.
R/ [ME]TE[N]SIS. Croix cantonnée d'un croissant aux 1 et 4 et d'un soleil aux 2 et 3. Bel exemplaire sur un flan complet. Jolie patine.
Bd. 1629 (3 f.) - W.II/E/n/11.

SUP..... 100 € / 140 €
Exemplaire provenant de MONNAIES VII, n° 793 et de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).

Comme son prédécesseur, Jean I^r d'Apremont frappa des deniers avec des croissants et de petits astres dans le cantonnement du revers. Le poids et le titre de ces deniers restent élevés.

MONNAIES FÉODALES

LORRAINE - ÉVÊCHÉ DE METZ - THIERRY V BAYER DE BOPPARD (74° évêque) (13/081365-18/01/1384)

L'épiscopat de Thierry V s'intercale entre ceux de Jean III de Vienne (1361-1365) et de Raoul de Coucy (1387-1415). Le 25 septembre 1383, à la fin de son épiscopat, Thierry vendit à la ville son droit de monnayage de l'atelier de Metz pour 4.000 francs or du royaume de France.



- 299.** Double denier, n.d., c. 1365-1383, Metz, (Ar, Ø 15 mm, 9 h, 0,48 g). (taille 1/166 marc).
A/ ThE° - EPS°. (Thierry, Metz). Buste mitré de face, coupant la légende.
R/ + mOnETA: METEn°. (Monnaie de Metz). Croix.
Ce double denier est frappé sur un flan légèrement voilé présentant un infime manque à 9 heures au droit. Monnaie ayant été nettoyée et ayant tout de même conservé une partie de sa patine grise. Bd. -- Flon.n° 8, p. 511.
RR. TTB / TTB+ 380 € / 700 €
Monnaie rare absente du Boudeau féodales.

légende pourrait être empruntée à Louis IV d'Outremer (936-954). Le trésor de Montigny Lencoup (Seine-et-Marne), découvert en 1891 et comprenant au total plus de 2.500 pièces dont 2.226 décrées, contenait un denier de Langres. Son enfouissement est situé vers 1170 (Dy.I/224 bis). Notre exemplaire présente une intéressante variété avec LNIGONIS au lieu de LINGONIS. Cette variété a été signalée par Poey d'Avant à partir de deux exemplaires conservés dans les collections Plantet et Rollin-Feuardent.



n° 301 A/

LANGRES - ÉVÊCHE DE LANGRES - ANONYMES. Immobilisation au nom de Louis IV d'Outremer

Langres, évêché depuis le III^e siècle, avait reçu le droit de battre monnaie de Charles II le Chauve en 874, droit confirmé ensuite par Charles le Gros en 887 et Eudes de France en 899. L'atelier monétaire semble avoir été actif sous Louis IV d'Outremer dont le type fut probablement immobilisé puis ensuite imité. Le denier au nom de Louis, roi, est une adaptation du type carolingien. Les évêques monnayèrent à leur nom à partir de la seconde moitié du XII^e siècle, comme Guy I^r de Rochefort (1250-1268).

(1108-1137) et (1137-1180).



- 300.** Denier, n.d., c. 1150-1200, Langres, (Ar, Ø 18 mm, 9 h, 1,17 g).
A/ + LVDOVICVS REX. (Louis, roi). Crosse épiscopale, accostée à gauche d'un croissant et à droite d'une molette à dix pointes.
R/ + VRBS LNIGONIS. (Ville de Langres). Croix cantonnée au 2 d'une croix fichée, au 3 d'un croissant.
Ce denier est frappé sur un flan assez large et irrégulier. La croix du revers apparaît en négatif au droit. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise.
Bd. 1723 (8 f.) - PA. 5844 (135/11 var.) - H. 17 (à Louis VII) - M. 615 (8 f.) - C. 140.

R. TTB+ / TTB 110 € / 180 €
Exemplaire provenant de MONNAIES V, n° 751 et de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).

Ce denier a été attribué par Hoffmann (H.17) et Ciani (C.140) à Louis VII roi de France, à cause de la légende de droit. Cette



n° 299



MONNAIES FÉODALES

CALAISIS - CALAIS - HENRI VI DE LANCASTRE (31/10/1422-19/10/1453)

Henri VI est le fils de Henri V et de Catherine de France ; il naquit à Windsor le 6 décembre 1421. Lorsque son père mourut, il n'avait que dix mois et demi. Une période de régence commença et ce fut son oncle, le duc de Bedford, qui administra le royaume d'Angleterre. Le duc de Bedford fit sacrer Henri VI à Paris le 14 décembre 1431. Sous son règne, les Anglais perdirent presque toutes leurs possessions en France, ne gardant plus que Calais après la capitulation de Bordeaux le 19 octobre 1453. En 1445, il se maria à Marguerite d'Anjou, à laquelle il abandonna une partie de son pouvoir, atteint d'accès de folie comme son grand-père maternel le roi de France Charles VI. La perte des territoires français fut à l'origine de la guerre des Deux-Roses qui commença en 1455 et s'acheva par le couronnement d'Édouard IV en 1461 et la fuite de Henri VI et de Marguerite d'Anjou en Hollande. En 1470, il fut remis sur le trône par Warwick, mais Édouard IV finit par le faire emprisonner dans la tour de Londres où il mourut le 21 mai 1471, sans doute assassiné.



301. Gros, n.d., (1422-1427), Calais, (Ar, Ø 25,5 mm, 11 h, 3,72 g).

A/+hEnRIC'x D'I'x GRA'x REXX AnGLIEx Zx FRANc'. (punctuation par simple sautoir). (Henry, par la grâce de Dieu, roi des Anglais et des Francs). Buste de face de Henry VI, couronné, dans un double monnabolet orné de six trèfles ; le cou est accosté de deux annelets. R/ VIL - LAX - CALI-SIEX. (punctuation par deux sautoirs) ; légende extérieure : + POSVI° - DEVmx A-DIVTOR-E'x mEVm. (Ville de Calais ; j'ai fait de Dieu mon sauveur). Croix coupant les deux légendes, cantonnée de quatre groupes de trois besants posés en triangle ; un anneau entre les trois besants des 2^e et 3^e cantons.

Ce gros est frappé sur un flan assez large, légèrement irrégulier et présentant un coup de cisaille. Exemplaire recouvert d'une jolie patine grise. Joli portrait.

Bd. 1943 (6 f.) - PA. 6654 (155/16) - S. 1836 - C.H64D-010 p. 264.
TB+ 130 € / 230 €

Les deux annelets placés autour du cou du roi ainsi que les deux autres placés au centre des trois globules du revers permettent de déterminer que cette monnaie appartient à l'émission à l'annelet frappée entre 1422 et 1427. De ce fait, le classement à Henry V (1413-1422) proposé par Poey d'Avant et repris par Boudeau est caduc et il faut attribuer cette monnaie au règne d'Henri VI.

ARTOIS - ANONYME (XII^e siècle)



302. Petit denier ou maille, n.d., (1140-1180), (Ar, Ø 10,5 mm, 0,39 g).

A/O/O/O/O. Deux lis cantonnés d'une étoile et d'un croissant. R/+ SIMON. (Simon). Croix cantonnée aux 1 et 4 d'un croissant et aux 2 et 3 d'un globule.

Ce petit denier est frappé sur un flan un peu court et irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise et présentant une

usure régulière.

Bd. 1957 (2 f.) - PA. 6419 (pl. 149/21) - Ghys. 117 (C3).
R. TB+ 80 € / 150 €

Exemplaire provenant de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).

D'après Joseph GhysSENS, ce petit denier au nom de Simon a été frappé entre 1140 et 1180.

TERRE SAINTE - PRINCIPAUTÉ D'ANTIOCHE - RAYMOND DE POITIERS (1136-1149)

Antioche fut la première grande cité à tomber entre les mains des Croisés en 1098. Bohémond de Tarente et Robert Guiscard, des Normands, se constituerent une première principauté. Raymond II de Poitiers, prince d'Antioche, fut tué en 1149 à la fin de la deuxième croisade.



303. Denier, n.d., c. 1136-1149, Antioche, (Ar, Ø 17,5 mm, 1 h, 0,77 g).

A/+ RAlmVNDS. (Raymond). Tête du à droite de Raymond, le cou ne coupant pas la légende.

R/+ ANTOICHE. (Antioche). Croix.

Ce denier est frappé sur un flan assez large et irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise et sur lequel la croix du revers apparaît en négatif au droit.

CCS. 15 p. 203.

RR. TTB 220 € / 380 €

Ce rare type monétaire existe également avec le cou du prince coupant la légende à 6 heures.



n° 291 R/

www.cgb.fr

MONNAIES ÉTRANGÈRES ROYALES

SAINT-EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE - CHARLES IV DE LUXEMBOURG ROI DES ROMAINS (1347-1355)

Charles IV (1319-1378), le fils de Jean II l'Aveugle tué à la bataille de Crécy (1346), est roi de Bohême et comte de Luxembourg (1346-1378), roi des Romains (1347/1355) à la mort de Louis IV de Bavière et empereur du Saint-Empire Romain Germanique (1355-1378). Il est le gendre de Charles de Valois car il a épousé Blanche de Valois (+1348), le beau-frère de Philippe VI de Valois et du futur Jean II le Bon par sa sœur Judith (+1349). Il est l'oncle de Charles V. Il s'est marié quatre fois et son fils, Wenceslas IV (1361-1419), lui succède en 1378.



304. Gros tournois, n.d., c. 1350, Aix-la-Chapelle ?, (Ar, Ø 25 mm, 6 h, 3,20 g).

A/ + KhAROLVS REX ; légende extérieure : + BNDICTV: SIT: HOME: DEI: nRI: DNI: Ihv• XPI, (ponctuation par trois besants superposés). (Charles, roi ; Béni soit le nom de notre Seigneur). Croix.

R/ + TVRONVS CIVIS. (Citée de Tours). Châtel tournois sommé d'une croisette. Bordure de douze lis.

Monnaie frappée sur un flan large et régulier. Haut relief au droit et au revers. Jolie patine grise, surtout au droit. Deux petits éclatements à la périphérie du flan à 7 et 8 heures résultant d'une frappe vigoureuse. Bd. 1868 (8 f.) - Dy.p. 101 - NP. 31/649.

TTB 220 € / 380 €

Ce type est souvent attribué à tort à Charles IV le Bel et il faut le restituer à Charles IV de Luxembourg. Ce gros n'a pas été frappé pour le Luxembourg, mais pour Charles IV en tant que roi des Romains.



n° 305 R/

ALLEMAGNE - ÉVÊCHÉ D'HILDESHEIM - SIÈGE VACANT (1761-1763)

En 1761, suite au décès de Clément Auguste de Bavière, s'ouvrit une période de vacance qui dura jusqu'en 1763, année durant laquelle le nouvel évêque Frédéric-Guillaume fut mis en place.



305. Thaler et demi, 1761, Hildesheim, (Ar, Ø 56 mm, 12 h, 43,70 g).

A/ CAPITULUM / HILDESIELEN. (Chapitre d'Hildesheim). Vierge à l'enfant nimbré, dans les nuées, dont le sceptre est dirigé vers un écu du chapitre reposant sur un coussin et accompagné d'une palme, d'une épée et d'une crosse. Le tout sous la colombe rayonnante du Saint-Esprit. R/ SEDES VACANS / 1761. (Siège vacant). Siège sur lequel repose une mitre, sous un baldaquin ; au-dessus un oeil rayonnant et en arrière-plan la cathédrale.

Cette monnaie est frappée sur un flan large et présente de petits chocs au niveau du listel. Exemplaire présentant de hauts reliefs mais ayant été nettoyé. Petite tache à 9 heures au droit. Dav.-. R. TTB+ / SUP..... 350 € / 600 €

Monnaie frappée en 1761 à l'occasion de la vacance du siège épiscopal d'Hildesheim suite au décès de Clément Auguste de Bavière (1724-1761).

ALLEMAGNE - ÉVÊCHÉ DE CONSTANCE - HENRI VON KLINSBERG (1293-1306)

Le monnayage de Constance commença au XI^e siècle et fut frappé jusqu'en 1772. L'atelier des évêques fut situé successivement à Constance, Augsbourg, puis Gunzbourg.



306. Bractéate, n.d., c. 1300, Constance, (Ar, Ø 18 mm, 0,32 g).

A/ Anépigraphe. Buste de l'évêque de face mitré entre un soleil et une étoile. R/ Incus.

SUP 90 € / 150 €

Exemplaire provenant de MONNAIES V, n° 873 et de la collection Claude Lainé (thème luni-solaire).

Frédéric I^{er} Barberousse (1152-1190) confirma le droit monétai re en 1155. Au XIII^e et XIV^e siècles, les bractéates sont semblables à celles d'Augsbourg.

MONNAIES ÉTRANGÈRES ROYALES

ANGLETERRE - GUILLAUME IER DIT « LE CONQUÉRANT » (1066-1087)



307. Penny au type avec légende PAXS, n.d., (1086-1087), Winchester, (Ar, Ø 19,5 mm, 12 h, 1,33 g).

A/+ PILLEM REX. (Guillaume, roi). Buste de Guillaume de face, couronné, tenant de sa main droite un sceptre terminé par une croisette.

R/+ SPRIE[•••]NEONCI. Croix cantonnée au 1 d'une croix dans un cercle, au 2 d'une S dans un cercle, au 3 d'un A dans un cercle, au 4 d'un P dans un cercle (PAXS). Ce denier est frappé sur un flan assez large et présente un petit choc à 3 heures au droit. Exemplaire recouvert d'une jolie patine grise hétérogène et avec la croix du revers apparaissant en négatif sur la face opposée.

S. 1257 - C.W11D-040 - N. 848 p. 192, (crown 1).

RR. TTB 450 € / 750 €

Monnaie provenant de la coll. Claude Lainé (Normands). Ce type monétaire avec les lettres PAXS cantonnant la croix du revers est daté des années 1086-1087. Le nom du monnayeur est proche de celui de Spraeclinc qui a frappé ce type monétaire à Winchester.

ANGLETERRE - ROYAUME D'ANGLETERRE - HENRI VI DE LANCASTRE (31/10/1422-19/10/1453)

Henri VI est le fils de Henri V et de Catherine de France ; il naquit à Windsor le 6 décembre 1421. Lorsque son père mourut, il n'avait que dix mois et demi. Une période de régence commença et ce fut son oncle, le duc de Bedford, qui administra le royaume d'Angleterre. Le duc de Bedford fit sacrer Henri VI à Paris le 14 décembre 1431. Sous son règne, les Anglais perdirent presque toutes leurs possessions en France, ne gardant plus que Calais après la capitulation de Bordeaux le 19 octobre 1453. En 1445, il se maria à Marguerite d'Anjou, à laquelle il abandonna une partie de son pouvoir, atteint d'accès de folie comme son grand-père maternel le roi de France Charles VI. La perte des territoires français fut à l'origine de la guerre des Deux-Roses qui commença en 1455 et s'acheva par le couronnement d'Édouard IV en 1461 et la fuite de Henri VI et de Marguerite d'Anjou en Hollande. En 1470, il fut remis sur le trône par Warwick, mais Édouard IV finit par le faire emprisonner dans la tour de Londres où il mourut le 21 mai 1471, sans doute assassiné.



308. Gros ou groat, n.d., (1430-1434), Londres, (Ar, Ø 26 mm, 6 h, 3,60 g).

A/ (croix) hEnRIC' DI' GRA' REX (losange évidé) AnGL'* FRAnC. (Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de

France). Buste de face, couronné dans un polylobe tréflé.

R/CIVI-TAS - (losange évidé) LOn-DOm ; légende extérieure : + POSVI (pomme de pin) - DEVmx A-DIVTOR-Ex mEvM. (Cité de Londres ; puisse Dieu me venir en aide). Grande croix coupant les légendes, cantonnée de douze besants posés en triangle dans chacun des cantons.

Ce gros est frappé sur un flan assez large, irrégulier et voilé. Exemplaire présentant quelques faiblesses de frappe et recouvert d'une légère patine grise. S. 1874.

TTB 130 € / 230 €

Ce gros est datable de la période 1430-1434 en raison de la pomme de pin située après POSVI.

ANGLETERRE - JACQUES VI (1603-1625)

Jacques VI (1567-1625) est le fils de Marie Stuart (1541-1587). Il a succédé à Elisabeth Ire morte sans enfant en 1603. Il est donc le premier roi d'Angleterre et d'Ecosse.



309. Sovereign ou Unite, 5^e buste, n.d., (1613-1615), Londres, (Or, Ø 36,5 mm, 10 h, 4,32 g).

A/ (Mm) •JACOBVS: D'• G'• MA•• BRI'• FRA'• ET'• HI'• REX. Buste cuirassé et couronné du roi à droite, tenant un sceptre de sa main droite, un globe crucigère de sa main gauche. R/(Mm)• FACTAM: EOS: IN: GENTEM: VNAM•. Écu couronné écartelé aux 1 et 4 de France contre-écartelé d'Angleterre, au 2 d'Ecosse, au 3 d'Irlande, accosté de 1-R.

M/ Quintefeuille en début des légendes (1613-1615).

Ce souverain est frappé sur un flan large et légèrement irrégulier. Exemplaire présentant quelques faiblesses de frappe et un léger tréflage au niveau du buste. Spink. 2620 - C.J1UN-025.

RR. TTB 1000 € / 1600 €

En raison du quintefeuille situé en début des légendes, ce souverain est daté de la période 1613-1615.

n° 309 R/



MONNAIES ÉTRANGÈRES ROYALES

GRANDE-BRETAGNE - GEORGES II (22/06/1727-25/10/1760)

Georges II (10/11/1683-25/10/1760) est le fils de Georges I^r (1714-1727) et de Sophie-Dorothée de Brunswick. Il succéda à son père en 1726 et fut aussi duc de Brunswick et de Lunebourg. Il laissa gouverner Walpole jusqu'en 1742. Il fut le premier roi hanovrien à s'intéresser à l'Angleterre.



310. Schilling, 1758, Londres, (Ar, Ø 26 mm, 6 h, 5,95 g). (pd. th. 5,99 g, titre 917‰).

A/ **GEORGIVS II DEI GRATIA**. (Georges II par la grâce de Dieu). Buste lauré, drapé et cuirassé de Georges II à gauche vu de trois quarts en avant.

R/ **M B F ET H REX F D B ET L D S R I A T E E 17-58.** (Roi de Grande-Bretagne, de France et d'Irlande, défenseur de la Foi, duc de Brunswick et Lunebourg, archi-trésorier et électeur du Saint-Empire). Croix formée de quatre écus couronnés : au 1 parti d'Angleterre et d'Écosse, au 2 de France, au 3 d'Irlande, au 4 tranché de Brunswick et de Lunebourg ; au centre, bijou de l'ordre de Saint-Georges. Ce schilling est frappé sur un flan régulier. Reliefs un peu plus faibles au droit qu'au revers. Une patine grise de médailleier recouvre cet exemplaire. Infime éclattement de flan à 2 heures au revers. S. 3711.

TTB+ / SUP..... 140 € / 240 €
Exemplaire provenant de MONNAIES VII, n° 1624.

C'est la pièce de Georges II qui se rencontre le plus facilement.

AUTRICHE- RODOLPHE II DE HABSBOURG (1576-1612)

Rodolphe II, fils de l'empereur Maximilien II, fut couronné roi de Hongrie en 1572 et roi de Bohême en 1575. Le 27 octobre 1575, il fut élu et couronné roi de Germanie. Son frère Matthias réussit à obtenir en 1608 le gouvernement de l'Autriche, de la Hongrie et de la Moravie et, en 1611, il fit prononcer la déchéance de Rodolphe par les États de Bohême. Il fut élu roi la même année. Le règne de Rodolphe II fut marqué par une protection active des Catholiques et des Jésuites ; à la fin de son règne il assura toutefois la liberté de culte aux Protestants. Il mourut à Prague le 20 janvier 1612.



311. Ducat, 1589, (Or, Ø 22,5 mm, 6 h, 3,44 g).

A/ **RVDOLPH II D: G: R: I: / (deux lis) / S: AG: H: B: REX: - .** (Rodolphe II, par la grâce de Dieu, empereur romain, toujours auguste, roi de Hongrie et de Bohême). Rodolphe II, couronné, debout, en armure, tenant de sa main droite un sceptre,

de sa main gauche un globe crucigère.

R/ **•ARCHID•AVS•DVX• - •BVR•MA•MO• 1589•.** (Archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne...). Écu écartelé et couronné entouré du collier de l'Ordre de la Toison d'or.

Ce ducat est frappé sur un flan large, régulier et légèrement voilé. Traces de petits coups derrière le corps de l'empereur. F.N.º 57 p. 112.

R. TTB 420 € / 780 €
Ce type de ducat fut frappé de 1578 à 1608.

ESPAGNE - ROYAUME D'ESPAGNE - ISABELLE ET FERDINAND LES ROIS CATHOLIQUES (1476-1516)

Ferdinand est le fils de Jean II, roi d'Aragon et de Navarre et de Jeanne, fille de Frédéric Henriques. En 1479, à la mort de son père, il hérita de l'Aragon. Son union avec Isabelle, reine de Castille, fut à l'origine de l'unification des deux plus grands royaumes d'Espagne engagés dans la croisade contre les Maures. Dès 1482, Ferdinand et Isabelle s'en prirent à Grenade, le dernier état islamique d'Espagne, qui tomba dix ans plus tard en 1492. Leur règne fut marqué par l'Inquisition, instituée en 1478. En 1492 de nombreux juifs et musulmans furent expulsés. De leur union naquit Jeanne qui épousa Philippe le Beau. Isabelle patronna le voyage de Christophe Colomb qui, débarquant aux Bahamas le 12 octobre 1492, marqua les débuts de l'exploitation du Nouveau Monde et de l'expansion du royaume d'Espagne.



312. Double excellente, n.d., Séville, S entre les deux bustes, S, (Or, Ø 28,5 mm, 6 h, 6,90 g).

A/ * **FERNANDVS: ET: ELISABE: DEI GRATIA REX.** Ferdinand et Isabelle, par la grâce de Dieu. Bustes affrontés de Ferdinand et Isabelle couronnés ; au-dessous une S entre quatre points ; au-dessus une étoile à huit rais.

R/ ***SVB* VMBRA* ALARANTVARVN***, (ponctuation par simple annelet). (À l'ombre de tes ailes). Écu couronné posé sur une aigle éployée et nimbée.
Ce double excellente est frappé sur un flan irrégulier et assez large. Exemplaire présentant de hauts reliefs mais ayant été nettoyé. CC/22932 var.

R. TTB+ 750 € / 1200 €
Les doubles excellentes à ce type furent frappées dans les ateliers de Burgos, Cuenca, Grenade, Séville et Tolède. L'atelier de Séville fut le seul à frapper les rarissimes pièces de cinquante excellentes.

www.cgb.fr



n° 314



MONNAIES ÉTRANGÈRES ROYALES

ESPAGNE - ROYAUME D'ESPAGNE - JEANNE ET CHARLES (1516-1555)

Charles V dit Charles Quint naquit à Gand le 25 février 1500 de l'union de l'archiduc Philippe le Beau et de Jeanne la Folle. Du côté paternel, il était le petit-fils de Maximilien I^e de Habsbourg et du côté maternel, petit-fils des rois catholiques, Ferdinand et Isabelle. Il devint souverain des Pays-Bas à la mort de son père en 1506, alors qu'il n'avait que six ans. Une période de régence fut exercée par sa tante Marguerite d'Autriche jusqu'à son émancipation devant les états généraux le 5 janvier 1515. Le 23 janvier 1516, son grand-père maternel mourut et il accéda au trône d'Espagne sous le nom de Charles I^e. Après la mort de Maximilien I^e, Charles se fit élire empereur germanique le 28 juin 1519, sous le nom de Charles V. Cette élection fut à l'origine d'un long conflit qui l'opposa au roi de France François I^e. Charles Quint abdiqua le 25 octobre 1555 de ses possessions dans les Pays-Bas puis le 16 janvier 1556 de ses possessions espagnoles. Il mourut le 21 septembre 1558 dans le monastère de San Jeromino de Yuste.



313. Écu d'or, escudo, n.d., Séville, S à gauche de l'écu, S, (Or, Ø 22 mm, 4 h, 3,29 g).

A/ IOAN[N]A° ET° KAROLVS°. (Jeanne et Charles). Écu couronné, à multiples quartiers ; à gauche une S, à droite une étoile à 7 rais. R/ (tour) HISPA[N]IARVM° REGE[S]: SICILI] E. (rois de Sicile et d'Espagne). Croix potencée dans un quadrilobe annelé et tréflé aux angles.

Cet écu est frappé sur un flan irrégulier et légèrement voilé. Exemplaire présentant quelques faiblesses de frappe. CCT. 56 p. 102.

R. TTB+ 390 € / 600 €
L'atelier de Séville frappa de nombreuses variétés d'écus d'or. Ce type appartient à la série avec S à gauche de l'écu et étoile à droite.

ITALIE - BOLOGNE - ALEXANDRE VI (Rodrigue Borgia) (11/08/1492-18/08/1503)

Il naquit le 1^{er} janvier 1431 à Xativa (Espagne). Il est le neveu et le fils adoptif du pape Calixte III. Il fut élu le 11 août 1492 et intronisé le 26 août 1492. Il mourut le 18 août 1503.



314. Ducat, n.d., Bologne, (Or, Ø 24 mm, 12 h, 3,38 g). A/ °ALEXAND-ER° PP° VI°. (Alexandre VI, pape). Écu dans un quadrilobe, sommé d'une tiare pontificale et de deux clefs croisées. R/ °BONONI-A- °DOCET. (La joie aux coeurs droits).

Saint-Pierre debout, nimbé, tenant les clefs du Paradis et les Évangiles, à gauche un écu des Orsini sommé d'un chapeau cardinalice, à droite un écu de Bologne.

Ce ducat est frappé sur un flan large et légèrement voilé.. Muntonin° 33, p. 97 pl. 20, n° 33.

RRR. TTB+ 3000 € / 6500 €
Il existe plusieurs variétés de ducats pour Bologne présentant soit les armes des Borgia, Orsini (comme cet exemplaire) et des Sforza.

ITALIE - LIGURIE - RÉPUBLIQUE DE GÈNES

C'est Conrad II qui concéda le droit de battre monnaie à la cité de Gênes en 1139.



315. Denier, n.d., (1139-1339), Gênes, (Ar, Ø 16,5 mm, 9 h, 0,76 g).

A/ +IA•NV•A•. (Gênes). Château.
R/ •CVNRADI REX. (Conrad, roi). Croix.

Ce denier est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire présentant de hauts reliefs. CNI/III.n° 18 p. 5.

SUP 130 € / 230 €

Le 1^{er} de CONRADI se termine par une tête d'aigle.

Ces monnaies au nom de Conrad II qui avait accordé à la république de Gênes le droit de battre monnaies, ont été frappées par la République de Gênes entre 1139 et 1339.

ITALIE - LIGURIE - RÉPUBLIQUE DE GÈNES - SIMON BOCCANEGRÀ (1339-1344)

Simon Boccanegra fut le premier doge de Venise.



316. Gros, n.d., (1339-1344), Gênes, (Ar, Ø 22 mm, 12 h, 2,82 g).

A/ +DVX• IANVENSIVM: PRIMV. (Premier duc de Gênes). Château dans un octolobe tréflé cantonné de points ; au-dessous du château un C.

R/ + (rose) CONRADVS (rose) REX (rose) R (rose). (Conrad, roi). Croix dans un octolobe cantonnée de points. Ce gros est frappé sur un flan irrégulier et un peu court. Il présente une surface granuleuse et est recouvert d'une patine grise. CNI/III.n° 182 var. p. 59. - Genoese coins, p. 34.

TTB+ 380 € / 600 €

Exemplaire varié par rapport au CNI présentant la lettre R finale au revers associées à une ponctuation par de simples roses évidées.

Ces monnaies portent le nom de Conrad II qui avait accordé à la république de Gênes le droit de battre monnaies. Ce gros est attribué à Simon Boccanegra, 1^{er} doge de Venise (1339-1344) en raison du primvs du droit.

MONNAIES ÉTRANGÈRES ROYALES

NAPLES - ROYAUME DE NAPLES - FERDINAND I^{er} (1458-1494)

Ferdinand I^{er} est un bâtard d'Alphonse V, roi de Sicile et d'Aragon depuis 1416 et de Naples depuis 1442. Il s'opposa au pape Calixte III (1455-1458) qui refusait de le reconnaître. En 1464, il réussit à s'imposer par la force à Naples, où son autorité était discutée depuis 1458. Il s'allia à la ville de Milan et au pape contre Florence, mais finit par signer un traité de paix en 1480 avec Laurent de Médicis. Ferdinand I^{er} fut excommunié par Innocent VIII le 29 juin 1489 puis il se réconcilia avec le Saint Siège en mai 1492. Il décéda le 25 janvier 1494 lors des préparatifs contre une éventuelle invasion française. La mort de Ferdinand I^{er} donna une opportunité supplémentaire aux Français de conquérir Naples. Les troupes de Charles VIII pénétrèrent en Italie en septembre 1494 et prirent Naples le 22 février 1495.



317. Coronato ou carlin, n.d., (1462-1472), Naples, (Ar, Ø 27 mm, 7 h, 3,98 g).

A/ + FERDINANDVS: D: G: R: SI: IER: VNG, (ponctuation par deux annelets superposés). (Ferdinand, par la grâce de Dieu, roi de Sicile, Jérusalem et Hongrie). Croix potencée et hachurée ; au-dessous une M onciale.

R/ CORO-NATVS: Q LEGITIME: CERTAV, (ponctuation par deux annelets superposés). (Couronné parce qu'il a lutté légalement). Ferdinand I^{er} assis sur un trône, couronné, tenant un sceptre de la main droite, un globe crucigère de la main gauche, à droite un cardinal bénissant le roi, à gauche un évêque lisant les évangiles (scène de couronnement).

M/ M gothique à la base de la croix du droit = maître inconnu. Ce carlin est frappé sur un flan assez large, irrégulier et présentant des éclatements. Exemplaire recouvert d'une patine grise et présentant quelques faiblesses de frappe.

H. 7-8 (120/7-8) - MEC. 14958-960 var et p. 369.

TTB 150 € / 240 €
Les premiers carlini de Ferdinand I^{er} présentent le roi assis. À partir de 1459, apparaît sur cette nouvelle monnaie, le coronato, la scène du couronnement de Ferdinand à Barletta par le légat du pape Latino Orsini, le 11 février 1459. D'après Philip Grierson, la légende du revers, « Coronatus quia legitime certavit », rappelle la prétention de Ferrante [Ferdinand] d'être couronné sous prétexte que sa légitimité acceptée par un parlement de barons en 1442, avait été admise par les papes Eugène IV et Nicolas V. D'après les travaux de Philip Grierson et de Lucia Travaini ces carlini auraient été frappés à Naples entre 1462 et 1472.



ITALIE - VENISE - MICHEL STENO (63^e Doge) (1400-1413)



318. Ducat, n.d., Venise, (Or, Ø 19,5 mm, 6 h, 3,53 g).

A/ MICHAEL STE - SO M • VENETIO. (Michel Steno. Saint-Marc de Venise). Le doge agenouillé devant saint Marc ; au-dessus DVX.

R/ SIT • T XPE • DAT • Q • TV - REGIS • ISTE • DVCAT. Le Christ nimbré, debout de face, rayonnant, dans une mandorle contenant neuf étoiles, bénissant de la main droite, tenant la bible de la main gauche.

Flan régulier. Haut relief au droit et au revers. Le droit présente un très haut relief et les visages de saint Marc et du doge sont remarquablement bien gravés. CNI/VII. n° 27-30 p. 116.

R. TTB 550 € / 950 €

Le ducat fut introduit à Venise sous le doge Jean Dandolo (1280-1289). Cette monnaie connut un tel succès que le type monétaire resta inchangé pendant plusieurs siècles. Jean Soranzo est le quatrième doge de Venise à avoir frappé cette monnaie.

ITALIE - SICILE - MESSINE - ROGER II (1105-1115)



319. Double follaro, n.d., Messine, (Cu, Ø 24 mm, 6 h, 5,53 g).

A/ Roger assis sur un trône, tenant une croix hampée de sa main droite ; à droite R/II.

R/ Buste du Christ nimbré, à gauche CE, à droite SVS.

Ce double follaro est frappé sur un flan large et irrégulier. Exemplaire recouvert d'une patine grise présentant de petites taches. Spahrn° 50-51 - Var.n° 16 p. 18.

R. TTB 130 € / 230 €

Monnaie provenant de la collection Claude Lainé (Normands de Sicile).



320. Tari, n.d., Messine, (or, Ø 12 mm, 3 h, 1,11 g).

A/ Légende couquife. (Roger II, roi par la grâce de Dieu). Annelet.

R/ Légende couquife. IC/XC // NI/KA autour d'une croix.

Ce taris est frappé sur un flan irrégulier et un peu court, si bien qu'une partie des légendes est illisible.

Spahrn° 63-71 - Var.n° 22 p. 19.

R. TTB 150 € / 250 €

Monnaie provenant de la collection Claude Lainé (Normands de Sicile).

De tels taris sont connus pour le seul atelier de Messine et pour les années de l'hégire 535, 537, 539 et 540.

MONNAIES ÉTRANGÈRES ROYALES

ITALIE - SICILE - MESSINE - GUILLAUME I^{er} (1154-1166)



321. Tari, 1157, Messine, (or, Ø 13,5 mm, 9 h, 1,32 g).

A/ Légende couquise. (Guillaume I^{er}, roi par la grâce de Dieu). Annelet. R/ Même description.

Ce tari est frappé sur un flan irrégulier et large. Reliefs nets. Spahr^o 82-92 - Var.n^o 32 p. 21.

R. TTB+ 200 € / 380 €

Monnaie provenant de la coll. Claude Lainé (Normands de Sicile).

Tous les exemplaires connus à ce type portent le millésime 552 de l'Hégire (1157).



322. Fraction de follaro, 1155, Messine, (Cu, Ø 12,5 mm, 10 h, 0,98 g).

A/ Légende couquise (année 550). (Guillaume, roi). REX / W en deux lignes. R/ Bustes nimbés de la Vierge et du Christ enfant accosté de MP/QY.

Cette fraction de follaro est frappée sur un flan irrégulier et est recouvert d'une patine verte. Droit bombé. Exemplaire présentant une assez forte usure. Spahr^o 99 - Var.n^o 33 p. 21.

R. B+ 70 € / 130 €

Monnaie provenant de la coll. Claude Lainé (Normands de Sicile).

Tous les exemplaires connus à ce type portent le millésime 550 de l'Hégire (1155).

ITALIE - SICILE - MESSINE - GUILLAUME II (1166-1189)



323. Tari, n.d., Messine, (or, Ø 12,5 mm, 9 h, 1,48 g).

A/ Légende couquise. (Guillaume II, roi par la grâce de Dieu). Cinq points formant une croix.

R/ Légende couquise. IC/XC // NI/KA autour d'une croix. Ce tari est frappé sur un flan irrégulier et large. Exemplaire présentant des faiblesses de frappe. Spahr^o 100-109 - Var.n^o 35 p. 22.

R. TTB 190 € / 280 €

Monnaie provenant de la coll. Claude Lainé (Normands de Sicile).

La légende couquise du revers indique l'atelier émetteur (Messine) ainsi que l'année de frappe selon le calendrier de l'Hégire.



324. Tari, n.d., Messine, (or, Ø 12 mm, 12 h, 0,84 g).

A/ Même description. R/ Même description.

Ce tari est frappé sur un flan irrégulier et court. Exemplaire présentant des faiblesses de frappe. Spahr^o 100-109 - Var.n^o 35 p. 22.

R. TTB 150 € / 250 €

Monnaie provenant de la coll. Claude Lainé (Normands de Sicile).



325. Follaro large ou triple follaro, n.d., Messine, (Cu, Ø 25 mm, 12 h, 9,87 g).

A/ Tête de lion de face. R/ Palme avec ses dattes.

Ce follaro est frappé sur un flan large et est décentré au droit comme au revers. Spahr^o 117 - Var.n^o 36 p. 22.

R. TB+ 120 € / 220 €

Monnaie provenant de la coll. Claude Lainé (Normands de Sicile).

Selon les ouvrages, ce type monétaire est appelé follaro large ou triple follaro.



326. Follaro, n.d., Messine, (Cu, Ø 12 mm, 11 h, 2,24 g).

A/ Même description. R/ Légende couquise (Le roi Guillaume II).

Ce follaro est frappé sur un flan irrégulier. Les reliefs sont nets, surtout au revers. Exemplaire recouvert d'une patine verte.

Spahr^o 118 - Var.n^o 37 p. 22.

R. TTB+ 120 € / 200 €

Monnaie provenant de la collection Claude Lainé (Normands de Sicile).



327. Follaro « stretto » ou demi-follaro, n.d., Messine, (Cu, Ø 17,5 mm, 1 h, 1,57 g).

A/ + OPERATO IN VRBEM MESS[AN]JA. (Frappé dans la ville de Messine ; Guillaume II, roi). %/REX W / SEVS. R/ Légende couquise. Légende couquise dans le champ (Le roi Guillaume II).

Ce follaro est frappé sur un flan irrégulier et large. Les reliefs sont nets. Exemplaire recouvert d'une patine verte et décentré au revers. Spahr^o 119-120 - Var.n^o 38 p. 22.

R. TTB+ 120 € / 220 €

Monnaie provenant de la collection Claude Lainé (Normands de Sicile).

Selon les ouvrages, ce type monétaire est appelé follaro « stretto » ou demi-follaro.



328. Follaro « stretto » ou demi-follaro, n.d., Messine, (Cu, Ø 16 mm, 9 h, 1,28 g).

A/ Même description. R/ Même description.

Ce follaro est frappé sur un flan irrégulier et court. Exemplaire décentré au revers et recouvert d'une patine verte.

Spahr^o 119-120 - Var.n^o 38 p. 22.

R. TB 80 € / 140 €

Monnaie provenant de la collection Claude Lainé (Normands de Sicile).

MONNAIES ÉTRANGÈRES ROYALES

ITALIE - SICILE - MESSINE - GUILLAUME III (1194)



329. Multiple de tari, n.d., Messine, (or, Ø 14 mm, 12 h, 3,03 g).

A/ Légende coufique. (Guillaume, roi par la grâce de Dieu). Étoile à six rais. R/ Légende coufique (atelier et millésime). IC/XC // NI/KA autour d'une croix.

Cet exemplaire est frappé sur un flan irrégulier, court et épais. Spahrn° 141-143 - Var.n° 47-49 p. 24.

R. TTB 190 € / 380 €

Monnaie provenant de la collection Claude Lainé (Normands de Sicile).

La légende coufique du revers indique l'atelier émetteur (Messine) ainsi que l'année de frappe selon le calendrier de l'Hégire.

ITALIE - SICILE - PALERME - ROGER II (1105-1154)



330. Tari, 1131, Palerme, (or, Ø 13 mm, 6 h, 0,49 g).

A/ Légende coufique (atelier de millésime). Légende coufique sous une étoile (Roger, roi par la grâce de Dieu). R/ Même description. Cet exemplaire est frappé sur un flan irrégulier, court et épais. Spahrn° 55-60 - Var.n° 430 p. 108.

R. TTB 320 € / 480 €

Monnaie provenant de la collection Claude Lainé (Normands de Sicile).

La légende coufique du droit indique que cet exemplaire fut frappé l'an 526 de l'Hégire (1131).



331. Ducale, 1140, Palerme, (Ag, Ø 24,5 mm, 6 h, 2,73 g).

A/ RDXR // RR SCLS. (Roger, duc d'Apulée ; Roger, roi de Sicile). Roger, couronné à gauche, et son fils debout à droite, tenant une croix hampée accosté de droite de AN / R / X. R/ IC XCRG IN AETRN. (Jésus Christ règne pour l'éternité). Buste nimbé du Christ de face.

Cet exemplaire est frappé sur un flan régulier et large. Les reliefs sont plus nets au revers qu'au droit. Exemplaire recouvert d'une patine grise et hétérogène de collection. Spahrn° 72 - Var.n° 432 p. 108.

RR. TTB+ / TTB..... 450 € / 800 €

Monnaie provenant de la collection Claude Lainé (Normands de Sicile).

Ce type de ducale d'argent fut frappé en 1140.

ITALIE - SICILE - PALERME - GUILLAUME I^e (1154-1166)



332. Ducale, n.d., 1156, Palerme, (Ag, Ø 21 mm, 6 h, 2,56 g).

A/ R DVX FI/LI/VS EIV // [W RE]X. (Roger, duc et fils ; Guillaume, roi). Roger, couronné à gauche, et son fils debout à droite, tenant une croix hampée.

R/ IC XC. (Jésus Christ). Buste nimbé du Christ de face. Cet exemplaire est frappé sur un flan régulier et assez large. Exemplaire recouvert d'une patine grise et hétérogène de collection. Spahrn° 94-95 - Var.n° 435 p. 109.

RR. TTB 280 € / 480 €

Monnaie provenant de la collection Claude Lainé (Normands de Sicile).

Ce type de ducale d'argent fut frappé vers 1156 au moment où le pape Adrien IV est venu à Ruggero.

ITALIE - SICILE - PALERME - GUILLAUME II (1166-1189)



333. Apuliense, n.d., 1156, Palerme, (Ag, Ø 21 mm, 6 h, 1,69 g).

A/ SICIL D[VCAT APVL PRI]NC CAP. (Guillaume, roi, duc d'Apulée, prince de...). W/R/sous deux étoiles encadrées de deux annelets. R/ + APVLE[N]JSIS. (d'Apulée). Palme sous deux étoiles.

Cet exemplaire est frappé sur un flan irrégulier présentant des éclatements. Exemplaire recouvert d'une patine grise et présentant une usure régulière. Spahrn° 110-111 - Var.n° 439 p. 109.

RR. TB+ 350 € / 700 €

Monnaie provenant de la collection Claude Lainé (Normands de Sicile).

n° 332 R/



MONNAIES ÉTRANGÈRES ROYALES

PORUGAL - ROYAUME DE PORUGAL - ALPHONSE V DIT « L'AFRICAIN » (1438-28/08/1481)

Il naquit le 15 janvier 1432. À la mort de son père il n'a que six ans. S'ouvre alors une période de régence sous l'autorité de son oncle, Pierre, duc de Coimbra. A dix ans, il épouse sa cousine, Isabelle, fille du régent. La régence prit fin le 9 juin 1448. Après la prise de Constantinople (en 1453), il lance à deux reprises des tentatives de conquête du Maroc. Il mourut de la peste le 28 août 1481 et il fut inhumé dans le monastère de Batalha.



334. Cruzade, n.d., (Or, Ø 22,5 mm, 11 h, 3,49 g).
A/+CRVZATVS: ALFOnSVS: QVIn. (Cruzade d'Alphonse V). Écu portant l'écu du Portugal brochant sur une croix tréflée et cantonnée de quatre tours (Castille) ; l'écu est accosté de quatre annelets. R/+ALFOnSVS: DEI: GRACIE: REX.. (Alphonse, roi, par la grâce de Dieu). Croix dans une double quadrilobe anglé cantonné de 16 annelets. Cette monnaie est frappée sur un flan irrégulier et est décentrée au droit. Exemplaire recouvert d'une légère patine grise. Gom.cf. n° 31 p. 135-137.

UNIQUE. TTB 1800 € / 2800 €
Exemplaire provenant de MONNAIES 50, n° 203.
Cette cruzade ne figure pas dans les ouvrages de référence. Elle associe en effet deux légendes connues mais qui n'ont jamais été recensées sur une même monnaie.
Il existe de nombreuses variétés de légende pour ce type monétaire.

PORUGAL - ROYAUME DU PORUGAL -SEBASTIEN (11/06/1557-4/08/1578)

Sébastien est le fils de Jean III (1521-1557) et le petit-fils de Charles Quint par sa mère, Jeanne. Il est né le 20 janvier 1554. À la mort de son père, il fut sous la régence de Catherine et du Cardinal Henri. Le gouvernement personnel de Sébastien débuta le 20 janvier 1568. Roi cévraleresque, il décida de porter la guerre en Afrique du Nord, mais trouva la mort lors de la bataille d'Alcaber-Kibir, le 4 août 1578, ne laissant pas d'héritier direct. C'est son oncle, Henri qui lui succéda.



335. Saint-Vincent (San Vincente) ou pièce de 1000

reais, n.d., Porto, (Or, Ø 30,5 mm, 5 h, 7,56 g). (pd. th. 7,7 g, titre 921,9 %).

A/(triangle) SEBASTIANVS: I: REX PORTVGALIE. (Sébastien I^e, roi du Portugal). Écu couronné de Portugal.

R/ ZELATOR FID: V-SQ[•••] ADMORTEM. Saint Vincent, debout à droite, nimbé, tenant de sa main gauche la plame des martyrs, un bateau de sa main gauche ; en accostement deux étoiles à huit rais.

Ce Saint-Vincent est frappé sur un flan irrégulier et présente de nombreuses traces de petits chocs. Exemplaire semblant avoir été monté en raison d'un léger liseré périphérique. Gom. 71. 01 p. 221.

RRR. TB+ 7500 € / 12000 €

Ce type monétaire fut créé par la loi du 10 juin 1555. Il fut frappé à Lisbonne et Porto. Les exemplaires frappés à Porto, comme cet exemplaire, sont de la plus grande rareté.

PORUGAL (ROYAUME DE) ET BRÉSIL - JEAN V (1706-1750)

Jean V (1689-1750) est le fils de Pierre II et de Marie de Savoie-Nemours. Il se trouva engagé dans la guerre de Succession d'Espagne.



336. Poids monétaire pour les pièces d'or de 6.400 reis du Brésil, 1747, Londres, (Cu, Ø 29 mm, 12 h, 14,34 g). (pd. th. 14,33 g).

A/IOANNES• V• D• G• -PORT• ET• ALG• REX - 1747. (Jean V, par la grâce de Dieu, roi de Portugal et d'Algarve). Tête de Jean V à droite, laurée, la base du cou drapée ; au-dessous KIRK.

R/ THIRTY / SIX / SHILLINGS. (36 shillings). en trois lignes dans un cartouche orné de cuirs.

Ce poids monétaire est frappé sur un flan large et régulier. Exemplaire présentant des stries d'ajustage. Des rayures devant la tête du roi. Tache d'oxyde à 9 heures au revers. Dieu.- - Pom.II/809 p. 45.

TTB 130 € / 230 €
Exemplaire provenant de MONNAIES 52, n° 989.

L'inscription de la tranche indique que ce poids monétaire fut réalisé à Londres par John Kirk, auteur de jetons-réclame (token) (Cf. Dieudonné, Manuel des poids monétaires, p. 32 et pl. VIII, n° 9). Il s'agit d'un poids pour la pièce de 6.400 reis (peça) pour le Portugal ou le Brésil, car outre Lisbonne, ces monnaies furent également frappées à Bahia, Rio de Janeiro et Minas Gerais.

www.cgb.fr

MONNAIES ÉTRANGÈRES ROYALES

BALANCE



337. Boîte avec 14 poids de Louis-Joseph Deleuil,

n.d., (1800-1862)

Cette boîte est bien conservée et complète.

RR. 200 € / 300 €

Louis-Joseph Deleuil (1795-1862) avait inventé des balances de grande précision. Le poids de 100 grammes présente l'inscription DELEUIL et devait accompagner ce type de balances.

Cette boîte, probablement en acajou, est complète. Elle contient des poids de 100 g, 50 g, 20 g, 2 de 10 g, 1 de 5, 2 de 2 g, 1 de 1 g, 5 dg, 2 dg, 2 de 1 dg, 5 cg. Les décigrammes et centigrammes sont conservés sous une plaque de verre. Cette boîte contient également une petite pince de laiton pour attraper les poids les plus légers. Il ne s'agit pas d'une boîte de poids monétaires, mais seulement de poids servant à peser.



n° 330 A/



n° 335 R/



n° 335 A/



n° 334 A/

LE FRANC

LES MONNAIES



2012
Éditions les Chevau-légers

If09.....27,55 €

LE DIRECTOIRE (26/10/1795-9-10/11/1799)

Lors de la séparation de la Convention, le 25 octobre 1795, un nouveau pouvoir exécutif prévu par la constitution thermidorienne se met en place. Cette constitution prévoit de confier le pouvoir à un directoire de cinq membres dont chacun préside à tour de rôle avec remplacement d'un membre tous les deux ans. Ce directoire nomme les ministres et les fonctionnaires, dirige la politique étrangère et fait exécuter les lois mais il ne les élaborer pas et n'a aucun contrôle des deniers publics.

Le pouvoir est partagé avec deux chambres : le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens qui forment le Corps législatif. Ce pouvoir est résolu à se maintenir face au risque d'une restauration monarchique ou d'une réaction jacobine mais il est surtout paralysé par la crise financière et doit renoncer

à l'assignat en 1796. Le remplacement des assignats par les mandats territoriaux n'inspire plus de confiance et cette nouvelle monnaie fiduciaire est supprimée en 1797.

Face à la misère et aux tentatives de déstabilisation, le Directoire, accusé d'être une « république bourgeoise », revient aux mesures révolutionnaires et policières. Par ailleurs, depuis 1792, la guerre est ininterrompue et l'influence des chefs militaires est croissante. En 1799, les partisans d'un pouvoir fort, dont Sieyès, se retrouvent au Directoire et ils ouvrent la voie du pouvoir à Bonaparte, de retour d'Égypte. Le coup d'État des 18 et 19 brumaire an VIII permet l'instauration d'une dictature militaire sous le nom de Consulat.



338. 5 francs Union et Force, Union desserré, avec glands intérieurs et gland extérieur, An 5/4 (1796-1797), Bordeaux, K, 12, --- ex., (Ar, Ø 36,93 mm, 6 h, 24,72 g). (pd. th. 25 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ UNION ET FORCE*. Hercule barbu demi-nu, debout de face avec la léonté, sur son épaula gauche une patte du lion, sur son bras et autour de sa taille la peau du lion de Némée, derrière ses jambes queue et pattes du lion, unissant la Liberté debout à gauche tournée à droite tenant une pique surmontée d'un bonnet phrygien, vêtus d'un peplos et l'Égalité debout à droite tournée à gauche, tenant le niveau, vêtue d'un chiton ; à l'exergue Dupré signé en cursif entre deux points, légende desserrée.

R/ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE*. 5 / FRANCS., en deux lignes ; au-dessous un trait séparatif et L'AN 5/4 . , le tout contenu dans une couronne composée à gauche d'une branche d'olivier, à droite d'une branche de chêne avec grande feuille finale (deux glands intérieurs sur le haut de la branche de droite, un gland à l'extérieur sur le bas de cette branche), nouées à leur base par un ruban ; au-dessous la lettre d'atelier entre deux points.

Tranche B.

M/ Laurent-Bruno Lhoste (1791-1803). GG/ Augustin Dupré (1791-1803). G/ Augustin Dupré (1748-1833).

Usure régulière de circulation sur les reliefs. La monnaie est bien frappée et bien centrée avec la quasi totalité des grênetis sur les deux côtés. De légères traces d'un nettoyage ancien mais une jolie patine grise rend cet exemplaire très plaisant à la vue. F. 291/7.

TTB 42 150 € / 200 €



339. 5 francs Union et Force, Union desserré, seulement gland extérieur, An 5 (1796-1797), Paris, A, 12, --- ex., (Ar, Ø 36,66 mm, 6 h, 24,69 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ UNION ET FORCE*. Hercule barbu demi-nu, debout de face avec la léonté, sur son épaula gauche une patte du lion, sur son bras et autour de sa taille la peau du lion de Némée, derrière ses jambes queue et pattes du lion, unissant la Liberté debout à gauche tournée à droite tenant une pique surmontée d'un bonnet phrygien, vêtus d'un peplos, et l'Égalité debout à droite tournée à gauche, tenant le niveau, vêtue d'un chiton ; à l'exergue Dupré signé en cursif entre deux points, légende desserrée.

R/ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE*. 5 / FRANCS., en deux lignes ; au-dessous un trait séparatif et L'AN 5 . , le tout contenu dans une couronne composée à gauche d'une branche d'olivier, à droite d'une branche de chêne avec grande feuille finale (sans gland intérieur sur la branche de droite, un gland à l'extérieur sur le bas de cette branche), nouées à leur base par un ruban ; au-dessous la lettre d'atelier A entre deux points.

Tranche B.

M/ Louis-Alexandre Röettiers de Montaleau (1795-1797). GG/ Augustin Dupré (1791-1803). G/ Augustin Dupré (1748-1833). Usure régulière de circulation sur les reliefs. Rayure au droit. Monnaie bien frappée et bien centrée avec la totalité des grênetis sur les deux côtés. Trace d'un léger nettoyage ancien mais la monnaie s'est repatinée. Jolie patine grise de collection aux reflets irisés. F. 295/2.

R. TTB 48 450 € / 700 €
Exemplaire avec petit A.

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



340. 5 francs Union et Force, Union serré, seulement gland extérieur, An 6/5 (1797-1798), Perpignan/Bordeaux, Q/K, 1/2, -- ex., (Ar, Ø 35,80 mm, 6 h, 24,67 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ UNION ET FORCE*. Hercule barbu demi-nu, debout de face avec la léonté, sur son épaule gauche une patte du lion, sur son bras et autour de sa taille la peau du lion de Némée, derrière ses jambes queue et pattes du lion, unissant la Liberté debout à gauche tournée à droite tenant une pique surmontée d'un bonnet phrygien, vêtue d'un peplos et l'Égalité debout à droite tournée à gauche, tenant le niveau, vêtue d'un chiton ; à l'exergue Dupré signé en cursif entre deux points, légende serrée.

R/ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE*. 5 / FRANCS., en deux lignes ; au-dessous un trait séparatif et L'AN 6/5., le tout contenu dans une couronne composée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche de chêne avec grande feuille finale (deux glands intérieurs sur le haut de la branche de droite), un gland à l'extérieur sur le bas de cette branche), nouées à leur base par un ruban ; au-dessous la lettre d'atelier Q/K entre deux points.

Tranche A.

M/ Jean-Marie de Sainte-Croix (1797-1829). GG/ Augustin Dupré (1791-1803). G/ Augustin Dupré (1748-1833). Usure régulière de circulation sur les reliefs. Bon centrage, sur un flan régulier mais de diamètre plus court, avec la quasi totalité des grênetis au droit mais quasi inexistant au revers. La monnaie conserve des restes du brillant d'origine. F. 294/16.

RR. TTB 45 450 € / 700 €
6 sur 5 et Q sur K. Cassure de coin sous le 5 au revers.
C'est la première fois que nous proposons cette monnaie à la vente. Elle a fait l'objet d'une nouvelle ligne dans le FRANC IX.



341. Décime Dupré, petit module, An 4 (1795-1796), Paris, A, 1/2, 3517156 ex., (Cu, Ø 27,17 mm, 6 h, 10,66 g). (pd. th. 10,00 g, taille 100 au kilo).

A/ REPUBLIQUE FRANÇAISE*. Tête de la République aux cheveux longs à gauche, drapée et coiffée d'un bonnet phrygien (Mesdames Tallien ou Récamier) ; au-dessous Dupré* en cursif.

R/ DÉCIME*. Dans le champ, au-dessus de L'AN 4 suivi d'un point et de la lettre d'atelier A encadrée des différents, dans une couronne fermée composée de deux branches de chêne opposées nouées à leur base par un ruban.

M/ Louis-Alexandre Röettiers de Montaleau (1795-1797). GG/ Augustin Dupré (1795-1803). G/ Augustin Dupré (1748-1833). Surface légèrement piquetée au revers. Faible usure sur les reliefs. Belle frappe bien centrée. Monnaie ayant conservé une bonne partie de son rouge d'origine, notamment autour des lettres des légendes, et recouverte d'une jolie patine de collection. F. 126/2.

R. SUP 58 550 € / 700 €
Fine cassure de coin au revers.

Ce type est fabriqué suite à la loi du 28 thermidor an III. La frappe débute le 2 vendémiaire an IV (24 septembre 1795) et dure jusqu'au 21 septembre 1796. La fabrication des flans a été sous-traitée auprès de différents entrepreneurs dont nous avons retrouvé la trace dans les manuscrits de fabrication de la Monnaie de Paris : Daumy (2.618.250 ex.) ; Marc (640.764 ex.) ; Godot (57.004 ex.) ; Beudot (141.938 ex.) ; Pérelle (59.200 ex.).



342. Un décime Dupré, modification du 2 décimes, An 4 (1795-1796), Paris, A, 1/2, 537500 ex., (Cu, Ø 31,74 mm, 6 h, 15,72 g). (pd. th. 20,00 g, taille 50 au kilo).

A/ REPUBLIQUE FRANÇAISE*. Tête de la République aux cheveux longs à gauche, drapée et coiffée d'un bonnet phrygien (Mesdames Tallien ou Récamier) ; au-dessous Dupré* en cursif.

R/ UN (poinçonné en creux) / DÉCIME (espace pour le Sarasé). En deux lignes dans le champ, au-dessus de L'AN 4 suivi d'un point et de la lettre d'atelier A encadrés des différents, dans une couronne fermée composée de deux branches de chêne opposées nouées à leur base par un ruban.

M/ Louis-Alexandre Röettiers de Montaleau (1795-1797). GG/ Augustin Dupré (1795-1803). G/ Augustin Dupré (1748-1833). Usure régulière de circulation sur les reliefs. La frappe est bien centrée avec la totalité des grênetis et la modification est de qualité. Des chocs sur les listels et dans les champs. Jolie patine marron foncée. F. 127/1.

R. TTB 45 280 € / 450 €
Exemplaire de poids particulièrement faible. Rare dans cet état de conservation pour ce type monétaire.

Ces pièces sont modifiées en vertu de la Loi du 3 brumaire an 5 (24 octobre 1796). Le nombre total de pièces modifiées n'est pas réellement connu. La tradition veut que la modification ait été effectuée par les prisonniers du bagne de Toulon entre autres.

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



343. Cinq centimes Dupré, grand module, An 5 (1796-1797), Paris, A, / , 26245002 ex., (Cu, Ø 28,32 mm, 6 h, 9,69 g). (pd. th. 10,00 g, taille 100 au kilo).

A/ REPUBLIQUE - FRANCAISE •*. Buste drapé de la Liberté à gauche coiffée du bonnet phrygien (Mesdames Tallien ou Récamier) ; signé Dupré cursive au-dessous.

R/ CINQ / CENTIMES •. En deux lignes dans le champ, au-dessus L'AN 5 suivi d'un point et de la lettre d'atelier A encadrés des différents, dans une couronne fermée composée de deux branches de chêne opposées nouées à leur base par un ruban.

M/ Louis-Alexandre Röettiers de Montaleau (1795-1797). GG/ Augustin Dupré (1791-1803). G/ Augustin Dupré (1748-1833). Superbe exemplaire malgré un revers légèrement corrodé. La monnaie conserve de beaux restes du brillant d'origine au revers et le droit présente une patine plus sombre qu'au revers. Monnaie d'aspect très agréable.

F. 115/1.

SUP 58 180 € / 300 €

La loi de création est datée du 3 brumaire an 5 (24 octobre 1796). Les pièces furent frappées entre le 7 brumaire (28 octobre 1796) et le 25 messidor (13 juillet 1797). 26.245.002 pièces furent frappées sur flan neuf. Plusieurs entrepreneurs furent sollicités pour fonder les flans dont nous avons retrouvé trace dans les archives de la Monnaie de Paris : Daumy (I.359.8516 ex.) ; Baumann (5.899.909 ex.) ; Brézin (I.364.119 ex.) ; Lange (161.024 ex.) ; Beudot (I.511.650 ex.) ; Marc (I.186.456 ex.) ; Pérelle (2.038.079 ex.) ; Folcade (217.932 ex.) ; Godot (51.172 ex.) ; Frappier (98.834 ex.) ; Gomer (I17.311 ex.).



344. Cinq centimes Dupré, grand module, An 7/5 (1798-1799), Paris, A, / , 16469461 ex., (Cu, Ø 28,11 mm, 6 h, 9,94 g). (pd. th. 10,00 g, taille 100 au kilo).

A/ Même description.

R/ CINQ / CENTIMES •. En deux lignes dans le champ, au-dessus L'AN 7/5 suivi d'un point et de la lettre d'atelier A encadrés des différents, dans une couronne fermée composée de deux branches de chêne opposées nouées à leur base par un ruban.

M/ Charles-Pierre de l'Espine (1797-1821). GG/ Augustin Dupré (1791-1803). G/ Augustin Dupré (1748-1833).

Faible usure de circulation sur les reliefs. La pièce est bien frappée et bien centrée. On regrettera simplement une tache au revers. Une jolie patine marron de collection recouvre cet exemplaire très agréable.

F. 115/27.

TTB 53 250 € / 400 €

Cette monnaie est référencée sur le site Dupré sous le n° 4430.

Ce millésime est frappé selon les lois du 3 brumaire an 5 (24 octobre 1796) et du 29 pluviôse an 7 (17 février 1799). La fabrication débute le 29 ventôse (19 mars 1799) pour prendre fin le deuxième jour complémentaire (18 septembre 1799). La fabrication est confiée à deux entrepreneurs en particulier pour les flans : Daumy (10.632.502 ex.) ; Brézin (1.851.257 ex.).



345. Cinq centimes Dupré, grand module, 1799, An 7/5 (1798-1799), Paris, A, / , -- ex., (Cu, Ø 27,69 mm, 6 h, 9,62 g). (pd. th. 10,00 g, taille 100 au kilo).

A/ Même description.

R/ CINQ / CENTIMES •. En deux lignes dans le champ, au-dessus L'AN 7/5 suivi d'un point et de la lettre d'atelier A encadrée des différents, dans une couronne fermée composée de deux branches de chêne opposées nouées à leur base par un ruban.

M/ Charles-Pierre de l'Espine (1797-1821). GG/ Augustin Dupré (1791-1803). G/ Augustin Dupré (1748-1833).

Usure régulière de circulation sur les reliefs. Deux petits chocs sur les listels au revers. Jolie patine marron clair. Monnaie très agréable. F. 115/28.

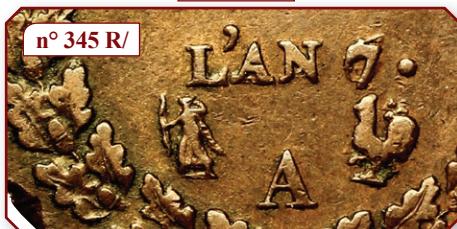
RR. TTB 48 250 € / 400 €

Variété avec le coq regravé sur la corne d'abondance et le 7 du millésime regravé sur un 5.



n° 341 A/

n° 345 R/



MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



n° 338 R/



n° 342 R/



n° 339 R/



n° 348



n° 349 R/



n° 350 R/



LE CONSULAT (9-10/11/1799-18/05/1804)

Soutenu par les partisans d'un pouvoir fort, Napoléon Bonaparte, Général victorieux des campagnes d'Italie et d'Egypte, renverse le Directoire les 18 et 19 brumaire an VIII (9 et 10 novembre 1799). La Révolution est finie, le destin de la France repose désormais entre les mains d'un exécutif fort.

Une nouvelle constitution, la Constitution de l'an VIII, entre en application dès le mois de décembre. Elle définit les pouvoirs et conforte Bonaparte dans son rôle d'homme fort du pays : premier Consul, à la tête de l'exécutif, il nomme aux principales fonctions publiques, détiennent un certain pouvoir d'initiative en matière législative, et conserve son rôle militaire. Le Sénat, le Tribunat et le Corps législatif composent trois assemblées qui possèdent l'autre partie de la fonction législative.

Le 11 novembre 1799, Bonaparte prend une décision importante : il nomme Gaudin Ministre des Finances. Celui-ci conservera son poste jusqu'au 1^{er} avril 1814, et le retrouvera pendant les Cent Jours. Rétablir les finances de l'État est la priorité numéro un du Premier Consul. Ainsi, la Banque de France est créée le 18 février 1800. Avec l'aide de la Caisse d'amortissement, le budget de la France est rétabli en 1802. Et en 1803, dans le cadre de la grande réforme monétaire, le Franc, gage de stabilité, renait, sous le nom de Franc germinal.

La deuxième priorité de Bonaparte est la pacification intérieure du pays mis à mal par les divisions nées de la Révolution. Pour réconcilier les Français, plusieurs mesures sont adoptées : liberté du culte, fin de la vente des biens nationaux, amnistie aux émigrés. Seul l'Ouest de la France reste insoumis.

Insurrections et brigandages animent cette partie du territoire et compromettent les espoirs du Premier Consul, malgré la signature d'une trêve avec les chefs Chouans en novembre 1799. Cependant, avec l'appui du clergé, la Vendée est pacifiée courant 1800. L'encadrement religieux s'inscrit alors définitivement comme l'élément principal de la stabilisation de la société. Les négociations avec le Pape Pie VII aboutissent à la signature du Concordat de 1801. Soixante évêques, nommés par Bonaparte, et investis par le Pape, s'installent alors sur tout le territoire. Les prêtres catholiques, également nommés, sont désormais fonctionnarisés. Beaucoup de réfractaires se rallient, d'autres continuent d'entretenir le trouble, essentiellement en Bretagne et en Normandie, où les Royalistes, aidés par l'Angleterre, attendent l'arrivée de Louis XVIII.

À l'extérieur, un autre défi attend Bonaparte : restaurer la paix. Les Autrichiens sont défaits à Marengo le 14 juin 1800, puis à Hohenlinden le 3 décembre 1800. La Paix de Lunéville est signée le 9 février 1801. Le 25 mars 1802, la Paix d'Amiens est signée avec les Anglais.

En 1802, le Consulat prend une nouvelle direction, plus autoritaire. Les Jacobins sont écartés de la vie politique (les plus virulents sont arrêtés par Fouché, Préfet de Police), la presse est contrôlée, et les Royalistes pourchassés. C'est dans ce contexte qu'est adoptée la Constitution de l'an X : elle diminue considérablement les pouvoirs des assemblées, et nomme Napoléon Bonaparte Consul à vie. Les bases du premier Empire sont en place



346. 5 francs Union et Force, Union serré, avec glands intérieurs et gland extérieur, An 8 (1799-1800), Paris, A, 1079266 ex., (Ar, Ø 36,76 mm, 6 h, 24,74 g). (pd. th. 25 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ UNION ET FORCE*. Hercule barbu demi-nu debout de face avec la léonté, sur son épaule gauche une patte du lion, sur son bras et autour de sa taille la peau du lion de Némée, derrière ses jambes queue et pattes du lion, unissant la Liberté debout à gauche tournée à droite tenant une pique surmontée d'un bonnet phrygien, vêtue d'un peplos et l'Égalité debout à droite tournée à gauche, tenant le niveau, vêtue d'un chiton ; à l'exergue Dupré signé en cursif entre deux points, légère serrée.

R/ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE*. 5 /FRANCS, en deux lignes ; au-dessous un trait séparatif et L'AN 8 ., le tout contenu dans une couronne composée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche de chêne avec grande feuille finale (deux glands intérieurs sur le haut de la branche de droite, un gland à l'extérieur sur le bas de cette branche), nouées à leur base par un ruban ; au-dessous la lettre d'atelier A entre deux points.

Tranche B.

M/ Charles-Pierre de l'Espine (1797-1821). GG/ Augustin Dupré (1791-1803). G/ Augustin Dupré (1748-1833).

Usure régulière de circulation sur les reliefs et des faiblesses de frappe sur le personnage de l'Égalité et le mot FRANCS notamment. Fines stries sur le personnage de l'Égalité. La frappe est bien centrée laissant apparaître la totalité des grênetis sur les deux côtés. La monnaie a subi un léger nettoyage ancien avant de se repatiner. Très bel aspect visuel. F. 288/38.

TTB 40 150 € / 200 €
La première délivrance date du 5 vendémiaire an VIII (27 septembre 1799) et la dernière du 28 fructidor an VIII (15 septembre 1800).



n° 346 R/



347. Cinq centimes Dupré, grand module, An 8 (1799-1800), Strasbourg, BB, 4285214 ex., (Cu, Ø 27,98 mm, 6 h, 9,56 g). (pd. th. 10,00 g, taille 100 au kilo).

A/ REPUBLIQUE FRANCAISE•. Tête de la République aux cheveux longs à gauche, drapée et coiffée d'un bonnet phrygien ; au-dessous Dupré en cursif.

R/CINQ / CENTIMES•. En deux lignes dans le champ, au-dessus de L'AN 8 suivi d'un point et de la lettre d'atelier BB encadrés des différents, dans une couronne fermée composée de deux branches de chêne opposées nouées à leur base par un ruban.

M/Gabriel-Godefroid Dubois (1797-1801). GG/Augustin Dupré (1791-1803). G/Augustin Dupré (1748-1833).

Légère faiblesse de frappe sur les reliefs. La monnaie est bien frappée et bien centrée. Une jolie patine de collection rend cet exemplaire très agréable à la vue.

F. 115/59.

TTB 53 180 € / 300 €

Cassure de coin sur le A de L'AN.

visite est capitale pour la mise en place de la réforme de Germinal an XI qui crée le franc germinal. Au cours de cette visite, le Premier Consul manifeste son intérêt pour les travaux de Tiolier et décide de le nommer graveur général des Monnaies le 11 germinal an XI (1^{er} avril 1803). Cette frappe existe aussi en un unique exemplaire en or qui a été remis au Premier Consul par Pierre-Joseph Tiolier lui-même le 21 ventôse an XI (12 mars 1803). Des réfrappes ont aussi été effectuées en 1832 avec un module légèrement plus grand de 37,3 mm.



349. 5 francs Bonaparte Premier Consul, An XI (1802-1803), Paris, A, 3877151 ex., (Ar, Ø 37,35 mm, 6 h, 25,06 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/BONAPARTE PREMIER CONSUL•. Tête nue de Napoléon Bonaparte à droite ; au-dessous Tiolier en cursif.

R/RÉPUBLIQUE FRANÇAISE• / •(différent)• AN XI• •A•. 5 / FRANCS., en deux lignes, dans une couronne composée de deux branches d'olivier, nouées à leur base par un ruban. Tranche A.

M/Charles-Pierre de l'Espine (1797-1821). GG/Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819).

Belle frappe bien centrée. Très légère usure sur les reliefs et de petits chocs dans les champs. La monnaie conserve de très beaux restes du brillant d'origine. Joli impact visuel. F. 301/1.

TTB 53 480 € / 900 €

On remarque un décalage de l'accent sur le É de RÉPUBLIQUE, ce qui montre que le poinçon È n'existe pas, la lettre étant faite avec un E et un poinçon accent. Ceci explique les nombreuses variétés ou absences d'accent que l'on trouve sur les monnaies de cette période.



350. 5 francs Bonaparte Premier Consul, An 12 (1803-1804), Paris, A, 3453967 ex., (Ar, Ø 37,72 mm, 6 h, 24,93 g). (pd. th. 25 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ Même description. R/ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE• / •(différent)• AN 12• •A•. 5 / FRANCS., en deux lignes, dans



348. Monnaie de visite, module de 5 francs, pour la visite de Bonaparte à l'hôtel des Monnaies de Paris, An XI (1802-1803), Paris, A, -- ex., (Ar, Ø 35,36 mm, 6 h, 20,65 g).

A/ BONAPARTE - PREMIER CONSUL•. Tête nue de Bonaparte à droite ; signature TIOliER F. au-dessous.

R/ LE IER/ CONSUL/ VISITE L'HÔTEL DES/ MONNAIES/ LE 21 VENTOSE/ AN XI•. En six lignes dans le champ.

G/Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819).

Très belle frappe bien centrée malgré un flan assez petit. Un exemplaire superbe avec une jolie patine de collection aux reflets mauves. Effet camée au droit.

VG. 1203 - Maz. 629 a (R2) - G. 578 b).

RR. SUP 62 1800 € / 3000 €
Cet exemplaire provient de la vente Vinchon du 29 avril 1997, n° 321 (vendu avec la pochette d'origine).

Cet exemplaire présente un module assez petit avec 35,3 mm dans le sens de la hauteur et 34,9 mm dans le sens de la largeur. Guilloteau, Mazard ou Gadoury indiquent tous 36,5 mm.

Cette monnaie est présentée à Bonaparte lors de sa visite à l'Hôtel des Monnaies de Paris le 21 ventôse an XI. Cette

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES

une couronne composée de deux branches d'olivier, nouées à leur base par un ruban.

Tranche B.

M/ Charles-Pierre de l'Espine (1797-1821). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819).

Faible usure de circulation sur les reliefs. La monnaie est superbe mais elle a subi un nettoyage ancien avant de se repatiner. Belle frappe bien centrée et bel aspect visuel. F. 301/9.

SUP 58 480 € / 900 €

Cassure de coin au revers.

La fabrication débute le 4 vendémiaire an XII (27 septembre 1803) pour se terminer le 3 messidor an XII (22 juin 1804).



n° 351

351. 1 franc Bonaparte Premier Consul, An 12 (1803-1804), Paris, A, $\frac{1}{2}$, 1310638 ex., (Ar, Ø 23,16 mm, 6 h, 4,99 g). (pd. th. 5 g, titre 900 ‰, taille 200 au kilo).

A/ Même description.

R/ REPUBLIQUE FRANCAISE • / • (différent) • AN 12 • • A •.

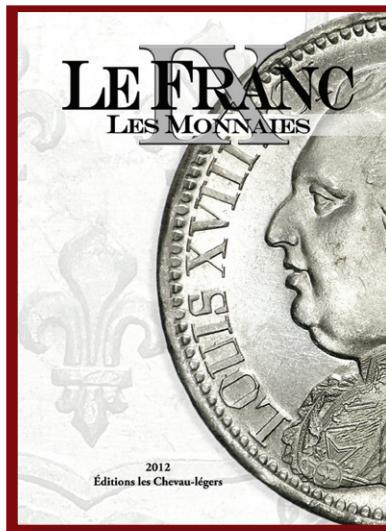
1 / FRANC, en deux lignes, dans une couronne composée de deux branches d'olivier, nouées à leur base par un ruban.

M/ Charles-Pierre de l'Espine (1797-1821). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819).

Magnifique exemplaire, remarquablement bien frappé et bien centré, avec des coins frais. Le brillant d'origine est bien présent et une somptueuse patine recouvre cette monnaie. On regrettera simplement d'infimes marques de manipulation dans les champs. F. 200/8.

SPL 63 900 € / 1200 €

De qualité équivalente à l'exemplaire de la Collection Idéale. Les pièces de ce millésime ont été frappées entre le 4 vendémiaire (27 septembre 1803) et le 9 messidor (28 juin 1804).



LE FRANC IX
Les monnaies françaises
DESROUSSEAUX Stéphane,
PRIEUR Michel, SCHMITT Laurent

LF09 27,55 €

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES

PREMIER EMPIRE (18/05/1804-6/04/1814)

Renforcée par la conspiration de Cadoudal de mars 1804, l'idée du pouvoir héréditaire trouve son aboutissement le 18 mai 1804 lorsque Napoléon Bonaparte devient empereur des Français sous le nom de Napoléon I^e. Ratifié par plébiscite, l'Empire est consacré le 2 décembre 1804 lors du sacre de Notre-Dame. La Constitution de l'an XII étant toujours en vigueur, le Premier Empire semble fonctionner comme une continuation de la République française dirigée par un empereur. C'est en réalité une dictature personnelle où l'empereur nomme et révoque les ministres, a l'initiative des lois et contrôle le Corps législatif. Dans les départements, les préfets renseignent le ministère de l'Intérieur. Les postes, la presse, l'imprimerie sont contrôlées par la censure. Les grands corps de l'Etat sont réorganisés ainsi que la Justice avec le Code pénal qui complète le Code civil achevé sous le Consulat. Universités et écoles sont encadrées. En 1805, Napoléon devient roi d'Italie tandis que se forment des coalitions contre l'Empire. Malgré la défaite navale de Trafalgar, les armées impériales remportent de nombreuses victoires terrestres comme Austerlitz, Léna ou Eylau qui assurent le contrôle de l'Europe continentale. Démembreée, celle-ci est attribuée à la famille Bonaparte qui semble triompher partout. Fortifiée par le blocus continental, l'industrie est prospère mais le commerce souffre. En 1808, le blocus continental est renforcé par un second décret pris à Milan en date du 17 décembre 1807. La guerre d'Espagne débute après que Junot ait conquis le Portugal qui refusait d'appliquer le blocus. Rapidement, les Madrilènes se soulèvent contre l'occupation française de Murat. Les 1^{er} et 2 mai, les français répriment avec féroce des mouvements de guérilla. Des exécutions massives ont lieu. Elles sont immortalisées par Goya dans son célèbre *Primer y Dos de Mayo*. Joseph, roi de Naples, est nommé roi d'Espagne à contrecœur. Murat le remplace sur le trône de Naples avec sa femme Caroline. Malgré les abdications forcées de Charles IV et de Ferdinand VII à Bayonne, en présence de Napoléon, les Français assistent à un soulèvement général en Espagne et sont battus à Bailén le 22 juillet : ils perdent Madrid. Wellington et un corps expéditionnaire anglais débarquent au Portugal le 1^{er} août. Junot doit capituler à Cintra le 30 août. Les Français

reprennent Madrid le 4 décembre 1808. En avril 1809, Pie VII excommunie Napoléon qui le fait séquestrer en représailles.

Les alliés forment la cinquième coalition, mais les Autrichiens sont battus à Eckmühl le 12 avril, Essling le 21 mai et Wagram le 6 juillet 1809. Au traité de Vienne, l'Autriche cède la Carniole, la Carinthie et la Croatie qui vont former les provinces illyriennes qui sont incorporées à l'Empire. La colonne Vendôme est inaugurée en 1810. Cette année-là, Napoléon est au faîte de sa puissance et la France compte 130 départements du Tibre à l'Elbe. Après avoir divorcé d'avec Joséphine en décembre 1809, il épouse Marie-Louise d'Autriche le 2 avril 1810. Louis abdique du trône de Hollande, le 9 juillet 1810, refusant d'appliquer le Blocus Continental et le Royaume est annexé à la France. En 1811, l'Empereur, qui a fait dissoudre son mariage avec Joséphine, épouse l'archiduchesse Marie-Louise qui lui donne un fils, le roi de Rome qui naît aux Tuilleries le 20 mars 1811. Les relations franco-russes se sont détériorées après le mariage autrichien. Finalement, Napoléon franchit le Niémen le 24 juin 1812. C'est le début de la campagne de Russie. À la tête de la Grande Armée, il prend Vilna (28 juin), remporte la victoire de Smolensk (18 août), puis la difficile bataille de la Moscova (5-7 septembre). Il prend Moscou entre le 15 et le 18 septembre. La ville est incendiée par les Russes et les Français doivent l'évacuer. La Grande Armée est obligée de faire retraite avec l'hiver russe qui commence très tôt et un ennemi qui pratique la politique de la terre brûlée. C'est la bataille de la Berezina le 27-29 novembre 1812. Sur 600.000 hommes, moins de 30.000 repassent la frontière russe. Le Général Malet tente un coup d'état à Paris le 23 octobre. Il est fusillé le 29. Les Russes occupent Varsovie, Hambourg et Dresde. Les Prussiens remportent les victoires de Lutzen et Bautzen les 2 et 21 mai 1813. Toute l'Europe se ligue contre Napoléon lors de la sixième coalition et il est battu à la bataille des Nations le 16-19 octobre 1813. La campagne de France commence en janvier 1814. Malgré les victoires de Montmirail et de Montereau les 10 et 18 février, Napoléon ne peut empêcher la capitulation de Paris le 31 mars. Il est contraint d'abdiquer le 6 avril 1814 et part sur l'île d'Elbe.



352. 5 francs Napoléon Empereur, type intermédiaire, An 12 (1803-1804), Bordeaux, K, ♀, 70515 ex., (Ar, Ø 37,28 mm, 6 h, 24,33 g). (pd. th. 25 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ NAPOLEON EMPEREUR. Tête nue de Napoléon I^e à droite ; TIOLIER sur la tranche de l'épaule.

R/ REPUBLIQUE FRANCAISE / •(différent)• AN 12

•K• 5 / FRANCS., en deux lignes, dans une couronne composée de deux branches d'olivier, nouées à leur base par un ruban. Tranche A.

M/ Guillaume Duthil (1803-1805). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819) et Nicolas-Guy-Antoine Brenet (1770-1846).

Petit choc sur le listel à 9h au droit. Usure régulière de circulation sur les reliefs. La monnaie est bien frappée et bien centrée. Jolie patine de collection. F. 302/6.

RR. TB 20 350 € / 500 €



n° 352 R/

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



353. 5 francs Napoléon Empereur, Calendrier révolutionnaire, An 13 (1804-1805), Turin, U, C/✓, 20811 ex., (Ar, Ø 37,08 mm, 6 h, 24,31 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ NAPOLEON EMPEREUR •. Tête nue de Napoléon I^e à droite ; BRENET sur la tranche du cou ; au-dessous Tr. cursif.
R/ REPUBLIQUE FRANCAISE / • (différent) • AN 13 • •U. 5 / FRANCS., en deux lignes, dans une couronne composée de deux branches d'olivier, nouées à leur base par un ruban. Tranche A.

M/ Vittorio Modesto Paroletti (1804-1813). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Nicolas-Guy-Antoine Brentet (1770-1846) et Jean-Pierre Droz (1746-1823).

Usure importante de circulation sur les reliefs. Un exemplaire néanmoins tout à fait acceptable pour ce rare atelier avec une jolie patine grise de collection. F. 303/15.

RR. B 13 480 € / 650 €
C'est la troisième fois que nous proposons cette monnaie à la vente.

Les pièces ont été frappées entre le 15 germinal an 13 (5 avril 1805) et le 12 fructidor (30 août 1805) en 8 délivrances.



354. 1 franc Napoléon Empereur, Calendrier révolutionnaire, An 13 (1804-1805), Paris, A, ♀, --- ex., (Ar, Ø 23,31 mm, 6 h, 4,99 g). (pd. th. 5,00 g, titre 900 %, taille 200 au kilo).

A/ NAPOLEON EMPEREUR •. Tête nue de Napoléon I^e à droite ; au-dessous Tiolier en cursif.

R/ REPUBLIQUE FRANCAISE / • (différent) • AN 13 • •A. 1 / FRANC., en deux lignes, dans une couronne composée de deux branches d'olivier, nouées à leur base par un ruban.

M/ Charles-Pierre de l'Espine (1797-1821). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819).

Petite faiblesse de frappe sur les cheveux. Une faible usure sur les reliefs et de légères marques de manipulation dans les champs. Sinon un exemplaire superbe bien centré et à patine grise. Beaux restes du brillant d'origine.

F. 201/14.

SUP 55 350 € / 500 €

Les pièces ont été frappées entre le 3 vendémiaire (25 septembre 1804) au 4^e jour complémentaire (21 septembre 1805) en 14 délivrances.



355. Quart (de franc) Napoléon Empereur, Calendrier révolutionnaire, An 13 (1804-1805), Bordeaux, K, ♀, 18431 ex., (Ar, Ø 15,44 mm, 6 h, 1,22 g). (pd. th. 1,25 g, titre 900 %, taille 800 au kilo).

A/ Même description. R/ REP • FRA • / • (différent) • AN 13 • •K. QUART dans une couronne composée de deux branches d'olivier, nouées à leur base par un ruban.

M/ Guillaume Duthil (1803-1805). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819).

Usure régulière sur les reliefs. Cet exemplaire a subi un nettoyage ancien mais s'est repatiné. Joli aspect. F. 158/12.

R. TB 35 150 € / 300 €
Cet exemplaire provient de MONNAIES 52 n° 1017.



356. Quart (de franc) Napoléon Empereur, Calendrier révolutionnaire, An 13 (1804-1805), Turin, U, ✓, 13936 ex., (Ar, Ø 15,18 mm, 6 h, 1,23 g). (pd. th. 1,25 g, titre 900 %, taille 800 au kilo).

A/ Même description. R/ REP • FRA • / • (différent) • AN 13 • •U. QUART dans une couronne composée de deux branches d'olivier, nouées à leur base par un ruban.

M/ Vittorio Modesto Paroletti (1804-1813). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819).

Usure régulière de circulation et trace de nettoyage sous la patine. Monnaie bien frappée et bien centrée. F. 158/17.

RR. TB 30 250 € / 500 €

Cet exemplaire provient de MONNAIES 42 n° 651, de MONNAIES 48 n° 745 et de MONNAIES 52 n° 1018.

C'est la seule année de frappe de l'atelier pour le type. Les pièces sont fabriquées entre le 9 ventôse (28 février 1805) et le 28 thermidor (16 août 1805) en 4 délivrances.



n° 353 R/

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



357. Quart (de franc) Napoléon Empereur, Calendrier grégorien, 1806, Bayonne, L, ⅓, 17661 ex., (Ar, Ø 15,18 mm, 6 h, 1,24 g). (pd. th. 1,25 g, titre 900 ‰, taille 800 au kilo).
A/ Même description.

R/ REP• FRA • 7 / (différent) • 1806 • • L. QUART dans une couronne composée de deux branches d'olivier, nouées à leur base par un ruban.

M/ Pierre-Romain Darripe (1803-1810). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819).

Faible usure de circulation sur les reliefs essentiellement située sur la mèche de la tempe. La frappe est bien centrée et la monnaie recouverte d'une magnifique patine sombre aux reflets bleutés. F. 159/4.

R. TTB 50 480 € / 750 €
Cet exemplaire provient de MONNAIES 46 n° 597.



359. 5 francs Napoléon Empereur, Empire français, 1812, Rouen, B, C / 23, 3037380 ex., (Ar, Ø 37,29 mm, 6 h, 25,06 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 ‰, taille 40 au kilo).

A/ NAPOLEON EMPEREUR (petit losange). Tête laurée de Napoléon I^e à droite, un ruban descendant derrière la nuque, l'autre revenant sur le cou ; au-dessous Tr. en cursif.

R/ EMPIRE FRANCAIS (petit losange) / (différent) 1812 (petit losange) B. 5 / FRANCS (petit losange), en deux lignes, dans une couronne composée de deux branches de laurier, nouées à leur base par un ruban.

Tranche A.

M/ Joseph Lambert (1804-1817). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819) et Nicolas-Guy-Antoine Brenet (1770-1846).

Faible usure de circulation sur les reliefs et traces d'un léger nettoyage. La monnaie conserve des traces de son brillant d'origine au revers. Un petit coup sur le nez de Napoléon. Bel aspect visuel.

F. 307/42.

TTB 53 180 € / 300 €



358. 2 francs Napoléon I^e tête laurée, République française, 1808, Bordeaux, K, 24, 37771 ex., (Ar, Ø 26,97 mm, 6 h, 9,53 g). (pd. th. 10 g, titre 900 ‰, taille 100 au kilo).
A/ NAPOLEON EMPEREUR (petit losange). tête laurée de Napoléon I^e à droite, le ruban descendant derrière la nuque ; au-dessous Tiolier en cursif.

R/ REPUBLIQUE FRANCAISE (petit losange) / (différent) 1808 (petit losange) K. 2 / FRANCS (petit losange), en deux lignes, dans une couronne composée de deux branches de laurier, nouées à leur base par un ruban.

Tranche A.

M/ Étienne Froidevaux (1805-1809). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819). Usure importante de circulation sur les reliefs mais la monnaie reste parfaitement identifiable et est recouverte d'une agréable patine de collection.

F. 254/7.

RR. B 6 450 € / 600 €

Cet exemplaire provient de la Collection Éric Turmel.
C'est la première fois que nous proposons cette monnaie à la vente et le troisième exemplaire recensé dans notre base Collection Idéale.



n° 358 R/



360. 2 francs Napoléon I^e tête laurée, Empire français, 1811, Bordeaux, K, 25, 28119 ex., (Ar, Ø 26,94 mm, 6 h, 9,60 g). (pd. th. 10 g, titre 900 ‰, taille 100 au kilo).

A/ NAPOLEON EMPEREUR (petit losange). Tête laurée de Napoléon I^e à droite, un ruban descendant le long du cou ; au-dessous Tiolier en cursif.

R/ EMPIRE FRANCAIS (petit losange) / (différent) 1811 (petit losange) K. 2 / FRANCS (petit losange), en deux lignes, dans une couronne composée de deux branches de laurier, nouées à leur base par un ruban.

Tranche B.

M/Hugues Vignes (1809-1826). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819).

Usure importante de circulation sur les reliefs mais la monnaie reste parfaitement identifiable et est recouverte d'une agréable patine de collection.

F. 255/30.

RRR. B 8 150 € / 200 €

C'est la seconde fois que nous proposons cette monnaie à la vente.

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



361. 1 franc Napoléon I^{er} tête laurée, Empire français, 1809, Paris, A, 979497 ex., (Ar, Ø 23,08 mm, 6 h, 4,91 g). (pd. th. 5,00 g, titre 900 %, taille 200 au kilo).

A/ Même description. R/ EMPIRE FRANÇAIS (petit losange) / (différent) 1809 (petit losange) A. DEMI / FRANC (petit losange), en deux lignes, dans une couronne composée de deux branches de laurier, nouées à leur base par un ruban.

Tranche A.

M/ Charles-Pierre de l'Espine (1797-1821). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819). Des marques de manipulation, de petites égratignures et des hairlines dans les champs. De fines stries d'ajustage sur les listels au revers. Trace d'un léger brossage dans les champs. Superbe exemplaire avec une grande partie de son brillant d'origine, très bien centré avec une jolie frappe pour ce type monétaire. Début de patine aux reflets légèrement iridescents. F. 205/1.

SUP 58 380 € / 500 €

Cet exemplaire provient de MONNAIES 37 n° 1141.

Rare dans cet état de conservation. C'est l'exemplaire de la Collection Idéale.



362. 1 franc Napoléon I^{er} tête laurée, Empire français, 1809, Rouen, B, 252662 ex., (Ar, Ø 23,06 mm, 6 h, 4,90 g). (pd. th. 5,00 g, titre 900 %, taille 200 au kilo).

A/ Même description.

R/ EMPIRE FRANÇAIS (petit losange) / (différent) 1809 (petit losange) B. 1 / FRANC (petit losange), en deux lignes, dans une couronne composée de deux branches de laurier, nouées à leur base par un ruban.

Tranche B.

M/ Joseph Lambert (1804-1817). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819).

Légère usure sur la mèche de la tempe et une petite griffe près de la tempe. Faiblesse de frappe au revers sur le ruban et le N de FRANC. Trace d'un léger brossage dans les champs. De beaux restes du brillant d'origine. Belle frappe, bien centrée, et beau portrait. F. 205/2.

TTB 53 250 € / 400 €

Cet exemplaire provient de MONNAIES 37 n° 1142.

Fabrication du 28 février au 21 décembre pour un total de 252.770 exemplaires dont 108 ont servi d'échantillons.



363. Demi-franc Napoléon I^{er} tête laurée, Empire français, 1812, Paris, A, 1719834 ex., (Ar, Ø 17,89 mm, 6 h, 2,52 g).

(pd. th. 2,50 g, titre 900 %, taille 400 au kilo).

A/ Même description.

R/ EMPIRE FRANÇAIS (petit losange) / (différent) 1812 (petit losange) A. DEMI / FRANC (petit losange), en deux lignes, dans une couronne composée de deux branches de laurier, nouées à leur base par un ruban.

M/ Charles-Pierre de l'Espine (1797-1821). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819).

De petites marques de manipulation dans les champs, petit coup sur le listel au droit à 8h. La monnaie conserve sinon la quasi totalité de son brillant d'origine. Exemplaire d'aspect splendide avec un effet camé au revers. F. 178/36.

SUP 62 250 € / 400 €



364. 10 cent. à l'N couronnée, frappe incuse, n.d., --- ex., (Bill, Ø 19,06 mm, 12 h, 1,83 g). (pd. th. 2 g, titre 200 %, taille 500 au kilo).

A/N au jambage strié sous une couronne impériale supportant un globe crucigère et ornée de deux rubans, le tout contenu dans un très large listel orné en creux d'une couronne ouverte composée de deux branches de laurier croisées à leur base ; une étoile à cinq rais en creux, dans le haut du listel.

R/N au jambage strié sous une couronne impériale supportant un globe crucigère et ornée de deux rubans, le tout contenu dans un très large listel orné en creux d'une couronne ouverte composée de deux branches de laurier croisées à leur base ; une étoile à cinq rais en creux, dans le haut du listel.

GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819).

Usure régulière de circulation mais la monnaie conserve son argumente d'origine et est recouverte d'une agréable patine de collection. F. 130/- var.

RRR. TTB 48 250 € / 400 €

Le type est créé suite à la loi du 15 septembre 1807. Ce type est mal accepté par la population. Il est finalement démonétisé par la loi du 10 juillet 1845.



n° 359 R/

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



365. Médaille AR 44, Mines et usines du Hartz protégées pendant la guerre, 1804, Paris, --- ex., (Ar, Ø 43,95 mm, 12 h, 29,06 g).

A/ L'ARMÉE D'HANOVRE. Légende entre branches de chêne et étoiles sur six lignes : À/ NAPOLEON/ EMPEREUR/ DES/ FRANÇAIS/ 1804.

R/ GLÜCK - AUF• entre une pioche et un marteau. Légende entre deux branches de laurier sur six lignes : DES/ MINES ET USINES/ DU HARZ/ PROTÉGÉES/ PENDANT/ LA GUERRE.

Magnifique médaille avec la quasi totalité de son brillant d'origine et une jolie patine de collection aux reflets irisés. Bramsen 362 - Essling 1042.

RR. SUP 58 250 € / 400 €
Dès le printemps 1803, la France se prépare à la reprise de la guerre contre l'Angleterre. Celle-ci s'allie alors avec la Russie, l'Autriche et la Suède, formant la troisième coalition. Le Harz (ou Hartz) est à la fois le nom donné à une région, à un district allemand, à un massif montagneux couvrant environ 2 000 km² au centre-nord de l'Allemagne et à la forêt qui le couvre ou le courrait par le passé. Glück-auf (Salut en français) a également comme signification un « bonne chance » que les mineurs s'adressent entre eux pour souhaiter à ceux qui descendent travailler de remonter à l'air libre en vie.

n° 365 R/



n° 361 R/



n° 366 A/



n° 367 R/

MONNAIES NAPOLÉONIDES

ITALIE - ROYAUME D'ITALIE - NAPOLÉON I^{er} (18/03/1805-11/04/1814)

Napoléon I^{er} accepte la couronne d'Italie le 17 mars 1805. Après une entrée triomphale à Milan le 8 mai 1805, Joséphine et lui sont couronnés le 26 mai par le cardinal Caprara. Comme à Paris quelques mois plus tôt, Napoléon se couronne lui-même en s'écriant : « Dieu me l'a donnée, gare à qui la touche ». Cette exclamnation va devenir la devise de l'Ordre de la Couronne de Fer (cf. JETONS IV, pp.III-V). L'Empereur nomme son beau-fils, le prince Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie et quitte Milan le

10 juin 1805. Il rentre à Paris le 1^{er} août pour rejoindre le camp de Boulogne. Le sort de l'Italie est désormais lié à celui de la France pendant neuf ans. Début janvier 1814, la défection de Murat, et son alliance avec les Autrichiens puis avec les Anglais dans le but de conserver son royaume de Naples, fait perdre l'Italie. Le prince Eugène, malgré une défense héroïque, ne peut pas empêcher l'effondrement du royaume après que Mantoue soit tombée. Le 6 avril 1814, Napoléon abdique.



366. 2 lire Napoléon Empereur et Roi d'Italie, 1813, Milan, M, 215461 ex., (Ar, Ø 27,17 mm, 6 h, 9,97 g). (pd. th. 10 g, titre 900 %, taille 100 au kilo).

A/NAPOLEONE IMPERATORE E RE // 1813 / M. (Napoléon empereur et roi). Tête nue de Napoléon I^{er} à droite.

R/ REGNO - D'ITALIA // 2 • LIRE. (Royaume d'Italie). Écu écartelé à cinq quartiers : au 1 des États du Pape (Émilie-Romagne), au 2 de Milan, au 3 de Venise, au 4 de Ligurie, au 5 de Savoie-Sardaigne, posé sur le tout un écu d'Italie aux armes de la Couronne de Fer, entouré du collier de la Légion d'Honneur, soutenu par une aigle posée sur un foudre surmonté d'une étoile ; le tout posé sur un manteau couronné, brochant deux hallebardes. Tranche A.

M/ Innozenzo Isimbardi. GG/ Louis Manfredini (1896-1814). G/ Louis Manfredini (1896-1814) et Giuseppe Salvirch.

Infime usure sur les cheveux et perte de velours à cet endroit. Petite corrosion sous le lobe de l'oreille. Les stries de polissage des coins sont particulièrement bien visibles au revers. La monnaie conserve une grande partie de son brillant d'origine. Très bel aspect visuel. M. 247.

R. SUP 62 650 € / 1200 €
Très rare dans cet état de conservation.



367. 1 lira Napoléon Empereur et Roi d'Italie, étoiles en creux sur la tranche, 1814, Milan, M, --- ex., (Ar, Ø 23 mm, 6 h, 4,98 g). (pd. th. 5 g, titre 900 %, taille 200 au kilo).

A/NAPOLEONE IMPERATORE E RE // 1814 / M. (Napoléon empereur et roi). Tête nue de Napoléon I^{er} à droite.

R/REGNO - D'ITALIA // 1 • LIRA. Écu écartelé à cinq quartiers : au 1 des États du Pape (Émilie-Romagne), au 2 de Milan, au 3 de Venise, au 4 de Ligurie, au 5 de Savoie-Sardaigne, posé sur le tout un écu d'Italie aux armes de la Couronne de Fer, entouré du collier de la Légion d'Honneur, soutenu par une aigle posée

sur un foudre surmonté d'une étoile ; le tout posé sur un manteau couronné, brochant deux hallebardes.

M/ Innozenzo Isimbardi. GG/ Louis Manfredini (1896-1814). G/ Louis Manfredini (1896-1814) et Giuseppe Salvirch.

Égratignures sur le visage de Napoléon. Usure régulière de circulation sur les reliefs. La monnaie est recouverte d'une jolie patine grise de collection. M. 264.

TTB 48 150 € / 200 €
Variété avec les pointes des hallebardes. Cassure de coin sous le buste.



368. 10 soldi Napoléon Empereur et Roi d'Italie, 1812, Milan, M, 608306 ex., (Ar, Ø 18,29 mm, 6 h, 2,50 g). (pd. th. 2,5 g, taille 400 au kilo).

A/ NAPOLEONE IMPERATORE E RE // 1812. (Napoléon empereur et roi). Tête nue de Napoléon I^{er} à droite.

R/ REGNO D'ITALIA / 10 SOLDI / M. La Couronne de Fer.

M/ Innozenzo Isimbardi. GG/ Louis Manfredini (1896-1814). G/ Louis Manfredini (1896-1814) et Giuseppe Salvirch.

Petites stries d'ajustage sur le portrait de Napoléon. Monnaie bien frappée et bien centrée. Superbe exemplaire avec une grande partie de son brillant d'origine et une magnifique patine de médaillier davantage prononcée au droit. M. 274.

SUP 60 150 € / 200 €

n° 366 R/



ITALIE - PRINCIPAUTÉ DE LUCQUES ET PIOMBINO - FÉLIX BACCIOCHI et ÉLISA BONAPARTE (23/06/1805-11/04/1814)



Félix Bacciochi (18/05/1762-28/04/1841) est un compatriote corse de Napoléon. Il épouse Élisa Bonaparte le 1^{er} mai 1797 (3/01/1777-7/08/1820). Élisa, la sœur préférée de Napoléon, est la première dotée d'une principauté le 26 juin 1805. D'abord princesse de Piombino, elle reçoit ensuite la principauté de Lucques. En 1809, est ajoutée la gestion du grand-duché de Toscane. Résidant à Florence, Élisa remplit sa mission et gère avec circonspection les territoires que son frère lui a confiés. En 1814, elle doit s'enfuir, se réfugie à Bologne, puis à Brünn pendant les Cent-Jours. Elle se retire à Trieste et y meurt en 1820.



369. 5 franchi, petits bustes, 1805, Florence, 83309 ex., (Ar, Ø 37,62 mm, 6 h, 24,88 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 %, talle 40 au kilo).

A/ **FELICE ED ELISA PP DI LUCCA E PIOMBINO**•. (Félix et Élisa souverains de Lucques et Piombino). Bustes accolés d'Élisa diadémée et drapée et de Félix tête nue à droite.

R/ **PRINCIPATO DI LUCCA E PIOMBINO**•/ 5/ FRANCHI/ 1805. (Principauté de Lucques et Piombino), dans une couronne formée de deux branches d'olivier.

Petit défaut de flan au revers à 3h. Très bel exemplaire d'aspect superbe avec une légère usure sur les reliefs. Belle frappe, bien centrée, ayant conservé des traces de son brillant d'origine entre les lettres des légendes et recouverte d'une patine grise de collection. VG. 1472 - Dav. 203 - DP. 943 - P. 251 - G. 1 c - V. 1.

R. TTB 53 380 € / 600 €
Cet exemplaire provient de MONNAIES 48 n° 779.

Pour 1805, il existe deux variétés de buste et trois variantes de ponctuation avec 83 309 pièces frappées au total pour les 5 variétés.

ITALIE - ROYAUME DE NAPLES - JOACHIM MURAT (15/07/1808-9/05/1815)

Joachim Murat (25/03/1767-13/10/1815), général et aide de camp de Bonaparte en 1796, épouse Caroline Bonaparte en 1800 ; il est gouverneur de Paris, Maréchal, Prince d'Empire. Il reçoit la principauté de Berg à laquelle est jointe celle de Clèves (1806-1808) et est nommé roi de Naples en remplacement de Joseph en 1808. Il complète avec Talleyrand et Fouché, mais n'est pas disgracié. S'il participe à la campagne de Russie, Murat trahit après Leipzig et traite avec les Anglo-Autrichiens afin de conserver son royaume avec l'assentiment de Caroline. En 1815, il prend contact avec Napoléon qui est à l'île d'Elbe, essaye de soulever l'Italie, mais est définitivement battu à Tolentino le 2 mai et doit quitter le pays le 9 mai. Retiré en Provence, il est approché par des provocateurs, débarque le 8 octobre en Calabre. Il est immédiatement arrêté et jugé, condamné et exécuté le 13 octobre, comme le duc d'Enghien, qu'il avait fait fusiller onze ans plus tôt dans les fossés de Vincennes.



370. 2 lire, rameaux courts, 1813, Naples, 42756 ex., (Ar, Ø 27,07 mm, 12 h, 9,94 g). (pd. th. 10,00 g, titre 900 %, taille 100 au kilo).

A/ **GIOACCHINO - NAPOLEONE**•// 1813. (Joachim Napoléon). Tête nue de Joachim Murat à droite.

R/ **REGNO DELLE DUE SICILIE**. (Royauté des Deux Siciles). 2/ LIRE dans une couronne. Tranche B. Usure régulière de circulation sur les reliefs, davantage marquée sur les feuilles de la couronne du revers. Belle frappe bien centrée et jolie patine grise de collection.

VG. 2257 - DP. 1005 - P. 60 - G. 93/7a (R2) - V. 318/19.
RR. TTB 48 280 € / 650 €
Cet exemplaire provient de MONNAIES XXVIII n° 1640 et de MONNAIES 46 n° 623.

Exemplaire sans le point après le millésime.

Le 19 mai 1811, le système décimal a été adopté à Naples, mais les frappes ne commencent qu'en 1812. Pour la pièce de 2 lires, nous avons neuf variétés dont cinq différentes pour la ponctuation.





371. Mezza lira, 1813, Naples, 165499 ex., (Ar, Ø 17,89 mm, 12 h, 2,47 g). (pd. th. 2,5 g, titre 900 %, taille 400 au kilo).

A/ GIOACCHINO - NAPOLEONE •// 1813•. (Joachim Napoléon). Tête nue de Joachim Murat à droite.

R/ REGNO DELLE DUE SICILIE. (Royauté des Deux Siciles). MEZ./ LIRA dans une couronne.

Usure régulière de circulation sur l'ensemble des reliefs. Faiblesse de frappe sur le mot MEZZA LIRA au revers mais cet exemplaire est bien frappé et bien centré avec une agréable patine grise de collection.

VG. 2262 - DP. 1007.

RR. TTB 45 250 € / 450 €

Cet exemplaire provient de la vente publique Münzen & Medaillen GmbH du 19 octobre 2007 lot n° 1853, de MONNAIES 39 n° 902 et de MONNAIES 46 n° 625.



n° 369 R/



n° 371



n° 370 R/



372. 3 centesimi, 1830, Milan, 511342 ex., (Cu, Ø 23,06 mm, 6 h, 5,72 g). (pd. th. 6 g).

A/ MARIA LUIGLA ARCID• D'AUSTRIA. Écu couronné ; 1830, à l'exergue.

R/ DUCHESSA DI PARMA PIACENZA E GUASTALLA. 3 / CENTESIMI dans le champ.

Petits chocs sur les listels dont un plus important à 11h au revers.

Usure régulière de circulation sur les reliefs. Jolie patine marron de collection. M. 125.

R. TTB 40 180 € / 300 €

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES

PREMIER EMPIRE - GOUVERNEMENT PROVISOIRE avril 1814

La campagne de France, débutée en janvier 1814 et marquée par quelques victoires de Napoléon, échappe à l'Empereur à la fin du mois de mars. Le 29 mars, alors que sa manœuvre, menée à Troyes depuis quelques jours, sur les arrières des troupes coalisées – Russes, Prussiens et Autrichiens – pour tenter de les détourner de Paris, échoue, l'impératrice Marie-Louise, le roi de Rome et le Conseil de régence, présidé par Joseph, se résignent à quitter la ville avant leur arrivée imminente. Le 30, la bataille s'engage devant Paris, en l'absence de l'Empereur qui, apprenant les événements, essaie de revenir au plus vite. Mais, il arrive trop tard – il est à Juvisy dans la nuit – et ne peut donc rien faire pour éviter la capitulation de sa capitale. Sur l'autorisation de Joseph, jugeant avant de partir que la situation était catastrophique, Marmont signe, dans la nuit, avec les alliés une convention de paix qui doit leur livrer le lendemain les barrières de Paris à 8 heures du matin. Le 31, les forces alliées entrent dans la capitale par la barrière de la Villette, le tsar Alexandre I à leur tête suivi du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III et du prince de Schwarzenberg qui représente l'empereur d'Autriche François I^e, resté à Dijon avec Metternich. Le tsar apparaît donc en position de force et devient seul maître du destin de la France. Dès son arrivée, il cherche un interlocuteur. Il ne reste alors à Paris que les deux préfets – Chabrol, à l'Hôtel de Ville, et Pasquier à la préfecture de police – ainsi que Talleyrand qui aurait dû partir avec le Conseil de régence. Pasquier, dans ses mémoires, révèle par quel tour de passe-passe il réussit à rester.

Pour sortir de la capitale, il fallait être muni d'un passeport qui était réclamé par les gardes contrôlant les barrières. Arrivé aux portes de la ville, son fiacre est arrêté, son passeport demandé. Pendant plusieurs minutes, il le cherche dans sa veste... rien. Il descend ensuite de son fiacre, fouille dans ses bagages... toujours rien. Devant l'impossibilité dans laquelle il se trouve de leur présenter son passeport, les gardes lui interdisent alors de quitter Paris et lui demandent de regagner son domicile, rue Saint-Florentin. En réalité, Talleyrand a joué la comédie pour pouvoir rester : son passeport était dans la poche de sa veste ! C'est ainsi qu'il se trouve à Paris au moment de l'arrivée des alliés et, devant l'absence de gouvernants, il a toutes les cartes en main pour négocier avec eux. Le soir de son arrivée, le tsar Alexandre, qui cherche à se loger, refuse dans un premier temps de s'établir, par délicatesse, dans le palais des Tuilleries... délicatesse que Napoléon n'avait pas eue à Moscou.

On lui propose le palais de l'Elysée mais la rumeur court qu'il est miné. C'est alors que Talleyrand lui offre l'hospitalité dans son hôtel de la rue Saint-Florentin. Le tsar accepte. Il lui reste maintenant à l'influencer. Le maintien sur le trône de Napoléon étant impossible, quatre solutions se présentent à lui : la régence qui permettrait au roi de Rome de succéder à son père, le rétablissement de la République, la dictature de salut public confiée à Bernadotte, et, la restauration des Bourbons. Tout dépend d'Alexandre. Souhaitant établir une paix

durable, il s'oppose à tout arrangement avec Napoléon mais ne se prononce pour aucune des solutions. Il semble disposé à laisser la France libre de son choix. Talleyrand décide alors de prendre les choses en mains et de mettre les alliés devant le fait accompli. Il parvient, le 2 avril, à obtenir du Sénat, où il exerce une incontestable influence, la déchéance de l'Empereur et la suppression de l'hérédité. Deux jours plus tôt, le conseil municipal de Paris s'était déjà prononcé pour le rétablissement du pouvoir monarchique dans la personne de Louis XVIII. Le 6 avril, Napoléon abdique et Louis XVIII peut monter sur le trône. Dès son arrivée, le tsar manifeste l'envie de visiter la Monnaie des Médailles et l'hôtel des Monnaies de Paris. Le 5 avril, l'administration des Monnaies est en mesure de présenter à Talleyrand, pour qu'il puisse l'approuver, le dessin de la pièce à frapper lors de la visite du tsar à l'hôtel des Monnaies. Elle lui demande de lui indiquer la quantité à frapper afin d'en évaluer la dépense qui doit être couverte par une partie des matières non monnayées existant en dépôt à la caisse de la Monnaie de Paris. Une dizaine de jours plus tard, il lui annonce l'adoption du projet mais il lui demande que la légende du revers soit en latin.

Le changement est rapidement exécuté par Tiolier et, le matin du 15 avril, les coins sont trempés même si la substitution de la légende latine pose problème car, pour la réaliser, il faut graver de nouveaux poinçons ce qui est impossible si Alexandre diffère sa visite jusqu'au 19 avril. Mais fort heureusement pour l'administration des Monnaies, Alexandre ne peut finalement pas venir. Elle a donc tout le temps de modifier la légende de la pièce. Au même moment, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse expriment eux aussi leur intention de visiter la Monnaie de Paris. La fabrication des monnaies étant suspendue suite aux événements, seule la visite des ateliers et des machines, sans en montrer l'emploi, est possible sauf si une pièce analogue à celle destinée au tsar peut être exécutée pour les deux souverains. Le 19 avril, l'ordre est donné au Graveur général Tiolier de frapper trois pièces. Le revers est commun pour les trois souverains. Il comporte l'écusson des armes de France avec la légende Gallia Redita Europae. L'avers de chaque pièce est différent. Sur celui de la pièce pour la Russie, on trouve l'initiale du prénom du tsar et la légende Au Pacificateur de l'Europe suivie de la mention de l'hôtel des Monnaies de Paris (Paris) et de la signature de Tiolier. Pour la Prusse et pour l'Autriche, on trouve le nom du souverain et la légende Ange de paix suivie également de la mention de l'hôtel des Monnaies de Paris et de la signature de Tiolier. Après la visite, le 26 avril 1814, de l'empereur d'Autriche, et celle, le 6 mai, du roi de Prusse, l'administration des Monnaies reçoit, le 24 mai, le tsar Alexandre. Accompagnée du général Sacken, Gouverneur militaire de la place de Paris, des fonctionnaires généraux des Monnaies et des fonctionnaires particuliers de la Monnaie de Paris, elle l'accueille à la descente de sa voiture et le conduit successivement dans plusieurs salles dont celle du monnayage où sont frappées en sa présence des pièces en or et en argent.



MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



373. Au Pacificateur de l'Europe, module de 5 francs pour Alexandre I^{er} de Russie, 1814, Paris, --- ex., (Br, Ø 37,12 mm, 12 h, 22,28 g).

A/GALLIA REDDITA EUROPAE• /APRILE 1814•. Légende circulaire ; trois fleurs de lis au centre.

R/ AU PACIFICATEUR DE L'EUROPE• / A / I / PARIS•. Légende circulaire ; « A » cursif ; signature TIOLIER.

G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819).

Cet exemplaire présente de petites marques de manipulation dans les champs mais la couleur d'origine est bien visible. Superbe exemplaire avec une jolie patine marron de collection aux reflets tirant sur le mauve.

VG. 2347.

R. SUP 60 250 € / 400 €

Cassure de coin au revers le long de la légende.

Ces monnaies distribuées aux souverains des puissances alliées et à leurs suites lors de leur visite de la Monnaie de Paris ont fait l'objet d'un article par Stéphane Desrousseaux dans le Bulletin Numismatique n° 16. Leur fabrication a coûté 6 118 francs 85 centimes. Les pièces frappées, appelées pièces de plaisir, ne servaient qu'à constater leur présence et n'étaient donc pas destinées à être distribuées au public ce qui explique leur rareté. Quelques unes seulement ont été remises aux souverains et aux personnes les accompagnant. Pour les trois souverains alliés, les archives de la Monnaie de Paris révèlent que des pièces en or, en argent et en bronze, au module de 2 et 5 francs, ont été frappées pour chacun d'eux sans malheureusement indiquer le chiffre exact de ces fabrications.



374. Ange de Paix, module de 2 francs pour Frédéric-Guillaume de Prusse, 1814, Paris, --- ex., (Br, Ø 26,99 mm, 12 h, 8,40 g). (pd. th. 10 g. taille 40 au kilo).

A/GALLIA REDDITA EUROPAE• /APRILE 1814•. Au centre, bouclier orné de trois fleurs de lis.

R/FREDERIC GUILLAUME III• ROI DE PRUSSE•/ANGE/DE /PAIX/ - / PARIS ; à l'exergue signé Tiolier cursif.

G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819).

Cet exemplaire présente une tache au droit sous les fleurs de lys. Les barres verticales de celles-ci sont cependant encore visibles à l'exception de la troisième. Jolie patine marron même si du brun commence à recouvrir les surfaces.

VG. 2358.

R. SUP 58 250 € / 400 €

NAPOLÉON II (20/03/1811-22/07/1832)

Napoléon François-Joseph Charles Bonaparte est né le 20 mars 1811. Roi de Rome à sa naissance, il quitte définitivement la France le 2 mai 1814 avec sa mère l'archiduchesse Marie-Louise sans avoir revu son père. L'enfant porte les prénoms de ses grands parents paternels, François et Joseph pour l'Autriche et Charles, le prénom du père de Napoléon. En 1818, l'Aiglon reçoit le titre de Duc de Reichstadt, lui pour qui son père avait abdiqué le 22 juin 1815 en le proclamant Napoléon II, Empereur des Français. Confié à la garde de Metternich, le fils de l'empereur meurt dans un costume de colonel autrichien le 22 juillet 1832. Il est immortalisé dans le drame d'Edmond Rostand (1900) où il est interprété par Sarah Bernhardt.



375. Essai de 5 francs en argent, 1816, (1860), --- ex., (Br, Ø 37,16 mm, 6 h, 25,53 g).

A/ NAPOLEON II - EMPEREUR. Tête enfantine nue à gauche. R/ EMPIRE FRANCAIS/ 5/ FRANCS•/ESSAI *1816*. entre deux branches d'olivier. G/ Wurden.

La monnaie a malheureusement été nettoyée et le revers a subi des zones de corrosion disgracieuses. L'exemplaire est cependant superbe avec une belle frappe bien centrée. VG. 2402 - Maz. 637 - G. 596.

R.R. SUP 58 1200 € / 2500 €
Frappé vers 1860.

Les poids des monnaies au nom de Napoléon II sont très fantaisistes et ne respectent pas la métrologie française. Ce serait la preuve, si elle était nécessaire, que ces émissions ont été effectuées ailleurs qu'à Paris. Leur intérêt est iconographique. Elles servaient certainement de repoussoir pour Napoléon III ou « Napoléon le Petit » comme le nommait Victor Hugo, en opposant le fils de l'Aigle, l'Aiglon, au fils d'Hortense, Louis-Napoléon. La comparaison était d'autant plus facile que le jeune homme était mort depuis plus de vingt ans.



MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



376. Essai de 2 francs en argent, 1816, --- ex., (Ar, Ø 27,42 mm, 6 h, 9,20 g). (pd. th. 10 g).

A/ Même description.

R/ EMPIRE (laurier) FRANCAIS/ 2/ FRANCS/ ESSAI/ 1816, entre deux branches d'olivier. G/ Wurden.

Superbe exemplaire, bien frappé et bien centré, recouvert d'une magnifique patine gris clair. Très jolie lumière et effet camée au revers. VG. 2404 - Maz. 638 - G. 511.

RRR. SUP 60 750 € / 1200 €

Cet essai présente un point au-dessus du E de ESSAI.

La pièce de 2 francs en argent est certainement la plus rare de la série. Ces monnaies sont apocryphes et ont été fabriquées, sans doute en Belgique, afin de commémorer la mémoire du roi de Rome, mort à 21 ans en terre étrangère.



n° 373 R/



377. Essai de 1 franc en argent, 1816, (1860), --- ex., (Ar, Ø 23,15 mm, 6 h, 4,92 g). (pd. th. 5 g).

A/ Même description.

R/ EMPIRE (laurier) FRANCAIS/ 1/ FRANC/ ESSAI/ 1816, entre deux branches d'olivier. G/ Wurden.

Superbe exemplaire bien frappé et bien centré, malgré des taches dans les champs, surtout au droit. La monnaie conserve une partie de son brillant d'origine et est recouverte d'une jolie patine grise de collection.

VG. 2406 - Maz. 639 - G. 448.

RRR. SUP 58 450 € / 800 €

Cet essai présente un accent au-dessus du E de ESSAI.

Ces monnaies sont apocryphes et ont été fabriquées sous le règne de Napoléon III, en Belgique peut-être afin de commémorer la mémoire du Roi de Rome, mort à 21 ans en terre étrangère.



n° 376 A/



n° 379 R/



n° 377 R/

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES

LOUIS XVIII (06/04/1814-16/09/1824)

Louis-Stanislas-Xavier naît à Versailles en 1755 de l'union du dauphin Louis (fils de Louis XV) et de Marie-Josèphe Louise de Savoie. Il reçoit d'abord le titre de comte de Provence et est appelé Monsieur quand son frère ainé, Louis XVI, devient roi en 1774. Marié à Louise Marie-Joséphine de Savoie en 1771, il n'a pas d'enfants. Souvent en opposition avec la Cour, il ne condamne pas, dans un premier temps, le mouvement de 1789 mais l'évolution des événements le décide à quitter Paris en compagnie de sa femme, le jour même de la fuite de Louis XVI à Varennes, mais par un autre chemin. Réfugié à Coblenz avec son frère, le comte d'Artois, il prend le titre de régent après l'exécution de Louis XVI puis, à la mort de son neveu Louis XVII, celui de roi. Il se met à travailler à la restauration malgré le faible secours dont il dispose et doit changer plusieurs fois de résidence devant les victoires de la Révolution et de Bonaparte. Avec le Premier Empire, la cause monarchique semble désespérée et Louis XVIII s'installe en Angleterre dans une période d'exil et de gêne financière. Lors des premières défaites de Napoléon I^r, Louis XVIII reprend son activité diplomatique qui, à l'initiative de Talleyrand et grâce au soutien anglais, lui permet de rentrer en France en mai 1814. Obligé de fuir à Gand durant les Cent-Jours, Louis XVIII, lors de la seconde Restauration, essaie de mener la même politique de réconciliation que celle définie lors de son premier retour en France. Après la Terreur Blanche (exécution du Maréchal Ney), le régime s'assouplit et s'assoupit. Le duc Decazes remplace Richelieu à partir de 1818. Malgré les pressions royalistes, Louis XVIII soutient fermement la politique modérée de Decazes dans les premières années.

La France est réintégrée dans le concert des Nations après le congrès d'Aix-la-Chapelle. Les forces d'occupation quittent la France. La loi sur la censure est assouplie en 1819. Cette année-là, Géricault présente le Radeau de la Méduse. La politique de conciliation cesse après l'assassinat du duc de Berry le 13 février 1820 par Louvel. Débordé par la réaction des ultras après cet assassinat, Decazes démissionne le 20 février et le duc de Richelieu est rappelé, marquant ainsi le triomphe de la droite pour la fin du règne et pour le règne suivant. L'enfant du miracle, Henri, duc de Bordeaux, fils posthume de Charles duc de Berry et de Marie-Caroline de Bourbon, naît le 29 septembre 1820. Napoléon I^r meurt à Sainte-Hélène le 5 mai 1821. Villèle remplace Richelieu le 14 décembre 1821. La fin du règne est marquée par l'expédition d'Espagne, commandée par le duc d'Angoulême, organisée afin de rétablir Ferdinand VII, chassé par les libéraux. Les Français prennent Madrid le 23 mai, le fort du Trocadéro le 31 août et Cadix le 30 septembre 1823. Louis XVIII, malade et infirme (la goutte), meurt le 16 septembre 1824. Il est enterré à Saint-Denis le 23 septembre.



378. 20 francs or Louis XVIII, buste habillé, 1814, Paris, A, № 2681623 ex., (Or, Ø 21,26 mm, 5 h, 6,43 g). (pd. th. 6,45161 g, titre 900 %, taille 155 au kilo).

A/ LOUIS XVIII ROI DE FRANCE. Buste de Louis XVIII à droite tête nue, les cheveux noués d'un ruban tombant derrière la tête, en habit avec le cordon de l'Ordre du Saint-Esprit ; signé Tiolier cursif au-dessous.

R/ PIECE DE 20 FRANCS. Écu de France couronné entre deux branches d'olivier, nouées à leur base, 1814 entre différent et lettre d'atelier A le long du listel sous la couronne d'olivier.

Tranche B.

M/ Charles-Pierre de l'Espine (1797-1821). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819). Une petite égratignure sur la joue. Exemplaire avec la quasi totalité de son brillant d'origine. Le portrait du roi est bien venu à la frappe. Jolie lumière.

F. 517/1.

SPL 63 750 € / 1200 €

Exemplaire avec un grand 4 sur le millésime. Axe à 5h.

Ce type est créé suite à l'ordonnance du 10 mai 1814. Fabrications du 10 juin au 31 décembre 1814. Les monnaies ont été frappées au cours de 369 délivrances.



379. 20 francs or Louis XVIII, buste habillé, 1815, Rouen, B, № 22982 ex., (Or, Ø 21,06 mm, 6 h, 6,45 g). (pd. th. 6,45161 g, titre 900 %, taille 155 au kilo).

A/ Même description. R/ PIECE DE 20 FRANCS. Écu de France couronné entre deux branches d'olivier, nouées à leur base, 1815 entre différent et lettre d'atelier B le long du listel sous la couronne d'olivier.

Tranche B.

M/ Joseph Lambert (1804-1817). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819).

Faible usure sur les reliefs et quelques marques de manipulation dans les champs. La monnaie conserve une grande partie de son brillant d'origine. Jolie couleur et belle lumière. Monnaie très agréable. F. 517/11.

RR. SUP 58 950 € / 1500 €

Frappe certainement inférieure au chiffre des archives, plus probablement de l'ordre de 5.000 à 10.000 exemplaires, au vu du faible nombre d'exemplaires répertoriés.

Fabrications des 2 janvier 1815, puis du 9 janvier 1816 au 8 mars 1816 pour un total de 1.539 exemplaires dont 6 échantillons puis 21.515 exemplaires dont 66 échantillons.



380. 20 francs or Louis XVIII, buste habillé, 1815, Londres, R, ♀, 871581 ex., (Or, Ø 21,04 mm, 6 h, 6,44 g). (pd. th. 6,45161 g, titre 900 ‰, taille 155 au kilo).

A/ LOUIS XVIII ROI DE FRANCE. Buste habillé de Louis XVIII à droite tête nue, les cheveux noués d'un ruban tombant derrière la tête, en habit avec le cordon de l'Ordre du Saint-Esprit. R/PIECE DE 20 FRANCS. Écu de France couronné entre deux branches d'olivier, nouées à leur base, 1815 entre fleur de lys et lettre d'atelier R le long du listel sous la couronne d'olivier. Tranche B.

M/ Wellesley (1815). GG/ Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816). G/ Thomas Wyon Jr. (1792-1817).

Une petite égratignure sur la joue et quelques infimes marques de manipulation dans les champs surtout au revers. Un exemplaire quasi parfait pour ce type très difficile à trouver en état supérieur et avec la quasi totalité de son brillant d'origine. F. 518/1.

R. SUP 62 1200 € / 2000 €
De qualité équivalente à l'exemplaire de la Collection Idéale.
Cette pièce a été créée suite à une décision du 10 mai 1815 par l'entremise des Frères Rothschild. La fabrication débute le 7 juillet et se poursuit jusqu'au 6 novembre avec 871 851 pièces frappées. Ces pièces circulent en France dès le début juillet. Le total de la frappe représente 17 437 020 francs or qu'il a bien fallu rembourser à la Monnaie de Londres. Ce type a été démonétisé par un décret du 7 décembre 1815. Aujourd'hui, cette monnaie est devenue relativement rare en bon état de conservation.

Cet exemplaire provient de la vente Vinchon du 26 mai 1998, n° 647 (vendu avec la pochette d'origine).

La frappe à Lille débute le 25 juin 1814. Ce type a été frappé sous la responsabilité de Louis Théophile François Lepage (1797-1817), Charles-Ferdinand, duc de Berry (1778-1820), est le second fils du futur Charles X. Il est assassiné le 13 février 1820 par Louvel. Decazes démissionne le 20 février et c'est le retour du duc de Richelieu. L'enfant du miracle, Henri, duc de Bordeaux, fils posthume de Charles duc de Berry et de Marie-Caroline de Bourbon naît le 29 septembre 1820.



382. 20 francs or Louis XVIII, tête nue, 1817, Paris, A, ♀/♀, 2133071 ex., (Or, Ø 21,10 mm, 6 h, 6,43 g). (pd. th. 6,4511 g, titre 900 ‰, taille 155 kilo).

A/ LOUIS XVIII ROI DE FRANCE. Tête nue de Louis XVIII à droite, les cheveux noués d'un ruban tombant derrière la tête ; au-dessous MICHAUT F. et tête de cheval.

R/ 20 F. De part et d'autre d'un écu de France couronné entre deux branches de laurier, nouées à leur base, 1817 entre différent et lettre d'atelier A le long du listel sous la couronne de laurier. Tranche B.

M/ Charles-Pierre de l'Espine (1797-1821). GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Auguste-François Michaut (1786-1879). Faible usure sur les reliefs et des marques de manipulation dans les champs mais belle frappe de haut relief. L'œil du cheval est visible. La monnaie conserve une bonne partie de son brillant d'origine. F. 519/5.

SUP 55 350 € / 500 €
Cet exemplaire provient de MONNAIES IV n° 1463.

Les 2.133.071 exemplaires ont été frappés entre le 3 janvier 1817 et le 2 janvier 1818, dont deux délivrances ce jour là pour 15.465 pièces pour un total général de 346 délivrances.



381. Monnaie de visite, module de 5 francs, pour le duc de Berry à la Monnaie de Lille, 1814, --- ex., (Ar, Ø 37,18 mm, 12 h, 24,96 g). (pd. th. 25 g, titre 900 ‰, taille 40 au kilo).

A/ LOUIS XVIII ROI - DE FRANCE. Buste tête nue de Louis XVIII à gauche, habillé avec la plaque de l'Ordre du Saint-Esprit ; signé Tiolier sur la tranche du vêtement. R/ S• A• R• / MGR• LE DUC / DE BERRY• / VISITE LA MONNAIE / DE LILLE LE 5 AOUT / 1814•. en six lignes sous trois fleurs de lis.

M/ Charles-Pierre de l'Espine (1797-1821). G/ Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819).

Un petit coup sur la tranche à 8h au revers. Exemplaire de toute beauté, remarquablement bien frappé, avec la quasi totalité du brillant d'origine et une somptueuse patine de collection aux reflets bleus et mauves.

VG. 2371 - Maz. 802 a - G. 592 a.

RRR. SPL 63 750 € / 1200 €

383. 20 francs or Louis XVIII, tête nue, 1819, Lille, W, ♀/♀, 218013 ex., (Or, Ø 21,15 mm, 6 h, 6,44 g). (pd. th. 6,45161 g, titre 900 ‰, taille 155 au kilo).

A/ Même description. R/ 20 F. De part et d'autre d'un écu de France couronné entre deux branches de laurier, nouées à leur base, 1819 entre différent et lettre d'atelier W le long du listel sous la couronne de laurier. Tranche B.

M/ Alexandre Beaussier (1817-1840). GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Auguste-François Michaut (1786-1879). Légère faiblesse de frappe sur la mèche derrière l'oreille. Exemplaire de toute beauté avec la totalité du brillant d'origine et un effet légèrement camé sur les reliefs. Un des plus beaux exemplaires de ce type qu'il nous a été donné de voir. F. 519/18.

SPL 63 1200 € / 2000 €
Petite cassure de coin au-dessus de la tête.

Les pièces sont frappées entre le 11 janvier et le 29 décembre au cours de 87 délivrances.



384. 5 francs Louis XVIII, tête nue, 1818, Bayonne, L, ♂/♀, 10408 ex., (Ar, Ø 37,17 mm, 6 h, 24,37 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/**LOUIS XVIII ROI DE FRANCE**. Tête nue de Louis XVIII à gauche, les cheveux noués par un ruban ; au-dessous MICHAUT et la tête de cheval de Nicolas-Pierre Tiolier.
R/ 5 F. En accostement d'un écu de France sommé d'une couronne royale, contenu dans une couronne ouverte composée de deux branches de laurier nouées à leur base par un ruban ; au-dessous 1818 encadré du différent et de la lettre d'atelier L. Tranche A.

M/ Pierre-Boniface Darripe (1810-1829). GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Auguste-François Michaut (1786-1879).

Usure assez importante de circulation sur les reliefs mais la monnaie est recouverte d'une agréable patine de collection et est parfaitement identifiable. F. 309/34.

UNIQUE. TB 18 380 € / 600 €
Ce millésime n'a jamais été vu par Sobin. C'est l'exemplaire de la Collection Idéale et le seul exemplaire répertorié.



385. 5 francs Louis XVIII, tête nue, 1819, Lille, W, ♂/♀, 34140 ex., (Ar, Ø 37,23 mm, 7 h, 24,89 g). (pd. th. 25 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/**LOUIS XVIII ROI DE FRANCE**. Tête nue de Louis XVIII à gauche, les cheveux noués par un ruban ; au-dessous MICHAUT. F. et la tête de cheval de Nicolas-Pierre Tiolier.
R/ 5 F. En accostement d'un écu de France sommé d'une couronne royale, contenu dans une couronne ouverte composée de deux branches de laurier nouées à leur base par un ruban ; au-dessous 1819 encadré du différent et de la lettre d'atelier W. Tranche B.

M/ Alexandre Beauquier (1817-1840). GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Auguste-François Michaut (1786-1879).

Petite tache sur la joue. Usure régulière de circulation sur les reliefs et des marques de manipulation dans les champs. La monnaie conserve un aspect agréable. F. 309/47.

RRR. TTB 45 550 € / 800 €
Axe à 7h. C'est la première fois que nous proposons cette monnaie à la vente.



n° 380 A/



n° 383 A/

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



386. 2 francs Louis XVIII, 1820, Perpignan, Q, ♂/♀, 46923 ex., (Ar, Ø 26,99 mm, 6 h, 9,77 g). (pd. th. 10 g, titre 900 ‰, taille 100 au kilo).

A/ LOUIS XVIII ROI DE FRANCE. Tête nue de Louis XVIII à gauche, les cheveux noués par un ruban ; au-dessous MICHAUT F. et tête de cheval de Nicolas-Pierre Tiolier. R/ 2 F. en accostement d'un écu de France sommé d'une couronne royale, contenu dans une couronne ouverte composée de deux branches de laurier nouées à leur base par un ruban ; au-dessous 1820 encadré à droite de la lettre d'atelier Q et à gauche du différent de Directeur. Tranche B. M/ Jean-Marie de Sainte-Croix (1797-1829). GG/Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Auguste-François Michaut (1786-1879).

Plats sur les listels, davantage prononcés au revers, et une usure assez importante mais l'exemplaire est complet et il est revêtu d'une agréable patine grise de collection aux reflets irisés. F. 257/31.

RRR. TB 20 250 € / 400 €

Cet exemplaire provient de la Collection Éric Turmel. C'est la seconde fois que nous proposons cette monnaie à la vente. C'est le nouvel exemplaire de la Collection Idéale. Fabrication du 1^{er} février 1820 au 3 janvier 1821.

Le droit est semblable à celui de l'essai de Tiolier référence sous le n° 744 dans le Mazard.

Marie-Thérèse Charlotte, duchesse d'Angoulême, est la seule survivante des enfants de Louis XVI et de Marie-Antoinette, grâce à son échange en 1795 contre des commissaires de la Convention aux mains des Autrichiens. Elle épouse en 1799 son cousin le duc d'Angoulême, fils ainé du comte d'Artois, futur Charles X. Elle est donc la nièce de Louis XVII et du futur Charles X ainsi que sa bru.



388. Monnaie de visite, module de 5 francs, pour le duc d'Angoulême à la Monnaie de La Rochelle, 1817, --- ex., (Ar, Ø 37,05 mm, 6 h, 24,79 g). (pd. th. 25 g, taille 40 au kilo).

A/ GALLIS SIDUS AMICUM. Écu ovale d'Artois entouré des Ordres et orné d'une couronne princière ; de part et d'autre ancras et guidons ; à l'exergue N. TIOLIER.

R/S•A•R•/MGR LEDUC / D'ANGOULEME / GRAND AMIRAL DE FRANCE / VISITE LA MONNAIE / DE LA ROCHELLE / LE 6 NOVEMBRE / 1817. Tranche B. G/ Nicolas-Pierre Tiolier (1784-1853).

Exemplaire bien frappé, avec la quasi totalité du brillant d'origine et une jolie patine de collection. Effet camée sur les reliefs. VG. 2798 var. - Maz. 797.

RRR. SUP 62 750 € / 1200 €

Visitant les départements de l'Ouest, le duc d'Angoulême devait consacrer la journée du 6 novembre 1817 à La Rochelle, celle du 8 à Rochefort. Le préfet du département avait demandé aux autorités locales de « ne faire aucune dépense, ni cérémonie de réception ». En raison du mécontentement qui se manifeste dans la marine, le Grand Amiral décide de modifier son itinéraire et ne se rend ni à La Rochelle ni à Rochefort (Mazard page 221).



387. Monnaie de visite, module de 5 francs, pour la duchesse d'Angoulême à la Monnaie de Paris, 1817, --- ex., (Ar, Ø 37,10 mm, 6 h, 24,92 g). (pd. th. 25 g, titre 900 ‰, taille 40 au kilo).

A/* LOUIS * XVIII * - * ROI * DE * FRANCE *. Buste couronné au manteau royal à gauche ; signé N. TIOLIER, sur la tranche du vêtement. R/ S • A • R • / MME • DUCHESSE / D'ANGOULEME / VISITE LAMONNAIE / DE PARIS / LE 25 AVRIL 1817. en sept lignes. Tranche A. M/ Charles-Pierre de l'Espinne (1797-1821). G/ Nicolas-Pierre Tiolier (1784-1853).

Exemplaire de toute beauté remarquablement bien frappé, avec la quasi totalité du brillant d'origine et une somptueuse patine de collection aux reflets bleus et mauves. On regrettera juste de petites taches noires au revers. VG. 2495 - Maz. 789 a.

RR. SUP 62 750 € / 1200 €

n° 388 A/



MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



389. Monnaie de visite, module de 5 francs, pour le duc et la duchesse de Berry à la Monnaie de Paris, 1817, -- ex., (Ar, Ø 37,11 mm, 6 h, 24,84 g). (pd. th. 25 g).
A/ CHARLES FERDINAND - CAROLINE FERDINANDE. Écus ovales accolés de Berry et de Naples sous une couronne princière, entre deux branches de feuilles ; au-dessous signature N. TIOLIER.

R/ LL• AA• RR• MGR• LE DUC/ DE BERRY/ MME• LA DUCHESSE/ DE BERRY/ VISITENT LA MONNAIE/ DE PARIS/ LE 18 NOV• 1817. en huit lignes.

Tranche B.

G/ Nicolas-Pierre Tiolier (1784-1853).

Pièce ayant conservé son brillant d'origine et recouverte d'une magnifique patine grise de collection aux reflets irisés. VG. 2500 - Maz. 791.

RRR. SUP 60 450 € / 800 €

Charles-Ferdinand, duc de Berry (1778-1820), est le second fils du futur Charles X. Il est assassiné le 13 février 1820 par Louvel. Decazes démissionne le 20 février et c'est le retour du duc de Richelieu. L'enfant du miracle, Henri, duc de Bordeaux, fils posthume de Charles duc de Berry et de Marie-Caroline de Bourbon naît le 29 septembre 1820.



391. Monnaie de visite, module de 5 francs, pour Charles Philippe de France à la Monnaie de Paris, 1818, -- ex., (Ar, Ø 37,25 mm, 6 h, 24,97 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ CHARLES PH. DE FR. - MONSIEUR, FRÈRE DU ROI. Buste habillé de Charles Philippe de France à gauche ; au-dessous signature N. TIOLIER.

R/ Inscription en huit lignes : S.A.R./ MONSIEUR,/ FRÈRE DU ROI/ COLONEL GÉNÉRAL/ DES GARDES NATIONALES/ VISITE LA MONNAIE/ DE PARIS/ LE 11 JUIN 1818.. Tranche B.

G/ Nicolas-Pierre Tiolier (1784-1853).

D'infinies traces de cheveux ou « hair lines » dans les champs sinon un exemplaire splendide avec d'infinies marques de manipulation. Une patine de collection grise recouvre cet exemplaire. Reflets mordorés au revers.

VG. 2508 - Maz. 794 - G. 618 b).

RR. SPL 63 650 € / 1200 €

Charles Philippe de France, comte d'Artois, est le petit-fils de Louis XV, le frère cadet de Louis XVI et de Louis XVIII. Émigré dès 1789, il rentre en France en 1814 comme lieutenant général. Après la seconde restauration, sa résidence devient l'un des centres du parti ultra. En 1824, il deviendra roi sous le nom de Charles X.



390. Monnaie de visite, module de 5 francs, pour le duc et la duchesse de Berry à la Monnaie de Paris, 1817, -- ex., (Br, Ø 37,12 mm, 6 h, 21,40 g).

A/ Même description.

R/ Même description.

Tranche A.

G/ Nicolas-Pierre Tiolier (1784-1853).

Superbe exemplaire avec une grande partie de son rouge et de son brillant d'origine. Quelques taches dans les champs et du brun qui commence à recouvrir les surfaces.

VG. 2500 var. - Maz. 791 - G. 617 a).

RR. SUP 58 280 € / 500 €



392. Monnaie de visite, module de 5 francs, pour Charles Philippe de France à la Monnaie de Paris, 1818, -- ex., (Br, Ø 37,20 mm, 6 h, 23,02 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ Même description. R/ Même description. Tranche A.

G/ Nicolas-Pierre Tiolier (1784-1853).

Superbe exemplaire avec une grande partie de son rouge et de son brillant d'origine. Quelques infimes taches dans les champs et du brun qui commence à recouvrir légèrement les surfaces. VG. 2509 - Maz. 794 a.

RR. SUP 60 280 € / 500 €

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



393. Pièce de plaisir, module de 5 francs, pour le ministre secrétaire d'État M. Roy, 1820, --- ex., (Br, Ø 37,24 mm, 6 h, 22,72 g).

A/ Monogramme A et R entrelacées ; à l'exergue Légion d'Honneur et signature N. TIOLIER en lettres cursive.

R/ A S EXC M ROY MINISTRE SECR D ETAT DES FINANCES L ADMINISTRATION G ENERALE DES MONNAIES/ 10BRE 1820, en huit lignes.

G/ Nicolas-Pierre Tiolier (1784-1853).

Superbe exemplaire avec une grande partie de son rouge et de son brillant d'origine. Du brun commence à recouvrir les surfaces. Maz. 795 a.

R. SUP 58 180 € / 350 €

Coin légèrement choqué au revers.

Antoine Comte Roy (1764-1847), ministre des Finances du 7

au 27 décembre 1818, est nommé ministre d'État. Il reprend les Finances le 19 novembre 1819 jusqu'au 13 décembre 1821. Il est alors fait pair de France. Il reprend de nouveau les Finances dans le Cabinet Martignac du 4 janvier 1828 au 9 avril 1829.



394. Pièce de plaisir, module de 5 francs, pour le ministre secrétaire d'État M. Roy, 1820, --- ex., (Sn, Ø 37,14 mm, 6 h, 18,40 g).

A/ Même description. R/ Même description.

G/ Nicolas-Pierre Tiolier (1784-1853).

Des marques de manipulation dans les champs et trace d'un léger nettoyage ancien, surtout au revers. Superbe monnaie néanmoins, bien frappée et bien centrée.

Maz. 795 a var.

R. SUP 55 150 € / 250 €

Variété en étain.



n° 381 R/



n° 393 R/



n° 384 R/



n° 385 R/



n° 394 R/



n° 389 R/

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



n° 390 R/



n° 391 R/



n° 392 R/



n° 395



n° 387 R/



n° 388 R/



n° 397 R/



n° 398 R/



CHARLES X (16/09/1824-2/08/1830)

Charles X, petit-fils de Louis XV et frère cadet de Louis XVI, est connu comme comte d'Artois. Il succède à Louis XVIII le 16 septembre 1824. Son règne démarre avec des mesures libérales sans suite. Charles X est le dernier roi sacré à Reims, le 29 mai 1825. Il laisse le gouvernement à Villèle qui prend des mesures réactionnaires comme la loi d'indemnisation des émigrés d'un milliard de francs-or ou le licenciement de la Garde nationale. Malgré la dissolution de la Chambre en 1821, l'opposition libérale est renforcée et, en janvier 1828, Villèle est remplacé par Martignac qui tente

l'apaisement. Rapidement renvoyé en août 1829, Martignac est remplacé par un représentant des ultras, Polignac. Le roi dissout la Chambre le 16 mai 1830 mais la nouvelle chambre élue en juillet est de nouveau à majorité libérale. Charles X promulgue alors quatre ordonnances qui visent à limiter les pouvoirs et les libertés de la Chambre et tendent à suspendre la charte de 1814. Cela provoque la révolution des 27/29 juillet, plus connue sous l'appellation des « Trois Glorieuses ». Le 2 août 1830, Charles X abdique en faveur de son petit-fils Henri V, après avoir nommé Louis-Philippe lieutenant général du royaume.



395. 40 francs Charles X, 2^e type, tranche inscrite en relief, 1830, Paris, A, €/£, 1324 ex., (Or, Ø 26,08 mm, 6 h, 12,83 g). (pd. th. 12,90322 g, titre 900 %, taille 77 1/2 au kilo).

A/ **CHARLES X ROI DE FRANCE**. Tête nue de Charles X à droite ; signé MICHAUT, séparé de la ligne du cou / T cursif au-dessous. R/ **40 F**. De part et d'autre d'un écu de France couronné entre deux branches de laurier, nouées à leur base, 1830 entre différent et lettre d'atelier A le long du listel sous la couronne de laurier. Tranche B.

M/ Jean-Pierre Collot (1822-1842) GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1824-1830). G/ Auguste-François Michaut (1786-1879). Usure régulière de circulation sur les reliefs. La monnaie conserve des restes du brillant d'origine entre les lettres des légendes au droit et dans les champs au revers. Bel aspect visuel. F. 520/9.

RRR, TTB 49 2200 € / 3500 €

C'est le nouvel exemplaire de la Collection Idéale.

Type rarissime avec la tranche en relief. La première application de la tranche en relief se fait sous Charles X et non sous Louis-Philippe I^e. L'importance d'un type, surtout initiateur d'un progrès technique qui ne devait plus être abandonné, est bien entendu infiniment plus grande que celle d'un millésime ou d'un atelier.

M/ Jean-Pierre Collot (1822-1842). GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1824-1830). G/ Auguste-François Michaut (1786-1879).

Usure régulière de circulation sur les reliefs. La monnaie conserve des restes du brillant d'origine entre les lettres des légendes au droit et dans les champs au revers. Bel aspect visuel. F. 520/9.

TTB 48 300 € / 450 €

Cet exemplaire provient de la vente aux enchères d'Aix-en-Provence du 27 octobre 2007, lot n° 986.

Exemplaire à quatre feuilles et demié au revers.

Les pièces sont frappées entre le 3 janvier et le 29 décembre en 74 délivrances.



n° 399



396. 20 francs or Charles X, 1828, Paris, A, €/£, 278428 ex., (Or, Ø 21,08 mm, 6 h, 6,41 g). (pd. th. 6,45161 g, titre 900 %, taille 155 au kilo).

A/ **CHARLES X ROI DE FRANCE**. Tête nue de Charles X à droite ; signé MICHAUT. le long de la ligne du cou / T cursif au-dessous.

R/ **20 F**. De part et d'autre d'un écu de France couronné entre deux branches de laurier, nouées à leur base, 1828 entre différent et lettre d'atelier A le long du listel sous la couronne de laurier. Tranche B.



MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



397. 5 francs Charles X, 1^{er} type, 1826, Bordeaux, K, € / ₣, 428.528 ex., (Ar, Ø 37,15 mm, 6 h, 24,78 g). (pd. th. 25 g, titre 900 ‰).

A/ **CHARLES X ROI DE FRANCE**. Tête nue de Charles X à gauche ; au-dessous MICHAUT. / T (cursif) le long de la ligne du cou. R/ **5 F**. En accostement d'un écu de France sommé d'une couronne royale, contenu dans une couronne ouverte composée de deux branches de laurier nouées à leur base par un ruban ; au-dessous 1826 encadré du différent et de la lettre d'atelier K. Tranche B.

M/ Hugues Vignes (1809-1826). GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Auguste-François Michaut (1786-1879). Usure régulière de circulation sur les reliefs. La monnaie est recouverte d'une jolie patine grise de collection. Bel aspect. F. 310/21.

R. TTB 40 180 € / 300 €
Légende de la tranche en DOMIN SALVUM FAC REGEM.



399. 1 franc Charles X, 1830, Rouen, B, € / ₣, --- ex., (Ar, Ø 23,20 mm, 6 h, 4,93 g). (pd. th. 5,00 g, titre 900 ‰, taille 200 au kilo).

A/ **CHARLES X ROI DE FRANCE**. Tête nue de Charles X à gauche ; au-dessous MICHAUT. T (cursif). R/ **1 F**. En accostement d'un écu de France sommé d'une couronne royale, contenu dans une couronne ouverte composée de deux branches de laurier nouées à leur base par un ruban ; au-dessous 1830 entre le différent à gauche et la lettre d'atelier B à droite. Tranche A. M/ Albin-Étienne de Cambry (1821-1845). GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Auguste-François Michaut (1786-1879). Petites stries d'ajustage au droit sur le visage et une égratignure derrière la tête. Faible usure de circulation sur les reliefs. La monnaie conserve une grande partie de son brillant d'origine et est recouverte d'une agréable patine de collection.

F. 207/79.

R. SUP 55 280 € / 450 €
Matrice à quatre feuilles. C'est la seconde fois que nous proposons cette monnaie à la vente et c'est l'exemplaire de la Collection Idéale.



400. 1/4 franc Charles X, 1829, Paris, A, € / ₣, 15422 ex., (Ar, Ø 15,01 mm, 6 h, 1,26 g). (pd. th. 1,25 g, titre 900 ‰, taille 800 au kilo).

A/ **CHARLES X ROI DE FRANCE**. Tête nue de Charles X à gauche ; au-dessous MICHAUT. / T (cursif). R/ **1/4 F**. En accostement d'un écu de France sommé d'une couronne royale, au-dessus de 1829 ; en bas à droite de l'écu, la lettre d'atelier A, à gauche, le différent.

M/ Jean-Pierre Collot (1822-1842). GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Auguste-François Michaut (1786-1879).

De minuscules marques de manipulation sont visibles dans le champ et sur le visage. Belle frappe bien centrée avec une jolie patine aux reflets bleutés. Beau brillant. Monnaie très agréable à la vue. F. 164/29.

SPL 63 180 € / 300 €
Les pièces sont frappées entre le 6 janvier et le 7 juillet en quatre délivrées.



398. 5 francs Charles X, 2^e type, tranche en relief, 1830, Paris, A, € / ₣, 4003 ex., (Ar, Ø 37,19 mm, 6 h, 24,89 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 ‰, taille 40 au kilo).

A/ **CHARLES X ROI - DE FRANCE**. Tête nue de Charles X à gauche ; au-dessous MICHAUT. sur un petit T. cursif le long du listel. R/ **5 - F**. En accostement d'un écu de France sommé d'une couronne royale, contenu dans une couronne ouverte composée de deux branches de laurier nouées à leur base par un ruban ; au-dessous 1830 encadré du différent et de la lettre d'atelier A. Tranche B.

M/ Jean-Pierre Collot (1822-1842). GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Auguste-François Michaut (1786-1879). Usure régulière de circulation sur les reliefs. Petit choc sur le listel du droit à 3h. La monnaie a par ailleurs subi un léger nettoyage ancien avant de se repatiner. Aspect agréable. F. 312/1.

RR. TTB 50 320 € / 500 €
Cet exemplaire provient de MONNAIES 52 n° 1080.
Cette pièce a été uniquement fabriquée le 19 avril (59^e délivrance).

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



401. Monnaie de visite, module de 5 francs, pour le prince de Salerne et la duchesse de Berry à la Monnaie de Paris, 1825, -- ex., (Ar, Ø 37,11 mm, 6 h, 24,78 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ CHARLES X ROI - DE FRANCE. Tête à gauche de Charles X, au-dessous signature cursive N. Tiolier.

R/ LL• AA• RR/ LE PRINCE/ DE SALERNE,/ MADAME,/ DUCHESSE DE BERRY/ VISITENT LA MONNAIE/ DE PARIS/ LE 22 JUIL• 1825. en huit lignes. Tranche A.

M/ Jean-Pierre Collot (1822-1842). G/ Nicolas-Pierre Tiolier (1784-1853).

Cet exemplaire a malheureusement été brossé. On doit noter une frappe un peu faible sur la légende du revers. Très beau portrait du roi.

VG. 2629 - Maz. 900 - G. 645 a).

RR. TTB+ 350 € / 500 €
Charles-Ferdinand, duc de Berry (1778-1820), est le second fils du futur Charles X. Il est assassiné le 13 février 1820 par Louvel. Decazes démissionne le 20 février et c'est le retour du duc de Richelieu. L'enfant du miracle, Henri, duc de Bordeaux, fils posthume de Charles duc de Berry et de Marie-Caroline de Bourbon naît le 29 septembre 1820.



402. Monnaie de visite, module de 5 francs, pour le duc de Bordeaux à la Monnaie de Paris, 1828, -- ex., (Ar, Ø 37,08 mm, 6 h, 25,01 g). (pd. th. 25 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ HENRI CHARLES FERDINAND MARIE DIEUDONNÉ D'ARTOIS. Écu couronné aux armes du duc de Bordeaux entre deux branches composites liées par un ruban. R/ S. O. A. R. / MONSIEUR/ LE DUC DE BORDEAUX/ VISITE LA MONNAIE/ DE PARIS/ LE 24 DÉCEMBRE 1828. Légende en sept lignes ; signé N. Tiolier cursif au-dessous. Tranche A.

M/ Jean-Pierre Collot (1822-1842). G/ Nicolas-Pierre Tiolier (1784-1853).

Exemplaire de toute beauté ayant conservé son brillant d'origine. On regrettera de petites hairlines et marques de manipulation dans les champs. Très jolie patine de collection aux reflets irisés. VG. 2658 - Maz. 902.

RR. SUP 62 380 € / 600 €
Cette pièce appartient à la série très importante des monnaies de visite qui sont frappées entre 1814 et 1830. Le duc de Bordeaux (1820-1883) est le petit-fils de Charles X et le fils du duc de Berry assassiné en 1820. Le futur Henri V, pour les légitimistes, est né le 29 septembre 1820 et a donc un peu plus de huit ans le 24 décembre 1828 quand il visite la Monnaie de Paris.... peut-être une forme de cadeau de Noël.



n° 401 R/



n° 402 R/

HENRI V COMTE DE CHAMBORD (1820-1883)

Petit-fils de Charles X, Henri est né le 29 septembre 1820. C'est le fils du duc de Berry assassiné le 13 février 1820 par Louvel. Le 2 août 1830, Charles X abdique en sa faveur, mais Henri suit son grand-père en exil en Angleterre puis à Prague. Sa mère, Marie-Caroline de Bourbon, essaie de soulever l'ouest de la France en 1832. Sa tentative échoue. En 1833, Henri a 13 ans, il est considéré comme majeur. Après la chute de l'Empire en 1870, les légitimistes essaient d'imposer la Restauration des Bourbons sur le trône de France. Cette restauration échoue parce que Henri refuse catégoriquement le drapeau tricolore, lui préférant le drapeau blanc fleurdelisé.



403. Module de 5 francs pour l'avènement d'Henri V, 1830, --- ex., (Br, Ø 37,45 mm, 12 h, 22,78 g).

A/ **HENRI V ROI - DE FRANCE**. Buste en uniforme d'Henri V à gauche ; au-dessous signature G.C.

R/2 **AOUT 1830**. Sceptre et main de Justice en sautoir attachés par un ruban, sous une couronne.

De petites marques de manipulation et un coup sur la tranche à midi au revers. Sinon monnaie superbe recouverte d'une magnifique patine marron.

VG. 2687 - COLLIGNON 857 - Bauq. 200.

R. SUP 60 350 € / 800 €

Cet exemplaire provient de MONNAIES 46 n° 649.

Frappé avec le coin d'avers des 5 francs au nom et à l'effigie d'Henri V et coin de revers original avec les listels hauts et d'un diamètre légèrement plus grand.



404. 5 francs, 1831, --- ex., (Ar, Ø 37,21 mm, 6 h, 24,83 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 ‰, taille 40 au kilo).

A/ **HENRI V ROI - DE FRANCE**. Buste jeune d'Henri V à gauche en uniforme ; signature G.C.. R/5 - F // (lis) 1831 (lis).

Écu de France couronné entre deux branches d'olivier.

Tranche A.

Petite faiblesse de frappe dans l'écu et petit accroc sur le listel du revers à 4h. La monnaie est superbe mais elle a été très légèrement

nettoyée et présente des hairlines dans les champs. Bel aspect. VG. 2690 - G. 651 - Maz. 905 (R2).

R. SUP 58 350 € / 500 €
La légende de la tranche est difficilement lisible mais on voit, à la loupe, qu'elle est refaçonnée sur une autre légende royale.



405. 1/2 franc, 1858, Paris, A, --- ex., (Ar, Ø 18,32 mm, 6 h, 2,68 g). (pd. th. 2,5 g, titre 900 ‰, taille 400 au kilo).

A/ **HENRY V - ROI DE FRANCE**. Tête âgée d'Henri V à droite ; au-dessous signature SPERI.

R/ 1/2 F // (raisin) 1858 A. Écu de France couronné dans une couronne formée de deux branches de laurier. G/ Speri. Superbe exemplaire bien frappé et bien centré avec une très grande partie de son brillant d'origine. Jolie patine marron de collection. VG. 2730 - Maz. 925 - G. 407.

R. SUP 62 450 € / 700 €
Effigie inspirée des traits de Napoléon III.



406. Essai de 5 francs, 1871, --- ex., (Ar, Ø 37,58 mm, 6 h, 24,95 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 ‰, taille 40 au kilo).

A/ **HENRI V ROI - DE FRANCE**. Tête âgée et barbue de Henri V à gauche ; signature CAPEL F.. R/ 5 - F // (lis) 1871 ESSAI. Écu de France couronné entre deux branches d'olivier. G/ Capel.

Exemplaire remarquablement bien frappé, avec la quasi totalité du brillant d'origine et une somptueuse patine de collection aux reflets bleus et mauves. VG. 2731 - Maz. 926.

RRR. SUP 62 1500 € / 2500 €

C'est la première fois que nous proposons cette monnaie à la vente.



n° 405

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



n° 403 R/



n° 404 R/



n° 408 R/



n° 409 R/



n° 410 R/



n° 411 R/



n° 412 R/



n° 413 R/

n° 406

n° 422 R/



LOUIS-PHILIPPE I^e (7/08/1830-24/02/1848)

Né à Paris en 1773, Louis-Philippe est le fils aîné de Louis-Philippe Joseph, duc d'Orléans (Philippe-Égalité), guillotiné en 1793 pour corruption après avoir voté la mort de son cousin Louis XVI. Il porte successivement les titres de duc de Valois, de Chartres puis d'Orléans à compter de 1793. Favorable à la Révolution, comme son père, il doit néanmoins se réfugier en Suisse puis il voyage en Scandinavie, aux États-Unis et enfin s'établit en Angleterre en 1801. La Restauration lui permet de retrouver les biens immenses de sa famille mais il reste considéré comme un rival potentiel par Louis XVIII qui le reçoit froidement. Réfugié en Angleterre lors des Cent-Jours, il revient en France en 1817. Après le gain, il donne son appui à l'opposition représentée par le parti libéral tout en s'appuyant sur la haute bourgeoisie possédante. Les journées de 1830 lui donnent l'occasion d'accéder au pouvoir après avoir adhéré au drapeau tricolore et multiplié les promesses. Il devient le 31 juillet 1830 lieutenant général du royaume puis roi des Français le 7 août. Son règne, sous une apparence libérale, va devenir celui de la bourgeoisie et des milieux d'affaires tandis que les oppositions (légitimistes, bonapartistes, républicaines et socialistes) sont maintenues dans l'ilégalité. Sa politique de paix et son autorité lui valent alors un prestige important auprès des cours européennes. Le banquier Laffitte est Premier ministre. La Fayette est l'un des artisans de cette « révolution bourgeoise ». Le 13 mars 1831, Casimir Périer remplace Laffitte. La France intervient en Belgique en août 1831 pour contrer les Hollandais. Les Légitimistes, avec le complot de la rue des Prouvaires, tentent d'établir Henri V comme roi tandis que sa mère essaie de soulever la Vendée. Elle est arrêtée le 3 décembre 1832 à Nantes. L'épidémie de choléra tue plus de dix mille personnes à Paris,

dont Casimir Périer. Les obsèques du général Lamarque sont l'occasion d'une tentative de soulèvement républicain, écrasé dans le sang (cf. Les Misérables). Les Français occupent Anvers le 23 décembre 1832. L'attentat de Fieschi du 28 juillet 1835 contre Louis-Philippe tue dix-huit personnes dont le maréchal Mortier. La première ligne de chemin de fer Paris-Orléans et la colonne de Juillet sont inaugurées respectivement les 24 octobre 1837 et 28 juillet 1840.

L'année 1840 marque un tournant dans le régime, d'une grande instabilité ministérielle avant d'avoir le ministère Guizot (« Enrichissez-vous ! »). Le prince Louis-Napoléon Bonaparte, après une seconde tentative de putsch, est condamné à la réclusion perpétuelle et enfermé au fort de Ham dont il s'échappera en 1846. Les cendres de Napoléon sont ramenées de Sainte-Hélène et transférées aux Invalides. A partir de 1841, Louis-Philippe engage la France sur la voie de la conquête totale de l'Algérie, déjà commencée sous Charles X, tandis qu'il développe un important essor économique en Métropole. Une loi limite en 1841 le travail des enfants à 12 heures. Le premier accident grave de chemin de fer a lieu sur la ligne Paris-Versailles et fait 45 morts le 8 mai 1842. Le 13 juillet, le duc d'Orléans, fils aîné du roi, meurt accidentellement. Le 16 mai 1843, le duc d'Aumale prend la smala d'Abd-el-Kader qui parvient à s'enfuir. Bugeaud, gouverneur de l'Algérie, est fait Maréchal. 1843, c'est aussi le début de l'Entente Cordiale et la visite de la reine Victoria en France. Les Français battent les Marocains à Isly. Abd-el-Kader se rend le 23 décembre 1847. Le refus de réformes entraîne la chute du régime lors de la Campagne des Banquets et Louis-Philippe, détrôné le 24 février 1848, se réfugie en Angleterre après avoir abdiqué en faveur de son petit-fils.



407. 20 francs Louis-Philippe, Tiolier, tranche inscrite en relief, 1831, Paris, A, ☆‡, 2158727 ex., (Or, Ø 21,19 mm, 6 h, 6,41 g). (pd. th. 6,45161 g, titre 900 ‰, taille 155 au kilo). A/ LOUIS PHILIPPE I - ROI DES FRANÇAIS. Tête nue de Louis-Philippe à gauche, signé TIOLIER sur la tranche du cou. R/ 20 / FRANCS / 1831. Dans une couronne formée d'une branche d'olivier à gauche et d'une branche de laurier à droite, millésime sous la faciale et les différent et lettre d'atelier A, différent du Graveur Général sous le nœud de la couronne.
Tranche B.

M/ Jean-Pierre Collot (1822-1842). GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Nicolas-Pierre Tiolier (1784-1853).

Une faible usure sur les reliefs et des marques de manipulation mais le flan ayant servi à frapper cette monnaie est de très bel aspect. Très jolie lumière avec des restes du brillant d'origine. F. 525/2.

R. SUP 55 350 € / 500 €

Cet exemplaire provient de MONNAIES VI, Collection Kolsky, n° 3644.

Les 2.158.727 pièces ont été frappées en 519 délivrances à deux périodes distinctes de l'année : du 6 janvier au 13 octobre et du 12 au 29 décembre.



408. Essai module de 5 francs en cuivre, 1833, Paris, --- ex., (Cu, Ø 37,56 mm, 12 h, 21,82 g).

A/ LOUIS PHILIPPE I - ROI DES FRANÇAIS. Tête nue à droite ; signé N. Tiolier cursif au-dessous.

R/ AU ROI / - THONNELIER / AUTEUR / DE LA PRESSE / MONÉTAIRE / 1833 en six lignes. dans une couronne formée de deux branches de chêne.

Tranche B.

G/ Nicolas-Pierre Tiolier (1784-1853).

Faibles marques de manipulation. Exemplaire avec des restes du rouge d'origine et une jolie patine marron aux reflets mauves. Aspect très agréable à la vue.

VG. 2836 - Maz. 1152.

R. SUP 58 180 € / 300 €

Différents essais sont réalisés par Thonnelier à partir de 1833. Il favorise l'introduction du balancier à la vapeur ou presse monétaire et améliore le procédé de l'allemand Uhlorn. Il est aussi l'inventeur de la virole brisée.



409. 5 francs II^e type Domard, 1834, Lille, W, $\frac{1}{2}\star$, 11729892 ex., (Ar, Ø 37,24 mm, 6 h, 24,66 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/**LOUIS PHILIPPE I ROI DES FRANÇAIS**. Tête à droite de Louis-Philippe I^e coiffé d'une couronne de chêne dont l'une des extrémités du ruban qui la noue derrière la tête revient sur le bas du cou ; signé DOMARD. F. au-dessous du cou contre le listel.
R/ 5 / FRANCS. en deux lignes, au-dessus de 1834. Le tout dans une couronne nouée par un ruban à sa base, formée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche d'olivier ; au-dessous du nœud le différent de Graveur Général encadré du différent de Directeur à gauche et de la lettre d'atelier W à droite.
 Tranche B.

M/ Alexandre Beaussier (1817-1840). GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Joseph-François Domard (1792-1858). De petites marques de manipulation et de légères hairlines dans les champs. La monnaie conserve une grande partie de son brillant d'origine. Joli effet camée au droit. F. 324/39.

SUP 60 250 € / 400 €
Petite cassure de coin près du différent au revers.



411. 5 francs III^e type Domard, 1846, Paris, A, $\frac{1}{2}\star$, 5535528 ex., (Ar, Ø 37,23 mm, 6 h, 25,03 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/**LOUIS PHILIPPE I ROI DES FRANÇAIS**. Tête à droite de Louis-Philippe I^e coiffé d'une couronne de chêne dont l'une des extrémités du ruban qui la noue derrière la tête revient sur le bas du cou ; signé DOMARD. F. au-dessous du cou contre le listel.
R/ 5 / FRANCS. En deux lignes, au-dessus de 1846, le tout dans une couronne nouée par un ruban à sa base, formée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche d'olivier ; au-dessous du nœud le différent de Graveur Général encadré du différent de Directeur à gauche et de la lettre d'atelier A à droite.
 Tranche B.

M/ Charles-Louis Dierickx (1845-1860). GG/ Jean-Jacques Barre (1843-1855). G/ Joseph-François Domard (1792-1858). Faible usure de circulation sur les reliefs. Des hairlines dans les champs. Superbe monnaie avec une grande partie de son brillant d'origine. Jolie patine grise de collection. F. 325/10.

SUP 58 180 € / 350 €
Cet exemplaire provient de MONNAIES 31 n° 1790 et de MONNAIES 44 n° 825.



410. 5 francs II^e type Domard, 1842, Paris, A, $\frac{1}{2}\star$, 739143 ex., (Ar, Ø 37 mm, 6 h, 24,96 g). (pd. th. 25 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ Même description.

R/ 5 / FRANCS. en deux lignes, au-dessus de 1842, le tout dans une couronne nouée par un ruban à sa base, formée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche d'olivier ; au-dessous du nœud le différent de Graveur Général encadré du différent de Directeur à gauche et de la lettre d'atelier A à droite.
 M/ Jean-Pierre Collot (1822-1842). GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Joseph-François Domard (1792-1858).

Faible usure de circulation sur les reliefs et des marques de manipulation. La monnaie conserve une grande partie de son brillant d'origine et est recouverte d'une jolie patine de collection. Effet camée sur les reliefs, surtout au revers.

F. 324/93.

R. SUP 58 580 € / 850 €
C'est le nouvel exemplaire de la Collection Idéale.



412. 5 francs III^e type Domard, 1847, Bordeaux, K, $\frac{1}{2}\star$, 166842 ex., (Ar, Ø 37,22 mm, 6 h, 24,96 g). (pd. th. 25 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ Même description.

R/ 5 / FRANCS. en deux lignes, au-dessus de 1847, le tout dans une couronne nouée par un ruban à sa base, formée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche d'olivier ; au-dessous du nœud le différent de Graveur Général encadré du différent de Directeur à gauche et de la lettre d'atelier K à droite.
 Tranche B.

M/ Alexandre Vignes (1827-1857). GG/ Jean-Jacques Barre (1843-1855). G/ Joseph-François Domard (1792-1858). Des marques de manipulation et des hairlines dans les champs. La monnaie conserve une grande partie de son brillant d'origine avec un effet camée sur les reliefs.

F. 325/16.

R. SUP 60 650 € / 1200 €

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



413. 5 francs III^e type Domard, 1848, Paris, A, 3048692 ex., (Ar, Ø 37,22 mm, 6 h, 24,90 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ Même description.

R/ 5 /FRANCS. En deux lignes, au-dessus de 1848, le tout dans une couronne nouée par un ruban à sa base, formée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche d'olivier ; au-dessous du neud le différent du Graveur Général encadré du différent de Directeur à gauche et de la lettre d'atelier A à droite. Tranche B.

M/ Charles-Louis Dierickx (1845-1860). GG/ Jean-Jacques Barre (1843-1855). G/ Joseph-François Domard (1792-1858). Superbe monnaie, bien frappée et bien centrée, avec les stries de polissage du coin de revers encore visibles. On regrettera juste de fines hairlines et de légers coups de sac dans les champs. Une très jolie patine grise recouvre cet exemplaire très agréable. F. 325/17.

SPL 63 350 € / 600 €

164 délivrances sont nécessaires pour fabriquer les espèces de ce millésime. Du 3 au 10 janvier, 18 délivrances permettent de solder les matières de l'année précédente. 1.848.258 pièces sont frappées entre le 11 janvier et le 25 février; date de l'abdication de Louis-Philippe I^r pour un total de 88 délivrances. La fabrication se poursuit après la proclamation de la République le 6 mars au 4 avril inclus pour un total de 1.347.294 pièces et de 58 délivrances. Il est impossible de distinguer les pièces frappées avant ou après le 25 février 1848.



414. 2 francs Louis-Philippe, 1833, Paris, A, 193619 ex., (Ar, Ø 27,05 mm, 6 h, 9,94 g). (pd. th. 10 g, titre 900 %, taille 100 au kilo).

A/ LOUIS PHILIPPE I ROI DES FRANÇAIS. Tête à droite de Louis-Philippe I^r coiffé d'une couronne de chêne dont l'une des extrémités du ruban qui la noue derrière la tête revient sur le cou ; signé DOMARD. F. au-dessous du cou contre le listel.

R/ 2 /FRANCS. En deux lignes, au-dessus de 1833, le tout dans une couronne nouée par un ruban à sa base, formée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche d'olivier ; au-dessous le différent du Graveur Général encadré à droite la lettre d'atelier A et à gauche du différent de Directeur.

M/ Jean-Pierre Collot (1822-1842). GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Joseph-François Domard (1792-1858). Monnaie ayant été légèrement nettoyée. Faible usure de circulation

sur les reliefs. La monnaie est bien frappée et bien centrée. Elle conserve une grande partie de son brillant d'origine. F. 260/17.

SUP 58 450 € / 700 €
Cet exemplaire provient de MONNAIES 46 n° 659.
C'est l'exemplaire de la Collection Idéale.



415. 1 franc Louis-Philippe, couronne de chêne, 1841, Lille, W, 321215 ex., (Ar, Ø 23,18 mm, 6 h, 4,93 g). (pd. th. 5 g, titre 900 %, taille 200 au kilo).

A/ Même description.

R/ 1 /FRANC. En deux lignes, au-dessus de 1841, le tout dans une couronne nouée par un ruban à sa base, formée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche d'olivier ; au-dessous le différent du Graveur Général encadré de la lettre d'atelier W à droite et du différent de Directeur à gauche.

M/ Charles-Louis Dierickx (1840-1846). GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Joseph-François Domard (1792-1858). Des marques de manipulation dans les champs. La monnaie conserve une bonne partie de son brillant d'origine et est recouverte d'une jolie patine de collection. F. 210/88.

SUP 58 250 € / 400 €
De qualité équivalente à l'exemplaire de la Collection Idéale.



416. 1/2 franc Louis-Philippe, 1834, Bordeaux, K, 69058 ex., (Ar, Ø 18,03 mm, 6 h, 2,43 g). (pd. th. 2,50 g, titre 900 %, taille 400 au kilo).

A/ Même description.

R/ 1/2 /FRANC. En deux lignes, au-dessus de 1834, le tout dans une couronne ouverte nouée par un ruban à sa base, formée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche d'olivier ; au-dessous le différent du Graveur Général encadré de la lettre d'atelier K à droite et du différent de Directeur à gauche.

M/ Alexandre Vignes (1827-1857). GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Joseph-François Domard (1792-1858). Usure régulière de circulation sur les reliefs. Fine cassure de flan au revers. Jolie patine de collection. F. 182/46.

RR. TB 22 150 € / 200 €
Cet exemplaire provient de MONNAIES 46 n° 663.
C'est la seconde fois que nous proposons cette monnaie à la vente.

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



417. 1/2 franc Louis-Philippe, 1840, Bordeaux, K, 42819 ex., (Ar, Ø 18 mm, 6 h, 2,50 g). (pd. th. 2,50 g, titre 900 %, taille 400 au kilo).

A/ Même description.

R/ 1/2 / FRANC en deux lignes, au-dessus de 1840, le tout dans une couronne ouverte nouée par un ruban à sa base, formée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche d'olivier ; au-dessous le différent du Graveur Général encadré de la lettre d'atelier K à droite et du différent de Directeur à gauche.

M/ Alexandre Vignes (1827-1857). GG/Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Joseph-François Domard (1792-1858).

Sous coque PCGS MS 63. Une petite tache noire derrière la tête. Somptueuse patine. F. 182/91.

R. SUP 62 450 € / 700 €

C'est le nouvel exemplaire de la Collection Idéale.



418. 1/4 franc Louis-Philippe, 1838, Bordeaux, K, 16144 ex., (Ar, Ø 14,97 mm, 6 h, 1,23 g). (pd. th. 1,25 g, titre 900 %, taille 800 au kilo).

A/ LOUIS PHILIPPE I ROI DES FRANÇAIS. Tête de Louis-Philippe I^e à droite, portant une couronne de chêne terminée par un ruban descendant le long du cou, l'une des extrémités revenant sur le cou ; au-dessous DOMARD. F. le long du listel.

R/ 1/4 / FRANC en deux lignes, au-dessus de 1838, le tout dans une couronne nouée par un ruban à sa base, formée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche d'olivier ; au-dessous différent du graveur général encadré de la lettre d'atelier K à droite et du différent de maître à gauche. M/ Alexandre Vignes (1827-1857). GG/Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Joseph-François Domard (1792-1858). Usure régulière de circulation sur les reliefs. La monnaie est cependant recouverte d'une jolie patine grise de collection. F. 166/75.

RRR. TB 30 380 € / 500 €

C'est la seconde fois que nous proposons cette monnaie à la vente.



419. 1/4 franc Louis-Philippe, 1843, Bordeaux, K, 27000 ex., (Ar, Ø 15 mm, 6 h, 1,25 g). (pd. th. 1,25 g,

titre 900 %, taille 800 au kilo).

A/ Même description.

R/ 1/4 / FRANC en deux lignes, au-dessus de 1843, le tout dans une couronne nouée par un ruban à sa base, formée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche d'olivier ; au-dessous différent du graveur général encadré de la lettre d'atelier K à droite et du différent de maître à gauche. M/ Alexandre Vignes (1827-1857). GG/Jean-Jacques Barre (1843-1855). G/ Joseph-François Domard (1792-1858). Sous coque PCGS MS 63. Jolie patine de collection aux reflets irisés. F. 166/98.

RR. SUP 62 450 € / 600 €

Une délivrance le 29 juillet pour un total de 27.000 exemplaires.



420. Essai de 2 1/2 centimes, n.d. (1830-1831 ?), --- ex., (Sn-Br, Ø 21,27 mm, 6 h, 4,42 g).

A/ LOUIS PHILIPPE I ROI DES FRANÇAIS. Tête nue de Louis-Philippe à gauche, signé TIOLIER sur la tranche du cou. R/ 2 1/2 CENTIMES / - dans une couronne d'olivier. GG/Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Nicolas-Pierre Tiolier (1784-1853).

Monnaie bien frappée et bien centrée mais un coup sur le listel à midi au droit. Surfaces légèrement granuleuses et usure régulière sur les reliefs. Exemplaire néanmoins agréable à la vue.

VG.manique - Maz. 1113 - G. 112.

RRR. TTB 50 180 € / 300 €

Cet exemplaire provient de la Collection Éric Turmel. Le droit de notre essai est sensiblement identique au droit des 20 francs Louis-Philippe, tête nue (types F.524 et 525). Monnaie signalée mais non confirmée dans le Gaudoury 1989.

n° 417 R/





421. Boîte contenant huit essais, refonte des monnaies de cuivre, n.d., (1840 et 1842), (Br).

A/ LOUIS PHILIPPE I - ROI DES FRANÇAIS. Tête à gauche coiffée d'une couronne composite formée d'olivier et de chêne ; signé BARRE au-dessous.

R/ REFONTE DES MONNAIES DE CUIVRE// ESSAI. Au centre la valeur faciale dans une couronne d'olivier. G/ Barre.

Ces exemplaires sont splendides avec la couleur rouge et le brillant d'origine encore bien visible. Du brun commence à recouvrir les reliefs. La pièce de 1 décime a été légèrement nettoyé et a un coup sur le listel du revers à 1h. Ce coffret est certainement resté en l'état et semble parfaitement d'origine. VG.2915, Maz.1143, G.212 a) - VG.2917, Maz.1145, G.145 a) - VG.2935, Maz.1116, G.97 - VG.2802, Maz.1114, G.80 a) - VG.2915, Maz.1143, G.212 b) - VG.2919, Maz.1147, G.145 B) - VG.2935, Maz.1116, G.97 - VG.2802, Maz.1114a, G.80 b).

RR. SPL 950 € / 1500 €

Les huit exemplaires forment deux séries, une série lourde avec 1 décime (15 g), 5 cent. (7,5 g), 2 centimes (3 g), 1 centime (1,5 g) et une série légère avec 1 décime (10 g), 5 cent. (5 g), 2 centimes (2 g), 1 centime (1 g). Les deux

pièces de 1 décime et les deux pièces de 5 centimes sont signées BARRE 1840 ; les deux pièces de 2 centimes sont signées BARRE et au millésime 1842 au revers ; les deux de 1 centime sont signées BARRE et ne portent pas de millésime. Ces exemplaires sont contenus dans un élégant écrin vert d'origine en simili cuir décoré d'un filet en dorure et indiqué sur le plan supérieur : MONNAIE DE BRONZE. L'intérieur est en velours rouge orangé. L'écrin est en état moyen.

Depuis le règne de Napoléon I^e, les différents Ministres des Finances ainsi que les Graveurs Généraux, Directeurs de l'Atelier de la Monnaie de Paris ou Graveurs particuliers ont essayé d'améliorer la production des monnaies de cuivre. En plein XIX^e siècle circulent encore, sous l'appellation « pièces de six liards », des douzaines de Louis XIII de la réforme de 1640 ainsi que des liards de Louis XIV, voire des doubles et deniers tournois d'Henri III. À partir de 1839 sont menées une large réflexion et une tentative de refonte générale des monnaies de bronze antérieures à la Révolution pour les remplacer par un monnayage moderne et adéquat. En fait, il va falloir attendre encore 12 ans avant que n'apparaissent les nouvelles pièces de 10 centimes et une année de plus pour celles de 5, 2 et 1 centime.



422. Monnaie de visite, module de 5 francs, pour Louis-Philippe à la Monnaie de Rouen, 1831, -- ex., (Ar, Ø 37,07 mm,

12 h, 24,91 g). (pd. th. 25 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ LOUIS PHILIPPE I - ROI DES FRANÇAIS. Tête de Louis-Philippe I^e à droite, coiffée d'une couronne de chêne ; signé DOMARD. F. au-dessous.

R/ S•M• / LOUIS PHILIPPE / VISITE LA MONNAIE / DE ROUEN / LE 18 MAI / 1831. en 6 lignes.

Tranche B.

M/ Albin-Étienne de Cambry (1821-1845). GG/ Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842). G/ Joseph-François Domard (1792-1858). Exemplaire de qualité ayant conservé son brillant d'origine. De petites hairlines et des marques de manipulation dans les champs. Très jolie patine de collection aux reflets irisés.

VG. 2824 - Maz. 1168 a.

R. SUP 60 180 € / 300 €
Cette monnaie a aussi été frappée en bronze.



Stéphane Desrousseaux

LA
MONNAIE
EN CIRCULATION
EN FRANCE
SOUS
NAPOLÉON



*Preface de Jean Tulard
Membre de l'Institut*

Éditions les Chevau-légers

Im100.....48 €

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES

DEUXIÈME RÉPUBLIQUE (24/02/1848-2/12/1852)

Lors de la révolution de février 1848, Louis-Philippe abdique en faveur de son petit-fils mais celui-ci n'est pas reconnu par les Chambres et, le 24 février, la République est proclamée par un décret du gouvernement provisoire. Celui-ci a proclamé la liberté du travail, la suppression de la peine de mort en matière politique, le suffrage universel. Les ateliers nationaux sont créés en mars 1848. Des élections ont lieu dès avril et aboutissent au succès des républicains modérés. La fermeture des ateliers nationaux provoque des émeutes qui sont réprimées dans le sang par le général Cavaignac qui est nommé président du conseil. Les révoltés sont exécutés, emprisonnés, déportés. Le pouvoir législatif est confié à une assemblée unique alors que le président de la République, élu au suffrage universel, détient l'exécutif. Ce dernier est le prince Louis Napoléon. Il entre en conflit avec l'assemblée dès 1850 car sa réélection est anticonstitutionnelle. Louis Napoléon s'engage alors dans la préparation du coup d'État qui lui permet, le 2 décembre 1851, d'installer sa dictature. En novembre 1852, il est proposé de rétablir la dignité impériale héréditaire. Le plébiscite des 21-22 novembre donne près de huit millions de oui pour l'Empire tandis que le non ne recueillait qu'environ 250.000 voix. Le 2 décembre 1852, Louis Napoléon est proclamé empereur sous le nom de Napoléon III.



423. 5 francs Cérès, II^e République, 1851, Paris, A, , 13142644 ex., (Ar, Ø 37,33 mm, 6 h, 24,93 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ REPUBLIQUE * FRANÇAISE. Tête de la République à gauche en Cérès, déesse des moissons, portant un collier de perles, un double chignon et une couronne composite de blé, fleurs, olivier et olives, chêne et glands, nouée par un ruban descendant sur le cou et passant sur le front où est inscrit le mot CONCOR ; sous la tranche du cou le long du listel E. A. OUDINÉ. F. R/ (feuille de laurier) LIBERTE • EGALITE • FRATERNITE. 5 / FRANCS en deux lignes dans le champ, au-dessus de 1851, dans une couronne composite de deux branches de chêne et de deux de laurier, nouées deux par deux en bas par un ruban ; sous le noeud, la lettre d'atelier A. Tranche B.

M/ Charles-Louis Dierickx (1845-1860). GG/ Jean-Jacques Barre (1843-1855). G/ Eugène-André Oudiné (1810-1887). Une petite rayure sur le visage et une tache devant la bouche. La monnaie conserve une grande partie de son brillant d'origine et est recouverte d'une jolie patine de collection. Effet camée sur les reliefs. F. 327/7.

SUP 60 450 € / 700 €
533 délivrances sont nécessaires afin de fabriquer les pièces de ce millésime entre le 2 janvier et le 31 décembre. 1.732.926 pièces sont frappées encore en 1852 au millésime de l'année précédente.



424. 50 centimes Cérès, II^e République, 1849, Paris, A, , 2649 ex., (Ar, Ø 18,08 mm, 6 h, 2,38 g). (pd. th. 2,50 g, titre 900 %, taille 400 au kilo).

A/ Même description.

R/ (différent) (deux glands sur une branche) LIBERTE • EGALITE • FRATERNITE • (différent). 50 / CENT., en deux lignes dans le champ, au-dessus de 1849, dans une couronne composite de deux branches de chêne et de deux de laurier, nouées deux par deux en bas par un ruban ; sous le noeud, la lettre d'atelier A.

M/ Charles-Louis Dierickx (1845-1860). GG/ Jean-Jacques Barre (1843-1855). G/ Eugène-André Oudiné (1810-1887). Usure régulière de circulation sur les reliefs et des rayures dans les champs. La monnaie est bien frappée et bien centrée mais elle a été malheureusement nettoyée avant de se repatiner. Elle est recouverte d'une agréable patine de collection. Aspect agréable.

F. 184/1.

RRR. TB 20 250 € / 400 €



425. Concours 1848, essai-pièfort au quadruple de 20 centimes Cérès, II^e République, 1849, --- ex., (Ar, Ø 15,67 mm, 6 h, 4,10 g). (pd. th. 4 g, titre 900 %, taille 1000 au kilo).

A/ REPUBLIQUE * FRANÇAISE. Tête de la République à gauche en Cérès, déesse des moissons, portant un collier de perles, un double chignon et une couronne composite de blé, fleurs, olivier et olives, chêne et glands, nouée par un ruban descendant sur le cou et passant sur le front où est inscrit le mot CONCOR ; sous la tranche du cou le long du listel E. A. OUDINÉ. F.

R/ (différent) (deux glands sur une branche) LIBERTE • EGALITE • FRATERNITE (différent). 20 / CENT., en deux lignes dans le champ, au-dessus de 1849, dans une couronne composite de deux branches de chêne et de deux de laurier, nouées deux par deux en bas par un ruban ; sous le noeud, la lettre d'atelier A. Tranche B.

M/ Charles-Louis Dierickx (1845-1860). GG/ Jean-Jacques Barre (1843-1855). G/ Eugène-André Oudiné (1810-1887). Exemplaire bien frappé et bien centré. Une jolie patine grise le rend très agréable à la vue.

F. 146/1 var.

RRR. SPL 64 500 € / 1000 €

Défaut de listel au droit entre 1h et 3h. Cet essai-pièfort ne comporte ni la lettre d'atelier ni les différents.

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



426. 20 francs or Louis-Napoléon, 1852, Paris, A, 9857428 ex., (Or, Ø 21,23 mm, 6 h, 6,47 g). (pd. th. 6,45161 g, titre 900 %, taille 155 au kilo).

A/ LOUIS-NAPOLEON BONAPARTE. Tête nue du président de la République Louis-Napoléon Bonaparte à droite ; au-dessous (différent) BARRE (différent).

R/ REPUBLIQUE FRANCAISE•. 20 / FRANCS, en deux lignes dans le champ, au-dessus de 1852, dans une couronne composée de deux branches de laurier nouées en bas ; sous le noeud, (A). Tranche B.

M/ Charles-Louis Dierickx (1845-1860). GG/ Jean-Jacques Barre (1843-1855). G/ Jean-Jacques Barre (1793-1855).

Remarquable exemplaire pour ce type difficile à trouver en bel état de conservation. La pièce conserve son brillant d'origine et a un aspect coupant. On doit juste noter de minuscules marques de manipulation dans les champs. F. 530/1.

SUP 60 350 € / 500 €

Ce type est mis en fabrication suite au décret du 3 janvier 1852. D'après les informations inédites tirées des registres de la Monnaie de Paris, la frappe de ce type ne serait intervenue qu'en 1853 alors que le prince-président était devenu entre temps Napoléon III, entre le 4 janvier et le 7 septembre 1852 au cours de 1.058 délivrances. Pour cette émission, la règle d'emboîtement semble bien avoir été de 6 échantillons et non pas huit par délivrance. Néanmoins, 630.937 pièces auraient été frappées en 1852 et refondues.



427. 5 francs Louis-Napoléon, 1852, Strasbourg, 41321 ex., (Ar, Ø 37,31 mm, 6 h, 24,62 g) (pd. th. 25 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ (différent) LOUIS - NAPOLEON BONAPARTE (différent). Tête nue de Louis-Napoléon Bonaparte à gauche ; au-dessous signé BARRE le long du cou.

R/ REPUBLIQUE FRANCAISE•. 5 / FRANCS en deux lignes dans le champ, au-dessus de 1852, dans une couronne composite de deux branches de chêne et de deux de laurier, nouées deux par deux en bas par un ruban, en ordre alterné, d'abord chêne à gauche et d'abord laurier à droite ; sous le noeud, la lettre d'atelier Tranche B.

M/ Alfred Renouard de Bussière (1834-1860). GG/ Jean-Jacques Barre (1843-1855). G/ Jean-Jacques Barre (1793-1855). Usure assez importante de circulation sur les reliefs et des égratignures dans les champs. La monnaie est recouverte d'une jolie patine grise de collection. F. 329/3.

RRR. TB 20 500 € / 750 €

C'est la seconde fois que nous proposons cette monnaie à la vente.



n° 423 R/



n° 425



n° 427 R/

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES

SECOND EMPIRE (2/12/1852-4/09/1870)

Proclamé empereur sous le nom de Napoléon III, Louis Napoléon fait son entrée solennelle à Paris le 2 décembre 1852. Il épouse Eugénie Marie de Montijo, aristocrate espagnole, en janvier 1853. Son règne peut se diviser en trois périodes : l'Empire autoritaire jusqu'en 1860 ; l'Empire libéral de 1860 à 1870 puis l'Empire parlementaire en 1870. Durant l'Empire autoritaire, Napoléon III exerce son pouvoir sans partage, contrôle la presse tandis que les journaux pratiquent l'autocensure pour éviter leur suppression. Les préfets exercent une puissance illimitée dans les départements, les maires, les fonctionnaires sont nommés par le gouvernement. Comme sous le Premier Empire, l'Éducation et l'Université sont surveillées. Maintenant les grands principes de la révolution, la souveraineté du peuple est continuée grâce à la consultation par plébiscite. Sur le plan économique, l'essor est important, l'industrialisation se développe ainsi que les organismes de crédit et les grands magasins. Le prestige militaire est accru par la guerre de Crimée qui permet à la France de jouer un rôle international. L'attentat d'Orsini (janvier 1858) n'empêche nullement la France d'intervenir en Italie pour faire triompher le principe des nationalités et permet le rattachement de Nice et de la Savoie par le traité de Turin (mars 1860). Dès 1860, l'Empire évolue vers plus de libertés : traité libre-échangeiste de commerce avec l'Angleterre, apparition d'une faible opposition dans le Corps législatif, octroi du droit de grève (1864), libéralisation de la presse (1868).

Sur le plan international, la France acquiert la Nouvelle-Calédonie, la Cochinchine et encourage le creusement du canal de Suez par Ferdinand de Lesseps. Au Mexique, le soutien à Maximilien et à l'Autriche est toutefois un échec. Les élections de 1869 sont très mauvaises pour le régime et l'opposition obtient 45 % des voix. Le régime évolue alors vers un Empire parlementaire en appelant Émile Ollivier, chef du parti orléaniste et libéral, au pouvoir. Après Sadowa en 1866 où la Prusse écrase l'Autriche, l'affaire du trône d'Espagne et de la dépêche d'Ems entraînent la guerre qui est déclarée le 19 juillet 1870. Accumulant les revers, l'armée française est encerclée dans Metz puis Napoléon III, malade, capitule à Sedan le 2 septembre. Aussitôt la nouvelle connue, la déchéance de l'Empire est annoncée par Gambetta puis la République est proclamée le 4 septembre. Napoléon III est alors emmené en captivité en Hesse puis part dans le Kent où il meurt en 1873.



428. 2 francs Napoléon III, tête nue, 1857, Paris, A, $\text{∅} 27,21 \text{ mm}$, 6 h, 9,99 g. (pd. th. 10 g, titre 900 %, taille 100 au kilo).

A/ (différent) NAPOLEON III EMPEREUR (différent). Tête nue de Napoléon III à gauche; signé BARRE au-dessous.

R/ EMPIRE FRANCAIS. 2 / FRANCS, en deux lignes dans le champ, au-dessus de 1857, dans une couronne composée de deux branches de laurier nouées en bas ; sous le nœud, la lettre d'atelier A.

M/ Charles-Louis Dierickx (1845-1860). GG/ Albert-Désiré Barre (1855-1878). G/ Jean-Jacques Barre (1793-1855).

Usure régulière de circulation sur les reliefs. Petite tache noire dans la couronne du revers. Ce dernier conserve de beaux restes du brillant d'origine avec un effet légèrement caméé. Bel aspect. F. 262/9.

R. TTB 49 550 € / 800 €



429. 50 centimes Napoléon III, tête nue, 1862, Paris, A, $\text{∅} 18,15 \text{ mm}$, 6 h, 2,50 g. (pd. th. 2,5 g, titre 900 %, taille 400 au kilo).

A/ (différent) NAPOLEON III - EMPEREUR (différent). Petite tête nue de Napoléon III à gauche ; au-dessous BARRE.

R/ EMPIRE FRANCAIS. 50 / CENT., en deux lignes dans le champ, au-dessus de 1862, dans une couronne ouverte composée de deux branches de laurier nouées en bas ; sous le nœud, la

lettre d'atelier A.

M/ Charles-Louis Dierickx (1845-1860). GG/ Albert-Désiré Barre (1855-1878). G/ Jean-Jacques Barre (1793-1855).

Une petite tache derrière la tête et de petites marques de manipulation dans les champs. Superbe exemplaire avec une très grande partie de son brillant d'origine et un effet légèrement caméé. F. 187/15.

SUP 60 150 € / 200 €

Les pièces sont frappées entre le 1^{er} et le 29 juillet au cours de 66 délivrances.



430. Cinq centimes Napoléon III, tête nue, 1853, Rouen, B, $\text{∅} 25,18 \text{ mm}$, 6 h, 4,87 g. (pd. th. 5,00 g, taille 200 au kilo).

A/ NAPOLEON III - EMPEREUR// (lèvre). 1853 (Mm).

Tête nue de Napoléon III à gauche ; signé BARRE au-dessous.

R/ EMPIRE FRANCAIS // * CINQ CENTIMES *. Aigle debout de face sur un foudre, les ailes ouvertes, la tête tournée à droite ; au-dessous, la lettre d'atelier B.

M/ Ernest Dumas (1853-1857). GG/ Jean-Jacques Barre (1843-1855). G/ Jean-Jacques Barre (1793-1855).

Splendide exemplaire avec tout son brillant et son rouge d'origine même si du brun commence à apparaître légèrement. Petit point noir au-dessus du front. F. 116/2.

SPL 63 150 € / 200 €

www.cgb.fr

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



431. Cinq centimes Napoléon III, tête nue, 1857, Marseille, **M**, $\frac{1}{2} \text{ franc}$, 4187539 ex., (Br, Ø 25,25 mm, 6 h, 4,94 g). (pd. th. 5,00 g, taille 200 au kilo).

A/ NAPOLEON III - EMPEREUR// (ancre) 1857 (Mm). Tête nue de Napoléon III à gauche ; signé BARRE au-dessous.

R/ EMPIRE FRANÇAIS// *CINQ CENTIMES*. Aigle debout de face sur un foudre, les ailes ouvertes, la tête tournée à droite ; au-dessous, la lettre d'atelier MA.

M/ Alexandre-Joseph Beaussier (1853-1857). GG/ Jean-Jacques Barre (1843-1855). G/ Albert-Désiré Barre (1855-1878).

Superbe monnaie avec une très grande partie de son brillant et de son rouge d'origine. Du brun recouvre légèrement les surfaces. F. 116/42.

SUP 60 380 € / 550 €
Cet exemplaire provient de la Collection Éric Turmel.

C'est le nouvel exemplaire de la Collection Idéale.



432. Deux centimes Napoléon III, tête nue, 1855, Lyon, D, $\frac{1}{2} \text{ franc}$, --- ex., (Br, Ø 20,14 mm, 6 h, 2,06 g). (pd. th. 2,00 g, taille 500 au kilo).

A/ NAPOLEON III - EMPEREUR// (levrette) 1855 (Mm). Tête nue de Napoléon III à gauche ; signé BARRE au-dessous.

R/ EMPIRE FRANÇAIS// *DEUX CENTIMES*. Aigle debout de face sur un foudre, les ailes ouvertes, la tête tournée à droite ; au-dessous, la lettre d'atelier D.

M/ Jean Moine (1848-1858). GG/ Jean-Jacques Barre (1843-1855). G/ Jean-Jacques Barre (1793-1855).

Un choc sur le sourcil et un autre sur le listel du revers à 2h. Bel exemplaire avec une usure régulière sur les reliefs. La monnaie est recouverte d'une jolie patine marron de collection. F. 107/29.

R. TTB 45 150 € / 200 €
Exemplaire avec le différent levrette. Petit D, grand lion.



433. Module de dix centimes, Monument érigé à la Bourse de Lille le 3 décembre 1854, 1854, $\frac{1}{2} \text{ franc}$, --- ex., (Ar, Ø 30,12 mm, 12 h, 11,65 g).

A/ NAPOLEON III EMPEREUR// (levrette) 1854 (Mm). Tête nue de Napoléon III à gauche ; signé BARRE au-dessous.

R/ * A NAPOLEON I LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LILLE. Légende circulaire. Au centre en quatre lignes : MONUMENT/ ÉRIGÉ/ A LA BOURSE/ 3 DÉCbre.

M/ Charles-Frédéric Kuhlmann (1853-1857). G/ Jean-Jacques Barre (1793-1855).

Superbe exemplaire avec d'infimes petites marques de manipulation. Très jolie patine grise de collection avec un effet camée au droit. VG. 3404 - Maz. 1754 a - G. 251 b).

R. SUP 62 150 € / 200 €
Cet exemplaire provient de la Collection Éric Turmel.

Commémoration de l'érection d'une statue à Napoléon I^e à la Bourse de Lille le 3 décembre 1854. Œuvre de Philippe Joseph Henri Lemaire, cette statue de cinq mètres de haut représentait Napoléon I^e en costume impérial avec à ses pieds les attributs de l'industrie locale, betterave à sucre et lin. Cette statue se trouve actuellement au Palais des Beaux-Arts de Lille. Ces monnaies ont indiscutablement circulé pour une valeur de dix centimes et sont une sorte de monnaie commémorative circulante avant la lettre.



434. 20 francs or Napoléon III, tête laurée, 1864, Strasbourg, **B**, $\frac{1}{2} \text{ franc}$, 3323192 ex., (Or, Ø 21,42 mm, 6 h, 6,45 g). (pd. th. 6,45161 g, titre 900 %, taille 155 au kilo).

A/ NAPOLEON III EMPEREUR. Tête laurée de Napoléon III à droite, un ruban descendant sur l'épaule ; au-dessous (différent) / BARRE.

R/ EMPIRE FRANÇAIS. 20 FR. de part et d'autre d'une aigle éployée sur un foudre entourée du collier de la Légion d'honneur brochant sur deux sceptres (main de justice et sceptre de Charlemagne) posés en sautoir, reposant sur une tenture ornée de mouchetures d'hermine à l'intérieur et d'abeilles à l'extérieur et sommée d'une couronne impériale de laquelle partent deux rubans, 1864 encadré de la lettre d'atelier BB et du différent ancre du Graveur général en-dessous entre les extrémités des sceptres. Tranche B.

M/ Henri Delbecque 1860-1870. GG/ Albert-Désiré Barre (1818-1878). G/ Albert-Désiré Barre (1855-1878).

Superbe exemplaire avec une faible usure et des marques de manipulation essentiellement visibles sur le portrait de l'Empereur. Une très grande partie de son brillant d'origine est encore présente. Très joli revers. Belle lumière. F. 532/9.

SUP 60 450 € / 600 €
C'est le nouvel exemplaire de la Collection Idéale.



435. 20 francs or Napoléon III, tête laurée, 1867, Strasbourg, **B**, $\frac{1}{2} \text{ franc}$, 4516330 ex., (Or, Ø 21,25 mm, 6 h, 6,44 g). (pd. th. 6,45161 g, titre 900 %, taille 155 au kilo).

A/ Même description.

R/ EMPIRE FRANÇAIS. 20 FR. de part et d'autre d'une aigle éployée sur un foudre entourée du collier de la Légion d'honneur brochant sur deux sceptres (main de justice et sceptre de Charlemagne) posés en sautoir, reposant sur une tenture ornée de mouchetures d'hermine à l'intérieur et d'abeilles à l'extérieur et sommée d'une couronne impériale de laquelle partent deux rubans, 1867 encadré de la lettre d'atelier BB et du différent ancre du Graveur général en-dessous entre les extrémités des sceptres. Tranche B.

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES

M/ Henri Delbecque (1860-1870). **GG/** Albert-Désiré Barre (1855-1878). **G/** Albert-Désiré Barre (1818-1878).
Superbe exemplaire avec une faible usure et des marques de manipulation essentiellement visibles sur le portrait de l'Empereur. Une très grande partie de son brillant d'origine est encore présente. Très joli revers. Belle lumière.
F. 532/16.

SUP 58 280 € / 400 €
Exemplaire avec un petit BB.



436. 20 francs or Napoléon III, tête laurée, 1868, Paris, A, 9281061 ex., (Or, Ø 21,25 mm, 6 h, 6,46 g). (pd. th. 6,45161 g, titre 900 %, taille 155 au kilo).

A/ Même description.

R/ EMPIRE FRANÇAIS. 20 FR. de part et d'autre d'une aigle éployée sur un foudre entourée du collier de la Légion d'honneur brochant sur deux sceptres (main de justice et sceptre de Charlemagne) posés en sautoir, reposant sur une tenture ornée de mouchetures d'hermine à l'intérieur et d'abeilles à l'extérieur et sommée d'une couronne impériale de laquelle partent deux rubans, 1868 encadré de la lettre d'atelier A et du différent ancre de Graveur général en-dessous entre les extrémités des sceptres. Tranche B.

M/ Alfred Renouard de Bussière (1860-1879). **GG/** Albert-Désiré Barre (1855-1878). **G/** Albert-Désiré Barre (1818-1878). Splendide exemplaire avec la quasi totalité de son brillant d'origine et une jolie couleur. De toute beauté. F. 532/18.

SPL 63 380 € / 550 €
Coin légèrement choqué au revers. Très rare dans cet état de conservation.



437. 20 francs or Napoléon III, tête laurée, 1869, Paris, A, 4046294 ex., (Or, Ø 21,36 mm, 6 h, 6,45 g). (pd. th. 6,45161 g, titre 900 %, taille 155 au kilo).

A/ Même description.

R/ EMPIRE FRANÇAIS. 20 FR. de part et d'autre d'une aigle éployée sur un foudre entourée du collier de la Légion d'honneur brochant sur deux sceptres (main de justice et sceptre de Charlemagne) posés en sautoir, reposant sur une tenture ornée de mouchetures d'hermine à l'intérieur et d'abeilles à l'extérieur et sommée d'une couronne impériale de laquelle partent deux rubans, 1869 encadré de la lettre d'atelier A et du différent ancre de Graveur général en-dessous entre les extrémités des sceptres. Tranche B.

M/ Alfred Renouard de Bussière (1860-1879). **GG/** Albert-Désiré Barre (1855-1878). **G/** Albert-Désiré Barre (1818-1878). Superbe exemplaire avec une faible usure et des marques de manipulation essentiellement visibles sur le portrait de l'Empereur. Une très grande partie de son brillant d'origine est encore présente. Très joli revers. Belle lumière. F. 532/20.

SUP 58 280 € / 400 €
Fabrication du 18 janvier au 27 décembre.



438. 5 francs Napoléon III, tête laurée, 1869, Strasbourg, 9601259 ex., (Ar, Ø 37,45 mm, 6 h, 24,89 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ NAPOLEON III EMPEREUR. Tête laurée de Napoléon III à gauche, un ruban descendant sur l'épaule ; au-dessous BARRE, contre le listel, suivi de la lettre d'atelier BB.

R/ EMPIRE FRANÇAIS. 5 F. de part et d'autre d'une aigle éployée sur un foudre entourée du collier de la Légion d'honneur brochant sur deux sceptres (main de justice et sceptre de Charlemagne) posés en sautoir, reposant sur une tenture ornée de mouchetures d'hermine à l'intérieur et d'abeilles à l'extérieur, sommée d'une couronne impériale de laquelle partent deux rubans ; au dessous 1869 encadré des différents.

Tranche B.

M/ Henri Delbecque (1860-1878). **GG/** Albert-Désiré Barre (1855-1878). **G/** Albert-Désiré Barre (1818-1878).

Quelques coups de sac au droit. Monnaie de toute beauté avec la totalité de son brillant d'origine, les stries de polissage des coins bien visibles et un effet camée sur les reliefs. Une fine patine grise recouvre cet exemplaire qui provient d'un rouleau d'origine. F. 331/15.

SPL 63 450 € / 600 €
Très rare dans cet état de conservation.



439. 2 francs Napoléon III, tête laurée, 1866, Paris, A, 3325798 ex., (Ar, Ø 26,98 mm, 6 h, 10,00 g). (pd. th. 10 g, titre 835 %, taille 100 au kilo).

A/ NAPOLEON III EMPEREUR. Tête laurée de Napoléon III à gauche, un ruban descendant sur l'épaule ; au-dessous BARRE, contre le listel, suivi de la lettre d'atelier A.

R/ EMPIRE FRANÇAIS. 2 F. de part et d'autre d'une aigle éployée sur un foudre entourée du collier de la Légion d'honneur brochant sur deux sceptres (main de justice et sceptre de Charlemagne) posés en sautoir, reposant sur une tenture ornée de mouchetures d'hermine à l'intérieur et d'abeilles à l'extérieur, sommée d'une couronne impériale de laquelle partent deux rubans ; au dessous 1866 encadré des différents.

M/ Alfred Renouard de Bussière (1860-1879). **GG/** Albert-Désiré Barre (1855-1878). **G/** Albert-Désiré Barre (1818-1878).

De petites marques de manipulation dans les champs. La monnaie conserve une partie de son brillant d'origine et est recouverte d'une très jolie patine de collection. Très belle frappe. F. 263/1.

SUP 60 150 € / 250 €

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



440. 50 centimes Napoléon III, tête laurée, 1869, Strasbourg, BB, 1800000 ex., (Ar, Ø 17,96 mm, 6 h, 2,49 g). (pd. th. 2,50 g, titre 835 %, taille 400 au kilo).

A/ (différent) NAPOLEON III EMPEREUR (différent). Tête laurée de Napoléon III à gauche, un ruban descendant sur l'épaule ; au-dessous BARRE. R/ EMPIRE FRANCAIS. 50 CENT. au-dessus de 1869 et de la lettre d'atelier BB, sous une couronne impériale d'aigles supportant un globe crucigère.

M/ Henri Delbecque (1860-1870). GG/ Albert-Désiré Barre (1855-1878). G/ Albert-Désiré Barre (1818-1878).

Usure régulière de circulation sur les reliefs. Petits accrocs dans le listel au revers à 2h. Cet exemplaire est recouvert d'une très jolie patine qui le rend très agréable à la vue. F. 188/18.

R. TTB 45 180 € / 300 €



441. Dix centimes Napoléon III, tête laurée, 1864, Paris, A, 1556490 ex., (Br, Ø 30,21 mm, 6 h, 10,01 g). (pd. th. 10,00 g, taille 100 au kilo).

A/ NAPOLEON III - EMPEREUR// (ancre) 1864 (Mm). Tête laurée de Napoléon III à gauche ; signé BARRE au-dessous.

R/ EMPIRE FRANCAIS// * DIX CENTIMES *. Aigle debout de face sur un foudre, les ailes ouvertes, la tête tournée à droite ; au-dessous, la lettre d'atelier A.

M/ Alfred Renouard de Bussière (1860-1879). GG/ Albert-Désiré Barre (1855-1878). G/ A/ Albert-Désiré Barre (1818-1878) ; R/ Jean-Jacques Barre (1793-1855).

La pièce conserve encore la plus grande partie de son rouge et de son brillant d'origine, mais du brun a fait son apparition sur les reliefs. Jolie patine de collection. F. 134/11.

SUP 60 180 € / 350 €

Cet exemplaire provient de la Collection Éric Turmel.

La totalité de la production est frappée entre le 4 et le 16 janvier en 32 délivrances.

MONNAIE SATIRIQUE - GUERRE DE 1870 ET BATAILLE DE SEDAN

Durant la guerre de 1870, l'armée de Châlons commandée par Mac-Mahon compte à partir du 15 août la présence de Napoléon III et tente de se porter au secours de Bazaine enfermé dans Metz avec l'armée du Rhin. Le 21 août, l'armée de Châlons part rejoindre Mac-Mahon mais celui-ci est encerclé. Battue à plusieurs reprises notamment à Beaumont, l'armée est rejetée puis encerclée à Sedan par le généralissime prussien Moltke et ce malgré les efforts du commandant Lambert qui, blessé, se bat avec ses marouins jusqu'à la dernière cartouche. Le 2 septembre 1870, écrasées par le feu de l'artillerie allemande, Napoléon III et 83.000 soldats de l'armée française se rendent au roi de Prusse. Le 3 septembre, Napoléon III et Guillaume I^e se rencontrent tandis que Paris apprend la défaite et la captivité de l'empereur. Les manifestations éclatent aux cris de « déchéance ! déchéance ! ». Le 4 septembre, Napoléon III est déchu tandis qu'un gouvernement de défense nationale se met en place.



442. Monnaie satirique Br 32, module de dix centimes, 1870, --- ex., (Br, Ø 32,05 mm, 6 h, 9,69 g).

A/ NAPOLEON III LE PETIT / N'AYANT PAS LE COURAGE DE MOURIR A LA TETE DE MON ARMEE, JE ME LIVRE À MON FRERE DE PRUSSE. Buste de Napoléon III à gauche coiffé d'un casque à pointe allemand.

R/ VAMPIRE DE LA FRANCE / PARIS 2 DEC • 1851 - SEDAN 2 SEPT • 1870. Aigle napoléonien à tête de chouette sur un foudre. Exemplaire superbe avec tout son rouge d'origine. Du brun commence à apparaître légèrement sur les reliefs. Jolie patine de collection.

Coll. 40 var.

R. SUP 58 100 € / 200 €

Suite à la défaite de Napoléon III à Sedan, de nombreuses pièces et médailles satiriques ont été émises pour ridiculiser l'empereur français. Jugé responsable des 80.000 prisonniers, Napoléon III est fréquemment affublé d'un casque à pointe et associé à des ossements tandis que l'aigle impérial est devenu un hibou.



n° 442 R/



n° 436



MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



443. Dix centimes Napoléon III, tête nue, satirique pour le Général Boulanger, 1890, Bordeaux, K, ex., (Br, Ø 30,09 mm, 6 h, 9,57 g). (pd. th. 10 g, taille 100 au kilo). A/ BOULANGER (gravé à la main) I EMPEREUR // 1890(gravé à la main) encadré des différents. La tête de Napoléon III à gauche regravée à l'image du Général Boulanger avec képi, barbe et moustache, col de général, au-dessous BARRE ; le tout dans un grênetis.

R/ EMPIRE FRANÇAIS // * DIX CENTIMES *. Aigle déployée, la tête à droite, reposant sur un foudre ; au-dessous la lettre d'atelier K, le tout dans un grênetis.

M/ Alexandre Vignes (1827-1857), GG/ Albert-Désiré Barre (1855-1878). G/ Jean-Jacques Barre (1793-1855). La regravure s'est faite sur un exemplaire frappé en 1855, 1856 ou en 1857 (étant donné le différent ancre au droit) et présentant une usure régulière de circulation sur les reliefs. Exemplaire ayant été perforé mais dont le trou a été rebouché. F. 133/- var.

RR. TTB 45 300 € / 700 €
Remarquable travail d'un graveur aussi doué qu'enthousiaste pour la cause du général. La monnaie a par ailleurs été dorée. Georges Boulanger, officier général et homme politique, est né le 29 avril 1837 à Rennes et est mort le 30 septembre 1891 à Ixelles en Belgique. Il est ministre de la Guerre (parti républicain) de 1886 à 1887. Il est connu pour avoir ébranlé la Troisième République, porté par un mouvement portant le nom de boulangisme. Sa popularité est due à divers coups d'éclat et des circonstances peu banales : il réussit à faire expulser du gouvernement le duc D'Aumale, il soutient les mineurs grévistes et invite l'armée envoyée contre eux de se joindre à leur mouvement, il améliore les conditions des soldats... Après avoir réussi à rassembler autour de lui tous les mécontents, de l'extrême gauche à la droite dure et nationaliste, il est triomphalement élu dans plusieurs départements (ainsi qu'à Paris) mais, bien qu'appuyé par tous, il renonce, en 1889, à faire le coup d'État qui l'aurait porté au pouvoir et s'enfuit en Belgique. Condamné à la prison à perpétuité par contumace, il se suicide sur la tombe de sa maîtresse.



n° 443



n° 442 A/



n° 438 R/

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES

TROISIÈME RÉPUBLIQUE (4/09/1870-10/07/1940)

La nouvelle de la capitulation de Sedan provoque la révolution du 4 septembre 1870 à Paris. Proclamée à l'Hôtel de Ville, la République est dotée d'un gouvernement provisoire appelé gouvernement de la Défense nationale. Menacé à gauche par l'insurrection de la Commune et à droite par les monarchistes, le nouveau régime connaît des débuts difficiles. Chef du pouvoir exécutif dans un premier temps (février 1871), Thiers est chargé de réorganiser le pays avant de choisir sa forme de gouvernement. Il devient président de la République en août 1871 et, malgré son action de libération du territoire, doit quitter son poste en mars 1873 face à l'opposition royaliste. Il est alors remplacé par Mac-Mahon favorable au rétablissement de la monarchie mais celle-ci n'est pas restaurée à la suite de la question du drapeau. La loi du septennat est alors mise en place en novembre 1873 puis, en 1875, sont votées les lois fondamentales qui servent de Constitution à la Troisième République. Régime parlementaire, elle se caractérise notamment par la nette prépondérance du pouvoir législatif sur le pouvoir exécutif. Anticlérale, la Troisième République rend l'école gratuite, laïque et obligatoire mais continue la politique coloniale pour ses ambitions économiques, stratégiques et morales. La séparation des Églises et de l'État est votée en 1905.

L'idée d'une revanche sur l'Allemagne et un nationalisme important sont au cœur de la crise boulangiste, du scandale de Panama ou de l'affaire Dreyfus des années 1886-1899 tandis que la politique étrangère est très active notamment au Maroc et que la course aux armements se développe. La Première Guerre mondiale coûte cher à la France qui ne se relève qu'à partir de 1920 voire 1928 pour la monnaie avec le franc « Poincaré ». La crise de 1929 ne se fait sentir qu'à partir de 1932 mais dure jusqu'en 1939, période durant laquelle l'instabilité ministérielle est très importante. Vacillant en 1934, la Troisième République trouve un nouveau ciment unitaire avec l'antifascisme qui permet l'arrivée au pouvoir du Front populaire en 1936. Mais, paralysée face à l'Allemagne, la France va alors s'enliser dans une « drôle de guerre » puis connaître l'une des plus grandes défaites de son histoire en juin 1940. Réunies en Assemblée nationale à Vichy le 10 juillet 1940, les Chambres, pourtant élues en 1936, votent les pleins pouvoirs à Pétain dans une sorte de suicide collectif par 569 voix pour, 80 voix contre et 18 abstentions.



444. 5 francs Hercule, 1870, Paris, A, , 335609 ex., (Ar. Ø 37,53 mm, 6 h, 24,87 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900‰, taille 40 au kilo).

A/ (rameau) LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ. Hercule barbu demi-nu, debout de face avec la léonté, sur son épaule gauche une patte du lion, sur son bras et autour de sa taille la peau du lion de Némée, derrière ses jambes queue et pattes du lion, unissant la Liberté debout à gauche tournée à droite tenant une pique surmontée d'une main de Justice, vêtue d'un peplos et l'Égalité debout à droite tournée à gauche, tenant le niveau, vêtue d'un chiton : à l'exergue, Dupré en cursif entre deux étoiles.

R/ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE*. 5 / FRANCS, en deux lignes au-dessus de 1870, le tout contenu dans une couronne composée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche de chêne, nouées à leur base par un ruban ; au-dessous du nœud la lettre d'atelier A encadrée des différents.

Tranche B.

M/ Alfred Renouard de Bussière (1860-1879). GG/ Albert-Désiré Barre (1855-1878). G/ d'après Augustin Dupré (1748-1833).

Usure régulière de circulation sur les reliefs et quelques coups de sac dans les champs. La monnaie est recouverte d'une jolie patine grise de collection sous laquelle on peut distinguer la trace d'un infime nettoyage ancien.

E 334/1.

RR. TTB 48 250 € / 400 €

Les frappes antérieures à 1872 se distinguent des suivantes par l'absence de point après le mot FRANCS.

Ce type est créé suite au décret du 7 octobre 1870 et à la décision ministérielle du 7 décembre de la même année. Jusqu'au mois d'octobre, on continue de frapper au nom de Napoléon III. Nous n'avons pas de registres de délivrances précis ni pour cette année ni pour 1871. Notre source est le Manuscrit 87 qui donne un chiffre de 335.609 pièces, chiffre très certainement surévalué.



n° 444 R/

www.cgb.fr

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



445. 5 francs Hercule, 1871, Bordeaux, K, ⚡, 74609 ex., (Ar, Ø 37,29 mm, 6 h, 24,90 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ Même description. R/ REPUBLIQUE FRANCAISE*. 5 / FRANCS, en deux lignes au-dessus de 1871, le tout contenu dans une couronne composée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche de chêne, nouées à leur base par un ruban ; au-dessous du noeud la lettre d'atelier K encadrée des différents. Tranche B.

M/Henri Delbecque (1870-1878). GG/ Albert-Désiré Barre (1855-1878). G/ d'après Augustin Dupré (1748-1833). Usure régulière de circulation sur les reliefs. Exemplaire très agréable avec une jolie patine grise de collection. F. 334/5.

RR. TTB 45 350 € / 500 €

Les frappes antérieures à 1872 se distinguent les suivantes par l'absence de point après le mot FRANCS.

Fabrication du 1^{er} juillet à septembre puis les 9 et 11 septembre et 11 décembre pour un total général de 74 609 exemplaires.



447. 5 francs Hercule, 1877, Paris, A, ⚡, 2631994 ex., (Ar, Ø 37,20 mm, 6 h, 25,09 g). (pd. th. 25,00 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ Même description. R/ REPUBLIQUE FRANCAISE*. 5 / FRANCS, en deux lignes au-dessus de 1877, le tout contenu dans une couronne composée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche de chêne, nouées à leur base par un ruban ; au-dessous du noeud la lettre d'atelier A encadrée des différents. Tranche B.

M/ Alfred Renouard de Bussière (1860-1879). GG/ Albert-Désiré Barre (1855-1878). G/ d'après Augustin Dupré (1748-1833). Une petite égratignure sur la tête de Hercule et sur sa poitrine. D'infinis coups de sac dans les champs. La monnaie est sinon d'aspect FDC avec tout son brillant d'origine et les stries de polissage des coins bien visibles. Une légère patine grise recouvre cet exemplaire magnifique. F. 334/19.

SPL 64 180 € / 300 €

De qualité équivalente à l'exemplaire de la Collection Idéale. Les pièces sont frappées entre le 7 janvier et le 31 décembre en 1.203 délivrances.



446. 5 francs Hercule, 1876, Paris, A, ⚡, 8800000 ex., (Ar, Ø 37,16 mm, 6 h, 25,03 g). (pd. th. 25 g, titre 900 %, taille 40 au kilo).

A/ Même description.

R/ REPUBLIQUE FRANCAISE*. 5 / FRANCS, en deux lignes au-dessus de 1876, le tout contenu dans une couronne composée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche de chêne, nouées à leur base par un ruban ; au-dessous du noeud la lettre d'atelier A encadrée des différents.

Tranche B.

M/ Alfred Renouard de Bussière (1860-1879). GG/ Albert-Désiré Barre (1855-1878). G/ d'après Augustin Dupré (1748-1833). De légers coups de sac, essentiellement dans les champs du revers, et un petit point noir au revers. Jolie patine avec un effet camée et les stries du polissage des coins visibles. Très joli brillant. F. 334/17.

SPL 63 180 € / 250 €



448. 2 francs Cérès, avec légende, 1881, Paris, A, ⚡, 1014000 ex., (Ar, Ø 27,08 mm, 6 h, 9,97 g). (pd. th. 10,00 g, titre 835 %, taille 100 au kilo).

A/ REPUBLIQUE.* FRANCAISE. Tête de la République à gauche en Cérès, déesse des moissons, portant un collier de perles, un double chignon et une couronne composite de blé, fleurs, olivier et olives, chêne et glands, nouée par un ruban descendant sur le cou et passant sur le front où est inscrit le mot CONCOR ; sous la tranche du cou le long du listel E. A. OUDINÉ. F.

R/ (différent) (branche de chêne) LIBERTE • EGALEITE • FRATERNITE • (différent), 2 / FRANCS, en deux lignes dans le champ, au-dessus 1881, dans une couronne composite de deux branches de chêne et de deux de laurier, nouées deux par deux en bas par un ruban ; sous le noeud, la lettre d'atelier A. M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Jean Lagrange (1880-1896). G/ Eugène-André Oudiné (1810-1887).

Des petites marques de manipulation dans les champs. La monnaie conserve une grande partie de son brillant d'origine et est recouverte d'une jolie patine grise de collection. F. 265/12. SUP 60 150 € / 250 €

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



449. 1 franc Cérès, III^e République, petit A, 1872, Paris, A, --- ex. , (Ar, Ø 23,15 mm, 6 h, 5,01 g). (pd. th. 5,00 g, titre 835 %, taille 200 au kilo).

A/ REPUBLIQUE * FRANÇAISE. Tête de la République à gauche en Cérès, déesse des moissons, portant un collier de perles, un double chignon et une couronne composite de blé, fleurs, olivier et olives, chêne et glands, nouée par un ruban descendant sur le cou et passant sur le front où est inscrit le mot CONCOR ; sous la tranche du cou le long du listel E. A. OUDINÉ. F.

R/ (différent) (deux glands sur une branche) LIBERTE • EGALITE • FRATERNITE • (différent). 1 / FRANC, en deux lignes dans le champ, au-dessus de 1872, dans une couronne composite de deux branches de chêne et de deux de laurier, nouées deux par deux en bas par un ruban ; sous le noeud, la lettre d'atelier A.

M/ Alfred Renouard de Bussière (1860-1879), GG/ Albert-Désiré Barre (1855-1878), G/ Eugène-André Oudiné (1810-1887). Des marques de manipulation et de petits coups de sac sur la joue de Cérès et au revers. Sans cela la monnaie aurait été classée en SPL 63 ce qui aurait rendu hommage à son superbe lustre, à sa belle frappe et à la jolie patine de collection.

F. 216/5.

SUP 62 180 € / 300 €

Cet exemplaire provient de MONNAIES 37 n° 1286.

Exemplaire avec un petit A.

Ce type est fabriqué suite à la décision ministérielle du 7 septembre et au décret du 7 octobre 1870. Pour ce millésime, les pièces sont frappées entre le 6 janvier et le 31 juillet en 205 délivrances. Le A employé sur cet exemplaire vient du poinçon de la pièce de 50 centimes.



450. 50 centimes Cérès, III^e République, 1873, Paris, A, --- ex. , (Ar, Ø 18,04 mm, 6 h, 2,51 g). (pd. th. 2,50 g, titre 835 %, taille 400 au kilo).

A/ Même description.

R/ (différent) (deux glands sur une branche) LIBERTE • EGALITE • FRATERNITE • (différent). 50 / CENT., en deux lignes dans le champ, au-dessus de 1873, dans une couronne composite de deux branches de chêne et de deux de laurier, nouées deux par deux en bas par un ruban ; sous le noeud, la lettre d'atelier A.

M/ Alfred Renouard de Bussière (1860-1879), GG/ Albert-Désiré Barre (1855-1878), G/ Eugène-André Oudiné (1810-1887). Splendide exemplaire avec la quasi totalité du brillant d'origine et recouvert d'une magnifique patine de collection aux reflets irisés. Effet légèrement camée au droit.

F. 189/5.

SPL 63 150 € / 200 €

De qualité équivalente à l'exemplaire de la Collection Idéale.

451. 50 centimes Cérès, III^e République, 1874, Paris, A, --- ex. , (Ar, Ø 17,97 mm, 6 h, 2,51 g). (pd. th. 2,50 g, titre 835 %, taille 400 au kilo).

A/ Même description.

R/ (différent) (deux glands sur une branche) LIBERTE • EGALITE • FRATERNITE • (différent). 50 / CENT., en deux lignes dans le champ, au-dessus de 1874, dans une couronne composite de deux branches de chêne et de deux de laurier, nouées deux par deux en bas par un ruban ; sous le noeud, la lettre d'atelier A.

M/ Alfred Renouard de Bussière (1860-1879), GG/ Albert-Désiré Barre (1855-1878), G/ Eugène-André Oudiné (1810-1887). Faible usure sur les reliefs et des marques de manipulation dans les champs. Petits points noirs au revers. La monnaie conserve une grande partie de son brillant d'origine et est recouverte d'une jolie patine grise avec un effet camée sur le revers. F. 189/7.

SUP 58 180 € / 350 €



452. 50 centimes Cérès, III^e République, 1895, Paris, A, --- ex. , (Ar, Ø 18,13 mm, 6 h, 2,47 g). (pd. th. 2,50 g, titre 835 %, taille 400 au kilo).

A/ Même description.

R/ (différent) (deux glands sur une branche) LIBERTE • EGALITE • FRATERNITE • (différent). 50 / CENT., en deux lignes dans le champ, au-dessus de 1895, dans une couronne composite de deux branches de chêne et de deux de laurier, nouées deux par deux en bas par un ruban ; sous le noeud, la lettre d'atelier A.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880), GG/ Jean Lagrange (1880-1896), G/ Eugène-André Oudiné (1810-1887).

Exemplaire splendide avec la totalité de son brillant d'origine et une belle patine. Les stries de polissage des coins sont encore visibles. Effet camée sur les reliefs. F. 189/16.

SPL 64 80 € / 120 €

De qualité équivalente à l'exemplaire de la Collection Idéale.



453. 10 centimes Cérès, 1874, Paris, A, --- ex. , (Br, Ø 30,08 mm, 6 h, 10,01 g). (pd. th. 10,00 g, taille 100 au kilo).

A/ REPUBLIQUE FRANÇAISE // * 1874 *. Tête de la République à gauche en Cérès, déesse des moissons, portant un collier de perles, un double chignon et une couronne composite de blé, fleurs, olivier et olives, chêne et glands, nouée par un ruban descendant sur le cou et passant sur le front où est inscrit

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES

le mot CONCOR ; sous la tranche du cou le long du grênetis OUDINÉ, le tout dans un grênetis.

R/ LIBERTÉ * ÉGALITÉ * FRATERNITÉ *. 10 CENTIMES, en deux lignes dans le champ, au-dessus de la lettre d'atelier A encadrée des différents, dans une couronne nouée par un ruban à sa base, formée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche d'olivier.

M/ Alfred Renouard de Bussière (1860-1879). GG/ Albert-Désiré Barre (1855-1878). G/ Eugène-André Oudiné (1810-1887). De petits points verts dans les champs et de petites marques de manipulation dans les champs. Superbe exemplaire malgré une surface granuleuse au droit. La couleur d'origine est bien visible sur les reliefs. F. 135/12.

SUP 58 180 € / 300 €
Cet exemplaire provient de la Collection Éric Turmel.



454. 10 centimes Cérès, 1876, Bordeaux, K, --- ex., (Br, Ø 30,24 mm, 6 h, 9,82 g). (pd. th. 10,00 g, taille 100 au kilo).
A/ REPUBLIQUE FRANCAISE // * 1876 *. Tête de la République à gauche en Cérès, déesse des moissons, portant un collier de perles, un double chignon et une couronne composite de blé, fleurs, olivier et olives, chêne et glands, nouée par un ruban descendant sur le cou et passant sur le front où est inscrit le mot CONCOR ; sous la tranche du cou le long du grênetis OUDINÉ, le tout dans un grênetis.

R/ LIBERTÉ * ÉGALITÉ * FRATERNITÉ *. 10 / CENTIMES, en deux lignes dans le champ, au-dessus de la lettre d'atelier K encadrée des différents, dans une couronne ouverte nouée par un ruban à sa base, formée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche d'olivier.

M/ Henri Delbecque (1870-1878). GG/ Albert-Désiré Barre (1855-1878). G/ Eugène-André Oudiné (1810-1887).

Usure régulière de circulation sur les reliefs et quelques petites taches dans les champs, surtout au revers. Jolie patine marron de collection. F. 135/17.

TB 25 150 € / 200 €



455. 5 centimes Cérès, 1871, Paris, A, --- ex., (Br, Ø 25,24 mm, 6 h, 5,01 g). (pd. th. 5,00 g, taille 200 au kilo).

A/ REPUBLIQUE FRANCAISE // * 1871 *. Tête de la République à gauche en Cérès, déesse des moissons, portant un collier de perles, un double chignon et une couronne composite de blé, fleurs, olivier et olives, chêne et glands, nouée par un ruban descendant sur le cou et passant sur le front où est inscrit le mot CONCOR ; sous la tranche du cou le long du grênetis OUDINÉ, le tout dans un grênetis.

R/ LIBERTÉ * ÉGALITÉ * FRATERNITÉ *. 5 CENTIMES,

en deux lignes dans le champ, au-dessus de la lettre d'atelier A encadrée des différents, dans une couronne nouée par un ruban à sa base, formée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche d'olivier.

M/ Alfred Renouard de Bussière (1860-1879). GG/ Albert-Désiré Barre (1855-1878). G/ Eugène-André Oudiné (1810-1887).

Une rayure sous le chignon au droit et de minimes marques de manipulation dans les champs. Exemplaire superbe avec la couleur d'origine bien présente et un joli brillant. F. 118/2.

SUP 60 80 € / 120 €

Les 2.238.382 pièces sont frappées en 23 délivrances du 9 mars au 5 avril, c'est-à-dire pendant une partie de la Commune et du 1^{er} août au 5 décembre 1871.



456. 5 centimes Cérès, petit A, 1872, Paris, A, --- ex., (Br, Ø 25,25 mm, 6 h, 4,93 g). (pd. th. 5 g, taille 200 au kilo).
A/ REPUBLIQUE FRANCAISE // * 1872 *. Tête de la République à gauche en Cérès, déesse des moissons, portant un collier de perles, un double chignon et une couronne composite de blé, fleurs, olivier et olives, chêne et glands, nouée par un ruban descendant sur le cou et passant sur le front où est inscrit le mot CONCOR ; sous la tranche du cou le long du grênetis OUDINÉ, le tout dans un grênetis.

R/ Même description.

M/ Alfred Renouard de Bussière (1860-1879). GG/ Albert-Désiré Barre (1855-1878). G/ Eugène-André Oudiné (1810-1887). Faible usure de circulation sur les reliefs. La monnaie a subi un léger nettoyage ancien avant de se repatiner. Jolie couleur. F. 118/5.

R. TTB 50 150 € / 200 €

Exemplaire avec un petit A, poinçon de lettre de la pièce de 1 centime.



457. Essai d'un 1/4 de réal, tranche lisse, 1872, Paris, A, --- ex., (Al, Ø 20,19 mm, 6 h, 0,99 g). (pd. th. 1 g).

A/ 1/4 REAL/ 1872// A. dans une couronne formée de deux branches d'olivier.

R/ ESSAI/ DE/ MONNAIE. en trois lignes dans le champ.

Infimes marques de manipulation dans les champs. Exemplaire splendide avec tout son brillant. VG. 3816 var. - Maz. 2232 var.

R. SPL 63 150 € / 300 €
Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 916.

Essai d'alliage en vue de fabrications pour l'étranger. Variante avec la tranche lisse à trois viroles.

www.cgb.fr

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



458. Essai d'alliage de 10 centimes, 1877, --- ex., (Mcht, Ø 23 mm, 12 h, 4,22 g). (pd. th. 4 g).

A/ ALLIAGE MONÉTAIRE // 10 1877. « 10 » dans un écurosson azuré. R/ SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉTALLURGIE DU NICKEL / St DENIS / 4 GRAMMES. Légende circulaire ; entre deux branches d'olivier.

La monnaie a de légères traces de frottement et de petits points noirs dans les champs. Jolie lumière avec des restes du brillant d'origine. VG. 3897 - Maz. 2298.

R. SUP 58 150 € / 200 €

Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 919.

C'est la seconde fois que nous proposons cet essai à la vente après l'exemplaire vendu dans MONNAIES VI, Collection Kolsky, n° 1075.



459. Essai d'alliage de 5 centimes, 1877, --- ex., (Mcht, Ø 20,42 mm, 12 h, 2,14 g). (pd. th. 2 g).

A/ ALLIAGE MONÉTAIRE // 5 1877. « 5 » dans un écurosson azuré. R/ SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉTALLURGIE DU NIKEL / St DENIS / 2 GRAMMES. Légende circulaire ; entre deux branches d'olivier.

Superbe exemplaire avec la totalité de son brillant d'origine. De légères marques de manipulation dans les champs.

VG. 3898 - Maz. 2299.

R. SUP 62 180 € / 300 €

Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 920.

C'est la seconde fois que nous proposons cet essai à la vente après l'exemplaire vendu dans MONNAIES VI, Collection Kolsky, n° 650.



460. Essai d'alliage de 5 centimes, 1877, --- ex., (Mcht, Ø 20,18 mm, 12 h, 2,65 g). (pd. th. 2 g).

A/ ALLIAGE MONÉTAIRE // 5 1877. « 5 » sur un globe. R/ MÉTALLURGIE FRANÇAISE / PARIS / 2 GRAMMES. légende circulaire ; entre deux branches d'olivier.

Des petites marques de manipulation dans les champs et une rayure au revers près du 2 mais la monnaie conserve une grande partie de son brillant d'origine et possède une jolie lumière. VG. 3900 - Maz. 2301.

R. SUP 55 120 € / 200 €

Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 921.

C'est la seconde fois que nous proposons cet essai à la vente après l'exemplaire vendu dans MONNAIES VI, Collection Kolsky, n° 651.



461. Essai de 20 centimes Merley, 1887, Paris, A, --- ex., (Mcht, Ø 23 mm, 6 h, 4,45 g).

A/ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / 1887. Tête de la République à droite, étoile au-dessus. R/ LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ // 20 CENTIMES A // ESSAI.

M/ Régie des monnaies (depuis 1880). GG/ Jean Lagrange (1880-1896). G/ Louis Merley (1815-1883).

De petites marques de manipulation et des points noirs dans les champs mais un exemplaire avec une jolie lumière et un début de patine. Très léger effet camée.

VG. 4052 - Maz. 2258 a - G. 316.

R. SUP 62 180 € / 300 €

Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 932.

Tranche à 20 pans. Cet exemplaire est bien en maillechort, il n'est pas magnétique.



462. Essai TM2, 1890, --- ex., (Mcht, Ø 20,18 mm, 12 h, 2,06 g).

A/ Feuille d'olivier circulaire dans la partie haute ; dans la partie basse un coq, 2 et TM sous une étoile. R/ ESSAI DE NICKEL / PROJET 1890. trou central ; légende circulaire.

G/T. Michelin.

Exemplaire d'aspect splendide avec une jolie patine et un beau brillant. Du brun commence à recouvrir légèrement les surfaces. VG. 4124 - Maz. 2321.

R. SUP 62 80 € / 120 €

Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 943.

Importante trace de cassure du coin au revers. Cet essai n'est pas magnétique, il n'est donc pas en nickel mais en maillechort comme le mentionne Guillotau dans son ouvrage.

Mazard indique « les essais marqués des initiales T. M. sont dus à l'initiative privée de T. Michelin » et cite un article du Figaro du 23 février 1896 « C'est un aimable vieillard de quatre-vingt-cinq ans qui, depuis dix ans, fatigue le Gouvernement et les journaux en faveur de la monnaie de nickel. Il a fait sa fortune dans les rubans et, retiré à la campagne, a dépensé en essais divers et en imprimés 2 ou 3.000 francs dont il ne demande même pas le remboursement. Il a purement l'ambition de ne pas mourir avant d'avoir doté son pays d'une monnaie dans laquelle il voit le salut de notre bourse et de nos poches. Il ne demande rien pour lui. Il n'a pas de nickel à vendre ; il n'a pas d'intérêts à la Monnaie. Il a une toquade, voilà tout, une toquade patriotique dont il est très fier. ».

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



463. Essai TM 15, 1892, --- ex., (Ar, Ø 21,34 mm, 12 h, 3,42 g).

A/ Trou carré dans un carré surmonté d'un coq, entre deux branches d'olivier et de palme.

R/ 15 TM / ARGENT 1892. Quatre étoiles.

G/T. Michelin.

Des marques de manipulation dans les champs mais la monnaie ne comporte pas de traces d'usure. Elle a néanmoins subi un très léger nettoyage ancien avant de se repatiner. Les stries de polissage des coins sont encore visibles.
VG. 4168 - Maz. 2323.

RR. SUP 58 150 € / 250 €

Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 945.



464. Essai TM 5, 1892, --- ex., (Ar, Ø 17,39 mm, 12 h, 1,43 g).

A/ Trou carré dans un carré surmonté d'un coq, entre une branche d'olivier et une palme.

R/ 5 TM / ARGENT 1892.

G/T. Michelin.

Des petites marques de manipulation dans les champs. La monnaie a subi un très léger nettoyage ancien avant de se repatiner. Bel aspect.
VG. 4171 - Maz. 2325.

RR. SUP 60 180 € / 300 €

Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 946.



465. Essai au module de 20 francs, 1896, --- ex., (Mcht, Ø 35,04 mm, 12 h, 17,03 g).

A/ MONNAIE INALTERABLE/ * E • H • F * . 20 sur un globe terrestre.

R/METAL EXCELARGENT/ * S • S • C * . Dans une couronne surmontée d'une étoile, 1896, et grênetis.

Usure régulière sur les reliefs avec de petites marques de

manipulation. Surface granuleuse au revers. La monnaie a été malheureusement légèrement nettoyée. Petites taches vertes au droit et une rayure proche du listel du droit à 8h.
VG. 4269 - Maz. 2302 - G.-.

R. TTB 50 180 € / 300 €

Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 947.

Essai d'alliage non magnétique.

Cet essai s'apparente à la série des essais au module de 5, 10 ou 20 centimes 1877 de poids respectif 2, 4 et 8 grammes. Dans notre cas, avec un module de 35,04 millimètres et un poids de 17,03 grammes, cet essai est plus probablement un essai précurseur au module de 20 francs et qui va aboutir à la frappe des 20 francs Turin en 1929.



466. Médaille OR 51, François Adrien Boieldieu avec bâtière, 1875, --- ex., (Or, Ø 50,63 mm, 12 h, 87,34 g).

A/FRANÇOIS ADRIEN - BOIELDIEU. Tête nue à gauche ; signé LAGRANGE F/ D/APRÈS DANTAN au-dessous.

R/ CENTENAIRE DE BOIELDIEU/ ROUEN 1875/ OFFERT/ PAR LE CERCLE/ BOIELDIEU dans un cartouche, entre une branche de chêne et une branche d'olivier.

abeille OR

G/ Jean Lagrange (1831 - après 1896).

Petits coups sur les listels et des hairlines dans les champs sinon superbe exemplaire avec la quasi totalité de son brillant d'origine.
F.III, p. 272.

RRR. SUP 60 4500 € / 6000 €

Cet exemplaire provient de MONNAIES IV n° 1611 et de MONNAIES XXVIII n° 1804.

Né à Rouen en 1775, Boieldieu, professeur de piano au conservatoire, fait ses armes pendant la Terreur, acquiert la célébrité durant le Consulat et l'Empire, est honoré par les Bourbons (il est compositeur de Louis XVIII, membre de l'Institut) puis ruiné par la Révolution de Juillet. Il écrit de nombreux opéras comiques dont *la Dame Blanche* (1825) faisant de lui le principal compositeur français d'opéras du premier quart du XIX^e siècle. Il meurt en 1834. Un quartier de *La Défense* porte aujourd'hui son nom.

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



n° 445 R/



n° 446 R/



n° 447 R/



n° 481 R/



n° 465 R/



n° 467 R/



n° 466

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



467. Plaque d'identité d'encaissement d'agent de la Banque de France, --- ex., (Br, Ø 62,6 mm, 12 h, 64,99 g).
A/ BANQUE DE FRANCE. Au centre, tête de Mercure à gauche coiffé d'un casque ailé posée sur un coffre, derrière elle un caducée. R/ PASSAGE DU SAUMON / A PARIS. Sur l'une des deux boucles, le nom du graveur AMELING GRAVEUR au centre de.
G/ Ameling graveur.

De petits chocs sur les champs et une faible usure. La médaille est recouverte d'une agréable patine.

RRR. TTB 50 500 € / 1500 €
Il est très rare de trouver ces plaques d'identification et encore plus rares non numérotées. Les dimensions de notre plaque sont : 62,60 mm de longueur et 80,83 mm de hauteur. Chaque agent portait à sa ceinture une plaque au moment où il se rendait dans les campagnes recevoir les paiements des particuliers. C'était le seul moyen d'identification à une époque où la photo n'était pas encore répandue et était réservée à une catégorie sociale aisée.



468. 1 franc Semeuse, 1903, 472883 ex., (Ar, Ø 23,33 mm, 6 h, 4,97 g). (pd. th. 5,00 g, titre 835 %, taille 200 au kilo).

A/ REPUBLIQUE FRANCAISE. La République à gauche, sous les traits d'une semeuse drapée et coiffée d'un bonnet phrygien, aux cheveux longs, marchant et semant à contre-vent ; en arrière-plan, derrière la semeuse à droite, un soleil levant ; au-dessous, en creux O. ROTY.

R/ LIBERTE • EGALITE • FRATERNITE. 1 / FRANC, en deux lignes au-dessus d'une branche d'olivier tournée à gauche ; au-dessous, 1903 et les différents monétaires.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Henri-Auguste Patey (1896-1930). G/ Oscar Roty (1846-1911).
Usure régulière de circulation sur les reliefs. Bel exemplaire

avec des restes du brillant d'origine, notamment au revers, et une patine grise de collection. F. 217/8.

R. TTB 45 190 € / 300 €
Ce type monétaire en argent est frappé de 1898 à 1920 à Paris et en 1914 à Castelsarrasin.



469. 50 centimes Semeuse, flan mat, 1898, --- ex., (Ar, Ø 18,16 mm, 6 h, 2,51 g). (pd. th. 2,50 g, titre 835 %, taille 400 au kilo).

A/ Même description. R/ LIBERTE • EGALITE • FRATERNITE. 50 / CENTIMES, en deux lignes au-dessus d'une branche d'olivier tournée à gauche ; au-dessous, 1898.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Henri-Auguste Patey (1896-1930). G/ Oscar Roty (1846-1911).
Faible usure sur les reliefs. Exemplaire superbe avec le pli du drapé encore net et une jolie patine. F. 190/4.

R. SUP 58 180 € / 350 €



470. Essai de 25 centimes par Coudray, grand module, 1913, Paris, --- ex., (Ni, Ø 24 mm, 6 h, 5 g). (pd. th. 5 g).

A/ REPUBLIQUE - FRANCAISE. République à gauche, tenant une branche d'olivier de sa main gauche et allaitant un enfant sortant des nuées ; un coq au-dessous du trou central bordé d'un listel ; derrière L. COUDRAY.

R/ LIBERTÉ • EGALITÉ • FRATERNITÉ. Couronne de chêne sur laquelle repose la valeur faciale 25 ; au-dessous du trou central bordé d'un listel CENTIMES / 1913 / ESSAI.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). G/ Coudray.
Sous coque NGC MS 66. Exemplaire FDC avec tout son brillant d'origine. VG. 4751 - Maz. 2143 - G. 370 a.

R. FDC 65 180 € / 300 €

Cet essai en nickel de 24 mm a également été frappé avec un module (19 mm) et un poids réduits. Sur le petit module, le mot ESSAI est placé devant le coq alors que sur le grand module il est sous le millésime.



n° 467 R/

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



471. Essai de 25 centimes par Coudray, petit module, 1913, Paris, (Ni, Ø 19 mm, 5 h, 3,03 g). (25 Centimes).

A/ Même description. R/ Même description.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). G/ Coudray.

Exemplaire superbe et recouvert d'une patine grise. Surface légèrement granuleuse. Manque de brillant d'origine pour être classé en SPL. VG. 4752 - Maz. 2143 a - G. 370 b.

R. SUP 62 150 € / 250 €

Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 957.

Axe à 5h.



472. Essai de 25 centimes par Prouvé, grand module, 1913, Paris, --- ex., (Ni, Ø 24 mm, 6 h, 5 g). (pd. th. 5 g).

A/ RF sous une étoile rayonnante. Le Travail et la Science de part et d'autre d'un trou central bordé d'un listel ; au-dessous une tête de coq à droite.

R/ LIBERTÉ EGALITÉ / FRATERNITÉ. Deux branches, l'une portant une fleur, l'autre deux fruits, de part et d'autre d'un trou central bordé d'un listel ; au-dessous 25 / CENTIMES sous le mot ESSAI ; 1913 sous le trou.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). G/ Prouvé.

Sous coque NGC MS 65. Exemplaire FDC avec tout son brillant d'origine.

VG. 4765 - Maz. 2152 - G. 377 a.

R. FDC 65 180 € / 300 €

Cet essai en nickel de 24 mm a également été frappé avec un module plus petit, de 19 mm. Sur le grand module ESSAI est en haut du droit, il est en haut du revers sur le petit module.



473. Essai de 25 centimes par Varenne, grand module, 1913, Paris, --- ex., (Ni, Ø 23,94 mm, 6 h, 5,02 g). (pd. th. 5 g).

A/ REPUBLIQUE / FRANÇAISE. L'Agriculture et l'Industrie se tenant les bras au-dessus d'une stèle portant en trois lignes la devise LIBERTÉ / ÉGALITÉ / FRATERNITÉ.

R/ 25 / Cent // ESSAI / 1913. Sur un bande recouvrant une branche d'olivier ; un listel autour du trou contenant une couronne de chêne.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). G/ Varenne.

Exemplaire splendide et recouvert d'une patine grise. Joli brillant. VG. 4767 - Maz. 2153.

R. SPL 63 150 € / 250 €

474. Essai de 25 centimes par Varenne, petit module, 1913, Paris, --- ex., (Ni, Ø 18,98 mm, 6 h, 2,99 g).

A/ Même description. R/ 25 / Cent // ESSAI / 1913. sur un bande recouvrant une branche d'olivier ; un listel autour du trou contenant une couronne de chêne. M/ Régie des Monnaies (depuis 1880).

G/ Varenne. Cet exemplaire a conservé une grande partie de son brillant de frappe. Légère patine grise. VG. 4768 - Maz. 2153 a - G. 378 b.

R. SPL 63 150 € / 250 €

Cet essai en nickel de 19 mm a également été frappé avec un module plus grand, de 24 mm.



475. Essai de 5 centimes par Rude, module de 21 mm, 1909, Paris, --- ex., (Al, Ø 21,11 mm, 6 h, 1,44 g).

A/ REPUBLIQUE FRANÇAISE / 1909 en relief. Tête de la Liberté de trois-quarts de face à gauche dans un médaillon.

R/ LIBERTÉ EGALITÉ FRATERNITÉ en relief, dans un médaillon en trois lignes : ESSAI / 5 / CENTIMES. G/ Rude. Quelques zones de frottement mais exemplaire d'aspect splendide avec la totalité du brillant d'origine. Très bel aspect. VG. 4639 var. - Maz. 2286 var. - G. 166 var.

RRR. SUP 62 120 € / 250 €

Cet exemplaire provient de MONNAIES 48 n° 869.

Exemplaire frappé en virôle brisé à trois parties sur un flan de 21 mm correspondant à celui de l'essai de 10 centimes. Non recensé dans les principaux ouvrages. Il s'agit du second exemplaire que nous rencontrons après celui de MONNAIES 46 n° 769. Les essais de 5 centimes Rude de 1909 ont été frappés en bronze et en aluminium.



476. Essai de 5 centimes par Pillet, 1913, --- ex., (Ni, Ø 19,03 mm, 6 h, 3 g). (pd. th. 3 g).

A/ RF entrelacés à droite, perforation centrale et faisceau à gauche ; au-dessus, bonnet phrygien et au-dessous le millésime ; le tout dans une couronne de feuillages. R/ •LIBERTÉ• / ÉGALITÉ• / FRATERNITÉ•. 5 Ces à gauche et coq à droite de la perforation ; soleil rayonnant en exergue avec un coq ; signature Ch. Pillet et ESSAI sur le soleil. G/ Pillet.

Monnaie sans aucun défaut majeur avec la totalité du brillant d'origine et les stries de polissage des coins encore bien visibles. Début de patine. VG. 4764 - Maz. 2311 - G. 168.

RRR. SPL 63 280 € / 450 €

Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 982.

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



477. 2 centimes Daniel-Dupuis, 1900, 100802 ex., (Br, Ø 20,16 mm, 6 h, 1,97 g). (pd. th. 2,00 g, taille 500 au kilo).
A/ REPUBLIQUE FRANCAISE. Buste habillé de la République aux cheveux longs à droite, portant un bonnet phrygien maintenu par un ruban ; une branche d'olivier montant depuis le buste et passée dans le ruban du bonnet ; au-dessous DANIEL DUPUIS en creux.

R/ LIBERTE EGALITE FRATERNITE. 2 / CENTIMES, en deux lignes dans le champ, au-dessus de 1900, le tout encadré par une branche d'olivier en deux rameaux.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Henri-Auguste Patey (1896-1930). G/ Jean-Baptiste Daniel-Dupuis (1849-1899). Des marques de manipulation et de petites taches dans les champs. La monnaie conserve une grande partie de son rouge et de son brillant d'origine. Du brun commence à recouvrir les surfaces. F. 110/4.

RR. SUP 58 280 € / 450 €
Cet exemplaire provient de la Collection Éric Turmel.

Le millésime le plus rare de la série.

Jean-Baptiste Daniel-Dupuis (1849-1899) est né à Blois le 15 février 1849. Il remporte le grand prix de Rome pour la gravure en médailles en 1872 et a su acquérir un des premiers rangs parmi les maîtres de la renaissance de la médaille en France. Parmi ses médallons, ceux du Père Lacordaire, du cardinal de Bonnechose, de Garnier-Pagès, de Chapelain, d'Eugène Guillaume, de Barriès, de Cavélier, de Floquet. Il est le créateur des monnaies en bronze de 1897 et a travaillé pour un modèle de timbre-poste. Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1898.



478. 2 centimes Daniel-Dupuis, 1907, 250000 ex., (Br, Ø 20,11 mm, 6 h, 2,03 g). (pd. th. 2,00 g, taille 500 au kilo). A/ Même description.

R/ LIBERTE EGALITE FRATERNITE. 2 / CENTIMES, en deux lignes dans le champ, au-dessus de 1907, le tout encadré par une branche d'olivier en deux rameaux.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Henri-Auguste Patey (1896-1930). G/ Jean-Baptiste Daniel-Dupuis (1849-1899). Trace de doigt au droit. Petit point noir sous nez. Superbe exemplaire avec une grande partie de son brillant d'origine. Du brun commence à recouvrir les surfaces. F. 110/10.

R. SUP 58 150 € / 250 €
Cet exemplaire provient de la Collection Éric Turmel.



479. 10 centimes Lindauer, perforation décentrée, 1922,

--- ex., (Cu-Ni, Ø 21,09 mm, 6 h, 3,91 g). (pd. th. 4 g). A/ R F. de part et d'autre d'un trou central bordé d'une trace de listel, sous un bonnet phrygien à gauche orné d'une cocarde tricolore (centre guilloché, cercle lisse, cercle guilloché), le tout dans une couronne ouverte composée d'une branche de chêne en deux rameaux ; au-dessous EM. LINDAUER ; le listel extérieur est doublé d'un ruban continu et dextroglyre reprenant la forme d'un épé de blé.

R/ LIBERTÉ • EGALITÉ / FRATERNITÉ // 10 CMES (non souligné). au-dessus et de part et d'autre d'un trou central bordé d'une trace de listel entouré par une branche d'olivier en deux rameaux dont la base coupe le millésime placé à six heures ; le listel extérieur est doublé d'un ruban continu et dextroglyre reprenant la forme d'un épé de blé.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Henri-Auguste Patey (1896-1930). G/ Émile Lindauer (1869-1942). Usure régulière de circulation sur les reliefs et surface piquée. Jolie lumière. F. 138/6 var.

R. TTB 45 150 € / 300 €
Perforation décentrée et anormalement grande correspondant à celle d'une pièce de 25 centimes.



480. 5 centimes Lindauer, petit module, perforation décentrée, 1924, --- ex., (Cu-Ni, Ø 17,03 mm, 6 h, 1,99 g). (pd. th. 2 g). A/ Même description.

R/ LIBERTÉ • EGALITÉ / FRATERNITÉ // 5 CMES (non souligné). au-dessus et de part et d'autre d'un trou central bordé d'une trace de listel entouré par une branche d'olivier en deux rameaux dont la base coupe le millésime placé à six heures ; le listel extérieur est doublé d'un ruban continu et dextroglyre reprenant la forme d'un épé de blé.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Henri-Auguste Patey (1896-1930). G/ Émile Lindauer (1869-1942). Usure régulière de circulation sur les reliefs mais une jolie lumière. F. 122/8 var.

TTB 40 150 € / 300 €
Les 5 centimes petit module en cupro-nickel sont frappées de 1920 à 1938 à Paris et de 1922 à 1924 à Poissy.

n° 477 R/



MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



481. 1/10 europa, 1928, --- ex., (Br-Al, Ø 32,35 mm, 12 h, 12,71 g).
A/ LOUIS - PASTEUR // 1822 - 1895. Buste de Louis Pasteur à droite, au-dessous signature V. PETER. **R/ ÉTAT FÉDÉRÉS D'EUROPE / * 1928 * 1/10 / EUROPA.** Carte de l'Europe (avec vue large englobant le Moyen-Orient et le nord de l'Afrique). Triangle BRONZE
G/ V. Peter.

Superbe exemplaire avec une infime usure sur les reliefs mais avec une grande partie de son brillant d'origine et une très agréable couleur jaune. Belle lumière. Maz. 2620.

R. SUP 60 120 € / 200 €
Ces pièces qui n'ont jamais circulé comme monnaie d'échange sont dues à l'initiative de L. Archer (ingénieur de son état, député de Haute-Loire) qui avait créé le mouvement fédériste d'Europe. Ce témoignage émouvant a été rattrapé par l'Histoire.



482. Concours de 100 francs, essai de Guibert, petit module en maillechort, 1929, --- ex., (Mcht, Ø 15,05 mm, 6 h, 1,49 g).

A/ REPUBLIQUE - FRANÇAISE. Buste de la République à gauche, avec bandeau inscrit PAX d'où sort une branche d'olivier, sous une étoile ; sur la tranche de l'épaule Guibert. **R/ R - F/ CENT/ FRANCS/ (corne) 1929 (Mm).** Deux rameaux en sautoir derrière une torche ; ESSAI à droite. **M/ Régie des Monnaies (depuis 1880).** GG/ Henri-Auguste Patey (1896-1930). G/ Guibert.

Petit point rouge sur le listel du droit à 2h. Exemplaire superbe avec une grande partie de son brillant d'origine et une jolie lumière. Du brun commence à recouvrir les champs. VG. 5219 var. - Maz. 2558 - G. 1141 a.

RR. SUP 60 250 € / 400 €
Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 1000.

Ce type n'est pas retenu, mais la Paix, présentée au droit, est très intéressante et moderne dans sa conception.



483. Concours de 10 francs, essai de Bénard en bronze-

aluminium, 1929, --- ex., (Br-Al, Ø 28,01 mm, 6 h, 8,63 g). (pd. th. 10 g).

A/ REPUBLIQUE - FRANÇAISE. Buste de la Liberté à droite, laurée ; ESSAI et signature RAOUL/ BÉNARD au-dessous.

R/ 10 / FRANCS// LIBERTE• EGALITE - FRATERNITE. Moissonneuse assise ; à l'exergue : (corne) 1929 (Mm). **M/ Régie des Monnaies (depuis 1880).** GG/ Henri-Auguste Patey (1896-1930). G/ Bénard.

Exemplaire superbe avec une très grande partie de son brillant d'origine mais avec du brun qui recouvre légèrement les reliefs. Une tache rouge au revers. VG. 5227 var. - Maz. 2545 a - G. 792. **R. SUP 60** 120 € / 200 €

Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 1011.

Le concours de 1929 pour la pièce de 10 francs argent a vu concourir Bazor, Bénard, Delannoy, Guzman, La Fleur, Morlon, Pipineau, Rasumny et Turin. C'est Turin qui l'emporte. Bazor voit son projet d'avers adopté pour la pièce de 5 francs 1933 et Morlon pour les pièces de 2 francs, 1 franc et 50 centimes.



484. Concours de 10 francs, essai de Guzman en bronze-aluminium, 1929, --- ex., (Br-Al, Ø 28,02 mm, 6 h, 8,84 g). (pd. th. 10 g).

A/ REPUBLIQUE - FRANÇAISE. Buste de la Liberté à droite, avec bonnet phrygien et laurée ; sous le buste (corne) A. GUZMAN (Mm).

R/ LIBERTE • EGALITE • FRATERNITE// ● 1929 ●. Couronne de feuillage, au centre : 10 / FRANCS ; en petits caractères ESSAI. **M/ Régie des Monnaies (depuis 1880).** GG/ Henri-Auguste Patey (1896-1930). G/ Guzman.

Petits chocs sur le visage et traces d'un léger frottement dans les champs. Superbe exemplaire avec la quasi totalité du brillant d'origine. VG. 5229 var. - Maz. 2547 a - G. 794.

R. SUP 60 120 € / 200 €
Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 1013.

Ce type n'a pas été retenu. Les essais de ce type sont connus en argent (9 ex.) et en bronze-aluminium.



485. Concours de 10 francs, essai de Popineau en bronze-aluminium, 1929, --- ex., (Br-Al, Ø 27,90 mm, 6 h, 8,66 g). (pd. th. 10 g).

A/ REPUBLIQUE - FRANÇAISE. Buste de la Liberté à droite, avec bonnet phrygien ; sous le cou : POPINEAU.

R/ LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE// (corne) 1929 (Mm)/ 10 / FR●// ESSAI. Faisceau de licteur dressé et branche de chêne. **M/ Régie des Monnaies (depuis 1880).** GG/ Henri-Auguste

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES

Patey (1896-1930). G/ Popineau.

De petits points noirs dans les champs surtout au droit et une fine rayure sur le cou. Exemplaire superbe avec une légère patine. VG. 5232 var. - Maz. 2550 a - G. 797.

R. SUP 62 150 € / 200 €

Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 1015.



486. Concours de 10 francs, essai de Rasumny en bronze-aluminium, 1929, --- ex. , (Br-Al, Ø 27,87 mm, 6 h, 8,53 g). (pd. th. 10 g).

A/REPUBLIQUE - FRANÇAISE. Buste de la Liberté à droite, avec bonnet phrygien et une large feuille de chêne ; sous le menton 1929 et sous le cou F. RASUMNY. R/(come) LIBERTE• EGALITE• FRATERNITE (Mm)// 10/ FR•// ESSAI. Main brandissant une torche et deux rameaux d'olivier.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Henri-Auguste Patey (1896-1930). G/ Rasumny.

Exemplaire ayant conservé une très grande partie du brillant d'origine mais dont les surfaces commencent à brunir, notamment au droit.

VG. 5233 var. - Maz. 2551 a - G. 798.

R. SUP 62 150 € / 200 €

Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 1016.



487. Concours de 10 francs, essai de Turin en bronze-aluminium, 1929, Paris, --- ex. , (Br-Al, Ø 28,01 mm, 6 h, 8,87 g).

A/REPUBLIQUE - FRANÇAISE. Tête de la République à droite, coiffée d'un bonnet phrygien lauré ; signé P. TURIN sous le buste.

R/10/FRANCS /1929/ LIBERTE /EGALITE/FRATERNITE /ESSAI. En sept lignes, entre deux épis de blé verticaux.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Henri-Auguste Patey (1896-1930). G/ Pierre Turin (1891-1968).

Infime marque sur la joue, fine rayure sur le droit, minuscules taches mais aspect Fleur de Coin avec les stries de polissage des coins bien visibles. VG. 5243 - Maz. 2552 - G. 801.

R. SPL 64 250 € / 400 €

Cet exemplaire provient de la Collection Pierre-2 et de MONNAIES 37 n° 1316.

Curieusement, cet exemplaire est légèrement désaxé, à cinq heures et demie, d'une manière incompréhensible pour un essai. Nous n'avons pas eu l'occasion de vérifier sur de nombreux exemplaires si tous ces essais sont frappés sur le même axe mais il semble bien que ce soit le cas.

Cet essai est la version en bronze-aluminium de celui qui a été adopté en argent et numéroté F.360 dans le FRANC.



488. 20 francs Turin, 1936, --- ex. , (Ar, Ø 34,99 mm, 6 h, 19,89 g). (pd. th. 20 g, titre 680 %, taille 50 au kilo).

A/ REPUBLIQUE FRANÇAISE. Tête de la République aux cheveux courts à droite, coiffée d'un bonnet phrygien lauré ; signé P. TURIN sous le cou le long du listel.

R/20/FRANCS /1936 /LIBERTE /EGALITE /FRATERNITE. Entre deux épis de blé verticaux, faciale et millesime, encadrés des différents, en trois lignes, séparés de la triade républicaine, également en trois lignes, par deux feuilles des épis se rejoignant.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Lucien Bazor (1930-1958). G/ Pierre Turin (1891-1968).

De petites marques de manipulation dans les champs et une faible usure de circulation. La monnaie conserve une grande partie de son brillant d'origine et est recouverte d'une légère patine grise de collection. F. 400/7.

RR. SUP 55 650 € / 1000 €

Cette pièce est créée suite à la loi du 25 juin 1928 et démonétisée par l'ordonnance du 31 mars 1945 avec effet au 16 avril.



489. Concours de 5 francs, essai de Cochet, petit module, 1933, --- ex. , (Mcht, Ø 15,06 mm, 6 h, 1,49 g). (pd. th. 1,50 g).

A/ REPUBLIQUE FRANÇAISE. Buste de la République à gauche en creux portant le bonnet phrygien ; signé R. COCHET derrière le cou.

R/5 /ESSAI /FRANCS /1933. couronne d'épis en relief.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Lucien Bazor (1931-1958). G/ R. Cochet (1903-1988).

Usure sur les reliefs et de petites taches vertes dans les champs. Monnaie avec néanmoins une jolie lumière.

VG. 5354 b.

RR. TTB 48 180 € / 300 €

Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 1024.

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



490. Concours de 5 francs, essai de Delannoy, 1933, --- ex., (Ni, Ø 31,01 mm, 6 h, 11,95 g). (pd. th. 12 g). A/ REPUBLIQUE - FRANCAISE // 1933. République assise à gauche filant avec sa quenouille, sous un olivier ; signé M. Delannoy R/ LIBERTE - EQUALITE / FRATERNITE // 5 / FRANCS / ESSAI // PAIX / TRAVAIL. entre deux épis de blé ornés de raisin, d'une plume, d'une palme et d'un ananas. M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Lucien Bazor (1931-1958). G/ M. Delannoy.

Cet exemplaire présente une légère usure sur les parties les plus hautes, de nombreuses petites marques de manipulation et des hairlines. Joli brillant néanmoins. VG. 5356 - Maz. 2562 - G. 755. RR. SUP 58 180 € / 300 € Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 1025.

Les essais de Delannoy ont été frappés en nickel et en bronze-aluminium.



492. 25 centimes Lindauer, maillechort, perforation décentrée, 1939, --- ex., (Mcht, Ø 24,13 mm, 6 h, 3,84 g). (pd. th. 4 g).

A/R F. de part et d'autre d'un trou central bordé d'une trace de listel, sous un bonnet phrygien à gauche orné d'une cocarde tricolore (centre guilloché, cercle lisse, cercle guilloché), le tout dans une couronne ouverte composée d'une branche de chêne en deux rameaux ; au-dessous EM. LINDAUER ; le listel extérieur est doublé d'un ruban continu et dextrogyre reprenant la forme d'un épis de blé.

R/ LIBERTÉ • ÉGALITÉ / FRATERNITÉ // 25 CMES (non souligné). au-dessus et de part et d'autre d'un trou central bordé d'une trace de listel entouré par une branche d'olivier en deux rameaux dont la base coupe le millésime placé à six heures ; le listel extérieur est doublé d'un ruban continu et dextrogyre reprenant la forme d'un épis de blé.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Lucien Bazor (1931-1958). G/ Émile Lindauer (1869-1942).

Usure régulière de circulation sur les reliefs. Exemplaire avec néanmoins une jolie lumière et de petits restes du brillant d'origine. F. 172/4.

RR. TTB 50 150 € / 300 €



491. Concours de 5 francs, essai de Vézien, en aluminium, poids intermédiaire, 4 g, 1933, --- ex., (Al, Ø 31,11 mm, 6 h, 4,04 g). (pd. th. 4 g).

A/ REPUBLIQUE// FRANCAISE. Effigie à gauche de la République avec un bonnet phrygien et cocarde ; signature E. J. VÉZIEN sous le buste. R/ 5 / FRANCS / ESSAI / 1933. Large listel ornementé ; au centre, grappes et pampres et deux épis. M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Lucien Bazor (1931-1958). G/ E.-J. Vézien.

Une rayure oblique et des hairlines au droit. Petites traces de manipulation, sinon, exemplaire splendide avec tout le brillant d'origine et un effet légèrement caméé.

VG. 5362 B - Maz. 2567 c - G. 758 d).

RR. SPL 63 250 € / 400 €

Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 1032.

Le concours de 1933 pour la pièce de 5 francs a réuni les artistes suivants : Bazor, Cochet, Delannoy, Lavrillier, Morlon, Turin et Vézien. Le projet de Bazor est retenu (F.335) mais la monnaie est rapidement retirée, c'est dans un deuxième temps le projet de Lavrillier qui s'impose et qui connaît en nickel (F.336), en bronze-aluminium (F.337) et enfin en aluminium (F.339) le succès que l'on sait.



493. Essai de fabrication de monnaie à 12 pans, 1938, --- ex., (Br-Ni, Ø 19,55 mm, 6 h, 7,03 g).

A/ ESSAI / DE / MONNAIE / A / PANS / 1938. Surface plane avec listel. R/ ESSAI / DE / MONNAIE / A / PANS / 1938. Surface plane avec listel.

GG/ Lucien Bazor (1931-1958).

Petits points d'oxydation et des marques de manipulation dans les champs. La surface a été matée par des traces de doigts, sinon exemplaire superbe avec une jolie lumière. VG. 5489 G - Maz. 2618 b).

RR. SUP 60 150 € / 250 €

Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 1047.

L'épaisseur de la pièce est de 3 mm.

Ces essais de monnaies à pans existent en modules 19,5 et 25,2 mm. Le petit module existe en bronze-nickel ou bronze-aluminium (cette variété existe aussi en double épaisseur).

Le grand module se trouve avec de gros caractères ou de petits caractères.

TROISIÈME RÉPUBLIQUE - INDOCHINE FRANÇAISE - PROTECTORAT DU TONKIN

La seconde moitié du XIX^e siècle voit la lente prise de contrôle de la Chine par les puissances européennes. Parmi les nombreux épisodes de ce processus, la prise du Tonkin par la France constitue un enjeu majeur de la politique coloniale française. Souhaitant acquérir des positions fortes dans le sud de la Chine, la France décide en effet de prendre le contrôle du fleuve Rouge qui relie Hanoï, capitale du Tonkin, à la riche province du Yunnan en Chine ce qui déclenche une guerre entre ces deux pays (septembre 1881 - juin 1885). Commandés par le capitaine de vaisseau Henri Rivière, les Français, munis de trois canonnières et forts de 700 hommes, s'emparent de Hanoï le 25 avril 1882. Un an plus tard, en mai 1883, la mort de Rivière déchaîne les passions au sein de la Chambre des Députés à Paris. Hanoï est encerclé et Jules Ferry confie alors les deux divisions navales d'Extrême-Orient au contre-amiral Courbet qui arrive le 18 août 1883 à l'improviste devant Thuân-an, le port de Hué, qu'il fait bombarder. Une semaine plus tard (25 août 1883), l'empereur d'Annam cède le Tonkin à la France sous la forme d'un protectorat par le traité de Hué. La Chine rejette le traité et envahit la province du Tonkin. Bien qu'aucun des deux pays n'ait formellement déclaré la guerre, les opérations militaires commencent à l'automne 1883 et se terminent en juin 1885, peu de temps après la chute du gouvernement Ferry causée par la retraite de Lang Son. Malgré cette retraite, les opérations terrestres voient le succès des Français au Tonkin, tandis que les victoires navales de la France forcent la Chine à reconnaître sa défaite. Le traité mettant fin à la guerre est signé le 9 juin 1885. La Chine reconnaît le traité de Hué et abandonne sa souveraineté sur l'Annam et le Tonkin. Possédant déjà la Cochinchine, le Cambodge et le Laos, la France, avec l'Annam et le Tonkin, contrôle désormais tout l'est de la péninsule indochinoise. En 1891-1893 est créée la Confédération indochinoise, composée de la Cochinchine et des quatre protectorats. Ces territoires sont inclus dans l'Indochine française.



- 494.** Essai de 1/600 de piastre, 1905, Paris, -- ex., (Zn, Ø 25,26 mm, 6 h, 2,56 g). (pd. th. 2,50 g).
A/PROTECTORAT DUTONKIN/1905 entre les différents. Trou central de forme carrée. **R/**Quatre groupes de caractères chinois autour du trou central de forme carrée ; ESSAI à l'exergue. **M/**Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/Henri-Auguste Patey (1896-1930).
 Superbe exemplaire avec un zinc intact, une jolie frappe et une belle lumière. Début de patine. Lec. 2.
RR. SUP 62 150 € / 200 €
 Cet exemplaire provient de MONNAIES 44 n° 1055.

www.cgb.fr

INDOCHINE FRANÇAISE (4/09/1870-10/07/1940)

Paul Doumer (1857-1932) est nommé gouverneur de l'Indochine en 1897. Il entreprend de grands travaux et crée, en 1898, l'Ecole Française en Extrême Orient. Il réorganise l'année suivante le commerce de l'opium qui représente le tiers des revenus de la colonie. Doumer reste en place jusqu'en 1911. Il est remplacé alors par Albert Sarraut.



- 495.** 1 centième (sapèque), 1931, Paris, A, -- ex., (Br, Ø 26,18 mm, 6 h, 4,91 g). (pd. th. 5,07 g).
A/ REPUBLIQUE FRANCAISE// 1/CENT dans un cartouche. Deux Allégories représentant la France et l'Indochine assises de face sur un piédestal ; à 5 heures, signature DANIEL DUPUIS.
R/ INDO-CHINE FRANCAISE// • 1931 • Quatre caractères chinois autour du trou. **M/**Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/Henri-Auguste Patey (1896-1930). **G/**Daniel Dupuis (1849-1899). Des petites marques de manipulation dans les champs. Du brun commence à recouvrir les surfaces. Superbe exemplaire avec des restes de la couleur d'origine et une jolie patine sombre. Lec. 96.
R. SUP 58 150 € / 250 €

Exemplaire avec la torche.

En 1931, deux différents ont été utilisés sur les pièces de 1 centième fabriquées à la Monnaie de Paris : la torche ou l'aile. L'aile est le différent le plus difficile à trouver sur le centième.

NOUVELLES-HÉBRIDES - ÎLE VATÉ

L'île de Vaté (ou Éfaté) est une île de l'archipel des Nouvelles-Hébrides (Vanuatu actuel) dans l'océan Pacifique. Il s'agit de l'île la plus peuplée et la troisième plus grande de l'archipel par sa superficie (899,5 km²).



- 496.** 1(schilling), n.d., -- ex., (Zn, Ø 26,14 mm, 12 h, 3,31 g).
A/ L.G. FROUIN • FAUREVILLE. Lettres F et G entre-lacées. **R/ NOUVELLES / • HÉBRIDES • 1** dans le champ. De petites taches d'oxydation dans les champs et des traces de nettoyage. Le zinc a par ailleurs joué. La monnaie conserve cependant une agréable lumière. Lec. 69.

RRR. TTB 52 450 € / 1000 €
 Cet exemplaire provient de MONNAIES 48 n° 878.

Dans l'ouvrage de Lecompte 2007, cette monnaie n'est pas cotée. Les valeurs de ces monnaies de nécessité sont exprimées en pence (d) et shilling (\$) australiens. La livre australienne, avec ses subdivisions, avait cours dans le condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides.

cgb.fr
numismatique



n° 488 R/

n° 491 R/



n° 498 R/



n° 499 R/



n° 497 R/



n° 513



n° 504 R/

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES

ÉTAT FRANÇAIS (10/07/1940-26/08/1944)

Ne de l'effondrement de la Troisième République consécutif à la défaite française de mai-juin 1940, l'État français est fondé par un vote du Parlement réuni en Assemblée nationale à Vichy le 10 juillet 1940. L'Assemblée nationale par 569 voix, 80 non et 17 abstentions donne « tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'État français ». Cette constitution doit « garantir les droits du Travail, de la Famille et de la Patrie ». Par six actes de 1940, la présidence de la République est supprimée au profit du maréchal Pétain, chef de l'État français. Une cour suprême de justice est créée. Le maréchal Pétain exerce un plein pouvoir non seulement gouvernemental mais aussi législatif puisqu'il nomme et révole les ministres, et, il nomme à tous les emplois civils ou militaires. Il dispose aussi de la justice et de la force armée. Il négocie et ratifie les traités. À partir de 1941, tous les fonctionnaires doivent prêter serment au chef de l'État. Une réforme morale et intellectuelle s'attaque au divorce, à l'avortement, à l'alcoolisme, interdit la franc-maçonnerie et crée un commissariat aux Affaires Juives. Les syndicats sont supprimés et remplacés par un système corporatif.

La famille est soutenue et la retraite des travailleurs est instituée. L'entrevue de Montoire du 24 octobre 1940 engage la France dans la voie de la collaboration qui devient totale dès juin 1941 avec les attentats de la résistance communiste. L'État français s'engage aussi aux côtés de l'Allemagne dans une croisade anti-bolchevique. Après la perte progressive de l'Empire, la zone sud est occupée par les Allemands provoquant le sabordage de la flotte à Toulon. Avec l'instauration du Service du Travail Obligatoire (S.T.O.), la résistance voit ses rangs augmenter. Les attentats, et leur répression, augmentent tandis que se forme le Conseil national de la Résistance. Le débarquement et les soulèvements de la résistance permettent au Gouvernement provisoire de la République française d'accroître son contrôle. Le 20 août 1944, le maréchal Pétain est emmené à Sigmaringen par les Allemands. Le 25, la division Leclerc est la première à entrer dans Paris en état d'insurrection, sonnant ainsi le glas du régime de Vichy.



497. Essai de 20 francs Pétain par Bouchard, 1941, --- ex., (Br-Ni, Ø 30,04 mm, 6 h, 9,50 g). (pd. th. 9,50 g).

A/PHILIPPE PETAIN MARECHAL DE FRANCE CHEF DE L'ETAT. Tête nue du maréchal Pétain à gauche ; sept étoiles ; signé F. BOUCHARD sur la tranche du cou.

R/ TRAVAIL FAMILLE PATRIE // 20 / FRANCS / 1941. Sous l'Agriculture légende horizontale ; gerbe à gauche, grappe de raisin à droite.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Lucien Bazor (1931-1958). G/ Bouchard.

Petit point noir sur la tempe et d'infimes marques de manipulation dans les champs. La monnaie est très bien frappée et conserve la quasi totalité de son brillant d'origine au revers. La tranche est coupante sous les doigts.

VG. 5564 - Maz. 2649 - G. 854.

RR. SUP 62 480 € / 900 €



498. Essai de 20 francs Pétain par Simon, 1941, Paris, --- ex., (Br-Ni, Ø 30,11 mm, 6 h, 9,50 g). (pd. th. 9,35 g).

A/PHILIPPE PETAIN//MARECHAL DE FRANCE•CHEF DE L'ETAT•. Tête nue à gauche ; signé B. SIMON au-dessous. R/ TRAVAIL au centre FAMILLE au dessus PATRIE. 20 - FRS dans une couronne ; au centre les bustes d'une famille composée du père, de la mère et d'un bébé entourée de sept étoiles ; dessous 1941 entre deux épis ; au-dessous ESSAI à gauche.

GG/ Lucien Bazor (1931-1958). G/ Simon.

Petit choc sur la joue et des marques de manipulation dans les champs. La monnaie est très bien frappée et conserve la quasi totalité de son brillant d'origine. Jolie lumière.

VG. 5567 - Maz. 2652 - G. 857.

RR. SUP 60 480 € / 900 €



499. Essai-piéfort de 20 francs Pétain en aluminium par Vézien, 1941, Paris, --- ex., (Al, Ø 30,09 mm, 6 h, 5,10 g). (pd. th. 5 g).

A/PHILIPPE PETAIN MARECHAL DE FRANCE CHEF DE L'ETAT. Tête nue du maréchal Pétain à gauche ; signé VEZIEN sous le buste.

R/ TRAVAIL / ESSAI - FAMILLE - PATRIE // 20 / FRANCS // 1941. entre une mère allaitant son enfant, un ouvrier serrant la main à un jeune homme représentant la Patrie.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Lucien Bazor (1931-1958). G/ Vézien.

Trace de laminage au droit et d'infimes marques de manipulation dans les champs. La monnaie est très bien frappée et conserve la quasi totalité de son brillant d'origine.

VG. 5568 var. - Maz. 2653 c - G. 858.

RR. SPL 64 480 € / 900 €

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



500. Essai de 10 francs Pétain en aluminium par Delannoy, 1941, --- ex., (Al, Ø 26,11 mm, 6 h, 2,98 g). (pd. th. 3 g).

A/ PHILIPPE PETAIN MARECHAL DE FRANCE / CHEF DE L'ETAT. Tête nue du maréchal Pétain à gauche ; signe M. DELANNOY sous le buste.

R/ 10 / FRANCS // ESSAI // 1941 // TRAVAIL - FAMILLE - PATRIE. Écu orné d'une francisque.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Lucien Bazor (1931-1958). G/ Delannoy.

D'infimes marques de manipulation essentiellement sur la joue. La monnaie est très bien frappée et conserve la quasi totalité de son brillant d'origine. VG. 5569 var. - Maz. 2654 b - G. 805.

RR. SPL 63 350 € / 600 €

6 h, 2,46 g). (pd. th. 2,50 g).

A/ PHILIPPE PETAIN // MARECHAL DE FRANCE • CHEF DE L'ETAT. Tête nue à gauche ; signé G. SIMON au-dessous. R/ TRAVAIL en bas FAMILLE au milieu PATRIE en haut. 10 - FR accostant un épéi ; le tout dans une couronne de chêne ouverte incrustée de sept étoiles, 1941 en bas ; ESSAI entre PATRIE et FAMILLE.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Lucien Bazor (1931-1958). G/ G. Simon.

D'infimes marques de manipulation et des traces de doigt dans les champs. La monnaie est très bien frappée et conserve la quasi totalité de son brillant d'origine.

VG. 5571 var. - Maz. 2656 b - G. 807.

RR. SUP 62 350 € / 600 €

Cet essai semble exister en trois poids : 2,5, 2,8 et 3 g.



501. Essai de 10 francs Pétain par Galle, 1941, --- ex., (Br-Ni, Ø 26,08 mm, 6 h, 6,78 g).

A/ PHILIPPE / PETAIN / MARECHAL / DE / FRANCE / CHEF DE / L'ETAT. Buste du maréchal Pétain à gauche ; signé GALLE J. à l'exergue.

R/ TRAVAIL / FAMILLE / PATRIE / 10 / FRANCS / 1941 // ESSAI. La Famille à gauche et le Travail à droite ; signé GALLE J à gauche.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Lucien Bazor (1931-1958). G/ Galle.

D'infimes marques de manipulation dans les champs. La monnaie est très bien frappée et conserve la quasi totalité de son brillant d'origine.

VG. 5570 - Maz. 2655 - G. 806.

RR. SPL 63 350 € / 600 €

503. Essai de 10 francs Pétain en aluminium par Vézien, 1941, --- ex., (Al, Ø 26,14 mm, 6 h, 2,98 g). (pd. th. 3 g).

A/ PHILIPPE PETAIN MARECHAL DE FRANCE CHEF DE L'ETAT. Tête nue du maréchal Pétain à gauche ; sept étoiles ; signé VEZIEN derrière la nuque.

R/ TRAVAIL - FAMILLE - PATRIE // 10 / FRANCS / 1941 // ESSAI. légende circulaire ; grappe de raisin et deux épis.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Lucien Bazor (1931-1958). G/ Vézien.

De petits points noirs et d'infimes marques de manipulation dans les champs. La monnaie est très bien frappée et conserve la quasi totalité de son brillant d'origine.

VG. 5572 var. - Maz. 2657 b - G. 808.

RRR. SPL 63 480 € / 800 €

C'est la seconde fois que nous proposons ce type à la vente après MONNAIES VI, Collection Kolsky, n° 3216 et la première fois dans sa version en aluminium.



502. Essai de 10 francs Pétain en aluminium par Simon, poids léger, 1941, --- ex., (Al, Ø 26,11 mm,

6 h, 2,46 g). (pd. th. 2,50 g).

A/ +PHILIPPE PETAIN MARECHAL DE FRANCE + CHEF DE L'ETAT. Tête nue à gauche ; signé au-dessous L. BAZOR.

R/ TRAVAIL - FAMILLE - PATRIE / ESSAI. 10 - FRANCS /

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES

1943 au-dessus d'une scène allégorique représentant une mère et son enfant et deux hommes se serrant la main.

GG/ Lucien Bazor (1931-1958). **G/** Lucien Bazor (1889-1974) et Vézien.

De petits points noirs, d'infimes marques de manipulation dans les champs et surface d'aspect gris. La monnaie est très bien frappée et conserve la quasi totalité de son brillant d'origine. La tranche est coupante sous les doigts.
VG.--- Maz. 2658 b - G. 809 var.

RR. SUP 62 250 € / 400 €

Il faut noter que cet exemplaire est frappé sur un flan de 31 mm et non de 30 mm, diamètre cité par le Gadoury 1989.

La plupart de ces essais furent frappés entre 10 exemplaires pour les pièces en nickel ou en cupro-nickel et 100 pour celles en aluminium. Cinq graveurs travaillèrent sur le projet de la 10 francs : Delannoy, Galle, Simon, Vézien et Bazor. Le millésime ne semblait pas répertorié. Cette pièce a été frappée sur un flan de pièce de 20 francs.



505. Essai grand module de 5 francs Pétain par Bazor et Galle, 1942, --- ex., --- ex., (Br-Ni, Ø 28,89 mm, 6 h, 10,71 g).

A/+PHILIPPE PÉTAIN MARECHAL DE FRANCE+/ CHEF DE L'ETAT. Buste tête nue du maréchal Pétain à gauche ; signé L. BAZOR sur la tranche du cou.

R//ESSAI/ TRAVAIL/ FAMILLE/ PATRIE/ 5/ FRANCS/ 1942//GALLE • J. La famille à gauche et le travail à droite. M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). **GG/** Lucien Bazor (1931-1958). **G/** A/ Lucien Bazor ; R/ Galle.

Exemplaire superbe malgré un point noir sous le nez et des égratignures dans les champs. La monnaie est très bien frappée et conserve une grande partie de son brillant d'origine. VG. 5609 - Maz. 2662 a - G. 765.

RR. SUP 60 350 € / 600 €

Dès 1941, un concours monétaire est mis en place pour les coupures de 20, 10 et 5 francs (voir les articles de G. Petit dans Archéonomie et Numismatique et Change). Ce type est conforme au décret du 7 juillet 1942. Cet essai hybride, associant un droit de Bazor et un revers de Galle, est celui qui fut retenu pour les fabrications courantes, bien que Lucien Bazor, graveur général de la Monnaie n'ait pas été retenu pour le concours. Il n'y eut finalement pas de fabrication courante.



506. 5 francs Pétain, 1941, --- ex., 13782000 ex., (Cu-Ni, Ø 22,05 mm, 6 h, 4,09 g). (pd. th. 4 g).

A/+ PHILIPPE PÉTAIN MARECHAL DE FRANCE + / CHEF DE L'ETAT. Buste habillé à gauche de Philippe Pétain signé L. BAZOR sur la tranche du cou.

R/ TRAVAIL FAMILLE / PATRIE. 5 F. accostant un bâton de maréchal noué par un lacet à deux francisques ; le bâton de maréchal est orné d'un semis d'étoiles à cinq rais, portant en haut S. PACIS et en bas PETAİN ; au-dessous 1941 encadré des différents.

GG/ Lucien Bazor (1931-1958). **G/** Lucien Bazor (1889-1974). D'infimes marques de manipulation dans les champs mais splendide exemplaire avec la totalité du brillant d'origine et une jolie patine. Somptueux droit.
F. 338/2.

SPL 64 550 € / 800 €

Coin légèrement choqué au revers. De qualité équivalente à l'exemplaire de la Collection Idéale.



507. 1 franc Francisque, légère, 1942, Paris, --- ex., --- ex., (Al, Ø 23,02 mm, 6 h, 1,30 g). (pd. th. 1,30 g).

A//ÉTAT FRANÇAIS. Francisque dont le manche est formé par un bâton de maréchal, orné de dix étoiles à cinq rais, portant en haut S. PACIS et en bas PETAİN, entre deux épis de blé ; à droite de la Francisque LB.

R//•TRAVAIL• FAMILLE• / •PATRIE• 1 / FRANC. / 1942 entre deux branches de chêne portant chacune un gland et cinq feuilles.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). **GG/** Lucien Bazor (1931-1958). **G/** Pierre-Alexandre Morlon (1878-1951). Exemplaire présentant une usure régulière sur les reliefs et quelques taches dans les champs. Jolie lumière rend néanmoins cette monnaie agréable à la vue. F. 223/2.

RR. TTB 42 180 € / 350 €

C'est le nouvel exemplaire de la Collection Idéale.

Ce type monétaire pesant en théorie 1,60 gramme est très commun au millésime 1942. Ce rarissime exemplaire a été frappé sur un flan de 1 franc léger et pèse 1,30 g.



n° 503 R/

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



508. 1 franc Francisque, légère, petit C, 1944, Castelsarrasin, C, --- ex., (Al, Ø 23,01 mm, 6 h, 1,30 g). (pd. th. 1,30 g).

A/ ETAT FRANÇAIS. Accostée de deux épis de blé, une francisque dont le manche est constitué par un bâton de maréchal orné de dix étoiles à cinq rais, portant en haut S. PACIS et en bas PETAÏN, et les fers de trois bandes en drapeau français ; à droite de la francisque le monogramme LB pour Lucien Bazor, à gauche la lettre C.

R/ •TRAVAIL• FAMILLE• / •PATRIE•. 1 / FRANC au-dessus de 1944 encadré des différents, accosté de deux rameaux de chêne, chacun étant composé de quatre feuilles et d'un gland.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Lucien Bazor (1931-1958). G/ Lucien Bazor (1889-1974).

Usure de circulation sur les reliefs et de petites taches dans les champs. Mais la monnaie conserve une partie de son brillant d'origine. F. 223/8.

RR. TTB 45 280 € / 500 €

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (26/08/1944-16/01/1947)

L e Gouvernement Provisoire de la République Française (G.P.R.F.) est le nom donné au Comité Français de Libération Nationale (C.F.L.N) dirigé par le général de Gaulle depuis juin 1944 et en prévision du débarquement allié. Reconnu par les États-Unis, peu à peu, le Gouvernement Provisoire de la République Française voit son autorité s'étendre aux régions libérées. Ce gouvernement est installé à Paris le 31 août 1944 et est remanié en septembre pour permettre l'entrée de personnalités issues de la résistance intérieure. Ce gouvernement reste en fonction jusqu'au 16 janvier 1947, date de l'élection de Vincent Auriol à la présidence de la Quatrième République. À sa tête se succèdent le général de Gaulle, Félix Gouin, Georges Bidault et Léon Blum.



510. Flan en aluminium de 1 franc Morlon, léger, n.d., --- ex., (Al, Ø 22,7 mm, 1,31 g). (pd. th. 1,3 g).

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). Des marques de manipulation et des coups de sac dans les champs. La monnaie conserve cependant des traces de son brillant d'origine. F. 221/.

RRR. TTB 50 80 € / 120 €

Bien entendu, nous n'avons pas de preuve que ce flan peut être effectivement prévu pour une 1 franc Morlon mais le poids, le métal et le diamètre sont bons, la coïncidence semble peu probable.



509. 50 centimes Francisque, lourde, 1943, --- ex., (Al, Ø 17,93 mm, 6 h, 0,83 g). (pd. th. 0,80 g).

A/ ETAT FRANÇAIS. Accostée de deux épis de blé, une francisque dont le manche est constitué par un bâton de maréchal orné de dix étoiles à cinq rais, portant en haut S. PACIS et en bas PETAÏN, et les fers de trois bandes en drapeau français ; à droite de la francisque le monogramme LB pour Lucien Bazor.

R/ TRAVAIL• FAMILLE• / •PATRIE• / 1943. 50 / CENTIMES / au-dessus du millésime encadré des différents, accosté de deux rameaux de chêne, chacun étant composé de quatre feuilles et d'un gland.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Lucien Bazor (1931-1958). G/ Lucien Bazor (1889-1974).

Usure régulière de circulation sur les reliefs et des chocs dans les champs. La monnaie conserve cependant de beaux restes du brillant d'origine. F. 195/3.

RRR. TTB 50 250 € / 500 €

Cet exemplaire confirme non seulement que ces frappes lourdes de 1943 ont été intentionnelles et ne sont donc ni des erreurs ni des irrégularités mais aussi qu'elles ont circulé.



511. 20 centimes Lindauer, 1945, Beaumont-Le-Roger, B, --- ex., (Zn, Ø 24,49 mm, 6 h, 3,18 g). (pd. th. 3 g).

A/ R F. de part et d'autre d'un trou central bordé d'une trace de listel, sous un bonnet phrygien à gauche orné d'une cocarde tricolore (centre guilloché, cercle lisse, cercle guilloché), le tout dans une couronne ouverte composée d'une branche de chêne en deux rameaux ; au-dessous EM. LINDAUER ; le listel extérieur est doublé d'un ruban continu et dextrogyre reprenant la forme d'un épis de blé.

R/ LIBERTÉ • ÉGALITÉ / FRATERNITÉ / 20 - CMES (souligné) / B / 1945. au-dessus et de part et d'autre d'un trou central bordé d'une trace de listel entouré par une branche d'olivier en deux rameaux dont la base coupe le millésime placé à six heures ; le listel extérieur est doublé d'un ruban continu et dextrogyre reprenant la forme d'un épis de blé.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Lucien Bazor (1931-1958). G/ Émile Lindauer (1869-1942).

Exemplaire superbe avec de petites marques de manipulation et de circulation. Une tache au droit. Jolie lumière. F. 155/3.

RR. SUP 58 450 € / 700 €

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - TUNISIE - PROTECTORAT FRANÇAIS

En août 1950, Mohamed Lamine forme un gouvernement auquel participe Bourguiba. Ce dernier demande l'autonomie, puis l'indépendance. Il est de nouveau arrêté en 1952. L'arrivée de Pierre Mendès France à la tête du gouvernement français, deux ans plus tard, change la donne : la France consent à négocier avec les nationalistes. Dans un discours prononcé à Carthage, le 31 juillet, il s'engage à accorder une autonomie interne. Le 20 mars 1956, un protocole abolit le traité du Bardo qui avait été signé entre le bey de Tunis et le gouvernement français le 12 mai 1881 et qui avait instauré le protectorat de la France sur la Tunisie. Le 20 mars 1956, la Tunisie devient indépendante. La République est proclamée le 25 juillet 1957 et le bey abdique.



512. Essai au module de 10 francs, très léger, 8 grammes, 194 (5), Paris, --- ex., (Ar, Ø 26,22 mm, 6 h, 8,01 g). (pd. th. 9 g, tirage 680 %).

A/ En arabe : MOHAMMAD AL AMINE BEY TUNIS date de l'Hégire incomplète 136 / ESSAI. Listel de style arabe, palme et branche d'olivier. R/ TUNISIE • PROTECTORAT FRANÇAIS • 194. Entrelacs fermé d'épis.

GG/ Lucien Bazor (1931-1958). G/ Lucien Bazor (1889-1974). Flan miroir, reliefs mats, début de patine rose transparent. Lecompte- voir 342.

RRR. SPL 64 850 € / 2000 €
Cet exemplaire provient de la Collection Pierre-2 et de MONNAIES 37 n° 1495.

Cet essai pèse un gramme de moins que celui décrit par Jean Lecompte. Il ne porte pas de différents.

Mohamed Lamine (1881-1962) est le dernier bey de Tunis, arrivé au pouvoir en pleine guerre après la prise de la ville par le général Giraud.

QUATRIÈME RÉPUBLIQUE (16/01/1947-8/01/1959)

Se caractérisant par un régime parlementaire doublé d'une grande instabilité ministérielle, la Quatrième République a pour particularité de n'avoir jamais été officiellement proclamée. En effet, De Gaulle, lors de son arrivée à Paris le 25 août 1944, refuse de le faire sous prétexte que la République n'avait jamais cessé d'exister. Considérant que l'État français du maréchal Pétain n'était qu'un simple état de fait, il estime que la République a survécu dans la France libre et son acte de naissance doit alors être le 18 juin 1940. Toutefois, son départ, le 20 janvier 1946, et le référendum du 13 octobre 1946 approuvant une nouvelle Constitution, marquent le début officiel de cette république. Elle connaît deux présidents : Vincent Auriol (16/01/1947 - 23/12/1953) et René Coty (23/12/1953 - 8/1/1959). La crise ouverte causée par la révolte de l'armée d'Algérie entraîne, en 1958, sa chute qui est confirmée par l'adoption d'une nouvelle constitution le 28 septembre 1958. Néanmoins, elle ne cesse définitivement d'être que le 8 janvier 1959 lors de l'installation du général de Gaulle comme président de la Ve République.



513. Boîte rouge contenant sept essais : les essais de 50 francs, 20 francs et 10 francs Guiraud + quatre essais du concours de 20 francs, 1950

La boîte est en parfait état et les monnaies sont FDC.

RR. FDC 800 € / 1200 €
Boîte rouge contenant sept essais : les essais de 50 francs, 20 francs et 10 francs Guiraud + quatre essais du concours de 20 francs: Guzman, Morlon, Simon et Turin. Est jointe une pièce de 20 francs Georges Guiraud 1950 en SUP 60.

n° 512 A/



MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



514. Médaille du Conseil de la République, 1948, (Ar, Ø 49,5 mm, 12 h, 65,17 g).

A/ REPUBLIQUE FRANCAISE / LIBERTE• EGALITE• FRATERNITE. Têtes à droite de Minerve, déesse de la sagesse, de l'intelligence et de la guerre, coiffée de son casque, et, de la République.

R/ CONSEIL/ DE/ LA/ REPUBLIQUE/ 1948. Sénat en arrière-plan ; autel au premier plan sur lequel est inscrit ANDRE LITAISE/ SENATEUR ; à gauche Calliope, muse de la poésie épique et de l'éloquence, tendant le bras gauche, et, à droite Clio, d'abord muse

de l'épopée puis de l'histoire, écrivant sur un parchemin.

G/ R. Cochet.

Très belle médaille, d'aspect superbe, recouverte d'une jolie patine grise. Petite tache au revers en haut à droite de l'autel.

R. TTB 53 180 € / 300 €

Cet exemplaire provient de MONNAIES XXV n° 1893.

Cette médaille est vendue avec son étui d'origine en cuir en excellent état.

Le conseil de la République est le nom donné à la chambre haute (Sénat) sous la Quatrième République. André Litaise a été sénateur du département de l'Ain de 1948 à 1959.



n° 515 R/



n° 516

CINQUIÈME RÉPUBLIQUE (depuis le 08/01/1959)

La Cinquième République, dont la constitution a été approuvée par référendum le 28 septembre 1958 par plus de 79 % des Français, ne débute officiellement qu'avec l'installation du général de Gaulle comme président le 8 janvier 1959. La constitution est modifiée le 28 octobre 1962 par référendum où une majorité de 62 % des voix approuve l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Les différents présidents de la V^e République sont Charles de Gaulle (8/01/1959 - 27/04/1969, retrait et Alain Poher devient président par intérim), Georges Pompidou (15/06/1969 - 2/04/1974, décédé, Alain Poher devient président par intérim), Valéry Giscard d'Estaing (19/05/1974 - 21/05/1981), François Mitterrand (21/05/1981 - 7/05/1995), Jacques Chirac (7/05/1995 - 16/05/2007), Nicolas Sarkozy (16/05/2007 - 15/05/2012) et François Hollande (15/05/2012 -).



515. Essai au module de 50 francs, Pessac en argent, n.d., (1973), Pessac, --- ex., (Ar, Ø 41,26 mm, 6 h, 34,36 g). (pd. th. 30,00 g, titre 900 ‰, taille 33 1/3 kilo).

A/ Anépigraphe. Semeuse marchant à gauche sur un fond géométrique.

R/ADMINISTRATION DES MONNAIES ET MEDAILLES/ETABLISSEMENT DE PESSAC. Vue aérienne du site de Pessac. M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). G/ Atelier de gravure. Exemplaire sous sachet scellé de la Monnaie de Paris (état moyen pour le sachet). F.38 p.333.

FDC 70 180 € / 300 €
Le poids comprend le sachet.



516. Piéfort platine de 50 francs Hercule, 1979, Pessac, ---, 30 ex., (Or, Ø 41 mm, 12 h, 122,63 g). (pd. th. 102 g, titre 920 ‰).

A/(rameau d'olivier) LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ. Hercule barbu demi-nu, debout de face avec la léonté, sur son épaulé gauche une patte du lion, sur son bras et autour de sa taille la peau du lion de Némée, derrière ses jambes queue et pattes du lion, unissant la Liberté debout à gauche tournée à droite tenant une pique surmontée d'un bonnet phrygien, vêtue d'un peplos, et l'Égalité debout à droite tournée à gauche, tenant le niveau, vêtue d'un chiton ; à

l'ergue Dupré signé en cursif entre deux points, légende serrée, débutant au niveau du drapé de la Liberté.

R/RÉPUBLIQUE FRANÇAISE *. 50 /FRANCS en deux lignes, différents a-dessous, le tout contenu dans une couronne composée à gauche d'une branche d'olivier, à droite d'une branche de chêne avec grande feuille finale (deux glands intérieurs sur le haut de la branche de droite, un gland à l'extérieur sur le bas de cette branche), nouées à leur base par un ruban ; au-dessous deux points encadrant 1979. M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Émile Rousseau (1974-1994). G/ d'après Augustin Dupré (1748-1833). Coup sur le listel à midi au droit d'origine et de petites marques dans les champs sinon monnaie d'aspect FDC. F. 427/TP.

RR, SPL 64 6500 € / 12000 €
Cet exemplaire est vendu dans son coffret d'origine de couleur verte. Manque le certificat mais le poids de notre exemplaire ne laisse aucun doute sur sa composition métallique.
Ces piéfonds ont été fabriqués entre 1974 et 1980 en argent, en or et en platine. En 1979, 2250 piéfonds ont été frappés en argent, 400 en or et seulement 30 en platine.



517. Piéfort or de 50 francs Hercule, 1979, Pessac, ---, 400 ex., (Or, Ø 41 mm, 12 h, 102,83 g). (pd. th. 102 g, titre 920 ‰).

A/ Même description. R/ Même description.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Émile Rousseau (1974-1994). G/ d'après Augustin Dupré (1748-1833). Monnaie sans aucun défaut.

F. 427/TP.

RR, FDC 70 4800 € / 6500 €
Cet exemplaire provient de MONNAIES XXV n° 1902. Conservé dans son sachet plastique de la Monnaie de Paris, cet exemplaire est vendu avec son certificat portant le numéro CLXXI et dans son coffret d'origine de couleur bleue.

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES



518. Essai de frappe de 10 francs, n.d., (1986), Pessac, --- ex., (Ni, Ø 20,90 mm, 6 h, 6,47 g).

A/ **E•M•P•**. Balancier. R/ **ESSAI / DE / FRAPPE**. en trois lignes dans le champ, entre deux étoiles à 5 rais.
De nombreuses petites marques de manipulation dans les champs sinon un exemplaire d'aspect superbe avec son brillant d'origine. G. 822 a var.

R. TTB 53 120 € / 200 €
Cet exemplaire provient de la Collection X. et G. C. et de MONNAIES 44 n° 1110.

Exemplaire avec cinq séries de cannelures sur la tranche.
L'inscription E.M.P. signifie *Essai de la Monnaie de Paris*.



519. 1 franc Semeuse, nickel, BU (Brillant Universel), 1996, Pessac, ---, 5000 ex., (Ni, Ø 24,38 mm, 6 h, 6,41 g). (pd. th. 6 g).

A/ **REPUBLIQUE FRANCAISE**•. La République à gauche, sous les traits d'une semeuse drapée et coiffée d'un bonnet phrygien, aux cheveux longs, marchant et semant à contrevent ; en arrière-plan, derrière la semeuse à droite, un soleil levant ; au-dessous, en creux O. ROTY.

R/ **LIBERTE • EGALITE • FRATERNITE**•. 1 / FRANC, en deux lignes au-dessus d'une branche d'olivier tournée à gauche ; au-dessous, 1996 encadré des différents.

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Pierre Rodier (1994-2001). G/ d'après Louis-Oscar Roty (1846-1911). Exemplaire fleur de coin conservé dans son conditionnement issu du coffret BU. F. 226/44.

R. FDC 70 650 € / 900 €

De qualité équivalente à l'exemplaire de la Collection Idéale.
Dans l'esprit du créateur du nouveau franc, la pièce d'un franc devait être plus « respectable » que les pièces d'aluminium de l'après-guerre. Ce type monétaire, frappé en essai pour 1959, est émis en frappe courante de 1960 à 2001 avec des émissions en BU.

n° 519 R/



520. Pré-série sans le mot ESSAI de 1 centime épis, 1960, Paris, --- ex., (Ac, Ø 15,05 mm, 6 h, 1,63 g). (pd. th. 1,65 g, 1 Centime).

A/ **république française**. Épi de blé sur tige à deux feuilles asymétriques, terminé dans sa partie haute par cinq barbes ; sous la feuille de droite rosette de l'atelier de gravure ; légende en lettres cursives. R/ **1 / centime**. Légende en lettres cursives en deux lignes dans le champ, sous 1960, encadré par les différents (placés le long du listel).

M/ Régie des Monnaies (depuis 1880). GG/ Raymond Joly (1958-1974). G/ Atelier de gravure.

Plat sur le listel au revers. Exemplaire superbe avec d'infimes marques de manipulation dans les champs. Les listels sont coupants sous les doigts. F. 106/1.

RRR. SUP 60 800 € / 2000 €

De qualité équivalente à l'exemplaire de la Collection Idéale.
Ce type a été créé suite au décret du 22 décembre 1959 et à l'arrêté du 27 juillet 1961. Ces monnaies ne circulaient plus depuis la fin des années 1970.



n° 520



MONNAIES ÉTRANGÈRES

ALBANIE - RÉPUBLIQUE

Sous la pression des États-Unis notamment, le traité de Tirana, signé au lendemain de la Première Guerre Mondiale, en 1919, reconnaît l'indépendance de l'Albanie. Pour se protéger de certains états européens qui prévoient de diviser le pays entre ses voisins, l'Albanie recherche alors l'aide et la protection italiennes. Mais, l'influence de l'Italie ne cesse de croître. Un chef de clan musulman, Ahmed Bey Zogulli, devient Premier Ministre puis est élu Président de la République avant de se faire proclamer roi, en 1928, sous le nom de Zog I^e. Il est renversé en 1939 lors de l'invasion du pays par l'Italie de Mussolini. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, un mouvement de résistance, composé de nationalistes et de communistes, s'organise et gagne en importance après l'épuration des militants non staliniens. Le leader communiste stalinien Enver Hoxha devient Président d'une république populaire proclamée en 1946 et s'installe, de fait, en dictateur du pays. La politique qu'il suit est au départ d'inspiration stalinienne. Il rompt avec Tito en 1948 lorsque celui-ci prend ses distances avec l'URSS, et fait exécuter dans la même année l'un de ses ministres, Koçi Xoxe, qu'il considère trop proche du dictateur yougoslave. Mais le pays s'écarte de l'influence soviétique en 1961, puis s'aligne sur la Chine.



521. 1 franc argent, 1927, Rome, R, 100000 ex., (Ar, Ø 23 mm, 6 h, 5 g). (pd. th. 5 g, titre 835 %).

A/ ALBANIA - SHQIPNI. Tête de Minerve à droite ; en-dessous signature du graveur.

R/ Valeur faciale sur deux lignes 1 / FR. A ; en-dessous, la proue d'un bateau devant une étoile, le millésime et la lettre d'atelier R. G/ Giuseppe Romagnoli.

Sous coque NGC MS 63. Joli brillant.

KM./WC. 20/6 - M. 55.

R. SPL 63 680 € / 1000 €

Cet exemplaire provient de MONNAIES 48 n° 910.

À la fin de l'année 1924, Ahmed Zogu, après avoir pris le pouvoir proclame la République et est élu Président le 31 janvier 1925. Dès 1926, les premières pièces albanaises sont mises en circulation : des pièces en bronze avec des dénominations de 5 et 10 qindar leku, des pièces en nickel de ¼, ½ et 1 lek et des pièces en argent de 1, 2 et 5 franga. Ces pièces sont frappées à Rome.

Des hairlines dans les champs, et des traces de manipulation. Les monnaies conservent la totalité de leur brillant d'origine.

RRR. SPL 64 7500 € / 10000 €

Ce coffret provient de MONNAIES 35 n° 883 et de MONNAIES 42 n° 985.

Or (titre de 900/1000) : 500 lekë (55,18 mm ; 98,75 gr), 200 lekë (45,11 mm ; 39,85 gr), 100 lekë (32,04 mm ; 19,63 gr),

50 lekë (25,97 mm ; 9,85 gr), 20 lekë (20,87 mm ; 4,06 gr)

Argent (titre de 1000/1000) : 25 lekë (60,14 mm ; 84,01 gr),

10 lekë (39,91 mm ; 33,31 gr), 5 lekë (30,32 mm ; 16,98 gr)

Les monnaies sont contenues dans un magnifique coffret marron accompagné de leur certificat d'authenticité portant le n° 589.

Cette série commémore le 5^e centenaire de la mort de Skanderberg en 1468 ; il avait créé une Principauté d'Albanie indépendante des Turcs en 1443. Après 1468, l'Albanie est intégrée à l'Empire turc et ne recouvre son indépendance qu'en 1913. Ces monnaies sont émises en exécution du décret n° 4358 du 16 janvier 1968 publié dans le journal officiel « Gazeta Zyrtare » n° 1 du 25 janvier 1968.

INDES BRITANNIQUES (XIX^e siècle)

L'Inde britannique désigne l'ensemble des présidences et des provinces de l'Inde sous administration de la Compagnie anglaise des Indes orientales jusqu'en 1858 puis sous administration britannique directe jusqu'en 1947, devenant partie de l'Empire britannique des Indes. L'Inde britannique est distincte des régions de l'Inde à plus grande autonomie, appelées les États princiers (des principautés ou des royaumes sur lesquels régnait un dirigeant local).



523. Mohur, n.d., --- ex., (Or, Ø 20,42 mm, 6 h, 10,86 g).

A/ Légende Urdu.

R/ Légende Urdu.

Exemplaire sur un flan légèrement irrégulier avec une belle graphie. Monnaie ayant été montée et nettoyée dans un acide.

R. TTB 48 280 € / 450 €

Cet exemplaire provient de MONNAIES 44 n° 1160.



522. Série de cinq monnaies en or et de trois en argent, 1968, 12.000 ex., (Or-Ar).

MONNAIES ÉTRANGÈRES

MALTE - EMMANUEL DE ROHAN (1755-13/07/1797)

Emmanuel de Rohan, bailli de justice et général des galères de l'Ordre de Malte, est élu grand maître de l'Ordre à l'unanimité à la mort de son prédécesseur, François Ximenez de Texada (1773-1775). Peu de temps après son élection, il convoque le chapitre général qui n'avait pas été réuni depuis 155 ans. Il fait réviser les statuts de l'Ordre et publier un ouvrage sous le titre de « Codice del Sacro Militare Ordine Gerosolimitano », Malte, 1782. Le fort Tigné, du nom d'un grand prieur de Champagne, est construit sous Emmanuel de Rohan. En 1792, sous la Révolution française, la France démantèle les commanderies de l'ordre. Emmanuel de Rohan meurt le 13 juillet 1797 et est remplacé par Ferdinand de Hompesch (1797-1799).



524. Deux scudi, 1796, La Valette, --- ex., (Ar, Ø 37,98 mm, 6 h, 24,05 g).

A/F• **EMMANUEL DE ROHAN M•** (François Emmanuel de Rohan, grand maître). Buste à droite de François Emmanuel de Rohan, cuirassé et drapé.

R/17-96/S•2. Écu couronné brochant sur une croix de l'Ordre de Malte, entouré du collier de l'Ordre et de deux branches d'olivier. Superbe monnaie bien frappée avec une faible usure et des reliefs bien marqués. Deux petites stries au revers. Exemplaire recouvert d'une magnifique patine de collection.

Dav. 1610 - KM/WC. 18/343 p. 847 - Schem. p. 176.

R. SUP 60 480 € / 700 €
Ce type de pièce de deux scudi est frappé uniquement en 1796.

n° 524 R/

RUSSIE - ALEXANDRE III (13/03/1881-1/11/1894)

Alexandre III (10/03/1845-1/11/1894) succède à son père Alexandre II après son assassinat en 1881. Il épouse Marie du Danemark (1847-1928) et est le père de Nicolas II. Il règne en autocrate.



525. Rouble du couronnement, 1883, Saint-Pétersbourg, 279000 ex., (Ar, Ø 35,61 mm, 12 h, 20,63 g). (pd. th. 20,73 g, titre 868‰).

A/ **Légende cyrillique.** (Par la grâce de Dieu, Alexandre III, empereur et autocrate de toute la Russie/ couronné à Moscou, 1883). Tête nue d'Alexandre III à droite, signature sur la tranche du cou. R/ **Légende cyrillique.** (Rouble). Glaive et sceptre entrecroisés surmontés de la couronne impériale ; au centre le globe crucigère ; le tout dans une couronne formée d'une branche d'olivier et d'une branche de chêne.

G/ Léopold Steinmann.
Usure régulière de circulation et des hairlines dans les champs. Cet exemplaire a été légèrement nettoyé.

KM/WC. 19/43 - Mich. 35 - Sév. 3939.
R. TTB 50 150 € / 300 €
Cet exemplaire provient de MONNAIES 44 n° 1169 et de MONNAIES 48 n° 917.

Le couronnement a eu lieu à Moscou en 1883.



n° 525 R/

MONNAIES ÉTRANGÈRES

RUSSIE - NICOLAS II

(1/11/1894-14/03/1917)

Nicolas II (18/05/1868-16/07/1918), le fils ainé d'Alexandre III et de Marie, succède à son père en 1894. Marié à Alix de Hesse dont il a cinq enfants, quatre filles et un garçon, il est un autocrate résigné. Dominé par Raspoutine jusqu'à l'assassinat de celui-ci en 1916, il s'est laissé entraîner dans la guerre russo-japonaise qui lui enlève la Mandchourie. La révolution de 1905 a fait vaciller son trône et la création d'une Douma démocratiquement élue ne peut pas empêcher la constitution de groupuscules bolcheviks, déterminés à prendre le pouvoir par la force. Il se laisse entraîner dans la guerre de 1914 par le jeu des alliances et son trône n'y résiste pas. Il est renversé en 1917 par la révolution de février et assassiné l'année suivante avec toute sa famille.



526. Rouble, 1912, Saint-Pétersbourg, 2111221 ex., (Ar, Ø 33,64 mm, 12 h, 19,96 g). (pd. th. 19,996 g, titre 900 %, 100 kopecks).

A/ Légende cyrillique. (Par la grâce de Dieu, Nicolas II, empereur et autocrate de toute la Russie). Tête nue de Nicolas II gauche.

R/ Légende cyrillique. (Rouble). Aigle bicéphale couronné. Tranche B.

M/ Eikum Babayantz (1906-1913).

Jolie patine sombre de collection. Infimes hairlines et petites marques de manipulation dans les champs. Rayure sous la barbe. L'usage est essentiellement décelable au revers sur la couronne de l'aigle. Bel exemplaire. Sév. 4162 - Uzd. 2187 - Dav. 293.

SUP 58 180 € / 300 €

Cet exemplaire provient de MONNAIES 44 n° 1170.

Ce type a été frappé entre 1897 et 1915.

n° 526 R/



n° 522



OUVRAGES NUMISMATIQUES



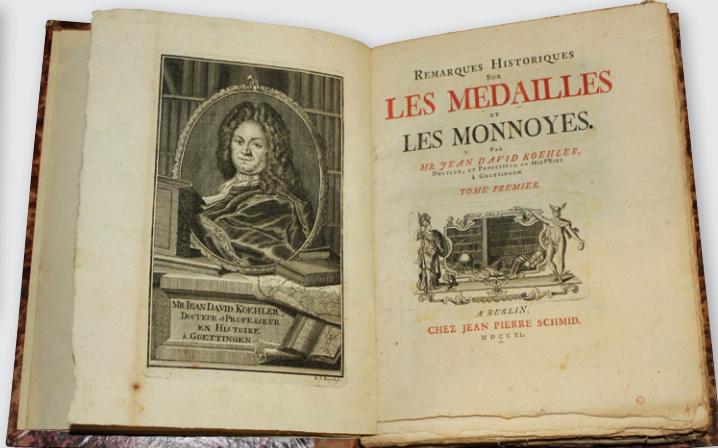
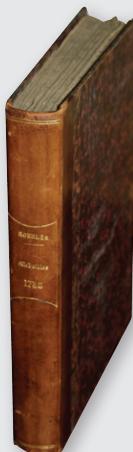
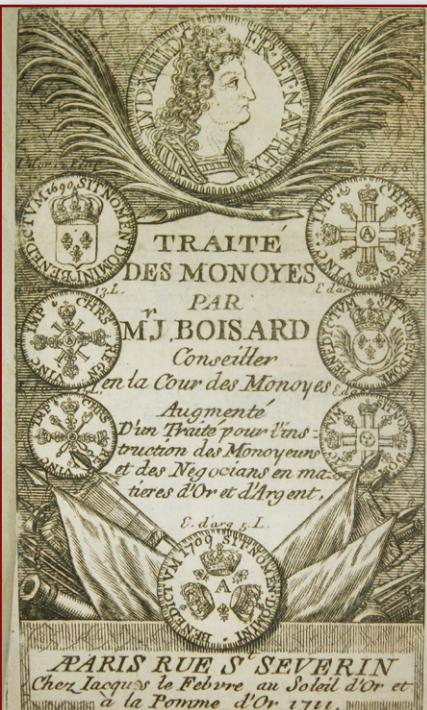
527. Jean Boizard, *Traité des monnoyes*, MDCCXI (1711), Paris, 2 tomes

Couverture un peu usée. Très bon état intérieur.

RR. 600 € / 1000 €

In-16°, (9 x 17 cm), relié cuir à six nerfs, titres dorés, tome premier : 323 p. ; tome second : pp. 325 à 504 + 103 p. (*Lipsius* p. 51).

Jean Boizard est considéré comme l'un des fondateurs, au XVII^e siècle, de la numismatique. Baptisé le 1^{er} octobre 1628. Il fut conseiller à la Cour des monnaies de Paris du 10 avril 1656 au 15 avril 1692. La même année, il publia un court traité sur les monnaies, intitulé *Traité des Monnaies*. La présente édition que nous proposons date de 1711. L'édition de 1711 n'était connue que pour La Haye, celle-ci est de Paris.



528. Jean David Koehler, *Remarques historiques sur les médailles et les monnoyes*, tome premier, Berlin, MDCCXL (1740)

A/ Même description.

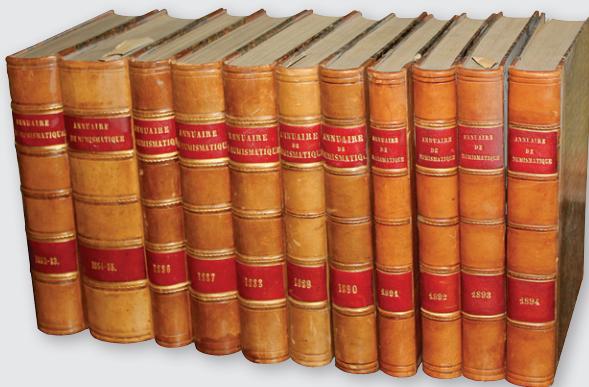
R/ Même description.

Reliure de travail. Très bon état intérieur.

RR. 400 € / 800 €

In-4°, (17x21 cm), relié cuir, demi-maroquin marron, 329 p., VIII pl. hors texte. Seul le tome I est paru, (*Lipsius*, p. 212).

OUVRAGES NUMISMATIQUES



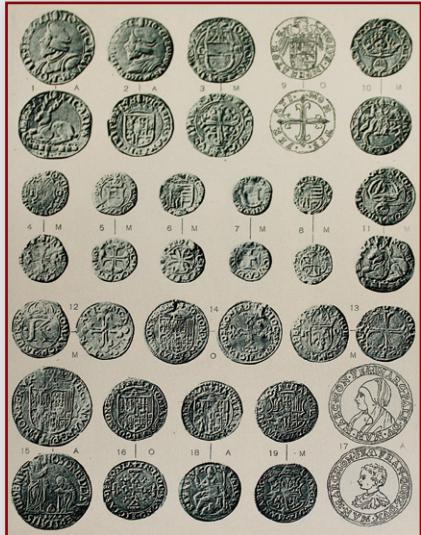
529. « Annuaire de la Société Française Numismatique », (ASFN) (1882-1894), onze volumes reliés

A/ Même description. R/ Même description. Très bon état intérieur. Reliure magnifique.

Le Rider G., Mazard J., Prieur P. et Yvon J., La Société Française de Numismatique : 1865-1965, Paris, 1965, RN. 1965, p. 15-29.

RR. 750 € / 1200 €
Grand in-8°, (17 x 27 cm), relié cuir, demi-maroquin marron à six nerfs, titres dorés.

La Société Française de Numismatique a été créée en 1865. La Publication de l'Annuaire débute l'année suivante en 1866 pour se terminer en 1896, en vingt volumes. L'annuaire cesse de paraître en 1896 au profit de la Revue Numismatique à partir de 1897. À partir de 1888 (t. 12), les procès-verbaux sont indexés à l'Annuaire. Cependant, ils manquent en 1891 (t. 15). En 1889 avec le tome 13, la revue prend une nouvelle dénomination : Annuaire de la Société Française de Numismatique. (RN. 1965, loc. cit., p. 26).



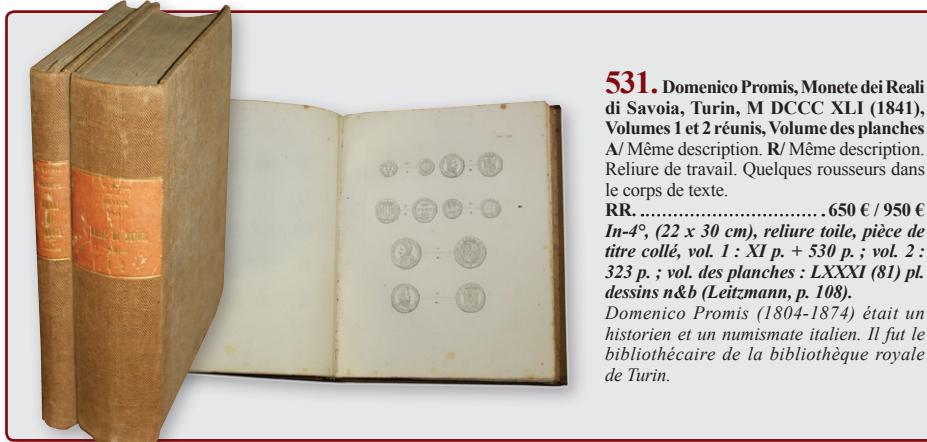
530. Corpus Nummorum Italicorum, 1910-1912, vol. 1 à 3, 4 vol. de planches

A/ Même description. R/ Même description.

Très bon état intérieur. Couvertures légèrement abîmées.

RR. 1500 € / 2500 €
In-4°, (25 x 34 cm), plats cartonnés avec dos parcheminé beige clair et titres dorés (CS. 10186, vol. 1 à 3 : Casa Savoia ; Piemonte e Sardegna ; Liguria, Isola di Corsica).

Le Corpus Nummorum Italicorum, également connu sous le nom de CNI, a été écrit sous l'impulsion de Victor-Emmanuel III de Savoie. Cette série correspond à la première tentative d'ériger un catalogue général des monnaies italiennes médiévales et modernes. Le corpus resta malheureusement inachevé en raison du déclenchement de la seconde guerre mondiale.



531. Domenico Promis, *Monete dei Reali di Savoia*, Turin, M DCCC XLI (1841), Volumes 1 et 2 réunis, Volume des planches A/ Même description. R/ Même description. Reliure de travail. Quelques rousseurs dans le corps de texte.

RR. 650 € / 950 €
In-4°, (22 x 30 cm), reliure toile, pièce de titre collé, vol. 1 : XI p. + 530 p. ; vol. 2 : 323 p. ; vol. des planches : LXXXI (81) pl. dessins n&b (Leitzmann, p. 108).

Domenico Promis (1804-1874) était un historien et un numismate italien. Il fut le bibliothécaire de la bibliothèque royale de Turin.

cgb.fr
—●—
numismatique



Contactez-nous
contact@argent.fr

DEVIS MONNAIES D'ARGENT ACHETER/VENDRE FAQ INFORMATIONS SUR L'ARGENT NEWSLETTER

cgb.fr vend

Nombre de pièces

DEVIS INDICATIF



cgb.fr achète

Nombre de pièces

Nombre de pièces

Nombre de pièces

Nombre de pièces

TOTAUX

Vous avez d'autres monnaies d'argent à vendre ?



www.argent.fr

Contactez nous
 pour obtenir leur valeur



ACHAT ET VENTE
CONSEILS
VENTES SUR OFFRES
ÉTUDE ET DÉCLARATION DE
TRÉSORS MONÉTAIRES
ÉDITION NUMISMATIQUE
FOURNITURES ET LIBRAIRIE
NUMISMATIQUE



— n u m i s m a t i q u e —



UNE ÉQUIPE DE VINGT-CINQ PERSONNES
À VOTRE SERVICE



cgb.fr
•••
numismatique

UN SITE INTERNET

www.cgb.fr

400 000 pages - 80 000 objets

36 rue Vivienne 75002 Paris
E-mail : cgb@cgb.fr - Tél : 01.40.26.42.97

INDEX

A

Achaïe (Principauté d') :	271	Angleterre :	307-310
Aix-en-Provence :	41, 44-45, 119, 127, 137, 190	Angoulême :	242
Aix-la-Chapelle ? :	304	Angoulême (duc d') :	388
Albanie :	521-522	Angoulême (duchesse d') :	387
Alexandre I ^{er} (de Russie) :	373	Angoumois :	242
Alexandre III (de Russie) :	526	Anne d'Autriche :	230
Alexandre VI, page :	314	Antioche :	303
Allemagne :	305-306	Antoine I ^{er} Grimaldi :	260
Alliage :	457-460, 465	Antoine, duc de Lorraine :	289
Alphonse Jourdain :	246	Aquitaine (Duché d') :	243
Alphonse V dit « l'Africain » :	334	Arles :	16
Aluminium :	491, 499-505, 510	Artois :	302
Amédée III, comte de Savoie :	272	Atelier indéterminé :	128
Amiens :	63, 116	Autriche :	311
Anduze (Seigneurie d') :	251	Auxerre :	33
Angers :	60, 68	Auxonne :	273, 275

B

Bacciochi (Élisa et Félix) :	369	Blois :	236
Balance :	337	Blois (Comté de) :	236
Banque de France :	467	Boieldieu (François Adrien) :	466
Barre :	421	Boîte :	421, 513
Bayonne :	39, 53, 113, 189, 197, 202, 221, 228, 357, 384	Bologne :	314
Bazor :	504-505	Bordeaux :	67, 152, 156, 184, 191, 243, 338, 340, 352, 355, 358, 360, 397, 412, 416-419, 443, 445, 454
Beaumont-Le-Roger :	511	Bordeaux (duc de) :	402
Beauvais :	18	Borgia (Rodrigue) :	314
Bénard :	483	Bouchard :	497
Bernard II :	251	Boulanger (Général) :	443
Berry (duc de) :	381, 389-390	Bourges :	10
Berry (duchesse de) :	381, 389-390, 401	Bourgogne (Comté de) :	276-277
Besançon :	146, 157, 164, 280-283	Bourgogne (Duché de) :	273-275
Béziers :	249-250	Brésil :	336
Béziers (Vicomté de) :	249-250	Brillant Universel :	519
Blésois :	236		

C

Caen :	161, 170	Charles IV :	229
Calais :	301	Charles IV de Luxembourg, roi des Romains :	304
Calaisis :	301	Charles IV, duc de Lorraine :	290
Carolingiennes (Monnaies) :	1-17	Charles IX :	55-58
Cassure de coin :	340-341, 347, 350, 367, 373, 383, 409, 462	Charles Quint :	280-283, 313
Castelsarrasin :	508	Charles V dit « le Sage » :	26-27
Châlons-en-Champagne :	42	Charles VI dit « le Fou » ou « le Bien Aimé » :	28-32
Chambord (comté de) :	403-406	Charles VII dit « le Victorieux » :	37, 263-264
Charles de France :	243	Charles VIII :	38
Charles dit « le Simple » :	17	Charles X :	395-402
Charles I ^{er} d'Anjou :	235	Charles X, cardinal de Bourbon :	65-66
Charles I ^{er} , dit « Charlemagne » :	1-2.	Charles-Philippe (de France) :	391-392
Charles II dit « le Chauve » :	7-12, 15-16	Château-Meillant :	241
		Châteaudun :	238-239

Chaussin :	274	384, 386, 395, 399, 410, 414-415, 417, 434,
Chinon :	17	447, 450, 452, 506-507, 519-520
Cinquième République :	515-520	Concours : 425, 482-487, 489-491
Cochet :	489	Conrad dit « le Pacifique » : 265
Coffret :	421, 516-517, 522	Conseil de la République : 514
Coin choqué :	393, 436, 506	Constance : 333
Collection Claude Laisné :	231-234, 238-240, 249-250, 254-258, 267-270, 285-288, 295- 298, 300, 302, 306, 318-333	Consulat (Le) : 346-351
Collection Idéale :	351, 361, 380,	Corsé : 261
		Coudray : 470-471
		Crémieu : 46

D

Dauphiné :	263-264	Directoire (Le) : 338-345
Delannoy :	490, 500	Dole : 276, 279
Deuxième République :	423-427	Dorestadt : 12
Dijon :	48, 225	

E

Ebbes de Déols :	241	Essai de frappe : 518
Espagne (Royaume d') :	312-313	État français : 497-509
Essai : 375-377, 406, 408, 420-421, 425, 457-465, 470-476, 482-487, 489-491, 493-494, 497- 505, 512-513, 515, 518, 520		Étrangères (Monnaies) : 303-336
		Eudes : 13
		Europa : 481

F

Féodales (Monnaies) :	231-303	Forcalquier (Comté de) : 259
Ferdinand I ^{er} , roi de Naples :	317	Franche-Comté : 277-283
Ferdinand, roi d'Espagne :	312	François I ^{er} : 46-49
Ferri III, duc de Lorraine :	285-288	Frappe incuse : 364
Flan :	510	Frédéric de Pluvoise : 295
Flan mat :	469	Frédéric-Guillaume (de Prusse) : 374
Florence :	369	Frédéric, comte de Montbéliard : 284

G

Galle :	501, 505	Guilbert : 482
Gênes :	315-316	Guillaume I ^{er} , dit « le Conquérant » : 307
Georges II, roi d'Angleterre :	310	Guillaume I ^{er} , roi : 332
Gouvernement Provisoire (1814) :	373-374	Guillaume II, roi : 323-328, 333
Gouvernement Provisoire de la République française :	510-512	Guillaume III, comte de Sancerre : 240
Grande-Bretagne :	307-310	Guillaume III, roi : 328
Grenoble :	55	Guillaume V de Sabran : 259
		Guzman : 484

H

Hartz :	365	Henri V : 403-406
Henri dit « Le Noir » :	266	Henri VI de Lancastre : 33-36, 301, 308
Henri II :	50-55	Henri von Klinsberg, évêque de Constance : 306
Henri III :	58-64	Hildesheim : 305
Henri III de Navarre :	244	Hugues Capet : 18
Henri IV dit « le Grand » :	67-75	Hugues de Châtillon : 236

INDEX

I

Indes britanniques :	523	Italie :	314-333, 366-372
Indochine française :	494-495	Italie (royaume d') :	366-369, 372
Isabelle, reine d'Espagne :	312		

J

Jacques de Lorraine :	298	Jean III, vicomte de Vendôme :	237
Jacques VI, roi d'Angleterre :	308	Jean V, roi de Portugal :	336
Jean de Normandie :	273	Jeanne, reine d'Espagne :	313
Jean I ^{er} d'Apremont :	297	Jeton :	330
Jean II dit « le Bon » :	23-25		

K

Kolsky (Collection) :	407
-----------------------------	-----

L

La Rochelle :	50-51, 55-56, 71, 82, 92, 102, 105, 108, 125, 131-132, 136, 140, 160, 181, 195, 198, 211	Louis I ^{er} , dit « le Pieux » ou « le Débonnaire » : ..	3-5
Langres :	300	Louis IV d'Outremer :	242
Langres (Évêché de) :	300	Louis IV dit « d'Outremer » :	300
Languedoc :	245-253	Louis XII dit « le Père du Peuple » : ..	39-45
Leopold I ^{er} , duc de Lorraine :	291-294	Louis XIII dit « le Juste » : ..	76-91
Ligurie :	315-316	Louis XIV dit	
Lille :	110, 121, 130, 134, 179, 194, 223-224, 381, 383, 385, 409, 415, 433	« le Grand » ou « le Roi Soleil » : ..	92-150
Limoges :	13, 69, 133, 205, 219	Louis XV dit « le Bien Aimé » : ..	151-202
Livres numismatiques :	527-531	Louis XVI :	203-228
Londres :	307-309, 336, 380	Louis XVIII :	378-394
Lons-le-Saunier :	279	Louis-Philippe I ^{er} :	407-422
Lorraine (Duché de) :	285-300	Lucques et Piombino (Principauté de) :	369
Louis d'Achaïe :	271	Lyon : 52, 58, 91, 144, 148, 151, 166, 200-201, 265-267, 269-270, 432	
Louis I ^{er} , comte de Sancerre :	240	Lyon (Achevêché de) :	267-270
		Lyonnais :	265-270

M

Malte :	524	401-403, 422, 433, 442, 465, 512, 515	
Marie-Louise (d'Autriche) :	372	Mohur :	523
Marseille :	66, 227, 431	Monaco :	260
Médaille :	365, 466, 514	Monnaie de visite : 348, 381, 387-392, 401-402, 422	
Melle :	3, 6, 8-9	Monnaie satirique :	442-443
Melun ? :	37	Montbéliard :	284
Merley :	461	Montbéliard (Comté de) :	284
Messine :	319-329	Montélimar :	263
Metz :	135, 178, 183, 295-299	Montpellier :	149, 163, 175
Metz (Évêché de) :	295-299	Mouzon ? :	37
Michel Steno, 63e doge de Venise :	318	Murat :	370-371
Milan :	49, 366-368, 372	Murato :	261
Module :	348, 373-374, 381, 387-394,		

N

Nancy :	285-287, 289, 291-294	Neuchâteau :	288
Nantes :	72, 77, 139, 176, 186, 206, 218	Nicolas II :	525
Naples :	317, 370-371	Nîmes :	106, 246
Napoléon II :	375-377	Normandie (Duché de) :	231-234
Narbonne :	247-248	Normands de Sicile :	319-333
Narbonne (Vicomté de) :	247-248	Nouvelles-Hébrides :	496
Navarre (Royaume de) :	244		

O

Orange :	262	Orléans :	165, 207, 213, 216
Orange (Principauté d') :	262		

P

Palerme :	330-333	Philippe II de Vienne :	278
Paris :	19, 30, 34, 36, 40, 43, 65, 85-90, 93-95, 97-100, 111, 112, 138, 154-155, 159, 167, 173, 180, 185, 199, 204, 212, 214-215, 220, 222, 339, 341-346, 348-351, 354, 361, 363, 365, 373-374, 378, 382, 389-390, 395-396, 398, 400-402, 405, 407-408, 410-411, 413-414, 423-424, 426, 428-429, 436-437, 439, 441, 444, 446-453, 455-457, 461, 470-475, 487, 494-495, 498-499, 507, 512, 520	Philippe III dit « le Hardi » :	20
Parme, Plaisance et Guastalla (ducé de) :	372	Philippe IV dit « le Bel » :	21
Pascal Paoli :	261	Philippe VI dit « de Valois » :	22, 229
Pau :	104, 123, 126, 129, 171, 192-193, 196, 203, 210	Pièce de plaisir :	393-394
Pépin II d'Aquitaine :	6	Piéfort :	425, 499, 516-517
Perforation décentrée :	479-480, 492	Pierre-2 (Collection) :	476, 487
Perpignan :	226, 340, 386	Pillet :	476
Pertuis :	259	Plaque d'identification :	467
Pessac :	515-519	Poids monétaires :	229, 336
Pétain :	497-506	Poitiers :	101, 147, 162, 174, 188
Philippe dit « le Beau » :	276	Pont-de-Sorgues :	254-258
Philippe dit « le Bon » :	274-275	Popineau :	485
Philippe II d'Espagne :	279	Porto :	335
		Portugal (Royaume de) :	334-336
		Pré-série :	520
		Premier Empire :	352-365, 373-374
		Prouvé :	472
		Provence :	254-259
		Provence (Comté de) :	235
		Pymont :	278

Q

Quatrième République :	513-514
------------------------	---------

R

Raoul :	17	Remiremont :	290
Rasumny :	486	Rennes :	57, 61, 76, 107, 115, 142, 145
Raymond de Poitiers :	303	Révolution française :	213-228
Raymond I ^{er} :	247-248	Richard I ^{er} :	231
Raymond IV d'Orange :	262	Riom :	103, 141
Raymond V de Provence :	255-257	Robert :	17
Raymond VI de Provence :	258	Robert II dit « le Pieux » :	18
Région parisienne :	1	Rochelle (La) :	388
Reims :	114, 153, 168	Rodolphe II de Habsbourg :	311

INDEX

Rodrigue Borgia :	314	Rouen :	28, 64, 96, 143, 217, 231-234,
Roger II :	249-250		359, 362, 379, 399, 422, 430
Roger II, roi :	319-320, 330-331	Roy (ministre secrétaire d'État) :	393-394
Rohan (Emmanuel de) :	524	Royales françaises (Monnaies) :	18-228.
Romans :	32, 47, 264	Rude :	475
Rome :	521	Russie :	373, 525-526
Rouble :	525-526		

S

Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon :	73	Savoie (Comté de) :	272
Saint-Denis :	7	Sébastien, roi de Portugal :	335
Saint-Empire Romain Germanique :	304	Second Empire :	428-441
Saint-Gilles :	246	Série :	522
Saint-Lô :	38, 59, 70	Séville :	311-312
Saint-Palais :	74-75, 244	Sicile :	319-333
Saint-Pétersbourg :	525-526	Siège vacant (Hildesheim) :	305
Saint-Quentin :	31	Simon :	498, 502
Salerne (prince de) :	401	Sommières :	251
Sancerre :	240	Strasbourg :	120, 150, 158, 169, 182, 347, 427,
Sancerre (Comté de) :	240		434-435, 438, 440
Sapèque :	495	Suse :	272
Sauve (Seigneurie de) :	251		

T

Tarascon :	235	Tours :	2, 4, 15, 17, 62, 78-81, 83, 109,
Terre Sainte :	303		117-118, 172, 187
Thibaut VI, vicomte de Vendôme :	238-239	Troisième République :	444-496
Thierry IV de Lorraine :	296	Troyes :	35, 122, 124
Thierry V Beyer de Boppard :	299	Tunisie :	512
Tonkin (protectorat) :	494	Turin :	271
Toulouse :	11, 177, 208-209, 245	Turin :	353, 356, 487
Toulouse (Comté de) :	245	Turmel (Collection) :	358, 386, 420, 431, 433, 441,
			453, 477-478

V

Valette (La) :	524	Venise :	14, 318
Varenne :	473-474	Vézien :	491, 499, 503-504
Vaté (Ile) :	496	Viviers :	252-253
Vendôme :	237	Viviers (Évêché de) :	252-253
Vendômois :	237		

W

Winchester :	307
--------------	-----

X

X. et G. C. (Collection) :	457-465, 471, 476, 482-486, 489-491, 493, 518
----------------------------	---

NOTES

Inscrivez-vous pour le recevoir GRATUITEMENT

BN Numismatique Bulletin [cgb.fr](http://www.cgb.fr)

Mensuel de 32 pages d'informations

richement illustré

sur l'actualité numismatique

(des monnaies aux billets en passant par

les médailles et les jetons)

de la Grèce antique à l'Euro, de la Gaule

à la Ve République sans oublier

Rome et les Rois de France

pdf à télécharger sur internet à l'adresse <http://www.cgb.fr/bn/inscription.html>
les anciens numéros en ligne à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>



9 782916 996523

Printed in France